This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

Google

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES

STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES

volume 3

AUX RÉFUGIÉS ESPAGNOLS.

Il est du devoir de tout homme qui a reçu de Dieu un noble cœur, il est surtout du devoir d'un chrétien de se montrer hospitalier et bienveillant envers l'étranger malheureux.

(HYDE DE NEUVILLE.)

Chroniques

d'Anjou et du Maine

par

Jehan de Bourdigné,

avec un avant propos de

M.r le Comte de Quatrebarbes,

et des notes par

M.r Godard-Faultrier.

Nouvelle Edition.

Angers,

Imprimerie de Cosnier et Lachèse,

JEHAN DE BORDIGNE.

Hystoire agregatiue

des Annalles et cronicques Danion/contenant le com/
mencement et origine/auecques partie des cheualeu/
reux et marciaulx gestes des magnanimes prin/
ces/consulz/contes et ducz Danion. Et pareil/
lement plusieurs faictz dignes de memoi/
re/aduenuz tant en France / Italie/
Espaigne/Angleterre / Hieru/
salem et autres royaulmes
tant chrestiens que sarrazins/
Depuis le temps du deluge iusques
a present/tresutille/proffitable et recreati/
ue a tous nobles et vertueux espritz. Recueil/
lies et mises en forme par noble et discret missire
Jehan de bourdigne prestre/docteur es droictz/
et depuis reueues et additionnees par le
Viateur.

Auec priuilege.

On les vend a Angiers en la boutique de
Jeon Cosnier et Adolphe Sachese marchans
libraires, en la chaussée St. Pierre.

¶ Priuilege pour ce present liure.

A Tous ceulx qui ces presentes lettres verront Jehan de la
barre: Cheualier conte Destampes. viconte de Bridiers/
baron de Verez: seigneur dudit lieu de la barre/de villemar
tin du plessiz du parc lez Tours: cōseillier chābellam ordi-
naire du Roy nostre sire: premier gētil hōme de sa chambre
et garde de la preuoste de Paris salut. Scauoir faisons q̄
sur la requeste a nous faicte par Galiot du pre: libraire iure en luniuersite de
Paris: a ce quil luy fust permis exposer en vente les cronicques Daniou et
du Maine extraictes de plusieurs historiographes anticques & modernes:
lesquelles auroit recouuertes a grans frais/mises et despences: et icelluy
fait imprimer: Ce considere nous audit du pre auons permis et permettōs
exposer en vente ledit liure. Et auons fait et faisons deffence a tous librai-
res et autres personnes quilz nayent a imprimer ne vendre ledit liure ius-
ques a trois ans: sur peine de confiscation diceulx et damende arbitraire
au Roy nostredit seigneur a applicquer. A ce que ledit du pre se puisse rem-
bourser des fraitz: mises & despences quil luy a conuenu faire pour limpres-
sion desdictes cronicques. En tesmoing de ce nous auōs faict mettre a ces
presentes le seel de ladicte preuoste de paris. Ce fut fait le troisiesme iour de
decembre Lan mil cinq cens vingt et neuf.

Signe. P. moysait,

AVANT PROPOS.

En donnant, à trois siècles de distance, une édition nouvelle des Chroniques d'Anjou et du Maine, de Jean de Bourdigné, nous avons voulu remplir une lacune de notre histoire locale. Cet ouvrage, devenu fort rare et d'un prix très-élevé, n'était plus connu que des savants et d'un petit nombre d'Angevins qui l'avaient retrouvé dans quelque rayon poudreux de la bibliothèque paternelle. Cependant ce livre, qu'à ses caractères gothiques et sa reliure de parchemin on serait tenté de prendre pour un obscur manuscrit du moyen-âge, renferme l'histoire de notre vieil Anjou, de cette province, berceau des deux plus grandes races qui aient ceint la couronne et porté l'épée. Fidèle et naïf recueil de nos premières annales, il renouvelle pour nous les traditions de nos pères, défend leurs noms de l'oubli, retrace leurs croyances, leurs mœurs, les hauts faits qui les avaient illustrés dans les batailles, les fables même dont ils entouraient l'origine de la patrie. D'une lecture attachante et d'un style facile, il remplace les chroniques détruites ou égarées à une époque de folie sanglante, nous fait revivre dans le passé, et se rattache à tous les souvenirs de nationalité, qui, sur les rives de la Méditerranée, à Jérusalem, en Angleterre, en Sicile,

à Naples, en Aragon et en Hongrie, s'unissent à la gloire et aux malheurs de nos princes et chevaliers angevins.

Aujourd'hui, qu'une nouvelle école historique, dédaignant le scepticisme railleur d'un autre siècle, vient puiser ses plus nobles inspirations aux sources mêmes de notre histoire, qu'elle recueille religieusement, avec les monuments de la vie de nos aïeux, les manuscrits échappés au naufrage, secoue la poussière de nos archives pour y découvrir les chartes inconnues, nous pensons avec notre vieil auteur, *que les vigilans et laborieux hystoriens, qui, par leurs fidelles escripts, nous ont, des faicts des anciens et merveilleuses adventures d'iceulx, laissé la congnoissance, sont moult à priser, comme vaillans et belliqueux chevaliers, qui, pour renommée bataillent contre la mort, et font tant par leur proesse que renommée obtient victoire.*

Mais avant de parler avec quelque détail de notre chère chronique et des faits qu'elle raconte dans son style plein de charme, il nous semble qu'il convient de retracer brièvement l'état de la littérature angevine, depuis l'établissement du christianisme dans le pays des Andes, jusqu'à l'époque où Bourdigné, *invocant*, comme il le dit, *la sainte et individue Trinité à son aide, et, enhardy par l'amour de son pays, mit en lumière cette hystoire pour la gloire et louenge de Dieu, pour son salut et entrée en paradis, et pour donner à ses lecteurs joie, plaisir et bon édiffiement.*

Il n'est point nécessaire de remonter au celtique pour trouver l'origine de la langue française. Les massacres qui suivirent la conquête des Gaules par Jules César, l'établissement des colonies et des villes municipales, leurs priviléges et leurs franchises, les lois, les tribunaux, la littérature, les théâtres et la longue occupation des vainqueurs avaient fait oublier l'ancien idiome, et fait du latin la langue maternelle, lorsque la grande inondation des barbares jeta au Ve siècle les races du Nord sur les ruines amoncelées de l'empire romain. Dans l'épouvantable confusion qui suivit le triomphe des Goths, des Huns, des Vandales, des Bourguignons et des Francs, tout vestige de littérature s'effaça bientôt : des cris d'indicible douleur, des chants de guerre, le choc des armes retentissaient seuls dans cette immense convulsion du monde.

Chaque horde de barbares, campée dans la province, où elle avait planté sa tente, parlait un langage différent. Des invasions continuelles, la diversité d'origine et de mœurs entre les habitants des villes les plus voi-

sines, le mépris pour les vaincus et le besoin d'association multipliaient les dialectes sans les confondre, et resserraient trop souvent à l'enceinte des remparts les limites de la patrie. Il n'était alors donné qu'au christianisme d'arracher à la mort la civilisation expirante.

Quoiqu'il ne reste à l'Anjou aucun souvenir littéraire de ces malheureux temps, on peut affirmer que le feu sacré de l'éloquence n'était pas éteint : il embrâsait l'âme et le cœur de ces premiers évêques dont la parole, comme celle de saint Maurille, domptait les sauvages populations des Mauges, brisait leurs idoles sanglantes, faisait tomber leurs temples, et conduisait à son gré une multitude qui, la veille, ne reconnaissait d'autre joug que la force, et qui, dans l'exaltation de son nouvel et pieux enthousiasme, croyait voir le Saint-Esprit descendre, comme une blanche colombe, sur la tête de ces apôtres de la croix (1).

Le latin était devenu la langue du clergé depuis la traduction des livres sacrés par saint Jérôme. L'universalité de ce magnifique langage, parlé en tous les lieux où avaient volé les aigles romaines et flotté le labarum, convenait à une religion immortelle qui ne connaissait d'autres limites que celles du monde à ses pacifiques conquêtes. Pour ses prêtres, qui seuls alors s'occupaient du passé, parce que seuls ils avaient foi dans l'avenir, le latin rappelait non-seulement les chefs-d'œuvre de la législation et de la littérature antiques, mais encore les écrits des Augustin et des Ambroise, et de ces grands évêques et docteurs des Gaules, les Irénée, les Salvien, les Martin et les Hilaire. Aussi tous les premiers historiens de notre pays écrivirent dans cette langue et appartinrent au clergé, depuis Grégoire de Tours jusqu'à l'abbé Suger, depuis Eginhard jusqu'au moine inconnu, auteur de la fabuleuse légende de l'archevêque Turpin.

A cette époque de transformation et de mélange des idiomes et des races, le latin ne pouvait conserver sa pureté que comme langue écrite. Profondément altéré par les dialectes des vainqueurs, vainement il jeta quelques lueurs brillantes au souffle du génie de Charlemagne; le grand empereur lui-même parlait allemand, il faisait recueillir dans sa langue natale les chants populaires que ses soldats se transmettaient comme les glorieuses traditions de leurs aïeux, et ce fut sous son règne que des rives du Rhin et de la Moselle à la Méditerranée le roman devint la langue vulgaire. Il fut à

(1) Bourdigné, et vie de saint Maurille.

peu près uniforme dans cette vaste contrée qui avait été autrefois soumise à la domination romaine. Seulement, tandis qu'au Nord de la France la simplicité et la rudesse de l'allemand frappaient davantage, en s'avançant vers les provinces du Midi, les traces du latin étaient plus sensibles. Des chansons guerrières restées jusqu'à nous prouvent même qu'il s'y conserva plus ou moins barbare près d'un siècle après la mort de Charlemagne.

L'invasion des Normands au IXe siècle, les ravages qui l'accompagnèrent, dont aucune parole humaine ne peut donner l'idée, vinrent jeter un nouvel élément de confusion au milieu de cet idiome inculte. L'église enfouit alors, à côté de ses vases sacrés et des reliques de ses martyrs, les précieux manuscrits qu'elle avait mission de conserver à un autre âge. Que pouvait-elle faire de plus, quand elle n'avait pas assez de larmes à verser sur le massacre de ses enfants, l'enlèvement de ses vierges, la profanation des tombeaux des saints, l'incendie des cités et la ruine de la patrie?

Une autre cause non moins puissante contribuait également à ce silence absolu de toute littérature. Une croyance générale née du malheur des temps, et qui semblait fondée sur un texte obscur de l'Apocalypse, annonçait *l'an mil* comme le dernier du monde. L'année qui le précéda, de vastes étendues de terres restèrent sans culture. Qu'avaient besoin de l'histoire du passé les générations qui allaient s'éteindre; et les accents de la prière n'étaient-ils pas les seuls qui pussent monter au ciel?

L'Anjou, que la grande épée de Robert le Fort avait défendu contre les Normands, était devenu, sous les faibles successeurs de Charlemagne, le patrimoine des princes de la race d'Ingelger, à la simple condition d'hommage. Son petit-fils Foulques le Bon fit bénir sa mémoire en maintenant pendant son long règne ses sujets en paix. « *De ce prince,* dit Bourdigné, *l'on ne sauroit raconter toutes les louenges. Il fut pacifique, doux et béning, en sa jeunesse instruit ès lectres latines et musique.* »

« Il avoit même composé le chant et la note de douze répons en l'honneur de monseigneur sainct Martin, et pour l'amour qu'il lui portoit, il y réussit admirablement (1.) »

« *Par suite,* ajoute notre chroniqueur, *ne guerroyoient plus les Angevins. Les laboureurs commencèrent à deffouer landes, haies, buissons et épines, et à nourrir bestes en grande abundance, dont le pays par les courses et rapines des ennemis était fort dégarni.* »

(1) *Gesta consulum andegavensium*, traduction de l'abbé de Marolles.

» Il arriva une fois (1) que le roi Louis d'Outre-Mer devoit venir à Tours, avec sa suite qui étoit fort nombreuse, pour assister à la vigile de la fête de la sainct Martin d'été. Entre plusieurs personnes de qualité qui y furent, le comte Foulques s'y trouva aussi, comme une étoile rayonnante, beau de visage et grand de taille à merveille. Comme donc la solennité des veilles commençoit depuis le soleil couché dans l'église de Sainct-Martin, le comte d'Anjou y vint des premiers avec dévotion et en habit clérical, n'étant inférieur à pas un autre à bien lire les leçons et à soutenir le ton des répons et de la psalmodie; et comme les autres seigneurs s'y trouvèrent aussi par les ordres du roi pour assister à l'office, le bon comte y paraissoit plus soigneux que tous les clercs à chanter les louenges de Dieu, dont les seigneurs qui étoient auprès du roi le montroient au doigt pour en faire raillerie, trouvant la chose plaisante, et ne se purent empêcher de dire que le comte d'Anjou s'étoit fait prêtre, et qu'il chantoit comme un clerc. Le roi s'en mocqua aussi bien que les autres, et tourna en ridicule une action digne de louenges, ce qui fit que le bon comte Foulques écrivit de telles lettres : *Au roi des François le comte d'Anjou : Vous saurez s'il vous plait, monseigneur, qu'un roi sans lettres est un âne couronné.* Le roi avoua sa faute et dit avec regret : *Il est vrai, parce qu'en effet la sagesse, l'éloquence et les lettres conviennent mieux encore aux rois qu'à leurs vassaux.* D'où il arriva que tous ceux qui en se mocquant d'un personnage agréable à Dieu, d'un comte lettré, d'un vaillant chevalier, secouoient la tête à son sujet, l'eurent depuis en grande vénération, et certes bien qu'il fut versé aux régles de la grammaire et en la connaissance des raisons d'Aristote et de Cicéron, si est-ce qu'il étoit également en réputation d'être un des plus valeureux hommes de France. »

Ce naïf récit nous révèle l'état de la littérature du Xe au XIe siècle mieux que tout ce que nous pourrions ajouter. La connaissance de l'Écriture sainte et de la psalmodie ne formaient donc point à elles seules toutes les connaissances humaines. Quelques lueurs vacillantes, comme celles d'une lampe près de s'éteindre, éclairaient encore cette époque des plus épaisses ténèbres du moyen-âge, et indiquaient la route aux générations à venir. Les meilleurs auteurs grecs et latins étaient connus d'un petit nombre d'hommes au-dessus de leur siècle. Ces deux langues étaient enseignées

(1) Gesta consulum.

dans les cloîtres d'une manière régulière; et Bourdigné nous apprend que le bon comte Foulques avait en grande vénération saint Juan, pieux et savant clerc de l'église de Tours, qu'il lui fit bâtir une maison *pour son loger près du tombeau de monseigneur saint Martin*, et le nomma précepteur et maître d'école.

Ce fut sans doute sous ce saint personnage qu'étudia Drogon, depuis évêque du Puy, le plus jeune des trois fils de Foulques, qui l'avait eu dans sa vieillesse. « *Pour ce*, dit notre chroniqueur, *l'aymoit il chèrement : adonc le fit endoctriner en toutes libérales sciences, tant qu'il fut le plus docte et le mieux lectré de son temps.* »

Au très-saint et débonnaire comte succéda Geoffroy Grisegonnelle, dont la vie écoulée toute entière au bruit des armes ne fut qu'une suite continuelle d'héroïques exploits. Mais l'amour des lettres n'était pas éteint dans sa famille. Il se ranima sous le court et pacifique règne de Maurice, son fils, que le *Gesta consulum* nous représente comme « un prince lettré, amateur de tout bien, plus sage que belliqueux, et versé dans les causes oratoires qu'il savoit enrichir des ornements de l'éloquence. »

Son petit-neveu Foulques Rèchin nous a laissé le premier monument historique de notre province. Ce précieux fragment écrit en latin, et conservé par le savant bénédictin Don Luc d'Achéri (*spicilegium*, tom. X), retrace en un petit nombre de pages les principaux événements de l'histoire de la première maison d'Anjou. Foulques y montre une réserve et un esprit de critique fort rares dans ce siècle d'enthousiasme et de foi ardente. Il commence par nommer ses illustres aïeux, Ingelger, Foulques le Roux, Foulques le Bon et Geoffroy Grisegonnelle. « Princes, dit-il, d'une vertu sans reproche, qui arrachèrent l'Anjou des mains des barbares, et le gouvernèrent glorieusement, mais dont il ne veut rappeler les hauts faits, parce qu'ils lui viennent de si loin, qu'il craint de se tromper dans leur récit. » Puis, passant à des temps plus rapprochés, dont le souvenir lui a été transmis par son oncle Geoffroy Martel, il peint à grands traits les règnes de Foulques Nerra et de son valeureux fils, les querelles sanglantes et la captivité de Geoffroy Barbu, l'entrée du pape Urbain II à Angers et les premiers événements de la croisade prêchée par ce grand pontife.

Le manuscrit (1) que nous a conservé d'Achéri, s'arrêtant brusquement

(1) Le savant André Duchesne, qui avait communiqué à l'abbé de Marolles une copie du fragment de Foulques Réchin, l'avait tiré lui-même des manuscrits du conseiller Pétau,

à la prise d'Antioche en 1096, on ignore si Foulques continua son récit jusqu'à sa mort. Quoiqu'il en soit, il couvre de son silence l'événement qui jeta le plus de honte et de tristesse sur sa vie, l'enlèvement de sa troisième femme, la belle Bertrade de Montfort, par Philippe Ier; et sans un mot qui révèle toute sa haine contre le ravisseur, on pourrait croire qu'il était resté insensible à l'outrage (1). Cependant, malgré le mérite réel de ce fragment, il ne faut point y chercher de poésie, ni l'élévation de la pensée et du cœur. Tout noble sentiment devait être inconnu à ce prince voluptueux, accusé d'avoir été complice du meurtre de son fils, le généreux Geoffroy, pour obtenir un sourire de Bertrade (2). La parole brûlante d'Urbain II, qui embrâsait tout l'Occident de l'enthousiasme de la guerre sainte, ne put réchauffer cette âme glacée par le souffle impur des sens; et pour reconnaître l'hospitalité du comte, le saint pontife n'eut qu'une fleur d'or à offrir au lieu de l'épée des compagnons de Godefroy.

Mais si Foulques restait froid devant les grands événements qui se déroulaient sous ses yeux, l'Anjou s'ébranlait à la voix des prédicateurs de la croisade : à leur tête le bienheureux fondateur de l'ordre de Fontevrault, Robert d'Arbrissel, entraînait la multitude par ses vertus et son éloquence. Dédaignant les calomnies de ses ennemis, il avait quitté son tranquille ermitage de la forêt de Craon, puis allant de ville en ville, élevant la voix dans la chaire des églises, sur les chemins et les places publiques, il rappelait la profanation des lieux saints, et le sang des chrétiens versé par torrents dans les rues de Jérusalem. Rien, dans notre époque d'égoïsme et d'indifférence religieuse, ne peut nous donner une idée complète de l'éloquence de cet homme de Dieu et de l'empire qu'il exerça sur les populations pressées

célèbre bibliophile, qui vivait à la fin du XVIe siècle. Sa riche bibliothèque étant devenue longtemps après sa mort la propriété de la reine Christine de Suède, le manuscrit original, écrit peut-être de la main même de Foulques, doit se trouver aujourd'hui confondu parmi les trésors littéraires conservés au Vatican. Il serait curieux de vérifier si l'histoire d'Anjou du comte Foulques, telle que nous l'a donnée d'Achéri, est entière ou mutilée.

(1) En parlant d'Ingelger, premier comte d'Anjou, Foulques ajoute : « Il reçut ce commandement du roi de France, non pas de la race de l'*impie Philippe*, mais de la lignée de Charles le Chauve. »

(2) L'auteur du *Gesta consulum* raconte ainsi le mariage du Réchin et de Bertrade : « Foulques, devenu amoureux de la sœur d'Amaury de Montfort, dont un homme de bien n'a jamais loué que la beauté, répudia sous prétexte de parenté Ermengarde, mère de Geoffroy Martel, et remplit sa maison de noces criminelles. »

pour entendre sa parole. A son arrivée, les laboureurs et les artisans abandonnaient leurs travaux, les ressentiments s'éteignaient, les opprimés étaient secourus, les serfs affranchis, les plus fiers barons juraient la trève de Dieu, ou demandaient la croix, et les femmes pécheresses tombant à genoux se frappaient la poitrine. C'est que dans ce siècle admirable, qui avait rayonné tout-à-coup au-dessus des ténèbres et de la corruption du dixième, à la voix de Grégoire VII, le catholicisme régnait souverainement sur le cœur et la pensée des peuples, l'Occident tout entier se pliait avec amour sous son unité divine, et la justice et la foi avaient enfin vaincu la force matérielle du barbare (1). Notre province ne fut point étrangère à ce glorieux mouvement des esprits.

Saint et précieux dépôt des connaissances humaines et religieuses, l'école diocésaine avait pris sous le long règne de Foulques Nerra et le patronage des évêques une extension remarquable. Hubert de Vendôme, à qui nous devons la nef de Saint-Maurice, avait confié la direction des études à un prêtre instruit, nommé Bernard, angevin d'origine, mais qui avait quitté sa patrie pour suivre l'enseignement de Fulbert, évêque de Chartres. Ce premier chef de notre université y enseigna avec éclat la philosophie pendant l'épiscopat d'Hubert (1010 à 1047). Il nous reste de lui une vie latine de sainte Foi, vierge et martyre, conservée dans les annales de Mabillon.

Avant d'ajouter aux douleurs de l'Église, l'archidiacre Bérenger avait été écolâtre de l'université d'Angers. Son nom s'étant répandu au loin, il lui vint de toutes les provinces de la France et même des pays voisins une foule de disciples, dont plusieurs, comme saint Bruno, devinrent la lumière et la gloire de l'Église. Mais la douleur qu'il ressentit d'être effacé par l'illustre Lanfranc, l'orgueil irrité et l'amour d'une vaine renommée l'entraînèrent à professer de dangereuses erreurs. Il ne vit plus qu'un vain symbole dans le sacrifice d'amour institué à la dernière cène, et soutint publiquement cette opinion nouvelle. Condamné par l'Église entière, pendant trente années rétractant tour-à-tour ou propageant sa doctrine, il alla, dans sa vieillesse (1078), implorer le pardon de Grégoire VII (2).

(1) *Clipeus nascentis fontebraldensis ordinis*, par le père de la Mainferme.

(2) Ce fut le scandale causé par l'hérésie de Berenger qui donna lieu dans toute l'église catholique à la cérémonie de l'élévation de l'hostie et du calice au moment de la consécration, afin de rendre un hommage plus éclatant à la présence réelle du corps et du sang de J.-C., dans l'Eucharistie. A cette même époque s'introduisit en Anjou le pieux usage d'exposer la

La plupart de ses ouvrages sont aujourd'hui perdus; ceux qui sont venus jusqu'à nous, mêlés aux œuvres de Lanfranc, sont loin de justifier la réputation dont Bérenger jouit pendant sa vie. C'est l'orgueil de Luther, moins la fougue et le courage, uni à l'aride sécheresse et à l'esprit sophistique de Calvin (1).

Si nous n'avions la crainte, en rappelant des noms moins connus, d'être accusé de remuer les froides cendres des tombeaux, nous parlerions de Marbode, que ses talents élevèrent de la chaire de professeur à l'université d'Angers sur le siége épiscopal de Rennes. Nous avons de lui un poëme latin sur le cantique des cantiques, des lettres et un traité sur les pierres précieuses, traduit en langue vulgaire pendant la vie de l'auteur. C'est peut-être la plus ancienne traduction française venue jusqu'à nous au travers des siècles (2).

Nous citerions aussi Milon, moine de Saint-Aubin, et depuis cardinal, et surtout Geoffroi de Vendôme, l'ami et le confideut d'Urbain II, que ce pape employa dans toutes les négociations importantes de son pontificat. Ce courageux prélat, qui avait traversé douze fois les Alpes, et dont la vie avait été une suite continuelle de voyages, de veilles et de travaux, mourut à Angers en 1113, laissant comme monument de sa piété et de sa science un commentaire sur les psaumes, divers opuscules et un grand nombre de lettres publiées par le père Sirmond.

La constante protection et l'amour éclairé des comtes d'Anjou pour les lettres avaient donné à l'université et aux écoles des abbayes une activité nouvelle. Tandis que l'illustre abbé Suger, à qui la reconnaissance de notre siècle a élevé des statues, achevait ses études au couvent de Saint-

sainte hostie le jour du Jeudi-Saint, et d'appeler *Paradis* au lieu de *Sépulchre* le reposoir où elle est déposée. Avant la révolution et la destruction de Saint-Michel-du-Tertre, la procession de la Fête-Dieu se rendait à cette église, où l'on voyait encore la chaire de pierre d'où Bérenger répandait ses erreurs; et là, en présence de tous les fidèles, l'évêque, à genoux et les mains jointes, faisait amende honorable au Saint-Sacrement.

Le dernier retour de Bérenger à la doctrine universelle de l'église parut être sincère. Touché de la tolérante charité de Grégoire VII, il brûla ses livres entre les mains du pontife, revint en France et alla passer les huit dernières années de son existence dans la petite île de Saint-Côme, près de Tours, livré à tous les exercices de la pénitence.

(1) Spicilège de d'Achéri, et collection du père Martenne.

(2) Œuvres d'Hildebert et de Marbode, imprimées à Paris en 1708 sur des manuscrits contemporains.

Florent-de-Saumur, le savant Ulger s'entourait de professeurs distingués, les fixait près de lui en leur conférant les premières dignités de son église, et traçait ces sages règlements qui devaient pendant plusieurs siècles servir de charte à notre université. La collection manuscrite de dom Housseau (1) nous a conservé des preuves éclatantes du zèle et des lumières de ce grand évêque. Sous son épiscopat, l'université d'Angers devint une des plus célèbres du royaume (2). L'affluence des jeunes clercs et des écoliers de riches et nobles familles, qui de tous les points de la France venaient puiser à cette nouvelle source de science, fut telle, que les étudiants réunis par province se divisèrent d'eux-mêmes en nations d'Anjou, de Lorraine, de France, de Maine, de Normandie, d'Aquitaine et de Bretagne. Innocent II écrivait à Ulger pour louer sa prudence : le glorieux saint Bernard, en manifestant une opinion contraire à la sienne, déclarait que pour reprendre ainsi celui qu'il regardait comme son maître, il lui fallait fermer les yeux sur une réputation acquise par tant de vertus et de talents; et Orderic Vital, auteur contemporain et l'un des historiens de la première croisade, disait que sa probité et sa science l'avaient rendu la lumière des peuples dans les voies de la vérité. Le peu d'écrits d'Ulger venus jusqu'à nous ne démentent pas ces éloges (3).

De 1148 à 1153, l'université eut pour chef Mathieu d'Angers, doyen du chapitre de la cathédrale et précepteur d'Henri II, roi d'Angleterre. Son savoir et son éloquence le firent appeler personnellement par Alexandre III au concile de Latran. Il y signa sans doute le saint manifeste où l'illustre pontife déclara l'esclavage abominable, et revendiqua pour tout homme racheté par le sang de J.-C. la liberté des enfants de Dieu.

Nous arrivons à une époque célèbre pour notre province, dont le nom se mêlera désormais aux plus grands souvenirs historiques du moyen-âge. Au récit des exploits de Foulques V, fils du Réchin, Baudouin II, roi de Jérusalem, lui avait envoyé une ambassade pour lui offrir la main de sa fille aînée Mélisende (1129). Ce mariage, qui assurait au comte la plus

) 36 volumes in-folio. Cette collection, que dom Housseau avait commencée à Saint-[illegible] et continuée à Marmoutier, fut emportée par lui à Saint-Germain-des-Prés, d'où elle [illegible] à la bibliothèque royale. Elle est intitulée *Collection d'Anjou et Touraine*, et ne [illegible] de nom d'auteur.

[illegible], *Histoire de l'Université de Paris*.

[illegible], *Recherches sur l'Anjou*. M. Godard, *l'Anjou et ses monuments*.

sainte des couronnes, sourit à sa généreuse ambition. Acceptant avec enthousiasme ce périlleux honneur, il remit à son fils Geoffroy Plantagenet ses comtés de Touraine, du Maine et d'Anjou pour consacrer son épée à la défense du tombeau du Christ.

Geoffroy, que notre chronique nous représente comme un prince lettré, avait épousé Mathilde, veuve d'Henri V, empereur des Romains, et seule héritière, par la mort tragique de son frère Guillaume Adelin, du trône d'Angleterre. Cette alliance illustre, en donnant une seconde couronne royale et le duché de Normandie à la maison d'Anjou, l'éleva au faîte de la puissance et de la gloire. Le mariage d'Henri, fils de Geoffroy, avec Aliénor d'Aquitaine, ajouta la Guienne, la Saintonge et le Poitou à ses états héréditaires, et en fit le plus grand monarque de la chrétienté. Il en eût été le plus grand, si l'ambition, la volupté, la jalousie, de cruelles dissensions de famille et le meurtre de saint Thomas de Cantorbéry n'eussent jeté comme une large tache de sang sur sa mémoire.

L'Anjou, sous son règne, atteint un haut degré de prospérité. La guerre qui ravageait les provinces voisines semblait s'être arrêtée à ses frontières. Henri aimait cette belle contrée, berceau de sa famille, de tout l'amour que l'on porte à la terre natale, et se plut à l'enrichir d'utiles et admirables monuments. Angers lui doit son magnifique Hôtel-Dieu, nom céleste que pouvait seule inventer la religion chrétienne. Le toit sacré de ce palais de la charité ne s'abaisse point vers la terre pour y donner un abri d'un jour. Élancé comme un rayon d'amour et d'espérance, il semble montrer le ciel au pauvre agonisant, comme le lieu où il n'y a plus ni larmes ni soupirs.

On retrouve avec bonheur dans tous les édifices de cette époque l'esprit et la pensée du catholicisme. A mesure qu'il pénètre plus profondément dans l'intelligence et les mœurs du peuple, la ligne droite des temples païens et le plein-cintre des catacombes et des premières églises chrétiennes disparaissent de l'architecture. Le règne des sens est à jamais passé; et les fidèles ne vont plus dans l'ombre célébrer les saints mystères. La croix est devenue le glorieux étendard de toutes les nations de l'Occident. Il faut au *Christ vivant qui commande et triomphe* (1) des temples dont les pierres ciselées montent jusqu'à lui, avec le parfum de l'encens et le chant

(1) *Christus vivit, vincit et imperat*, exergue de nos anciennes monnaies d'or.

des cantiques. Aussi, nous voyons s'élever en même temps sur tous les points de l'Europe chrétienne ces édifices immortels, sublime expression des croyances de leur siècle, poëmes populaires comme les chants d'Homère, où revit le moyen-âge avec ses vertus, sa rudesse, ses traditions de force, de grandeur, et ses naïves légendes de saints, de moines et de chevaliers; et pour ne parler ici que de l'Anjou, c'est alors que les voûtes du chœur de Saint-Serge et de l'église Toussaint reposent sur leurs colonnes aériennes, que Cunault est restauré, que Fontevrault s'achève pour servir de tombe aux rois et aux héros, que l'abbaye d'Asnières s'embellit d'une merveilleuse chapelle, et que Normand de Doué, successeur d'Ulger, couronne de voûtes ogivales à nervures cylindriques la nef de notre vieille cathédrale, tandis qu'Hugues de Semblançay peint sur les vitraux des fenêtres et des rosaces l'histoire du nouveau Testament avec les couleurs de l'arc-en-ciel.

La cour d'Henri était devenue l'asile des savants de l'Europe : il recherchait leur entretien, aimait la poésie, et composa lui-même dans sa jeunesse des vers en langue provençale, sans doute pour charmer le cœur de la belle Aliénor. A l'ombre de sa royale protection, les lettres et les arts prirent un essor jusqu'alors inconnu. Les meilleurs auteurs grecs et latins, un nombreux recueil de chartres et de chroniques enrichirent la bibliothèque de Marmoutier, calme et pieuse retraite où de savants religieux réunissaient les éléments de notre histoire. Trois documents historiques de la plus haute importance pour notre province, le *Gesta consulum andegavensium*, l'histoire des comtes d'Anjou, du moine Jean, et celle du château et des seigneurs d'Amboise sont parvenus jusqu'à nous. Imprimés par d'Achéri, dans son *spicilegium*, ils ont été traduits par l'abbé de Marolles. Nous nous arrêterons un instant sur ce précieux legs du XIIe siècle, et surtout sur le *Gesta* cité fréquemment par Bourdigné, et qui, depuis notre chroniqueur, a servi de base à tous les historiens de l'Anjou (1). Cet ouvrage, alternativement simple et gracieux ou plein de mouvement et de poésie, nous retrace, comme l'indique son titre, les hauts faits de nos premiers comtes. Rejetant les temps fabuleux et couverts de ténèbres, l'auteur commence son récit au milieu du IXe siècle, et le termine au

(1) D'Achéri devait le *Gesta* aux indications d'Antoine Vion d'Hérouval, qui lui en communiqua un manuscrit de quatre cents ans de date, provenant de l'église des chanoines réguliers de Saint-Laud d'Angers. C'est sans doute à cette même source que Bourdigné avait puisé un siècle et demi auparavant.

règne de Geoffroy Plantagenet. Son début est grave comme une page de Tacite.

« J'ai jusqu'à ce jour, dit-il (1), recueilli beaucoup de mémoires sur l'histoire des rois de France; je rapporterai ce que j'en ai trouvé confusément écrit d'un style peu châtié concernant les comtes d'Anjou. Je le ferai dans le moins de paroles et avec le plus de netteté qu'il me sera possible, pour conserver la vérité de choses passées. Notre vie étant courte, nous devons avoir soin de ne pas laisser périr la mémoire de ceux dont la vertu éclatante doit toujours durer.

» Plusieurs donc du temps de Charles le Chauve, qui sans aucun mérite avaient plus de puissance et d'autorité que les plus vaillants et les plus vertueux, obligèrent ce roi de jeter les yeux sur les amants de la gloire des armes qui étaient négligés, et de les exposer à des périls honorables, pour tenter une heureuse fortune.

» Il y avait en ce même temps des personnes de haute naissance qui se glorifiaient des grandes actions de leurs ancêtres, et qui n'en faisaient point paraître d'eux-mêmes. Appelés aux premiers emplois, ils prenaient quelques-uns d'entre le peuple pour apprendre d'eux ce qu'ils avaient à faire. Ainsi le roi les ayant ordonnés pour commander aux autres, ces cœurs mal placés cherchaient quelqu'un pour les commander; et il faut avouer que Charles avait peu de courtisans qui ne fussent ainsi faits. C'est pourquoi il fut d'avis de donner à ceux de la nouvelle noblesse les charges militaires et de leur départir libéralement les biens acquis avec beaucoup de travaux et d'aventures périlleuses dont les combats ne sont jamais exempts.

» Du nombre de ces braves fut Tertule, de qui la race des comtes d'Anjou a pris son origine. Adroit à battre son ennemi, accoutumé à souffrir de grandes fatigues et toutes les incommodités imaginables du froid et de la chaleur, il acquit beaucoup de réputation pour lui et tous ceux de sa race. Je prie donc ceux qui liront cette histoire d'y ajouter foi et de se persuader que je n'y mêlerai point à dessein des fables et des faussetés. »

Mais c'est surtout dans la description des combats où brille l'honneur national que l'auteur du *Gesta* atteint un haut degré d'élévation de style et de pensée : faisant parler ses héros à la manière de Tite-Live, il leur prête les plus nobles sentiments. Les vertus guerrières font battre jusque dans sa

(1) Traduction de l'abbé de Maroles.

cellule le cœur du pauvre moine dont l'humilité nous a dérobé le nom. On dirait qu'autrefois la lance a armé ces mains qui tournent le rosaire, et que la robe de laine cache l'armure du chevalier. Le passage suivant justifiera notre prédilection pour cet ouvrage tout angevin, que son mérite aurait dû défendre de l'oubli où il est tombé.

» Les Danois et les Suèves couraient alors par la France, faisant d'affreux ravages, pillant les villages et les villes, et mettant le feu en tous lieux. Ayant donc, avec le secours des Flamands, semé le désordre et la confusion sur la frontière de Flandre, ils jetèrent la terreur sous les murs de Paris, et s'épandirent dans cette belle et fertile vallée qui est entre cette ville et Montmorency; puis, remontant vers le Nord, ils désolèrent toute la campagne de Senlis et de Soissons jusqu'aux portes de Laon.

» Comme ces choses se passaient, le roi assembla à Paris les grands de son royaume pour la fête de la Pentecôte, et leur parla ainsi : « Vous voyez de combien de calamités et de peines le pauvre peuple est accablé..... Nous avons la guerre devant nous : nos ennemis sont en grand nombre, et nous mettent à l'extrémité; mais ne perdons point courage, puisqu'il est encore temps d'y porter remède. Voici le moment de combattre, faites voir que vous avez du cœur... et que chacun de vous dise librement son avis. »

» La noblesse était en peine de ce qu'elle avait à conseiller au roi; mais quelques-uns de cet ordre répondirent : « Nous ne saurions être présentement d'avis de livrer bataille, mais nous approuvons le sentiment de ceux qui tiennent que nous ferons bien d'attendre que nous ayons de plus grandes forces. »

» Toutefois, Geoffroy Grisegonnelle prenant la parole ajouta : « Messeigneurs, ne craignez point d'exposer vos vies pour vos frères. Verrions-nous périr le peuple sans être vengé, après s'être venu jeter entre les bras du roi et avoir imploré notre assistance? Je vous vois parfaitement unis, j'en rends grâce à Dieu de tout mon cœur, et certes personne en cette occasion ne doit avoir des sentiments contraires.... Pour moi, si les Danois acquièrent la puissance de me commander impunément, je ne veux plus vivre.... Vous devez donc tous désirer combattre, puisque le combat seul peut vous apporter le repos et la gloire. »

» Après ce discours, chacun se disposa à aller à l'armée, mais non pas à plusieurs, sans verser bien des larmes en quittant leurs amis qui n'étaient pas en état d'y aller comme eux.... Ils s'embrassaient les uns les autres

pour se dire adieu et se séparer pour toujours; et pas un seul ne s'exempta de pleurer.

» Ils vinrent autour de Soissons, et entrèrent dans une large vallée où se fait une fort belle plaine. Là, chacun mit ses troupes en bataille; et le commandement général ayant été donné au comte d'Anjou : « Sus donc, dit-il aux principaux officiers de l'armée, que chacun fasse ranger ses gens sous son enseigne, et sitôt que le signal sera donné, combattez dans votre rang. Où il faudra des lances et des épées, usez-en bien, et n'oubliez pas les beaux faits et les belles actions de nos pères.... »

» Les trompettes et les clairons sonnèrent, et les clameurs de l'une et de l'autre multitude s'élevèrent jusqu'au ciel. Déjà le bouclier choquait le bouclier, la rondache se heurtait contre l'écu, les épées se cassaient comme du verre contre les pertuisanes; et d'autant plus que les troupes danoises et flamandes serraient les nôtres de près, elles se trouvèrent repoussées avec grande vigueur. Mais à force de revenir à la charge, elles entamèrent nos premiers rangs, qui ne pouvaient résister au violent effort de tant de nations qui remplirent l'air de leurs cris, et qui l'obscurcirent par le grand nombre de traits décochés, qui tombaient dru comme la grêle. Le roi qui voyait ces choses en poussa de profonds soupirs, et dit la larme à l'œil : « O Seigneur Dieu! soutenez le courage des Français; » et ajouta à Geoffroy en lui envoyant son étendard par un hérault : « Comte, pressez votre cheval des éperons, et soyez aujourd'hui le bonheur de la France. Souvenez-vous de vos ancêtres, afin que par vos grands services la gloire des Français reste pure de tache et de flétrissure! »

» Geoffroy, s'étant muni du signe de la croix, s'avança courageusement et fit non-seulement tête aux Danois, mais il se jeta dans leurs escadrons pour faire voleter dans leur bouche les lassets de l'étendard du roi, et les épouvanter en quelque sorte par sa grande clameur.

» Les Français ayant repris courage, en voyant les prouesses du comte d'Anjou, se précipitèrent sur les Danois, la dague à la main, et en firent un merveilleux carnage. Le bruit des armes fut grand, et le feu étincelait sur l'armet des guerriers. Les plaies s'aggrandissaient par d'autres plaies, et le champ de bataille fut tout rempli de sang.

» Les Danois, épouvantés de se voir si rudement battus, ployèrent sous les coups, et s'ébranlèrent pour la fuite. Mais ils furent encore chargés si vigoureusement par les Français, qu'il en demeura plus de cinq mille

morts sur la place, avec leurs principaux chefs. Ainsi les Français remportèrent un glorieux trophée, et retournèrent chez eux avec grande joie, emmenant force chevaux, et chargés des dépouilles conquises de leur propre main dans le combat. Ce fut donc une allégresse pour toute la France, dont chacun rendit grâce à Dieu. »

La crainte de sortir des bornes que nous nous sommes imposées dans cet avertissement arrête ici nos citations. Peut-être inspireront-elles à nos lecteurs le désir de connaître le précieux ouvrage dont nous les avons extraites. Un ardent patriotisme et un cœur généreux inspiraient sans doute celui qui, en 1140, élevait ce monument à la gloire de son pays.

A la même époque, un autre moine de Marmoutier, que quelques savants confondent avec l'auteur du *Gesta*, dédiait à Henri Plantagenet l'histoire abrégée de ses aïeux. Cet écrit, remarquable par la clarté et la concision, cache sous quelques louanges de courageux et sévères conseils. Le frère Jean, qui se nomme lui-même le plus petit des moines et la *balayure* des clercs, ose dire à l'orgueilleux monarque qui, d'une parole de colère, fit assassiner Thomas Becket au pied même de l'autel « Nous vous proposons l'exemple de vos devanciers, afin que s'il y a quelque bien vous en rappeliez la mémoire pour vous en entretenir; que s'il y a quelque chose à corriger, vous la corrigiez aussi en vous-même, de peur que cette parole prophétique ne tombe sur vous : *Les impies et les trompeurs ne vivront pas la moitié de leurs jours.* »

A la suite de ce noble passage qui termine son épître dédicatoire, l'auteur nous fait connaître les historiens contemporains où il a puisé son récit. Ce sont Thomas de Loches, Robin, Lebreton, Rodolphe Glaber, Godefroy Béclin et Autier de Compiègne, presque tous moines de Marmoutier comme lui. Malheureusement des ouvrages qu'il cite, il ne nous reste que les chroniques de Glaber; mais il n'en résulte pas moins un fait incontestable, c'est que dans ce couvent célèbre fondé par saint Martin et enrichi par les comtes d'Anjou s'élevait une école historique pleine de dignité et de bonne foi, et dont l'austère langage se mêlait souvent au naïf et poétique récit des événements passés (1).

Une description pastorale des bords de la Loire et de la contrée voisine

(1) Le savant Laurent Bochel nous a conservé plusieurs autres opuscules du moine Jean, qu'il a placés à la suite d'une vie de Grégoire de Tours et dans son Enchiridion.

remplit les premières pages de l'histoire du château et des seigneurs d'Amboise. Ce livre, où l'auteur avait ajouté à son texte le *Gesta* tout entier, paraît à d'Achéri postérieur de quelques années. Peut-être le même historien a-t-il écrit les deux ouvrages. Une grande ressemblance de style et des citations communes sembleraient l'indiquer (1).

Tandis que ces graves enseignements, écrits dans une langue qui n'était plus que celle des cloîtres, parvenaient à la cour d'Henri II, la reine Aliénor introduisait en Anjou, avec le provençal, la gaie science des ménestrels. Héritière de l'amour pour la poésie de son aïeul Guillaume IX, ce prince troubadour dont l'histoire a conservé les poétiques sirventes, elle accompagna en Orient Louis VII, son premier époux. Mais les mœurs austères de ce roi religieux ne s'alliaient pas avec l'inconstance et la légèreté naturelle de son cœur. Enivrée d'hommages à Constantinople et à Antioche, elle se laissa séduire par d'indignes et romanesques amours. Louis VII outragé comme roi et comme époux, fit rompre son mariage pour cause de parenté; et Aliénor, devenue libre, donna sa main au prince assez puissant pour la venger de l'époux qu'elle venait de quitter.

Les chevaliers de France et d'Angleterre avaient chanté la ravissante Aliénor. De tous les points des deux royaumes lui étaient adressés, comme à la reine de beauté, chansons, ballades et rondels. Elle présidait elle-même, sur la frontière de l'Anjou et du Poitou, au Puy-Notre-Dame, « cour pleinière, remplie d'immortelles louanges, aornée de chevaliers et de nobles dames, pour avoir déterminaison sur toutes questions d'amour. » (André, chapelain de la cour de France, *liber de arte amatoria et reprobatione amoris*. Renouard, tom. I.) (2).

(1) L'abbé de Marolles a publié en 1681, à l'âge de plus de 80 ans, une traduction française du *Gesta consulum*, du manuscrit de Foulques-Réchin, de l'Histoire abrégée des comtes d'Anjou par le moine Jean, et de l'Histoire du château d'Amboise. C'est à ce livre, devenu fort rare, que nous avons emprunté nos citations, après les avoir comparées avec le texte latin conservé par d'Achéri. Malgré les nombreuses infidélités reprochées justement à cette traduction, il nous a semblé que son style simple et vieilli n'était pas sans charmes.

(2) L'existence de cours d'amour, permanentes pendant les XIIe et XIIIe siècles, est prouvée d'une manière certaine. Sibille, fille de Foulques V, mariée en 1134 à Thierri, comte de Flandres, en avait fondé dans cette province, et envoyait leurs arrêts aux cours d'amour présidées par Aliénor. Souvent lorsqu'un haut baron invitait les seigneurs du voisinage, la dame châtelaine ouvrait son tribunal, formé à l'imitation des justices seigneuriales. « Une nouvelle carrière était ouverte à ceux qui osaient combattre non plus par les armes, mais

Dans les jours solennels, des troubadours d'un rang illustre combattaient en vers devant elle et discutaient tour-à-tour « par quelles qualités un amant se rend digne de sa dame; comment un chevalier l'emporte sur ses égaux; quelle est la plus grande douleur de perdre une maîtresse par la mort ou l'infidélité. » (Sismondi et Raynouard.)

La chevalerie naissait alors avec sa loyauté, sa franchise, son culte des femmes, de la faiblesse et de l'honneur. Il n'appartenait qu'à la poésie de chanter ces vertus nouvelles, et de donner à l'amour le caractère pur et religieux que le christianisme devait lui conserver. Souvent sans doute, et l'exemple d'Aliénor en est la preuve, les passions humaines se mêlaient à ces généreux sentiments. Le courage, la force ou la beauté n'excluaient pas la licence, et nous en retrouvons de nombreuses traces dans la littérature de cette époque. Mais la harpe du ménestrel ne chantait pas que la beauté matérielle et les éternelles plaintes des amants malheureux. Les victoires des chrétiens sur les Maures, les croisades, où des couronnes étaient le prix de la valeur de simples chevaliers, la conquête de Constantinople par les Francs, l'établissement de la maison d'Anjou sur le trône de Guillaume-le-Conquérant et les sanglantes rivalités des rois de France et d'Angleterre, exaltaient l'imagination des poètes et agrandissaient le cercle de leurs idées. Écho fidèle des sentiments populaires, la poésie les exprimait sous toutes les formes. Les deux grands dialectes qui divisaient la langue nationale en provençal et en wallon se développaient rapidement au souffle de son inspiration. Le français prenait dès-lors sur les langues naissantes de l'Europe cet ascendant qu'il ne devait plus quitter; et si l'on en croit Chaucer, le père de la littérature anglaise, les poèmes des trouvères et des troubadours angevins (1) venus à la suite d'Aliénor et des Plantagenets influèrent puissamment sur la formation de la langue anglaise.

par les vers, et le nom de *tenson* donné à ces combats dramatiques signifie en effet une lutte. » (Sismondi, *littérature provençale.*) André le Chapelain, qui vivait vers 1170, nous a conservé six arrêts d'Aliénor. Il nous apprend aussi que ce fut après de longues et mûres délibérations qu'elle donna sa sanction aux 31 articles du code d'amour.

(1) Chaucer comprend ici sans doute tous les poètes français nés dans les vastes provinces qui obéissaient aux comtes d'Anjou. Ce nom de notre patrie que la gloire de ses princes avait alors rendu si grand, était célèbre presque à l'égal de celui de la France. C'est ainsi qu'en Sicile, pendant plusieurs siècles, le peuple ne connut les Français que sous le nom d'Angevins.

Le plus illustre de ces princes, Richard Cœur-de-Lion, fut surtout cher aux troubadours. Poète royal et invincible chevalier, il réunissait en lui tout l'éclat du moyen-âge, et faisait pardonner la violence de ses passions à force de gloire et de vaillance. Jeune, il avait déclaré une guerre impie à son père; il avait chargé d'impôts ses peuples, et s'était montré frère ingrat, époux infidèle et mauvais roi : mais ses exploits presque fabuleux sous les murs de Jaffa et de Jérusalem l'avaient rendu l'idole de ses compagnons d'armes. Jamais chevalier ne terrassa de sa main un plus grand nombre d'ennemis. Pendant un hiver qu'il passa dans les plaines de Ramla, chaque jour, sur son cheval fauve, il s'élançait presque seul au milieu des Sarrasins, et ne revenait jamais au camp, dit l'historien des croisades, sans chasser devant lui, comme un troupeau de gazelles, un grand nombre de prisonniers, ou sans apporter dix, vingt ou trente têtes tombées sous ses coups. Les chroniques contemporaines le comparent dans l'ardente mêlée, au moissonneur abattant les épis, à la tempête dispersant les navires, au torrent impétueux, au lion rassasié de carnage. En lisant le récit de ses héroïques travaux, on croit avoir dérobé une page à l'épopée antique ou aux poèmes des Amadis et des Roland.

Mais ce fut surtout sa mystérieuse captivité au retour de la croisade qui inspira la muse des troubadours. « Lorsque la nouvelle arriva en Angleterre, un chevalier français, nommé Blondel, jura en lui-même qu'*il querrait son seignor en toute terre tant qu'il l'averrait trové;* et il advint par aventure qu'il vint à passer en Autriche près d'un chastel appartenant au duc Léopold. Blondel, qui s'était *hébergié,* dit à son hôte qui était jeune et gentil chevalier, *bieau sire, y ast-il prisonnier dedans la tor?* Le chevalier lui dit que oui. Blondel alors demeura tout l'hiver, *jouant mult air sur sa vielle,* et cherchant à voir le prisonnier. Or, comme il était en cette pensée au pied de la tour, le roi le vit; et voulant se faire connaître, il chanta une *canson qui ys avoient fait entr'eux deux, car il cantoit très bien.* »

Richard : « Aucune dame ne peut dompter mon cœur, si elle garde faveur pour tous, sans se fixer à un seul. Mieux vault pour moi sa haine, qu'amour partagé. »

Blondel reprit alors :

« Charmante dame, personne ne peut vous voir sans vous aimer. Mais votre cœur froid ne satisfait aucun amour. Force m'est de supporter mon mal, puisque tous souffrent comme moi. »

Blondel ayant ainsi fait entendre au prisonnier royal qu'il l'avait compris, vint vers le châtelain et lui dit : « *Bieau sire, je m'en irai volontiers en mon pays.* » Le chevalier *lui octroya son congié;* et Blondel vint annoncer à toute l'Europe chrétienne qu'il avait retrouvé Richard (1). Après le départ du fidèle troubadour, la poésie charma encore les ennuis de cette longue captivité. Nous empruntons à Sismondi la traduction littérale d'un sirvente mélancolique, où l'illustre prisonnier déplore l'abandon de ses vassaux.

Si prisonnier ne dit point sa raison
Sans un grand trouble et douloureux soupçon,
Pour son confort qu'il fasse une chanson.
J'ai prou d'amis, mais bien pauvre est leur don;
Honte ils auront, si, faute de rançon,
Je suis deux hivers pris.

Qu'ils sachent bien mes hommes, mes barons,
Anglois, Normands, Angevins et Gascons,
Que je n'ai point si pauvres compagnons
Que pour argent n'ouvrisse leurs prisons.
Point ne les veux taxer de trahisons,
Mais suis deux hivers pris.

Pour un captif plus d'ami, de parent;
Plus que ses jours ils épargnent l'argent;
Las ! que je sens me douloir ce tourment !
Et si je meurs dans mon confinement,
Qui sauvera le renom de ma gent ?
Car suis deux hivers pris.

Point au chagrin ne voudrois succomber.
Le roi François peut mes terres brûler,
Fausser la paix qu'il jura de garder ;
Pourtant mon cœur je sens se rassurer,
Si je l'en crois, mes fers vont se briser.
Mais suis deux hivers pris.

(1) Michaud, Histoire des Croisades. *Mill's additional notes of the history of crusades.* Manuscrit 454 de la bibliothèque du roi.

Fiers ennemis dont le cœur est si vain,
Pour guerroyer attendez donc la fin
De mes ennuis, me trouverez enfin,
Dites-le leur, Chaïl et Pensavin,
Chers troubadours, qui me plaignez en vain;
    Car suis deux hivers pris.

On ignore dans quelle langue cette chanson fut primitivement écrite. Les manuscrits qui l'ont conservée nous l'ont donnée avec une foule de variantes en provençal et en wallon. Peut-être Richard la chanta-t-il dans les deux idiomes qui devaient lui être également familiers? Le provençal s'était étendu sous les pas d'Aliénor de la Méditerranée aux rives de la Loire, et la langue d'oil était celle des princes angevins. Par sa position géographique, l'Anjou se trouvait ainsi partagé entre les deux grands dialectes qui divisaient la France. Il me semble intéressant de les comparer dans les vers même de Richard.

Ja nul hom près dira non sa razon
Adreitamen, se come hom doulen non;
Mas per conort pot el faire canson.
Prou ha d'amiez, ma paûre son li don!
Honta y auran se por ma rehezon.
    Souy fach dos hivers prez.

Voici le même couplet en vieux français (manuscrit de Ste-Palaye):

La! nus homs pris ne dira sa raison
Adroitement, se dolantement non,
Mais por effort peut-il faire chançon;
Mout ai amis, mais poure sont li don,
Honte i auront se por ma reançon
    Sui ca dos yvers pris.
        (*Manuscrit de la bibliothèque du roi*
        du fond de Cangé n° 66.)

Un obscur donjon ne devait pas renfermer plus longtemps le héros qui remplissait l'univers de sa renommée. La chrétienté toute entière s'émut aux touchantes plaintes de Richard, plus sensible au déshonneur de ses chevaliers qu'aux douleurs de sa propre captivité. Les lettres que l'amour

maternel inspira à Aliénor (1) arrachèrent des larmes au pape Célestin III. Il réclama avec force la liberté du preux croisé et menaça des foudres de l'église l'empereur et le duc d'Autriche. L'Angleterre, que Richard avait pressurée en partant pour la croisade, vendit jusqu'aux vases sacrés de ses églises pour payer la rançon de son roi. Il lui fut enfin rendu; et le peuple, qui pardonne tout à la gloire, oublia sa cruauté, son ambition et ses violences pour ne chanter que ses malheurs et ses exploits.

Il nous reste à parler d'un autre troubadour d'une illustre famille angevine, Thibaut de Blaison, poète et chevalier croisé, comme tous les ménestrels de son siècle. Eloigné de l'Anjou depuis que les Plantagenets avaient rasé après un long siége le vieux château de ses ayeux, il s'attacha à Philippe-Auguste et au comte de Champagne, et les suivit à la guerre sainte. Trois pièces de Thibaut nous sont parvenues. Nous ne citerons qu'un seul couplet d'une pastourelle dont le dénouement est peu d'accord avec la grâce des premiers vers et la délicatesse d'un chevalier.

L'autr'ier sous un bosc fulhos
Trobiey en ma via
Un pastre mout angoyssos
Chantan, e dizia
Sa chanson : amors,
Ie m'clam delz Lauenzendors
Car la dolors
Qu'a por els m'amia
Mi fay pieyz que'l mia.

L'autre jour le long d'un bois fouillu,
Je trouvai en ma voie
Un pâtre moult angoisseux
Chantant et disant
Sa chanson : amour,
Je me plains des médisants,
Car la douleur
Qu'a par eux mon amie
Me rend plus triste que la mienne.

(*Traduction de Raynouard, tom. II et IV du choix des poësies originales des Troubadours.*)

(1) Voyez dans les actes de Rymer les lettres d'Aliénor et du vénérable Pierre de Blois. (*Bibliothèque des Croisades.*)

Nous bornerons ici les citations des passages empruntés à nos troubadours angevins. Elles suffisent pour prouver que la délicatesse et la grâce embellirent ces essais de poésie provençale. Cette langue élégante, riche et harmonieuse, qui fit pendant plus de trois siècles les délices des cours du midi de l'Europe, disparut de l'Anjou avec la reine Aliénor, comme une belle fleur épanouie sur un sol étranger. Vainement le mariage de Charles d'Anjou avec Béatrix de Provence inspira de nouveaux accents à la harpe des ménestrels. Ce prince parlait français (1) et introduisit à sa cour le roman wallon qu'illustrait la prose de Villehardoin et de Joinville et les poëmes des Trouvères. Abandonnée dès lors pour le français, l'italien et l'espagnol, la muse provençale ne retentit plus à des oreilles dignes de l'entendre. La postérité oublia le nom et les chants de ces troubadours, qui firent jadis la gloire de leur patrie et à qui nous devons la poésie moderne; aujourd'hui, leurs ouvrages relégués dans des manuscrits obscurs, compris par un petit nombre de savants, ne ressemblent plus qu'à ces inscriptions funèbres que la main du temps efface chaque jour sur les tombeaux.

Après le grand siècle des Plantagenets, il se fit en Anjou un long silence. La muse chrétienne, qui chantait les traditions nationales et leur donnait une nouvelle vie, semblait s'être éloignée de notre province. Tandis que la Normandie donnait naissance au livre du Brut (des Bretons), au Rou des Normands (livre de Rollon), à Tristan le Léonois, à Lancelot du Lac, au Saint-Graal; que le poëme d'Alexandre (2), le Titurel, les romans de la Table-Ronde, les Fabliaux et les Grandes Epopées Carlovingiennes atteignaient une immense popularité; que le combat des Trente inspirait à

(1) Dans les manuscrits de Cangé, à la bibliothèque royale, on trouve en langue d'oil une chanson d'amour de Charles d'Anjou. En voici le dernier couplet :

Un seul confort me tient en bon espoir
Et c'est de ce qu'oncques ne la guerpi, (ne l'abandonnai)
Servie l'ai tojours à mon pooir,
N'oncques vers autr' ai pensé fors qu'à li ;
Et à tout ce, me met à non chaloir ;
Et si, sai bien ne l'ai pas deservi.
Si me convient attendre son voloir,
Et attendrai comme loyal ami.
(*Par li quens d'Anjou.* Sismondi.)

(2) Ce poëme en vers de douze syllabes a donné son nom aux vers alexandrins.

un enfant de l'Armorique des chants dignes de Beaumanoir; que la liturgie catholique s'enrichissait d'hymnes immortels; que la Scolastique posait, au milieu de subtilités puériles, les fondements d'une philosophie plus éclairée, et que Guillaume de Lorris et Jean de Meung introduisaient l'allégorie morale dans le roman de la Rose, l'Anjou semblait oublier ses souvenirs littéraires : et c'est à peine si dans un espace de plus de deux siècles nous voyons surnager quelques noms célèbres.

Une histoire de l'abbaye de Saint-Florent de Saumur par Michel, son dix-huitième abbé, le livre des établissements des métiers d'Étienne Boislève (1), ce sévère prévôt des marchands qui mérita l'amitié de saint Louis, les gestes de Guillaume Lemaire que ses contemporains appelèrent le grand évêque, un discours de Mathieu Ménage au concile de Bâle, les statuts du diocèse d'Angers, monument de la piété et de la sagesse de Nicolas Gellant, de Lemaire, de Foulques de Mathefelon, du bienheureux Michel et de leurs successeurs, et une traduction estimée des œuvres de Platon par le cardinal Guillaume Fillastre (2), sont les seuls ouvrages qui nous soient restés.

En vain notre université, veuve des éloquents professeurs qui avaient jeté tant d'éclat sur son berceau, conserva longtemps encore sa réputation première (3). Elle sut former des jurisconsultes et des prélats distingués,

(1) Un jeune homme consacré à Dieu dès son enfance est aujourd'hui le dernier représentant de cette ancienne et vénérable famille.

(2) Ce savant helléniste, d'abord docteur en droit à l'Université d'Angers, puis doyen du chapitre de Rheims, archevêque d'Aix et cardinal, ne dut son élévation qu'à son mérite et à sa science. Il naquit en 1344 à Huillé, près Durtal, petit bourg qui se glorifia plus tard de donner naissance à un Angevin non moins célèbre, le docte Pierre Leloyer, si connu au XVIe siècle par ses recherches sur la langue grecque, son amour pour Homère, son immense et indigeste érudition, les bizarreries de son caractère et le singulier titre d'un de ses ouvrages.

(3) « Je ne puis oublier, dit notre illustre Bodin, le premier des écrivains angevins dont la réputation soit devenue européenne, et à qui Montesquieu n'a pas dédaigné de faire de nombreux emprunts dans son *Esprit des Lois*, je ne puis oublier sans ingratitude envers mon pays le jugement que les anciens ont fait de la ville d'Angers, qui se voit ès lettres patentes du roi Charles-le-Sage, qu'il octroya pour les priviléges de l'université d'Angers, qui est tel qu'il s'ensuit de mot à mot : Quod inter regiones alias regni nostri civitas Andegavensis, veluti fons scientiarum irriguus, viros alti consilii solet ab antiquo propagatione quasi naturali providere. » (*De la République*, livre V.)

Sous Guillaume Lemaire, tous les chanoines de Saint-Maurice professèrent le droit civil et canonique. L'étude de la jurisprudence absorbait alors presque toutes les autres. Parmi

qui occupèrent avec honneur les premières dignités de l'État et de l'Église ; mais les privilèges dont l'entourèrent nos rois et les comtes d'Anjou de la maison de France ne purent rallumer le flambeau de la poésie et des lettres dans la contrée qu'elle avait mission d'éclairer. A la même époque se formèrent les cours d'amour dont les arrêts et les brillantes récompenses enflammaient l'enthousiasme des poètes et donnaient aux mœurs une politesse inconnue. La conquête du royaume de Naples et de la Sicile par Charles d'Anjou, les éternelles et sanglantes guerres qui suivirent ces expéditions lointaines, avaient entraîné en Italie toute la noblesse de la province. En proie aux ravages des Anglais, les deux tiers de la France subissaient leur joug ou celui des Bourguignons. Les temps n'étaient pas aux chansons dans ce siècle de fer. C'était l'épée et non la harpe qui armait les mains des chevaliers.

Vainement un Angevin de race illustre, Geoffroy de la Tour-Landry, essaya de rallumer une antique flamme. *Ses conseils pour maintenir dans le sentier de la vertu les dames et damoiselles* ne brillent point des grâces des chants des troubadours. Aucun charme n'est semé sur ces austères leçons. On voit que le preux chevalier, qui dans sa vieillesse écrivit *le guidon des guerres* pour l'instruction des jeunes pages et varlets, connaissait mieux les hauts faits des batailles et les grands coups d'épée des pas d'armes que la gaie science des ménestrels (1).

les professeurs les plus distingués l'histoire a conservé les noms de Jean Dubois, depuis évêque de Dol, de Guillaume Bonet, évêque de Bayeux, et de Mathieu Ferrant, chancelier de France. Étienne de Bourgueil, archevêque de Tours, Raoul de la Flèche, évêque de Saint-Brieux, Foulques de Mathefelon, évêque d'Angers, Pierre Bertrandi, évêque d'Autun et cardinal, Garnier et Yves de Scépeaux, Gilles Bellemère, évêque d'Avignon et cardinal, Jean Lefèvre, évêque de Chartres, Philippe Blanche et Jean Bernard, l'un et l'autre archevêques de Tours, et Jean Binel, ambassadeur à Venise, avaient tous été professeurs de droit à l'université d'Angers. Il faut cependant que dès le XIIIe siècle elle eût déjà perdu de son éclat, puisque nous voyons le cardinal Jean Cholet fonder en 1283, à l'université de Paris, et non à Angers, le collége des Cholets pour un certain nombre d'habitants de la ville de ce nom.

(1) Le *guidon des guerres*, composé au commencement du XVe siècle, a été imprimé à Paris en 1514. L'austérité de messire Geoffroy était telle qu'il se détournait d'une demi-lieue pour marquer avec de la craie la porte d'un château habité par une dame blâmée de son honneur. « Si vouldroye, ajoute-t-il naïvement, que icelui temps fust revenu ; car je pense qu'il n'en seroit pas tant de blasmée comme il est à présent, où si une dame ou damoiselle qui eut mauvais renom, ne qui fust blasmée en son honneur, se mist avec une bonne dame ou damoi-

Au milieu de cet abandon général il était réservé au prince le plus populaire de son siècle de réveiller par son exemple l'amour des lettres dans notre province. Jouet de la fortune et des hommes, tour-à-tour conquérant, victorieux ou prisonnier, le bon roi René était venu reposer en Anjou sa tête blanchie moins par le temps que par les malheurs. Il se trouvait en paix pour la première fois de sa vie, et pouvait enfin goûter quelques années d'un repos si chèrement acheté. La poésie et les beaux arts avaient adouci la longue captivité de sa jeunesse, lorsqu'enfermé à Dijon dans la tour de Bar, après la bataille de Bulgnéville, il se croyait abandonné de tous ses amis, et peignait, comme un silencieux et éloquent emblème, des *Oublies d'or en la chambre où il tenait prison* (1). Les lettres qu'il avait tant aimées devaient encore consoler ses vieux ans. Il revint à Angers habiter le gothique château, où Iolande d'Aragon, sa pieuse mère, l'avait confié aux soins de la bonne nourrice Tiphaine. Heureux de revoir la capitale de son cher duché, de parcourir cette belle province, berceau de son enfance, et d'y réparer par ses bienfaits les ravages de la guerre, il partagea ses loisirs entre l'administration de ses états, des fêtes chevaleresques, la peinture et les lettres.

Souvent on le voyait dans un bateau de pêcheur descendre la Maine jusqu'au couvent de la Baumette, ou traverser la ville à pied, et se rendre à son cher hermitage de Reculée. C'est dans ces deux retraites, embellies de sa main de peintures et d'ingénieuses allégories, qu'il aimait à deviser familièrement avec les principaux habitants d'Angers, les artistes et les savants attirés à sa cour. C'est là que frappé de la confusion de la législation féodale, il chargea Jean Breslay, sénéchal de Chemillé, et Jean Binel,

selle de bonne renommée, quelle que fust sa condition, les bons chevaliers de leurs droits n'avoient point honte de venir à elle devant tous, et de prendre les bonnes et les mettre au-dessus des blasmées, et leur disoient devant tous : dame, ne vous desplaise, se ceste dame ou damoiselle va devant, car combien qu'elle ne soit pas si noble ou si riche comme vous, elle n'est point blasmée, ainsi est mise au compte des bonnes, et ainsi ne vous en merveillez point. Les dames blasmées se prenoient au nez et recevoient de grants vergoignes. Mais aujourd'hui on porte aussi grant honneur à celles qui sont blasmées et diffamées, comme l'on fait aux bonnes. Mais c'est mal dit, et mal pensé. Car en bonne foy, combien que en leur présence on leur fasse honneur et courtoisie, quand l'on est parti d'elles, l'on s'en bourde. »
(*Champollion Figeac*, citation extraite de la préface du livre des tournoys du roi René.)

(1) *Du Haillan.*

juge ordinaire d'Anjou, d'y porter la lumière et de réunir en un seul corps les coutumes de la province.

Ce précieux recueil, dont l'original se trouve à la cour des comptes de Paris, et qui prouve toute la sollicitude du bon roi pour ses peuples, a servi de base aux grands travaux des Bodin, des Ayrault, des Chopin, des Grimaudet, des Dupineau, des Poquet et des Gourreau, jurisconsultes célèbres qui fixèrent par leurs écrits la législation de l'Anjou du XVIe siècle au XVIIIe (1).

L'amitié la plus tendre unissait René, depuis son enfance, au chevaleresque prisonnier d'Azincourt, le généreux et spirituel Charles d'Orléans. L'un et l'autre, longtemps captifs, avaient puisé dans la poésie des consolations à leur infortune. Rien de plus naïvement délicat que la poétique correspondance de ces deux princes, leurs douces confidences et l'échange de leurs rondels. Parmi ces derniers, nous en citons un au hasard, qui rappelle un gracieux usage de nos pères (2). Le premier vers contient une charmante allusion de René à sa tendre affection pour Isabelle de Lorraine.

Après une seule exceptée
Je vous servirai cette année,
Ma doulce Valentine gente (gentille);
Puis qu'amour veult que m'y contente,
Et que telle est ma destinée.
De moi pour aultre abandonnée
Ne serez, mais si fort aimée
Que devriez bien être contente.

(1) La mort a moissonné une partie de ces familles de magistrature qui illustrèrent notre province. Bodin ne laissa pas d'enfants; les Dupineau n'existent plus; les Gourreau sont près de s'éteindre; les Chopin ont abandonné l'Anjou et trouvé au parlement de Paris une nouvelle illustration; mais les Ayrault, les Poquet et les Grimaudet comptent encore de nombreux rameaux sous les noms de Saint-Thenis, du Tertre, de Livonnière, de Rouveau et de Rochebouet.

(2) Le 11 février, jour de la saint Valentin, le sort désignait aux jeunes chevaliers la belle qu'ils devaient servir pendant l'année entière, en toute loyauté et honneur. Cette coutume, introduite en France par la belle Valentine de Milan, était générale en Angleterre et en Italie longtemps avant le XVe siècle. Un des plus intéressants romans de Walter Scott, *la jolie fille de Perth*, donne à ce sujet de curieux détails.

Après une seule exceptée
Je vous servirai cette année,
Ma doulce Valentine gente.

Or ne soit par vous ordonnée
S'il vous plaist en cette journée,
Va (votre) volonté doulce et plaisante ;
Car à la faire me présente,
Plus que pour dame qui soit née,
Après une seule exceptée.

(*Rondel* 123 *du manuscrit* 2788 *de la Bibliothèque Royale.*)

La noble reine Isabelle ressentait alors les premières atteintes de la maladie qui la conduisait à la tombe. Plein encore d'illusions et d'espérances, René multipliait autour d'elle les délassements et les plaisirs. Il se plut surtout à renouveler ces fêtes chevaleresques qui retraçaient l'image des combats, et qui depuis longues années avaient été interrompues par une sanglante réalité. L'histoire et la poésie de ce siècle nous ont conservé la relation de trois tournois célèbres, où le bon roi invita tous les chevaliers de France « à s'éprouver pour honneur acquerre, s'exerciter aux nobles faits d'armes et faire briller leur courage et expertise aux yeulx de celles qu'ils aymoient le mieulx. »

« Quatre gentilhommes angevins, dit Wulson de la Colombière, entreprirent de garder un pas d'armes entre Razilli et Chinon, sous condition qu'aucune dame ni damoiselle ne passerait par le carrefour où leur dit pas serait dressé, qu'elle ne fût accompagnée de quelque vaillant chevalier ou escuyer, qui serait tenu de rompre deux lances pour l'amour d'elle; que si elles prétendaient passer outre, toutes seules, elles étaient tenues de laisser quelque gage à ces gentilhommes, qui ne les rendraient point qu'elles n'eussent amené un chevalier pour les racheter par la joute.

» Ils avaient fait planter une colonne sur laquelle était représenté un dragon furieux qui gardait les écus armoriés des quatre chevaliers, auxquels ceux qui voulaient combattre étaient tenus de toucher avec le bout de leurs lances. »

Dans le plus beau de la saison
Entre Razilli et Chinon,
Devant la gueule du dragon,
N'alloient dame ni damoiselle
Qui d'armes n'acquistast le don;
Et que nulle joyeuse ou belle
Ne passeroit sans son amy,
Bonne, loyale, sans cautelle,
Par qui joye se renouvelle,
Sans rompre deux lances pour elle
Contre son courtois ennemy (1).

Ce ne fut point par sa magnificence, l'éclat et la richesse de son armure, que brilla René dans ce tournoi. Pleurant encore la mort de sa mère et de son fils et le récent départ pour l'Angleterre de sa chère Marguerite, il descendit dans la lice couvert d'armes noires, avec un écu de sable semé de larmes d'argent, monté sur un cheval noir, caparaçonné de deuil, et toucha de sa lance de même couleur l'écusson des tenants;

Et d'armes fist tant largement
Que le prix on lui envoya.
(Manuscrit déjà cité.)

En faisant ses adieux aux chevaliers de l'emprise du Dragon, René leur donna rendez-vous pour l'année suivante (1448) à sa bonne ville de Saumur, la *gentille et bien assise.* L'invitation du roi d'armes chargé de cette mission est trop curieuse pour ne pas trouver ici sa place. Elle donnera peut-être à nos lecteurs le désir de connaître un des ouvrages les plus intéressants du bon roi, le livre des tournois, d'où elle est littéralement extraite.

Les joutes étaient terminées, et la reine de beauté et des amours avait baillé avec un doux baiser les prix aux vainqueurs. « Par ce jour là ne

(1) Le manuscrit d'où ces vers sont tirés, enrichi de gracieuses miniatures, était dédié au roi Charles VII. Longtemps conservé dans la bibliothèque du chancelier Séguier, il est aujourd'hui égaré ou détruit. Un écusson d'azur, à trois fers de javelot, surmonté au lieu de cimier d'une mitre et d'une crosse, était peint sur la première page. Je pense que l'on peut reconnaître le poète anonyme à ces armes de la maison de la Sayette. Ne serait-ce point un abbé de cette ancienne famille, qui habite encore la partie de l'Anjou voisine de Chinon?

s'étoit fait aultre chose senon les dances comme les jours précédents; et lorsqu'on eut dansé ung petit, et fait venir vin et espices, le roy d'armes montant au chauffaut des ménestrels, fist crier par ung des poursuivants d'armes, qui plus haulte voix avoit, par trois grandes alléneés et trois reposées :

» Or ouez, or ouez :

» Mon très hault et très puissant prince, mon très redoubté seigneur René d'Anjou, roi de Sicile, fait assavoir à tous princes, seigneurs, barons, chevaliers, escuiers de la Marche de l'Isle de France, de la Marche de Champaigne, de Flandres, de Ponthieu, de Vermandois, et d'Artoys, de Normandie, d'Acquitaine et d'Anjou, de Bretaigne et Berry, et aussi de Corbye, et à tous aultres de ce royaulme et de tous les royaulmes chrestions, s'ils ne sont bannis ou ennemys du roi nostre sire, à qui Dieu donne bonne vie, qu'en la bonne ville de Saulmur, après Pâques fleuries, sera un grandesime pardon d'armes et très noble tournoys, frappé de masses de mesure et espées rabatues, en harnoys propres pour ce faire, en timbres, côtes d'armes et housseures de chevaulx armoyés des armes des nobles tournoyeurs, ainsi que de toute ancienneté est de coutume. Et par aventure pourra-t-il advenir que tel jeune chevalier ou escuier par bien y faire y acquerra mercy, grâce ou augmentation d'amour de sa très gente dame et celle maistresse. »

Dès la fin de l'hiver, dans la fertile plaine que domine l'élégant château de Foulques Nerra, René avait fait élever en bois un vaste palais. De magnifiques tapisseries d'Arras, où l'artiste avait magiquement représenté les visions de l'Apocalypse, de riches tentures, des tapis de soie et de velours décoraient les salles, et couvraient les estrades. Ce fut dans ce chastel, qui avait reçu le nom de Joyeuse-Garde, qu'Isabelle et René tinrent cour plénière « en grant joye et magnifique feste, attendant tous ceulx qui vouldroient venir jouster. »

Ils ne tardèrent point à arriver de tous les points de la France. C'étaient
n d'Alençon, surnommé le Bel, Charles de Bourbon, les comtes d'Eu,
ux et de Nevers, du noble sang royal, le brave Ferry de Lorraine,
René, qui remporta le prix du tournoy, Pothon de Xaintrailles,
Dunois, les sires de Montmorency, de Chabannes, d'Harcourt, de
et de la Tour d'Auvergne, le maréchal de Culant et l'amiral de

Sancère, Jacques de Brézé, Jean de Daillon, Louis de Beauvau, Jean de Cossé et cent autres chevaliers et escuiers de haut renom et lignage qui avoient signalé leur valeur en boutant les Anglais hors du royaume de France.

« Les juges diseurs choisis d'un commun assentement et esleus pour la grande fame de preud'hommie, renommée de sens et los de vertus, étoient, dit le poéte anonyme :

Deux chevaliers de très hauts lieux,
Deux escuiers sages, joyeulx,
Prudents, gaillards et non trop vieulx,
Qui largement au temps passé
Ont honneur et sens amassé.

Les limites de cet avertissement ne nous permettent point de faire la description de cette fête guerrière, qui réunit les plus illustres chevaliers de France, pour y rivaliser d'adresse, de magnificence et de courage. Mais nous ne pouvons passer sous silence le poëme de Louis de Beauvau, sénéchal du bon roi, sur le tournoi chevaleresque et pastoral, qui eut lieu le 1er juin 1449, à Tarascon, sous le nom du *pas d'armes de la bergière* (1). Ce poëme en vers de dix syllabes, où un sentiment naturel d'harmonie a croisé souvent les rimes, possède à un haut degré les qualités des poésies de ce siècle, la clarté du récit et la gracieuse naïveté du style et de la pensée. En lisant ces descriptions si fidèles, on croit voir flotter au vent les écharpes et les banderolles, les lances briller au soleil et se briser en éclats, et la douce bergère au son des galoubets donner le signal des joutes aux chevaliers *pastouraux*. Tout l'amour de René pour la vie champêtre se révéla dans ce tournoi, où une simple chaumière remplaça le chastel de Joyeuse-Garde :

La bergière portoit ung vêtement
Qui estoit à son corps mesuré,

(1) Le manuscrit original, conservé à la bibliothèque royale, a été imprimé par Crapelet en 1828, sous les auspices de S. A. R. Madame la duchesse de Berry. Il forme un volume petit in-4° de 24 feuillets de vélin, bien conservé, formant 48 pages d'écriture, et compte 1080 vers.

Et au côté lassié moult gentement,
Et si estoit de damas figuré,
Ung très beau gris, non pas trop obscuré.
Très bien fourré et bordé à l'entour
De menu vair, mais point n'avoit d'atour,
Fors ung gentil chapperon de bourgeoise
De rosée, qui bien, comment qu'il voise,
Lui afferoit au gré de mainte gent.
Et sa holette environ d'une toise
Dont la ferrure estoit de fin argent.
Son barillet d'argent avoit aussi
A son coste pour mouiller sa bouchette,
Sa pannetière elle portoit ainsi
Que les aultres, qui moult estoit doucette:
Moult bien sembloit une gente touzette
A regarder sa manière et son port,
Dont puis on fit maint gracieux rapport.

Les joutes de Tarascon durèrent trois jours, pendant lesquels les chevaliers se signalèrent par de gracieux faits d'armes. Ferry de Lorraine et Louis de Beauvau, *le ditteur de l'emprise*, en remportèrent le prix, un bouquet, un annel et un baiser de la bergère qu'*ils tinrent moult chier*. Dès avant le jour du tournoi, ces deux illustres chevaliers avaient couru l'un contre l'autre, et pour l'amour de leurs dames *fait choses jolicttes*. Des fêtes splendides terminèrent ce pas d'armes. Mais lorsqu'il fallut se séparer,

Maint doulx regret et gracieux soupir
Là veissiez de ces doulx cueurs saillir
Quand il failloit telle joye guerpir
Et delaissier, dont je vy tressaillir
Une à qui cuida le cuer faillir
Au dire adieu de grant doulour et d'ire.
Pardonnez-moy, s'il y a que redire
Sur ce livret, lequel je vous envoye,
Meilleur l'avoir se meilleur je l'avoye.
Mon hault seigneur, je suis petit dicteur;
Mais je l'ay fait, ainsi que je savoye,
A l'aide d'ung le mien serviteur.

La mort inattendue de Marie de Bourbon, belle-fille du bon roi, vint

interrompre ces fêtes (1). René rêvait alors la résurrection de la chevalerie; mais il voulait lui donner un autre mobile que le prix obtenu dans la lice d'un tournoi. La religion et l'honneur exaltaient cette âme pieuse et tendre; il savait que l'or ne paie point dans notre France le sang versé pour le pays. Sous l'inspiration de cette grande pensée, il créa, le 11 août 1448, l'ordre d'Anjou, dont la décoration, représentant un croissant d'or avec la devise, *Loz en croissant*, apprenait au plus preux chevalier « que tous les nobles cueurs doivent de jour en jour accroistre et augmenter leur bien faire, tant en courtoisie et débonnaireté, que en vaillance et glorieux faicts d'armes. » (Bourdigné.)

Nous citerons ici quelques fragments des statuts de l'Ordre, écrits en latin de la main de René, et traduits par Claude Ménard. Aucune page, excepté celles de l'évangile, ne renferme peut-être plus nobles enseignements que ce code de fraternité d'armes.

« Premièrement nul ne pourra estre reçu, ni porter le dict Ordre, sinon que sa personne soit sans vilain cas de reproche. »

» Si un des chevaliers ou escuyers estoit prins en la guerre des infidèles, ou au service de son souverain seigneur et mis par ses ennemis à si griefve rançon qu'il ne pust payer sans vendre et aliéner ses possessions, en ce cas chacun des dits chevaliers sera tenu de lui ayder, suivant sa possibilité et discrétion. »

» Se ils laissent en mourant leurs femmes, petits enfants mineurs sans fortune ne pouvant soubtenir leur estat par quelque piteuse fortune à eulx advenue, et non point par leur défault, en iceluy cas, chascun d'iceulx chevaliers sera tenu de faire son debvoir, suivant son pouvoir, puissance et fraternelle charité. »

» Aussi se advenoit que aulcun d'iceulx chevaliers fust en quelque prison, ou malade en lointain pays et hors de sa maison, et que un d'iceulx, ou plusieurs, passant à dix lieues du lieu où il seroit et le sceust au certayn, il sera tenu de le aller veoir en lui offrant de ses biens, comme un frère doit à un aultre..... »

(1) Qu'est devenue Madame de Calabre,
De Bourbon fille, duchesse tant louée;
La mort l'a mise, aussi froide que marbre,
En un cercueil!

» Les chevaliers promettent de ne médire des dames, de quelque estat qu'elles soient, pour chose qui doibve advenir; ils jurent par leur part du paradis et la rédemption de leur âme, par leur baptême et sur leur honneur, d'estre pieux, d'aimer tous les aultres chevaliers, de défendre leur honneur, de cacher leurs fautes, vergogne ou deshonneur, mais de les en avertir: de ne porter les armes que pour leur légitime souverain, de soutenir le droit des pauvres femmes, veuves et orphelins, d'avoir toujours pitié et compassion du pauvre peuple commun, d'être en faicts, en dicts, en paroles, doux, courtois envers chacun; enfin de faire en sorte *que leur los et fame, louange et renommée puisse être en croissant de toujours bien en mieux; soyent certains que les bienfaits et prouesses qui par la preudhommie de leur corps auront été faicts jusqu'à leur trépas estre escripts au livre des cronicques de l'Ordre pour perpétuelle mémoire.* »

Les nouveaux chevaliers ne tardèrent pas à justifier leur devise. La trève conclue entre la France et l'Angleterre venait d'être rompue, et Charles VII avait appelé aux armes toute la noblesse de son royaume. A ce cri de guerre répété d'un bout de la France à l'autre, René accourut se ranger sous la bannière royale.

En ce temps le roi de Sicile,
Avec cent lances et ses archiers,
En compagnie belle et gentille,
Vint au roi de France à Louviers.

(Martial d'Auvergne, *Vigiles de Charles VII*).

Il le suivit dans cette glorieuse campagne, où la Normandie et la Guienne furent de nouveau conquises et les Anglais expulsés du royaume. La santé de la reine Isabelle le rappela en Anjou. Depuis longues années une maladie de langueur consumait cette vertueuse princesse. Retirée au château d'Angers, loin des fêtes et du bruit des armes, elle ne s'occupait plus que de l'éducation de ses petits enfants et d'œuvres de miséricorde et de piété. La mort vint l'y trouver, douce, calme et résignée, ne pensant au milieu de ses souffrances qu'à consoler son époux et sa famille (1453). Nous emprunterons ici, à notre naïf historien, son touchant récit de la douleur de René.

« De la perte de sa loyalle compaigne fut le noble roy de Sicille si actaint

de dueil, qu'il en cuyda bien mourir, ne jamais tant comme il fut en vie n'oublia l'amour qu'il avoit à elle. Et ung jour comme ses privez lui remonstroient, le cuydans consoler, qu'il falloit qu'il entreoubliast son dueil et prist réconfort, le bon seigneur en plorant les mena en son cabinet, et leur monstra une paincture que luy mesmes avoit faicte, qui estoit ung arc turquoys duquel la corde estoit brisée, et au dessoubz d'icelluy estoit escript ce proverbe itallien : *Arco perlentare plaga non sana;* puis leur dist : « Mes amys, ceste paincture fait responce à tous vos argumens. Car ainsi que pour destendre ung arc ou en briser et rompre la corde, la playe qu'il a faicte de la sagette qu'il a tirée n'en est de rien plus tost guarie; aussi pourtant si la vie de ma chère espouse est par mort brisée, plus tost n'est pas guarie la playe de loyalle amour dont elle vivante navra mon cueur. »

» Ainsi respondit le débonnaire prince, et fut en cest estat longtemps qu'il ne vouloit recevoir aucune consolation. Car cependant qu'elle vivoit il portoit des chaufferettes pleines de feu, au bas desquelles estoit escript : *d'ardent désir.* Et faisoit mettre auprès ung chapelet de patenostres au millieu duquel estoit escript : *dévot luy suis.* Et interpretoient et vouloient dire plusieurs qu'il portoit telles devises pour quelques dames en amours; mais saulve leur révérence. Car tant que la bonne princesse son espouse fut en vie, il ne porta devises que pour l'amour d'elle, et jamais en aultre ne mist son cueur. »

Livré à une tristesse profonde, René se plut à multiplier ces emblêmes de sa douleur. On les retrouve surtout dans les gracieuses peintures des livres de prières qui lui ont appartenu. Ils ornaient en Anjou tous les lieux qu'il avait le plus aimés, le manoir de Reculée, la Baumette, la chapelle du bienheureux Bernardin, son confesseur, dans l'église des Cordeliers, le château de Baugé et Saint-Pierre de Saumur (1). Après la mort préma-

(1) Un article du testament du roi René porte que tous les ouvrages, édifices et peintures commencés ou commandés en aucune église, comme à Saint-Pierre de Saumur, Saint-Bernardin, et à la sépulture de Saint-Maurice, soient achevés par ses héritiers.

Gilbert et Adam Wandeland et Siméon Haieneufve, de Châteaugontier, que Geoffroy de Bourges compare à Albert Durer, furent les principaux peintres employés à la cour de ce bon prince. Il laissa lui-même un grand nombre de tableaux et de miniatures qui le mettent au rang des premiers peintres de son siècle.

turée de ses enfants, sur le déclin de sa vie, il ajouta une souche d'or, d'où partait un seul rejeton. Hélas! il ne tarda pas à être aussi brisé.

Tandis que sa fille bien-aimée, l'illustre Marguerite, frappait d'admiration l'Europe entière par son génie, son courage, son dévouement maternel et ses malheurs, le héros de sa race, Jean d'Anjou, mourait à Barcelone, au milieu de ses triomphes et des larmes de tout un peuple qui, dans son enthousiasme, l'avait salué roi d'Aragon (1470). C'était à ce prince, un des plus grands capitaines de son siècle, que René écrivait peu de jours auparavant : « Il me sera mieulx séant ne parler plus tant de vos haultes et tant héroiques qualités, de peur que nous ne semblions nous vanter nous mesmes, en parlant de vous qui êtes nostre premier né, nostre propre chair et nourriture (1). »

A toutes les époques de sa vie, René avait cherché dans la peinture des consolations à ses douleurs. Captif dans la tour de Bar, il avait orné de portraits les vitraux de sa prison; à la mort d'Isabelle de Lorraine, nous le voyons choisir de mélancoliques allégories pour exprimer les sentiments de son âme. Dans sa vieillesse, il retrace l'image de la mort comme l'emblème du néant de toutes les grandeurs humaines, et exprime sous toutes les formes sa tendre piété pour la mère de Dieu.

« Ce bon et dévost prince, dit Champier, qui aymoit les arts et les sciences se délectoit fort en sculpture. » La gravure, l'architecture et les médailles, la musique, l'imprimerie encore au berceau, l'agriculture et l'industrie, tous les arts utiles dûrent à sa protection éclairée une partie de leurs progrès.

(1) Jean d'Anjou, à l'exemple de son père, cultiva les lettres et la poésie. Il nous reste de lui quatre rondels imprimés dans une édition de l'*Amant vert*, poème de Jean Lemaire, et conservés aussi dans le manuscrit des poésies de Charles d'Orléans. Jean d'Anjou avait eu pour gouverneur Antoine de la Salle, vertueux et vaillant chevalier, auteur de l'admirable roman de *Jehan de Saintré*, qu'il dedia à son royal élève. Il composa aussi une *Chronique de Flandres* et un ouvrage de morale intitule *La Salade*, « parce que en la salade se met plusieurs bonnes herbes. » C'est un precieux recueil de maximes que les rois et les princes ne pourraient trop méditer.

« Il n'est pas au Seigneur peu de chose que l'amour de ses subjects... Que ceulx qui sont élevés en haulte estat n'ont rien plus besoin qu'on leur die la vérité.... Prince sans miséricorde est comme ung corps qui peu dure et trepasse comme vent...... La paix est la lumière de Dieu... Nous sommes tous frères venus d'un cep, donc nous devons l'ung de l'autre avoir mercy. »

Mais ce n'est point au prince luttant contre l'adversité et ne pensant au milieu de tant d'afflictions qu'au bonheur de ses peuples que nous devons ici tresser une couronne; c'est au roi protecteur des lettres, au dernier, au plus illustre des ménestrels.

Le temps, en rendant moins amère la douleur que René avait éprouvée à la mort d'Isabelle, n'avait pu combler le vide immense de son cœur. « Comme il continuoit un dueil bien que jà feussent deux ans passez, les barons des pays d'Anjou, du Meine et de Provence tant le pressèrent de prières qu'il leur accorda de s'y marier, par ainsi que ils lui trouvassent quelque vertueuse et noble pucelle qui fust à son gré, dont les barons humblement le mercyèrent, luy promettant de brief luy en trouver une, espérant par ce le tirer de la mélencolie qui le tuoit, car ils veoient bien qu'il ne povoit plus guères vivre ainsi. » (Bourdigné.) Leur choix tomba sur Jeanne de Laval, que sa beauté avait fait nommer, à quinze ans, reine des tournois de Saumur et de Tarascon. Le 10 septembre 1455 le cardinal de Foix bénit cette nouvelle union dans l'église de Saint-Nicolas d'Angers; et le jour même les deux époux firent leur entrée dans leur bonne ville, qui les reçut en *grant joye et liesse.* Mais le constant attachement que René porta à la belle Jeanne ne lui fit point oublier le souvenir d'Isabelle. Comme aux jours de sa jeunesse, les fêtes et les plaisirs n'embellirent plus sa cour. L'étude, la poésie, des occupations graves et les exercices d'une tendre piété les remplacèrent. C'est aux sentiments qu'ils inspirèrent que nous devons l'ouvrage en prose et en vers que René composa peu après son mariage, sous le titre de *Mortifiement de vaine plaisance.* Ce traité, dédié par son royal auteur à Jean Bernard, archevêque de Tours, est un dialogue mistique entre l'âme embrâsée de l'amour divin et le cœur épris des vanités mondaines, une allégorie morale dont le but est de prouver qu'il n'y a de repos qu'en Dieu, que les peines et les douleurs de la terre doivent nous élever à lui.

Tous les vices personnifiés, l'envie, la présomption, la convoitise et la vaine plaisance se sont emparés de ce pauvre cœur et le retiennent captif dans le plus dur esclavage. Il est menacé d'y mourir, lorsqu'il est délivré par la crainte de Dieu, la foi, l'espérance et la grâce divine. Attaché à la croix, purifié par le sang du Sauveur, il est alors présenté à l'âme pieuse qui, dans son enthousiasme, adresse au ciel un saint cantique.

L'âme en compagnie du cœur commence alors son pèlerinage. Mais sans

cesse tentée par ce dernier, vainement elle prie Dieu avec larmes de lui donner la force de ne plus faillir : « ses inclinations tant frèles, tant passives, tant souffreteuses la font souvent tresbucher. »

Ah! cœur périlleux! s'écrie-t-elle plorant très piteusement :

> Qu'avoir tu dois sans cesser en mémoire
> De la douleur, passion et souffrance
> Que mon Saulveur en doulce patience
> Voulut souffrir, pour me mettre en sa gloire!
> Que songes-tu? Requiers luy pardonnance,
> Et te repens. . . . .

Touchées de pitié, la divine justice et la contrition viennent au secours de nos deux voyageurs. Un discours sur le vrai bonheur, rempli de la plus haute philosophie chrétienne, semble faire sur eux une salutaire impression (1). La crainte de Dieu et la contrition ont sauvé la pauvre âme. Elles se réjouissent sur le rapport « que fera le bon ange qui en a la garde et la custode : vous savez, se disent-elles, ce qu'est à Dieu l'amendement du pécheur, quelle grande contenteresse il en a, quelle consolation c'est à toute la court du paradis, et quelle feste en démènent les anges. » Une gracieuse

(1) La vraie et parfaite bienheureté n'est pas vrayement à mener vie pompeuse, ne estre victorieux en armées, ne se trouver en haultes dominacions, ne avoir prééminences royales, ne en multitude de suite et accompaignement de gens, ne avoir richesses infinies en amitiés de fertiles pays, ne à posséder plaisants manoirs et somptueux palais, ne seigneuries, forts chasteaux et plaisantes cités, ne en habondance d'autres biens, comme pierreries, joyaulx et telles choses dont il se treuve peu, ne en belle stature de membres, en vigueur de corps, en beaulté de personne, ne en exquise eloquence.

Haultes dominacions et prééminences sont merveilleusement enviées; et ceulx-là qui pardevant font la bonne chière, forgent par derrière choses contraires, et d'un costé l'en-dorment lui donnent à entendre qu'il a beaucoup d'amis, et de l'autre veillent pour regarder le poinct et l'heure qu'il sera temps de le faire tresbucher.

Grant suite et accompaignement de gens sont souvent cause de très désordonnées et deshonnestes dissolutions et infinis inconvénients.

Richesses infinies ne peuvent à male peine estre amassées sans grandes extorsions et inhumaines rapines.

L'aise de plaisants manoirs, somptueux palais, font souvent oublier Dieu; et ceulx qui vivent sans se souvenir de lui, Dieu, à leur mort, n'aura souvenance d'eulx.

Quant aux aultres vertus du corps, cela est aujourd'hui fleur odorante, et demain, par adventure, foin desséché et corrompu.

comparaison de l'amour de Dieu à un bel et bruyant ruisselet « qui, par les lieux où il passe, prend un doulx son, et abreuve la prée à l'entour. » Trois paraboles contées par crainte de Dieu (1) et une affectueuse demande de prières au vieil archevêque *de son cueur ami* terminent cet ouvrage, où la piété et l'imagination du bon roi couvrent les défauts de goût qui doivent être attribués moins à lui qu'à l'époque où il vivait.

Le prodigieux succès dont jouissait depuis deux siècles le roman de la *Rose* avait mis à la mode toutes les fictions poétiques du même genre. Les poëmes allégoriques avaient remplacé les romans de chevalerie, et la littérature française s'était enrichie des nombreuses imitations des successeurs de Guillaume de Lorris et de Jean Clopinel. A l'exemple des grands poètes de la Grèce et de Rome, qui avaient divinisé la nature entière, les poètes de cette époque du moyen-âge animèrent le monde moral. Le crime et la vertu, les qualités les plus abstraites reçurent une âme et un corps, comme aux siècles du paganisme les dieux de l'Olympe. Ils peuplèrent ce nouveau champ ouvert à tous les caprices de l'imagination d'une foule de personnages symboliques, introduits tour à tour sur la scène. Il fallait à coup sûr un grand art de narration ou un but moral bien élevé pour que l'intérêt se soutînt au milieu de ces visions éternelles, et nous avons peine à nous expliquer aujourd'hui l'enthousiasme de nos aïeux. Mais à cette époque où l'imprimerie n'avait point encore multiplié les chefs-d'œuvre de l'esprit humain, où quelques manuscrits formaient tout l'héritage littéraire d'une famille, un livre était chose précieuse qui se transmettait d'une génération à l'autre. Lu, analysé sans cesse, plus il était obscur, plus son but restait voilé de nuages mystérieux, et plus il intéressait comme ouvrage d'esprit ou conception philosophique, et donnait lieu à de savants commentaires. Souvent son étude remplissait tous les loisirs de la vie. Le vieux chevalier

(1) Jean Bernard, d'abord professeur en droit à l'Université d'Angers, conseiller au parlement, doyen du chapitre d'Angers et archevêque de Tours, avait pour frère Étienne Bernard, argentier de Louis II, roi de Sicile, et de sa fille Marie, épouse du roi Charles VII. Ce prince le nomma son conseiller, et lui permit de prendre pendant sa vie les armes d'azur à la fleur de lys d'or. Leur neveu, Guy Bernard, évêque de Langres, fut ambassadeur à Rome. Ils appartenaient tous les trois à l'ancienne famille municipale de ce nom, dont les nombreux rameaux se sont conservés en Anjou, en Poitou et en Bretagne, sous les noms de Bernard de la Roche, Bernard de Danne, de Gautret, du Port, de Courville, de la Frégeolière, de la Fosse, de Gatinais, de la Husseaudière et de Marigny. De cette dernière branche étaient le vice-amiral et le brave et infortuné général vendéen.

que sa vieillesse éloignait des combats l'expliquait à ses petits enfants, et y cherchait des exemples de vertu et d'honneur; la jeune châtelaine, des leçons d'amour; le clerc pieux et lettré, les divines allégories du cantique des cantiques, où il reconnaissait la peinture de la grâce, les joies du ciel et tous les mystères de la religion chrétienne.

Quoique le poëme *de la très doulce Mercy au Cueur d'amour épris* porte la date de 1457, il est à croire que René employa plusieurs années à le composer et à l'orner des ravissantes peintures que l'on admire dans le manuscrit original. Cet ouvrage, où le bon roi a voulu conter l'histoire et les infortunes de deux fidèles amants, est le récit d'un songe, comme le roman de la Rose.

Le *Cueur*, près de partir pour conquérir *doulce Mercy*, demande ses armes à son page *Vif désir;* puis, monté sur son bon et fidèle destrier, il jure qu'il ne s'arrêtera « en lieu ferme que par proesse il n'ait conquis sa très gente dame, ou se non, sans faulte il mourroit en la peine. »

Chevauchant alors par maint pays avec son enjoué compagnon, il découvre une riante vallée. Une colonne de marbre s'élève près de lui; il s'en approche, et lit ces vers charmants :

O vous tous, cueurs gentilz et gracieulx,
Qui conquérir voulez, pour valoir mieulx,
Du dieu d'amour de votre dame aussi
Doulce grace et curieuse mercy :
N'ayez en vous changement de pensée,
Pour délaisser vos premières amours;
Soyez loyaulx sans varier toujours,
Pitié pour vous ne sera lassée.

C'est la douce *Espérance* qui a tracé cette inscription : elle arrête notre chevalier à quelques pas de là, et lui prodigue ses conseils. Le *Cueur*, après lui avoir exprimé sa reconnaissance, continue sa route « par vallées et montagnes, forestz et bois. »

Nous ne suivrons point notre héros dans le cours de ses longues et périlleuses aventures. Il nous suffira de dire qu'aux siècles des Amadis et des Roland, jamais paladin, pour un sourire de sa dame, ne donna plus grands coups d'épée, ne brisa plus de lances et ne reçut plus de horions de la part

des méchants enchanteurs. L'allégorie disparaît devant ces brillantes descriptions où se joue l'inépuisable imagination du bon roi. *Cueur d'amour* est devenu un véritable chevalier errant à la manière des compagnons du roi Artus; et l'on reconnaît toute la malice et la gaieté française dans les piquantes réflexions de son jeune page.

Quelques citations, bien mieux qu'une analyse froide et décolorée, et d'ailleurs hors de place dans cet avertissement, feront connaître le poétique roman, œuvre chérie du bon roi.

Nos deux chevaliers, après avoir entendu la messe du Saint-Esprit, dite par un pieux ermite, et guidés toujours par les conseils de l'*Espérance*, qui s'est de nouveau évanouie à leurs yeux comme une blanche vapeur du matin, aperçoivent, près le rivage d'une mer calme et tranquille, une nacelle où la vague berce mollement deux jeunes filles endormies. *Fiance* et *Attente*, c'étaient leurs nom, consentent courtoisement à les conduire à l'île d'Amour. Mais avant de tenter cette navigation périlleuse, « elles montent au plus haut du rochier pour regarder le tems, et veoir s'il estoit bon pour faire voyage. Si virent lors l'air nect et pur, sans vent et sans nuée, et le jour gaignoit la nuict, esclardissant par façon que la lune n'avoit clarté que peust le cler jour surmonter; et jà les oiselets s'appeloient l'ung l'aultre : la mer estoit coye et sereine, et ne bruyoit en façon nulle ne que fist ung estang, les mouettes aussi commençoient à voler pardessus la marine, et d'aultres s'y trottoient sur le sablon menu, le jour tant s'esforça qu'il envoya couchier la lune et les estoylles, si que plus nulles au ciel n'apparoissoient. »

Après une heureuse traversée, la flottille jette l'ancre non loin de l'île d'Amour. A la vue de cette terre merveilleuse « ils furent tous si surpris et esbahis qu'ils ne sçavoient où ils estoient. Il ne sembloit pas que ce fut chose terrienne, mais célestiale; car l'église estoit bâtie sur une roche de diamant fin, et les murs de marbre et de jaspe. Elle estoit couverte de lames de fin argent, gentiment esmaillé d'estoilles d'azur. »

La description de ce lieu célèbre remplit un grand nombre de pages dans le poëme de René. Les héros de l'histoire sainte et de l'épopée antique, les demi-dieux de la fable, les empereurs romains, les chevaliers de la table ronde et les princes de son temps sont tour à tour évoqués de la tombe et représentés avec leurs écus blasonnés. Le bon roi consacre des vers à leur mémoire, et décrit ensuite le départ du chevalier pour le *chastel de plaisance*, séjour favori du dieu d'amour. « Il était de façon telle comme celui

de Saulmur, mais si resplendissant de rubis, d'émeraudes et de topazes, que les yeux ne pouvoient en supporter l'éclat. Les toiles de fin or émaillé portoient pour devise : *Aux cueurs volages.* » La porte était d'agathe et de chalcédoine ; des escarboucles couronnaient les tours, et de brillants saphyrs remplaçaient les blancs tuffeaux de la Loire. Tous les trésors de la plus ingénieuse imagination sont prodigués dans ce récit, digne de la sultane Schéérazade.

Le bon chevalier est enfin introduit « dans la maistre salle, là où *Amour* estoit richement vestu d'habits royaulx, et s'esbattoit tenant ung arc en la main, et tiroit sagettes et moult flèches par la fenestre de la salle à la volée hors ; et pas ne lui challoit sur qui elles cheussent. » *Cueur,* un genou en terre, lui présente sa requête ; et le dieu, après avoir pris l'avis de sa mère et de ses barons qui parlent tour à tour *suivant leur conscience,* le retient pour serviteur et « lui baille congié de conquérir sa dame. »

Les paladins vont alors « ouyr la messe et s'éloignent de ce tant beau chastel » pleins d'espérance et de joie. Ils arrivent au manoir où le farouche *Dangier* dérobait *Doulce mercy* à tous les yeux. Ils pénètrent auprès d'elle ; mais en la voyant « tant belle et tant doulce que c'estoit une droite chose angélique » le pauvre *Cueur* est si éperdu qu'il ne sait que mot dire. Il faut que humble *Requeste* lui serve d'interprète jusqu'à ce qu'il reprenne ses sens « et conte sa raison de son mieulx. »

Madame, je ne vous sai dire
Le très grant mal et le martyre,
Le très grant mal et le tourment
Que j'ai pour vous incessament :
Car tant me suis à vous soumis,
Que jusqu'à la mort suis remis,
Pour la vostre très grant beauté
Que servir veulx en loyauté.

Doulce mercy, touchée de tant de dévouement, répond, en devenant « ung petit plus vermeille » :

Cueurs, décevants estes et faulx,
Ou très parfaitement lòyaulx :
Mais il semble à vostre parler
Que vous ne vueillez mal penser ;

Si c'est pour ma déception,
Dieu vous en donne pugnition.
Quant à moi, plus n'estirverai,
Mais de bon cueur vous retiendrai
Pour amy et pour serviteur,
Mais que ce soit en tout honneur.
Maintenant vous me promettez
Que loyaulment me servirez,
Et que tant que vivrez journée
Par vous ne seray oubliée.

A ces charmantes paroles, *Cueur* ose, en tremblant, demander un baiser à sa dame; mais attaqué soudain par ses féroces geôliers, il saisit sa bonne épée « et par sa proesse les descendit bientost.

» Lors, le chevalier fust trouver *Doulce mercy* qui, effrayée, en estoit ung petit devenue pâle, qui bien et doulcement lui séoit sur sa couleur qui estoit vermeille et fresche comme la belle rose de may. » Plein de respect et de tendresse, il lui persuade de l'accompagner au chastel du dieu d'amour pour y voir bénir de plus doux nœuds. Hélas! de cruels périls les attendaient dans ce voyage.

A peine les heureux amants avaient-ils chevauché quelques lieues, qu'ils tombent dans une nouvelle embuscade. *Dangier* et *Mallebouche* sont à la tête des assaillants : ils fondent sur l'escorte du chevalier et sèment la mort et l'épouvante. « *Cueur*, voyant ainsi ses gens descoppez et malmettre, commença à despartir cops à dextre et à senestre, et à copper bras et jambes, et mettre gens à mort. » La victoire allait peut-être couronner tant de vaillance, lorsque ses perfides ennemis se réunissent tous contre lui, et l'accablent sous le nombre. Seul, abandonné des siens, et couvert de blessures, il tombe, après une héroïque défense, sur la terre teinte de son sang.

Longtemps il parut mort; mais à la nuit close, *Pitié* « qui s'estoit cachée derrière ung buisson » s'approcha de lui pour voir s'il respirait encore. Ses tendres soins le rappelèrent à la vie; mais quand il apprit que « sa *Doulce mercy* estoit de nouveau captive » aucune parole ne put calmer sa douleur. Livré au plus sombre désespoir, il regrette mille fois la mort et supplie qu'on le conduise « à l'hospital d'amours, car là vouloit finir le ramenant de ses jours, en prières et en oraisons. *Pitié* le feist ainsi que *Cueur* le lui requist. »

Ici finissent les aventures de l'infortuné damoisel. René, dont les affections avaient tant de fois été brisées, n'a pas voulu qu'un rayon de bonheur éclairât le dénouement. Son songe était fini.

A doncques d'angoisse et de deuil
Que mon cueur avoit, ouvris l'œil,
En tres sault je m'esveillay....
Dont le matin quant me levay,
Le papier pris et escript j'ay
Mon songe au plus près que j'ay sceu,
En priant à tous, s'il est leu
En quelque bonne compaignie,
Que on excuse ma folie,
Car le mal d'amour si est cieulx (tel)
Qu'il n'espargne jeune et vieulx,
Lequel faict mainte fois souvent,
Songier en dormant et veillant,
Quand bien à son gré on n'a pas
Allégement des estroits laz :
En quoy amour tient maint de rire ;
Si m'en vueil taire sans mot dire,
Fors que ce livre cy fust faict
Mil quatre cent cinquante sept.

Soixante-dix miniatures de la plus parfaite conservation enrichissent le manuscrit original de ce curieux ouvrage. Dessinées avec un soin et une délicatesse extrêmes, elles sont la preuve du prix que René y attachait. Sans doute il est facile aujourd'hui de sourire en lisant ces pages devenues si étrangères à nos idées et à nos mœurs. Mais si le lecteur considère le siècle où vivait René, sans autre guide littéraire que le roman de la Rose et les épopées chevaleresques, s'il compare ces poétiques fictions aux ouvrages de la même époque, s'il est sensible à la naïveté répandue sur ces charmantes descriptions, où jamais la morale ne rougit de la licence de l'expression ni de la pensée; alors, et comme involontairement, il se prendra d'amour pour cet excellent prince, il lui rendra la justice qu'il a trouvée dans le cœur de ses peuples, et recherchera dans ses écrits ce qu'il n'est pas au pouvoir du temps d'effacer, la grâce, le naturel et l'inépuisable bonté de son âme.

Un poème où ces qualités ont répandu un intérêt plein de charmes, est la ravissante pastorale de Regnault et Jeanneton, ou les amours du berger et de la bergère. Sous cette riante peinture de la vie champêtre, Jeanne de Laval dut reconnaître facilement la tendresse que lui avait vouée son royal époux. On sait que la tradition nous les représente tous les deux fuyant le tumulte des villes et de la cour, et gardant eux-mêmes leurs troupeaux au milieu des fertiles prairies qui bordent la Durance (1). C'est peut-être à l'ombre de ses saules que René s'inspira de la première pensée de cette gracieuse idylle.

Le temps a laissé son manteau
De vent, de froidure et de pluie,
Il s'est vestu de brouderie,
De soleil luiyant, cler et beau.
(*Poésies de Charles d'Orléans.*)

De jeunes villageoises jouent dans les prairies parfumées de violettes, leurs bergers leur offrent des nids enlevés à la cime des arbres, sur les coteaux les laboureurs tracent en chantant leurs sillons, les oiselets font retentir le bocage de douces chansonnettes qu'accompagne le murmure du ruisseau voisin. Dans son onde limpide le gardon et la truite dorée fuient devant le martin-pêcheur. Tout dans ce tableau est embaumé de fraîcheur, de paix et d'innocence. Un pèlerin qui d'aventure traverse la vallée pour prier à deux genoux Notre-Dame de Bon-Secours, s'arrête non loin d'un berger et d'une bergère qui partageaient un frugal repas : les oiseaux chantaient sur leurs têtes.

(1) J'ay ung roy de Cecile
Veu devenir bergier,
Et sa femme gentille
De ce propre mestier,
Portant la pannetière
La boulette et chapeau,
Losgeant sur la bruyère
Auprès de leur troupeau.
(Georges Chastelain, auteur contemporain.)

. . . .
Mais guères après ne tarda,
Une turtre (tourterelle) par là vola,
Qui sur le sion se posa,
    Loin de la souche;
Laquelle ne fist du farouche
Ainçoys très doulcement s'approuche
    Du creux de l'arbre,
    Et en sa bouche
    Portoit entier
Ung grain de rouge groseiller.
    Et pour abrégier
    Son nid y fist;
Et puis mondainement se prist
A chanter hault, si que l'ouist
Son per, afin que là venist,
    Et chanta tant,
Que son per au crier l'entend,
Dont ne tarda que voletant
Le vis venir droict et balant,
    Faisant grant feste,
Et s'assist dessus la branchette
En haussant le coul et la teste,
Regardant où son amyette
   Pour lors estoit,
Qui dedans le creux se tenoit.
Et son beau petit nid faisoit,
Et avec le bec l'agençoit
    Bien gentement.....
Mais tost après et vertement
La pastoure subitement
Met sa vue, ne sçais comment,
    Tout droict vers eulx;
Et quand les vist ainsi tous deulx
Faire ceste chière, dist : Dieulx !
Regnault, amy, pourroit-on mieulx
    A comparer
    A vous et moy?
Quand l'ung a mal, l'aultre a esmoy,
Quand l'ung a joye et l'aultre en soy
    Jà faict aussi,
Quand l'ung a deuil, l'aultre a soulcy....

Ce petit poème respire d'un bout à l'autre la même suavité et la même candeur. L'âme du bon roi s'y retrouve toute entière; et nous ne croyons pas nous tromper en mettant, entre cette naïve peinture d'un chaste amour et les tableaux que nous ont laissés Théocrite et Virgile du désespoir de Poliphême et de l'impudique tendresse du berger Corydon, toute la distance qui sépare le christianisme de la religion païenne.

Il nous reste à parler d'un ouvrage de la vieillesse de René, *l'Abuzé en court*. A la porte gothique d'une vieille église, sur la froide dalle qui recouvre les degrés, M° Aristote rencontre un vieillard qui a follement dépensé à la cour son héritage et sa jeunesse. Un dialogue s'établit entre le philosophe et le pauvre courtisan. Ce dernier lui raconte ses malheurs et comment se sont évanouies une à une toutes les espérances, toutes les illusions dont il s'était bercé. L'amour, l'amitié, la fortune l'ont tour à tour trahi. Triste jouet de l'ambition et de ses propres folies,

Povre de richesse et d'avoir,
Riche de paroles et promesses,

il est réduit à l'hôpital, dernier asile offert par la *Pauvreté*.

Cette conclusion philosophique termine cette allégorie, mêlée de prose et de vers. On croit que René la composa, lorsqu'injustement dépouillé par Louis XI de son duché d'Anjou, il vint terminer ses jours en Provence. Peut-être voulut-il se peindre lui-même sous cette ingénieuse fiction, qui révèle une grande connaissance de ce terrain glissant et mobile, où les acteurs se renouvellent sans cesse, et où les mêmes masques restent toujours.

L'amour de René pour les lettres le suivit jusqu'à la tombe. Du fond de la Provence il correspondait avec les savants de toute l'Europe, faisait copier à grands frais les manuscrits grecs ou latins nouvellement découverts, enrichissait de précieux ouvrages les bibliothèques de ses châteaux et des couvents qu'il affectionnait. Tandis que le moine Hugues de Saint-Césary, transcrivait par ses ordres les poésies oubliées des troubadours provençaux, que Martial d'Auvergne publiait son livre si curieux des arrêts des cours d'amour (*arresta amorum*), et qu'Honoré Bonnor, prieur de Salon, composait son *Arbre des Batailles* et lui donnait pour préface la

relation de la grande victoire remportée sur Satan par le glorieux Archange, René conservait au château de Beaufort la copie la plus authentique et complète des mémoires du sire de Joinville; il faisait recueillir par les officiers da sa cour des comptes d'Angers, les chroniques de la province, appelait à l'université les plus habiles professeurs et fondait des bourses gratuites pour de pauvres écoliers. Les nombreuses lettres qui nous restent de lui, écrites en latin, en catalan, en italien et en provençal, nous montrent qu'il parlait ces langues avec une rare facilité. L'hébreu et le grec, l'Ecriture sainte et les chefs-d'œuvre de l'antiquité lui étaient également familiers; et c'est sans doute à l'enthousiasme inspiré par leur étude que doit être attribué l'étrange mélange de mythologie et de christianisme remarqué dans ses écrits et dans les cérémonies et les fêtes qu'il aimait à présider.

Nous avons vu René pendant sa longue carrière ranimer l'amour des lettres en Anjou, et se placer lui-même au rang des poètes les plus célèbres de son siècle. Le mouvement que sa royale protection avait imprimé aux intelligences ne s'arrêta point à sa mort. Les savants et les poètes chantèrent sa mémoire et semèrent à l'envi des fleurs sur sa tombe.

« Une foule d'épitaphes et d'éloges de lui et doctes compositions furent faites en langues hébraïque, grecque, latine, française et provençale, lesquelles Fouquet d'Agout, seigneur de Sault, fit exactement transcrire par ordre de Jeanne de Laval (1). » (C. NOSTRADAMUS, *Histoire de Provence*).

(1) Quand le bon seigneur s'alita
Ce fust pour nous grand domaige.
Neuf jours durant on ne cessa
De prier pour luy, cela sai je.
La royne au devant de l'imaige
De Nostre Dame alloit prier,
A la mort ne faut reculer.

L'ung des nobles qui jamais fu
Mourust dedans la ville d'Aix,
De la fleur des lys descendu.
Sa mort nous fu piteu regret.
Sur son lit dedans son palais
Rendit l'âme bénignement.
Il est fol qui la mort n'atend.

La tempête révolutionuaire a fait disparaître ce pieux recueil, gage d'amour de nos pères. Elle a aussi brisé les marbres qui recouvraient le tombeau du bon roi; mais sa mémoire, comme celle du grand Henri, s'est conservée pure dans le cœur des peuples qu'il avait tant aimés; pour expier un jour de démence, ils ont confié au génie le soin d'éterniser ses traits. A l'ombre des grands arbres plantés sur le cours de la ville d'Aix, René étend encore la main pour bénir ses fidèles Provençaux; et Angers, grâce au ciseau d'un de ses plus glorieux enfants, acquittera bientôt une dette sacrée.

Et moi, s'il m'est permis de prononcer mon nom, obscur et inconnu, j'offrirai aussi un tribut à René. Suivant de loin le noble exemple de M. le vicomte de Villeneuve-Bargemont, à qui je dois les principaux traits de cette notice, je recueillerai les ouvrages du bon roi, ses lettres, ses tableaux, où il a peint son âme toute entière; puis, assuré de suivre le vœu que son cœur eût formé, je prierai mon pays d'adopter cette publication, consacrée elle aussi à soulager l'infortune.

Nous avous vu René pendant sa longue carrière étendre sur les lettres sa royale protection, et servir lui-même de modèle et d'exemple aux poètes et aux romanciers. L'Anjou lui dut encore ses premiers essais de poésie dramatique.

Ce fut par son ordre et sur le plan qu'il donna lui-même que Jehan du Prieur tira d'un ouvrage de saint Jean Damascène le sujet du mystère du *Roi advenir. Le Jeu des Trois Rois, la Nativité de Notre-Seigneur,* la moralité de *l'Homme mondain,* attribuée à Simon Bourgoing, et les *Actes des Apôtres,* des deux frères Grèban, furent également représentés à la cour de René.

Mais rien n'égala le succès du Mystère de la Passion, joué pour la première fois à Angers *moult triumphanment* en 1486, avec les additions et corrections du *scientiffique docteur maistre Jehan Michel.* La population entière se pressa à ce drame immense qui commençait à l'étable de Bethléem et finissait sur le Calvaire. L'enthousiasme fut tel que le chapitre de Saint-

Pleurez petits et grands, pleurez,
Car perdu avez le bon sire,
Jamais ne le recouvrerez,
Sa mort nous sera grief martyre.
(Guillaume de Remerville, argentier de René.)

Maurice se vit forcé de changer les heures du service divin. Moines, chevaliers et bourgeois, prêtres et fidèles, tous coururent chercher à ce magnifique spectacle ces grandes émotions de l'âme devant lesquelles les sensations du drame moderne et de la tragédie antique restent froides et glacées. Et certes, malgré le classique dédain des siècles qui suivirent, jamais sujet plus sublime ne passionna un auditoire exalté par la foi.

Les trois personnes de la sainte Trinité, les anges, les démons, la Vierge, les saintes femmes et les Apôtres, Anne, Caïphe, le roi Hérode, Pilate et ses soldats, des juges iniques, un peuple en furie paraissent tour à tour sur la scène, qui prend des dimensions colossales. Ce n'est plus l'étroite enceinte d'un palais ou de la place publique : il lui faut toute l'étendue du ciel, de la terre et de l'enfer.

Dieu sur son trône éternel veut châtier l'homme coupable, mais sa justice cède à sa miséricorde, et le divin médiateur, sainte victime d'expiation, s'offre lui-même pour apaiser son courroux. L'enfer s'émeut à cette nouvelle; Lucifer rassemble les mauvais anges; il y a entre eux un terrible échange d'outrages, de blasphèmes et d'imprécations. Ils rentrent bientôt dans l'abîme, figuré par une gueule de dragon qui vomit des flammes. Le plus touchant tableau se déroule alors aux yeux des spectateurs attendris.

Saint Joachim et sainte Anne, au milieu des fertiles prairies où paissent leurs troupeaux, remercient Dieu des biens que sa main leur prodigue. Leur charité inépuisable s'étend à tous les pauvres de la contrée ; il n'est pas une misère, pas une infortune qui ne trouve à leur demeure consolation et secours; et cependant ils ne sont point heureux.

De longues années se sont écoulées depuis leur union, sans qu'Anne soit devenue mère ; le sourire d'un enfant n'a pas répondu à son sourire, jamais ses larmes ne sont tombées sur un berceau ; et le grand prêtre, en voyant Joachim à la porte du temple, lui a durement reproché sa stérilité. Le malheureux vieillard se retire en cachant son visage, il élève son cœur à Dieu et ne retrouve le calme de l'âme qu'en s'entretenant avec de pauvres bergers.

Cependant sa prière est montée au ciel, le vœu des saints époux est enfin comblé, l'ange Gabriel a annoncé à sainte Anne la naissance de la *benoîte* Marie. Elle croît, la divine enfant, en grâce et en vertu à l'ombre tutélaire ; la sagesse de ses paroles confond la science des docteurs, et

il y a dans ses réponses la suave candeur de Joas interrogé par Athalie.

Le messager céleste descend de nouveau sur la terre. Un rayon du pur amour s'est reposé sur l'humble *ancelle* du Seigneur, la vierge sans tache est devenue mère.

Cette première partie du Mystère de la Passion, conservée dans un manuscrit de la bibliothèque de Valenciennes (1), ne fait point partie de l'œuvre de Jehan Michel. Un prologue de 740 vers remplace imparfaitement ces admirables scènes. Puis vient, comme échantillon de l'éloquence de la chaire au XVe siècle, un sermon de saint Jean-Baptiste sur ce verset d'Isaïe, *parate viam domini*. Cette exhortation, de plus de 500 vers, ne fatiguait point la pieuse patience de nos pères. Venus pour s'édifier et s'instruire, ils écoutaient dans un profond recueillement ces longues dissertations, offraient à Dieu leur ennui, et abandonnaient ensuite leur âme à toutes les impressions que leur faisait éprouver la mort du Sauveur (2).

(1) Nous devons à un jeune et savant écrivain, M. Onésime Leroy, la découverte de ce précieux monument de la littérature dramatique du moyen-âge. C'est à l'excellent ouvrage qu'il a publié sur les mystères et au poème original de Jehan Michel que j'ai emprunté les citations qui suivent.

(2) Huit éditions successives, dans un petit nombre d'années, du drame de Jehan Michel attestent le succès prodigieux de ce mystère. L'exemplaire in-folio que possède la bibliothèque d'Angers, édition gothique de Dryard, est surtout remarquable par ses notes explicatives de la mise en scène. Nous citerons celle du chapitre du baptême de Jésus par Saint Jean-Baptiste :

« Icy entre Jésus dedans le fleuve Jourdain, tout nu, et Sainct Jehan prend de l'eau ob la main, et en jecte sur le chef de Jésus.

Sire, vous estes baptizé.
Qui à vostre haulte noblesse
N'appartient ne à ma simplesse
Si digne service vous faire ;
Toutesfoys, mon Dieu débonnaire,
Veuillez suppléer le surplus.

» Icy sort Jésus du fleuve Jourdain, et se jecte à genoulx tout nu devant paradis. Adonc parle Dieu le Père, et le Sainct Esprit descend en forme de coulomb blanc sur le chef de Jésus, puis retorne en paradis. Et est à noter que la loquence de Dieu le Père se peut prononcer entendiblement et bien attraict en troys voyx : c'est assavoir, ung hault dessus, une haulte contre et une basse contre bien accordées ; et en ceste armonie se peult dire toute la clause qui s'ensuyt :

Hic est Filius meus dilectus, etc. »

La vie entière du Fils de Dieu, depuis son baptême jusqu'à sa mort, est mise en action dans ce Mystère, dont la représentation durait quatre jours.

Si l'espace ici ne nous manquait, nous ferions l'analyse de cet étonnant ouvrage qui devança tous ses modèles, et dont l'âpre et rude versification resta si longtemps populaire. Mais dans l'impuissance de retracer ces scènes terribles, où presque toujours le sublime de la situation et de la pensée fait oublier ce que le langage du temps a de trivial, nous nous bornerons à des citations assez étendues pour empêcher nos lecteurs de méconnaître le souffle du génie sur cette immense composition.

La doulce vierge Marie a entendu les cris de rage poussés contre son fils par les Pharisiens. La douleur a brisé son cœur maternel. Tremblante sur ses jours, elle le trouve près du temple et le supplie avec larmes de fuir loin de Jérusalem. Jésus lui annonce sa mort et lui demande la résignation aux volontés de son père.

MARIE.

Par l'amour de moy, vostre mère,
Ne souffrez pas mort si amère....

JÉSUS.

Mère, l'heure s'approchera
Que la chose soit acomplie.

MARIE.

Las ! mon cher fils, je vous supplie....

JÉSUS.

Il faut avérer tous les pas
Des véritables prophéties.

MARIE.

Quantes mortelles agonies
Souffrera vostre dolent cueur,
Si fault qu'en si dures rigueurs
Actendez le cop de la mort :
Et moy, seule, sans réconfort
A qui pourray je complaindre ?
Qui gardera mon cueur de estaindre
Et d'expirer toute pasmée,
Quant vous qui m'avez tant amée
Souffrerez tant devant mes yeux....
Je vous supplie, permectez,

Que je meure premier que vous,
Et que l'impitoyable courroux
Qne j'auray de vous veoir souffrir
Me face à l'heure mourir.

JÉSUS.

Ce ne seroit pas vostre honneur
Que vous, mère, tant doulce et tendre,
Veissez vostre vray fils estendre
En la croix et mectre à mort
Sans en avoir aulcun remort
De doleur et de compassion.
Et aussi le bon Syméon
De vos doleurs prophétisa,
Quant entre ses bras m'embrassa,
Que le gléve de ma doleur
Vous percerait l'âme et le cueur
Par compassion très amère.
Pour ce, contentez vous, ma mère,
Et confortez en Dieu vostre âme,
Soyez forte, car oncques femme
Ne souffrit tant que vous ferez;
Mais en souffrant mériterez
La lauréole de martire.

MARIE.

O mon fils, mon Dieu et mon Sire....
Pour ce ta divine sagesse
Excuse l'humaine simplesse
De moy, ton indigne servante,
Qui d'amour maternel fervante
Ay faict telles requestes vaines.

JÉSUS.

Elles sont doulces et humaines,....
Mais la divine volonté
A préveu qu'aultrement se face.

MARIE.

Au moins vueillez de vostre grâce
Mourir de mort brefve et ligère.

JÉSUS.

Je mourray de mort très amère.

MARIE.

Doncques bien loing, s'il est permis.

JÉSUS.
Au meilleu de tous mes amys.

MARIE.
Soit donc de nuyt, je vous pry.

JÉSUS.
Mais en pleine heure de mydy.

MARIE.
Mourez donc comme les barons.

JÉSUS.
Je mourray entre deux larrons.

MARIE.
Que ce soit soubz terre et sans voix.

JÉSUS.
Ce sera hault pendu en croix.

MARIE.
Actendez l'aage de viellesse.

JÉSUS.
En la force de ma jeunesse.

MARIE.
Ne soit vostre sang respandu.

JÉSUS.
Je seray tiré et tendu,
Tant qu'on nombrera tous mes os....

MARIE.
A mes maternelles demandes
Ne donnez que responces dures.

JÉSUS.
Acomplir fault les escriptures....

Un rayon du ciel descend alors sur Marie et lui donne la force de supporter cette incompréhensible douleur. Elle n'ajoute aucune parole, elle ne pleure même plus, mais elle ressent déjà toutes les angoisses de l'agonie de son fils.

Le sacrifice d'amour de la dernière cène est consommé, et Jésus au Jardin des Olives a vainement prié son père d'éloigner de lui le calice d'amertume. L'infâme Judas a trahi son maître.

L'intérêt redouble en approchant du dénouement : Jésus, enchaîné, frappé, couvert d'outrages, est traîné chez le grand-prêtre et livré aux

mains de soldats en délire. On entend les cris de joie de l'enfer; toute la rage des démons est passée dans l'âme des juges et des bourreaux. Satan, presque constamment sur la scène, aiguise leur fureur. En vain Pilate recourt à mille subterfuges pour obtenir le salut de l'homme juste, les clameurs du peuple couvrent sa voix.

> *Tolle*, *tolle*, moine au gibet,
> Et tantost le nous crucifie.

Jésus, en proie à d'inexprimables souffrances, semble, dit un de ses bourreaux,

> Ung mouton qu'on escorche,
> La peau s'en vient avec l'habit.

Pilate fait de nouveaux efforts : alors s'élève un cri atroce, épouvantable, cri prophétique, qui retentit depuis dix-huit siècles comme une éternelle malédiction :

> Que son sang descende et redonde
> Sur nous, sur tous nos enfants !
> Tant que nous serons en ce monde,
> Y fusse jusques à mille ans ;
> Tant que jamais n'en soyons francz,
> Si péché ou coulpe s'y fonde.
> Tout son sang descende et redonde
> Sur nous et sur tous nos enfants !

A l'émotion violente inspirée par ces horribles imprécations dans l'âme des spectateurs, succède un nouveau sentiment d'horreur. Le poëte transporte tout-à-coup la scène au-delà du torrent de Cédron et des murs de Jérusalem. Il nous y montre Judas, saisi de rage et de désespoir, errant autour du gibet où étaient exposés les cadavres des suppliciés, dans un lieu souillé d'immondices et de décombres. Tous les crimes ont été accumulés sur sa tête. Parricide et incestueux au commencement du mystère, il entend, comme un écho lointain, les cris de la multitude qui demande la mort du Christ qu'il a livré. En proie à des tortures effroyables, courant

çà et là comme un insensé, il invoque l'enfer. Un démon, sous une forme hideuse, sort aussitôt de l'abîme :

Meschant, que veulx tu qu'on te face?
A quel mort veulx tu aborder?

JUDAS.

Je ne sçay, je n'ay œul en face
Qui daigne les cieulx regarder.
Qui es tu?

LE DÉMON.

Sans plus demander,
Je suis pour venger ton offence.

JUDAS.

D'où viens tu ?

LE DÉMON.

Du fin fons d'Enfer.

JUDAS.

Et ton nom ?

LE DÉMON.

C'est Désespérance.

JUDAS.

Approche et me donne allégeance.

LE DÉMON.

Ouy, mais il faut abréger.....

Cet infernal dialogue continue sur ce ton. Judas hésite encore; il voudrait invoquer Dieu, Jésus et la vierge Marie. Mais son impitoyable compagnon détruit cette dernière espérance. Il le presse d'en finir : lui présente alternativement une dague, une corde à nœud coulant, et ne lui laisse que le choix de la mort. Un arbre peu élevé croit près d'eux dans les fentes d'un rocher, Désespérance le montre à Judas, le pousse, et l'aide à y monter. Une légion de démons apparaît alors sur la scène. Ils forment au pied de l'arbre une ronde infernale : désormais le traître leur appartient, et du haut de ce nouveau gibet, il hurle son exécrable testament :

Je Judas, jadis traistre apostre,
Me donne à vous comme le vostre,

Et ne vueil point réquérir grâce,
Ne que Dieu vray pardon me face;
Mais renonce Dieu et les Anges,
Et Saint Michel et les Archanges :
Je reny la Vierge Marie
Et Jésus et sa compaignie....
Item, je recommande mon âme
A Lucifer ort et infâme,
E vueil que mon corps soit ravy
En Enfer au plus près de luy....
Bref me donne âme, corps et bien
Sans jamais en excepter rien,
En despit de Dieu qui me fist,
A tous les dyables.

LUCIFER.

Il souffist;
Tu renonces à tout pardon
Après toi, traictre larron.

Le dernier crime est consommé. Judas a devancé la justice de Dieu; mais son âme immonde s'arrête sur ses lèvres, chaudes encore du baiser du Sauveur. Lucifer s'étonne de ce prodige.

Que dyable est l'âme devenue?
Il n'est donc pas mort?
Si est, si est,

répondent les démons.

Et une odeur infecte s'exhale du cadavre du réprouvé. Tout-à-coup ses entrailles se répandent sur le sol, l'âme s'échappe avec elles, et les démons l'entraînent dans l'abîme.

Ce résumé n'est qu'une pâle esquisse de cette scène d'une sublime horreur. Elle suffirait à elle seule pour placer le mystère de la Passion à côté des chefs-d'œuvre tragiques de Shakespeare. Sans doute notre délicatesse s'effraierait aujourd'hui de ces sombres tableaux; et s'il faut pour les comprendre la foi vigoureuse de nos pères, c'est qu'à leurs yeux tous les supplices de l'enfer n'égalaient pas le crime de l'infâme qui avait vendu son Dieu.

Jésus, abandonné aux fureurs de la multitude, couvert de plaies, abreuvé d'ignominie, s'avance vers le Calvaire. La rage des soldats et des bourreaux

ne connaît alors plus de bornes. Elle s'exhale en sauvages imprécations, comme les cris de ces furies ivres de vin et de sang que la génération qui s'éteint vit danser, les cheveux épars, autour de l'instrument de mort.

Cependant sur l'échafaud inférieur, où l'enfer est représenté (1), l'agitation redouble. Les démons ont entendu les chants de délivrance des patriarches et des justes, captifs encore dans les Limbes. Satan réunit son conseil. Plein de trouble et d'épouvante, il s'efforce en vain de méconnaître la divinité de Jésus-Christ, et tremble de se voir arracher ses victimes.

Le Christ a chancelé sous le poids de sa croix. Simple et sublime figure de l'initiation du pauvre aux souffrances du Sauveur, le Cyrénéen a partagé le fardeau. Jésus se relève avec effort, ses yeux éteints aperçoivent sa Mère, saint Jean et les saintes femmes, qui ont vainement voulu épargner à Marie ce spectacle de douleur.

L'immortel sacrifice s'accomplit sur le Golgotha. Le Fils de l'Homme, dépouillé de ses vêtements, meurtri, épuisé, couvert de sang, est cloué à la croix. Le glorieux étendard s'élève entre la terre et le ciel. Le Père Éternel accepte la divine expiation, et les anges qui l'entourent applaudissent au pardon donné à l'homme.

Le poète, qui n'oublie aucune circonstance de la Passion, place ici une scène étrange, comme pour reposer l'auditoire de son émotion croissante. Satan, remonté de l'abîme, apprend le jeu de dés aux soldats qui se disputent, en blasphémant, la tunique du Sauveur. Il y a dans ce continuel mélange de sérieux et de bouffon, de sublime et d'ignoble, une remarquable

(1) La représentation du mystère de la Passion commença le dimanche 24 août, et dura quatre jours.—On avait fait construire au bas de la place des Halles quatre échafauds à trois étages, et un cinquième qui n'en avait que deux. Tout ce grand bâtiment était couvert en ardoises. Le paradis était en forme de trône orné de réseaux d'or, au milieu duquel Dieu était assis, représenté par Pierre Turpin, doyen de Montaigu et chanoine de Saint-Martin; l'enfer était placé sur le devant du théâtre, mais on n'en voyait que la porte, qui avait la forme d'une grande gueule de dragon. Le chapitre de Saint-Laud prêta une pièce de drap d'or qu'on lui avait donnée pour faire des chapes.

Le premier jour, avant de commencer, on célébra une grande messe au milieu du parterre; 87 acteurs parurent sur la scène pendant la première journée, 100 dans la seconde, 87 la troisième et 105 la quatrième, et cela sans compter les figurants, juifs, diables, soldats et autres personnages muets. (Bodin, archives de la Cathédrale, dom Housseau.)

vérité d'óbservation. Tous les extrêmes se touchent et se confondent dans notre nature, la vertu, la bassesse, la douleur et la joie, la vie et la mort.

Le poète continue de suivre l'Évangile, en restant toutefois bien loin de son inimitable modèle. A quelle parole humaine serait-il donné de peindre l'agonie du Fils de Dieu, les angoisses de sa Mère, le désespoir des saintes femmes, l'aveugle délire des Juifs, les ténèbres s'étendant sur Jérusalem, les morts sortant de leurs tombeaux et prédisant la ruine de la cité déïcide?

Un cri douloureux retentit sur la croix, tout est consommé. Les sanglots éclatent dans l'auditoire, des pleurs inondent tous les visages : il n'est pas un spectateur qui ne versât son sang avec joie pour racheter une seule des souffrances de Jésus-Christ.

Tel est le grand drame que Jehan Michel eut le mérite de recueillir de la bouche des confrères de la Passion. Il en rassembla les fragments épars, unit entre elles ces scènes si variées, et y ajouta un grand nombre de vers. Ici se borne sa part de gloire : car si nous jugeons de son talent poétique par le mystère de la *Résurrection*, ouvrage plus que médiocre, dont il est incontestablement l'auteur, il nous sera impossible de lui attribuer les citations que nous avons extraites.

Ce mystère, le plus remarquable des ouvrages de ce genre, résume à lui seul tout son siècle. Peinture dramatique et animée du moyen-âge, il retrace ses mœurs, ses croyances, son énergique rudesse. On y voit Lazare, travesti en chevalier, un faucon sur le poing; Marie Magdeleine couchée dans un boudoir, au milieu de ses femmes, écoute les galanteries d'un jeune seigneur, le comte Rodrigon. On dirait que les scribes et les pharisiens ont étudié la scholastique à l'université de Paris, sous l'enseignement du docteur Jean Petit, le tyrannicide, et il n'est pas jusqu'aux féroces plaisanteries des soldats de Pilate qui ne semblent empruntées à la langue des *écorcheurs*. Trop souvent sans doute des dialogues interminables et absurdes viennent rompre l'intérêt et déparer les plus belles scènes; et il serait par trop facile de noter l'absence complète de goût et de critique, les plaisants anachronismes, la profonde ignorance des auteurs. Mais des beautés du premier ordre rachètent ces innombrables fautes, les éclairs du génie illuminent ces ténèbres, et ce qui donne à ce poème un intérêt que jamais drame n'égalera, c'est, au milieu de tant d'actions diverses, la

grande unité qui le domine; c'est la pensée de l'homme coupable racheté par le divin Médiateur, planant sur cette multitude de personnages, et embrassant dans son étendue le ciel, la terre et l'enfer, le temps et l'éternité.

Comme il arrive à toutes les conceptions du génie qui ont le pouvoir de remuer la multitude, le mystère de la Passion fit naître des imitations nombreuses. L'ancien et le nouveau Testament, de pieuses paraboles, les légendes des Saints et les principaux événements de l'histoire Sacrée furent mis successivement sur la scène. L'exemple de Jehan Michel n'était pas resté stérile; avec son livre se répandit dans toute l'Europe le goût de ces sortes de représentations, qui précédèrent de plus d'un siècle les premiers essais des théâtres italiens et espagnols.

L'imprimerie n'avait point encore multiplié les trésors littéraires que les Grecs chassés de Constantinople avaient emportés en Occident comme les pénates de la patrie. Les grands tragiques de la Grèce étaient restés dans l'oubli; et ce fut seulement sous le règne de François Ier que Lazare de Baïf (1), gentilhomme de la Flèche et contemporain de Bourdigné, traduisit vers pour vers l'Electre de Sophocle et l'Hécube d'Euripide.

(1) Son fils Jean-Antoine de Baïf, et notre illustre Joachim du Bellay furent, avec Ronsard, Desportes et Rémy Belleau, les chefs de la pléiade poétique qui jeta tant d'éclat sous le règne de Charles IX.

Nous n'oublierons pas ici Guillaume, Jean et Martin du Bellay, issus comme Joachim de l'illustre famille angevine du même nom, qui jeta tant d'éclat dans les armes, l'église et les lettres. Les trois frères, nés à la fin du XVe siècle, reçurent l'éducation la plus soignée. On leur donna une connaissance approfondie des écrivains de l'antiquité, et par ces études, jusqu'alors étrangères à la noblesse, ils acquirent une supériorité qui leur procura dans la suite l'avancement le plus rapide. L'aîné, Guillaume, qui prit le nom de Langey, fut destiné ainsi que Martin à la carrière des armes. Jean, dont les inclinations étaient plus sérieuses, embrassa l'état ecclésiastique.

En 1515 ils parurent à la cour de François Ier, et le monarque, qui dès-lors trouvait dans la littérature ses plus agréables délassements, les admit à ses divertissements et à ses études. Jean du Bellay, nommé d'abord à l'évêché de Bayonne, ensuite à celui de Paris, et depuis cardinal, s'efforça de diriger ce goût vers un but utile et durable; et il fut un de ceux qui contribuèrent le plus à faire adopter l'idée d'un collége royal, où l'enseignement devait être plus élevé qu'à l'Université.

On est frappé d'étonnement quand on pense que pendant une vie toute entière consacrée aux plus grandes affaires de l'état, Langey, passionné pour les lettres, trouva le moyen d'entreprendre de grands travaux d'histoire. Il avait toujours gémi de ce qu'à l'époque de la renaissance des lettres, les écrivains français ne se fussent pas appliqués à ce genre, qu'il

Quelques années auparavant, Guillaume Boyvin, né à Angers, avait, à l'imitation de Martial d'Auvergne, composé en vers français la *Chronique des choses mémorables advenues tant en France qu'en autres lieux de* 1485 *à* 1506. Nous pourrions nommer encore Nicolas d'Orbellis, religieux franciscain, auteur d'un abrégé de la théologie de Scot et de divers traités de philosophie, et Pierre de Pincé et René son frère qui firent bâtir le grâcieux hôtel de la rue du Figuier et publièrent un recueil de poésies latines (1511).

Il est pour les nations comme pour les hommes des époques mémorables qui influent sur toute leur destinée. Le génie d'un héros, des invasions sanglantes, de vastes découvertes, les pacifiques conquêtes du commerce, des événements inattendus deviennent entre les mains de Dieu les causes

préférait à tous les autres. Pour remplir ce vide, il avait résolu non seulement d'écrire l'histoire de son temps dans les dimensions les plus étendues, mais de composer une histoire de France, dont il aurait banni toutes les fables recueillies dans nos anciennes chroniques. Une critique saine et éclairée devait présider à cet immense travail. Malheureusement, presque tous ses papiers se perdirent à sa mort, et Martin du Bellay, à qui l'on remit ce qui restait, n'y trouva que l'histoire de cinq années du règne de François Ier. Il résolut de compléter cet ouvrage et y travailla jusqu'à sa mort, arrivée en 1559; mais le temps ne lui permit pas de donner à la partie considérable dont il se chargea les développements qui entraient dans le vaste plan de Langey. Il en résulte que les proportions de cette grande production historique sont loin d'être régulières; et il est à regretter que le cardinal, dont il nous reste des lettres pleines d'intérêt, n'ait pas contribué à ces mémoires précieux.

La partie rédigée par Langey rappelle la manière des anciens par la concision et l'énergie du style; mais on voit que les deux frères, se croyant obligés par position à garder de grands ménagements, évitent de traiter les matières délicates. Ainsi l'on chercherait vainement dans leur ouvrage les détails sur le concordat, la vénalité des charges, le schisme de Luther, les progrès de Calvin et sur les intrigues des femmes, dont l'influence se fit sentir pendant tout le règne de François Ier.

Ce défaut qui ôte à ces mémoires une grande partie de leur intérêt, a été très bien observé par Montaigne. « C'est, dit-il, plus tost un playdoyer pour le roy François contre l'empereur Charles cinquième qu'une histoire. Mais ce qu'on peut faire icy de profit, c'est par la déduction particulière de batailles et exploits de guerre où ces gentilshommes se sont trouvés, paroles et actions privées d'aucuns princes de leur temps et les pratiques et négociations conduites par le sieur de Langey, où il y a tout plein de choses dignes d'être sceues et des discours non vulgaires. »

(*Extrait de l'avertissement des Mémoires de Langey*, par Pétitot.).

L'Anjou doit au zèle et au patriotisme de M. Victor Pavie une édition nouvelle des *Œuvres de Joachim du Bellay*.

puissantes de ces transformations sociales. Presque toujours lent à se manifester, ce travail de la Providence échappe aux esprits inattentifs ; et c'est seulement lorsque le changement est accompli, que les résultats frappent les plus aveugles.

Il en fut ainsi du siècle de François Ier, époque de renaissance des lettres et des arts, à la manière de Rome et d'Athènes, où l'amour subit et passionné de nos pères pour la littérature antique donna une direction nouvelle aux études et à la science, fit incliner les mœurs vers le paganisme, et abandonner l'Évangile et les traditions nationales pour chercher l'inspiration dans les fictions mythologiques que ressuscitait la voluptueuse Italie.

Nous n'avons point à rechercher ici l'influence qu'exerça jusqu'à nos jours sur l'éducation et la littérature françaises ce retour rétrograde de dix-huit siècles. En face des illustres écrivains du règne de Louis XIV, nous ne savons qu'incliner la tête; mais sans blasphémer leur mémoire, il nous sera permis peut-être de penser qu'affranchi de ces entraves étrangères leur génie n'eût été ni moins libre, ni moins élevé dans son essor, de préférer *aux chastes sœurs* la muse chrétienne du Sinaï et du Calvaire, les croisades à la guerre de Troye, Athalie à Phèdre, Notre-Dame de Paris au Panthéon, les célestes madones de Raphaël à la Vénus de Florence, Godefroi de Bouillon, Tancrède, Duguesclin, Jeanne d'Arc et Bayard à Hercule, à Thésée et à tous les demi-dieux de la Grèce.

Cette grande révolution morale, où venait expirer le moyen-âge, qui reniait tout à coup un glorieux passé pour se rattacher à des fables, emprisonnait l'esprit et l'imagination dans des triangles étroits comme le fronton de ses temples, et avait la prétention de fixer à jamais les règles du beau, ne put cependant altérer le caractère français. La gaîté de nos pères ne pouvait se prescrire; et sans parler ici de Rabelais, qui passa plusieurs années de sa vie au couvent de la Baumette, mais qui était étranger à l'Anjou, nous citerons la légende en vers de maistre *Pierre Faifeu*. Ce poëme singulier, où abondent tant de traits comiques, est l'histoire d'un écolier d'Angers, célèbre par ses diableries, la malice, les ressources et la fécondité de son esprit, ses plaisantes escroqueries et ses graveleuses aventures. Bon et joyeux compagnon, *tricheur, pipeur et gaudisseur insigne*, Faifeu, après avoir cent fois mérité la corde, finit par prendre femme en *l'esglise Sainct-Julien :*

Mais on disoit tant en glosc qu'en texte
Que elle avoit la plus mauvaise teste
Qui fust Angiers, dont son joly esprit
Quasi estoit tout perdu et perscript.
D'avantage eut avecque elle sa mère
Qui à Faifeu faisoit douleur amère,
Sur ce qu'en bruyt la fille ne faisoit,
La mère estoit qui le tout parfaisoit.
De ses douleurs je n'en dys pas la dysme
Mieulx luy vausist tumbé estre en abysme....
Quant eut régné ainsi ung bien longtemps
En tels débatz, riottes et contemps,
Rempli de dueil, soucy, mélencolye,
Luy qui avoit sur tous esté joyeux,
Frisque et gaillard, et de tous jeux joueux,
Pourtant qu'il eut femme à sa vie contraire,
Dieu le voullut par devers luy retraire,
Et trespassa de ce siècle en ce point,
L'heure et le jour, pour vray, je ne sçay point.

Le pauvre Faifeu, mourant de mélancolie après son mariage, semble un trait satirique échappé à Rabelais.

Cette légende, où la verve comique remplace le bon sens, est dédiée à *maistre Jehan Alain, abbé de Perray-Neuf et chanoine de Saint-Lô, par son petit disciple et obéyssant chapelain, Charles de Bordigné* (1). L'auteur, qui avait lu peut-être à la Baumette les premières pages de Gargantua, semble les avoir prises pour modèle. Gai et bouffon jusqu'au cynisme, il respecte peu la décence, croyant sans doute que le livre qui fait rire n'est jamais dangereux. Puis sa bonne foi est si sincère, ses excuses à ses lecteurs sont si naïves et si plaisantes, il prie Dieu avec tant de ferveur de

Les translater en son hault paradis,

que la critique la plus sévère tombe désarmée devant cette simplicité d'un autre âge.

(1) Nous ignorons quel lien de parenté unissait Charles de Bordigné, ou Bourdigné, à notre chroniqueur, quoique divers auteurs de catalogues le lui donnent pour frère. D'anciens aveux et des titres authentiques, dont nous devons la communication à l'obligeance de M. le baron de Bordigné, donnent bien la filiation de l'historien de l'Anjou, mais ne font nulle mention de l'auteur de *Pierre Faifeu*. Ce dernier ne serait-il point un bâtard de cette ancienne famille?

François Ier venait de monter sur le trône ; et l'un de ses premiers actes avait été d'ajouter l'Anjou au douaire de la duchesse d'Angoulême. Cédant à ses instances maternelles, il vint visiter avec elle la capitale de son nouveau duché. La description de l'entrée triomphale de ce brillant monarque « en la bonne ville d'Angiers » est une des pages les plus intéressantes de notre chronique.

Les Angevins, qui rêvaient le retour du règne de René, accueillirent avec amour la mère de leur roi. Spirituelle, aimable et courageuse, la belle Louise de Savoie justifia en partie ces espérances. Quelques sages règlements, des réformes utiles, la création d'un tribunal d'appel qui, sous le nom de *grands jours*, précéda le présidial, et le choix de magistrats intègres et éclairés signalèrent les premières années de son gouvernement, et firent pardonner l'établissement de la gabelle et les désordres des francs archers.

Cette princesse, qui nous a laissé des mémoires si touchants d'amour maternel, protégeait surtout les gens de lettres. Elle aimait à les réunir à Angers, dans l'antique donjon qui s'élevait, avant les guerres de la Ligue, au-dessus de la porte de notre vieux château et des deux tours qui la défendent. Flanqué d'élégantes tourelles, surmonté de campaniles découpés à jour, il dominait toute la ville comme une couronne murale et formait l'habitation favorite de la duchesse.

C'est peut-être dans la grande salle à fenêtres en ogive, d'où sa vue planait au loin sur Angers et le fertile bassin des rivières qui l'arrosent, qu'entourée des états de la province elle accueillit gracieusement la dédicace de Jéhan de Bourdigné. La gravure mise en tête des chroniques nous la représente au milieu des trois ordres, assise sur un trône élevé, que décorent les bannières d'Anjou, d'Orléans et de Savoie. Deux statues allégoriques, Judith portant sur la pointe d'une épée la tête d'Holopherne, et Esther tenant en main le livre de la loi, indiquent son courage et sa sagesse ; et Bourdigné à genoux, en habit clérical, lui présente son livre, qui porte pour devise : *divæ sabaudiensi Palladi dedicatus labor* (labeur dédié à la divine Pallas de Savoie).

Cette allusion mythologique, échappée à notre chroniqueur comme une concession involontaire à l'époque de la renaissance, est la seule que nous ayons remarquée. Prêtre des anciens temps, homme de foi et de mœurs

chevaleresques et pures, il devait croire à tout, excepté à l'Olympe et à ses innombrables dieux.

Les biographes donnent peu de détails sur la vie de Jehan de Bourdigné. Tout ce que nous savons, c'est qu'il naquit en Anjou, à la fin du XVe siècle, d'une ancienne et noble famille, qui possédait des terres considérables dans la province du Maine. Destiné dès l'enfance à l'état ecclésiastique, il vint étudier à l'université d'Angers, et fut reçu docteur en droit, avant d'être élevé au sacerdoce.

Une seule circonstance, en apparence due au hasard, suffit quelquefois pour influer sur une vie tout entière. Au commencement de l'année 1512, Roland de Bourdigné, père du jeune clerc, était passé à Angers pour embrasser son fils. Il se rendait en Italie, à l'armée de Gaston de Foix, en compagnie de vaillants chevaliers et écuyers de l'Anjou et du Maine. Plusieurs mois s'étaient écoulés sans que Jehan eût reçu de nouvelles de son père, lorsqu'un beau jour des acclamations joyeuses attirèrent son attention. Un hérault aux armes de messire Jacques du Lude, grand-sénéchal de la province, proclamait à son de trompe, dans toutes les rues, places et carrefours de la bonne ville, la grande victoire remportée sur les Espagnols, à la sanglante journée de Ravenne. Jehan apprenait en même temps que son père s'était distingué parmi les plus braves, et que le ciel avait veillé sur ses jours.

C'est peut-être à ce glorieux souvenir de famille qu'il dut la première pensée de ses annales. Il le rappelle avec fierté, et semble regretter que son caractère sacré ne lui permette pas de soutenir, comme son père, l'honneur de son écusson.

Ce chevaleresque enthousiasme dut naturellement influer sur la direction de ses études. Entraîné vers l'histoire par un penchant irrésistible, il nous apprend qu'il resta longtemps indécis « et perplex pensant à part luy quelle cronicque il pourrait élucider et mettre en lumière, qui fust à la gloire de Dieu, et proffitable, plaisante et délectable aux lecteurs. Mais d'aultre part il luy vint en mémoire que les faictz et gestes des nobles et preux consulz, contes et ducz d'Anjou, duquel pays il estoit natif, n'avoient encores par avant ce jour esté descriptz, quoyque rédigez en ordre et estat de cronicque, et que par laps de temps leur noble renommée se pourroit abolir. » Cette pensée fixa ses résolutions et anima son courage.

Il se mit donc à compulser les chartriers des châteaux et des monastères

de la province, recueillant en tous lieux les récits des vieilles chroniques et les traditions déposées dans les cartulaires des abbayes. Les romans de chevalerie avaient accoutumé l'esprit à croire à toutes les merveilles. Pleins de sincérité et de candeur, les historiens de cette époque du moyen-âge racontaient avec la même bonne foi les faits contemporains et les miracles des légendes, les aventures de Charlemagne et de ses douze pairs et les fables dont chaque peuple enveloppe toujours son berceau. Le prétendu livre de Bérose, *de antiquitatibus Italiæ ac totius orbis*, publié par Annius de Viterbe, avait introduit en Europe l'amour de ces fabuleuses origines. L'historien Gaguin les avait insérées dans ses annales (1). Elles flattaient trop l'amour-propre national pour que Bourdigné les oubliât et n'y ajoutât pas croyance entière.

C'est ainsi qu'il donne sans interruption ni lacune, depuis le patriarche Noé jusqu'à François Ier, la liste des rois de Gaule et des comtes d'Anjou, qu'il fait remonter l'établissement des premières universités à un petit-fils de Japhet, et conduit les Troyens dans les Gaules sous le commandement de Francus, fils d'Hector.

Notre bon chroniqueur raconte ces faits étranges avec une admirable simplicité, sans être embarrassé ni des noms, ni des dates, sans la moindre pensée de briller par une vaine érudition ou de tromper son lecteur. Cette bizarre chronologie lui paraît incontestable, comme l'existence des Paladins du roi Artus, les visions de l'archevêque Turpin, la trahison de Ganelon, les exploits et la mort de Roland et d'Olivier au val de Roncevaux.

Respectons cette crédule naïveté de nos pères; car elle fut inspirée par un profond amour du pays. Quant à nous, nous préférons mille fois ces innocentes erreurs au philosophisme étroit de ces hommes sans traditions et sans famille, qui renient tout un passé de gloire et ne comptent l'existence de la patrie que par la date incertaine de leurs systèmes d'un jour.

Les annales de Bourdigné sont divisées en trois parties : la première, qui commence au déluge et finit au baptême de Clovis, n'est que la traduction de chroniques fabuleuses, à l'exception cependant de quelques divisions géographiques, de la liste des évêques d'Angers et de détails généalogiques sur les maisons de France et d'Anjou.

(1) Annales rerum gallicarum usque ad annum 1499.

L'intérêt augmente à mesure que Bourdigné s'avance vers les temps historiques. Au bout de quelques pages, son style simple et facile, mêlé d'inversions latines, ne paraît plus trop vieux; peu à peu la vérité se dégage de l'erreur, et les récits du chroniqueur se remplissent de mouvement et de vie. Le tableau des règnes des Ingelgériens et des successeurs de Charles d'Anjou, frère de saint Louis, est empreint du charme et du naturel des mémoires de Froissart.

L'érection du comté d'Anjou en duché en faveur du second fils du roi Jean, commence la troisième partie des chroniques, qui se prolongent sans interruption jusqu'en 1529. Bourdigné nous y donne de précieux détails sur les princes de la troisième maison d'Anjou, sur le bon roi René, et l'histoire générale de cette époque. Chemin faisant, il raconte les misères du pauvre peuple, les famines, les inondations et les maladies contagieuses qui désolèrent la France, les miracles de pieux personnages, les fondations d'églises, de prieurés et de monastères, les hérésies, les souffrances de l'église et surtout les actions d'héroïque vaillance des chevaliers angevins. Son double caractère de prêtre et de gentilhomme perce à toutes les pages. Il enveloppe de la même haine les ennemis de la foi et les ennemis de la France, le *monstre luthérique*, les Bourguignons et les Anglais.

Bourdigné est le dernier des écrivains du moyen-âge. Il clôt par son livre cette poëtique période, où, malgré leurs désordres et leurs violences, les hommes sont si remplis de grandeur, de franchise et de force, où tant de vertus couvrent tant de barbarie. Echo fidèle des anciennes mœurs, ses chroniques nous ont paru le plus précieux document historique de notre province; et nous avons cédé, en les publiant, à un sentiment semblable au religieux amour qui nous entraîne vers la vieille église où nous avons été baptisés, vers le gothique manoir habité par nos pères.

Une autre pensée est venue aussi se mêler à cette publication. Près de nous, sur cette terre de France qui autrefois ne refusait jamais un asile à l'infortune, nous avons vu, exposés à mourir de faim, de braves et loyaux étrangers que la trahison avait chassés de leur patrie. Admirables de dévouement et de constance, ils combattirent pendant sept ans pour un principe, qui est le nôtre; et quand l'infâme qui les commandait eut consommé son crime, ils brisèrent leurs épées, enterrèrent leurs drapeaux et suivirent dans l'exil leur roi malheureux. Ce livre est un hommage rendu

à leur fidélité et à leur vaillance. Puisse-t-il acquitter la dette de l'hospitalité !

Je ne terminerai point cet avant-propos sans exprimer ma reconnaissance à M. Godard, pour les notes dont il a enrichi cette nouvelle édition des Chroniques de Bourdigné. Étranger aux études historiques, je n'eusse point entrepris cette publication sans son concours si généreux et si désintéressé. — Il n'appartenait qu'à l'auteur de *l'Anjou et ses Monuments* de commenter le naïf historien de notre province.

Toutes les personnes qui connaissent M. Grille, ancien chef de la division des Beaux-Arts au ministère de l'Intérieur et conservateur de la bibliothèque d'Angers, savent avec quelle parfaite obligeance il met son savoir et son temps à la disposition de ceux qui viennent le consulter. Je le prie de recevoir mes remercîments sincères pour les conseils qu'il m'a donnés et les recherches qu'il a bien voulu m'éviter.

La reconnaissance et l'amitié me font un devoir de nommer également ici M. Boutreux, chanoine de Saint-Maurice, M. l'abbé Morel, bibliothécaire de l'évêché, et M. Marchegay, ancien élève de l'école des Chartres et archiviste du département de Maine et Loire.

COMTE DE QUATREBARBES.

13 décembre 1841.

Lith Cosnier & Lachèse, Angers

CRONICQUES

DES

PAYS D'ANJOU ET DU MEINE.

Le prologue de l'autheur au présent livre des Annalles et Cronicques d'Anjou.

Le très éloquent et renommé philosophe et orateur Cicero (appellé à bon droit père de la langue latine) escript en son premier livre *des Offices* que les hommes et bestes brutes diffèrent : mesmement en ce que les bestes n'ont usage ou coustume de penser et adviser que aux choses qu'elles voyent ou qui leur sont présentes, non ayans

esgard que bien peu au temps préterit ou futur. Mais l'homme qui est participant de raison, par laquelle les conséquences des choses advenir congnoist et entend (aussi bien que les antécédentes et jà passées) faict comparaison des similitudes : et aux choses présentes applicque et annexe les futures : et en ce faisant facillement prévoit ce qu'il a à faire tout le cours de sa vie ; et par tant se prépare et pourvoit des choses qui luy sont nécessaires. De ces mots dorez, melliflue et véridicque sentence nous voulut bien endoctriner le scientifique orateur dessus nommé, comme pour nous inciter et donner à congnoistre que tout homme (j'entendz sage et prudent) peult, par l'expérience des choses passées, facillement juger de celles à advenir ; car pour une maxime de droit, l'on dit que par le préterit nous prenons conjecture du futur et que en toutes choses expérience est maistresse. Et se l'on veult apposer que expérience ne se peult acquérir sans grant aage et long usage de temps, je respondz, saulve la révérence de ceulx qui dire le vouldront (que si) : car par souvent lyre, ouyr réciter et entendre les faictz des anciens rédigez par annalles, cronicques et hystoires, povons nous aussi bien avoir expérience des cas advenuz au temps passé, comme si nous avions esté présens quant ilz auroient sorty leur effect. Et par ce appert combien sont à louer les nobles hystoriens, lesquelz, par leurs fidèles escriptz nous ont des faictz des anciens et merveilleuses adventures d'iceulx laissé la congnoissance; tant que par leurs vigilences et labeurs nous povons veoir et regarder, ainsi qu'en ung cler myrouer, toutes les choses mémorables faictes depuis la création du monde jusques à nostre temps, lesquelles sans eulx fussent jà piéca par laps de temps assopies et estainctes. Parquoy de leurs peines, estudes et monimens qu'ilz nous ont laissez ne leur povons rendre grâces condignes, fors en leur attribuant éternelles et bien méritées louenges. Et pour ce, dit le facond et élégand cronicqueur Saluste (qui en l'hystoire romaine obtient le premier lieu) que ceulx qui ont commis, perpétré et mis à exécution les beaulx actes et vertueux faictz, et pareillement ceulx qui les ont escriptz sont moult à priser ; car à la vérité ces studieux, vigilans et laborieux hystoriens sont les vaillans et belliqueux

chevaliers qui, pour renommée, bataillent continuellement contre la mort, et font tant par leur proesse que renommée obtient victoire. Et, malgré qu'en ait la cruelle Atropos, par leurs escriptz, panchartes et cronicques perpétuent les noms de ceulx dont par son mortel dard elle a la vie terminée, ainsi que en très beaulx termes nous démonstre le magnificque Pétrarque en son quatriesme tryumphe. Ces choses par moy assez à loysir considérées, désirant de tout mon cueur proffiter et donner récréation à tous nobles et vertueux espritz qui en cronicques et hystoires se récréent et délectent, et en ce faisant, suyvre le train des renommez hystoriographes, pensoys ung jour à part moy quelle hystoire ou cronicque je pourroys élucider et mettre en lumière qui fust à la gloire de Dieu, et proffitable, plaisante et délectable aux lecteurs. En suyvant l'enseignement de maistre Jehan de Meun qui, au commencement de son livret qu'il intitule *Testament*, nous apprend que tout homme qui veult soy mettre à composer quelque œuvre doit principallement tendre à trois choses : sçavoir est à la gloire et louenge de Dieu, au salut de luy qui compose, et à donner aux lecteurs joye, plaisir et bon édiffiement. En ce penser me trouvay fort perplex : car il me souvint que le poète satirique Horace, en son livre qu'il intitula *de l'Art poètique*, commande à tous ceulx qui vouldront composer et escripre qu'ilz n'entreprennent matière qui transcende les forces et vertus de leur esprit. Parquoy considérant la débilite rudesse et insuffisance de mon entendement, me vouluz retirer et du tout délaisser mon entreprinse : ce que eusse légièrement faict, n'eust esté que la cicéronienne et stoïque auctorité me vint au devant, qui dit que nous ne sommes pas naiz ne produitz au monde seullement pour nous, mais aussi pour nostre pays et pour noz amys. Et d'aultre part me vint en mémoire que les faictz et gestes des nobles et preux consulz, contes et ducz d'Anjou (duquel pays suis natif et y ay prins mon origine) (1), n'avoient encores par avant ce jour esté élucidez ne descriptz, quoy que soient redigez en ordre et estat

(1) Faisons observer au lecteur que Jean de Bourdigné, chanoine de l'église d'Angers, nous apprend ici qu'il est né en Anjou.

de cronicque, et que par laps de temps leur noble renommée se pourroit abolir, si leurs vertueux actes n'estoient escriptz et cronicquez, ainsi que la haultesse d'iceulx l'a bien mérité et desservy. A ceste cause toute crainte mise arrière, l'amour de mon pays et vérité hystorialle m'ont enhardy d'entreprendre cest œuvre, lequel j'ay intitulé *les Annalles d'Anjou*. Et de ce mien labeur faitz offre et présent premièrement à très haulte, très vertueuse et très noble princesse madame Loyse, mère du roy, duchesse d'Anjou et d'Angoulmoys, contesse du Meine et de Gyan. Et par après, à tous prélatz et nobles barons, chevaliers et escuyers, dames et damoyselles du pays d'Anjou, leur suppliant avoir ce mien ouvraige pour agréable, et excuser les faultes, ayans esgard au bon vouloir qui m'a instigué et contrainct d'entreprendre ceste charge.

La division de ce présent livre et Annalles d'Anjou.

En invocant la saincte et individue trinité en mon ayde, ce présent œuvre sera distinct et divisé en trois parties principalles.

En la première sera déclairée la division des Gaulles et les noms des archeveschez et principalles villes qui y sont comprinses; et le nombre et noms des roys qui ont régné en Gaulle, depuis le déluge jusques au noble roy Françoys, premier de ce nom, à présent régnant. Pareillement soubz quelle partie de Gaulle est comprins le pays d'Anjou; de la fertilité, noblesse et singularité du pays et quantes abbayes et églises de renom y sont contenues, et quelz plus famez reliquaires sont ès dictes églises, et quelz sainctz et sainctes y sont plus péculièrement priez et révérez. Aussi les noms des plus renommez fleuves et forestz dont le pays est ennobly; et les noms de tous les princes qui y ont régné depuis le premier jusques à très haulte et magnanime princesse madame Loyse de Savoye qui pour le temps de présent en est duchesse. Et quelz prélatz ont tenu à Angiers le siége épiscopal, depuis le premier évesque nommé Deffensor, jusques

à révérend père en Dieu Monseigneur François de Rohan, évesque moderne : Avecques la première et seconde édification de la ville d'Angiers ; et comment le pays d'Anjou fut quelque temps régy par seigneurs, consulz et contes saxoniques, et jusques au temps de la conversion et baptesme du roy Clovis qui fut le premier roy de France conte d'Anjou.

En la seconde partie sera traicté qui fut le premier roy de France conte d'Anjou, et de plusieurs choses mémorables advenues oudit pays et autres diverses contrées et régions durant le temps que Anjou a esté gouverné par contes. Et de plusieurs fondations d'églises faictes durant leur règne.

En la tierce partie sera traicté de l'érection de la conté d'Anjou en duché, et qui en fut le premier duc; et des ducz qui y ont régné depuis; et de plusieurs choses dignes de mémoire advenues de leurs temps.

Chapitre premier.

La division des Gaulles, et les noms des principalles villes et archeveschez qui y sont comprinses.

Désirant des magnanimes consulz, contes et ducz d'Anjou la générosité, noblesse et antiquité réciter, et leurs glorieux faictz et gestes élucider et rédiger en forme d'annalles ou cronicques, affin de non procéder par choses ygnorées et non congneues : pour ce que nostre pays d'Anjou dont voulons traicter est comprins et situé ou pays de Gaulle, et que la pluspart des contes et ducz d'Anjou sont descendus de la très noble et triumphante ligne des roys de icelle, il m'a semblé très propre et convenable descripre premièrement les Gaulles, et racompter les villes de renom et plus principalles, et quantes provinces et archeveschez y sont contenues et comprinses (1). Et pareillement les noms des roys qui ont régné en Gaulle, depuis le déluge jusques au règne de Francus (duquel, selon l'oppinion d'aucuns, les François ont prins leur dénomination), et depuis Francus jusques au très

(1) Dans le chapitre premier, à l'exception de la division des Gaules en Belgique celtique et aquitanique, et du nombre des archevêchés, tout le reste est à peu près fabuleux ou inexact au moins.

noble et très puissant monarque Francoys, à présent régnant. Mais pour ce que autres hystoriens se sont assez travaillez à déclairer ceste matière, je ne m'y vueil arrester que le moins que pourray, et en parleray seullement superficiellement et en brief langaige.

En ensuyvant doncques l'oppinion du grant conquéreur Julles César en ses commentaires, je treuve que les Gaulles sont divisées en trois parties. Sçavoir est : Belgique, Celtique et Aquitanique. La Gaulle Belgique commence aux rivières de Marne et de Seine, et finist au Rhin vers septentrion et orient pour partie, et du costé d'occident est close de la mer. En icelle Gaulle, les villes principalles sont : Coulongne Agripine, Traiect, Magonse, Confluence, Trève, Basle, Strabourg, Constance, le pays des Suysses, non loing distant du mont Jura, où est le monastère ouquel repose le corps de monseigneur sainct Claude; les duchez de Juilliers et de Clèves, le duché de Gueldres, Liége, Dinan, Brucelles, Anvers, Bergues, Malignes, Louvain, où ya université, Balduc, Mons en Haynault, Valenciennes, Gand, Aldenarde, Bruges, Escluse, Courtray, Ypre, Tournay, Tendremonde, Lisle, Douay, Sainct-Omer, Gravelignes, Thérouenne, Hédyn, Béthune, Sainct-Paoul, Dorlens, Calles, Boulongne, Arras, Monstreul, Bapaulmes, Cambray, Péronne, Sainct-Quentin, Corbie, Amyens, Abbeville, Sainct-Riquier, Crotay, Beauvais, Senlis, Compiengne, Mondidier, Roye, Pontoyse, Rouen, Sainct-Denis, où communément les roys de France sont sépulturez, Noyon, Soissons, Meaulx, Reims, où sont sacrez les roys de France, Challons, Bar, Langres, Ligny, Chaulmont, Metz, Namur, Lucembourg, Nansy, Verdun, Beaulne, Montbéliard, Dolle, université, Sallins, Losanne, Chambéry, et plusieurs autres grosses villes et citez.

La Gaulle Celtique commence à la rivière de Seine, et se estend jusques au fleuve de Loyre, et depuis la rivière de Marne jusques au Rhosne, et est terminée partie aux Alpes et à la mer Ligusticque. Elle est décorée entre autres des villes qui cy après s'ensuyvent. Sçavoir est : Paris, où est la plus excellente université de toute la chrestienté, et la fontaine de toutes sciences, Sens, Nemours, Moret, Troyes, Ausserre, Austun, Digeon, Arge, Germonne, Mascon, Anse, Lyon,

Ambrun, Sainct-Saphorin, Vienne Daulphine, Grenoble, Valence, Montlymart, le Vivier, Dienne, Aurase, Sainct-Esprit, Avignon, Villeneufve, Carpentras, Tharascon, Arelate, Marseille, Aix, Regéne, Vapine, Sistarique, Canalli, Foriulle, Tollonne, Vason, Tricaste, Biterne, Lunay, Montpellier, Nevers, Moullins, Sainct-Jangon, Montargys, Castillon, Orléans, où il y a bonne université, Jenuille, Estampes, Chartres, Bonneval, Evreux, Sées, Lisieux, Falaise, Argentan, Arreflour, Caen, Bayeux, Ponthorson, Avranches, Coustances, Angiers, en laquelle est estude et université de toutes sciences; et les villes de Bretaigne, qui estoient anciennement nommées Armoriques; Le Mans, Alençon, Mortaigne, Mente, Vernon, Meulan, et plusieurs autres bonnes villes. Et est à noter que les Celtes estoient tenuz les plus nobles de tous les gaulloys. Et aussi la signification de leur nom le dénote, car Celte vault autant à dire comme noble.

La Gaulle Aquitanique se prend au commencement du fleuve de Loyre, et se estend jusques aux montz Pyrennées qui séparent les aquitaniens des espaignolz, et contient plusieurs villes et citez dont les principalles sont: Bourges, où il y a université, Mauge, Dun le roy, Clermont, Osson, Nonnette, Bayonde, Le Puy, où le temple de la glorieuse vierge Marie mère de Dieu est moult solennellement et revéremment des Françoys visité et honnoré, et ya ung très dévot et célèbre voyage; Sainct-Flour, Lymoges, Cahors, Rochemadour, Rouargue, Valbre, Mymay, Alby, Montauban, Casteaucordon, Carcassonne, Gallache, Tholose, fameuse université, Sainct-Paoul, Appermer, Montlyon, Myrepois, Foix, Vaurenne, Myrandes, Lestore, Condonne, Tarbe, Baignère, Conséranne, Olére, Lascure, Montmarsant, Morloys, Hortoys, Bayonne, Labret, Rigène, Adure, Agathe, Utique, Electe, Lymay, Sainct-Ponce, Chasteaudarry, Elve, Lodesve, Tours, Chynon, Vendosme, Bloys, Angoulesme, Xaintonge, Congnac, Périgort, Sarlat, Pierrebuffière, Bergerat, Agenest, Condon, Lésignan, le bourg Blaye, Villeroy, Liburne, Bordeaux, Sainct-Jehan-d'Angely, Taillebourg, la Guyerche, Nantes, Rennes, Fougères, Lamballe, Sainct-Mallo, Dolle, Dinan et plusieurs autres villes dont je laisse les noms pour cause de briefveté.

Or, dit le très renommé hystorien Gaguin, que toutes les Gaulles sont par autre division départies en dix huyt provinces ou archeveschez, sur lesquelles quant à la spiritualité président dix huyt prélatz ou archevesques, desquelz tous les évesques des Gaulles sont suffragans; desquelles archeveschez les noms s'ensuyvent. Et premier, Trèves, Reims, Sens, Rouen, Lyon, Beziers, Vienne, Aix en Provence, Tarentane, Ambrun, Arelate, Nerbonne, Bourges, Tours, Bordeaux, Aux, Magonse, et Coulongne.

Chapitre deuxiesme.

Des roys qui ont régné ès Gaulles depuis le déluge jusques au temps présent.

Pour ce que plusieurs hystoriens et cronicqueurs se sont efforcez d'escripre et faire récit des mémorables et vertueux faictz des nobles et magnanimes roys de Gaulle, (1) desquelz l'on voit presque infiniz volumes, à ceste cause n'est pas mon intention de m'y arrester longuement, fors en tant qu'il pourra servir à ma matière; et me suffist d'escripre tant seullement quantz roys ont jà régné en Gaulle, depuis le premier roy qui y régna jusques à présent; et les noms d'iceulx

(1) Dans le chapitre II, si nous en exceptons certains faits relatifs à Japhet, dont la postérité peupla très-certainement l'Europe; si nous en exceptons encore nos trois dynasties royales, mérovingienne, carlovingienne et capétienne, tout le reste est à peu près indigne d'attention et de critique. Voir à ce sujet l'*Anjou et ses Monuments*, t. 1er, chap. 1er.

le plus succintement que pourray, pour retourner à mon ouvraige encommencé.

Je treuve doncques que après le déluge universel, et que le bon père et patriarche Noé, luy huytiesme, fut yssu de son arche, en laquelle il s'estoit saulvé de la violence et impétuosité des eaues, il descendit du hault mont de Gordiens en Arménie, sur lequel [illegible] les undes et vagues avoient gecté son arche; et vint le bon père en la plaine d'Arménie, rendant grâces et faisant sacrifices à Dieu; et demoura en celle contrée tant qu'il la eust peuplée suffisamment de la génération qui de luy et de ses enfans estoit descendue. Puis après à ses trois filz qu'il avoit engendrez devant le déluge, fist partage de toute la terre. A Sem, son aisné filz, bailla pour sa part tout le pays oriental appellé Asie, qui contient la moictié de la terre. Et l'autre moictié divisa et départit en deux, dont Japhet, son second filz, selon l'oppinion Berosus, et selon les autres le troisiesme, eust pour sa portion la région d'Europe, qui est située vers l'occident et septentrion, et ne contient de la terre que une quarte partie. Et l'autre quarte partie, nommée Affricque, sise vers le midi, fut à Cam ou Cem, troisiesme filz de Noé (ou deuxiesme selon l'oppinion d'aucuns), assignée pour partaige.

Toute la terre depuis orient en occident, et depuis midy jusques en septentrion, ainsi, comme avez ouy cy dessus, par le sainct patriarche Noé à ses trois filz premiers nez divisée et départie, chascun d'eulx s'en alla en la région à luy assignée pour en prendre possession et en jouyr, selon le bon plaisir, vouloir et disposition de leur seigneur et père. Et environ l'an cxxxi après le déluge commença en Asie le royaulme de Babilonne, dont fut Nembroth le géant, filz de Cam ou Cem, premier roy. Et environ ce temps, en Europe furent par Noé érigez quatre royaulmes, sçavoir est : le royaulme d'Espaigne, le royaulme de Gaulle, le royaulme de Italie, que Berosus appelle Kityn, et le royaulme d'Allemaigne; et par tous iceulx royaulmes ordonna roys pour iceulx gouverner et régir; et entre autres constitua premier roy de Gaulle le très sage et vertueux prince Samothès, son nepveu, quatriesme filz de Japhet; et fut environ l'an cxliii après

le déluge. Puis doncques que sommes venuz jusques à sçavoir qui fut le premier roy de Gaulle, nous déclairerons en brief tous ceulx qui depuis ce temps là y ont régné jusques au temps de présent.

Et premièrement:

Samothès, surnommé Dys, filz de Japhet, premier roy de Gaulle, qui fut tenu le plus sage prince de son temps.

Magus, IIe roy de Gaulle, fut grant philosophe et édificateur. Et encores de son nom sont demeurées plusieurs villes ès Gaulles, comme Néomagus, Berthomagus, Vindomagus, Rothomagus, Noviomagus.

Sarron fut IIIe roy de Gaulle, lequel institua en son royaulme les premières estudes et universitez. De luy vindrent une secte de philosophes nommez Sarronides, que Diodorus Siculus, en son VIe des antiquitez, appelle théologiens et philosophes. Durant le règne duquel, par philosophes et gens studieux, fut premièrement la ville d'Angiers construicte et édiffiée.

Druius, IIIIe roy de Gaulle, par Berosus est appellé plein de sçavoir et exercice, dont prindrent nom et auctorité une secte de philosophes appellez Druides, fort prisez et renommez en Gaulle. De luy aussi est denommée la ville de Dreux en Normandie.

Bardus, V^e^ roy des Gaulles, inventeur de rymes, réthorique et musique qui mist sus une manière de poétes nommez Bardes, qui par leurs doulx chantz et langaige povoient retarder et appaiser deux armées prestes à combatre. Et pour ce quant Diodorus parle d'eulx, il dit : *Mars reveretur musas.*

Longho fut le VIe roy des Gaulles. De luy, comme l'en conjecture, print son nom la ville de Langres, dicte en latin Linghonensis.

Bardus le jeune fut VIIe roy des Gaulles, et présume l'on que de luy et de son père Longho a prins nom le peuple des Lombars, qu'on appelle Longobardi.

Lucus fut VIIIe roy des Gaulles, duquel l'on n'a pas escript grans faictz.

Jupiter Celte fut IXe roy des Gaulles, lequel l'on dit avoir donné nom à la Gaulle celtique. Et pour ce que de luy ne yssit aucun hoir

masle, il laissa son royaulme de Gaulle à sa fille Galathée, qui fut mariée au grant Hercules de Lybie.

Hercules de Lybie, que Berosus appelle Hercoles, fut, à cause de sa femme Galathée, Xe roy des Gaulles. De luy et de ses vertueux et admirables gestes a l'en très amplement escript, parquoy je m'en passe légièrement.

Galatheus, filz du grant Hercules et de la belle Galathée, fut XIe roy des Gaulles. Il peupla l'isle de Sicille, et y fonda aucunes citez et peuples appellez de son nom Galathènes, et fut fort renommé.

Narbon fut XIIe roy des Gaulles, lequel fonda la ville de Narbonne.

Lugdus fut XIIIe roy des Gaulles. Ce roy fist édiffier la ville de Lyon sur le Rhosne, et la nomma Lugdunum de son nom.

Belgius fut XIIIIe roy des Gaulles. De luy est nommée la Gaulle Belgique; lequel Belgius mourut sans enfans, parquoy les Gaulloys esleurent Jasius.

Jasius Janigena fut par les Gaulloys esleu roy, et fut XVe en l'ordre des roys de Gaulle. Et depuis fut tué et meurtry en trahyson par son frère Dardanus.

Allobrox fut XVIe roy des Gaulles, duquel Savoye, Daulphiné et Provence furent nommez Allobroges. Du temps de ce roy fut fondée la ville de Troye.

Rhomus fut XVIIe roy des Gaulles, et fonda la ville de Rommans en Daulphiné.

Paris fut XVIIIe roy des Gaulles. De ce roy porte le nom la royalle et très fameuse cité de Paris jadis dicte Lutesse, ville principalle du royaulme de France.

Lemannus fut XIXe roy de Gaulle. De lui print nom le lac Lemannus appellé Losanne.

Olbius fut XXe roy de Gaulle, qui fonda plusieurs villes de son nom.

Galathas le jeune fut XXIe roy des Gaulloys. Cestuy fut prince bien lectré et grant conquérant.

Namnès fut XXIIe roy des Gaulles, et fonda la ville de Nantes.

Rhemus fut XXIIIe roy des Gaulles; lequel fonda la ville de Reims

et luy donna nom. Ce Rhemus n'eut point d'hoir masle, mais il eut une fille qu'il maria à Francus, premier de ce nom, filz du prince Hector de Troye, et par ainsi fut transféré le royaulme de Gaulle aux Troyans. Et à ce roy Rhemus finist le nombre des roys de Gaulle qui commença à Samothès, et avoit duré par le règne de vingt et trois roys. Et à Francus commence l'ordre des roys Sicambriens.

Francus, filz de Hector, fonda la ville de Sicambre et en fut appellé premier roy.

A Francus succéda son filz Sicamber, roy IIe en l'ordre de Francus.

A Sicamber, pour roy IIIe, succéda Priam.

Après Priam fut Hector roy IIIIe.

Après Hector, pour V^e^ roy, succéda son filz Troyus.

A Troyus, pour roy VIe, son filz Torgotus succéda.

Après le décès de Torgotus fut Tongris roy VIIe, duquel porte le nom la ville de Tongres.

A Tongris succéda son filz Theuto, VIIIe roy, duquel portent nom les Theutonicques.

A Theuto, pour roy IXe, succéda son filz Agrippa.

Après le décès d'Agrippa fut son filz Ambro roy X^e^.

A Ambro succéda, XIe roy, Thuringus, duquel la province de Thuringe, en Allemaigne, porte le nom.

Après Thuringus obtint le règne Cymber, et fut roy XIIe.

A Cymber succéda à la couronne, pour XIIIe roy, Camber, dont porte le nom la ville de Cambray.

A Camber succéda son filz Melbrandus, qui fut roy XIIIIe.

Après Melbrandus succéda au royaulme son filz Magius, et fut roy XVe.

Après la mort de Magius succéda son filz Ménapius, et fut XVIe roy.

Après Ménapius Geoffroy Karle print la couronne, et fut roy XVIIe.

Environ ce temps furent les Gaulles régies soubz la puissance des Rommains et de leurs consulz, esquelles ilz eurent plusieurs aspres batailles, ainsi que bien au long racompte César en ses commentaires.

Mais peu après, comme environ l'an xxxviiie avant la nativité de nostre Seigneur, Francus, deuxiesme du nom, fut roy, et donna à son peuple (lequel par aucun temps gaulloys, et par autre sicambrien avoit esté dénommé) le très noble et redoubté nom Françoys, lequel jusques à présent retient. Et pour ce est dit premier roy des Françoys.

Après Francus succéda son filz Clogio, IIe roy, du régne duquel voulut nostre saulveur Jésuchrist naistre de la glorieuse vierge Marie pour nous rachapter de dampnation.

Au royaulme après Clogio succéda son filz Herimerus, roy IIIe des Françoys.

A Herimerus pour roy IIIIe succéda Marcomir, son frère puisné, le deuxiesme an du règne duquel nostre seigneur Jésuchrist souffrit passion.

A Marcomir succéda Clodomer son filz, et fut V^e roy.

A Clodomer Anthenor son filz succéda, et fut VIe roy.

A Anthenor succéda son filz Ratherus, et fut VIIe roy, du règne duquel Néron les chrestiens persécutoit, entre lesquelz souffrirent martyre sainct Pierrre et sainct Paoul.

Après le décès de Ratherus fut VIIIe roy son filz Richuner.

Après Richuner fut Odemar roy IXe, qui fut homme paisible et de bonne foy, et, selon la loy payenne qui pour lors régnoit en France fort preudhomme et religieux.

Après le décès de Odemar succéda au royaulme son filz Marchomir, roy X^e.

Après Marchomir obtint la couronne son filz Clodomer, et fut roy XIe.

Après le décès de Clodomer son filz Farabert succéda, et fut roy XIIe en l'ordre depuis Francus.

Le roy Farabert décédé, luy succéda son filz Sunno, XIIIe roy.

Après le décès du roy Sunno succéda au royaulme Childéric, et fut XIVe roy.

Après Childéric décédé son filz Bartherus luy succéda, et fut roy XVe.

Après le décès de Bartherus fut couronné son filz Clodion XVIe roy.

Clodion décédé, au royaulme luy succéda son filz Walter, et fut XVIIe roy.

A Walter succéda, roy XVIIIe, Dagobert, qui fut tenu le plus grant justicier de son temps.

A Dagobert succéda son filz Clogion, XVIIIIe roy, lequel mourut sans enfans.

Clogion sans enfans décédé, son frère Clodomer lui succéda, et fut XXe roy.

Après la mort de Clodomer son filz Richemer fut XXIe roy.

Richemer décédé, succéda au royaulme son filz Théodomir, XXIIe roy.

A Théodomir succéda son filz Clogion, qui pour venger la mort de son père print la ville de Cambray d'assault et fist tuer tous les Rommains qu'il y trouva; et fut roy XXIIIe.

Après Clogion régna, XXIIIIe roy, son filz Marcomir, lequel fut occis en Germanie en une bataille qu'il eut contre Valentinian et les Rommains.

Après la mort du roy Marcomir, pour ce qu'il décéda sans enfans les Françoys se voulurent gouverner par ducz, et constituèrent Dagobert, frère de leur deffunct roy, premier duc des Françoys.

Après la mort du duc Dagobert, fut Genebauld, son filz, deuxiesme duc des Françoys, et icy délaissa ceste branche de la lignée de Francus à avoir royalle domination en France, qui jà y avait régné par vingt et quatre roys et deux ducz; et fut le royaulme transféré à Pharamond, yssu d'une autre branche de la ligne mesme d'icelluy Francus, laquelle nous avons laissée cydessus à Dagobert, XVIIIe roy des Françoys. Et pour ceste translation de royaulme est de tous les hystoriens françoys cestuy Pharamond appellé premier roy des François, combien que depuis le premier roy jusques à Rhemus inclusivement ayent régné vingt et trois roys ès Gaulles, le peuple d'icelle estant pour lors appellé Samothées et Gaulloys. Et oultre depuis Francus, fils d'Hector, qui succéda au dessusdit Rhemus, jusques à Francus deuxiesme du nom, exclusivement régnèrent dix-sept roys ès Gaulles, soubz le nom de Sicambriens, Cymbres et Gaulloys. Et

davantage depuis le règne de Francus deuxiesme du nom, incluz icelluy roy, y eut vingt et quatre roys et deux ducz, soubz le nom de Francoys. Parquoy seroient en nombre LXIIII roys et deux ducz qui auroient régné ès Gaulles, depuis le sage roy Samothès jusques à la venue du roy Pharamond. Touteffois en ensuyvant l'oppinion de tant d'hystoriens qui en ont parlé, nous appellerons ledit Pharamond premier roy de France.

Pharamond, filz de Marcomires, fut le plus preux et hardy chevalier qui fust en son temps, et du commun assentement et général vouloir de tous les Françoys, fust esleu roy de France, et en reçeut la couronne l'an de nostre Seigneur quatre cens vingt.

A Pharamond succéda, roy de France IIe, son filz Clodio le chevelu.

Clodio le chevelu décédé, son filz Mérovée fut roy IIIe de France.

Mérovée décédé, Childéric, son filz, luy succéda, qui pour sa luxure fut par les Françoys déchassé, et depuis remis en son royaulme, et fut roy IIIIe.

A Childéric succéda le bon roy Clovis, l'an de Nostre Seigneur quatre cens quatre vingtz et quatre. Ce roy à l'appétit de Clotilde sa femme, qui chrestienne estoit, se fist baptiser et fut le premier roy de France chrestien; parquoy se peuvent bien vanter les dames qu'elles ont apporté aux roys de France la foy de Jésuchrist, qui leur est grant louenge. Et fut ledit Roy baptisé par sainct Rémy, évesque de Reims, environ l'an de Nostre Seigneur quatre cens quatre vingtz dixneux, et fut de la ligne Pharamond V^e^ roy de France.

Au bon roy Clovis succéda son fils Childebert, VIe roy de France, qui en l'honneur de sainct Vincent, martir, fonda l'église de Sainct-Germain-des-Prez.

Après le décès de Childebert, Clotaire lui succéda et fut VIIe roy de France.

Clotaire de ce nom premier décédé, Aribert lui succéda et fut roy de France VIIIe.

Après la mort de Aribert, Chilpéric, pour roy IXe, au royaulme succéda.

Chilpéric décédé, la couronne obtint Clotaire, IIe du nom, et fut Xe roy de France.

A Clotaire son filz Dagobert, XIe roy, succéda, lequel fist édiffier l'église de monsieur sainct Denis et la fist couvrir d'argent. Ce roy est inscript au nombre des sainctz.

Après le décès de Dagobert obtint le royaulme son filz Clovis, et fut XIIe roy de France.

Clovis passé de ce monde en l'autre, fut Clotaire, IIIe du nom, roy XIIIe de France couronné.

Clotaire de ce nom IIIe décédé, Thierry, roy XIIIIe, luy succéda, mais pour ses insolences fut chassé de son royaulme.

Childéric, au lieu de son frère Thierry, fut XVe roy de France; puis fut meurtry en une forest, et son frère Thierry remis en son règne.

Après le décès de Thierry succéda son filz Clovis à la couronne, et fut roy de France XVIe.

Après le décès de Clovis obtint Childebert le royaulme, et fut XVIIe roy de France.

Childebert passé de ceste vie en l'autre, la couronne royalle obtint Dagobert, qui de France fut roy XVIIIe.

Clotaire, IIIIe du nom, par la mort de Dagobert succéda au royaulme de France, et en fut XIXe roy.

Thierry fut après le décès de Clotaire roy de France XXe.

Childéric fut XXIe roy de France; et puis après avoir régné neuf ans fut pour sa luxure et imbécillité mis hors de son royaulme et fait moyne. Et en son lieu, avecques l'auctorité du pape Zacharie, fut institué Pépin (pour lors majeur du palays) roy de France. Et là finit la directe ligne de Pharamond.

Pépin, majeur du palays, print (avecques l'administration du royaulme que jà avoit) le nom de roy, et fut XXIIe roy de France.

Au roy Pépin succéda pour roy XXIIIe de France, le preux conquérant et victorieux prince Charlemaigne; et fut monarque de France l'an de nostre Seigneur sept cens LXXI, et depuis fut empereur des

Rommains. Et après son décès canonizé et inscript au nombre des sainctz de paradis.

Au très vertueux empereur Charlemaigne succéda, tant au royaulme que en l'empire, le très débonnaire Loys, son filz, et fut roy XXIIIIe.

Après le décès de Loys débonnaire, succéda à la couronne son filz Charles, surnommé *le chaulve*, qui fut XXVe roy de France.

Charles le chaulve décédé, luy succéda Loys, dit *le baulbe*, de France roy XXVIe.

Après le décès de Loys le baulbe, luy succédèrent Loys et Charlon l'ung après l'autre, lesquelz il avoit engendrez d'une concubine; et sont mis XXVIIe et XXVIIIe roys de France.

Après la mort des deux roys dessusditz, les princes de France, congnoissans la simplesse et jeune aage de leur roy Charles le simple, esleurent pour XXIXe roy de France le noble Eude, comte d'Anjou, comme le plus vertueux prince qui fut pour lors en toute France; lequel Eude pour le prouffit et utilité du royaulme accepta la charge, et neuf ou dix ans à sa grant gloire et louenge l'excercea. Puis à Charles le simple la couronne rendit, à qui de droit appartenoit, et bien tost après décéda.

Après le décès du bon conte d'Anjou, Charles le simple le royaulme obtint, et fut en icelluy roy XXXe.

Durant le règne de Charles le simple, Raoul de Bourgongne le royaulme de France usurpa par l'espace de deux ans, et s'en nomma roy XXXIe, mais il fut chassé du royaulme, et y fut Charles le simple remis.

Charles le simple trespassé en la prison du conte Hebert, son filz Loys luy succéda, et fut XXXIIe roy.

Après le décès de Loys, à la couronne parvint son filz Lothaire qui fut XXXIIIe roy.

A Lothaire succéda son filz Loys V^e^, qui fut XXXIIIIe roy de France lequel sans enfans décéda; et à luy faillit la ligne des Pépins et de sainct Charlemaigne, et commença la ligne de Hue Cappet qu'est la ligne d'Anjou.

Hue surnommé *Cappet*, filz de Hue le grant (lequel Hue le grant

estoit filz de Robert d'Anjou, duc d'Aquitaine, lequel Robert estoit filz de Robert, conte d'Angiers), occupa le royaulme de France après la mort de Loys, et en fut roy XXXVe.

Après le décès de Hue Cappet, succéda à la couronne le dévotieux et bien lectré roy Robert, son filz, qui fut XXXVIe roy de France.

Après que le bon roy Robert eut payé le mortel tribut, son filz Henry luy succéda, et fut XXXVIIe roy de France.

Au roy Henry à la couronne de France succéda son filz Philippe, qui fut XXXVIIIe roy.

Après le décès de Philippe, fut roy XXXIXe Loys, surnommé le *gros*.

Loys le gros de ce mortel monde hors mis, son filz Loys luy succéda, et fut de France roy XLe.

A Loys succéda Philippe, deuxiesme du nom, appelé Auguste, qui fut XLIe roy de France.

Après le décès de Philippe Auguste, régna XLIIe roy de France, son filz Loys huytiesme.

A Loys succéda au royaulme Loys IXe, le très sainct et vertueux prince; lequel pour ses sainctes œuvres a esté, après son trespas, canonizé de l'église et appellé sainct; et fut XLIIIe roy de France.

Le bon roy sainct Loys passé de ceste valée de misère à la gloire éternelle, son filz Philippe fut de France roy XLIIIIe.

Après le décès de Philippe succéda au royaulme, pour XLVe roy, Philippe quatriesme, surnommé *le bel*.

Après le décès de Philippe le bel, fut Loys hutin XLVIe roy de France.

Loys hutin décédé, luy succéda Jehan, premier du nom, qui ne régna que sept ou huit jours; et fut XLVIIe roy.

Jehan décédé, Philippe, dict le long, print l'administration du royaulme, et fut roy de France XLVIIIe.

Après le décès de Philippe le long, Charles le bel à la couronne de France succéda, et fut XLIXe roy. Mais pour ce qu'il mourut sans hoir masle, la couronne royalle fut transportée en la ligne de Charles de Vallois, conte d'Anjou, comme du plus prochain héritier masle.

Philippe de Valloys fut de France roy L^{e}, couronné l'an de nostre Seigneur mil trois cens vingt et sept.

A Philippe de Vallois succéda Jehan, IIe du nom, son filz, qui fut roy LIe.

Après le décès de Jehan luy succéda son filz Charles, cinquiesme du nom, dit *le sage*, LIIe roy de France.

Charles le sage de vie humaine privé, à la couronne succéda son filz, Charles, sixiesme du nom, dit *le bien-aymé*, et en fut roy LIIIe.

Après le décès de Charles sixiesme, son filz Charles septiesme, appellé *le victorieux*, fut LIIIIe roy de France. Ce roy espousa madame Marie d'Anjou, seur de René, roy de Sicille et duc d'Anjou, dont yssit Loys, XIe du nom, qui après son père fut roy de France.

Après le décès du victorieux et bening roy Charles VIIe, le très sainct et jusques en Turquie redoubté roy Loys, XIe du nom, son filz aisné, luy succéda, et fut de France roy LVe.

Loys, XIe du nom, de ce siècle passé en l'autre, laissa Charles VIIIe son filz et successeur, et LVIe roy de France; lequel conquist le royaulme de Neaples, et à la fameuse journée de Fournoue demoura vainqueur. Puis après décéda sans enfans.

Le magnanime Charles, dompteur des Italles, par divine disposition tiré hors de ce mortel monde, pour ce qu'il ne laissa aucuns enfans, Loys, XIIe du nom, pour lors duc de Orléans, se ensaisina du royaulme comme par droit de succession à luy appartenant, et fut LVIIe roy de France.

Loys, de ce nom XIIe, décédé, pour ce qu'il n'eut aucun enfant masle qui le sourvesquist, laissa pour son héritier au royaulme de France et à la duché de Milan, très noble, très preux et magnanime prince Françoys duc de Valloys, son cousin, filz de très noble et vertueux prince monseigneur Charles, conte d'Angoulême, et de très illustre princesse madame Loyse de Savoye, lequel comme son prochain parent luy succéda au royal diadesme de France, dont il fut LVIIIe roy, l'an de nostre Seigneur mil cinq cens quatorze. Il eut à femme madame Claude de France, fille du roy Loys XIIe et

de madame Anne de Bretaigne, de laquelle eut très belle lignée. Sçavoir est : Françoys, Henry, Charles, Loyse, Charlote et Magdaleine.

Chapitre troisiesme.

Aucunes généalogies et lignes de princes yssus du noble sang royal de France (1).

Après avoir succintement et en brief langaige déclairé les très nobles lignes avecques les noms des roys des Gaulloys, Sicambriens et Françoys, il me semble très propre et convenable de réciter les généalogies de plusieurs illustres et magnificques princes, issuz en divers temps du très noble sang royal et ancienne souche de France. Et premier de la royalle descence des ducz d'Alençon.

Je treuve que Charles de Valloys, conte d'Anjou, filz de Philippe roy, qui fut filz de sainct Loys, engendra Philippe de Valloys qui depuis fut roy de France, et Charles, qui fut conte d'Alençon; lequel Charles engendra Pierre; Pierre espousa la vicontesse de Beaumont, et en elle engendra Jehan premier, duc d'Alençon. Jehan, par mariage conjoinct à la fille du duc de Bretaigne engendra Jehan deuxiesme du nom. Jehan deuxiesme engendra René; René, de madame Marguerite

(1) Le chapitre III renferme des faits très exacts et fort utiles aux historiens.

de Lorraine, engendra Charles, duc d'Alençon, derrenièrement décédé, et madame Françoyse, espouse à présent de monseigneur Charles duc de Vendosme, laquelle pour ce que son frère sans enfans décéda, recueillit sa succession.

Vene la ligne d'Alençon nous fault déclairer la ligne des très nobles ducz d'Anjou et de Bourgongne.

Je treuve ès cronicques que Jehan deuxiesme du nom, roy de France, engendra quatre filz. Sçavoir est : Charles cinquiesme, roy de France, Jehan, duc de Berry, qui mourut sans enfans, Loys, premier duc d'Anjou, et Philippe, duc de Bourgongne.

Loys, filz du roy Jehan, premier duc d'Anjou et roy de Sicille, conjoinct par mariage à madame Marie de Bretaigne, engendra Loys IIe, duc d'Anjou et roy de Sicille, et Charles Loys, IIe duc, espousa madame Yoland d'Arragon, en laquelle engendra Loys, duc IIIe, et roy de Sicille, René, Charles, et Marie qui fut par mariage au roy Charles VIIe, conjoincte; Loys, IIIe duc, sans enfans décéda, et à son frère René laissa le royaulme de Sicille et le duché d'Anjou, et à Charles, son autre frère, la conté du Maine. René, roy de Sicille et quatriesme duc d'Anjou, espousa madame Ysabel de Lorraine, de laquelle il eut plusieurs enfans. Sçavoir est : Jehan, duc de Calabre, René, qui mourut jeune, Marguerite, laquelle Henry, VIe du nom, roy d'Angleterre, espousa, et Yoland, qui fut mariée au conte de Vendosme. Jehan, duc de Calabre et Lorraine, engendra le marquis Nicollas, qui fiança madame Anne de France, fille du roy Loys, XIe du nom, mais il ne l'espousa, car tost après décéda sans enfans. Et pareillement madame Marguerite, vesve du roy d'Angleterre, privée par mort de tous enfans, vint en Anjou finer ses jours, et trespassa en la parroisse de Danp Pierre, près Saulmur, chez ung gentil homme nommé Françoys de la Vignolle, seigneur de Morains, qui autrefois avait esté serviteur du bon roy René de Sicille, père d'icelle royne. Parquoy de tous les enfans du roy René, IIIIe duc d'Anjou, ne demoura lignée que de madame Yoland, laquelle de Ferry, conte de Vaudemont, conceut René, duc de Lorraine et de Bar, et Marguerite, qui fut mariée au duc René d'Alençon; lequel René, duc de Lorraine,

espousa Philippes, fille du duc de Gueldres, dont yssit très belle et très noble lignée, de laquelle la royale couronne de France est grandement appuyée, soutenue et décorée. Sçavoir est : monseigneur Anthoine, duc moderne, très révérend prélat; monseigneur Jehan, cardinal de la sainte église rommaine, et évesque de Metz et de Verdun, et abbé de Clugny; les contes de Guyse et de Vaudemont décédés au royaulme de Naples, et Ferry monseigneur, qui fut occis à la malheureuse bataille de Pavye.

Descriptes du grant duc Loys d'Anjou la descense et postérité, nous fault venir à réciter la lignée qui de son frère puisné Philippe le hardy, duc de Bourgongne, est yssue.

Philippe le hardy, filz du roy Jehan, et frère puisné du duc Loys d'Anjou, eut pour son partaige le duché de Bourgongne, et puis espousa Marguerite, seulle fille du conte de Flandres, nommée Loyse, de laquelle il engendra le duc Jehan, qui fut occis à Monstreau fault Yonne. Le duc Jehan engendra Philippe, deuxiesme du nom. Philippe deuxiesme, dit *le bon*, engendra Charles surnommé *le conquérant*. Charles n'eut point d'hoirs masles, mais seulement une fille, nommée Marie, qui fut mariée à Maximilian, roy des Rommains; lequel en elle engendra Philippe, archiduc d'Autriche, et Marguerite, dame de Bresse. Philippe engendra Charles, roy d'Espaigne, à présent régnant et esleu empereur, et Ferdinand, archiduc d'Autriche.

La ligne de Bourgongne déclairée, nous fault venir à la très illustre maison de Bourbon : le commencement de laquelle en cherchant je treuve par les cronicques que Robert, conte de Clermont, l'ung des filz du vertueux roy monsieur sainct Loys, espousa dame Béatrix, seulle fille et héritière de monsieur Archanbault de Bourbon, et d'elle engendra Loys, premier duc de Bourbon. De Loys yssit Pierre, duc deuxiesme de Bourbons, et Jacques, conte de la Marche. Pierre engendra Loys, troisiesme duc. De Loys fut engendré Jehan, duc de Bourbon quatriesme. Jehan engendra Charles, cinquiesme duc, et Loys, conte de Montpensier. Charles espousa dame Agnès de Bourgongne, en laquelle entre aultres engendra Jehan, sixiesme duc, et Pierre. Jehan, duc de Bourbon, mourut sans enfans, laissant à son frère Pierre son

héritaige. Pierre, septiesme duc, conjoinct par mariage avecques madame Anne de France, engendra Susanne, et n'eut aucuns hoirs masles; laquelle Susanne monsieur Charles de Bourbon, filz de Enguillebert, conte de Montpensier, print à femme.

De ceste noble ligne de Bourbon sont descenduz les très illustres contes et ducz de Vendosme, ainsi qu'il s'ensuyt:

Loys, premier duc de Bourbon, engendra Pierre, deuxiesme duc de Bourbon, et Jacques, conte de la Marche. De Jacques, conte de la Marche, yssit Jehan. De Jehan yssit Loys, conte de Vendosme, et de Jacques Loys, conte de Vendosme, yssit Jehan. Jehan engendra Françoys, conte de Vendosme, et Loys, prince de la Roche sur Yon. Françoys par mariage conjoinct avecques dame Marie de Luxembourg, engendra d'elle Charles, premier duc de Vendosme, Loys, révérendissime cardinal abbé de sainct Denys, et Françoys, conte de sainct Paul; lequel Charles, moderne duc de Vendosme, espousa dame Françoyse, seur de Charles duc d'Alençon.

Poursuyvant tousjours comment les très nobles maisons du royal sang de France se sont alliées et confédérées ensemble, je treuve par les cronicques que Philippe, conte d'Evreux, filz du roy Philippe troisiesme, engendra Philippe, qui à cause de sa femme fut roy de Navarre. Philippe engendra Charles, premier du nom. De Charles fut engendré Charles deuxiesme, qui sans enfans décéda; parquoy Gaston de Foix, à cause de madame Aliénor de Navarre, sa femme, le royaulme de Navarre obtint. Gaston à sa fille Catherine, qu'il avoit eue de madame Magdeleine de France, le royaulme de Navarre délaissa. Catherine, royne de Navarre, fut mariée à Jehan, filz d'Allain, seigneur d'Albret, desquelz est yssu Henry, roy de Navarre. Les descenses, lignes et généalogies cy dessus escriptes ne sont point en cest ouvraige superflues ne mises pour néant, pour ce que des très nobles et puissans Roys de France sont yssuz les magnanimes princes, contes et ducz d'Anjou dont nostre principalle oppinion est de parler: lesquelz souventes fois par alliances de mariages ont esté joinctz et alliez ès maisons et lignes cy dessus déclairées. Parquoy m'a semblé très convenable et propre de insérer en cest œuvre les

royalles progénies ausquelles la noble maison d'Anjou a esté confédérée, alliée et conjoincte : pour monstrer que de tout temps dont est mémoire elle a esté de grant gloire, estime et réputation.

Chapitre quatriesme.

En quelle contrée de Gaulle est le pays d'Anjou situé. Et de la fertilité d'iceluy, et quelles forestz et fleuves plus renommés y sont (1).

Il est cler et notoire, selon la division des Gaulles cy dessus descripte, que la très renommée ville d'Angiers, ancienne clef de France, est située en la Gaulle Celtique, et le pays d'Anjou, partie en la celtique, et partie (sçavoir est ce qui en est oultre le fleuve de Loyre) en l'Aquitanique; et est le pays et duché d'Anjou enclos des duchez et contez qui s'ensuyvent : Et premier, du costé de septentrion, en tirant vers orient a les contez de Laval et du Maine. Et, en passant d'orient vers midy, en tirant vers occident, est clos des duchez de Tou-

(1) Le chapitre IV est fort curieux; il contient des notions statistiques d'un grand intérêt sur les limites de la province, le blason d'Angers, l'épiscopat, la judicature, l'université, la mairie, l'hôtel des Monnaies; sur les produits en vins, blés, animaux, sur les mines et perrières, etc.

Bourdigné nous apprend que c'est à l'instigation de Jehan Cadu, conseiller du roi et de la duchesse d'Angoulême, juge royal et ordinaire d'Anjou, qu'il rédigea ses Annales.

raine et d'Aquitaine. Et, par devers occident, a la conté de Nantes, commencement du duché de Bretaigne, et a la bonne ville d'Angiers certaines armayries et enseignes péculières qui luy ont (non sans raison et mérites) esté données et octroyées par les anciens roys de France, qui sont telles: L'escu de gueules, une clef d'argent, et le chef d'azur à deux fleurs de lys d'or, qui est assez pour monstrer que la bonne ville d'Angiers est une des clefs du très chrestien royaulme de France. Et en icelle ville est siége épiscopal, conprins soubz la province de Touraine: ouquel siége ont présidé plusieurs dévotz prélatz et vénérables personnaiges: desquelz y en a eu maintz de si approuvée et excellente vie, que pour leurs sainctes œuvres sont canonisez et escriptz au nombre des sainctz de paradis. Aussi y a en ladicte ville plusieurs juges pour la justice gouverner et administrer. Sçavoir est: le juge royal et ordinaire d'Anjou, ouquel office et préfecture estoit, pour le temps de la compilation de ce présent œuvre constitué, noble et discret monsieur Jehan Cadu, conseiller du roy, notre sire, et de madame sa mère, par l'auctorité, faveur et exhortation duquel a esté pour la plupart excité et esmeu l'aucteur de ces présentes Annalles et cronicques les rédiger et mettre en lumière. Après est le séneschal d'Anjou et messeigneurs les esleus, juges royaulx sur le faict des aydes et tailles, et des choses et deppendances. Le juge de la prevosté, le juge des cens d'Anjou, et le juge des eaues et des forestz. Et oultre, a plusieurs juges ecclésiastiques comme officiaulx, archidyacres et archeprestres. Et à exercer les ditz offices de judicatures tant en cours d'église que seculière, sont commis et ordonnez gens de grant estime, sçavans et lettrez, tenans leurs cours et jurisditions ordinaires: et ont les habitans du duché d'Anjou privilége du sainct siége apostolique, qu'ilz ne peuvent estre convenuz en justice en première instance hors de leur duché, et ne peult contre eulx par deffault d'y obeyr estre procédé par aucunes censures.

Il y a davantage en Angiers escole et université de toutes sciences érigée par les roys de France. Lesquelz à icelle université Recteur, Docteurs, Libraires, bourgeois, officiers et étudians en icelle ont donné de beaulx et singuliers priviléges; tant que elle obtient bruit de estre

l'une des universitez de France la mieulx privilégiée, et non sans cause, veu le merveilleux et louable faict d'estude que l'on y exerce. Car en oultre les colléges et escolles de grammayre, poéterie et orateurerie qui tant en langue grecque que latine ordinairement y fleurissent, y a ou corps de l'université cinq facultez, dont la première est théologie, la deuxiesme médecine, la tierce et la quarte sont les facultez des droictz canon et civil, et la cinquiesme est celle des ars. Et pour régenter en toutes lesdictes facultez en chacune d'icelles sont notables et scientifiques docteurs régens. Aussi est ladicte ville par don et privilége des roys de France, décorée d'ung majeur ou capitaine de ville qu'ilz appellent maire, et de vingt et quatre eschevins tous gensd'honneur et graves personnaiges; lesquelz maire et eschevins ont le gouvernement de la ville et jurisdition en icelle. Pareillement en ladicte ville y a maison de monnoye, en laquelle avecques son enclos on tient d'ancienneté qu'elle porte franchise comme lieu sainct; et en icelle l'on forge monnoye d'or et d'argent et tout autre billon au coing et armoyries de France. Et dedans icelle maison chascun officier d'icelle a son logis propre et affecté à chascune desdites offices. Et pour parler de la fertilité du pays d'Anjou, et singularitez d'icelluy, je croy que aucun n'est qui ignore ou vueille nier que en bledz, vins et autres fruictz, bestial et pasturaiges pour iceulx nourrir; poissons, rivières et fontaines, boys, forestz; mines et perrières pour bastir, ne consiste la fertilité d'un pays. Je dy cela pour ce que à la réalité si nous voulons bien regarder à toutes ces choses, nous trouverons nostre pays d'Anjou très fertile et habundant à tout ce qu'est nécessaire pour la vie humaine. Et premièrement: quant est de bledz, fourmens, seigles, poys, fèves et autres grains, la terre en est très fructueuse et productive: tant que en plusieurs endroitz du pays les terres y sont tous les ans labourées et semées sans leur donner aucun repos ou intermission. Si que de tous bledz le pays se fournist largement, et en départ aux autres circunvoysins. De parler de vins blancs et clairetz, le pays en est tellement fourny, qu'il semble que le bon père Noë ait en ceste contrée fait son chef d'œuvre, et apprins sa science aux habitans, tant pour la situation et solaige des beaulx

vignobles et coustaulx qui y sont, que pour la bonté, beaulté, doulceur, force et puissance des vins qui y croissent, ausquelz l'on peult attribuer les cinq conditions que doit avoir ung bon vin selon la doctrine des médecins. Lesquelz en leur régime de santé disent que bons vins doivent estre *fortia, formosa, fragransia, frigida, frisca;* et bien est vériffié ès tertres et coustaulx dudit pays, le dict du prince des poètes, Vergile, qui dit pour une maxime que Bachus *amat colles*. De la bonté et doulceur desquelz vins font foy les Manceaulx, Normans et Bretons et autres nations qui tous les ans les y viennent quérir pour mener en leurs pays et par mer et par terre, comme récite Vollaterranus. De l'habondance et richesse dudit pays d'Anjou en bledz et en vins témoigne l'ancien poète Appolonius, disant ces motz:

Est juxta equoreos urbs dura in rupe Britannos,
Et Cereris dives et Bacchi munere plena,
Andecanis greco sumens à nomine nomen :
Hanc Sarronne patres regnante principe Gallos.

Lequel poéte par ses vers donne à entendre que la ville d'Angiers fut construicte en vigueur soubz Sarro, roy des Gaulles, et que le pays d'Anjou est riche et opulent de bledz et vins; et en oultre de tous autres fruictz, comme poyres, pommes, prunes, noix, cerises, orenges, grenades et tous autres fruictz y a grant largesse. Quant est de bestial et pastures: pour icelluy aucune autre contrée n'est mieulx fournye de beufz, vaches, moutons, pourceaulx, vollailles, cerfz, bisches, sangliers, chevreulx, liévres et connilz, et autres bestes tant domestiques que sauvages; et prez, forestz, garennes et pasturages pour iceulz nourrir qu'est le pays d'Anjou. S'il fault parler de toutes manières de poissons que l'on peult trouver en eaue doulce en Anjou, vous les trouverez, car en oultre les inumérables, doulces et refrigérantes fontaines et sources qui y prennent naissance, y passent et fluent cinq gros fleuves qui le pays arrousent et rendent marchant, dont le plus renommé est Loyre, qui sépare les Celtes d'avecques les Aquitaniens.

L'autre est Vienne qui près de sainct Martin de Candes tombe en Loyre. Les autres sont Mayenne, qui vient du désert du Maine, et passe par Mayenne la Juhel, Sarte, qui passe par le Mans et par Sablé, et le Loyr qui vient de devers Vendosme. Lesquelles trois rivières ung peu au-dessus de la ville d'Angiers joignent, et puis viennent passer par le meillieu de la ville, et portent gros et puissans bateaulx jusques en la mer. Et sans ces fleuves dessus nommez y a plusieurs autres rivières portans bateaulx et marchandises, comme l'Aultion, Drézée, le Layon, Dudon, le Touez, Yrosne, Daubence et autres. Quant est de boys et forestz tant pour bastir édiffices que pour chauffaiges, veue la grant bonté et fertilité du pays, la région d'Anjou est suffisamment umbragée, car sans les boys taillables, tousches et buyssons qui y sont, y a de belles et spacieuses forestz, dont les principalles sont Chambiers, le Fouilloux, le Lattoy, Bellepoulle, Monnoys; les forestz de Baugé, de Chasteaulx, de Durestal, de la Flèche et de Précigné, et autres; lesquelles forestz sont bien garnies et habondantes de cerfz, sangliers et autres bestes sauvages. Au surplus, quant est de mynes et perrières pour bastiemens de chasteaulx et maisons, vous trouverez en Anjou perrières de pierres dures, mazeriz et tuffeaulx qui est une pierre aysée à tailler et fort plaisante en ouvrage, pour ce que dessus et dedans icelle l'on y peult pourtraire et tailler fueillage, menuyserie et ymages aussi facilement comme l'on pourroit faire en boys. Des mynes et perrières de ardoyses pour couvrir églises, chasteaulx et maisons en Anjou, trouverez en plusieurs lieux, esquelz des pays cyrconvoysins l'on les vient achapter et quérir. Et pour ce par ce peu que je vous en ay récité cydessus l'on peult bien congnoistre que le noble pays et duché d'Anjou est très-fertile et habundant en tous biens, plaisirs et commoditez.

Chapitre cinquiesme.

De la dénomination et épithète des Angevins. Quantes villes closes sont ou duché d'Anjou et de plusieurs baronnies et seigneuries dudit pays. Avecques les noms des consulz, contes et ducz qui d'Anjou ont eu domination (1).

Pour ce très fertille et délectable duché d'Anjou habiter et peupler, et pour des biens desquelz Dieu l'a voulu doter et enrichir, jouyr et user à l'honneur et gloire du créateur, ung peuple y réside et habite, lequel à cause de la bonne ville et cité d'Angiers, est en langue françoise appellé angevin, et des latins sont les habitans du dit pays appellez *andecavi* ou *andegani* qui autrefois (comme appert par Jules César en ses commentaires) estoient appellez Andes: et des Siciliens et Neapolitains sur lesquelz les contes et ducz d'Anjou ont par longtemps régné, sont appellez Angions iceulx angevins. Philippe de Longoil, orateur françoys, homme de grant littérature pour surnom et épithète convenable appelle *faciles andegavi*, qui est ung épithète qui n'est pas à despriser, car les anciens poétes par ce nom *faciles* ont appellé plusieurs fois leurs dieux, comme appert par Vergile en ses églogues, disant: *Sed faciles nymphæ risére*, etc. Et Martial pareillement dit en ung sien épigramme: *Riserunt faciles et tribuere dei.* Parquoy appert que cest épithète de *faciles* ont les dieux et les Angevins commun ensemble, qui n'est pas pour eulx petite louenge. Et à la vérité dire, c'est ung peuple doulx, gracieulx et béning, de grant compaignie par entre eulx, et amiable et humain aux

(1) Le chapitre V mentionne le proverbe si connu : *faciles Andegavi* attribué, sans raison, à Jules César, tandis qu'il est sorti de la bouche de Philippe de Longoil, orateur français.

Ce qui a trait aux villes closes et aux baronnies mérite croyance; quant à la liste des princes, comtes et ducs d'Anjou, elle est fautive en beaucoup de points, et nous renvoyons à celle plus exacte et plus critique donnée par Bodin.

estrangiers, de bonne foy, large, libéral, et adonné à toutes joyeusetez, plaisirs et honnestes passetemps. Et entre tous autres peuples très observant de la religion chrestienne et grant zélateur de la foy qui jamais (dont soit mémoire) ne fut contaminé ou tasché du vice d'hérésie. Et pareillement le peuple d'Anjou est de belle stature, hardy et belliqueux, ainsi que l'on pourra veoir en la déduction de ces présentes Annalles, esquelles sont récitées partie des vaillances, hardyesses et vigoreux actes de aucuns d'iceulx preux et magnanimes Angevins. Aussi est-il bien difficile que du pays d'Anjou ne soient yssuz gens chevalereux et de haulte entreprinse, veue la grant quantité et habundance des nobles barons, chevaliers et escuyers, dont la contrée est plus que autre tant pour tant enrichie et parée, qui tiennent oudit pays, contez, villes closes et baronnies : Desquelles veulx réciter aucunes des principalles, pour monstrer que nostre duché d'Anjou est très bien garny et non desnué ou orphenin de nobles et entreprenans gentilz hommes, ne de villes, chasteaulx, tours et forteresses.

Pour parfournir doncques mon propos, je treuve que ou duché d'Anjou a xx villes closes, dont les noms s'ensuyvent : Angiers qui est la ville capitale du duché, et dont la région est dénommée Anjou, où est pour la demeure du duc ung sumptueux et bien séant chasteau, assis sur une roche nayfue, et, tant par artifice que par la nature du lieu, puissant et bien édiffié, si que toutes gens se congnoissans en faictz de guerre, bateries, mines et assaulx, le tiennent pour l'une des plus fortes et puissantes places du royaulme de France, et le jugent imprenable, si n'est par famine, et en icelle ville est église cathedralle et siège épiscopal. Après est la bien aërée ville de Saulmur, située sur la rivière de Loyre, en laquelle a pareillement ung plaisant chastel et bien assis : Monstreul-Bellay, Champtossé, Chasteauneuf, Craon, Rillé, Durestal, Cholet, Segré, Beaupreau, Chemillé, Candé, Fontaine-Millon, Brissac, Martigné, Durestal, Pouancé et Chasteaugontier : Pont-de-Sée, la Flèche, Beaufort, Baugé, Saint-Denis d'Anjou, Morennes, dont partie d'icelles sont de présent encloses. Quant est des nobles et anciennes maisons de princes et barons,

j'en veulx bien icy nommer aucunes des plus famées; desquelles les seigneurs ont tousjours loyaulment secouru, servy et soustenu la foy de Nostre Seigneur, et la noble couronne de France; et gardé et contre tous deffendu leur pays, liberté et franchise. Et premier le duché d'Anjou, le conté de Beaufort en Vallée, qui oudict pays d'Anjou est enclos, et qui par René, roy de Sicille et duc d'Anjou, fut uny au duché; les baronnies de Monstreul-Bellay, Craon, Candé, Maulevrier, la Tour-Landry, Montiehan, Chasteaulx, Chemillé, la Flèche, Mathefelon, Bryollay, le Lude, Briençon, Montsoreau, Trèves, Viers, Jarzé, et plusieurs autres belles chastellenies et seigneuries dedans les methes du duché comprinses, qui suffiroit assez pour monstrer de la noblesse et générosité des habitans d'icelluy. Toutesfois pour corroborer tousjours mon dire (*considerant quod duplex bonum, bonum est*), j'ay bien voulu icy insérer et faire mémoire et récit des noms des seigneurs, consulz, contes et ducz d'Anjou, qu'on treuve par les anciennes cronicques et hystoires y avoir eu domination. Et ce pour déclairer et monstrer l'antiquité d'iceulx, et donner à congnoistre que ce n'est pas d'huy ne d'hyer que le pays d'Anjou est en vigueur et auctorité. Je treuve doncques que le premier seigneur d'Anjou dont les hystoriens ayent parlé, fut et régna du temps du victorieux et premier des Rommains empereur Jules César, et eut à nom Dumnacus, parquoy le mettray le premier en l'ordre des seignenrs et princes d'Anjou, et tous les autres ensuyvant, selon le temps qu'ilz ont régné.

Les noms des Princes, Contes et Ducz d'Anjou.

1 Dumnacus.
2 Hengistus, consul.
3 Gayus, premier conte.
4 Raoul.
5 Odoacre.
6 Clovis, roy de France.
7 Childebert.
8 Clotaire.
9 Gontran.
10 Childebert II.
11 Thierry.
12 Clotaire.

13 Sainct Lezin.
14 Aribert.
15 Dagobert.
16 Clovis II.
17 Thierry.
18 Clovis III.
19 Childebert III.
20 Dagobert II.
21 Rainfray.
22 Thierry II.
23 Pepin.
24 Sainct Charlemaigne.
25 Milon.
26 Thierry III.
27 Heruspogius.
28 Charles le Chauve.
29 Terculfus.

A cestuy fut le conté d'Anjou déparly; car il y avait ung conte deçà et ung autre conte delà Mayenne.

30 Terculius.
31 Ingelgerius.
32 Robert.
33 Eude qui fut esleu roy de France.
34 Robert II.
35 Gaultier.
36 Foulques le Roux.
37 Foulques le Bon.
38 Geoffroy Grisegonnelle.
39 Maurice.
40 Foulques Nerra.
41 Geoffroy Martel.
42 Foulques Rechin.
43 Geoffroy Martel II.
44 Foulques, roy de Hierusalem.
45 Geoffroy le Bel.
46 Henry, roy d'Angleterre.
47 Richard, roy d'Angleterre.
48 Philippe, roy de France.
49 Artus, duc de Bretaigne.
50 Jehan, roy d'Angleterre.
51 Almaury.
52 Sainct Loys, roy.
53 Charles, roy de Sicille.
54 Charles, roy de Sicille II.
55 Charles de Vallois, roy de Sicille III.
56 Philippe de Vallois.
57 Jehan, roy de France.
58 Loys Ier, duc d'Anjou et roy de Sicille.
59 Loys II, duc d'Anjou et roy de Sicille.
60 Loys III, duc d'Anjou et roy de Sicille.
61 René IV, duc d'Anjou et roy de Sicille.
62 Loys XI, roy de France.
63 Charles VIII, roy.
64 Loys XII, roy.
65 Françoys, premier du nom, roy de France.
66 Madame Loyse de Savoye, mère du roy et duchesse moderne d'Anjou.

Ceste dame receut le duché d'Anjou et conté du Meine par don à elle faict de son très noble et magnanime filz François premier du nom, roy de France, à présent régnant, duquel Dieu par sa grâce conserve en paix et honneur le royaulme; et luy doint si bien régir et gouverner le peuple à luy commis, qu'il puisse en ce monde vivre en prospérité, et en fin avoir la gloire éternelle.

Chapitre sixiesme.

Les noms des prélatz et évesques d'Angiers. Et quantes abbayes, colliéges et églises de nom il y a en Anjou, et de quelz sainctz et sainctes en chascune desdictes églises ilz se glorifient avoir les monimens, corps et reliquaires (1).

Ayant déclairé cy dessus l'antiquité du régne des contes et ducz d'Anjou, et l'habundance des barons, qui, au duché sont vassaulx et subgectz, je penserois assez avoir satisfait et informé à suffire de la générosité, prééminence et noblesse du pays et habitans d'icelluy, si n'estoit qu'il ne me semble raisonnable obmectre et déclairer et monstrer que si la temporalité est bien fulcie et ornée de noblesse et chevalerie, pareillement la spiritualité en prélatures, colliéges, abbayes, églises, fondations et dotations d'icelles n'est pas moins resplendissante et illustrée. Pour laquelle chose persuader et donner clèrement à congnoistre. Vray est que la ville d'Angiers est décorée de siége épiscopal, ouquel dès le temps que la foy de Nostre Seigneur fut ès Gaulles apportée, commencèrent à seoir sainctz, vénérables et dévotieux prélatz, lesquelz par leur saincteté de vie, bons et vertueux exemples ont fort honnoré l'église en leur temps, desquelz j'ay bien voulu mettre et insérer les noms en ces Annalles, et aussi les noms des abbayes, colliéges et gros prieurez fondez en Anjou, affin que l'on voye

(1) Le chapitre VI renferme une erreur grave sur l'introduction du christianisme en Anjou. Deffensor, suivant Bourdigné, aurait été institué premier évêque d'Angers par saint Julien, du Mans, au temps de Clément, IVe pape, c'est-à-dire entre l'an 91 et 100 de J.-C.; tandis qu'il est avéré que saint Julien fut évêque du Mans seulement à la fin du IIIe siècle, et Deffensor, évêque d'Angers, vers le milieu du IVe.

Moréry cependant est tombé dans la même erreur que Bourdigné.

Il y avait toutefois quelques chrétiens en Anjou avant le milieu du IVe siècle; et par exemple saint Florent, le Solitaire du Montglonne, vers 299 depuis J.-C. Il y a également plusieurs inexactitudes dans la liste des évêques donnée par Bourdigné.

que ledict pays n'est en spiritualité ou temporalité à postposer à autre région. Je treuve doncques par les anciens escriptz que la foy de Nostre Seigneur fut par monsieur sainct Julian, évesque du Mans, apportée en Anjou et au Meine, du temps de monsieur sainct Clément, pape quatriesme. Lequel besnoist saint Julian (comme l'on treuve ès vieulx panchartes et enseignemens de l'église du Mans) institua premier évesque d'Angiers ung nommé Deffensor. Et pour ce commencerons à cestuy Deffensor le nombre des évesques d'Angiers; en descendant jusques à révérend père en Dieu monseigneur Françoys de Rohan, moderne prélat de ladicte ville.

Cy sont les noms de tous les Evesques d'Angiers.

1 Deffensor.
2 Sainct Apothesme.
3 Prospère.
4 Sainct Maurille.
5 Sainct René.
6 Thalaise.
7 Funère.
8 Eustache.
9 Adelphe.
10 Sainct Aulbin.
11 Domitian.
12 Haudegisius.
13 Andoyn.
14 Sainct Lezin.
15 Cardulphe.
16 Sainct Mainbeuf.
17 Sainct Loup.
18 Aglibert.
19 Godobert.
20 Gariaco.
21 Boso.
22 Collatohus.
23 Benignus.
24 Botus.
25 Sacrius.
26 Mauriolus.
27 Gencianus.
28 Sainct Benoist.
29 Frodegaire.
30 Arglebarius.
31 Dodo.
32 Raymo.
33 Rothardus.
34 Raynaldus junior.
35 Herveus.
36 Aymon.
37 Nefingus.
38 Camadus.
39 Hubert.
40 Eusèbe.
41 Geoffroy.
42 Regnault de Martigné.
43 Ulgerius.
44 Normandus.
45 Matheus.
46 Michel Avis.
47 Geoffroy Musca.
48 Raoul de Beaumont.
49 Guillaume de Chemillé.
50 Guillaume de Beaumont.
51 Nicolas de Ville Oyseau.
52 Nicolas Geslant.
53 Guillaume Majoris.
54 Hugues Odard.

55 Foulques de Mathefelon.
56 Raoul de Machecoul.
57 Guillaume Turpin.
58 Millon des Dormans.
59 Hardoyn de Bueil.
60 Sainct Jehan Michel.
61 Jehan de Beauvau.
62 Jehan Balue, cardinal.
63 Jehan de Rely.
64 Françoys de Rohan, évesque d'Angiers et primat des Gaulles.

Après avoir faict mention des prélatz et évesques d'Angiers, conséquemment pour aux lecteurs donner quelque récréation, nous fault venir à déclairer quantz colliéges, abbayes et églises de nom, tant de prestres séculiers que de religieux rentez ou mendians. Et premièrement :

Les églises collégialles d'Anjou.

L'église cathédralle d'Angiers, fondée en l'honneur de monsieur sainct Maurice martir, et de sa glorieuse légion, qui est l'une des mieulx et plus triumphamment servies églises de France; en laquelle est le sépulchre ordinaire des ducz d'Anjou, leurs femmes et enfans.

L'église collégialle de sainct Lau.
L'église collégialle de monsieur sainct Martin.
L'église collégialle de sainct Pierre, qui anciennement estoit l'église cathédralle.
L'église collégialle de sainct Jehan Baptiste.
L'église collégialle de sainct Maurille.
L'église collégialle de sainct Mainbeuf.
L'église collégialle de la Trinité.
Toutes lesquelles églises collégialles sont en ladicte ville d'Angiers, réservé Sainct-Lau qui est hors, mais joignant les murs de ladicte ville.

Autres églises collégialles et chapitres du diocèse d'Anjou.

L'église de Martigné.
L'église de Blazon.
L'église de Montrameau.
L'église de la Grezille.
L'église de Jarzé.
L'église de Craon.
L'église de Saulmur.
L'église de Clisson.
L'église de Doué.
L'église de Chemillé.
L'église de Maulymart.
L'église de Monstreul-Bellay.
L'église de Montsoreau.
L'église de Chasteaugontier.
L'église du Puy Nostre Dame.

Quant est des abbayes de religieux fondez y en a en grant nombre. Et premier :

De l'ordre de monsieur sainct Benoist.

Sainct Aulbin.
Sainct Nicollas.
Sainct Serge d'Angiers.
Sainct Florend.
Bourgueil.
Sainct Maur sur Loyre.

Abbayes de religieuses et monialles dudict ordre sainct Benoist.

L'abbaye de Nostre Dame du Rousseray.
L'abbaye de Frontevaulx (1).
L'abbaye de Nyoiseau.
L'abbaye du Perray aux Nonnains (2).

Abbayes de l'ordre de Cisteaulx.

L'abbaye de Challoché.
L'abbaye de Pontheron.
L'abbaye de Loroux.
L'abbaye de Pirayneuf de Premonstré.
L'abbaye de la Boessière.

Abbayes de l'ordre de sainct Augustin rentées et dotées.

L'abbaye de Toussainctz.
L'abbaye de la Roe.
L'abbaye de Sainct Georges.
L'abbaye de Melynais.

Conséquemment y a de gros prieurez conventuelz et fort riches, bien fondez et dotez pour nourrir les religieux qui y sont dont les noms des plus renommez s'ensuyvent :

Le prieuré de sainct Jehan l'Evangéliste.
Le prieuré de l'Esvière.
Le prieuré de la Papeillage.
Le prieuré de Craon.
Le prieuré de Cunault.
Le prieuré de Chemillé.
Le prieuré de la Haye aux bons hommes.
Le prieuré de Monnays.
Le prieuré de la Flèche.
Le prieuré de Briollay.
Le prieuré de Chasteaugontier.
Le prieuré de Monstreul Bellay.
Le prieuré de Challonne.

Qui est en somme toute dudict pays d'Anjou en ce comptant l'église cathédralle, vingt et trois églises collégialles, vingt abbayes rentées et de gros revenuz, et treize beaulx prieurez conventuelz, sans les autres prieurez, cures et chapelles, dont y a presque infiny nombre. Et est à noter que toutes lesdictes églises et moustiers, sont de si bon revenu et si richement dotées, que à ce considérer, et les rentes et gros émolumens qui viennent aux possesseurs d'iceulx bénéfices, de léger l'on pourroit penser et dire que tout le bien et revenu d'Anjou seroit aux églises et personnes ecclésiastes, et qu'il n'y auroit aucunes grosses maisons, terres ne seigneuries qui ne fussent du patrimoine ecclésiastique et approprié aux bénéfices. Et d'autre part qui vouldroit seulement prendre garde aux seigneurs temporelz et grans terriens qui y sont, et à leurs habundans revenuz et rentes,

(1) L'abbaye de Fontevrault n'appartenait pas à l'ordre de saint Benoît; elle était elle-même chef d'ordre.

(2) L'abbaye du Perray-aux-Nonnains n'était pas de l'ordre de saint Benoît, mais de Citeaux; cette abbaye de filles était située à une lieue et demie d'Angers.

l'on penseroit qu'il ne y eust que iceulx seigneurs de la temporalité qui eussent biens en Anjou, et que l'église n'y sçauroit rien avoir. Parquoy clèrement apparoist de la fertilité et inestimable bonté dudict pays.

Et en oultre les églises et abbayes dessusdictes, qui sont rentées et dotées pour jour et nuyt assiduement chanter hymnes et louenges à Nostre Seigneur et célébrer le divin service, sont oudit duché les religieux mendicans qui s'ensuyvent : Et premier, huyt convens de cordeliers de l'ordre de monsieur sainct Françoys, ung convent de Jacobins, ung convent de Carmes, et deux convens de frères hermites, appellez vulgairement Augustins. Et depuis peu de temps en ça y a esté fondé par le seigneur du Verger, maréchal de France, ung convent de Célestins.

Or est-il bien à croire que icelles vénérables églises et dévotz temples, monastères et oratoires ne sont pas sans estre enrichiz et décorez de plusieurs monimens et précieux reliquaires de glorieux corps de sainctz et de sainctes, desquelz veuil bien icy en réciter aucuns :

En l'église cathédralle ilz ont ung bras de monseigneur sainct André, apostre de Nostre Seigneur.

Les corps de messeigneurs sainct Maurille, sainct René et sainct Jehan Michel, évesques d'Angiers, et le corps de sainct Séréné, avecques plusieurs autres reliquaires, tant de monseigneur sainct Maurice et autres sainctz chevaliers de sa légion, que de plusieurs autres sainctz et sainctes.

A Sainct Lau lèz Angiers ilz ont une grant pièce de la Vraye Croix de Nostre Seigneur, et les corps de sainct Couronnat, sainct Martiat et sainct Guyngaloys.

A monseigneur sainct Martin ilz ont le corps de sainct Loup, évesque d'Angiers, sainct Laurien et sainct Eusèbe.

A Sainct Pierre d'Angiers ilz ont les corps de monseigneur sainct Gohart, sainct Edmond et sainct Vincent.

A Sainct Maurille d'Angiers ilz ont sainct Benoist, évesque d'Angiers, sainct Jacques et plusieurs autres corps sainctz dont les noms sont par vétusté ou négligence incongneuz.

A Sainct Jehan Baptiste d'Angiers ilz ont le corps de sainct Lezin, évesque et conte d'Anjou, et partie du corps de sainct Julian, évesque du Mans.

A Sainct Mainbeuf d'Angiers ilz ont des ossemens de monseigneur sainct Saturnin, duquel sainct leur église est fondée et de sainct Thibault. Dont pareillement les corps de sainct Mainbeuf, évesque d'Angiers, et de sainct Erblon et sainct Duvrou, abbez.

A l'abbaye Sainct Aulbin d'Angiers ilz ont les corps de monseigneur sainct Aulbin, évesque d'Angiers, de sainct Cler, de sainct Gerard et de saincte Praxède.

A Sainct Nicollas près Angiers ilz ont une partie du bras de monseigneur sainct Nicollas, le grant évesque de Mirre.

A Sainct Serge lèz Angiers ilz ont les corps de S. Bryou, S. Gilbert et S. Godebert.

A l'abbaye Saint Florent ilz ont le corps de monseigneur sainct Florent.

A Doué les corps de sainct Liger et sainct Eloy.

A Cunault sainct Maxence.

A l'abbaye de Melynais ilz ont le corps de sainct Regnault.

A Rillé ilz ont le corps de monseigneur sainct Urbain.

A Lassé ilz ont le corps de sainct Ferréolle qui estoit de la légion de Thèbes, et l'ung des compaignons de monsieur sainct Maurice.

A Sainct Jehan sur Loyre ilz ont monseigneur sainct Julian le martyr que l'on dit avoir esté filz d'ung conte d'Anjou.

A Thouarcé ilz ont le corps de sainct Lumin, martyr.

Et en oultre y a plusieurs sainctes reliques, monimens et manoirs des bienheureux apostres, martyrs, confesseurs et vierges qui sont vénérées et reposent en plusieurs lieux sainctz d'icelluy duché. Lesquelles pour cause de briefveté, je laisse à nommer icy dedans. Car assez passablement me semble avoir déclairé l'habundance des corps des sainctz et vénérables reliques qui ès églises d'Anjou sont colloquées et revérées. Et semblablement le large et fructueux patrimoine qui ou pays à Nostre Seigneur a esté dédié et assigné. Si veulx après ces choses premises (lesquelles m'ont semblé quelque peu curieuses et délectables) venir au narré de mon hystoire qui est la première édiffication de la ville d'Angiers selon les anciennes cronicques que j'ay ensuyvies, en cest œuvre au plus près qu'il m'a esté possible.

Chapitre septiesme.

De la fondation et première édiffication de la ville d'Angiers, et soubz quel roy de Gaulle, en quel temps et par quelle manière de gens elle fut premièrement édiffiée (1).

De divers labeurs fatigué, et mon esprit vacillant et perplex en cherchant et prétendant trouver la primitive érection et édiffication de la très inclite et renommée ville d'Angiers, antique clef et propu-

(1) Le chapitre VII est entièrement fabuleux. Voir l'*Anjou et ses Monuments*. T. Ier, chapitre Ier.

gnacle de France, et origine du nom angevin, et qui premier celte région habita, ayant révolue mainte hystoire, d'ennuy à peu près le labeur emprins délaissé, estimant l'antiquité du temps avoir absorbé et englouty la mémoire de celles choses au labirinthe d'oblivion fuz prest de tout habandonner. Ce que eusse fait n'eust esté que en pensée me vint qu'il estoit bien difficille que de si noble extraction de peuple ne restast encores quelque scintille de renommée; car, comme dit le prince des poètes : renommée est de plus grande vivacité et dure plus que ne font plusieurs ans; par ce fuz incité de me pener de plus en plus à chercher ceste excellente origine. Et tant feiz à l'ayde de Dieu et la mercy des anciens hystoriographes, que je pensay estre parvenu à la fin et methe désirée, qui estoit de congnoistre et sçavoir soubz quel roy de Gaulle (en quel temps et par quelz gens fut la ville d'Angiers premièrement édiffiée et habitée). Je treuve doncques pour chef et commencement de mon hystoire, en suyvant les oppinions de Berosus, Metasthènes, et Diodorus Sicullus, que après le roy Samothès, premier roy des Gaulles, régna son filz Magus, deuxiesme roy, comme environ trois cens ans après le déluge. Lequel Magus engendra Sarron, troisiesme roy de Gaulle, qui fut amateur de sciences et grant philosophe. Cestuy Sarron fut le premier roy des Gaulles qui édiffia et ordonna estudes et escolles, à l'exemple et similitude desquelles les universitez ont depuis esté érigées. Et tant ayma gens lectrez et sçavans qu'il les voulut tousjours avoir auprès de soy. Si que les philosophes de son temps pour l'honneur de luy et de sa haulte science de son nom voulurent estre appellez Sarronides. Et paroist bien que leur philosophie estoit divine et plus que humaine, car Diodorus en son VIe livre des antiquitez, appelle les philosophes Sarronides théologiens. Si advint que du temps du dessusdict roy Sarron, en une province de la Gaulle celtique nommée Egada, qui est à présent le duché d'Anjou, plusieurs des habitans d'icelle, comme gens de leur nature industrieux, bien naïz et soubz béning horoscope et partie du ciel doulce et tempérée, se addonnèrent aux lectres et estudes de philosophie, èsquelles tant proffitèrent que le bruyt fut incontinent, que par toutes les Gaulles n'avoit au-

cuns plus doctes théologiens pour lors que les Egadiens. De ce adverty le roy Sarron en manda quérir aucuns qui à son mandement se trouvèrent devant luy, lesquelz interrogea et trouva de trop plus sçavans qu'on ne lui avoit rapporté, dont il les print en merveilleuse amour, et grandement les festoya, les retenant de son conseil, puis décorez et enrichiz de grans dons et présens les renvoya en leur conté.

Retournez lesditz philosophes et théologiens en leur région de Egada avecques exprès congé et privilége du roy, de construyre une cité pour leur demeure, entrèrent en la verdoyante et délectable forest de Nid d'oyseau ou de merle, et furent dedans par quelques jours tousjours enquérans et cherchans le lieu ou plus communément habitoient et hantoient les oysillons d'icelle forest. Et quant ils eurent trouvé lieu tel que ilz demandoient, sçavoir est le plus peuplé et habité d'oyseaux qui fust là entour, ilz jugèrent lors l'aer y estre plus doulx, plus pur et modéré que ailleurs. Parquoy commencèrent à bastir et édiffier maisons et loges pour leur demeure, lesquelles ilz cloyrent de bons et fors palliz de boys en lieu de muraille. Et à cecy accorde bien le poète Appolonius, qui dit que Angiers fut édiffiée le roy Sarron régnant sur les Gaulloys. Et là habitèrent lesdictz Egadiens sur la profunde et naviguable rivière de Mayenne, nommans leur ville nouvellement construite Andes; lequel nom (comme par les dictz de César appert) elle retint longuement. Et demeurèrent là vaquans aux estudes tant que ilz vesquirent, et leur postérité après eulx. Et fut faicte ladicte première édiffication d'Angiers soubz le roy Sarron, l'an du monde deux mille, et après le déluge l'an trois cens quarante et quatre environ. Et ne fut pas ladicte ville édiffiée par brigans, larroncheaulx ou pillards, mais par gens d'honneur et de sçavoir, théologiens et vertueux philosophes; dequoy sont plus à estimer et priser. Mais longtemps après icelle édiffication (les habitateurs plus adonnez aux lectres que à bastimens, ampliation ou entretien de leur ville), leurs habitacles et édiffices commencèrent aller en décadence, jusques à la destruction de Troye la grand, qu'ilz furent (par une compaignie de Troyans qui y arrivèrent) remys sus, comme vous orrez cy après.

Chapitre huytiesme.

Comment après la finalle destruction de Troye la grande, une bende de Troyans pour lors appellez Angions arrivèrent ou pays d'Anjou, et édiffièrent de nouveau la ville d'Angiers (1).

Les hystoires de Ares Phrigius et Dictis de Crète combien que plusieurs fois semblent discorder en aucunes choses touchant les cronicques troyennes, toutesfois communément elles conviennent, et Ysidore pareillement, en ce que la ville de Troye destruicte, plusieurs Troyans, qui des glaives et flamme des Grecz leurs ennemys peurent eschapper, se mirent par bendes. Et non plus voullans demourer ou territoire Dardanicque, voyans la grant noblesse d'icelluy démollie et abatue, mais plustost désirans chercher lieux estranges et autres habitations pour demourer, eslevèrent divers cappitaines sur eulx pour les régir.

(1) Le chapitre VIII est également dénué de toute critique historique, et ne mérite aucune créance. Cependant de tous ces Troyens et autres peuples asiatiques ressort un fait général très vrai, celui de diverses migrations d'orientaux dans notre occident, à des époques indéterminées et ultra-séculaires.

Les ungs se mirent soubz Belenus, filz de Priam, lequel avecques ses gens s'en alla régner en Chaonie. Les autres suyvirent Léodamas, dict *Francus*, filz d'Hector, qui, quelques temps après, régna en Gaulle. Les autres se joignirent à Anthenor et à Enée, lesquelz vindrent en Ytalie, et là eulx et leur postérité fondèrent villes et citez, et donnèrent au peuple y habitans loix et ordonnances. Or est-il que de ceste belliqueuse et très noble nation troyenne s'assembla une bende de gensd'armes, tous ayans désir d'eulx en aller hors de leur naturel pays; lequel leur magnanime cueur ne povoit souffrir de veoir après si grande félicité désolé et calamiteux; si proposèrent d'eslire ung duc et gouverneur pour les précéder et conduyre en leurs affaires. Et comme il est bien à croyre ilz (comme gens courageux) ne se voulurent renger soubz la bannière de Francus ne de son oncle Belenus, soubz la tutelle duquel il estoit; car Francus, jeune enfant par son bas aage, n'estoit encores capable de porter harnoys ou conduyre gens d'armes, et Belenus estoit prestre et vaticinateur qui jamais n'avoit esté d'accord que l'on menast la guerre aux Grecz, et ne conseilloit que patience. Ils desdaignèrent pareillement la seigneurie de Anthenor et de Enée, pour ce qu'ilz estoient desloyaulx et proditeurs, et avoient par leur trahyson esté cause de la finalle et piteuse destruction de leur cité. Parquoy la bende troyenne ne sceut mieulx s'adresser que d'eulx venir donner et rendre au seul phénix de hardiesse et chevalerie, le très preux duc Ajax, filz du roy Thelamon. Et combien qu'il fust grec et eust au siége de Troye pour les Grecz milité si vaillamment que, selon Dictis de Crète, s'il feust mort avant la prinse de Troye à grant peine l'eussent jamais les Grecz prinse. Toutesfois estoit il yssu du très noble sang de Troye par devers sa mère, qui seur estoit du roy Pryam; parquoy Ajax estoit cousin germain du prince Hector, et ne dégéneroist de sa prouesse et vaillance. A ceste occasion ceste noble compaignie de Troyens dont je vous parle libéralle-ment se donna et soubzmist au courageux et hardy prince Ajax Thelamonius, affin qu'il fust leur duc, chef et conducteur pour leur ayder à trouver pays fertille et convenable à habiter. Lesquelz le noble prince Ajax, d'aussi bon cueur qu'ilz s'adonnoient à luy, gracieusement receut,

et les promist conduyre et guyder en telle contrée, qui grandement leur seroit propice et agréable. Et fut le duc Ajax si très joyeulx de leur venue, que pour monstrer l'amour qu'il avoit pour eulx, il les dénomma de son nom Angions, et proposa avecques eulx se mettre sur mer et leur aller chercher en diverses contrées terre pour habiter fructueuse et délectable, et par iceulx rendre son nom perpétuel. Le prince Ajax estant en ce très honneste penser, les Grecz pour lors séjournans en leur camp sur le rivage de Troye, s'esmeut contemps entre le preux Ajax Thelamonius et le disert et facond Ulixes, touchant le palladium ravy en Troye, que chascun des deux demandoit à avoir pour sa part. Et estoit bien l'oppinion de toute la chevalerie de Grèce qu'il estoit, sans comparaison, mieulx deu à Ajax que à Ulixes. Toutesfois Agamenon de Mycènes, pour lors grant empereur en lost, et son frère Menelaüs, favorisèrent tant la partie de Ulixes que le palladium lui fut adjugé, et le prince Ajax de sa requeste très juste et raisonnable (au grant desplaisir de toute la gendarmerie), débouté et forcloux. Et l'occasion de ce, allégue le véridicque hystorien Dictis Crétense Grec (lequel pour lors estoit présent audit jugement), pour ce que à la prinse de Troye le duc Ajax maintenoit que les Grecz devoient occire Helaine, pour laquelle tant de princes, barons et gens de bien avoient esté meurtriz, affin de venger leur ygnominieuse mort; et Ulixes à l'encontre de luy, soustenoit qu'il estoit meilleur de la rendre à son mary, le roy Menelaüs, affin que l'on ne dist en Grèce que ilz feussent là venuz en vain, et qu'ilz n'eussent sceu recouvrer ladicte Helaine. Parquoy, comme Dictis de Crète racompte, le duc Ajax encourut l'indignation des roys Agamenon et Menelaüs. Et Ulixes pour avoir saulvé Helaine de mort gaigna la faveur d'iceulx, qui luy servit bien à avoir le palladium; car tout le reste de l'armée se inclinoit à la pétition d'Ajax. De ceste adjudication du palladium ainsi faicte fut le prince Thelamonius si desplaisant, que publiquement menassa les roys Agamenon, Menelaüs et Ulixes; desquelles menasses les dessusdictz princes (congnoissans la fureur du duc Ajax) eurent si grant paour, qu'ilz n'osoient sortir hors de leurs tentes qu'ilz n'eussent plusieurs satallites et gardes

pour la tuition de leurs personnes. Mais tost après la trahyson Olixienne, fut trouvé le duc Ajax Thelamonius occis en son lict. De la mort duquel furent les Grecz si courroucez qu'ilz s'efforcèrent tuer Ulixes, comme le ayant suspect de ceste occision; mais il monta sur mer de nuyt et s'enfuyt. Aussi firent pour ceste mesme cause Agamenon et Menelaüs, doubtans l'esmotion des ostz qui jà se mutinoient contre eulx appertement.

Le puissant prince Ajax, ainsi traystreusement meurtry, comme avez ouy cy-dessus, les Angions, de leur cappitaine et bien aymé duc dénuez et privez, délibérèrent pour leur voyage parfaire non plus autre duc ou conducteur eslire, parquoy se retirèrent hors de l'ost et compaignie des Grecz. Et après avoir faictz leurs sacrifices acoustumez soubz la conduicte et fiance du dieu Neptune, seullement équippèrent cinq ou six navires et les garnirent de ce qui leur estoit nécessaire, puis se misrent dedans, et tant nagèrent que sains et saulves arrivèrent ès Gaulles. Et, tyrans tousjours pays pour trouver habitations à eulx propices et agréables, descendirent par la Gaulle celtique (de Jupiter Celte dénommée), costoyans du costé deçà la rivière de Loyre, tant qu'ilz parvindrent jusques au pays des Andes; et en la délectable et umbrageuse forest de Nyd d'oyseau ou de merle entrèrent, fort espesse de buyssons et garnie d'oyseaulx et bestes saulvaiges de toutes manières, et bien arrousée de plaisans ruisseaulx, fontaines et rivières. En laquelle errans trouvèrent la ville de Andes, jadis par les philosophes édiffiée, laquelle pour ce temps là tournoit fort en ruyne. Iceulx Angions alechez de la fertilité, doulceur et amenité du pays, considérans aussi le nom des Andes et celluy des Angions convenir assez bien ensemble, pensèrent les dieux leur avoir prédestiné ce pays pour demourance. Parquoy avecques les Andes, anciens habitateurs du pays, constituèrent réparer, ou pour mieux dire de nouvel édiffier, l'ancienne ville de Gades ou Andes. Ce qu'ilz firent magnifiquement, l'an du monde environ quatre mille vingt et sept; et de leur nom la nommèrent Angiers, et les habitans Angevins. Combien que ladicte ville retint longtemps

après son nom de Andes, car aucuns les y appelloient encore du temps de Jules César estant ès Gaulles. Ainsi vesquirent paisiblement les Angions et Andes ensemble, faisans de deux générations et manières de gens, ung peuple nommé Angevins, desquelz la postérité a tousjours depuis ce temps, la grâce à Dieu, prospéré en science et religion, comme yssuz des théologiens et philosophes, et en armes et chevalerie comme accreuz et auxmentez par les martiaulx et belliqueux Troyans. Et en ladicte ville d'Angiers, depuis la venue des Angions, se tindrent en paix et transquilité jusques au temps de Jules César, premier empereur des Rommains, qui leur fist guerre comme aux autres parties de Gaulle. Durant lequel intervalle de temps, sçavoir est depuis la réédiffication de la ville d'Angiers jusques à la venue de César audict pays, par faulte ou négligence de cronicqueurs hystoriens, je ne treuve rien (quoy que soit en autres approuvez) des gestes des Angevins, parquoy non voulant sans certain aucteur parler me tairay dudict temps, comme font les cronicques, et passeray d'ung traict jusques à la venue dudict César ès Gaulles.

Chapitre neufviesme.

Comment Jules César estant ès Gaulles eut guerre contre Dumnacus, duc et seigneur des Angevins, en laquelle Dumnacus fut prins. Et d'aucuns édiffices que César et ses questeurs édiffièrent en Anjou (1).

Au temps que celluy victorieux et triumphant empereur César, avecques très puissante armée résidoit ès Gaulles, ainsi comme luy mesmes le racompte en l'huytiesme de ses commentaires, en Anjou eut ung sire et gubernateur dict et appellé duc des Angevins, lequel par son nom estoit appellé Dumnacus; laquelle chose ne répugne et n'engendre point de contrariété en notre hystoire, qui dit que depuis ce temps le pays d'Anjou fut en conté, puis en duché érigé; car quant nous appellons cestuy Dumnacus duc, ce n'estoit pas à dire que ledict pays feust duché; mais il estoit duc, c'est-à-dire conducteur, cappitaine et meneur des Angevins, et ainsi se doit entendre.

Advint après que César pour la derrenière fois eust cédé et paciffié tous les tumultes et esmotions de guerre, qui pour lors estoient ès Gaulles, luy estant empesché à gaster et destruyre le pays du prince Ambiorix d'Auvergne, ouyt dire que les Trèveriens se allyoient avecques les Allemans contre luy; parquoy il transmist Titus Labienus à Trèves, pour les habitans destourber de leurs entreprinses. Et durant ce temps Dumnacus, seigneur des Andes ou Angevins, qui par avant pour ses mérites et chevaleureux faictz estoit fort en grace

(1) Le chapitre IXe est assez fidèle dans son récit, seulement le siége que fit Dumnacus n'eut pas lieu à Limoges, comme le dit Bourdigné, mais bien à Poitiers. Dumnacus ne fut pas non plus l'ami de César avant le siége, ainsi que l'assure notre annaliste; et il n'est aucunement prouvé que ce Gaulois fameux ait été prisonnier de César. La manie de tout attribuer au conquérant des Gaules a porté Bourdigné à nous dire que César avait fait construire l'amphithéâtre d'Angers et les Ponts-de-Cé; il aurait dû se contenter d'écrire que ces monuments pouvaient bien en effet remonter à l'un des quatre siècles de l'occupation romaine dans les Gaules.

de César, en fut par flateurs et mesdisans mis hors, et grandement encourut son indignation, tant que lors vers ledict Julles César n'avoit plus aucun accès. De ceste subite hayne grandement irrité, Dumnacus par messages et orateurs, tous ses voysins, lesquelz sçavoit estre des Rommains ennemys, à soy allya; et avecques ses gens et alliez grosse armée dressa, et en grant puissance entra ou pays de Poictou venant jusques devant la ville de Lymoges, dedans laquelle pour lors estoit une légion de Rommains, devant lesquelz planta son siége et commanda la ville assaillir; dont fut tost adverty Cavinius, Rommain qui pour César estoit lieutenant ès parties d'Auvergne, lequel ses ostz et légions assemblées vers Lymoges marcha pour secourir le cappitaine de la ville, nommé Duracius. Mais quant sceut la puissance de Dumnacus, il n'osa approcher du lieu où il tenoit son siège, ains se parqua et fist bien clorre et fortiffier son parc. Ce que Dumnacus sachant, lieve son siège, et s'en vient devers l'ost de Cavinius, et à ung matin en grant fierté et hardiesse luy présente la bataille. Cavinius, voyant du prince d'Anjou et sa gent le bon ordre, combien qu'il eust plusieurs légions de Rommains, tous gens belliqueux et rusez de la guerre, ne osa à Dumnacus la bataille accorder, mais se tint en son parc clos et serré. Ce que voyant, Dumnacus proposa en son fort l'assaillir; et de faict virillement l'assaillit. Auquel assault se monstrèrent les Angevins courageux et hardys, et occirent plusieurs Rommains. Néantmoins de la force et tuition du lieu destourbez, leur entreprinse laissèrent et s'en retournèrent à leur siège de Lymoges, délibérans oppugner la ville. Cavinius ayant esprouvé la force de ses adversaires. Cayus Fabius, vaillant cappitaine Romain, manda le venir secourir, Cayus oyant la nécessité et dangier ouquel estoit son compaignon Cavinius, assembla la plus grosse et puissante armée que possible luy fut, avecques laquelle marcha vers Lymoges pour le siège lever, et à Cavinius donner ayde. Ce que congnoissant Dumnacus, et considérant la grant puissance de ses ennemys, non ayant plus espoir de prendre la ville de Lymoges, son siège leva. Et se voulant retirer, furent les Andes ou Angevins rencontrez des Rommains, qui ruè-

(quoy que assez apparoissent vraysemblables), arrivez depuis le temps de Julles César jusques au règne de Vortegrinus, roy de la grant Bretaigne et occupateur du pays d'Anjou, pour ce que ne vueil icy dedans réciter chose qui ne deppende de vérité hystorialle, ou qui par commune renommée ne soit divulgué et notoire. Adonc cest intervalle de temps passée soubz silence, viens au temps et règne de Vortegrinus, roy de la grant Bretaigne IIIIXXVII[e], qui premier, selon ce que je puis entendre, ordonna consulz en Anjou. Je treuve donc que environ l'an de Nostre Seigneur quatre cens vingt et trois, le benoist père Boniface séant en la chayere sainct Pierre, Honorius empereur, Pharamond roy de France, et le glorieux monseigneur sainct Maurille quatriesme évesque d'Angiers, Vortegrinus, cault, subtil et entreprenant guerroyeur, après avoir faict occire par les Pictes Constans, roy de la Grant Bretaigne, son royaulme usurpa, présumant aucun de la royalle dignité n'estre de luy plus capable, voulant par force et contre raison d'icelluy royaulme frauldcr Aurélius et Oter, enfans légitimes et vrays héritiers de deffunct Constantin le grant, roy de la grant Bretaigne; et de faict pour quelque temps Vortegrinus en jouyt à très mauvais tiltre. Mais fortune ne luy favorisa long espace; car par laps de temps aucuns prince de Bretaigne, ayans en horreur la trahyson par luy commise vers leur seigneur, contre luy s'eslevèrent. Mesmes les Pictes pour aucuns de leur lignée que avoit fait mourir l'habandonnèrent. Ce voyant, Vortegrinus se trouva assez perplex, ayant remors de l'homicide dont il estoit coulpable; considérant aussi les enfans du roy Constantin estans pour lors en la petite Bretaigne, avoir faict entreprinse et jà levé une grosse armée, pour venir conquérir leur royaulme sur luy. En cest esmoy constitué, le roy Vortegrinus se retira en la ville de Cantorbie, et se tint là par quelque temps, pensant comment il pourroit obvier aux fortunes à luy imminentes. Et ainsi qu'il estoit ung jour assez pensif, luy fut rapporté estre arrivez à ung sien port de mer appellé Dorobernye, trois grands navires chargez de chevaliers jeunes et délibérez. De ceste nouvelle non trop asseuré, Vortegrinus ayant tousjours doubté que ses ennemys le vensissent assaillir, en-

voya au port messager, demander aux chevaliers qui y estoient abordez, qui ilz estoient, et quelle fortune les avoit amenez. Et quant les chevaliers eurent ouy le messager du roy, ils luy firent grant feste; puis du consentement de tous yssirent des nefz deux chevaliers frères, dont l'aisné avoit nom Hengistus, et estoient cappitaines de tous les autres, et avecques le messager qui avoit parlé à eulx s'en allèrent devers le roy. Et quant ilz furent devant luy, et luy eurent fait la révérence, le roy leur demanda doulcement la cause de leur venue, et de quelle province, loy, et manière de vivre ilz estoient. L'aisné des deux chevaliers nommé Hengistus, à ses interrogations respondit: Sire, nous sommes Saxons, de la région de Germanie, qui tant est fertille et productive de peuple, que à peine les peult nostre terre nourrir. A ceste cause souventes fois les princes et barons du pays convocquent les jeunes hommes de la contrée, puis par sort eslisent des plus puissans, lesquelz ilz envoyent hors de leur région, pour trouver meilleure fortune et manière de vivre. Or est-il que nous tous avons esté ainsi esleuz et envoyez, et pour ce que mon frère et moy sommes de lignée de ducz, avons esté establiz capitaines et chefs de ceste légion, et sommes arrivez en vostre terre à l'ayde des vens et par le vouloir de noz dieux, Mercure et Neptune, lesquelz adorons. Si offrons vous servir en voz guerres et affaires, s'il vous plaît nous recevoir; ou si non, à vostre congé remettrons les voilles au vent pour chercher nostre meilleur. A ce respond le roy Vortegrinus: Par ma foy, beaulx seigneurs, de voz dieux et de vostre créance, qui plus tost doit estre incrédulité appelée, me desplaist grandement, car moy et ceulx de mon royaulme tenons la religion chrestienne. Mais de vostre venue suis joyeulx, et croy que Dieu vous a amenez à mon besoing et secours; car pour le présent suis opprimé de mes ennemys et rebelles subgectz presque de toutes pars. Parquoy si vous voulez moy ayder et servir en mes guerres, je vous prometz remunérer et donner du mien largement. Les Saxons attraictz des promesses du roy, luy promettent ayde et secours contre tous ceulx qui son dommage vouldroient pourchasser; et alors font tirer leur harnoys et bagage des navires, et tout à leur gré prennent terre. Mais

peu de temps après Vortegrinus sceut que les Pictes estoient violentement entrez en son royaulme; parquoy il assembla ce qu'il peut avoir de ses gens, et manda aussi les Saxons le venir secourir; ce que ilz firent. Et avecques son armée marcha contre les Pictes, et contre eulx (principallement par la proesse des Saxons) vaillamment combattit et obtint victoire. De laquelle tout le pris et louenge furent donnez au capitaine Hengistus et Saxons; tant qu'ilz furent tenuz pour vaillans et hardis par toute la grant Bretaigne. Aussi le roy congnoissant estre victorieux par leur proesse les salaria et récompensa grandement, et mesmement au duc Hengistus, leur principal chef et capitaine, affin qu'en sa court il fust nommé au renc des princes, donna la ville d'Angiers et le consulat d'Anjou, environ l'an de Nostre Seigneur ccccxxxi, le benoist Célestin, premier du nom, pape, Théodose deuxiesme du nom, surnommé le jeune, empereur, Clodion le chevelu, deuxiesme roy de France, monseigneur saint Maurille, quatriesme évesque d'Angiers, respectivement régnans chascun en sa dignité. Duquel monseigneur saint Maurille, évesque d'Angiers, puis que sommes venuz à en parler, je ne veuil obmettre qu'il estoit de si grant sainctetè de vie, que le Sainct Esperit fut veu descendre sur luy en forme d'une coulombe blanche. Et à luy fut (ainsi que plusieurs veullent dire), divinement révélé la feste de la Nativité de Nostre Dame devoir estre en septembre VIIIe jour célébrée; parquoy ladicte feste de la Nativité print son nom de l'Angevine, combien que aucuns y allèguent d'autres raisons.

Chapitre onziesme.

De l'édiffication du chastel de la Conroye en la Grant Bretaigne, faicte par Hengistus, et du mariage de sa fille avecques le roy Vortegrinus; et comment les nobles de Bretaigne furent occis par les Saxons, et leur roy emprisonné, et peu après délivré (1).

Hengistus le Saxon, consul d'Anjou, fort prisé et estimé pour sa vaillance, et de dons royaulx enrichy à cause de sa dignité de consulat, fut en plus grant pris et se trouva plus hardy envers le roy et les barons qu'il ne souloit, et tant fist que le roy ne se gouvernoit plus que par luy et son conseil. Parquoy Hengistus voyant ung jour le roy bien disposé luy dist telles ou semblables parolles : Sire, voz adversaires se fortifient tous les jours contre vous et vous troublent de tous costez, et de peu de vos subgectz estes secouru et obey; et vous menacent les barons de vostre terre d'aller en Armoricque quérir ne scay quel Aurelius pour, à vostre grant détriment, le couronner roy, et vous gecter hors de vostre royaulme. Parquoy si vous voulez croire mon conseil, je envoyeray en nostre province de Saxonne quérir des souldoyers, dont vous feray venir en si grant nombre que facillement pourrez résister à voz ennemys. Le roy resjouy des parolles de Hengistus approuve et loue son conseil, et grandement l'en mercie. Puis luy donne charge d'envoyer quérir des Saxons en tel nombre et quantité que bon luy semblera, promettant leur donner tant de ses biens que tous en seroient riches, dont Hengistus le sceut bien remercier, en soy de plus en plus offrant à son service. Puis, en suyvant son propos, requist que pour soy loger et herberger sa famille, luy permist seullement bastir et

(1) Il y a également du vrai dans ce chapitre XI, notamment la mission de saint Germaiu d'Auxerre et de saint Loup de Troyes contre les Pélagiens; et notamment encore ces descentes multipliées des Saxons; mais tout cela est tellement noyé au milieu de fables que c'est à ne plus s'y reconnaitre. L'épisode de la belle Ronix n'est point dénué de tout fondement.

édiffier ung chasteau et forte place d'autant d'espace de terre que les conroyes d'ung cuyr de thoreau pourroient circuyr et environner. Laquelle requeste facillement du roy obtint, dont luy rendit grâces. Puis s'en alla despescher messagiers et envoyer en Saxonne quérir nouveaulx souldoyers pour venir vers luy, et, ainsi qu'il disoit, secourir le roy Vortegrinus contre ses ennemys.

Les messagiers envoyez en Saxonne, Hengistus de son proffit mémoratif esleut le lieu plus délectable et propice qu'il peut, pour la situation de son chasteau. A donc fist prendre le cuyr d'ung thoreau et tailler en menues conroyes, tellement que d'icelluy faict comprendre grant quantité de terre, et en ce lieu en ung petit mont faict édiffier ung très puissant et sumptueux chasteau, et le nomma en langue saxonnique Kerceothée, qui est à dire en françoys le chastel de la Conroye. Lequel pour la diligence que Hengistus mist à l'accomplir fut tost parfait et de toutes choses bien muny, les messagiers par le duc Hengistus envoyez en Saxonne revindrent et amenèrent par mer grant quantité de gensd'armes Saxons, jusques au nombre de XXXVIII navires chargés de chevaliers, harnois et belliqueux instrumens. Aussi amenèrent Ronixe, unique fille du consul Hengistus excédant toutes autres en beaulté.

Les Saxons descendux des navires vers Hengistus se retirèrent; lequel pour leur bien venue supplia le roy Vortegrinus venir visiter son chastel de la Conroye, ce que le roy luy octroya, et si trouva accompaigné de plusieurs barons et chevaliers, auquel lieu par Hengistus furent triumphamment receuz et festoyez; et mesmes le roy print tant à gré l'entretien de la belle Ronixe, et la trouva si plaisante et gràcieuse, que bien tost eust oubliee sa femme qui chrestienne estoit, de laquelle il avoit eu plusieurs enfans, scavoir est : Vortimère, Kaertigerus et Pascentius, et espousa icelle Ronixe payenne, au moyen dequoy et de l'affluence des infidelles Saxons qui pour lors estoient en la grant Bretaigne, la foy de Nostre Seigneur commença fort à amoindrir et abaisser en celle contrée. En ce temps pullula l'herésie pelagieuse; pour laquelle extirper passèrent la mer monseigneur sainct Germain, evesque d'Auxerre, et sainct Loup,

évesque de Troyes, prescheurs scientifiques et du Sainct Esperit enluminez; lesquelz resplendissans d'exemples et miracles, extirpèrent icelle hérésie, y replantans et cultivans la saincte foy catholicque, ainsi que racompte Gueldas véridicque hystorien.

Peu de jours après que le roy Vortegrinus eut espousée la belle Ronixe, Hengistus, qui à cause de ce mariage estoit lors au plus grant honneur que jamais eust esté, se trouva quelque fois privément auprès de luy, et luy dist: Sire, puis qu'il vous a pleu tant me honnorer que de prendre ma fille en mariage, et me constituer au lieu de vostre père, je vous dois bien conseiller à vostre honneur et proffit deffendre et soustenir contre tout le monde, et pour ce que je voy que n'estes pas asseur de voz barons, et davantaige craignez avoir assault de voz ennemys, je vous advertis que j'ay en Saxonne ung filz nommé Octa, preux et vaillant, auquel si vous voulez donner la région qui limite vostre royaulme et celluy d'Escosse jouxte le mur que fist faire l'empereur Sevère, je le manderay et luy feray amener grant chevalerie de Saxons avecques luy, par le moyen desquelz pourrez tous voz ennemys surmonter et estre de vos barons craint et redoubté.

Le roy trouva ce conseil bon et voulentiers l'accorda; parquoy le consul Hengistus de rechef en Saxonne ses messagiers envoya, mandant à son filz Octa venir en grant puissance par devers luy, et que il luy feroit bailler pays pour demourer. Octa, le mandement de son père receu, assembla tant de Saxons que il en chargea trois cens navires, et avecques ceste multitude de payens en la grant Bretaigne arriva, où du roy son beau-frère fut honnorablement receu, qui à luy et à ses gens donna plusieurs grans dons et richesses. Par ceste dernière venue de Saxons tellement fut de Hengistus accreue la puissance, qu'il estoit réputé plus fort en la grant Bretaigne que tous les autres barons ensemble. Parquoy les princes indignez voyans seigneurier les infidelles et estrangiers en leur contrée, vindrent vers le roy Vortegrinus, luy remonstrant le péril en quoy estoit le royaulme soubz la puissance de ceste gent incrédule et barbare. Et davantage, que il n'estoit pas raisonnable mais indécent et inique les

infidelles estre par mariage alliez et communiquer indifféramment avecques les chrestiens, et pour ce le pryoient leur donner congé; ou si franchement ne s'en vouloient partir, les chasser hors de son royaulme.

Vortegrinus qui de tout son cueur aymoit sa nouvelle espouse, fille du consul Hengistus, et qui en la proesse des Saxons avoit mise toute sa fiance, fut fort dolent de la requeste des barons; mais pour ce qu'il ne leur osoit contredire, leur accorda ce qu'ilz requéroient pour les contenter seullement, car il n'en fit riens; ains de plus en plus avançoit et eslevoit les Saxons. De quoy les princes irritez l'eurent en despit, et délaissant son alliance esleurent roy de Bretaigne en son lieu son aisné filz nommé Vortimerus, en luy baillant diadesme, couronne et sceptre royal. Vortimère, estant en ceste charge et office de roy, délibéra hors de son royaulme les Saxons déchasser; et pour ce faire assembla gensd'armes. Dequoy les Saxons advertiz se mettent pareillement en armes et Vortegrinus avecques eulx, et commencent à marcher les ungs sur les autres tant que bientost s'entrerencontrèrent, et ordonnèrent leurs batailles; et puis par grant orgueil et despit l'ung contre l'autre combatirent, tant que, d'une part et d'autre, la bataille fut cruelle et mortifère. Toutesfois à la fin furent Vortegrinus et les Saxons desconfitz et mis en fuyte. De ceste desconfiture les Saxons estonnez requirent au roy Vortimère composition, laquelle leur fut octroyée, qui fut telle que tous lesdictz Saxons s'en retourneroient en leur pays; de laisser avecques Vortegrinus et Ronixe aucuns de leurs gens débilles, malades, et quelques femmes et enfans; et seroit permis à ceulx qui s'en alloient d'emporter leurs harnoys et bagues: ce que fut faict et accomply. Et après le retour des Saxons, le roy Vortimère rendit à chascun à qui il appartenoit ce que les Saxons avoient sur eulx usurpé, et fist restaurer et restablir les esglises par eulx démolies, en mettant par tout bon ordre ainsi que ung bon prince doit faire. Mais son règne ne fut pas long, car Ronixe, sa marastre, le feist mourir par poison, dont le dommage fut imcomparable.

Vortimerus décédé, Vortegrinus son père le royaulme recouvra;

puis à la requeste et instance de sa femme manda en Saxonne à Hengistus qu'il le vint veoir. Hengistus joyeulx de la mort de Vortimerus, feist amatz de Saxons, et avecques trois cens mille hommes sur mer se mist pour venir en la grant Bretaigne; de laquelle multitude le roy Vortegrinus et ses barons furent esbahys, pensans se grant nombre de gens n'estre assemblé que pour le détriment d'eulx et de leur royaulme. Parquoy fut par eulx délibéré envoyer gensd'armes sur les portes et costes de la mer pour empescher leur descente.

La royne Ronixe advertie que les barons de Bretaigne vouloient empescher son père de prendre terre l'en advertit; et quant Hengistus le sceut, il envoya ambassadeurs devers les barons, pour leur remonstrer qu'il ne vouloit mal ne desplaisir au roy ne aux princes, mais venir seullement pour les visiter et faire bonne et ferme aliance avecques eulx. Ce que croyans, le roy et les barons leur souffrent prendre terre. Et quand ilz furent descenduz, Hengistus manda au roy son gendre et aux princes et nobles de Bretaigne, que s'ilz vouloient eulx trouver là près, en ung lieu nommé Amphiballe, qu'il si trouveroit pour avecques eulx traicter de paix et d'amour; et aussi qu'il leur vouloit bien déclairer les causes de sa venue. Le roy et les barons ne pensans que bien en ce mandement, voulentiers se trouvèrent au lieu sans bastons ne armeures, auquel lieu pareillement ne faillirent les Saxons bien armez à couvert. Et quant ilz furent ensemble, quelque occasion de débat prins par Hengistus avecques les barons, les Saxons gectèrent leurs robbes et mirent les mains aux épées et commencèrent à meurtrir et tuer les Bretons, tant que quatre cens soixante princes, barons et nobles de la grant Bretaigne y furent occis. Les corps desquelz près l'abbaye de Ambrye furent, par monseigneur sainct Eldat, abbé d'icelle abbaye, ensepulturez en ung cimetière. Et en ce lieu fut par le consul Hengistus prins le roy Vortegrinus et emprisonné. Toutesfois peu après, à la requeste de Ronixe sa femme, fut délivré et s'en alla tenir en la ville de Cambrie, près laquelle édiffia la tour dont tant est parlé ou livre composé de la vie et faictz de Merlin le prophète anglois, et en une prophétie d'icelluy Merlin commençant au latin, *Sedente*

itaque Vortegrino juxta ripam exhausti stagni, etc., laquelle en racompte des choses merveilleuses. Ainsi se vengea Hengistus le Saxon de l'ingratitude des nobles de Bretaigne, lesquelz (après qu'il les avoit bien serviz en leurs guerres) l'avoient de leur pays expellé.

Chapitre douziesme.

Comment Aurelius et Uter son frère recouvrèrent le royaulme de la Grant Bretaigne et en chassèrent les Saxons, et de la mort de Vortegrinus, roy, et de Hengistus, consul d'Anjou; et comment le roy Artus succéda au royaulme de la Grant Bretaigne, et des batailles qu'il eut contre les Saxons, et comment il institua Gayus premier conte d'Anjou (1).

Usurpans, comme cy dessus ay déclairé, le royaulme de la grant Bretaigne Vortegrinus et Hengistus consul d'Anjou; Aurelius et son frère Uter, légitimes héritiers d'icelluy, estans pour lors en la petite Bretaigne, dolens et courroucez ou royaulme qui leur appartenoit veoir régner estrangiers, et désirans la seigneurie d'iceluy re-

(1) Le chapitre XII renferme un fait incontestable, c'est la défaite de Vortigern, d'Hengist et de ses Saxons par le Romain Ambrosius Aurelianus qui se mit à la tête des Bretons insulaires et donna 44 ans de paix à ces derniers. On voit en tout cela l'élément breton lutter tantôt contre les Pictes et les Scots, et tantôt contre les Angles et les Saxons. (Fin du ve siècle.) Les historiens acceptent généralement pour vraie l'existence du magicien Merlin (fin du ve siècle), mais rejettent la plupart des faits merveilleux qui lui sont attribués, et surtout sa naissance qu'il tenait, disait-on, d'un esprit incube. Bourdigné y croyait sincèrement.

couvrer, firent équipper navires; et en iceulx, avecques quatre ou cinq mille combattans, passent la mer et descendent en la grant Bretaigne. Et à l'arriver ne trouvèrent aucune résistence, car les prélatz et nobles du royaulme, congnoissans que ilz en estoient droitz et naturelz seigneurs, les receurent à grant joye, honneur et révérence, en couronnant Aurelian, l'aisné des deux, de la couronne royalle et paternelle de la grant Bretaigne. Ce que sachant, Vortegrinus se cache et retire en une forte tour qu'il avoit fait construyre pour soy sauver à la nécessité; en laquelle Aurelian l'assiégeant trouva façon de faire par plusieurs endroitz alumer du feu en ladicte tour, tant qu'elle fut toute embrâsée, et Vortegrinus bruslé tout vif dedans icelle place.

Hengistus de la mort du roy son gendre certiore, laissa le royaulme de Bretaigne et rentra en celluy d'Escosse, auquel print plusieurs villes et chasteaulx et les fortifia; et pour contre Aurelian soy deffendre assembla grosse armée de Pictes, Saxons et Rouargues, et se tint sur ses gardes prest à combattre qui le vouldroit assaillir. Ce que congnoissant, Aurelius avecques ses gensd'armes marcha contre luy en bataille, et le consul Hengistus d'autre part leur vint au devant; tant qu'ilz se rencontrèrent au lieu dit Masbely. Et quant les deux parties s'entrevirent, l'on ordonna les batailles, et puis s'entrecoururent sus de grant couraige; et là, fut si cruelle l'assemblée et y eut si grant occision d'une part et d'autre, que par l'espace de deux heures ou plus la victoire fut doubteuse. Adonc en la bataille arriva le duc de Clocestre avecques grant nombre de Bretons, et vint secourir Aurelius; à la venue et secours duquel furent les Saxons desconfitz. Le consul Hengistus et son fils Octa, montez à l'avantaige, prindrent le chemin vers le chastel de Kaerconnan, mais pour la foiblesse du lieu craignans y estre assiégez ne y osèrent arrester; ains de rechef retournèrent à leurs gens, et contre Aurelius recommencèrent la bataille plus forte que par avant qui dura près de dix heures, car le duc Hengistus et son filz désespérez adventuroient tout contre tout. Et pour certain, si les gens de cheval de Bretaigne Armoricque n'eussent desrengez les Saxons, Aurelius et ceulx de son party

mencèrent la meslée qui fut aspre et mortelle; car les Saxons estoient grant nombre et vaillamment se deffendoient, considérans qu'ilz estoient à tout perdre ou à tout gaigner.

Ainsi que les batailles estoient en leur plus grant fureur et que la victoire estoit en balance et incertaine, arriva au conflict le bon chevalier Gayus, lequel combien qu'il fust Saxon de lignée, toutesfois (pour ce qu'il estoit converty et baptisé) avoit en véhémente horreur et hayne les Saxons en leur infidélité obstinez. Et quant Gayus fut arrivé en la meslée, après avoir bien admonesté et encouragé ses chevaliers, se frappa au plus fort endroit de ses ennemys et faict ce que ung preux et hardy chevalier doibt faire. En quoy ses gens prenans exemple courageusement le suyvirent, et tant bien exploictèrent que du premier poindre furent mille Saxons portez par terre qui oncques puis n'en relevèrent. Et en brief fist tant luy et ses gens que les Saxons desconfitz prindrent la fuyte après que la plus grant part d'entr'eulx furent occis. Quant Gayus veit qu'ilz commençoient à eulx desrenger, il s'adressa au duc Colgrinus pour le combattre, mais Colgrinus ne le osant attendre se sauva à fuyr et gaigna la ville d'Eborac en laquelle s'enferma, parquoy le roy Artus l'assiégea dedans.

Quant Colgrinus se veit assiégé, il fist sçavoir à son frère Badulcus la nécessité où il estoit et que le vint secourir. Ce que Badulcus disposa, dont le roy Artus adverty envoya Cador, duc de Cornouaille, avec trois mille hommes de pied, accompaigné du chevalier Gayus et ses huyt cens hommes d'armes qui avoient fait la déconfiture des Saxons, pour contre Badulcus garder les passages. Badulcus, de ce non adverty, s'en venoit avec huyt mille Saxons le plus secrettement qu'il pouvoit vers Eborac, cuydant le roy Artus surprendre; mais ainsi qu'il se hastoit de venir, il rencontra Cador de Cornouaille et Gayus qui luy livrèrent la bataille. En laquelle les Saxons surprins ne firent pas grant deffence, mais se mirent à la fuyte, leur duc Balducus quant et eulx. De ceste deffaicte fut le roy Artus fort resjouy, et moult estima la vaillance de Gayus, auquel lors pour rescompense de ses loyaulx services donna le pays d'Anjou en tiltre de conté. Et par ainsi fut le noble chevalier Gayus premier conte d'Anjou, en-

viron l'an de Nostre Seigneur CCCCLX selon les cronicques de Bretaigne.

En ce temps le roy Artus, adverty que les Saxons se rassembloient en trop grant puissance contre luy pour venir secourir le duc Colgrinus qu'il avoit assiégé, envoya Gayus, nouveau conte d'Anjou, vers son nepveu Hoel, pour lors roy de la petite Bretaigne, luy pryer que le secourust.

Gayus en Bretaigne Armoricque arrivé, fut grandement festoyé et bien venu du roy Hoel, lequel pour obéyr au mandement de son oncle se mist sur mer avecques grant quantité de bons gensd'armes et bien en ordre, desquelz luy et Gayus estoient conducteurs; et vint prendre terre en la grant Bretaigne à ung port appellé le port Haymon, auquel fist descendre et dressa son armée. Et de là tira oultre et se vint rendre au roy Artus son oncle tenant le siége devant la ville d'Eborac, lequel luy feist très bon recueil, et à Gayus pareillement, et par aucuns jours en toute lyesse et desduyt les festoya. Puis peu après les deux roys avecques leur puissance assaillirent la ville d'Eborac, laquelle emportèrent d'assault, plusieurs payens qui dedans estoient occis et tuez. Mais Colgrinus, usant du reffuge acoustumé, par fuyte sauva sa vie, et se trouvèrent luy et son frère, le cappitaine Badulcus, en la forest de Calidone, pensans pour l'espesseur du boys estre à seurté, dont furent déceuz; car le roy Artus les suyvit et les fist enclorre en icelle forest, où il les détint trois jours si à destroit qu'ilz n'avoient que boire ne manger. Au quatriesme jour requirent les Saxons avoir composition, et l'eurent telle qu'ilz s'en yroient ung baston ou poing, laissans leurs harnoys et bagaiges. Et oultre cela promettoient au roy Artus obéissance perpétuelle, et de ce bailleroient hostages. Cela accordé et les hostages receuz, les Saxons s'en allèrent; mais guères ne demourèrent en la foy qu'ilz avoient au roy Artus promise. Ains firent plus grosse assemblée que jamais et se prindrent à faire maulx innumérables en bruslant et abatant églises et temples et meurtrissant hommes et femmes, dont le roy Artus fut si marry qu'il feist pendre tous les Saxons qu'il avoit pour hostages, puis fist veu à Dieu de ne boire jamais de

vin tant qu'il eust vengé les oultrages que les Saxons avoient faictz à ses gens. Et lors assembla ses princes et barons, entre lesquelz ne faillit pas le vaillant conte d'Anjou. Puis son armée dressée, et de bons chefz et cappitaines pourveue, les Saxons combatit; lesquelz enfin furent vaincus et contrainctz prendre la fuyte; en laquelle furent occis plusieurs d'eulx; et entre autres y moururent les ducz Colgrinus et Badulcus frères, cappitaines des Saxons. Et quant Childéric, puissant duc de Saxonne (qui par mer estoit arrivé au secours des Saxons) sceut leur desconfiture et la mort des deux frères, il se cuyda retirer en ses navires pour soy saulver; mais il fut pillé et desconfit par les Bretons, et à grant peine sauva sa vie.

Chapitre treiziesme.

Des nopces du roy Artus et des joustes lesquelles par le conte d'Anjou Gayus, Lancelot du Lac et plusieurs autres chevaliers y furent faictes. Et comment Lucius, consul rommain, envoya demander tribut au roy Artus. Et de la responce que les barons de Bretaigne luy firent, et de l'appareil de leur armée et descente en Normandie (1).

Le roy Artus au-dessus de ses guerres parvenu, espousa une noble dame nommée Guennaram. Et furent les nopces célébrées en la duché de Cornouaille. A laquelle solennité le conte d'Anjou Gayus

(1) Chapitre XIII. Toujours quelques vérités noyées dans la fable; ainsi il est constant qu'à la fin du Ve siècle les peuples luttaient en Gaule contre les Romains pour s'en affranchir. Quant au passage d'Artus dans les Gaules, rien n'est moins certain. Bourdigné parle de tournois et de jeux de cartes au Ve siècle, pouvait-il donc ignorer que les tournois ne remontent pas au-delà des Croisades et le jeu de cartes au-delà du XIVe siècle. Ce brave Lancelot du Lac, fils de la dame du Lac, près Beaufort, est également fabuleux; lisez plutôt la bibliothèque des Romans, octobre 1775, 1re partie, t. V, page 62, etc.

triumphamment se trouva. Et par la permission et licence du roy Artus pour la solennité décorer, feist cryer et publier ung tournoy auquel se trouvèrent plusieurs chevaliers errans. Entre lesquelz le paragon des hardis chevaliers, le très preux Lancelot du Lac, angevin, filz adoptif de la dame du Lac près Beaufort en Anjou, se y trouva, lequel y fist des proesses merveilleuses. Et les nopces et joustes passées, retourna le roy Artus en son royaulme, et emmena sa femme, où il ne séjourna guères. Pour la bien venue de laquelle voulut tenir court ouverte et planière en son chasteau de Windesore à la feste de Penthecouste. Si manda aux princes, ducz, contes et barons, ses subgectz, et pria les roys et seigneurs, ses voisins, eulx trouver à la feste, ce que plusieurs firent, car au mandement du roy Artus se trouvèrent les roys Hoel de la petite Bretaigne, Aguysel d'Albanye, Priam de Muresnes, cardinal de Venedotes, Cador de Cornouaille, et trois archevesques, sçavoir est : sainct Dubrice, légat apostolicque, et les archevesques de Londres et d'Eborac. Et des royaulmes circonvoysins y vindrent les roys d'Acquitaine, Gilloman, et Malvasius, des Irlandes. Le roy de Norvègue et Arelius de Dace. Et des ducz et contes, le duc de Clarence, le duc de Lenclastre, le duc de Widerose, le duc d'Yorth, les contes de Bethfort, de Warvich et de Doroberne. Gayus premier panetier, conte d'Anjou, et Bedverus de Neustrie grant eschanson, et Lancelot du Lac, angevin, et plusieurs autres princes, barons et chevaliers.

Et quant les roys, prélatz, ducz et contes de la grant Bretaigne et pays circonvoysins furent assemblez, il y eut belle et noble compaignie. Le roy Artus et sa femme pour monstrer leur magnificence portèrent couronnes sur leurs testes et tous les autres roys pareillement. Et ainsi aornez de leurs acoustremens royaulx, s'en allèrent ouyr le service divin en l'église cathédralle de Winderose, lequel dévotement célébré retournèrent au chasteau auquel magnifiquement furent receuz, et par sept ou huyt jours dura la feste; durant laquelle les chevaliers firent plusieurs joustes et tournoys, où grandement acquirent honneur avec la grâce des nobles dames et damoiselles dont il y avoit grant abondance. Ainsi que les

chevaliers passoient temps en joustes et tournoys, arriva à Winderose ung ambassadeur envoyé devers le roy Artus par Lucius, consul rommain. Et fut la charge de sa légation telle qu'il demandoit que le roy Artus payast le tribut acoustumé payer par chascun an par ses prédécesseurs, et que le royaulme de la grant Bretaigne devoit aux empereurs rommains, et qu'il se désistast des suzerainaitez et possessions qu'il occupoit en d'aucuns lieux des Gaulles, Espaigne et Armoricque. Oultre qu'il eust à comparoir à Romme, dedans certain temps, pour à l'empereur faire hommage qu'il luy devoit à cause de son royaulme, et satisfaire des dommages qu'il avoit faict aux lieux et subgectz de l'empire. Et s'il estoit reffusant de ce faire, luy déclaroit que l'on le y contraindroit par armes.

Ouy le propos de l'ambassadeur, le roy ne voulant riens faire sans conseil, appella ses barons et leur demanda quelle responce il devoit faire aux Rommains. Adonc le duc de Cornouaille, qui proche parent du roy estoit, parla le premier, et en soubzriant dist: J'ay longuement craint la bonne renommée des Bretons estre estaincte par trop long repos et oysiveté. Car quant gensd'armes ne sont occupez aux belliqueux affaires, ilz s'adonnent de léger aux jeux des cartes et detz, et à voluptez et luxures, tellement que ce qui doit estre honneur, vertu et proesse tourne en deshonneur, paresse et lascheté. Or y a il jà long temps que nous sommes en repos, et rouillons par faulte d'excercice; parquoy je croy que Dieu a instiguez et esmeuz les Rommains de nous faire ceste demande, pour nous donner matière et occasion de reprendre les armes, que par oysiveté jà commençoient entre nous donner lieu aux délices. Pour ce, messeigneurs, je suis d'advis que devons respondre aux Rommains que aucun tribut ne hommage ne sommes délibérez leur faire. Et quant est de nous y contraindre par force quand ilz voudront commencer que commencent, et qu'ilz nous trouveront prestz les recevoir. Quant le duc eust ainsi parlé, tous les assistans louèrent son conseil, et mesmes le roy de la petite Bretaigne et autres seigneurs des Gaulles promirent de secourir le roy Artus, si les Rommains le vouloient guerroyer. Ce conclud fut à l'ambassadeur respondu qu'il retournast vers

Lucius qui l'avoit envoyé, luy dire que les Bretons ne seroient jamais tributaires aux Rommains, et que foy ne hommage ne leur feroient; et si l'empereur marchoit sur eulx ne sur leurs alliez, qu'il les rencontreroit bien tost l'espée au poing, prestz de deffendre eulx, leur pays et subgectz. Ainsi s'en retourna l'ambassadeur que le consul Lucius avoit au nom de l'empereur envoyé en la grant Bretaigne. Et le roy Artus comme sage, et prévoyant la guerre advenir, se pourveut de bons chevaliers, et assembla la plus grosse armée qu'il lui fut possible. Et quant le consul Lucius eut entendu la responce des Bretons, il le tint à grant orgueil et proposa de leur faire forte guerre. Et pourtant assembla le plus grant exercite qu'il peut avoir, tant de Rommains que des roys alliez de l'empire, dont se trouva grant nombre de peuples des parties orientalles et barbares, comme d'Affrique, de Perse, des Médes, de Ythurée, de Libie, de Bithinie, de Parthe, et plusieurs autres régions, tant qu'ilz estoient nombrez quatre mille combattans; et en ceste grant puissance entra le consul Lucius ès Gaulles. Dequoy le roy Artus adverty, avecques ses ostz pour venir au devant des Rommains passa la mer, et arriva à Harfleu en Normandie, et là séjourna quelque peu pour s'enquérir de ses ennemys et ordonner de ses batailles.

Chapitre quatorziesme.

Du géant occis par le roy Artus, et de la dénomination du mont de Cumbehelcine. Et de la merveilleuse bataille qui fut entre les Rommains et Bretons, en laquelle fut à mort navré le noble Gayus, premier conte d'Anjou (1).

Le preux roy Artus, en Normandie (pour de ses affaires ordonner) quelque temps séjournant, oyt dire que ès limites de ce pays estoit ung géant de merveilleuse grandeur, lequel gastoit toute la contrée, et estoit venu des parties d'Espaigne. Et entre autres inhumanitez par luy commises, avoit couru en la petite Bretaigne et avoit plusieurs hommes et femmes mis à mort. Et oultre avoit ravye une très belle jeune damoiselle, niepce du roy Hoel, et la tenoit avecques luy sur une montaigne près la mer.

Artus de ce adverty, délibéra de combattre le géant: mais pour ce qu'il congnoissoit que si les barons sçavoient son entreprinse ilz ne luy souffreroient jamais qu'il se meist en tel dangier; parquoy appellez seullement Gayus, conte d'Anjou, et Bedverus de Neustrie (deux barons ès quelz plus se fioit), leur déclaira son penser, et que il vouloit eulx deux, sans plus, en ceste adventure l'accompaigner: ce que les deux barons de cueur luy accordèrent. Et au point du jour partit le roy Artus de son camp au desçeu de ses princes, en la compaignie des deux barons dessus nommez, au pied du mont (auquel on luy avoit dit estre le géant) arriva. Sur lequel feist monter Bedverus pour voir qui y estoit et retourné luy en faire rapport. Bedverus droit au mont alla. Et quant il y fut oyt une voix féminine, piteuse et lamentable. Au cry de laquelle s'adressa à ung feu qu'il

(1) Inutile de dire au lecteur combien ce chapitre XIV est fabuleux. Le sens commun fait justice et du géant et des 460 Romains tués par Artus, et du comte d'Anjou Gayus, qui massacra le roi de Babylone.

apperçeut. Et quant il fut là, trouva une femme assez ancienne, pleurant et lamentant, laquelle de luy interroguée qui elle estoit, respondit estre de la petite Bretaigne, et que ung merveilleux géant, qui en ceste montaigne habitoit, avoit ravie Heleine, niepce du roy Hoel, et elle, qui sa nourrice avoit esté; et là, par force apportées, et violé Heleine dont elle estoit morte, et estoit inhumée au lieu ou pour lors faisoit son dueil; et sçavoit bien que le géant, qui sur une autre montaigne près de là estoit, viendroit tantost, et que s'il le trouvoit là qu'il estoit faict de sa vie.

Bedverus par le dire de ceste femme du géant acertené, descend en bas, et au roy Artus de ce qu'il avoit trouvé et apprins fait rapport. Le roy Artus de la mort de la damoiselle trop courroucé, en la montaigne où on luy avoit dit estre le géant s'en alla, et en montant dist aux deux princes qui l'acompagnoient: Seigneurs, mon vouloir est de combatre le géant corps à corps, et espère bien, avecques l'ayde de Dieu, en venir à chef; mais si voyez fortune me estre contraire, vous me donnerez secours. Et en ces parolles disant, arrivèrent sur le hault mont, sur lequel trouvèrent l'horrible géant. Et combien qu'il fust de haulteur et stature trop espoventable, le roy toutesfois ne s'en effraya: mais vers luy s'adressa promptement, et le géant pareillement contre luy, en s'escryant et hurlant cruellement. Le roy le frappe le premier, et de son espée l'attainct au front, et luy faict une playe telle que le sang en sort en grant abondance. Le géant gecte contre le roy ung mail de fer qu'il tenoit, et le frappe en la poictrine si rudement qu'il l'abat par terre. Mais le roy, prompt et agille, subitement se releva, et treuve le géant si aveuglé de son sang pour la playe qu'il luy avoit faict, qu'a peine voyoit. Si luy gecte Artus ung coup de la poincte de son espée en la teste, tant qu'il luy entama la cervelle et le tomba mort. Et lors le roy appelle Gayus et Bedverus, et leur commande du géant la teste coupper, et la porter en l'ost pour la monstrer aux gensd'armes. Ce que fut faict par les deux barons,

Le roy Artus bienheureusement de son voyage retourné, compte aux nobles barons et chevaliers sa fortune, de quoy sont très joyeulx,

et en louent et remercient Nostre Seigneur. Puis leur faict le roy monstrer à descouvert la hydeuse et héricée teste du géant, qui tant grosse et terrible à regarder estoit, que ilz en furent tous eshabis, et en donnèrent moult grant louenge au roy Artus, qui ung tel monstre avoit occis. Et disoient communément en l'ost, que ung tel homme estoit bien digne de régner, qui telles et si périlleuses entreprinses sçavoit mener à fin. Mais quant le bon roy Hoel sçeut la mort de sa niepce Heleine, par le géant ravye, en eut moult grant dueil et regret; mais pour ce que remède n'y avoit, et aussi pour la vengeance que le roy Artus en avoit prinse, se reconfortoit. Si alla sur le mont où sa niepce estoit enterrée, et y feist édiffier une chapelle; et du nom de la damoiselle, qui estoit nommée Heleine, fut le mont nommé Tumbeheleine, lequel nom retient encores de présent, et est ung mont près le mont sainct Michel en Normandie et éveschè d'Avranches.

Après que le roy Artus eut occis le géant, il dressa son armée droit à Langres, auquel lieu il avoit esté adverty venir le consul Lucius. Et envoya Garin de Chartres l'ost (1) des Rommains espier; et oultre luy commanda aller vers Lucius luy dire qu'il estoit venu avecques cinquante mille chevaliers luy apporter le tribut de la Grant Bretaigne, à la poincte de son espée. Son message feist Garin comme il le sçeut bien faire; mais avecques Lucius ne trouva que orgueil et arrogance. Si s'en retourna vers le roy Artus, et luy rapporta la responce du consul. Oultre luy dist que pour vérité les Rommains ne prinssent la bataille aux Bretons, jusques à tant que l'empereur leur eust envoyé secours et renfort de gens.

Ceste nouvelle ouye, le roy assemble son conseil et leur racompte le rapport de Garin, sur lequel bien au long délibérèrent. Et tout considéré, le roy Artus feist de nuyt ses ostz desloger et marcher contre ses adversaires, désirant leur livrer la bataille. Et ordonna bons et vaillans cappitaines pour son armée régir; entre lesquelz

(1) L'ost : ce mot signifie armée et vient du latin hostis ennemi. Voyez Specimen au mot hostis.

ne fut oublyé le conte d'Anjou et Bedverus de Neustrie. Et quant les batailles furent ordonnées, le roy enhorte ses gens virilement combatre pour suppéditer l'orgueil des Rommains, leur promettant remunérer grandement. Lesquelz tous d'une voix respondent au roy, que ne s'esmaye de rien, et qu'il n'y avoit celluy d'eulx qui n'aymast mieulx mourir, que les Rommains eussent sur luy gaigné ung pied de terre. Lors furent les bannières et guydons mys au vent, à la grant joye et lyesse de tous les gensd'armes de l'ost.

Le consul Lucius adverty que les Bretons en si grant puissance le venoient combattre, fist de ses gens douze batailles. Lesquelles de bons corps garnies, le consul Lucius admonnesta les Rommains de non dégénérer de la proesse de leurs prédécesseurs, lesquelz avoient par armes soubzmis tout le monde, et avoient eu la chose publicque plus chère que leur sang ne leur vie; parquoy ne devoient avoir paour de eulx combattre contre ung peuple rebelle qui, jà par plusieurs fois, de leurs prédécesseurs avoit esté vaincu. Par telles parolles induysoit le consul ses gens à vaillamment combatre, leur promettant bonne rescompense, avecques honneur et tryumphe. En ce disant les batailles s'entreapprochèrent; et avecques coups de traict, de arcs et arbalestres rudement s'entreassaillent. Catellus et le roy d'Affrique, qui les premières batailles Rommaines conduysoient hardyement sur les Cornouailloys, avec l'ayde des Escossoys et du duc de Clocestre, ne les refusent, ains leur rendent bien la pareille. Si combatirent longtemps qu'ilz estoient presque esgaulx; mais enfin furent les Rommains contrainctz de reculler. Ce que voyans, le roy des Parthes et Catellus les viennent secourir, qui aux Bretons donnent grant encombrier. D'autre part estoit le preux conte d'Anjou Gayus combattant contre les Babiloniens. Lequel voyant le roy de Babiloyne faire des Bretons si grant destruction, s'approcha de luy, malgré tous ses gens, et d'un coup d'espée luy abatit la teste. Lors les Babiloniens voulant la mort de leur roy venger, assaillirent de toutes pars le conte d'Anjou, lequel combien que vigoureusement se deffendist, fut néantmoins en plusieurs lieux

mortellement navré, et son compaignon Bedverus (qui tout le jour secouru l'avoit) occis auprès de luy.

Cruelle et sanglante fut l'assemblée des deux armées, en laquelle de la part Italique, les roys des Babiloniens et des Parthes, et plusieurs autres grans princes et sénateurs moururent. Et de la part des Bretons, Bedverus, Holein et deux autres vaillans cappitaines. Quant le roy Artus voit le grand nombre de Rommains auquel ses gens combatoient, il, avecques sa bataille, les vient secourir, et monstra bien que en luy avoit cueur, force et hardiesse à oultrance, car après qu'il eut rompu sa lance dont il occist le roy de Bithinie, il mist la main à Caliburne (ou selon aucuns Escalibort), sa bonne espée, dont il ne frappoit homme qu'il ne ruast mort par terre. Le roy de Libye, chevalier preux et hardy, luy vint au devant, mais d'ung seul coup d'espée fut par Artus occis. Lors les Bretons voyans sa grant vaillance, prindrent tel couraige, qu'il leur estoit bien advis qu'il n'y avoit celluy d'eulx à qui la force ne feust accrue de moytié. Et appercevans le roy Artus se mettre si avant en la presse de ses ennemys, eurent paour qu'il luy arrivast quelque inconvénient, si picquent tous après pour le secourir s'il en a mestier; et lors recommencent l'estour cruel et périlleux et qui fut cause de la mort de plusieurs gens de bien, et en fut occis à ceste rencontre plus qu'il n'avoit esté de tout le jour, et entre autres le noble consul Lucius, d'une lance frappé au travers du corps, perdit la vie: dont fut grant dommaige, car il estoit preux et hardy chevalier, bien voulu et aymé de l'empereur des Rommains, et en son temps avoit bien servy son maistre, et grandement augmenté l'empire.

Le consul Lucius occis, les Rommains se voyant privez d'ung si vaillant cappitaine, furent très fort dolens et esbahys, et n'eurent plus courage de résister ne eulx deffendre: ains ceulx qui eschapper peurent, pour éviter le péril, se misrent à la fuyte. Les Bretons pour ce jour victorieux, les suyvirent à poincte d'esperons, et plusieurs en occirent en fuyant, plusieurs prindrent captifz et prisonniers: puis à grant joye s'en retournèrent sur le camp ou avoit esté la bataille, et commencèrent à chercher les morts, desquelz y avoit grant

nombre. Les corps des princes et seigneurs furent enterrez en églises et cymetières, et le commun fut enterré en grandes fosses et charniers. Entre lesquelz occis en la bataille, fut trouvé le corps du prince Bedverus, lequel du roy Artus et des barons fut fort plaint et regretté, et le fist le roy Artus magnifiquement inhumer. Ainsi près de la ville de Langres eurent les Bretons contre les Rommains glorieuse victoire. Et ay trouvé par escriptz ès anciennes cronicques de la grant Bretaigne, que ce jour le roy Artus de sa main mist à mort quatre cent soixante Rommains; ce que accorde Jaques de Bergame en son supplayement de cronicques. Et lendemain de la bataille, le roy Artus fait prendre le corps du consul Lucius, le fait embasmer et ensevelir, et par dix ou douze Rommains prisonniers, l'envoye à Romme; mandant à l'empereur et Rommains qu'il leur envoyoit le tribut qu'ilz luy avoient demandé, et autre hommage ne leur pensoit faire ne debvoir. Ainsi fut apporté à Romme le corps privé de vie de Lucius le consul, qui tant avoit en sa vie esté prisé et honnoré. Et peu de jours après la victoire, le roy Artus à Langres séjournant, le noble et loyal chevalier Gayus, conte d'Anjou, des playes qu'il avoit soubstenues en la bataille trop affoibly, et jà assez aagé, rendit l'esperit à Nostre Seigneur; duquel le corps, par le commandement du roy Artus y assistant, fut en l'église de Langres honnorablement inhumé, ainsi que à tel prince appartenoit. Régnant pour lors en France Chilpéric père de Clovis, et Funérius, septiesme évesque d'Angiers, environ l'an CCCCLXXVII, selon les cronicques de la grant Bretaigne.

Chapitre quinziesme.

Comment Paoul, deuxiesme conte d'Anjou, filz de Gayus, fut en l'aage de dix ans occis par Childéric, roy de France, et le feu mis en la ville d'Angiers par icelluy roy, et du troisiesme conte d'Anjou, nommé Odoacre (1).

Le noble conte Gayus décédé, luy succéda au conté d'Anjou Paoul, son filz : lequel estant soubz bas aage, comme de huyt ou neuf ans, estoit régy soubz le gouvernement et tutelle de la contesse sa mère, vefve du conte Gayus, laquelle, comme vertueuse et sage dame, après le décès de son mary avoit print l'administration du conté, attendant que son filz feust en aage compétant de gouverner son héritage; et se tenoient la dame et le jeune conte son filz à Angiers. Mais fortune ne la laissa guères en paix après la mort de son mary; car, comme ainsi fust Childéric qui pour lors régnoit en France (homme assez vicieux en sa jeunesse) fut payen et incrédule. A ceste cause avoit hayne merveilleuse contre les chrestiens, et leur pourchassoit tous les dommaiges qu'il povoit en les infestant et par force usurpant leurs biens et possessions, pour accroistre son royaulme. Et comme aussi pour plusieurs causes il eust en hayne mortelle le noble Odoacre, ung duc de Saxonne, il essayoit de toute sa puissance le mettre à mort. Ce que congnoissant, Odoacre se tenoit sur ses gardes, et n'alloit sans bende et compaignie de gens-d'armes. Mais ung jour advint que le roy avecques grosse armée prés Orléans le rencontra, et fièrement l'assaillit; et combien que Odoacre qui vaillant homme estoit resistast de tout son povoir et

(1) Ce chapitre XV renferme beaucoup de faits certains, mais dénaturés; ainsi il est vrai que la ville d'Angers fut un instant le théâtre où Odoacre et Childéric se rencontrèrent, se combattirent; il est encore vrai qu'il y avait en nos murs un comte Paul, qui embrassa le parti d'Odoacre; que ce comte Paul fut tué par Childéric, et que l'église d'Angers fut incendiée. Voir l'*Anjou et ses Monumens*, t. Ier, Domination Romaine.

virillement se deffendist, toutesfois à la fin presque tous ses gens occis en la place, fut contrainct de soy retirer pour sauver sa vie: mais Childéric qui mortellement le hayoit le suyvit long temps pour l'occire. Ce que doubtant, Odoacre ne sceut trouver mieulx ou soy retirer que à Angiers avecques la contesse et le jeune conte Paoul, qui, en ligne de son père, estoit cousin dudict Odoacre; parquoy à Angiers hastivement se transporta. Auquel lieu, tant du conte que de la contesse, fut chèrement reçu, et y demoura par quelque temps, puis s'en alla en Saxonne pour quelques affaires nécessaires qui luy survindrent, et aussi pour éviter les mains du roy Childéric, qui autre chose ne luy machinoit que la mort.

Le duc Odoacre ne fut pas si tost hors de la ville d'Angiers, que le roy Childéric ne fust adverty que il se y estoit retiré. Parquoy, grosse puissance assemblée, vint en Anjou et en la ville d'Angiers sans résistance entra; car les habitans ne se doubtoient de sa venue. Et quant Childéric se voyant à Angiers le plus fort, il y exécuta plusieurs maulx, car, comme payen qu'il estoit, ayant en horreur la religion chrestienne, le jeune conte Paoul fist occire, non ayant encores dix ans d'aage. Et combien que Grégoire de Tours dist en son second des hystoires que Paoul, conte d'Anjou, combatit les Gotz et en rapporta grande despouille et richesses, et les cronicques d'Anjou disent le conte Paoul estre mort en l'aage de dix ans. Pour laquelle apparente contrariété de cronicques accorder, vray est que les Angevins eurent guerre contre les Gotz et les desconfirent. Et en ceste bataille, affin d'avoir plus de hardiesse et meilleur couraige, firent porter leur jeune conte, estant aagé de neuf ans ou environ; la présence duquel augmentoit la force de ses gens, pour l'amour qu'ilz avoient à luy. Ainsi fist depuis la royne Frédégonde quand elle combatit le roy Childebert, car elle porta entre ses bras son filz Clotaire en la bataille pour encouraiger ses gens: parquoy enfin leur fist obtenir victoire. Mais pour au propos revenir, quant Childéric eut faict tuer le jeune conte, il chassa sa mère, la contesse, en exil, et fist mettre le feu ès églises d'Angiers, comme dit Grégoire de Tours, et par force occupa le conté: combien que les nobles et barons d'Anjou ne

luy accordassent jamais la seigneurie d'Anjou luy appartenir. Et fut la ville d'Angiers, ainsi que dessus est dict, prinse, et le jeune conte occis, environ l'an de grâce quatre cent quatre vingtz et ung.

Odoacre estant en Saxonne ouyt racompter comment Childéric avoit occis le jeune conte d'Anjou, son cousin, et faict mettre le feu en sa ville, dont fut fort desplaisant et couroucé. Si assembla en haste bien dix mille Saxons, et tant erra qu'il arriva ou pays d'Anjou, et s'en alla tout droit à Angiers, où il fut en grant honneur et révérence des Angevins reçeu, le advouant leur conte, comme le plus prochain parent et héritier de leur conte Paoul. A ce tiltre se ensaisina Odoacre du conté d'Anjou, et fut troisiesme en l'ordre des contes. Et quant le roy Childéric sceut la venue de son ennemy Odoacre, et qu'il avoit amené de Saxonie bien dix mille combattans, il pensa que le meilleur estoit qu'il se réconsiliast à luy; ce qu'il feist, affin que icelluy Odoacre luy donnast secours pour aller combattre les Allemans, avecques lesquelz en ce temps le roy Childéric avoit guerre entreprinse.

Au pourchatz du roy Childéric fut l'accord fait entre luy et Odoacre: par lequel Odoacre demoura conte paciffique d'Anjou. Et après l'aliance faicte le roy et Odoacre amys, d'ung vouloir commun les Allemans assaillent, et en bref, par incursion, batailles et assaulx, prennent plusieurs villes sur eulx: et tellement les subjuguent que le roy Childéric, par le moyen de Odoacre victorieux, parvint à ses entreprinses. Et quant le conte Odoacre, homme martial, et nay seullement aux armes, veit les Allemans vaincus, comme impacient endurer repos, ès Italles s'en alla mener la guerre, mais ainsi qu'il y alloit, monseigneur sainct Séverin parla à luy et luy dist: Odoacre, vestu de peau invétérée, tu seras suppédité en Italie. De la prophétie du sainct homme ne fist Odoacre estime, ains persévera en son propos, et ès Italles arriva: és quelles obtint plusieurs victoires, maintes villes conquist et occupa, et par long temps ès Italles dominant, grant pays à son vouloir soubzmist; ouquel régna en grant puissance, menassant souvent les Rommains aller assaillir et piller: dequoy les Rommains eurent si grant paour qu'ilz en-

voyèrent en Constantinople à l'empereur demander sccours contre Odoacre. Ausquelz l'empereur envoya le prince Théodoric ou Thierry, le constituant son vicaire et protecteur des Italles. Théodoric arrivé liéve ung grosse armée, et vient contre Odoacre, et Odoacre contré luy. Courageusement de tous costez fut combattu, mais enfin Odoacre, ses gens perduz, fut mis en fuyte; lequel se sauva en la ville de Ravenne, en laquelle par Théodoric assiégé, fut faicte composition entre eulx, telle que Odoacre devoit avoir certaine portion d'Italie pour dominer, et Théodoric l'autre. L'appoinctement ainsi faict, Odoacre laissa entrer Théodoric en sa ville, ne doubtant aucune trahyson. Mais quant Théodoric se vit le plus fort dedans, il fist occire Odoacre et son filz, ainsi que bien au long déclaire Jaques de Bergame en son supplayment, et pareillement Sabellicus en son hystoire.

Ainsi fina le conte d'Anjou sans laisser aucuns eufans, l'an de Nostre Seigneur quatre cens quatre vingtz et quinze ou environ, Clovis premier du nom, pour lors régnant en France, et révérend père en Dieu Eustoche, huytiesme évesque d'Angiers. Et pour ce que entre luy et Clovis ne treuve aucun qui se soit porté conte d'Anjou; pour ce que Clovys s'en saisit et dist conte, par faulte d'hoir, à ceste cause sera mis Clovis quatriesme au reng des contes d'Anjou. Mais entre d'eulx je vueil bien réciter une véritable hystoire des vaillances que environ ce temps firent les nobles chevaliers d'Anjou et du Meine sur les payens et infidelles, qui lors ou royaulme de Bretaigne estoient descenduz, cuydans destruyre la chrestienté.

Chapitre seiziesme.

Comment le payen Karados descendit en Bretaigne pour conquérir le royaulme. Et des princes, chevaliers et barons, et entre autres Angevins et Manceaulx qui se trouvèrent à la dessence (1).

Je treuve en plusieurs anciennes hystoires que en ce malheureux temps que l'empereur des Rommains, et les Roys et Seigneurs de France, de la grant Bretaigne, de Italie et de Bourgongne, et autres princes des parties de Europe, envieux les ungs de la prospérité des autres, et convoiteux d'accroistre et augmenter leurs royaulmes et seigneuries au détriment de leurs voisins, s'entrefaisoient plusieurs guerres et hostilles invasions. Et sembloit que les chrestiens eussent juré trèves aux payens, et entreprins d'eulx mesmes destruire et anichiller la chestienté, car ilz estoient si très envenimez les ungs contre les autres, qu'ilz eussent esté bien joyeulx de veoir la destruction de leurs prochains. Laquelle chose donna cueur et vouloir aux infidelles de faire plusieurs courses et invasions sur eulx, qu'ilz n'eussent osé machiner quant les princes chrestiens eussent esté bien unis et alliez, comme ilz devoient estre. Entre les autres, l'ennemy de la religion chrestienne esmeut Karados, le puissant payen, de lever une grosse armée, passer la mer, et avecques grant quantité de gensd'armes, jusques au nombre de trente ou quarante mille combatans, venir descendre en Bretaigne. Et quant les payens furent yssuz de leurs nefz, ilz commencent à occire hommes et femmes, et détruyre, abatre et démolir églises, chasteaulx et maisons, et faire la plus cruelle occision du monde.

Les Bretons voyans le grant dangier ouquel ilz estoient, veue la

(1) Je n'hésite pas à déclarer que ce chapitre XVI est entièrement fabuleux. Nous sommes au commencement du VIe siècle, et Bourdigné nous cite des villes et des chevaliers qui n'existèrent que plus de cinq à six cents ans après. Quels anachronismes!

Je suis tenté de croire qu'il aura voulu flatter contre la vérité elle-même quelques familles puissantes qui lui étaient contemporaines, car la naïveté ne peut aller jusques-là.

merveilleuse puissance de leurs ennemys, furent contrainctz eulx retirer ès villes et fortes places du royaulme, et demander ayde et secours aux autres roys chrestiens: mais pour les guerres et querelles qu'ilz avoient par entre eulx, ilz n'en firent estime, et eurent d'eulx les Bretons peu de secours. Ce voyant, le roy de Bretaigne envoya messagiers par les pays circonvoysins, esquelz il sçavoit y avoir bons chevaliers, pour enhorter tous vaillans hommes de guerre de soy trouver en armes en Bretaigne, pour, avecques l'ayde de Dieu, chasser hors les infidelles, et secourir la saincte Eglise et foy catholicque. Ce sainct et charitable mandement divulgué, plusieurs nobles barons et chevaliers s'esmeurent pour aller en Bretaigne contre les payens, désirans (pour la foy de Nostre Seigneur soustenir, et les infidelles extirper et confondre) eulx soubzmettre à tous périlz et dangiers, sans y espargner leurs biens ne leurs vies. Entre lesquelz de la fertille et chevalereuse marche d'Anjou et du Meine se y trouvèrent les magnanimes et courageux chevaliers qui s'ensuyvent, desquelz la renommée se doit bien perpétuer, tant pour les remunérer de partie des louenges qui leur sont deues, à cause de leurs honorables gestes, comme pour donner cueur et voulenté à leurs nobles successeurs et parens, d'ensuyvre leur proesse et noblesse de meurs. Et premier y vindrent les nobles chevaliers Landry de la Tour, Paon de Chasteaugontier, le seigneur de Montjehan, le seigneur de Doué, Guillaume des Roches, le seigneur de Rochefort, et autres Angevins preux et hardiz; et les seigneurs de Laval, de Sillé et de Doncelles, Manceaulx; lesquelz se trouvèrent en grant triumphe, armez et montez, devers le roy de Bretaigne à Vennes, luy offrant ayde et secours contre ses adversaires; dont le roy très bégninement les remercia et en grant honneur les reçeut. Aussi feist le noble chevalier Ponthus, filz du roy de Gallice, qui pour lors au secours du roy estoit venu, lequel plusieurs fois les barons Angevins embrassa et chérit, en louant leur vaillance et noblesse de courage, d'avoir habandonné leur pays et seigneuries pour eulx venir exposer aux fortunes et périlz de guerre, au secours du roy leur voysin et deffense de la chrestienté.

Peu de temps après, le roy assembla son conseil pour sçavoir qu'il avoit à faire. Et ce pendant leur fut rapporté les payens avoir la ville de sainct Malo occupée et prinse, parquoy fut ordonné de les aller assaillir. Ce conseil prins, le roy dresse son armée, dont fait quatre batailles, desquelles il voulut conduire la première. La deuxiesme fut baillée au prince Ponthus, et de ces deux firent leur avant-garde. La tierce menèrent les sires de Laval et de Sillé, et la quatriesme conduysoient les seigneurs de la Tour Landry, de Montjehan, de Doué et des Roches; et de ces deux batailles fait l'arrière-garde et en ceste ordonnance se mettent sur les champs et vont vers leurs ennemys; et tant chevauchent qu'il fut temps de herberger. Si font loger leur ost et reposer leurs gens, commettant bon guet et feux pour leur camp garder que les ennemys ne les surprennent.

Ainsi passent ceste nuyt, et au lendemain matin les guectes qui jà commençoient à eulx retirer, apperçeurent une compaignie de gensd'armes, en laquelle povoient bien estre trois cens chevaliers, lesquelz en bon ordre et bataille approchoient leur camp. De ce quelque peu effrayez, les guectes commencèrent à crier aux armes et esmouvoir l'ost. Les barons, oyans le bruyt, s'arment hastivement pour venir veoir que c'est, desquelz Landry de la Tour le premier sur les rencs se trouva, et le prince Ponthus avecques luy; et quant ilz veirent de loing venir ceste bende, Landry dist à Ponthus: Par ma foy, sire, je ne sçay de quelle contrée peult venir ceste gensd'armerie, mais à les veoir, ilz semblent bien de hault affaire, et gens qui en une bonne besongne devroient bien valoir chevaliers; et pour ce je vueil aller vers eulx pour enquérir qui ilz sont, et quelle cause les meine. Allez en la garde de Dieu, dist Pontus. Atant part monseigneur Landry, et chevauche vers l'armée, mais il ne fut guères eslongné qu'il apperçeut quatre chevaliers qui d'ung lez chevauchoient devant les autres: si s'approche vers eulx, et à l'approcher les recongnoist à leurs blazons, et voit pour certain que sont messire Robert de Chemillé et monseigneur Roland son frère, et avec eulx les sires de Suylly et de Pruillé; et quant il les congneut il en eut grant joye. Les chevaliers congneurent pareillement icelluy seigneur de la

Tour à son escu, si acourent vers luy et luy font grant feste; puis s'en viennent ensemble tout le pas vers le roy et Ponthus, qui s'esbahyssoient dont estoit venue ceste nouvelle acointance. Et quant les chevaliers furent arrivez, ilz descendirent de leurs chevaulx et au roy firent la révérence; puis luy dist monseigneur Landry: Sire, réjouyssons-nous; je croy que Dieu ne nous a pas oubliez, veu le riche secours qu'il nous envoye, car voicy quatre nobles chevaliers d'Anjou, avecques trois cens combatans, qui nous viennent secourir et renforcer. De ce subit et non prémédité secours fut le roy fort resjouy, et vint acoller messire Robert de Chemillé et les autres barons, leur disant que ilz fussent les très bien venuz; puis, quelque peu desjeuné et de leurs affaires délibéré et pourveu, se mettent à la voye, et tant font que bien près approchent de leurs ennemys, lesquelz en grant puissance tenoient les champs; et quant ilz les sçeurent si près, ilz s'arrestèrent, pour ce qu'il estoit jà près de nuyt, et conseillent qu'ilz doivent faire. Certes, dist Ponthus, messeigneurs, considérez que l'on dit en ung proverbe commun, que ung sage homme à son adventage doit tousjours assaillir son ennemy pour plus le grever, et aussi que nous avons à faire à gens incrédules et infidelles, et qui sans achoison viennent meurtrir les subgectz et vassaulx de monseigneur, qui cy est, et brusler son pays, et le grant nombre qu'ilz sont. Je suis d'advis que nous les devons prendre à nostre mieulx; et pour ce, me semble que nous les devons assaillir ceste nuyt, et j'espère à l'ayde de Dieu, que avant qu'ilz soient armez et mis en ordre nous aurons jà sur eulx grant partie de la victoire.

Le roy et les barons s'accordèrent à ce conseil, et font repaistre et reposer leurs gens; puis environ minuyt deslogent, et secrettement marchent vers leurs ennemys, le roy et Ponthus faisans l'avant-garde. Et tant chevauchèrent les chrestiens qu'ilz apperçeurent au ray de la lune les tentes de leurs ennemys, et lors qu'ilz furent si près qu'il n'y eut plus que du férir, le roy vint vers les barons de la Tour, Montjehan et Doué, faisant l'arrière-garde, et leur dist: Beaulx seigneurs, vous avez renom de proesse inextimable, et estes tous chevaliers d'eslite et d'espreuve, et en vous est tout nostre recours et

confiance; et par tant, messeigneurs, je vous prie pour l'honneur de Dieu, que vous gardez de désordre, et de vous desrenger premier qu'il en soit temps, mais vous tenez joinctz et serrez ensemble, affin de nous secourir si besoing en est. Sire, font les barons, marchez hardyment et ne vous doubtez de riens, car nous espérons que Dieu nous monstrera au jourd'huy qu'il a nostre service agréable.

D'autre part, le vaillant chevalier Ponthus, par suasions de grant efficace, donnoit courage à ses gens. Puis tous d'ung vouloir ou parc de leurs ennemys s'en vont férir. Et à leur venue abatent tentes et pavillons, et se meslent parmy les payens, qu'ilz treuvent nudz et endormis. Si les découppent et affollent tout à leur plaisir. Et les payens, eulx voyans tellement oppressez et assailliz, cryent aux armes, et font une huée si merveilleuse que le bruit en vint jusques aux oreilles de Karados, lequel hastivement se fait armer, et commande sonner ses trompettes et dresser sa bannière; au son desquelles la plupart des infidelles se viennent renger à la tente de leur roy. Puis se mettent en ordonnance, et par grant impétuosité viennent courir sus aux chestiens; mais ilz vindrent trop tard, car avant que leurs batailles fussent rengées, sept mille payens y avoient perdu la vie. Mais ce néantmoins Karados, demy enragé de veoir ses gens morts, cryant haultement son enseigne, le premier de tous sur les chrestiens rompt son glaive, et ses gens courageusement et de grand cueur le suyvent. Karados fait marcher sa bannière où il voit la plus grant presse de chrestiens, et se fait bien faire voye, car il n'attaint homme qu'il ne rue mort par terre, tant que par l'exemple de son bien faire, les infidelles naguères desconfitz, reprennent cueur et hardement, et remettent sus la bataille plus aspre qu'elle n'avoit esté de tout le jour, et là eurent les chrestiens moult à souffrir; ce que apperçeut bien Landry de la Tour, et le monstre à ses compaignons, disant : Seigneurs, secourons ces princes, car le besoing y est grant. Et ce dit, font marcher l'arrière-garde en grant bruyt de trompettes et tambours, et contre le roy Karados s'adressent, qui ne les reffuse. Si y eut là dure meslée, car les Angevins, qui tous estoient preux chevaliers et usitez aux armes, faisoient des payens tout ce qu'ilz vou-

loient. Et entre autres les seigneurs de la Tour, Montjehan, Doué, et des Roches. Ces quatre chevaliers firent ce jour là tant d'armes, que le roy de Bretaigne les regardant, fut tout esbahy, et en print si grant hardiesse que (combien qu'il fust jà vieil et cassé) toutesfois se frappa en la presse de ses ennemys, comme s'il n'eust eu que trente ans. Mais peu faillit que sa hardiesse ne luy portast nuysance, car des payens fut si rudement assailly que son cheval luy fut tué soubz luy, et fut là en grant dangier de mort ou de prison; mais le bon chevalier Ponthus le secourut, et avecques l'ayde de Landry et ses compaignons, remonta sur ung autre cheval. Et quant il fut remonté, Ponthus voulant venger l'injure qu'on luy avoit faicte, atteignit Karados sur la teste d'ung coup de hache si puissamment que mort le renversa. Et Landry de la Tour qui cherchoit les rencs trouve le payen Broalle, cousin de Karados, qui soustenoit tout le faix de la bataille, si luy donna si grant coup d'espée sur le bras dextre, qu'il le luy couppa tout oultre, tant que bras et espée tombèrent par terre. De ces coups les payens furent tant effrayez, que (eulx voyans privez de chefs) prindrent la fuyte. Les chrestiens asprement les suyvans, qui tant en occirent que les chemins en estoient tous couvers.

D'autre costé, les seigneurs de Montjehan et Rochefort combatoient sur la marine contre une grant flote de payens, lesquelz, encores ygnorans la mort de leurs princes, virillement se deffendoient. Mais quant ilz veirent leurs gens (qui en la grosse bataille se abatoient) avoir tourné le dos, le cueur leur faillit, et les chrestiens, plus promptement que devant, combatans, les contraignent fuyr en leurs nefz, à l'entrée desquelles il en fut occis ung grant nombre, et les autres, de haste qu'ilz avoient, se gectoient en la mer, parquoy n'en eschappa que bien peu qui ne fussent occis.

La bataille finée, les chrestiens joyeulx et délibérez firent sonner la retraicte, rendans grâce à Dieu qui si triumphante victoire leur avoit donnée. Et quant les princes et barons furent retirez, ilz firent apporter le butin et despouille, et départirent aux gensd'armes, qui à tousjours après en furent riches. Ce faict, fut par le roy commandé que l'on cherchast les corps des chrestiens occis, pour inhumer en

terre saincte. Entre lesquelz furent trouvez mors nobles et puissans, Gassos de Monstereul, Urban de la Forest, et Rolland de Chemillé, Angevins, et Hugues de Beaumont, Marin de Sillé, et le seigneur de Doncelles. Desquelz les corps, précieusement embasmez et enclos en sercueilz, furent en leurs pays apportez. Et le roy emmena les barons et chevaliers à sainct Malo, et là, les festoya par quelques jours, en leur faisant plusieurs riches et honnestes présens. Puis à grant regret congé leur donna. Et les Angevins, Manceaulx et Poictevins s'en retournèrent chascuns en son pays, illustrez et ennobliz de louenge, honneur et gloire.

Chapitre seiziesme.

Des joustes que tint Ponthus en la forest de Brecilian, ès quelles Landry de la Tour jousta, qui mérita d'avoir la couronne d'or (1). Et des vaillances que plusieurs Angevins firent oultre mer sur les payens.

En cest endroit ne m'a pas semblé bon de passer soubz silence les gestes dignes de mémoire des Angevins, advenuz au temps de tribulation qu'il n'y avoit certain conte en Anjou, car le roy Clovis et

(1) Deux personnages, du nom de Landry de la Tour, ont existé; l'un au VIe siècle, maire du palais de Clotaire II, l'autre, à la fin du XIVe siècle, portant la qualité de chevalier angevin. Bourdigné paraît avoir fait de ces deux individus un même personnage. Le nom de la Tour-Landry subsiste encore dans la famille illustre des Maillé de la Tour-Landry. Voir page 267, t. Ier, *Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers*, une Notice par M. Blordier-Langlois. Il existe en Anjou une commune du nom de la Tour-Landry.

Ce chapitre XVII est aussi invraisemblable que le précédent.

plusieurs autres contendoient avoir le conté, régnant pour lors en France Clovis, roy encores payen, et révérent père en Dieu, monseigneur Adulphe, neufviesme évesque d'Angiers. Clovis, contre Alarich, roy d'Acquitaine, et Siagre, filz de Gillo, rommain, soy disant régent ès Gaulles ou pour l'empereur, avoit guerre mortelle. Vray est que les barons et nobles d'Anjou estoient en grant peine et doubtance, ne sachant quel seigneur tenir pour leur conte, et très-voulentiers eussent advoué le roy de France Clovis, pour la grant proesse et noblesse de cueur qui en luy estoit. Mais pour ce qu'il estoit encores infidelle, jamais ne l'eussent consenty. Entre les autres nobles chevaliers d'Anjou, estoit Landry de la Tour, lequel pour oysiveté éviter et laisser passer le mauvais temps, s'en vint en la petite Bretaigne en la forest de Brécilian, en laquelle le noble Ponthus de Gallice avoit faict publier certain pas et joustes, contre lequel plusieurs Angevins combatirent, qui très bien y firent leur devoir. Et entre autres le vaillant seigneur de la Tour, lequel si porta si vaillamment que, au royal convy faict en la forest, en la présence des nobles chevaliers d'Anjou, du Meine, d'Acquitaine et Normandie, fut Landry d'une couronne d'or enrichie de pierreries par Ponthus couronné, comme le mieux combatant qui se fust trouvé aux joustes.

Les joustes finies, eut Ponthus en courage de expeller les payens qui occupoient son royaulme de Gallice. Parquoy prya plusieurs princes et barons, et entre autres monseigneur Landry de la Tour, de le secourir. Ce que luy promist Landry, pour ce que Ponthus et luy moult s'entreaymoient. Lors Landry manda en Anjou à ses parens, amys et alliez, que se trouvassent vers luy, bien acompaignez de bons chevaliers, bien en ordre comme pour entrer en bataille. Au mandement duquel se trouvèrent des nobles du pays d'Anjou, Guillaume des Roches, Gérard de Chasteaugontier, Jehan de Maulévrier, les seigneurs de Douay et de Rochefort et plusieurs autres jusques au nombre de trois cens combatans, lesquelz avecques Ponthus et autres princes passèrent en Gallice, et eurent une forte et pesante journée contre les payens, occupans le royaulme. En la-

quelle les Angevins, très vaillamment exploictèrent. Et si bien que avecques l'ayde de Dieu, le prince Ponthus eut triumphante victoire, et son pays recouvra. Et ne fut faicte cette bataille qu'il n'y mourust de gens de bien. Et entre autres, Hubert de Craon, Pierre de Chemillé, Garyn de Brochessac, et Thibault de Brezay, Angevins. Lesquelz pour soustenir la foy, furent après plusieurs vaillances par eulx faictes, par les infidelles mys à mort. Les corps desquelz feist le roy Ponthus honnorablement sépulturer. Puis les barons qui l'avoient secouru de grans honneurs, dons et préseus remunérez conduysit et ramena jusques en Bretaigne. Auquel lieu prenans de luy congé, retournèrent chascun en son pays. Si laisseray à parler d'eulx pour le présent, pour retourner aux contes d'Anjou, dont pour quelque peu ay laissé la matière, pour racompter partie des proesses d'aucuns nobles et vaillans Angevins, qui ne m'ont pas semblé devoir demourer en arrière. Pour çe que de l'ancienne ligne et extraction de plusieurs d'iceulx est, encores pour le présent, le pays d'Anjou illustre et ennobly. Et atant feray fin à la première partie des Annalles et Cronicques d'Anjou, extraictes de plusieurs cronicques, hystoires et livres anciens.

La seconde partie des Annalles et Cronicques d'Anjou, laquelle faict mention des contes qui en Anjou ont régné, depuis que Clovis, premier roy de France chrestien, le conté d'Anjou à soy attribua, jusques au temps que le conté fut érigé en duché. Et des choses mémorables en celluy temps advenues, tant en Anjou que plusieurs autres régions. Et des fondations et dotations de plusieurs églises faictes par les contes d'Anjou, et autres matières.

Chapitre premier.

De la conversion et baptesme du roy Clovis, premier roy de France chrestien et quatriesme conte d'Anjou (1). Et des miracles advenuz à son baptesme et depuis. Et d'aucunes guerres que ses enfans eurent ensemble après sa mort. Et comment Clotaire survesquit ses frères, et demoura seul roy et monarque de France.

Divers conflictz par laps de temps entre les Rommains, Françoys, Bretons, Allemans, Saxons et Acquitaniens, exercez et mis à exécution, le roy de France Clovis, encores pour ce temps de l'erreur

(1) Clovis ne doit pas être considéré comme comte d'Anjou; cette province appartenant alors directement à la couronne.

payenne aveuglé, par la grace de Dieu et exhortation de la royne Clotilde, son espouse, que de ce souvent l'admonestoit, fut à la saincte foy catholicque converty, et par monseigneur sainct Remy, évesque de Reims, le sacré baptesme et royalle unction reçeut, qui est grant louenge aux dames de France; car par Clotilde royne fut le premier grain de la foy de Jésuchrist semé au cueur du roy Clovis. Et par une fille de France, mariée au roy Gilbert d'Angleterre, furent aux Anglois, jà devenuz rudes et maltraictables, apprinses modération et attrempance, avecques quelque congnoissance du vray Dieu. Parquoy furent plus enclins à recevoir la parolle de Nostre Seigneur, lors que monseigneur sainct Augustin fut transmis en leur pays, pour leurs erreurs extirper, ainsi que récite Gaguin en sa cronicque, quant il parle de la vie du roy Clotaire premier de ce nom. Et ainsi que monsieur sainct Remy baptisoit le roy Clovis, luy fut apporté de devers les cieulx, par ung coulomb blanc, une ampoulle ou phyolle pleine de très odorante liqueur, de laquelle il oingnit et sacra le roy Clovis, et pareillement tous ses successeurs roys de France en ont esté sacrez; et est gardée à Reims en grant révérence, et l'appelle on communément la saincte ampoulle. Et après le baptesme du roy Clovis, luy furent apportées de don de Dieu les fleurs de lys (1) pour ses armoiries et enseignes, ès quelles par avant l'on souloit paindre trois crapaulx. Aussi luy fut apporté ung estandart ou banière à merveilles luysant (que les François appellent auriflambe) duquel il useroit en ses batailles contre les ennemys de la chrestienté, ainsi qu'il est récité en *cronica cronicarum*. A ce roy fut dict par sainct Remy ainsi qu'il le baptisoit, que se humiliast à Dieu et qu'il bruslast ce qu'il avoit adoré, et adorast ce qu'il avoit bruslé. Et ce luy disoit sainct Remy pour ce que Clovis estant encores payen, adoroit les ydolles et brusloit les églises, représen-

(1) Les fleurs de lys sont loin d'être aussi anciennes que l'attestent Bourdigné et quelques autres auteurs; on ne les rencontre pas au-delà du X siècle. Le sceau de Robert II, qui vivait vers 996, paraît être le plus ancien que l'on puisse citer portant les fleurs de lys; encore sont-elles très-informes, j'oserais dire très-contestables; elles sont mieux marquées sur le sceau de Philippe II, vers 1185. Clovis et Charlemagne n'ont jamais porté de fleurs de lys.

tations et ymages de Dieu et de ses sainctz. Et fut ce sainct baptesme célébré l'an de grâce quatre cens dixneuf, où selon aucuns l'an cinq cens. Et quant les barons et nobles d'Anjou sçeurent le roy de France estre chrestien, ilz en remercièrent Dieu de bon cueur. Et dèslors se soubzmirent et donnèrent à luy en l'advouant pour leur conte et seigneur.

Le roy Clovis baptisé, constitua en la ville de Paris le principal siége de son royaulme, et d'icelle ville chassa tous les hérétiques arrians, et y mist tous catholicques et fidèles. Et de celle heure commença le royaulme de France à croistre et augmenter, et l'empire rommain à diminuer et perdre sa première vigueur, comme dit Jacques de Bergame en son supplayement de cronicque.

Sabellicus récite en son hystoire que le roy Clovis combatit le roy des Visegotz, héréticque, et l'occist, et fut la première bataille que les chrestiens eurent contre les infidelles. Et au retour de la bataille, le roy alla visiter le sépulchre de monseigneur sainct Martin, pour luy rendre grâces, et luy offrit son cheval d'armes. Puis commanda que pour le rachapter l'on donnast cent livres, ce que fut faict. Mais quant on cuyda emmener le cheval, il ne s'en peut partir de la place. Ce que voyant, le roy commanda que l'on baillast encores cent livres. Lesquelles payées, le cheval s'en vint franchement, dont le roy se print à rire, disant: Vrayement Martin est bon en ayde et secours, mais il est cher en pris.

En ce temps, selon Sabellic, par Anastase, empereur de Constantinople, Clovis fut appellé Patrice César et Auguste, et luy furent envoyez plusieurs présens.

En l'an cinq cens douze (1), selon les annalles de France, fut, par le commandement de Clovis, en la ville de Orléans, célébré le premier

(1) Le concile d'Orléans dont veut parler Bourdigné, eut lieu en juillet 511. Saint Melaine, évêque de Rennes, y assista en effet, mais non pas Saint-Aubin, qui ne fut évêque d'Angers qu'en 529, et qui n'assista qu'au troisième concile d'Orléans, en 538. Cette erreur fait douter de l'existence de l'assemblée des évêques de Rennes, de Nantes et du Mans, dans la chapelle de la Vierge Marie (au Ronceray), et principalement de l'authenticité du miracle rapporté.

concille de l'église gallicane, ouquel présidoit sainct Melaine évesque de Rennes, grant conseiller du roy. Et au concille entre autres prélatz y assistèrent, révérends pères sainct Aulbin, évesque d'Angiers, sainct Mars, évesque de Nantes, et sainct Victeur, évesque du Mans. Lesquelz assemblez ensemble firent plusieurs belles constitutions et ordonnances touchant l'estat de l'église. Et comme ces sainctz prélatz retournoient chascun à son siége, ung mesmes chemin tenans vindrent en la ville d'Angiers, où du clergié et citoyens furent en grant honneur et révérence receuz, et par aucuns jours festoyez. Et quant les seigneurs prélatz voulurent départir, monsieur saint Melaine, meu de dévotion, en certaine chapelle d'Angiers, érigée en l'honneur de la glorieuse Vierge Marie au lieu où de présent est le monastère de Nostre Dame du Rousseray, voulut célébrer messe, à laquelle tous les évesques dessusdictz assistèrent. Et après la messe dicte, monseigneur sainct Melaine par fraternelle dilection, à chascun d'eulx présenta la saincte et sacrée hostie. Lesquelz en grant charité la receurent et usèrent, réservé sainct Mars qui (pour quelque indignation qu'il avoit), faignant la recevoir clandestiment, la cacha en son sein. Puis prenans congé les ungs des autres vers leurs diocèses dressent leur voye. Sainct Mars sur le chemin soy remembrant de la saincte hostie, par luy en son sein recluse, regarda où elle estoit; mais point ne la trouva, ains en lieu d'elle ung horrible serpent qui s'estoit lyé autour de son corps, dont de paour tout tremblant cheut pasmé. Puis en soy repentant et lamentant, s'en alla vers sainct Melaine à Rennes, et, en se prosternant devant luy, son piteux cas racompta, dont sainct Melaine esmerveillé le renvoya à monseigneur sainct Aulbin à Angiers, pour de luy absolution recevoir. Mais le bon prélat ne le osant absouldre, à sainct Victeur, évesque du Mans le renvoya, lequel se jugeant indigne de faire ce que deux si gens de bien avoient différé, à sainct Melaine de rechief le transmist, lequel sa contrition congneue, sa bénédiction luy donna. Et lors retourna l'hostie en sa première forme, laquelle le benoist sainct Mars en grant dévotion receut.

Retournant à mon propos, je treuve que le roy Clovis tint depuis

son baptesme le conté d'Anjou quinze ans. Et durant celluy temps fist plusieurs choses dignes de mémoire, lesquelles des hystoriographes assez au long ont esté descriptes. Clovis eut de la royne Clotilde, son espouse, quatre filz, Childebert, Clotaire, Clodomires et Théodoric.

Je ne veuil obmettre que ung jour, comme le roy Clovis fust venu visiter sa ville d'Angiers, il se trouva tant vexé de maladie, que de sa santé recouvrer l'on estoit presque au désespoir. Parquoy fut envoyé quérir le benoist sainct Sévérin, lequel par ses prières, en brief luy obtint vers Dieu garison, ainsi que en *Fasciculus temporum* est escript. Et en mémoire de ce, Clovis, se voyant guary fonda ung monastère près la ville d'Angiers, que l'on appelle sainct Serge, duquel fut sainct Sévérin premier abbé, et y ordonna reigle et vie monachalle (1).

Passé quelque temps, environ l'an de Nostre Seigneur cinq cens quatorze, trespassa le bon roy de France Clovis, quatriesme conte d'Anjou, duquel l'on peult veoir le sépulchre en l'église saincte Geneviefve à Paris, laquelle en son vivant avoit fondée en l'honneur de monseigneur sainct Pierre et sainct Paoul. Et pour lors de son décès présidoit au siége épiscopal d'Angiers monseigneur sainct Aulbin.

Ce glorieux roy décédé, ses quatre filz par entre eulx ses possessions divisèrent chascun en sa seigneurie, usant de tiltre royal.

(1) Clovis Ier a-t-il fondé l'abbaye de Saint-Serge? nous n'oserions le contester. Quoiqu'il en soit, sa fondatiou remonte très certainement à Clovis II, qui régna de 638 à 656 en qualité de roi de Neustrie et de Bourgogne. Son petit-fils Childebert III, aussi roi de Neustrie, royaume dans lequel était alors compris l'Anjou, nous a laissé une charte imprimée dans les preuves de l'histoire de Bretagne, de Dom Lobineau, colonnes 53 et 54, dans laquelle il est rapporté que Clovis II et Thierry III, dit Théodoric, exemptèrent l'abbaye de Saint-Serge de la juridiction civile. Childebert, en vertu de cette charte, confirme les exemptions accordées par son père et son aïeul.

Faisons observer que les bâtiments actuels de l'église de Saint-Serge ont été plusieurs fois reconstruits depuis; le chœur notamment est de la fin du XIIe siècle, la nef du XVe, les seuls piliers du point d'intersection des branches de la croix datent du IX siècle; la brique s'y rencontre, mais à cette heure cachée sous le mortier.

Clovis Ier mourut en 511 et non pas en 514.

Childebert pour sa portion obtint Paris, Champaigne, Acquitaine, Anjou et le Meine (1), Clodomires eut Orléans; Clotaire, Soyssons, et Théodoric, Lorraine. Les partages ainsi accordez, Childebert, lequel seul (parce qu'il estoit roy de Paris) est dict roy de France, à l'instigation de sa mère, avecques l'ayde de ses frères, conquist le royaulme de Bourgongne, le roy d'icelluy, nommé Gondemar, occis.

En ces batailles fut occis Clodomires, roy d'Orléans, qui délaissa trois filz, dont les deux aisnez furent mis à mort par leur oncle Clotaire. Et le plus jeune nommé Clodoal s'en fuyt; et pour mort éviter se feist tonsurer et print l'ordre de prestrise, menant vie moult religieuse, et est celluy que de présent l'on appelle sainct Cloud.

Du régne de Childebert (2), environ l'an xxe, qui est de Nostre Seigneur l'an cinq cens xxxiiii, par le commandement d'icelluy roy, (pour la dévotion qu'il avoit à monseigneur sainct Germain en son vivant évesque d'Ausserre) saint Germain, pour lors évesque de Paris se transporta à Angiers, et en ung lieu hors et près les murs d'icelle ville d'adventure se trouva, auquel pour lors estoit une ancienne église, nommée Nostre Dame du Vergier, laquelle le benoist sainct Hylaire, évesque de Poictiers, avoit en son vivant de plusieurs belles possessions enrichie et dotée. Adonc monseigneur sainct Germain de Paris, voyant ce lieu propre et convenable pour mettre à exécution le vouloir et commandement du roy, fist édiffier ung moustier de magnifique structure et sumptueuse apparence en l'honneur de Dieu et du glorieux confesseur, monseigneur sainct Germain d'Ausserre. Et la dota le roy Childebert de plusieurs beaulx revenuz, pour l'entretien et substentation des abbés et religieux, qu'il institua léans pour célébrer le divin service, lesquelz il ennoblit et

(1) Lors de ce partage l'Anjou dépendait du royaume d'Orléans (511).

(2) Il s'agit ici de Childebert Ier, fils de Clovis. Le récit de Bourdigné sur la fondation de Saint Aubin est authentique. Nous avons donné une charte de Charlemagne de l'an 809, relative à une donation faite par cet empereur au monastère de Saint-Aubin. Voir l'*Anjou et ses Monuments*, période Carlovingienne.

décora de plusieurs beaulx priviléges et prééminences. Laquelle église de sainct Germain est celle propre que l'on appelle à présent le moustier sainct Aulbin d'Angiers. Et peult on encores soubz le grant autel de léans, veoir l'ancienne église dont dessus est faicte mention, et est maintenant le lieu une très belle et riche abbaye, en laquelle y a eu maintz vertueux prélatz, lesquelz (en temps de nécessité et famine) ont bien secouru le povre peuple du pays. Et, quelque temps après, l'église parachevée, le dessusnommé évesque de Paris sainct Germain, avecques Eutrope évesque d'Angiers et les évesques des provinces voysines, assemblèrent le clergié et peuple d'Angiers, et leur remonstrèrent qu'il estoit bon et convenable de translater le corps du révérend pasteur et évesque d'Angiers, monseigneur sainct Aulbin, du lieu ou il estoit inhumé pour le mettre en icelle église de saint Germain nouvelle fondée. Ce que tout le peuple à grant joye accorda. Et pour leur sainct propos mettre à exécution, vindrent au lieu où le corps bienheureux reposoit pour lors, qui estoit en une basse église, que de présent l'on peult veoir soubz le cueur de l'église de sainct Pierre d'Angiers, laquelle pour lors estoit l'église cathédralle et siége épiscopal d'Anjou. Et quant les prélatz et populaire furent en ceste basse église (de présent appellée la cave sainct Aulbin), ilz trouvèrent que le lieu et espace d'icelle cellule en laquelle ce précieux trésor estoit gardé, estre si estroit et serré qu'il ne leur estoit permis ou donnée faculté de le pouvoir tirer hors de léans. Parquoy furent tous en grant peine et doubtance, et n'estoient pas certains qu'ilz devoient faire. Mais à leurs angoisseuses pensées et sollicitudes la vertu du glorieux amy de Dieu, monseigneur sainct Aulbin, donna ayde et secours; car ainsi que ilz estoient en ce doubte, sans riens mettre à effect de leur entreprinse, par le vouloir divin, de la partie orientalle de la cellule à l'endroit du monument où estoient les pieds du sainct prélat, sans ayde de personne, la muraille de la cellulle brisa, et en cheut trois grosses pierres, monstrans ample voye et passage par lequel le glorieux sainct vouloit son corps estre porté hors de léans. Alors commença le clergié à chanter hymnes et louenges à l'honneur de Dieu

et de son serviteur le glorieux sainct Aulbin, et en chantant mélodieusement, le sainct corps apportèrent en l'église de sainct Germain, à présent dénommée sainct Aulbin, pour l'honneur du sainct évesque duquel le corps y repose; le jour de la translation duquel Nostre Seigneur voulut bien décorer et resjouyr d'aucuns miracles, car au lieu par où le glorieux prélat fut mis hors de la basse église de sainct Pierre, à l'heure de la translation se trouvèrent trois paralitiques guariz: lesquelz paravant avoient toute espérance perdue de ne jamais recouvrer santé. Pareillement deux aveugles y receurent la veue, en congnoissans celluy avoir bien puissance de les enluminer, qui par sa vertu, avoit faict briser la muraille, pour à son sainct corps donner passage.

De ceste translation l'on récite ung tel miracle le jour devant la feste d'icelle, qui est célébrée le dernier jour de juing, A Angiers, estoit ung paralitique, tous les jours requérant l'ayde de Dieu et ses glorieux sainctz, pour impétrer guarison de son mal. Environ la première partie de la nuyt, s'apparut à luy ung homme très resplendissant et de regard vénérable; lequel le blasma, luy demandant pourquoy il ne pourvoyoit à sa guarison, puis luy dist telles ou semblables parolles : Homme, fais toy porter en l'église sainct Aulbin, car pour l'honneur de la feste de la translation d'icelluy que l'on célèbre demain, ceste nuyt sainct Martin et sainct Aulbin viendront en l'église, assister aux services que feront les religieux de léans, et de là s'en vont à Tours, pour pareillement assister au service et feste de la translation sainct Martin. Et s'il advient que tu soyes en celle église sainct Aulbin à leur venue, pour certain tu recouvreras santé; et ce dict se disparut. Alors le malade adjoustant foy à ceste vision, se feist porter en l'église de monseigneur sainct Aulbin, et toute la nuyt fut en prières et oraisons. Quant vint le lendemain, comme l'on chantoit tierce, s'ourdit une si grant odeur qu'elle excédoit tous basmes et odeurs, tellement que ceulx qui estoient dedans ladicte église en furent tous esmerveillez, et ledit paralitique guary et plusieurs autres malades de diverses maladies. Et combien que aucuns ayent voulu dire que ladicte église

Sainct-Aulbin est fondation de la contesse Adelle (1), laquelle est sépulturée près et au costé du grant autel de l'église, mais, leur révérence saulve, sont choses incompatibles, car sainct Germain de Paris (lequel fist édiffier icelle église Sainct-Aulbin, et y translater le corps de icelluy) estoit mort plus de quatre cens ans avant la mort de ladicte Adelle. Bien est-il vray que Adelle est fondatrice de aucun service que l'on fait léans, et grande augmenteresse (comme celle qui donna aux religieux de léans plus de six mille livres de rente); mais pour certain le roy Childebert, premier du nom et filz de Clovys la feist faire, aussi feist construire icelluy roy l'abbaye du mont Sainct-Michel en l'évesché d'Avrenches. Childebert, le noble roy de France et cinquiesme conte d'Anjou, en ensuyvant le bon zèle du vaillant roy son père, combatit et persécuta les Gotz hérétiques arrians, et occist Amaulry leur roy, combien qu'il eust espousée sa seur, fille de France, laquelle il ramena avecques luy et l'osta des mains des cruelz hérétiques. Et après ceste guerre, apporta en France la tunique de monseigneur sainct Vincent martir, en l'honneur duquel fist près Paris ung monastère fonder, auquel mist icelle tunique, et pour ce fut l'église longtemps appellée Sainct-Vincent, et maintenant est nommée Saint-Germain des Prez.

Je treuve pareillement que, durant le régne du roy Childebert dont nous parlons, monseigneur sainct Bertrand, évesque et conte du Mans, manda au sainct père Benoist, estant pour lors au mont Cassin ès Itailes, qu'il luy envoyast des religieux de son ordre, pour instituer forme et reigle moniachale au monastère de la Culture par luy édiffié en son diocèse. Ce que monseigneur sainct Benoist voulentiers accorda, et y envoya sainct Maur (2), son disciple, jà choruscant de miracles, acompaigné de aucuns autres de ses religieux; mais

(1) Cette Adelle était l'épouse de Geoffroy Grisegonelle et la mère du célèbre Foulques Nerra; elle vécut à la fin du Xe siècle.

(2) Ce récit est conforme à l'histoire; l'arrivée de saint Maur en Anjou ne fait aucun doute. Voir les écrivains ecclésiastiques, l'*Anjou et ses Monuments*, t. Ier, et aussi le texte d'un fragment de diplôme attribué à Clotaire Ier. dans les notes de Bodin, p. 530, t. Ier, *Angers et le bas Anjou*.

ainsi que sainct Maur venoit au mandement du bon prélat du Mans, luy estant desjà venu jusques à Orléans, l'on luy rapporta qu'il estoit décédé, parquoy sainct Maur et ses religieux, le chemin du Mans habandonné, vindrent en Anjou en ung lieu et aer délectable, sur le plaisant fleuve de Loyre: et là, par le seigneur de la contrée, luy fut donnée la place où fut construict et édiffié l'église et convent, en ung lieu nommé pour lors Glannafolium: et ne fut guères là le dévot homme, que plusieurs, pour sa saincteté de vie, ne se rendissent à luy, lesquelz l'habit et ordre de monseigneur sainct Benoist prins soubz la charge et obédience de leur bon abbé sainct Maur, vesquirent moult religieusement. Et fut environ l'an de nostre seigneur cinq cens XLIIIJ. Et tant creut et augmenta ceste dévote compaignie, qu'ilz se trouvèrent bien cent quarante religieux léans; parquoy fut forcé de croistre et amplier leur habitation, et tient-on pour vérité l'abbaye de Sainct-Maur en Anjou estre la plus ancienne de l'ordre et reigle sainct Benoist qui soit en France; mais à présent (pour ce qu'elle a esté par plusieurs fois destruicte), n'est pas de si grant nombre de religieux garnie, ne si riche comme a esté. Toutesfois encores y voit-on de merveilleuses ruynes de édiffices. Ceste abbaye de Sainct-Maur en Anjou fut grandement enrichie par le roy Théodebert de Metz; pour ce que ung sien gentilhomme nommé Florus, qui grandement son amy et familier estoit, se rendit religieux léans, et ung seul filz qu'il avoit aussi, et feist l'abbaye Sainct-Maur héritière de tout son bien. Et à la réception d'icelluy se trouva le roy Théodebert, qui aux abbé et religieux de l'abbaye donna maintz beaulx privilèges. Pareillement Clotaire, roy de France et oncle de Théodebert, l'an deuxiesme de sa monarchie, estoit venu visiter son pays d'Anjou, et pour le bon rapport qu'il avoit ouy faire de monseigneur sainct Maur, le voulut veoir et aller en son abbaye; et devisèrent le roy et le sainct abbé de plusieurs choses. Et quant le roy s'en voulut aller, monsieur sainct Maur impétra et obtint de luy, pour les religieux de icelle abbaye, privilége d'eslire ung abbé quant le cas y escherroit. Mais pour retourner au propos, après que le bon roy Childebert eut toutes ces vertueuses et louables choses acomplies,

sans laisser aucuns hoirs de sa chair, rendit l'esperit à Dieu, environ l'an de grâce cinq cens LIX, selon Gaguin , et fut son corps porté en sépulture à Sainct-Vincent qu'il avoit, luy vivant, édiffié. Révérend père en Dieu, Domitian pour lors évesque d'Angiers, Childebert décédant, son royaulme fut par son frère Clotaire et son nepveu Théodebauld entre eulx départy. Mais Théodebauld en bref, sans enfans décédant, au roy Clotaire son oncle la totalle succession de Gaulle délaissa.

Chapitre deuxiesme.

De Clotaire seul, roy de France, et de ses enfants, et comment Gontran obtint le conté d'Anjou, et de plusieurs choses en ce temps advenues.

Clotaire, roy de Soissons, après le décès de tous ses frères et nepveux , leurs successions recueillies , se veit seul dominateur et monarque des Gaulles, et au renc des contes d'Anjou sixiesme. Il fut grant, belliqueux et austère en ses jugemens; comme il apparut par son filz Grannius, lequel pour luy avoir esté vers luy rebelle, feist vif brusler avecques sa femme et enfans, et le roy d'Acquitaine, qui pour reffuge en une chappelle ou oratoire de monseigneur St-Martin, s'en estoit fuy, implorant le secours et ayde du sainct franchise de l'église, par trop sévère et hastive sentence, feist avecques icelle chappelle par feu consumer; combien que tout son temps eust

à monseigneur sainct Martin dévotion singulière, comme récite Grégoire de Tours. Mais pour certain, quant yre ou colère dominoient en luy, c'estoit le plus à doubter prince du monde, et souvent par ce noté de cruaulté, comme peult apparoir par la piteuse mort des deux enfans de son frère Clodomire, de ses mains occis. Aussi faict l'homicide par luy perpétré en la personne de Gaultier d'Ivetot, noble chevalier normand, le jour du sainct vendredy; lequel par fureur sans l'avoir offencé en l'église meurtrit, sans avoir esgard aux lettres du sainct-père, que celluy Gaultier en toute humilité luy présentoit; toutesfois son courroux quelque peu refroidy, Clotaire, du cas se repentant, pour réparation du délict exempta la seigneurie d'Ivetot et seigneurs d'icelle des foy, hommage et domination des roys de France, et ce par lettres et chartres de ses seing et scel attestées, leur conferma; parquoy les possesseurs d'icelles seigneuries se sont tousjours depuis nommez roys d'Ivetot, comme dit Gaguin en sa cronicque. Ce roy voulut à soy attribuer la tierce partie du revenu des bénéfices de son royaulme; ce que plusieurs des prélatz, pour la crainte qu'ilz avoient de luy, consentirent, mais l'archévesque de Tours virilement luy résista, et luy dist qu'il se gardast de faire telle chose ou qu'il encourroit l'indignation de Dieu, qui peult-estre luy osteroit son royaulme : par l'admonition duquel se désista le roy de son mauvais propos. Et après plusieurs haulx faictz et entreprinses mises à exécution, le roy Clotaire, en ses vieulx jours, vint à Tours visiter le tombeau de monseigneur sainct Martin, en confessant au glorieux sainct ses péchez, luy requérant en grandes larmes et pleurs qu'il fust son intercesseur vers Dieu, qu'il luy pleust pardonner. Puis de là s'en alla à Compiengne, auquel lieu se déduysant à la chasse, plus qu'il n'estoit convenable à son aage, fut frappé d'une aspre et mortelle fièvre; de laquelle vexé et tourmenté, voyant approcher sa fin, à haulte voix cryoit : Ha ! comment est grant et puissant ce roy céleste qui ainsi occist et faict mourir les plus puissans roys de la terre; et, en ce réitérant plusieurs fois, mourut le roy Clotaire, de ce nom premier, l'an cinquiesme de sa monarchie, et fut ensépulturé en l'église de Sainct-Médard, à Soissons, l'an de

grâce cinq cens LXIIIj (1), le benoist Pélagius séant en la chayere sainct Pierre, et révérend père Baudigisius, évesque d'Angiers douziesme.

Le roy Clotaire décédant laissa quatre filz ses héritiers; sçavoir est Aribert, lequel comme aisné eut le royaulme de Paris pour sa portion; Gontran, qui eut le royaulme de Orléans et les seigneuries d'Acquitaine, d'Anjou et du Meine; Sigebert à qui escheut le royaulme de Metz, et Chilpéric qui obtint le royaulme de Soissons. Mais, Aribert sans enfans décédé, du royaulme de Paris Chilpéric print l'administration; mais de luy laisserons à parler pour suyvre l'histoire de Gontran, roy d'Orléans et septiesme conte d'Anjou.

L'on list que le roy Gontran de diverses femmes quatre enfans engendra, lesquelz moururent jeunes. Ce roy fut très débonnaire, doulx et amateur de paix, droict, loyal et grant aumosnier aux povres et églises. Du seul vice de adultère peult estre son los dénigré, car son espouse délaissée, entretint d'amour impudicque plusieurs femmes.

Advint ung jour (2) au roy Gontran que luy estant à la chasse en une forest, de travail surmonté, eut voulenté de dormir; si descendit du cheval près ung cler ruisseau de fontaine, sur l'herbe verte se coucha. Ung de ses plus familiers gentilz hommes demouré sans plus avecques luy pour le garder. Et ainsi que le roy dormoit, veit le gentil homme une petite beste en façon de lyzard luy yssir de la bouche, et en s'approchant du ruisseau monstrer semblant de le vouloir passer, si elle eust trouvé pont ou planche. Ce que voyant,

(1) Clotaire mourut l'an 561 et non en 564.

Quelques historiens admettent l'existence réelle du royaume d'Yvetot qui a longtemps appartenu à la maison du Bellay, originaire d'Anjou. Henri IV, lors du couronnement de la reine, son épouse, Marie de Médicis, dit, en parlant de Martin du Bellay : « Je veux que l'on » donne une place honorable à mon petit roi d'Yvetot. » D'autres soutiennent que Gaguin, inventa ce royaume vers 1490, sous Charles VIII.

(2) Le lecteur fera justice de la vision de Gontran et de tous autres prodiges semblables. La mort des deux médecins de la femme de Gontran est un fait incontestable. Comment Bourdigné ose-t-il louer Frédégonde?

Gontran mourut en 593.

le gentil homme print son espée, et la mist au travers du ruisseau, et bientost la beste passa par dessus, et entra en un pertuis estant au pied d'une montaigne prochaine, et tantost retourna et passa par sus l'espée, et de rechef ou corps du roy, qui encore dormoit, se logea; lequel s'esveilla bientost après, et en grant admiration dist au gentil homme, qui avecques luy estoit, qu'il luy avoit semblé en son dormant avoir passé ung fleuve par sur ung pont de fer, et estoit entré en une caverne au pied d'une montaigne, en laquelle avoit trouvé merveilleux trésors. De ce songe le gentil homme esmerveillé, luy racompta ce qu'il avoit veu de la beste; parquoy le roy Gontran faisant caver la montaigne y trouva de grandes richesses, lesquelles se feist apporter, et toutes les départit aux povres et aux églises, et entre autres feist couvrir d'or la chasse sainct Marcel, en l'honneur duquel avoit fait bastir une église près Chaallons. Cestuy Gontran eut plusieurs guerres contre Sigebert et Chilpéric, ses frères, et Childebert, son nepveu, desquelles me tais, pour ce que assez au long sont descriptes ès cronicques de France.

Il ne me semble à oublier (pour advertir les roys, princes et seigneurs de non trop adjouster foy aux parolles des mauvaises femmes) que le roy Gontran eut une femme nommée Austrigilde, laquelle de peste frappée, voyant les médecins ne luy povoir donner guarison, mais que force luy estoit de ce mal finer sa vie, appella Gontran, son espoux, luy requérant, par l'amour conjugalle d'entr'eulx, la venger des médecins qui en sa maladie l'avoient gouvernée; affermant qu'elle mouroit par leur faulte et négligence. Et ces parolles dictes, la royne expira, à laquelle furent faitz grans obsèques: lesquelz accompliz, Gontran trop crédule aux parolles vindicatives et malicieuse requeste de la deffuncte, feist les innocens médecins mourir cruellement.

En ce temps, comme environ l'an cinq cens iiij xx et ix, Childebert, roy de Austrasie, vint en France à grant puissance de gensd'armes, et print la ville de Soissons, pensant de léger obtenir le royaulme de Paris, parce que Chilpéric, roy d'icelluy, estoit décédé, et n'avoit laissé pour héritier du royaulme que ung enfant de luy

et de Fredegonde, nommé Clotaire, lequel estoit encores au berseau. Mais quant Fredegonde vefve de Chilpéric, et mère d'icelluy Clotaire, deuxiesme du nom, sceut l'intention de Childebert, elle assembla ce qu'elle peut avoir de gensd'armes, et avecques Landry, conte du palais, vint au devant de luy et luy donna la bataille.

De grant cueur estoit icelle dame, et bien le monstra pour lors, car elle estoit en personne en la bataille; et pour donner courage aux Françoys, portoit par l'armée son petit-filz Clotaire en ses bras, et leur disoit: Mes amys, voyci vostre jeune roy qui ne se peult encores deffendre, et pour ce secourez-le et le gardez, ainsi que vous estes tenuz, et quelque jour luy ou moy le recongnoistrons. Les parolles de la royne et la présence du jeune roy furent de si grant efficace, et tellement anymèrent les Françoys, que sans plus d'arrest impétueusement au roy Childebert d'Austrasie et à ses gens coururent sus, que en bref les mirent en fuyte et reprindrent la ville de Soissons; puis s'en retourna le jeune roy Clotaire victorieux en sa ville de Paris. Et environ ce temps, Fredegonde manda le roy Gontran venir à Paris; lequel venu, par Fredegonde et les princes fut mis le jeune roy Clotaire en sa protection et sauvegarde, laquelle charge voulentiers accepta Gontran; dont le roy Childebert de Metz ne fut content, mais en fin fut par Gontran appaisé: puis ordonna ses deux nepveux, Clotaire et Childebert, héritiers de toutes ses possessions. Et peu de temps après ceste ordonnance, trespassa le roy Gontran sans hoirs de sa chair, et fut inhumé en l'église de Sainct-Marcel lez Chaalons, laquelle en son vivant avoit richement fondée et de grans dons enrichie; et fut ce environ l'an de grâce cinq cens IIII XX et xvj.

Chapitre troisiesme.

Des roys Childebert et Thierry, contes d'Anjou, lesquelz sans enfants décédez, laissèrent Clotaire, deuxiesme du nom, seul héritier de leurs royaulmes et possessions : et entre autres des contés d'Anjou et du Meine.

Gontran, roy d'Orléans et conte d'Anjou, sans enfans décédé, Childebert, roy de Metz, son nepveu (lequel en son vivant avoit, présens les nobles de son royaulme, par luy esté institué son héritier principal) saisit les seigneuries et possessions d'icelluy, et entre autres le conté d'Anjou, dont fut viij[e] conte, l'an cinq cens iiij xx et xvj (1). Ce roy eut plusieurs guerres contre les Lombars, lesquelz il rendit tributaires; puis de rechef par l'instigation (comme l'on pense) de Brunechilde, voulut à Fredegonde et son filz Clotaire mener guerre, pour venger la mort de ses père, oncle et cousin que ceste femme avoit faict occire. Et pour ce envoya ung sien duc, nommé Gondebauld, avecques grant compaignie de gens de guerre au royaulme de Soissons, duquel (pour le jeune aage de son filz) estoit régenté; leur commandant tout destruire et mettre au feu et à l'espée. Ce que fut tost à Fredegonde rapporté, laquelle ses barons et chevaliers appellez, leur compta la venue de leurs ennemys, puis les requiert de vigoreusement combatre, et de eslire entre eulx ung chef et cappitaine pour les conduyre: lesquelz tous d'une voix esleurent pour leur conducteur le conte du palais, nommé Landry, sous la conduycte duquel marchèrent contre leurs ennemys. Et par le conseil de Fredegonde, Landry et les siens entrèrent en une fo-

(1) C'est 593. Childebert II possédait l'Anjou, non pas à titre de comte mais de roi d'Orléans, comme héritier et fils adoptif de Gontran.

Landry est ici un personnage historique.

Childebert II mourut en 596 et non pas en 602.

rest, et prindrent chascun son rameau, et aux colz de leurs chevaulx pendirent des clochettes, affin que leurs ennemys cuydassent que feussent bestes vagans par les boys, et que par ainsi ne se apperceussent de leur venue. Et ainsi qu'ilz le avoient pensé leur advint, car au poinct du jour au camp de Gondebauld entrèrent, et ses gens endormis, non doubtans leur venue, occient à leur vouloir, tant que sans résistence les chassent et mettent en fuyte. Ainsi Landry plus par cautelle que par vaillance obtint des Austrasiens victoire. L'on trouve icelluy Childebert avoir faict plusieurs batailles, et entre autres avoir à soy soubzmis les Auvergnatz; puis décéda l'an de Nostre Seigneur six cens et deux, Clotaire deuxiesme du nom, régnant roy de France, et révérend père Andoynus XIIIe évesque d'Angiers.

Le dessusdict Childebert laissa deux filz, sçavoir est Thidebert et Théodoric, lesquelz la succession paternelle départie, à Thidebert le royaulme d'Austrasie appartint.

Théodoric prenant pour son droit les royaulmes de Bourgongne, d'Orléans (1) avecques les contez d'Anjou et du Meine, ces deux frères ensemble alliez coururent sus à leur cousin Clotaire roy de France, par le commandement de Brunechilde, et luy tuèrent tant de gens en une bataille, que les corps des occis gectez au fleuve Darvenne luy divertirent son cours; parquoy Clotaire à Paris hastivement se retira. Les deux frères par feu et par glayve gastant son royaulme, si que Clotaire fut contrainct de faire avecques eulx tel appoinctement que bon leur sembla. En ce temps furent veuz divers signes signifians choses advenir, car au ciel apparurent torches ardans, et ung ange tenant ung glayve ensanglanté en sa main.

Bien tost après ces prodiges, entre les deux roys frères (par les cautelles Brunechilde) s'ensuyvit hayne et guerre merveilleuse, laquelle ne fina tant que Théodoric à son frère Thidebert eust fait trencher la teste, dont bientost après fut divinement pugny; car

(1) Lors de la division de la France en plusieurs royaumes, l'Anjou a le plus ordinairement appartenu au royaume d'Orléans.

Théodoric, mal à propos qualifié de comte d'Anjou, mourut en 613 et non en 618. La mort de Brunechilde (Brunehaut) est ici exactement rapportée.

luy estant en une église, et recevant les hommages des vassaulx de son deffunct frère, luy fut advis avoir esté d'aucun frappé du poing au costé, parquoy regardant à l'entour de luy, commanda que l'on fermast les portes de l'église, disant y avoir des trahistres léans. Les portes closes, fut l'église cherchée, mais aucun ne iut trouvé, dont l'on se peust doubter. Parquoy le roy Théodoric se fist despouiller, pour veoir s'il avoit aucune playe; mais il ne luy fust trouvé que une tache rouge, à l'endroit du lieu ou il avoit esté frappé. Laquelle chose de plusieurs qui la veirent fut tenue à mauvais présaige, disant que cela luy signifioit mort prochaine: et ainsi luy advint. Car luy en son royaulme retourné, pourtant qu'il vouloit espouser sa niepce, fille de Thidebert, luy fut par Brunechilde contrarié, dont s'ourdit hayne entre eulx, qui fut cause que Brunechilde luy fist boyre à l'yssue d'ung baing une poison, dont il mourut l'an de nostre seigneur six cens xviij. Telle fut la fin de Théodoric ixe conte d'Anjou et roy de Metz.

Après que par la trahyson et malice de la cruelle meurtrière espaignolle Brunechilde, les deux roys frères furent privez de régne et de vie, Clotaire, du nom deuxiesme, roy de France dixiesme en l'ordre des roys depuis le régne Pharamond, leur succéda en tous leurs royaulmes et possessions, et mesmes à la seigneurie d'Anjou, dont fut conte dixiesme, au grant desplaisir et courroux de Brunechilde, qui de sa prospérité estoit fort envieuse: parquoy la perverse femme de toute sa puissance essaya faire bailler le royaulme de Metz à Sigebert, filz bastard de Théodoric roy deffunct. Ce que les barons du royaulme de Austrasie reffusèrent, et mandèrent à Clotaire, que hastivement vers eulx se retirast. Ce que Clotaire faire ne différa, et marcha en bonne puissance en Austrasie, dont Brunechilde desplaisante luy manda qu'il eust à vuyder hors du royaulme que le roy Théodoric avoit laissé à ses enfans. Mais Clotaire luy manda que ung tel royaulme comme celluy d'Austrasie ne se devoit bailler à la disposition et ordonnance d'une femme. Mais par le jugement et advis des barons, et pour abréger, Brunechilde et les bastards de Théodoric mis arrière, les Austrasiens se joingnirent à

Clotaire, et le recevant pour roy luy firent feaulte et hommage, dont s'ourdit grant guerre. En laquelle Garnier, majeur du palais du roy Théodoric, secourut et ayda vaillamment Clotaire.

En ceste guerre fut prinse la traystresse Brunechilde, et au roy Clotaire présentée. Lequel convocant tous les barons de son royaulme, et plusieurs autres de Normandie et d'Angleterre là présens, feist proposer et déclairer les meurtres et toxications faictz par elle et par son conseil ès personnes des roys et du sang royal de France. Puis demanda le jugement des princes et barons, lesquelz considérans l'énormité des cas contre elle alléguez et prouvez, condampnèrent la malheureuse femme estre lyée par les cheveulx à la queue de ung cheval, et traisnée par l'ost jusques à ce que mort s'en ensuyvist. Lequel jugement fut exécuté, car elle ainsi attachée fut bientost des pieds du cheval attaincte par la teste si rudement, qu'il luy respandit la cervelle, et ainsi misérablement mourut la vieille Brunechilde, qui, par soy ou par autres, avoit esté cause de la mort de dix royaulx personnages ainsi que elle confessa.

Chapitre quatriesme.

Comment monsieur sainct Lezin ful institué connestable de France et conte d'Anjou onziesme. Puis pour sa sainctelé de vie esleu évesque d'Angiers. Et d'aucuns miracles faictz par luy en son vivant et après son décès. Et du retour du conté d'Anjou à la couronne de France.

Ainsi que cy dessus j'ay jà commencé à escripre, Clotaire le royaulme de Austrasie, après la mort de Théodoric, obtint avecques

l'ayde du noble Garnier, l'ung des barons du royaulme, qui moult bien le servit en ses affaires. Parquoy Clotaire pour le récompenser de ces bons et agréables services, et congnoissant sa loyaulté et preud'hommie, l'institua majeur de son palais à Paris à perpétuité.

Or avoit icelluy vaillant et magnanime prince Garnier ung filz vertueux adolescent nommé Lezin, lequel en son jeune aage avoit vacqué aux estudes de philosophie, et bien y adonnoit son courage. Mais son père (désirant qu'il fust de son estat) le contraignit de habandonner les lettres, pour luy venir ayder à pourveoir et disposer des affaires du royaulme. Ainsi fut transféré de spiritualité à la vie active, et des escolles aux honeurs curiaulx et palatins. Et quant le roy Clotaire le eut congneu, et ses gestes, habitudes et façons de faire considéré tant pour la noblesse et générosité de son sang, et élégance de personnage, que pour les vertus qui en luy reluysoient grandement, le prisa et print en amour. En brief temps le créa chevalier et le tint pour singulier, féal conseiller et amy, le congnoissant ydoine et capable pour traicter avecques luy de graves et pesans affaires, qui tous les jours luy survenoient; car en conseil estoit garny de sapience et de fidélité, en exécution des royaulx commandemens de équité et diligence, en justice n'avoit hayne ne faveur, et tousjours essayoit à faire droicture et miséricorde, et avecques ce fut gardé de perpétuelle chasteté. Envers ses compaignons d'armes si gracieux et serviable se monstroit, que de tous facillement acquéroit la grace. A tous se exiboit bening et affable; et ceulx qu'il ne povoit ayder de ses biens aydoit par parolles et bon conseil, et n'estoit aucun auquel ne feist quelque service. Très voulentiers des gens de bien et d'honneur les dictz et gestes louables extolloit et racomptoit, et aucuns vertueux faictz ne taisoit que les siens, lesquelz toutesfois chascun estimoit et prisoit, tant que il n'y avoit celluy qui ne l'eust en grant révérence; si que toute la chevalerie de France à grant instance requist que il feust ordonné leur connestable. Ce que du roy à grant joye fut accordé, le jugeant digne de plus grant charge excercer.

Entre les vagues et inundations des mondaines curiozitez, le be-

noist Lezin avoit tousjours son courage à Nostre Seigneur, en luy faisant à toutes heures humbles prières. Et tout le temps qu'il povoit avoir franc et libéré des charges de son office, il les occupoit à lyre et estudier la saincte escripture. Vers les povres et affligez fut si miséricordieux, que aucun destourbier ne l'empescha de les secourir. Et pour certain, en estat de chevalerie estoit religieux, et ès honneurs terriens et mondaines richesses estoit humble et povre voluntaire.

Et ainsi que monsieur sainct Lezin (1) se gouvernoit, comme l'hystoire racompte, son bon père décéda. La succession paternelle par luy recueillie (laquelle n'estoit petite) pour tousjours sa fortune augmenter le roy Clotaire, qui tant l'aymoit, luy donna le conté d'Anjou, duquel fut unziesme conte. Puis en ceste dignité sublime, du roy et de ses amys contrainct, s'accorda de espouser une pucelle de noble lignée, toutesfois contre son vouloir; car il avoit proposé (toutes mondaines charges délaissées) mener vie solitaire. Et comme le terme qu'il devoit espouser sa femme feust venu, elle fut trouvée frappée de lèpre. Et ainsi par cas fortuit, fut de la promesse qu'il avoit faicte à la fille sollu et deslié; laquelle par le vouloir du roy et importunité de ses parens et amys, luy avoit esté forcé promettre d'espouser; et dèslors proposa fermement en soy, d'autre mariage à jamais se abstenir, prenant de ce occasion de penser que le vouloir de Dieu estoit conforme à son désir. Et affin que de nouvelle aliance prendre, pour le temps advenir ne feust plus pressé, ne voulant aussi plus différer à ce que désiroit son esprit, laisse l'estat de chevalerie, se convertit au service divin, et print les sainctz ordres et profession cléricalle, lesquelles sainctement maintint, en donnant par faictz et parolles à toutes gens, exemple de saincteté et

(1) Saint Lezin, né vers 540, fut de bonne heure à la cour de Clotaire Ier. Chilpéric, fils de Clotaire Ier, le nomma comte d'Anjou, charge qu'il abandonna pour se mettre dans les ordres vers 580; il devint évêque d'Angers vers 586, sous le règne du jeune Clotaire II, et mourut, suivant Baillet, en 605, selon d'autres, en 616, sous le même prince, Clotaire II. Sa fête est célébrée le 13 février. Voir *Bollandus*, *Modeste de Saint-Amable*, *Adrien Baillet*, *Godescard*.

bonne vie, et estoit plein de si grant humilité, qu'il réputoit tous les autres meilleurs que luy. Et combien que tout son aage eust acoustumé à estre servy, toutesfois vouloit-il estre serviteur de tous les autres. Et quant avec les prestres et clercs, il se trouvoit à l'église, en suyvant la doctrine de Nostre Seigneur, tousjours se seoit au plus bas et dernier lieu. Mais quant il pleut à Nostre Seigneur le faire monter en siége de plus haulte dignité, et préféré celluy aux autres qui vouloit tous autres luy estre préférez, révérend père en Dieu Andoyn, évesque d'Angiers, de ce monde révocqué, laissa le siége épiscopal vaccant. Et comme la renommée du benoist sainct Lezin fust en toute vertu fleurissante, à la prière de tout le peuple, par le consentement du roy, fut ordonné évesque d'Angiers malgré luy, car avecques le psalmiste il avoit esleu estre abject en la maison de Nostre Seigneur. Contrainct toutesfois, et vaincu des prières du peuple, fut d'assentement de prendre la charge pastoralle. Et quant il se veit en ceste dignité sublime, il ne s'esleva en vaine gloire, mais acreut ses oraisons, prorogea ses jeusnes, et sa chair de haire macéra, et par infiniz labeurs la rendit obeyssante à l'esprit. Ses aumosnes pareillement augmenta, en telle sorte que des provinces proches et loingtaines grant multitude de povres affluoit où le sçavoient estre. Car il vestoit les nudz, repaissoit ceulx qui avoient fain et soif, faisoit guarir les malades, ensevelissoit les mors, logeoit les pèlerins, rachaptoit les prisonniers, les veufves et orphelins deffendoit, lavoit et baisoit les pieds des povres, et autant excerçoit de œuvres de pitié et miséricorde que la vie des hommes seuffre de calamitez et misères. Et pour tout ce n'entendoit moins à son office, car chascun jour preschoit la parolle de Dieu et célébroit messe. Et de ses prédications (combien que feust très austère repreneur de vices) jamais personne s'en alloit scandalisé.

Advint ung jour de jeusne solennel que le peuple estoit assemblé à l'église, pour ouyr la parolle de Dieu et assister au service divin que le sainct évesque alloit célébrer, arriva une femme démoniacle, laquelle par clameurs furieuses et gestes deshonnestes et impudicques, esmouvoit le peuple à rire. Le sainct homme la voyant courir çà et

là (combien que plusieurs pensoient qu'elle fust yvresse) bientost congneut estre du dyable possédée. Si commanda silence et que la femme luy feust amenée, laquelle constituée devant luy, le seigneur prélat se mist en oraison, puis la signant du signe de la croix, feist visiblement saillir et expeller le dyable hors de son corps. Et lors la povre femme santé corporelle et spirituelle reçeue, à Dieu et au glorieux sainct Lezin grâces rendit, attestant pour certain avoir esté en l'heure délivrée de sept dyables qui la tourmentoient.

Oultre comme certain jour de dymenche célébrast la messe, et en icelle à la mode acoustumée de céleste pasture, et enseignemens salutaires le peuple exhortast, ung aveugle nommé Perhisus là estant à haulte voix s'escrya, disant: O sainct père, qui par ta doctrine, chasses les ténébres des pensées des hommes, vueilles de ta grâce par tes prières impétrer vers Dieu, qu'il me oste la cécité de mes yeulx en me rendant lumière et veue corporelle. Auquel le sainct évesque respond n'estre temps ne lieu de faire telle requeste, et que cessast sa clameur pour ce qu'il troubloit le peuple, et l'empeschoit d'entendre le divin service et parolle de Dieu, l'aveugle haultement luy réplica:

Sainct homme, ne blasme mon importunité, mais considère ma foy, car je croy fermement recevoir la veue par tes oraisons. Aussi la nuyct passée ay eu en vision et m'a esté révélé à toy seul avoir esté réservée la grâce de moy enluminer, parquoy te requiers plus ne différer, ce qui est en ta puissance de faire maintenant. La requeste si expresse esmeut le sainct homme à pitié. Et toutesfois à ce que l'on ne pensast qu'il peust faire si hault ouvrage, mais voulant le miracle estre aux prières de l'église attribué, commanda au peuple prier Dieu pour l'aveugle. Et ce dict va célébrer messe, laquelle achevée, il (pour vaine gloire éviter) fist venir l'aveugle à luy en lieu secret, et là, luy oingnit les yeulx de saincte unction, et par la grâce de Dieu luy rendit la veue.

Ung autre beau miracle feist Nostre Seigneur pour luy en son vivant, car ainsi qu'il faisoit construire ung monastère en l'honneur de Dieu et de monseigneur sainct Jehan Baptiste, hors et près les

murs de la ville d'Angiers, qui est à present l'église Saint-Jehan-Baptiste, vulgairement appellée Sainct-Julien; et pour ce que la ville a esté accrue est maintenant dedans icelle. Et au lieu des moynes que sainct Lezin y ordonna sont à present chanoynes.

Advint ung jour qu'il print en voulenté au sainct homme d'aller veoir les ouvriers qui au monastere besongnoient. En son chemin luy vindrent au devant plusieurs povres, importunément cryant apres luy pour avoir l'aumosne; et estoient en nombre six boyteux et impotens. Lesquelz pour ce que il ne leur respondoit, cryerent à une voix si impétueuse, que le bon évesque de leur clameur esmeu se retourna vers eulx, en leur donnant le signe de la croix, par la vertu duquel tous les povres malades furent gueriz. Car les aveugles receurent la veue, et les impotens consolidation et puissance de leurs membres, a Dieu et à son serviteur rendirent grâces et louenges. Et lors le clerc d'icelluy sainct prélat, nommé Mainbeuf, noble adolescent natif d'Angiers, voyant ce miracle remercha bien la place où il avoit esté fait; et tost apres en ce propre lieu fist édiffier une église, en l'honneur du victorieux et triumphant signe de la croix; pour ce que par icelluy avoit été fait si beau miracle, laquelle église jusques à présent est appellée Sainte-Croix.

Ung jour, entre plusieurs povres malades, que le sainct homme avoit logez en sa maison, estoit un ladre si attaint de mal qu'il sembloit tout deffaict; duquel ayant compassion le fist manger avecques soy et à sa table, et puis le mist coucher en son oratoire; duquel toute la nuyct veillant en oraison pryoit Dieu pour au ladre recouvrer santé. Et au matin le bon prélat, en la fiance qu'il avoit que sa prière fut exaulcée, print de l'eaue benoiste, et en lava les playes et ulcères d'icelluy malade; et ainsi que de ses sacrées mains le touchoit, sa lépre fut du tout guarie et ne apparut plus.

Je ne vueil pas oublyer que ung jour le sainct pasteur passant par l'une des portes de la cité d'Angiers, ouyt en une chastre et prison, qui là estoit, les voix de plusieurs povres prisonniers, qui léans estoient détenuz, implorans son ayde et secours, comme du vray reconfort de tous désolez; desquelles clameurs le sainct homme

(comme de sa nature feust bening et miséricordieux) eut grant pitié. Si se arresta, et proposa de non partir de là, jusques à tant qu'il eût les captifz délivrez. Parquoy envoya vers celluy qui la charge en avoit, luy pryant les délivrer, offrant payer et satisfaire pour eulx; mais comme sa requeste ne luy feust accordée, incontinent à son acoustumé secours print son refuge. Car en faisant le signe de la croix sur l'huys de la chartre, les serrures et claveures de la porte et les fers dont les prisonniers estoient enchesnez rompirent en pièces, en obéyssant au sainct prélat. Ce que voyans les prisonniers, en rendant louenges à Dieu et au sainct homme son serviteur, saillirent dehors. Et après avoir esté de luy alimentez et pourveuz de choses à eulx nécessaires, s'en allèrent en paix chascun à son affaire.

Et après que le peuple d'Anjou eut par certain temps esté régy et gouverné par la doctrine et exemples de ce sainct et vertueux patron, et qu'il pleut à Dieu l'appeller à soy pour le rémunérer de ses labeurs, une fiebvre au mois d'aoust le print et tant luy continua qu'elle le rendit si mat et débilite qu'enfin rendit à Dieu son glorieux esprit, héritier du royaulme éternel, l'an de Nostre Seigneur six cens xxxi, au temps du benoist pape Honoré premier du nom, et Clotaire deuxiesme du nom roy de France. Le sainct et bienheureux corps duquel prélat fut mis en sépulture à grans pleurs et lamentations de son peuple, en l'église et monastère de Sainct-Jehan-Baptiste, communément appellée Sainct-Julian; lequel monastère en son vivant avoit fondé, et y avoit ordonné religieux pour faire le divin service. A l'enterrement furent deux aveugles enluminez, et plusieurs autres malades guaris par la grâce de Dieu et mérites de son glorieux confesseur, lequel, tant en sa vie que après sa mort, resplendit par signes et miracles, comme il apparut par ung aveugle qui par long temps au sépulchre du glorieux sainct avoit demouré, faisant continuelles prières à monseigneur sainct Lezin, qu'il luy pleust vers Nostre Seigneur le bénéfice de veue corporelle luy impétrer. Et estoit cest aveugle si difforme que chascun le regardoit comme chose monstrueuse, car aucune forme de yeulx ne luy apparoissoit ou visage, mais avoit la face toute pleine sans aucune concavité ne démonstrance

de place où ses yeulx deussent estre situez ; toutesfois par les mérites du bon sainct il receut forme de visage et de veue. Et ce que deffault de nature luy avoit tollu, au sépulchre du sainct confesseur par grâce divine recouvra.

Nous lysons que le corps de monseigneur sainct Lezin avant sa canonization fut par l'espace de trente trois ans en terre vestu de aornemens pontificaulx ; et quant il fut levé l'on trouva iceulx aornemens sains et entiers sans aucune corruption, tache ou macule, lesquelz en l'église Saint-Julian l'on peult veoir jusques au jourd'huy, qui est ung grant argument de la mundicité de vie et purité de conscience estant au glorieux sainct Lezin.

Chapitre cinquiesme.

Comment après le décès du glorieux conte et évesque d'Angiers, monseigneur sainct Lezin, le conte d'Anjou retourna ès mains du roy Clotaire, lequel par son trespas le laissa à son filz Aribert, roy d'Acquitaine, qui fut douziesme conte d'Anjou, lequel sans enfans décédé, eschent le conté à Dagobert, roy de France, qui par ce moyen fut au renc des contes d'Anjou treiziesme. Et de plusieurs fondations d'églises, et mesmes en Anjou faictes par le roy Dagobert.

Par le décès du benoist sainct Lezin conte d'Anjou qui garda perpétuelle continence, le conté au roy Clotaire deuxiesme du nom retourna. Mais guères depuis n'en jouyt : car en cest an mesmes décéda que le glorieux sainct laissa le monde; sçavoir est en l'an six cens

trente un (1) Ce roy fut fort belliqueux ; il subjuga les Allemans, et pour se venger des Saxons qui son royaulme avoient assailly, après qu'il les en eut chassez, les suyvit jusques en Saxonne et en fist telle destruction que tous les masles qui excédoient la grandeur de son espée feist mettre à mort. Et combien qu'il fust fort martial et adonné aux armes (comme celluy qui estant encores au berceau avoit commencé à hanter les batailles), ce néantmoins, quant il avoit temps et loysir, voulentiers se occupoit à l'estude. Aussi fut-il appellé scientifficque, victorieux et libéral; parquoy du clergié, nobles et populaire fut fort plainct et regretté. Il fut enterré au moustier de Sainct-Germain-des-Prez, l'an dessusdict, révérend père Gardulphe subrogé (après monseigneur sainct Lezin) au siége épiscopal d'Angiers.

Clotaire, ce mortel monde habandonnant, laissa deux fils ses héritiers; sçavoir est Dagobert, qui fut roy de France, et Aribert, qui pour son partage fut de Tholose et conte d'Anjou. Cestuy Aribert sa seigneurie grandement augmenta, car les Gascons rebelles desconfit, et leur pays à soy soubzmit (2).

Ung jour, comme par manière de visitation, il estoit venu veoir son frère Dagobert. Il fut par luy requis de lever des sainctz fons de baptesme ung enfant qu'il avoit engendré en une jeune damoiselle, non toutesfois son espouse. Ce que Aribert voulentiers accorda. Et ainsi que monseigneur sainct Amand évesque l'enfant baptisoit, disant quelque oraison, comme ledict Aribert et les autres circonstans qui luy devoient respondre à quelque autre chose ententifz ne respondissent à l'évesque, l'enfant nouveau-né, lequel on baptisoit, respondit à haulte voix Amen, dont tous les assistans furent esmer-

(1) Clotaire mourut en 628 et non en 631.

Nous avons oublié de dire qu'après la renonciation de saint Lézin à la charge de comte d'Anjou, Théodulphe en fut investi vers 580; il ne la garda pas longtemps et eut pour successeur Beppolen. Cette dignité était alors temporaire.

(2) Aribert ou plutôt Caribert posséda-t-il l'Anjou comme l'assure Bourdigné? Nous ne le croyons pas. Il existe, il est vrai, une telle obscurité sur cette époque que la prudence nous oblige à ne pas nier complètement l'assertion de notre annaliste.

veillez. Cest enfant fut par le conte d'Anjou nommé Sigebert, qui depuis fut roy de Lorraine.

Aribert, tenant son siége royal à Tholose, eut de sa femme ung filz nommé Chilpéric: mais tost après l'enfant et le père décédèrent; dont l'on voit encores à présent les sépulchres fort magnificques, èsquelz furent inhumez environ l'an de grâce six cens xxxv. Après le trespas desquelz Dagobert, roy de France, à toutes leurs seigneuries et appartenances succéda, et par ce fut conte d'Anjou treiziesme.

En ce temps les Sclavons se rebellèrent contre luy, et riblèrent par la province de Thuringe; parquoy Dagobert couronnant son filz bastard Sigebert roy d'Austrasie, avecques grosse et puissante armée contre les Sclavons envoya, desquelz il eut victoire.

En ce temps Nantilde, épouse de Dagobert, laquelle il pensoit estre stérille, conçeut et puis enfanta ung filz nommé Clovis deuxiesme du nom, que aucuns appellent Loys, dont le roy fut trèsjoyeulx. Et en sa pleine santé à ses enfans ses possessions divisa, baillant à Clovys Bourgongne, et à Sigebert Austrasie. Dagobert fut tousjours très dévot aux glorieux martyrs sainct Denys et Rusticque. Et Eleuthère, reduysant à mémoire le secours qu'il avoit eu d'eulx, quant luy fuytif fut en leur chappelle de la fureur de son père préservé, et aussi les révélations que d'eulx avoit eues en dormant sur leurs tombes, ainsi que Gaguin récite en sa cronicque; pour lesquelles choses, et plusieurs autres miracles, fist les corps des sainctz, jà piéca en terre reposans, descouvrir, et en chasse honnorable colloquer. Depuis fist en l'honneur d'eulx l'église Sainct-Denys en France magnificquement construire, et de pur argent couvrir. Auquel lieu fist translater les corps des sainctz martyrs, et en une châsse d'or aornée de pierreries les fist poser. Laquelle châsse l'on dit estre de l'ouvrage de monseigneur sainct Eloy. L'église de Sainct-Denys construicte, de grans revenuz, possessions et prérogatives affranchit et dota. Et y donna de dons et de présens si grant habundance, que l'on les repute presque inestimables, tant avoit ce bon roy aux glorieux sainctz dévotieuse affection; et mesmes en son conté d'Anjou, en ung village nommé Douay, en l'honneur des sainctz martyrs fonda une église

collégialle, dicte encores de présent Sainct-Denys de Douay, et la dota de grans revenuz, pour la perpétuelle manutencion et entretien du service et serviteurs d'icelle.

Pareillement au village de Cunault sur Loyre, oudit conté d'Anjou, fonda icelluy Dagobert ung beau monastère de religieux de sainct Benoist, appellé pour ceste heure Nostre-Dame de Cunault.

Certain jour, comme Dagobert allast visiter l'église des sainctz martyrs, entre autres priviléges qu'il leur concéda, ordonna une foyre et marché publicque et annuel au moys de juing, dedans ung champ assez près de l'église des martyrs, en transférant et baillant toute jurisdition aux ministres d'icelle église; et est vulgairement ce marché appellé le Lendit, combien que Gaguin croit mieulx qu'on le deust appeller Edict, pour l'édict royal à la création d'icelle foyre interprinse.

Et comme ainsi fust que ce roy eust en singulière recommendation les gens vertueux et illustrez de saincteté, il ouyt nouvelles de monseigneur sainct Mainbeuf(1), natif d'Angiers, et pour lors évesque du lieu, en vie, meurs, œuvres et renommée resplendissant. Si le manda venir à Paris par devers luy, lequel au commandement du roy obtempérant, à Paris se transporta, auquel lieu magnificquement par le roy en son palais fut reçeu. La venue duquel prélat sachans, les prisonniers qui ès prisons de la ville estoient détenuz, commencèrent à haulte voix crier et eulx plaindre, et quant le sainct homme ouyt leurs gémissemens, frappé de compassion, humblement fist requérir les juges qui les détenoient de leur donner eslargissement; ce que faire les juges reffusans, le sainct évesque en prière et oraison vers Dieu eut son secours, et de sa requeste ne fut frustré, et ce que la sévérité humaine luy reffusa la divine clémence bénignement acomplit, car la prison par soy ouverte, les liens, fers et chaysnes rompuz, et les prisonniers délivrez vers luy acourans, testifioient

(1) Suivant les témoignages les plus probables, Mainbœuf naquit à Angers, vers 574, fut évêque vers 606, assista au concile de Reims en 625, et mourut en 654, à l'âge de 80 ans. On lui attribue la *Vie de saint Maurille*, qui paraît plutôt avoir été écrite ou du moins retouchée dans le Xe siècle. Marbode, au XVe siècle, fit l'*Histoire de saint Mainbœuf*.

assez sa requeste estre de Nostre Seigneur exaulcée. Et depuis en icelle ville ung enfant ravy du diable délivra, et sur la rivière une nasselle sans conducteur d'ung costé du fleuve à l'autre feist à soy venir. Et comme ung abbé nommé Héraclius, qui son secret envieux estoit, luy présentast ung jour un beuvraige empoisonné, le cuydant par ce faire mourir, le sainct évesque premièrement du signe de la croix le vaisseau qu'on luy présentoit muny, beut ce qui estoit dedans, sans inconvénient ou dangier de sa personne encourir. Telz et plusieurs autres miracles, par la vertu de Nostre Seigneur, à la prière du sainct prélat, furent monstrez en la ville de Paris. Obtint du roy Dagobert icelluy sainct Mainbeuf que le roy luy permist de fonder à Angiers ung colliége de chanoynes, au nom de Dieu et de monseigneur sainct Saturnin martyr, avecques perpétuelle indemnité des terres, revenuz et seigneuries qu'il vouldroit donner pour la fondation et entretenement d'icelluy. Puis du roy prins congé, en son éveschè d'Angiers paisiblement et au grant désir des Angevins retourna, et quelque temps après son retour sa saincte entreprinse excécutant, feist à Angiers construyre une église en l'honneur de Dieu et de monseigneur sainct Saturnin, et y mist chanoynes, lesquelz grandement renta, et est l'église que l'on appelle à présent à Angiers Sainct-Mainbeuf.

Mais pour aux faictz de Dagobert retourner, je treuve qu'il subjuga les Gascons contre luy rebellans, et comme il préparast son armée pour venger quelque injure par les Bretons aux Françoys inferée, envoya devers Gycquel, que aucuns nomment Judicaïl, roy de la petite Bretaigne dicte Armoricque, luy mandant par ses ambassadeurs réparer ceste offence que ses gens avoient commise contre les Françoys, et en reffuz de ce, luy signifier guerre mortelle. De ces nouvelles le roy Gycquel estonné et paoureux, non convoytant les armes comme sainct homme et pacificque qu'il estoit, vers Dagobert s'en vint, soy et les siens excusant de l'offence dont on l'avoit accusé, et pour la grâce du roy et des Françoys acquérir, soy, sa postérité et royaulme de la petite Bretaigne, au foy et hommage des roys de France soubzmist, de sa pure et libéralle

voulenté. Plusieurs haultes choses dignes de l'otz et mémoire par le roy Dagobert mises à excécution, le bon prince se adonna du tout à penser de la vie éternelle et joye pardurable acquérir; parquoy ses deux filz, princes et barons de ses royaulmes convoquez, après leur avoir donné plusieurs salutaires enseignemens, disposa de son testament et dernière voulenté, en ordonnant plusieurs dons et laiz aux povres et églises. Et peu de temps après de flux de ventre opprimé, laissa le régne temporel, pour au célestiel pardurablement régner, l'an de grâce six cens XLV (1), ou selon aucuns XLVI, après avoir régné quatorze ans, le benoist Théodore premier du nom pour lors pape, et révérend père monseigneur sainct Mainbeuf évesque d'Angiers. Plusieurs cronicques récitent qu'il fut révélé à ung sainct homme que ce roy Dagobert, par les prières, mérites et suffrages des glorieux saincts, sainct Denys, sainct Maurice et sainct Martin, fut appellé à la gloire éternelle, et escript au nombre des sainctz.

(1) Dagobert mourut en 638 et non en 645.

Chapitre sixiesme.

De Clovis deuxiesme, Clotaire troisiesme, Théodoric premier et Childer'c, deuxiesme du nom, qui furent roys de France et contes d'Anjou successivement, et de l'auctorité que pour pour lors prindrent en France les maires du palais.

Dagobert premier du nom, lequel par ses vertus et bonnes meurs obtint le surnom de preud'homme, laissa deux filz ses héritiers, sçavoir est Clovis et Sigebert, lesquelz départirent les royaulmes paternelz. Clovis le royaulme de France et Bourgongne obtint, et pareillement le conté d'Anjou, duquel il fut conte XIIIIe, et Sigebert eut pour sa portion le royaulme d'Austrasie. Du temps de ce roy y eut grant famine en France, tant que pour subvenir aux nécessitez des povres, il feist prendre l'argent duquel son père Dagobert avoit faict couvrir l'église des glorieux martyrs, sainct Denys et ses compaignons, lequel par l'abbé de l'église il feist distribuer aux povres de son royaulme. L'on treuve ce roy Clovis avoir faict grandes guerres et glorieux faictz d'armes, ès parties de oultre mer contre les infidelles par l'espace de sept ans, et avoir visité les sainctz lieux de Hiérusalem et parties voysines. Puis en suyvant le zèle et affection paternelle vers le glorieux sainct Denys et ses compaignons, impétra de l'évesque de Paris que tous les religieux et ministres d'icelle église feussent exemptz de la jurisdition et puissance d'icelluy évesque et de ses successeurs, afin que eulx constituez en liberté peussent mieulx vacquer au service divin.

Peu de jours passez, le roy fist ouvrir la châsse où le corps de monseigneur sainct Denys repose, par présumption (combien que fort dévotieux fust au glorieux sainct) osa bien entreprendre d'en séparer ung bras ou partie d'icelluy. Ce que l'on pensa n'estre agréable au sainct martyr, car incontinent le roy de son bon sens desmué, tumba par terre comme mort, et par toute ladicte église

furent ténèbres et obscuritez. Le roy de pasmoison relevé, feist la partie du bras qu'il avoit du corps sainct séparée, richement couvrir d'or et de pierres précieuses, puis en la bière le restitua, et fist à ladicte église plusieurs grans dons et oblations, cuydant recevoir sa santé, parquoy il se trouva quelque peu mieulx, toutesfois jamais parfaite guarison ne recouvra; ains de ce mal par deux ans tourmenté (comme récite Gaguin) finablement trespassa le XVIIe an de son régne acomply, et de Nostre Seigneur l'an six cens LXII. Et fut inhumé à Sainct-Denys en France, près le bon roy Dagobert son père, monseigneur sainct Mainbeuf séant pour lors au siége épiscopal d'Angiers (1).

Le roy de France Clovis deuxiesme du nom décédant laissa trois filz, sçavoir est Clotaire, Childeric et Thierry, enfans de luy et de saincte Batilde, dicte Bauldour, son espouse. Clotaire troisiesme du nom, pour ce qu'il estoit aisné, print l'administration du royaulme de France dont il fut roy, et quinziesme conte d'Anjou. Il ne fist pas grans cas dignes de mémoire; il institua Ebroyn le tyrant maire du palais, qui fist crever les yeulx à sainct Liger d'Austun. Puis décéda Clotaire, l'an quatriesme de son régne, et de grâce six cens LXVI, ou selon aucuns LXVII (2).

Clotaire mort, les Françoys voyans qu'il n'avoit aucuns enfans, eurent recours à Thierry son frère et filz de Clovis deuxiesme, et le firent leur roy, lequel par ce moyen fut XVIe conte d'Anjou. La négligence duquel roy abaissa fort la gloire du royaulme de France, car dèslors les roys commencèrent à vivre en oysiveté et délices, sans aucune sollicitude de leurs affaires: et estoit la chose à ce venue, que par les majeurs du palais tous les négoces du royaulme estoient dispensez, et ne sçavoient les roys comment leur cas se portoit, mais ce que les majeurs du palais faisoient estoit bien faict, et du roy tenu ferme et estable, qui estoit une grande pitié. Car aux maires du

(1) Clovis II, roi de Neustrie, contrée qui renfermait alors l'Anjou, mourut en 656 et non pas en 662.

(2) Clotaire III décéda en 670, l'an XIVe de son règne.

palais estoit permis de ordonner de toutes choses à leur voulenté, et mesmes de vie et de mort des prélatz et barons, et bref n'avoient iceulx maires deffault que de nom de roy, lequel seul estoit aux roys de ce temps là demeuré. Mais pour retourner à mon propos, le roy Thierry immodérément de tailles et subsides opprimant les François, contre luy et Ebroyn son gouverneur tellement les anima et esmeut, que les barons de France contre eulx se rebellèrent, lesquelz prenans le roy à force, au monastère de Sainct-Denys l'enfermèrent. Puis Ebroyn tondu rendent moyne au couvent de Luczon, l'an de grâce six cens LXVII.

Et quant les Françoys se veirent n'avoir plus de roy mandèrent en Austrasie à Childeric, frère puisné des deux roys prochains précédens, que vensist en France; lequel vers eulx venu, fut du vouloir et consentement de tous couronné roy de France, et par tant obtint en l'ordre des contes d'Anjou XVIIe lieu. Ce roy Childeric se voyant en auctorité royalle sublime, peu usant de bon conseil, commença à faire pis que n'avoit faict son frère Thierry, en foulant ses subgectz oultre mesure de tributz et subsides non acoustumez, et oultre excerceant sur leurs personnes plusieurs sévéritez et tyrannies, comme il apparut pour quelque noble seigneur de France, nommé Bodile ou Landile, lequel pour légière achoyson il feist lier à ung poust, et cruellement batre et fustiger. Laquelle chose les Françoys eurent en horreur et desdaing, si que contre luy conspirans Bodile avecques plusieurs ses alliez, trouvèrent le roy en une forest chassant. Si luy coururent sus et occirent luy et la royne sa femme, qui grosse d'enfant estoit. Et ce faict, les seigneurs de France rappellèrent Thierry du monastère où ilz l'avoient envoyé, et le restablirent en son royaulme. Ebroyn sachant le roy Thierry estre restitué, laissa l'habit monachal et croistre ses cheveulx, et feist tant que son office de majeur du palais luy fut rendue. Mais en fin par ung noble homme nommé Hermenfrède (à qui ses trahysons, cruaultez et maléfices desplaisoient) trouvé seul, fut mis à mort.

Le trespas d'Ebroyn venu à la congnoissance de Pepin-le-Bref, qui en Austrasie se tenoit, oyant pareillement dire les Françoys ne

convenir entre eulx de constituer ung maire du palais, ouquel office ilz avoient constitué ung homme peu vertueux et de petit faict, se mist en armes, et pour quelque querelle qu'il avoit contre le roy Thierry, à grosse puissance en France s'adressa (1). Contre lequel le roy pareillement conduysit son armée, et là, de tous costez fut vaillemment combatu; toutesfois en fin à Pepin demoura la victoire. Mais peu de jours après, Thierry avecques Pepin reconcilié, reçeut la dignité de majeur du palais, qui fut ung grant bien pour le royaulme de France, car vertueux et prudent prince estoit celluy Pepin, qui toutes choses en bon ordre remist et restitua. Et Thierry roy, après avoir régné XXVII ans, trespassa, l'an de Nostre Seigneur six cens IIII,XX et XIII (2), le glorieux monseigneur sainct Mainbeuf estant pour lors évesque d'Angiers.

(1) Ce n'est pas de Pépin-le-Bref qu'il s'agit ici, mais bien de Pépin-l'Héristal, duc et souverain d'Austrasie, de 680 à 714.

(2) Thierry III décéda en 691. Nous engageons toujours le lecteur à se méfier des dates de Bourdigné; on devra, pour les rectifier, recourir à l'Art de vérifier les dates.

Chapitre septiesme.

De Clovis, troisiesme du nom, Childebert troisiesme, et Dagobert, et Daniel, dict Chilperic, roys de France successivement, et chascun d'eulx en son vivant, conte d'Anjou. Et comment Charles Martel fut maire du palais, et laissa à Rainfray son prédécesseur en l'office le conté d'Anjou (1).

Thierry décédé, ses deux enfans Clovis IIIe et Childebert IIe (2) du nom (lesquelz avoit engendrez en la royne Clodoilde son espouse) ses possessions recueillirent. Clovis comme aisné succéda au royaulme de France, dont il fut roy XVIe, et XVIIIe conte d'Anjou. Et le fist Pepin (pour lors maire du palais) couronner l'an de Nostre Seigneur six cens IIII,XX et XIII. Ce roy n'est point trouvé avoir en son temps faict chose dont les hystoriens ayent faict mention. Aussi ne régna-t-il que quatre ans, puis décéda, laissant son royaulme à Childebert troisiesme du nom, son frère, l'an six cens IIII,XX,XVI (3) sainct Mainbeuf estant pour le temps évesque d'Angiers.

Clovis troisiesme, comme cy dessus est dict, sans enfans décédé, son frère Childebert au royaulme luy succéda, et pareillement au conté dont fut XIXe conte. Aucuns, ayans trop peu d'esgard au date des temps, ont attribué à cestuy Childebert IIIe plusieurs choses faictes par Childebert premier du nom, filz de Clovis, premier roy chrestien; et entre autres erreurs, aucuns ont voulu dire Sainct-Aulbin d'Angiers avoir esté fondée durant le règne d'icelluy Childebert troisiesme. Et il est tout notoire que sainct Germain, évesque de Paris la feist bastir; lequel sainct Germain de Paris estoit en bruyt environ l'an cinq

(1) Nous avons été obligé de remanier toutes les dates de ce chapitre; il n'était pas possible de laisser passer de telles erreurs. Le lecteur ne sera donc pas surpris en collationnant notre édition nouvelle sur l'ancienne d'y voir quelques différences quant aux chiffres.

(2) Childebert III.

(3) L'an 695. Saint Mainbeuf était mort à cette époque; son décès ayant eu lieu en 654.

cens XXXIIII, et trespassa environ l'an cinq censLVIII, du temps du règne de Childebert premier, comme dit Jaques de Bergame en son supplément de cronicques. Et cestuy Childebert troisiesme commença à régner l'an de grâce six cens IIII,XX,XV. Parquoy y auroit d'erreur plus de huyt vingtz ans. D'autres ont voulu dire que monseigneur sainct Aulbin évesque d'Angiers estoit du temps de cestuy Childebert troisiesme. Et il est tout cler que icelluy sainct Aulbin évesque d'Angiers fut contemporanée de sainct Melaine, évesque de Rennes, et qu'ilz furent ensemble au concille célébré à Orléans par le roy Clovis, l'an cinq cens et XI. Et oultre cela, comme il appert par la légende de la translation du corps d'icelluy sainct Aulbin, faicte par sainct Germain et autres évesques, qui le translatèrent de l'église de Sainct-Pierre d'Angiers, en l'église Sainct-Germain, hors les murs de la ville, qui est à présent l'église Sainct-Aulbin d'Angiers, du temps du règne de Childebert premier qui régna depuis l'an cinq cens XI jusques à l'an cinq cens LVIII. Parquoy est impossible ladicte église avoir esté fondée du temps de ce Childebert troisiesme, qui commença son règne l'an six cens IIII,XX,XV. Ce roy Childebert troisiesme fut comme son frère faict couronner par Pepin maire du Palais, lequel Pepin vertueusement gouvernoit lors le royaulme de France, et estoit trop mieulx régy par luy que par les autres maires du palais ses prédécesseurs, car en luy estoient toutes les conditions qui doivent être en ung bon prince. D'une seulle tache le peult-on noter, c'est que sa propre épouse délaissée, il maintenoit une concubine nommée Alpayde, laquelle chose néantmoins tourna à grant prouffit et advencement du royaulme de France, car d'icelle Alpayde engendra Charles Martel, le victorieux prince, qui depuis feist en France tant de glorieux faictz d'armes. Ce roy Childebert troisiesme l'an XVIe de son règne décéda, et de Nostre Seigneur l'an sept cens et XIe. Et fut inhumé au monastère Sainct-Etienne de Nancy. Et environ ce temps décéda le bon maire Pepin, prince du palais.

Après la mort de Childebert, roy de France et XIXe conte d'Anjou, succéda Dagobert au royaulme, et par tant fut XXe conte d'Anjou. En son temps fut par les nobles de France faict ung tumulte et re-

bellion, parquoy Daniel, frère du roy Dagobert, fut par eulx esleu roy de France, et nommé Chilperic; dont s'ensuyvit dure bataille, en laquelle les gens de Dagobert surmontez et vaincuz, Thibauld maire du palais se sauva à la fuyte. Adonc fut Dagobert déposé, et Chilperic couronné roy et XXIe conte d'Anjou; et Rainfray, dict Gaydulphe ou Ravennas, institué majeur du palais. En ce temps Charles Martel, de la prison de sa marastre Plectrude délivré, prenant espoir de recouvrer l'office de maire du palais, que Pepin son père excerçeoit, assembla par deux fois grant armée contre Chilperic roy de France, et Rainfray maire de son palais, A la première bataille fut vaincu, et à la deuxiesme vaincqueur; Chilpéric fuyant vers Orléans et Rainfray à Angiers, auquel lieu le poursuyvit Charles Martel et le print. Mais par doulceur et bénignité qui estoit en luy, Rainfray son prisonnier le conté d'Anjou délaissa, et par tant fut Martel maire paisible du palais de France.

Chapitre huitiesme.

De Rainfray (1), vingt-deuxiesme conte d'Anjou, et de sa misérable mort. Et comment le conté escheut à Thierry, et depuis à Childeric, roys de France Et comment Pepin, par le conseil du pape Zacharie, occupa le royaulme de France.

Par la munificence et libéralité de Charles Martel, maire du palais, obtindrent Clotaire IIIIe (2) du nom, Childeric et Thierry successivement le royaulme de France, et Rainfray pareillement le conté d'Anjou dont il fut conte XXIIe. Je ne treuve cependant qu'il obtint la seigneurie d'Anjou, avoir fait chose digne de recommendation, mais trop plus le treuve avoir usé de cruaulté et tyrannie. Et comme par dévotion de plusieurs princes et seigneurs, au lieu où de présent est l'abbaye de Sainct-Maur sur Loyre au pays d'Anjou, y eust ung convent et monastère beau, riche et bien édiffié; et cestuy Rainfray feist en la cité d'Angiers, bastir ung palais et habitation sumptueuse pour sa demeure. Il eut la témérité et folle hardiesse de démolir le monastère de Sainct-Maur (3), et en faire amener les pierres charpentées et matières, pour les appliquer à l'édiffication de son palais, se voulant enrichir et exalter de la ruyne et appovrissement des sainctz lieux

(1) Rainfroy, choisi maire du palais de Neustrie par les Français en	715.
Il est vaincu avec Chilpéric II à Anaclet par Charles Martel, duc d'Austrasie, en	716.
Il est défait à Vinciac une seconde fois par Charles; il s'enfuit à Angers, en	717.
Il est une troisième fois battu avec Chilpéric et Eudes d'Aquitaine par Charles, en	719.
Il est bloqué dans la ville d'Angers par Charles, en	724.
Par accommodement avec Charles il reçoit le comté d'Angers sa vie durant, en	724.
A la même date, il donne son fils en otage à Charles.	*id.*
Rainfroy meurt en	731.

(2) Il n'y a pas eu de Clotaire IV. Quant à Childéric et à Thierry, il s'agit de Childéric III et de Thierry IV.

(3) C'est Saint-Maur-sur-Loire, dans notre diocèse, et non pas Saint-Maur-les-Fossés, près de Paris.

par luy spoliez; lesquelz par fervente dévotion avoient esté dédiez à l'usage des serviteurs de Nostre Seigneur. Tant que de son temps le monastère du tout désolé, destruict et abatu, les povres religieux par luy privez de leurs rentes et revenuz, furent contrainctz, à grant douleur et tristesse, habandonner leurs propres mansions et cellules, et eulx en aller vagans, en la protection de Dieu, autres siéges et habitations chercher. Mais le créateur juste juge ne permist ce tyrant estranger molester long temps le pays d'Anjou, mais voulut la vengeance faire publique et notoire, affin que tous prensissent exemple comme griefve chose est de rober et piller les biens ecclésiastes, et combien est déplaisant à Dieu le crime de sacrilége. Si advint à Rainfray que luy estant ung jour en son palais (1), contemplant ses riches bastimens, et soy glorifiant en ses édiffices, l'yre de Nostre Seigneur fut sur luy manifestée, car monseigneur sainct Maur (jà plus de cens L ans décédé) l'assaillitet suppédita, se mist sur son dos et espaulles comme s'il eust esté à cheval sur luy, et à grans coupz de pieds luy batoit les costez, jusques à griefve fraction et rompeure de ses boyaulx et entrailles, et d'une férulle luy frappoit grans coupz sur la teste, lesquelz luy causoient intollérable mal et douleur, tant que le malheureux Rainfray ne povoit réprimer sa voix que lamentablement ne proférast ces motz: O Maur, ô Maur, tu me occis; et entre ces véhémentes douleurs constitué, mist hors Rainfray son angoisseux esperit. Parquoy le noble conté d'Anjou, que sans droit il avoit quelque temps occupé, retourna à la couronne de France.

Thierry ou Théodoric, roy de France, fut par la mort de Rainfray XXIIIe conte d'Anjou. Durant le règne duquel Charles Martel eut plusieurs guerres contre les payens, et par espécial eut belle victoire en une journée, qu'il gaigna contre eulx à Sainct-Martin de la bataille près Tours, que maintenant (pour ce qu'on l'appelloit *Sanctus Martinus de bello*) l'on appelle par langaige corrompu Sainct-Martin-

(1) Ce palais occupait alors l'emplacement où est l'évêché, et le palais épiscopal était situé dans la partie nord-ouest du château.

le-bel. En laquelle bataille furent occis trois cens quatre-vingtz cinq mille payens en ung conflict.

En cest endroit est à noter que Martel, pour soustenir la foy de Nostre Seigneur et deffendre le royaulme, ne ayant assez argent pour souldoyer ses gensd'armes, par le vouloir et consentement des prélatz de France, aux nobles de sa chevalerie donna les dixmes prédialles appartenans aux églises, pour soulde, promettant Charles, ses guerres achevées, aux églises les restituer. Ce que (de mort prévenu) ne peut acomplir. Parquoy aucuns ont voulu juger qu'il estoit dampné, comme s'ilz eussent esté présens au jugement Nostre Seigneur, qui seul de telles choses est vray juge. Charles Martel plusieurs guerres et batailles contre les infidelles (à l'augmentation de la saincte foy et à sa grant gloire et louenge) mises à fin, l'an de grâce sept cens XLI finit sa vie. Duquel le corps fut en l'église Sainct-Denys en France mis en sépulture. Et combien que jamais ne se porta roy de France, toutesfois est-il au renc des roys de France, et son effigie de dyadème et sceptre royal décorée.

Charles Martel de diverses femmes laissa trois enfans, Karloman, Pepin et Griffon, lesquelz les biens paternelz divisans, à Pepin la majorité du palais escheut. Environ ce temps trespassa le roy Thierry, dont cy-dessus avons faict mention, lequel sans enfans décédé, Childeric (1), son frère, ou selon aucuns, frère de Dagobert IIe, luy succéda au royaulme, et fut pareillement XXIIIIe conte d'Anjou. Ce roy en neuf ans qu'il régna ne fist chose dont il soit à priser, car il estoit non sçavant et inutile au régime du royaulme et chose publique, aussi acquist-il le surnom convenable à sa simplesse, car il fut nommé Childeric l'insensé. A ceste cause les François son imbécilité congneue, voyans que ce n'estoit son cas de porter sceptre ne couronne, et d'autre part considérans la diligence, sollicitude et expérience de Pepin, maire du palais, par le conseil et faveur du

(1) Childéric III n'était pas le frère de Thierry IV ni de Dagobert; il était fils de Chilpéric II. Childéric III régna de 742 à 752; il fut déposé. C'est le dernier des Mérovingiens. La race carlovingienne usurpa le trône.

pape Zacharie, Childeric, par les seigneurs de France de royalle dignité privé, fut tondu et enclos en ung monastère, et le prince Pepin, majeur du palais, qui toute la charge des affaires du royaulme soustenoit, fut en son lieu institué, et fut roy de France XXIIe, depuis le commencement du règne de Pharamond. Et fut ceste translation de royaulme faicte en l'an de Nostre Seigneur sept cens cinquante (1).

Chapitre neuviesme.

De Pepin et Charlemaigne, roys de France et contes d'Anjou, et comment Charlemaigne maria sa seur au conte Millon du Mans, et lui donna le conté d'Anjou pour son partage. Lequel Millon eut quatre filz, bons chevaliers, sçavoir est: Rolland, Thierry, Baudouyn et Geoffroy.

Le magnanime et vertueux prince Pepin, en l'ordre des roys de France XXIIe, depuis le règne du roy Pharamond, et en l'ordre des contes d'Anjou obtint le XXVe lieu. Au commencement de son règne eut grant guerre contre les Saxons. Desquelz retournant victorieux, luy fut annoncé le sainct père Estienne, pape, estre venu en France; au devant duquel alla Pepin, menant Charles et Karloman, ses deux filz. Et en très grand honneur le reçeut, le menant à Paris, et là, en l'hostel royal fist le pape loger. Et quant le pape et le roy furent ensemble,

(1) En 752.

le pape en grans pleurs et larmes luy pria de secourir le siége apostolique que les Lombars, par guerres et usurpations de ses seigneuries, infestoient. Ce que le roy Pepin de bon cueur faire promist. Et fut par quelque temps le pape en France, lequel comme ung jour fust allé visiter l'église de Sainct-Denys, demoura en icelle abbaye fort malade. Et tant creut et aggrava sa maladie, que l'on n'avoit plus espérance de sa guarison. Mais une nuyt, messieurs sainct Pierre, sainct Paoul et sainct Denys s'apparurent à luy, et le guarirent tout sain. A ceste cause le sainct père en icelle église Sainct-Denys dédya ung autel en l'honneur de sainct Pierre et sainct Paoul, et consacra et béneist Pepin roy de France avecques ses deux filz, et à eulx et à leurs successeurs donna sa bénédiction, et excommunia et anathématiza tous ceulx qui en ce leur vouldroient contrarier. Ces choses faictes, le roy, de la promesse qu'il avoit faicte au sainct père mémoratif, assembla ses gensd'armes, et en grant puissance entra en Lombardie, malgré qu'en eust le roy Haistulphe, qui au devant de luy vint et luy cuyda empescher le passage, mais il fut si bien rebouté, que plusieurs de ses gens occis, luy fut forcé en Pavie se retirer, et fut contrainct de faire tel appoinctement qu'il pleut au sainct père commander, et de ce bailla bons hostages au roy Pepin. Et de là s'en retourna le pape à Rome, et fut par l'abbé de Sainct-Denys et autres ambassadeurs du roy Pepin remis en son siége.

Plusieurs glorieux faictz acompliz, décéda le bon roy Pepin à Sainct-Denys en France, l'an XVIIe de son régne, et de Nostre Seigneur sept cens LXVII (1). Lequel décédant laissa deux filz, Charles et Karloman, et une fille, nommée Berthe. Mais Karloman peu de temps vivant, le roy Charles son frère la totalle succession recueillit, et fut seul roy de France, et XXVIe conte d'Anjou, l'an de grâce sept cens LXVIII (2). De réciter les faictz de ce roy seroient redictz, car tant de hystoriens en ont escript que je ne sçaurois riens en dire davantage, toutesfois j'en veulx bien racompter aucunes choses servans à mon

(1) Pepin décéda en 768.

(2) Charlemagne devint maître de toute la monarchie vers 771.

propos. Et premièrement je treuve qu'en la court du roy Charles (lequel tant pour sa grandeur corporelle, glorieux faictz d'armes et haultes entreprinses que pour la vertu, sapience et justice qui estoient en luy fut appellé le grant), entre les autres barons (1) qui y estoient, le prince Millon estoit, tant en conseil que en excécution de haultes entreprinses, tenu le souverain, et par ce fort estimé et prisé du roy, et tousjours l'ung des plus proches de sa personne. Ce que bien apparut, car pour la hardiesse, loyaulté et preud'hommie qu'il congnoissoit en luy, il luy donna en mariage une sienne seur nommée Berthe, comme la royne sa mère. Et ce mariage faisant, luy donna le conté d'Anjou. Pour raison dequoy depuis fut appellé Millon d'Angiers. Combien que par aucunes hystoires incorrectes, soit aucunesfois trouvé escript Millon d'Anglers.

Cestuy Millon, XXVIIe conte d'Anjou, engendra en sa femme Berthe de France plusieurs enfans. Et entre autres quatre très nobles et belliqueux chevaliers, sçavoir est : Thierry qui fut conte d'Anjou, après luy Rolland, qui fut appellé conte du Mans, Geoffroy qui fut occis jeune en une bataille que l'empereur son oncle eut contre les payens vers Dannemarche, et Bauldouyn qui assista à la mort du preux Rolland, son frère, à la bataille de Roncevaulx. Ces quatre chevaliers furent bien en leur temps la craincte et terreur des infidelles, et l'appuy et soustien de la chrestienté. Entre lesquelz Thierry (qui depuis mourut conte d'Anjou), par le commandement du roy Charlemaigne, son oncle, fut duc et cappitaine soubz Pepin, filz du roy, d'une armée qu'il envoyoit sur les Huns. Et si vaillamment si porta qu'en bataille mortelle les Huns deffit, et print plusieurs fortes places sur eulx. Puis courant sur leurs terres, mettant le pays à feu et les habitans à l'espée, les contraignit au roy son oncle obéir, et eulx rendre et venir à mercy.

Quelque temps après les Bretons s'esmeurent contre la couronne, et firent grans signes de rebellion, en délaissant l'aliance promise et foy qu'ilz devoient au royaulme de France. Parquoy Charlemaigne se

(1) Le nom de *Barons*, postérieur au IXe siècle, est ici improprement employe.

tira à Angiers et assembla grant excercite, duquel à son filz Loys, roy d'Acquitaine, bailla la charge, et avecques luy, pour le secourir et conseiller, commist le noble Thierry, filz du conte d'Anjou, et leur commanda entrer en Bretaigne Armoricque, et les Bretons rebelles de forte et assidue guerre assaillir. Loys et Thierry, au commandement de l'empereur obéyssans, font en Bretaigne leur armée marcher, mettant tout à destruction.

Cependant l'empereur, séjournant à Angiers avec l'empérière son espouse, et Armenyas, royne d'Acquitaine, meue de dévotion, et aussi pour la voulenté et ordonnance de son feu père acomplir, en l'honneur de Dieu et de monseigneur sainct Maurice (1) et sa saincte légion, feist parfaire ung sumptueux et magnificque temple, par son père le roy Pepin ordonné, et, comme aucuns veullent dire, jà commencé. Après qu'il le eût richement fait bastir, luy et son filz Loys de grandes rentes, revenuz et franchises ennoblirent et dotèrent; ordonnans l'église ne recongnoistre aucuns en temporalité fors l'empereur; sachans pareillement le palais royal avoir esté construict des ruynes d'ung monastère et église, comme dessus ay déclairé, à icelle église de Sainct-Maurice le donnèrent, establissans en icelluy palais jurisdiction temporelle. Combien que aucuns ayent voulu dire que quant le roy Charlemaigne fist bastir l'église, il y en avoit une petite au nom semblablement de monseigneur sainct Maurice, et allèguent pour leur oppinion soustenir une ancienne cronicque, qui racompte que du temps de l'empereur Zenon, qui régna l'an de Nostre Seigneur CCCC,LXXIIII, y avoit ung monastère à Angiers dédié au nom de monseigneur sainct Maurice, ouquel se faisoient plusieurs miracles.

Ce pendant que le puissant empereur Charles le grant faisoit sa résidence en sa bonne ville d'Angiers, la royne Armenyas, selon les annalles de France, d'aucuns appellée Heldegardes (2), femme de

(1) Charlemagne n'a pas fondé l'église cathédrale, qui très certainement existait auparavant; mais il a pu l'accroître et l'enrichir. Du reste il n'y a plus rien de carlovingien en elle, cette église ayant été plusieurs fois reconstruite.

(2) Hildegarde était le nom de la mère de Louis, roi d'Aquitaine (depuis Louis-le-Dé-

Loys, roy d'Acquitaine, fut de griefve fièvre persécutée, parquoy au glorieux confesseur monseigneur sainct Martin se recommanda et voua, de sa guarison et vallitude ayant en luy ferme fiance, et par quelque temps visita une petite chappelle dédiée au nom d'icelluy glorieux sainct, estant hors et près les murs d'icelle ville. Et tant continua icelle dame ses prières et voyages, que par le vouloir de Nostre Seigneur, requestes et mérites de monseigneur sainct Martin, obtint pleine convalescence et santé. Pour ce, voyant icelle chappelle ruyneuse et servie seullement par ung religieux de l'ordre de monseigneur sainct Benoist, proposa en l'honneur du glorieux amy de Dieu, monseigneur sainct Martin, icelle chapelle sumptueusement édiffier, ce que dedans bref temps acomplit. Et au lieu de la chapelle fist une belle et dévotieuse église construyre, en icelle ordonnant chanoynes pour célébrer le service divin, leur assignant rentes et possessions pour leur vivre et entretenement de leur église.

En ceste saison que l'empereur, emperière et royne d'Acquitaine vacquoient à Angiers aux sainctes œuvres, et à bastir et réédiffier églises et moustiers, Loys et Thierry ne se reposoient en Bretaigne, car ilz guerroyèrent le pays de leurs ennemys de telle sorte, que les Bretons, de tout secours et espoir destituez, vindrent vers Loys à mercy, luy supplyans avecques l'empereur et luy estre accordez. Ce que le débonnaire roy (pour éviter effusion de sang humain) facillement leur octroya. Parquoy il assigna ung général parlement à Vennes, auquel comparurent les barons, nobles, et prélatz de Bretaigne. Les Bretons à l'empereur unaniment soubzmirent eulx et leur contrée.

Le pays de Bretaigne pacifié, Loys roy d'Acquitaine et Thierry d'Anjou à Angiers vers l'empereur retournèrent, qui à très grant joye les receut. Et environ ce temps, fut par l'empereur Charlemaigne fondé le royal et jadis très renommé moustier de Saint-Florent

bonnaire). La femme de Louis se nommait Hermengarde. Il existe encore quelques restes de l'ancienne église Saint-Martin d'Angers, fondée par Hermengarde.

sur Loyre ou pays d'Anjou (1); lequel de présent (pour ce qu'il est tout ruyneux et désolé, et pour ce que maintenant ya une autre abbaye de Sainct-Florent, près la gente ville de Saulmur en Anjou) est des Angevins appellé Sainct-Florent le vieil. Et est l'ung de vingt et trois monastères que fonda l'empereur, selon l'ordre des lettres de A B C, car autant en fonda et renta qu'il y a de caractères et lettres, ainsi que récite Alcuynus, qui fut précepteur et docteur d'icelluy Charlemaigne; aussi fait Jaques de Bergame. Près duquel monastère de Sainct-Florend le vieil, dedans le fleuve de Loyre est une ysle en laquelle les habitans du pays disent avoir esté faicte une bataille, du temps d'icelluy Charlemaigne; et fault dire qu'il y mournt grant nombre de gens, car par toute l'ysle qui est bien grande, l'on ne sçauroit avoir besché en terre le parfond d'un pied, que l'on ne treuve des os de trespassez en très grant habondance.

L'empereur Charlemaigne du pays d'Anjou retourné, à l'appétit de deux moynes escossoys qui vindrent à Paris, publians avoir science à vendre, érigea unes escolles et estudes de lettres, qui fut le commencement de l'université de Paris. Et disent les annalles de France avoir premièrement esté à Athènes en Grèce, et puis à Romme et ès Ytalles, et que alors elle fut transportée en France par le sacré prince Charlemaigne, et son siége assigné en la bonne ville de Paris. Et de là s'en alla l'empereur à Aix, auquel lieu se remembrant du beau et bien servy monastère de monseigneur sainct Aulbin d'Angiers, qu'il avoit trouvé lieu à son gré très devot, et auquel Nostre Seigneur estoit révéramment servy et honnoré, aux religieux, abbé et convent de léans, donna plusieurs grans dons et héritages, priviléges et franchises. Et de ce leur bailla chartres (2) vallables, signées de son seing et scellées de son annel; en la cire duquel séel ya des poilz de sa

(1) Charlemagne ne fonda pas le monastère de Saint-Florent-le-Vieil, qui existait avant lui, mais il le fit reconstruire et orna l'église de beaux marbres.

Voir le manuscrit de Dom Jean Huynes.

(2) J'en ai retrouvé une que j'ai fait reproduire dans le t. Ier de l'*Anjou et ses Monuments*.

L'Université dont parle Bourdigné n'est pas autre que l'école palatine.

barbe. L'escripture desquelles lectres est toute autre que celle que l'on fait maintenànt. Et les gardent les religieux d'icelluy monastère de Sainct-Aulbin, en grant honneur en leur trésor, tant pour les beaulx priviléges qu'elles contiennent, que pour la révérence du glorieux empèreur qui icelles leur octroya.

Chapitre dixiesme.

D'aucunes batailles que eut l'empereur Charlemaigne contre les payens, et de la mort de Geoffroy d'Anjou. Et comment Millon, conte d'Anjou, eut charge de gensd'armes en laquelle il fut occis. Et de l'occision de Rolland, Olivier et autres pèrs de France, faicte à Roncevaulx par les payens, moyennant la trahyson de Ganneton.

Le vertueux empereur tendant à fin de faire par tout le monde vénérer le nom de Nostre Seigneur Jésuchrist, alla vers le pays de Saxonne et de Dannemarche, contre les infidelles et leur duc et cappitaine Aubigeant (1). Contre lesquelz il eut une merveilleuse bataille, en laquelle les payens furent desconfitz, mais les Françoys y perdirent plusieurs gens de bien et bons cappitaines. Entre lesquelz y demoura Geoffroy d'Anjou, nepveu de l'empereur et filz du conte Millon, fort plainct et regretté de tous ceulx de l'ost, pour la vaillance qui en luy estoit.

(1) Ce capitaine Aubigeant ne peut être autre que Witikind.

Ceste guerre de Saxonne et de Dannemarche menée à fin, l'empereur en France retourna, délibérant quelque peu soy reposer, voyant toute la chrestienté en paix et concorde. Une nuyt luy advint qu'il ne povoit dormir, si se leva, et vint à une fenestre laquelle ouvrit pour regarder dehors, et veit le ciel cler, nect et bien aorné de luysantes estoilles. Entre lesquelles advisa une voye clère et blanche, tendant des parties d'Allemaigne et de France devers Gallice en Espaigne, laquelle regardant fut fort esmerveillé que ce povoit signifier. Et en ce penser, s'apparut à luy ung homme de merveilleuse beaulté, venuste regard et visage honnorable, lequel regardant l'empereur doulcement luy dist : Mon filz, que fais-tu ? Et l'empereur respondit : Sire, qui es-tu qui me interrogues. Je suis, dist-il, Jaques (1), cousin selon la chair et apostre de Jésuchrist, filz de Zébédée et frère de Jehan évangéliste, et suis celluy que Herodes par martyre couronna, qui me plains que mon corps sans aucune révérence, en la puissance des infidelles repose, en la province de Gallice. Et me esmerveille, veu que tu as tant conquis et subjugué de terres et royaulmes, que tu ne délivres cette région de Gallice des mains des payens ; et ceste voye blanche que tu voys au ciel, te fait démonstrance du chemin lequel tu dois tenir, et soyes asseuré que Dieu t'a esleu pour chasser les payens hors de Gallice et d'Espaigne. Et pour ce advance toy et délivre la voye, affin que facillement les chrestiens à mon sépulchre puissent venir, et que mon corps soit entre les mains des chrestiens et non des infidèles. Commence doncques hardyement, car je seray avecques toy. Par trois fois le benoist apostre à l'empereur s'apparut, luy réitérant ces parolles.

L'empereur de ceste saincte vision admonesté, assembla grans ostz et excercite de gensd'armes, avecques lesquelz ès Espaignes il

(1) L'apparition de saint Jacques est sans fondement de même que la mission de cet apôtre en Espagne (Moréri).

Dans ce chapitre il nous semble inutile de réfuter la fable de Aygoland et celle de Romaricus. Quant à la mort de Milon, il y a là-dessus complète incertitude. Suivant Bourdigné Charlemagne aurait été deux fois en Espagne, et cependant les historiens les plus dignes de foi ne parlent que d'une seule expédition.

entra ; et par plusieurs mortelles batailles et longues guerres, presque toutes les conquist, et plusieurs payens à la foy chrestienne convertit. Puis trois ans en Gallice résida, vacquant à faire édiffier l'église de monseigneur sainct Jaques. Laquelle faicte, de grans dons, rentes et revenuz enrichit, et siége patriachal la constitua. Puis toutes choses ès Espaignes bien ordonnées, en France retourna. Mais peu de temps après fut à l'empereur rapporté que Aygoland, un très puissant Sarrazin, avoit courru les Espaignes et la pluspart d'icelles reconquis. Et oultre avoit faict plusieurs tyrannies aux chrestiens qu'il y avoit trouvez, dont l'empereur fort desplaisant plus grans ostz que devant assembla, desquelz au prince Millon, conte d'Anjou et du Meine, la conduicte bailla: laquelle le bon conte voulentiers entreprint. Et bien tost luy et ses gensd'armes se mettent à chemin, et passèrent par le territoire des Basches, ouquel certains jours les gensd'armes pour eulx reffreschir s'arrestèrent, et ce pendant qu'ilz estoient arrestez en l'ost advint chose piteuse, toutesfois bien récitable. Ung chevalier nommé Romaricus se voyant de mortelle maladie oppressé, congnoissant qu'il n'en guariroit jamais, disposa de son testament. Et oultre voulant au salut de son âme donner ordre, voulut et ordonna son coursier estre vendu au plus offrant, et le pris d'icelluy estre pour la rémission de ses peschez aux povres distribué. Et de ce chargea ung sien parent et compaignon d'armes, et l'en fist son exécuteur; lequel luy promist sa foy ainsi le faire, et peu après le malade décéda. Mais l'exécuteur voyant le cheval estre beau pour soy le retint en frauldant l'intention et ordonnance du trespassé, à son proffit l'applique, et pour le deffunct ne fait dire service ne donner aumosnes, mais totalement le oublie.

Au bout des trente jours après le décès du chevalier, se apparut à celluy que je disoye qui estoit son exécuteur, qui voluntairement avoit prins la charge, et luy dist : Saches que as mal fait que n'as acomply mon testament, ainsi que m'avoyes promist, car par trente jours ay esté de diverses peines tourmenté, mais pour le bon vouloir que je euz à l'article de la mort, Dieu a eu pitié de moy, et seray demain en la gloire pardurable, et pour ton péché et rapineux vouloir tu seras

tourmenté en enfer. Cela dict se disparut la vision. Au matin se leva le parjure exécuteur, et en une compaignie de gensd'armes se trouva; et pensant que sa nocturne vision feust ung songe ou fable, commença à le racompter à ses compaignons, dont plusieurs d'eulx furent fort esmerveillez. Et comme il finissoit racompter sa vision, il ouyt à l'entour de luy grans criz, hurlemens et horribles voix, et sembloient estre ours, lyons et loups affamez. Incontinent à la veue de tous, le mauvais exécuteur fut des dyables ravy et en l'air enlevé, si que l'on le perdit de veue. Et combien que l'on feist diligence de le trouver, toutesfois n'en ouyrent nouvelles jusques au quatriesme jour, que son malheureux corps fut trouvé à quatre grans journées de là, tirant vers le royaulme de Navarre. Ainsi fut pugny le parjure méprisant sa foy qu'il avoit promise au deffunct son parent, de faire son testament exécuter.

L'empereur Charlemaigne et le conte d'Anjou son lieutenant, menans leurs armées en Espaigne, par toutes voyes cherchant à rencontrer le fier payen Aygoland, tant que ung jour en la terre de Thunes le rencontrent. Et en certaine belle grant prayerie, leurs tentes et pavillons font les chrestiens dresser et tendre, et de leur guet et batailles ordonnent. Aygoland de ce adverty, fait demander à l'empereur s'il luy plaist luy envoyer dix Françoys pour combatre dix Sarrazins, ce que fut faict; mais les Sarrazins furent deffaictz. Puis furent envoyez mille contre mille, puis deux mille contre deux mille, et tousjours furent les chrestiens victorieux, et les Sarrazins vaincus. Ce que voyant Aygoland cuyda bien enrager. Si manda à l'empereur qu'il luy donnast la bataille puissance contre puissance, ce que l'empereur luy accorda au lendemain matin.

Tout commun fut par l'ost qu'ilz auroient le lendemain la bataille, dont plusieurs furent très joyeulx, qui demandoient plus la guerre que autre passetemps du monde. Et pour trouver leurs lances plus prestes, y en eut plusieurs qui les picquèrent en terre, mais il en advint merveilles, car au lendemain matin l'on trouva les lances de ceulx qui devoient ce jour estre occis en bataille, toutes verdoyantes et fleuries. Au lendemain matin commença la bataille, si aspre et si

horrible qu'il n'est vivant qui sceust dire plus. La journée fut périlleuse, car l'empereur y fut tumbé par terre; et s'il n'eust esté hastivement secouru, il estoit en grant péril et dangier de sa personne. Et au regard dudict Millon conte susdict qui tout le jour s'estoit si vaillamment porté, et trop plus que son aage ne povoit souffrir, fut là en combatant vigoureusement occis, dont ses enfans menèrent grant dueil, et aussi fut ce dommage, car il y en eut celluy jour mis à mort des plus nobles et grans personnages par l'ost de Aygolan. Et ainsi que chrestiens et Sarrazins estoient en ce mortel conflict, qu'il sembloit à veoir que victoire volletast par sur eulx, incertaine sur quelle partie des combatans se vouldroit asseoir, voicy arriver quatre mille bons et hardis chevaliers, qui soubz la conduicte de quelques marquis venoient au secours de l'empereur. Lesquelz si vertueusement sur les payens frappèrent, qu'ilz ne sceurent porter le premier assault de leur rencontre, ains se mettent à la fuyte et se sauve qui peult avecques leur prince Aygoland; lequel par estre bien monté pour l'heure la mort évita. Aygoland en honteuse fuyte converty, l'empereur Charles de la mort de son beau-frère le conte d'Anjou triste et adeulle en France retourna, où environ ce temps alla en voyage à monseigneur sainct Martin à Tours, et osta les moynes de léans, et y meist des chanoynes pour faire le service.

Le glorieux et bienheure prince Millon conte d'Anjou, couronné par martyre l'an de grâce huyt cens IIII,XX Thierry son filz la seigneurie d'Anjou totallement receut, dont fut XXVIIIe conte. Ce prince Thierry, suyvant l'inclination naturelle de son originalle extraction, fut grant belliqueur et mesmes contre les infidelles, ainsi comme son oncle et son père. Et en son temps fut Aygoland vaincu et occis, et peu de temps après furent les Espaignes à l'impérialle domination soubzmises. Mais cela dura peu, car deux roys Sarrazins frères, dont l'ung estoit nommé Marsille autrement dit Marfurius, et l'autre Balligand (1), s'efforcèrent sur l'empereur, le pays d'Espaigne

(1) Balligan, Marsille et Gannelon sont des héros fabuleux des anciens romans. Il n'y a de vrai dans tout le récit de Bourdigné que la défaite de l'arrière-garde des Français à

conquirent. Ce que venu à sa congnoissance, ung de ses barons, nommé Gannelon, vers les roys payens envoya, leur mandant que eulx, leur dampnable propos désistans, eussent à prendre la foy de Nostre Seigneur et recevoir le sainct baptesme, ou autrement qu'il leur déclairoit guerre mortelle. Très bien feist Gannelon son message comme l'empereur luy avoit devisé, dont les deux roys payens furent assez esbahys, mais ilz s'advysèrent d'une cautelle; car, pour ce que riches estoient, parlèrent à Gannelon en secret, et luy firent plusieurs dons et promesse, tant qu'ilz le gaignèrent et tirèrent de leur part: si que Gannelon leur promist livrer Rolland, Olivier, et les autres pers de France. Et par la trahyson convenue entre les deux roys et Gannelon, les deux roys envoyèrent trente chevaulx chargez d'or et d'argent, pour présenter au roy Charlemaigne, et aux barons et chevaliers de l'ost XL charges de très pur vin, avecques mille belles filles Sarrazines pour eulx desduyre avecques elles. Et au traystre Gannelon, pour sa trahyson mettre à exécution, firent de si gros présens que le malheureux prince fut aveuglé, et trahyt les plus nobles et les plus vaillans barons du monde, en oultre la grefve offence qu'il fist envers Dieu.

La détestable, inhumaine et doloreuse trahyson bastie, le traystre Gannelon se retira vers l'empereur, et les dons et richesses que les roys payens envoyoient luy présenta. Et oultre luy donna entendre que le roy Marsille désiroit estre chrestien, et qu'il s'en venoit de bref en France pour cest affaire, et aussi pour luy faire hommage. L'empereur creut le traystre: puis ordonna de son retour, et fist conduyre en France l'or et l'argent que les payens luy avoient envoyé, et les barons de son ost prindrent les délicieux et puissans vins, et les autres gens de guerre eurent les filles. Et tout ce jour et nuyt ensuyvant eulx yvrèrent et ébètèrent de vins, et se affoiblirent et débilitèrent par luxure.

Roncevaux, et que la mort de Roland en 778. Notre annaliste nous laisse entrevoir que Roland était conte du Mans et non d'Anjou. Ce qu'il y a de certain, c'est que Roland, suivant Eginhard, contemporain de Charlemagne, était commandant des frontières de Bretagne. Il est inutile de réfuter tous les autres détails relatifs à la mort de ce héros.

L'empereur en France désirant faire retour, fut conseillé par Gannelon (lequel pour les nouvelles agréables qu'il luy avoit rapportées estoit lors en sa grâce) qu'il départist ses gens en deux, et qu'il marchast vers France en l'avant-garde; laissant le prince Rolland (qui pour lors après le décès du conte d'Anjou son père, estoit conte du Mans), Olivier, conte de Gênes, Thierry, conte d'Anjou, Ogier de Dannemarche, et tous les autres pers en l'arrière-garde. Ce conseil creut l'empereur (dont trop tard se repentit), et passa avecques l'avant-garde les portz de Césarée, laissant (selon le conseil du traystre) son arrière-garde derrière, en laquelle estoient les douze pers, et les plus hardis combatans de l'ost.

Les gensd'armes françois, par le moyen des frauduleux présens de Marsille, ainsi ententifz à gloutonnie et aux œuvres vénériennes, les roys Marsille et Balligand, qui en ung boys là près estoient embuschez, quant ilz pensèrent que l'empereur estoit assez eslongné, saillirent de leur embusche, et vindrent charger sur Rolland et Olivier, et sur l'arrière-garde qu'ilz conduysoient; en laquelle estoient bien vingt mille hommes, et les payens estoient en deux batailles en chascune trente mille pour le moins. Vertueusement se deffendirent les Françoys, et la première bataille des payens deffirent et mirent à desconfiture, mais leur arrière-garde arriva, qui estoit de trente mille combatans tous frays et délibérez. Lesquelz trouvèrent les Françoys las et travaillez d'avoir deffait leur avant-garde, et daventage tous effeminez des nocturnes excès, qu'ilz avoient faictz en vins et en femmes; si les occient et affollent à leur voulenté. Et ne demoura de tous les chrestiens compaignie, que celle de Thierry d'Anjou, et Baudouyn son frère, comme il est récité ès annalles de France.

Et quant Rolland veit la desconfiture et perte de ses gens, il eut grant dueil au cueur; si print son cor et haultement le sonna. Au son duquel plusieurs Françoys, jà fuytifz et dispars, eulx rassemblèrent environ luy pour le secourir. Et quant Rolland veit bien cent combatans ou environ en sa compagnie, il retourne en la bataille; en laquelle il print un Sarrazin, et luy dist qu'il luy coupperoit la teste,

s'il ne luy monstroit le roy Marsille. Et le payen pour doubte de mort le luy monstra. Et quant le noble Rolland le congneut, il s'adressa à luy; mais ung payen se gecta au devant. Auquel Rolland donna en sa fureur si grant coup d'espée, qu'il fendit le payen depuis la teste jusques à la selle de son cheval, tant que le corps tumba d'ung costé, encore fendit-il la selle jusques au dos du cheval, lequel il couppa presque tout oultre. Et quant les Sarrazins veirent telz coups frapper, il n'y eût celluy d'eulx qui ne feist place à Rolland, et mesmement Marsille le roy cuydant le péril éviter, commença à fuyr; mais le preux Rolland le suyvit de si près, que en fuyant au meillieu de ses gens l'alla occir. Et fut là faict merveilleuse occision des infidelles, par Rolland et les cens chevaliers qui l'avoient suyvy; lesquelz furent tous occis piteusement, et luy navré au corps de quatre coupz de lance. Toutesfois ne voulut Dieu permettre que la fleur de proesse et pillier de la foy, Rolland, mourust entre les mains des infidelles, ou qu'il fust leur prisonnier, ou contrainct fuyr devant eux, mais permist qu'il veist ses ennemis fuyans devant luy et luy quictant le champ. Et quant Rolland se veit seul, il ne poursuyvit plus les payens, mais se mit à retour, et en passant par le lieu ou avoit esté la bataille, il congneut plusieurs nobles barons là gysans mors, desquelz le regret moult durement le cueur luy navra et adeulla, se voyant seul estre entre tant de trespassez vif reschappé, si pensa de s'en aller après son oncle et se mist à chemin pour ce faire. Mais quant il eut chevauché jusques au pied de la montaigne de Césarée, en la valée de Roncevaulx, il se trouva tant affoibly que force luy fut descendre du cheval, et sur l'herbe verte soy coucher. Et lors sonna de rechef son cor de telle puissance, que les veines du col luy rompirent. Adonc arrivèrent vers luy ses deux frères, Thierry et Bauldouyn, ausquelz il fist ses piteuses complainctes, et leur dist qu'il avoit sceu par un payen que Gannelon les avoit trahys. Et ces parolles dictes, en tournant son visage contre ses ennemys, en requérant très humblement de ses faultes miséricorde à Dieu, son esperit rendit. Et récite l'archevesque Turpin en sa cronicque, que à l'heure du trespas du vertueux prince Rolland,

icelluy Turpin (1) célébroit la messe devant l'empereur en priant pour les trespassez, il fut ravy en esprit, et ouyt en l'air grant mélodie et exaltation. Si regarda à l'entour de luy et veit une autre vision, car il veit plusieurs chevaliers noirs, retournans de pillage et emportant quelque proye. Et lors en appella ung le conjurant qu'il luy dist que c'estoit qu'ilz portoient, lequel luy respondit: Nous portons le roy Marsille en enfer, et les chantz mélodieux que tu as ouy en l'aer, c'est Michel et les anges qui emportent l'âme de Rolland en paradis. Et quant Turpin eut achevé sa messe, il racompta sa vision à l'empereur, et à peine avoit-il parachevé son compte, que Bauldouyn frère de Rolland arriva, qui compta de la malheureuse bataille certaines nouvelles.

L'empereur oyant le piteux rapport de son nepveu Bauldouyn, hastivement retourna vers la vallée de Roncevaulx, et fut le premier qui advisa son nepveu Rolland mort, gisant à terre, ayant les bras en forme de croix sur son estomac. Et quant il le veit, il descendit de cheval, et feist sur luy ung trop merveilleux dueil, en regrettant sa grant proesse et loyaulté. Puis oingnit le corps de son nepveu de baulme, mirre et aloès, et veilla auprès de luy toute la nuyt en prières, pleurs et lamentations. Et au bien matin l'empereur et son ost vindrent au camp de la bataille, et là furent trouvez Olivier de Gennes, et les autres pers mors en divers lieux, dont firent tous merveilleux dueil, car chascun regrettoit et ploroit son parent ou amy, lesquelz ilz voyoient mors devant eulx. Lors fist l'empereur veu jamais ne cesser d'aller, tant qu'il eust vengé la mort de son nepveu et des autres barons. Ce veu délibéré et promis, l'empereur se mist après Balligand et les autres Sarrazins, lesquelz s'en retournoient; et tant les poursuyvit que sur ung fleuve près Sarragosse les trouva. Si leur courut

(1) Il a bien existé en effet un Turpin, archevèque de Rheims, au temps de Charlemagne; mais on lui attribue à tort le livre intitulé : *Historia de vitâ Caroli Magni et Rolandi*, ouvrage fabuleux, composé par un moine qui a pris le nom de Jean Turpin.

Comme l'on voit, Bourdigné puisait aux sources sans grand discernement, et sa trop grande foi pour certains miracles contraste singulièrement avec la trop grande incrédulité qui règne de nos jours.

L'inhumation de Roland à Blaye n'a rien d'invraisemblable.

sus et tous les occist fors bien peu, lesquelz par fuyte se sauvèrent. L'on list que, à la prière de l'empereur, Nostre Seigneur fist durer ce jour là trois jours naturelz.

Les infidelles chassez et occis, feist l'empereur les corps des barons et chevaliers mettre en sépulture en diverses parties de son royaulme; et entre autres le protecteur de la foy, Rolland, fut enterré à Blaye, en l'église Sainct-Romain, aussi furent Olivier, le roy Gondebault de Frise, Ogier de Dannemarche, et plusieurs autres.

Chapitre onziesme.

Comment Thierry, conte d'Anjou, accusa Gannelon de trahyson : et de la bataille qui en fut. Et comment Gannelon fut pugny. Et du décès du très puissant et redoubté empereur Charles le Grant, roy de France.

La vitupérable et pour toute la chrestienté ruyneuse et pestifère prodition de Gannelon ne permist le créateur estre longuement impugnie, mais fut congneue et avérée en la sorte que vous réciteray. Thierry conte d'Anjou, qui à la mort de Rolland du Mans son frère avoit esté présent, et par luy avoit esté informé de la trahyson de Gannelon, vint ung jour se gecter à genoulx devant l'empereur, lequel le fist lever, luy demandant doulcement ce qu'il vouloit. Auquel Thierry respondit ce que s'ensuyt: Ta très excelse et sacrée majesté impérialle, ô triumphant Auguste, excusera, s'il luy plaist, ma hardiesse, si j'entreprens d'accuser en ta présence ung baron de ta court,

et en ce faisant, renouveller la doloreuse playe de ton très aymé nepveu, et mon cher et redoubté frère Rolland, car plusieurs choses m'excitent à ce faire. La première, c'est le serment et fidélité que j'ay à toy, tant comme à mon prince que comme à mon très craint et révéré oncle qui me commandent non souffrir te faire aucune desloyaulté, sur peine de parjure. L'autre est le dommage que je voy que a faict celluy que je vueil accuser, à nostre mère saincte Eglise premièrement, et par conséquent à ta très noble couronne; et l'autre, pour le regret que j'ay de la piteuse mort de mon frère et autres de mon sang; et l'autre affin que le traystre soit congneu, et qu'on le mette en tel estat qu'il n'ait puissance de procéder plus oultre à l'exécution de sa mauldicte et desnaturée entreprinse, combien qu'il soit trop tard d'y pourveoir, car (sans à ta très sacrée personne attoucher) il ne sçauroit faire pis qu'il a jà faict. Parquoy ces choses considérées de ta royalle celsitude, très inclite et très juste César, je accuse Gannelon qui là est, d'avoir esté à ta très révérée majesté faulx et traystre, en vendant et trahyssant les très nobles princes françois ès mains et puissance des infidelles, et entre autres le soustien de la chrestienté et foy catholique Rolland, ton très cher nepveu et mon très redoubté frère, Olivier de Gennes, Oger le Dannoys et les autres pers de France. Parquoy concludz à l'encontre de luy, qu'il soit par ta justice condampné à mourir comme traystre, et tous ses biens à toy (pour en faire et disposer à ton plaisir) confisquez et acquis. Et au cas qu'il voulust dénier qu'il ne fust tel comme je dis, je maintiens que si, et devant toy, très noble empereur, en présente mon gaige de bataille, et luy feray confessser par mon corps contre le sien, ou autre qui contre moy sa querelle vouldra entreprendre, qu'il a perpétré et commis le malheureux et exécrable crime dont je l'accuse.

Quand l'empereur eut ainsi ouy parler son nepveu Thierry, le sang luy monta au visage, et moult felonneusement regarda Gannelon en luy disant: Gannes, vous oyez dequoy vous accuse le conte d'Anjou, que voulez vous respondre à ce qu'il dit? Gannelon fort esbahy de se veoir d'ung tel personnage accusé, cuyda assez par

parolles soy excuser et monstrer son innocence, mais Thierry de plus en plus persévéroit en son accusation. Parquoy des seigneurs et barons françoys là présent, fut jugé, veue l'accusation de crime de lèze majesté que faisoit le conte d'Anjou, et les offres du combat pour informer de son dire, que Gannelon s'en devoit deffendre contre luy en champ de bataille. Et quant Gannelon veit que ce luy estoit force, il promist ainsi le faire. Et de ce bailla plusieurs de son lignaige pour pleiges, mais il pensoit bien le contraire. Car aussi tost qu'il fut hors de la présence de l'empereur et barons, il monta à cheval et s'enfuyt; mais quant l'empereur le sceut il le fist suyvre, tant qu'il fut attainct par ung chevalier Gaultier appellé, qui le livra au conte Thierry d'Anjou. Et quant Thierry le eut en ses mains, à l'empereur son oncle le présenta, lequel fut très joyeulx de sa prinse, puis les barons et seigneurs de son conseil assemblez, leur demande et requiert que du traystre (jà par sa fuyte assez du cas convaincu) facent loyal jugement, mais Gannelon, maintes excuses frivolles allégant par cautelleux moyens, tendoit à soy justiffier. Et à ce luy donnoient faveur plusieurs de son lignaigne, et entre autres ung robuste, puissant et hardy chevalier qui son cousin estoit, nommé Pinabel ou Pinalles, lequel entreprint la bataille pour luy, disant que contre tous les chevaliers du monde son cousin Gannelon deffendra, et monstrera que du cas à luy imposé n'est aucunement coulpable. A ce fut présent Thierry d'Anjou qui l'en desmentit, disant que par armes prouveroit son dire, et de ce gecta son gage. Si fut adjugé le combat à heure présente.

Richement fut armé le conte Thierry par les chevaliers et barons de son sang, qui bien prindrent garde que aucune chose ne luy faillist, et en cest estat l'acompaignèrent jusqu'au camp à eulx assigné pour leurs armes parfournir, et le présentèrent au noble empereur Charlemaigne, qui jà estoit venu. D'autre part fut, par le lignaige du traystre Gannelon, amené le chevalier Pinabel pompeusement armé, et pareillement mis au camp et à l'empereur présenté. Et quand les deux champions furent l'ung devant l'autre, l'empereur commanda qu'ilz feissent les sermens acoustumez de faire en mor-

telle bataille. Lors s'agenoille Thierry, et jura sur les reliques qui luy furent présentées, que Gannelon avoit eu aux roys Marsille et Aygoland (pour lors ennemys mortelz de l'empereur) secrette confédération et intelligence, et que à ce moyen il leur avoit trahiz et venduz Rolland, Olivier et les autres pers de France, et ce faict, se leva. Après fut appellé Pinabel pour faire serment, mais il requist que Gannelon fust amené, car ainsi qu'il disoit, c'estoit luy qui devoit faire le serment au contraire. Ceste requeste fut veue équitable; si fut en ce lieu amené Gannelon, qui jura qu'il n'estoit riens de ce que Thierry l'avoit accusé. Et le serment faict, fut Gannelon remené et mis en seure garde. Et après les sermens receuz et ouys, et autres cérimonies acoustumez en telz cas, les deux combatans prestz et appareillez de toutes armes, laissent courir l'ung contre l'autre, moult entalentez de faire leur devoir. Pinabel attaignit le conte sur son escu, tant que sa lance volla en plusieurs pièces. Et le conte d'Anjou le frappa si vertueusement, qu'il abatit homme et cheval par terre, et passa oultre. Et quant Pinabel se veit abatu, il se reliéve hastivement, et ne monstra pas qu'il fust de riens esbahy, car il mist la main à l'espée; et ainsi à pied qu'il estoit, vers Thierry s'adresse, et faignant luy ramener ung coup de son espée, tourne tout soubdain sur le cheval de Thierry, et tel coup luy assigna qu'il luy couppa le col tout oultre. Et quant Thierry veit son cheval tumber, il se gecta hastivement hors de la celle, mais il ne sceut en si grant haste s'en oster, que Pinabel ne luy donnast si grant coup sur la teste, qu'il fut advis au conte qu'il voyoit mille lampes ardans. Et quant il se veit ainsi mal mener, il eut grant despit, si haulce son espée, et sur Pinabel descharge tel coup, que nonobstant son armet, il luy couppa la joue et grande partie du visage; et fut (de ce coup recepvoir) Pinabel si estourdy, qu'il n'eut puissance de se soubstenir, ains tumba par terre, à haulte voix requérant miséricorde. Mais Thierry eschauffé et aspre comme ung lyon, désirant la mort de son frère venger, et la trahyson contre l'empereur faicte avérer, recouvra ung autre coup, duquel il luy couppa la teste. Que voyant l'empereur, en rend grâces à Dieu, et commande la

teste Pinabel estre attachée à une potence au lieu du combat, et son corps pendu auprès, ce que fut faict. Puis fist l'empereur amener Gannelon, lequel par la sentence des barons fut condampné à estre attaché par les quatre membres à quatre chevaulx, et en ceste façon estre par eulx desmembré, laquelle sentence fut mise à exécution. Car, le traystre lié par les bras et par les jambes à quatre chevaulx, l'on fist sur chascun cheval monter ung porte enseigne (comme dit la cronicque Turpin), lesquelz adressèrent leurs chevaulx en diverses pars. L'ung tira vers orient, l'autre vers occident, l'autre vers midy, et l'autre vers septentrion. Ainsi fut lacéré et desmembré le traystre Gannes, que l'on peult nommer le second Judas; et fut sa teste de son malheureux corps séparée, piquée en une lance, et ses quatre membres envoyez ès quatre parties principalles du royaulme de France, à la perpétuelle confusion et ignominie d'icelluy, penduz à gibetz et potences. Et l'exécution acomplie, l'empereur à son nepveu Thierry donna la confiscation des biens de Gannelon. Et par ainsi Thierry, le noble conte d'Anjou, vengea la mort de son cher frère Rolland conte du Mans, et des autres pers de France, occis en Roncevaulx par la trahyson Gannelon (1).

Depuis la malheureuse journée en laquelle Rolland et ses compaignons furent occis, ne eut l'empereur que tristesse et douleur, et pour le merveilleux regret qu'il avoit d'estre séparé de leur compaignie, que tant il avoit aymée, et tout le reste de sa vie ne fist que vacquer à prières, oraisons et aulmosnes, et tant qu'il vesquit, ne fut jour qu'il ne plorast la mort de ses barons. Et comme acertené de la salvation éternelle de son nepveu Rolland (tant par la vision qu'en avoit eue l'archevesque Turpin, comme pour la saincteté de vie, passion et martyre d'icelluy), bien souvent proféroit et réiteroit telles parolles:

Tu patriam repetens, nos tristes orbe relinquis;
Te tenet aula nitens. Nos lachrymosa dies

(1) Ce duel entre Pinabel et Thierry, comte d'Anjou, ainsi que le supplice de Gannelon sont autant de fables tirées de la chronique de Turpin.

Sex qui lustra gerens : orto bonus insuper annos
  Ereptus terris letus ad astra redis,
Ad paradisiacas epulas te cive recepto.
  Mœsta genit tellus, gaudet honore polus.

En telles et semblables louenges persistoit tous les jours l'empereur, envoyant dons et présens aux églises pour prier Dieu, pour les âmes de tous ceulx qui décédez étoient ès batailles qu'il avoit eues en son temps. Et en ces louables œuvres de charité et miséricorde acomplissant, le vertueux, magnanime, juste et très chrestien empereur et roy de France Charlemaigne rendit son âme à Dieu le quarante-sixiesme an de son régne, et de son aage l'an LXXIJ, et de Nostre Seigneur l'an huyt cens quatorze ou quinze, selon les Rommains, le xxvj^e jour de janvier (1). Duquel le corps, par le pape Léon et plusieurs archevesques, évesques, abbez et autres prélatz d'église, fut enterré à Aix, que l'on appelle en latin Aquisgranum, ainsi que sa vie durant l'avoit requis et ordonné. Ce roy, pour sa saincteté de vie, libéralité aux povres et églises, travail et labeur pour soustenir la foy, et irréfragable zèle d'équité et justice, est par l'Église ascript au cathalogue des sainctz, et comme tel des chrestiens tenu et révéré.

La mort d'ung si vertueux, sustantacle, pillier et appuy de la foy catholicque ne arriva pas sans signes et merveilleux prodiges qui la précédassent; car quelque temps avant sa mort, le soleil et la lune perdirent leur naturelle clarté, et furent par l'espace de sept jours convertiz en noyre couleur. Et le portail ou allée par laquelle il passait pour venir de son palais royal à son église tumba. Et ainsi qu'il alloit un jour en quelque affaire, la clarté fut troublée devant luy, et une grant flamme de feu luy passa par devant le visage, de laquelle il fut si espoventé, qu'il se laissa tomber de dessus son cheval à terre, et fut par ses gens relevé comme mort. Et davantage, son nom qui contre la muraille de l'église d'Aix en lettres d'or estoit escript, sans ayde extériore d'homme ne de femme fut trouvé effacé et estainct, et plusieurs autres signes la mort de ce très renommé empereur donnèrent assez à congnoistre.

(1) Charlemagne mourut le 28 janvier 814.

De ce vertueux prince, pour ce que avecques ce qu'il estoit empereur et roy de France, est pareillement nombré au renc des contes d'Anjou (1), vueil bien quelque peu racompter, tant de sa personne, haulteur et puissance que de ses meurs et façons de vivre. Je treuve doncques par la relation du sainct archevesque de Reims Turpin, que le victorieux empereur Charlemaigne, roy des Françoys, avoit les cheveulx noirs et la face de rougeur coulourée. Il estoit en toutes choses bien formé, ce que possible estoit. Sa stature estoit haulte de huyt piedz, et avoit les espaulles larges, et les reins bien croysez; le ventre de bonne grandeur. Il avoit les bras gros et les cuisses semblablement, et si estoit fort et puissant en tous ses membres. Il avoit une merveilleuse légièreté en combatant, et estoit aspre chevalier en armes. Sa face estoit de longueur d'une paulme et demye, et estoit sa barbe pendant la longueur d'une paulme au dessoubz du menton, et avoit le fronc de la largeur d'un pied, et avoit les yeulx aspres comme ung lyon, scintillans et rouges comme charbons vifz et ardans; les sourcilz de ses yeulx estoient longs de demye paulme. Et estoit son regard tel qu'il n'y avoit homme si asseuré qui n'eust moult grant frayeur et craincte, quant il le regardoit en sa fureur. La ceincture ou bauldrier dont il estoit ceinct, contenoit huit paulmes de tour, sans les conroyes qui pendoient en bas. A son repas il estoit petit mangeur de pain, mais il mangeoit assez chair, car il mangeoit la quarte partie d'ung mouton, ou deux poullailles, ou une oye, ou une espaulle ou jambon de pourceau, ou ung paon, ou une grue, ou ung lièvre. Il aymoit le déduyt de la chasse, et plus voulentiers mangeoit bestes sauvages et venoyson que autre viande. Il beuvoit peu de vin, et le mesloit d'eaue assez sobrement. Il estoit de si merveilleuse puissance, que d'ung seul coup de son espée fendoit ung chevalier et ung cheval, qui estoit force incrédible que Dieu luy avoit donnée, pour l'augmentation de sa saincte foy et destruction des infidelles. Il ouvroit quatre fers de cheval forgez de frays, en les estandant avecques les deux mains.

(1) Bourdigné a toujours la manie de faire la plupart des rois de France comtes d'Anjou.

Il enlevoit de terre sur la paulme de la main uug chevalier tout armé, et le montoit jusques au dessus de sa teste. Il tenoit grant estat et portoit couronne royalle et sceptre à quatre festes de l'an qu'il avoit solennelles, sçavoir est : au jour de la Nativité de Nostre Seigneur, au jour de la saincte Résurrection, au jour de Penthecouste, et à la feste de monseigneur sainct Jaques. Et en quelque lieu qu'il fust, tousjours estoit son espée portée devant luy toute nue. Il craignoit fort à jeusner, et se plaignoit que les jeusnes luy fesoient mal. Il estoit joyeulx sur chemin, et (ainsi qu'est la mode des Françoys) voulentiers chantoit sur le chemin. A l'entour de son lict veilloient toutes les nuytz six vingtz chevaliers armez, desquelz quarante le gardoient la première vigille de la nuyt, dix d'entr'eulx estans à son chevet, dix à ses pieds, dix à sa dextre, et dix à sa senestre; lesquelz en leurs dextres mains tenoient les espées toutes nues, et en leurs senestres chascun un flambeau ou chandelle ardante qui point ne esteignoit; et en telle manière autres faisoient la veille et gardoient la seconde vigille, et les autres quarante le gardoient pareillement la troisiesme. Il avoit de coustume de interrompre son dormir presque toutes les nuytz, car il se levoit de son lict et se pourmenoit, et disoit aucunesfois ung nocturne de son psaultier, puis se remettoit au lict. L'archevesque Turpin afferme que à l'heure du trespas d'icelluy empereur, il luy fut monstré par vision qu'il estoit saulvé par les prières de monseigneur sainct Jaques, lequel plusieurs fois en son vivant luy estoit apparu.

Plusieurs autres choses dignes de mémoire pourroit on réciter des gestes, vie et conditions du glorieux prince, lesquelles je laisse à cause de briefveté, pour retourner à parler des contes d'Anjou, qui est ma principalle intention. Mais pour faire fin je ne vueil oublier ce que la commune renommée nous enseigne; c'est que à l'heure de la tant villaine et détestable trahyson que fist Gannelon des nobles pers de France, tous ses édiffices et manoirs fendirent depuis le hault jusques en terre, pour monstrer que de si grant desloyaulté toutes choses (et mesmes les insensibles) avoient horreur.

Chapitre douziesme.

Comment Loys le Débonnaire fut empereur et roy de France, et après luy son filz, Charles le Chaulve. Du martyre de monseigneur sainct Cohard, évesqus de Nantes, et du miracle qui en advint après sa mort. Et du décès du conte Thierry d'Anjou, martyre par les infidelles Normans; et autres choses mémorables.

Après que le protecteur de la chrestienté et terreur des infidelles, Charles le grand, eut permuté le terrestre empire avecques le royaulme éternel, Loys, son filz (qui fut appellé le Débonnaire), la couronne impérialle et le très noble royaulme de France obtint. Ce roy fut doulx, béning et pacifique, et ce néantmoins chevalereux et hardy. De son temps s'eslevèrent contre luy plusieurs princes et prélatz; entre lesquelz furent son nepveu Bernard, roy de Lombardie, et autres princes, et pareillement l'archevesque de Milan, et les évesques de Cremonne et d'Orléans, et plusieurs autres que l'empereur cuydoit estre ses amys. Et firent grant assemblée d'Allemans, Lombars et aucuns Françoys, et vindrent à ost jusques en la cité de Chaalons. Ce que fut rapporté à l'empereur, lequel, grant armée assemblée, vint au devant d'eulx, et facillement les deffist. A Bernard (1) et aucuns autres (pour ce qu'ilz estoient principaulx de la rebellion) fist les testes trencher, et des archevesques et évesques les aucuns fist dégrader, les autres mettre en religion, les autres en exil, et les autres fist détenir en prison. Et entre autres Théodulphus, évesque d'Orléans, lequel jadis avoit esté abbé de l'abbaye sainct Florent (2), fut envoyé à Angiers et mis ès prisons de l'évesque, èsquelles il fut quelque temps. Combien que Guaguin

(1) Bernard n'eut pas la tête tranchée, mais eut les yeux crevés; ce dont il mourut trois jours après.

(2) Théodulphe n'est point porté au nombre des abbés de Saint-Florent, dans Dom Jean Huynes.

allégue autre cause de son emprisonnement, ce qui est fort à croyre, car il n'est trouvé que Loys le débonnaire vint à Angiers depuis sa délivrance de Soissons. Peu après, les Bretons contre l'empereur soy rebellans, d'eulx couronnèrent un roy au préjudice de l'empereur, de la couronne de France et des promesses lesquelles à l'empereur Charlemaigne en son vivant avoient faictes. Et leur estoit bien advis, puisque Charlemaigne estoit décédé, que facillement se pourroient exempter de la domination des roys de France, et à ceste cause faisoient ceste entreprinse. Ce que venu à la congnoissance de l'empereur Loys le débonnaire, droit à Angiers vint. Et là trouva son cousin Thierry conte d'Angiers, lequel pour le secourir faisoit grant assemblée de gensd'armes. Et quant l'empereur fut en Anjou, il assembla grant armée, et en cest estat entra en Bretaigne, laissant à Angiers l'emperière sa femme mal disposée.

Après que l'empereur fut en Bretaigne entré, il commença à brusler et gaster le pays, tant que les Bretons furent contrainctz de venir à luy humblement à mercy. A quoy le débonnaire empereur bénignement les receut. Puis en Bretaigne toutes choses à son gré disposées, à Angiers s'en retourna, auquel lieu il trouva l'emperière Armenias (laquelle de plusieurs est appellée Hildegarde) (2) fort malade, et tant qu'elle trespassa deux jours après le retour de l'empereur, dont il eut grant dueil. Et fut ensépulturée en l'église de monseigneur sainct Maurice d'Angiers, environ l'an de Nostre Seigneur huyt cens et vingt.

Les Bretons appaisez, ainsi comme avez ouy cy dessus, l'empereur commanda faire enqueste de ceulx qui les avoient esmeuz eulx rebeller. Si en furent convaincus aucuns, lesquelz furent corporellement pugnis, affin de donner au temps advenir exemple aux autres de non attempter faire pareilz monopoles et rebellions.

Et ainsi que l'empereur estoit à Angiers, célébrant la feste des Rameaulx, que l'on appelle Pasques fleuries, comme ce jour allast en

(3) Son véritable nom était Hermengarde; elle mourut à Angers, le 3 octobre 818, et non pas en 820.

procession, en passant par une des portes de la cité d'Angiers, vulgairement appellée la porte Angevine, ouyt chanter dedans les prisons de l'évesque (qui près de là estoient) ce responds *Gloria laus et honor*, que avoit composé et chantoit pour lors que passoit la procession, l'évesque d'Orléans Théodulphe que l'empereur pour les causes dessusdictes avoit léans fait constituer prisonnier.

Si hault et à voix tant clère et saine chanta l'évesque Théodulphe ce responds, par luy faict et dicté, que l'empereur y print grant plaisir, et demanda qui c'estoit: et l'on luy dist que c'estoit l'évesque d'Orléans, son prisonnier. Alors le piteux et débonnaire roy, meu de compassion, dès l'heure l'envoya délivrer, et luy pardonna son maltalent; le renvoya en paix en son église, quicte et absoulz du crime à luy imposé et mis sus. Combien qu'il en fust accusé à tort, se dist Jaques de Bergame en son supplayement de cronicques, lequel le tient pour homme de saincte doctrine, vertueuse vie et louable conversation (1).

Ce débonnaire prince de sa première espouse eut trois filz, sçavoir est: Lothaire qui après luy fut empereur, et dès son vivant l'associa avecques luy en l'empire; Pepin qui fut roy d'Acquitaine, et Loys, roy de Bavière. Après la mort de sa première femme, il espousa une nommée Judich, de laquelle il eut ung filz surnommé Charles le chaulve, lequel fut roy de France après luy, et depuis obtint la dignité impérialle.

L'empereur Loys, ainsi que l'on treuve ès hystoires de France, eut grandement à souffrir par Lothaire et Pepin ses enfans, lesquelz le prindrent et le contraignirent de mettre sus l'ordre militaire, renoncer aux royaulme et empire, à toute chevalerie et faictz d'armes. Et après le menèrent au monastère de Sainct-Médard de Soissons, léans l'encloyrent; oultre de sa très aymée femme Judich, et de son petit filz Charles le séparèrent, laquelle Judich firent voiller par force au moustier de Saincte-Croix de Poictiers. Mais peu après les

(1) Nous renvoyons le lecteur au chapitre XIIIe du 1er volume de l'*Anjou et ses Monuments* pour l'épisode de Théodulphe.

Françoys, dolens et courroucez du tort que l'on tenoit à leur roy, s'assemblèrent, et le tirèrent hors dudict monastère de Sainct-Médard de Soissons, le remirent en son impérial et royal dégré, luy restituèrent sa femme Judich et son filz Charles.

L'on list au supplayement des cronicques que, en l'an XVIIIe de ce débonnaire empereur, qui fut environ l'an de Nostre Seigneur huyt cens XXXIJ, au pays de France cheut la plus grosse gresle que l'on eust jamais veue. Et entre autres cheut un grain de gresle ayant douze piedz de long.

Cest empereur Loys le débonnaire par aage, travail et courroux que luy avoient donné ses enfans, débilité et affoibly, environ l'an de Nostre Seigneur huyt cens quarante décéda, fut porté en terre à Sainct-Arnoul de Metz, et là fut mis en sépulture (comme en son vivant l'avoit ordonné) par Drogo évesque de Metz, son frère naturel, filz de sainct Charlemaigne, séant pour lors le glorieux monsieur sainct Mainbeuf au siége épiscopal d'Angiers (1).

Après le décès de ce béning et miséricordieux empereur Loys, son filz Charles (dict le chaulve), filz de la royne Judich son espouse, luy succéda au royaulme de France. Ce prince fut belliqueur, de grant audace et fierté. Il ne appetoit la façon des habillemens des Françoys, mais plutost se vestoit à la mode de Grèce ou Turquie. Du commencement de son régne, entre luy et ses frères, y eut de grans guerres et discordes, pendant lesquelles Néomenius, ung prince yssu de la ligne des roys bretons, voyant les partialitez et discentions qui régnoient, considérant qu'il n'est pescher que en eaue trouble, assembla grant nombre de gens de guerre, et par force le royaulme de Bretaigne occupa, en chassant dehors ceulx que l'empereur avoit commis au pays de Bretaigne. Puis prétendant sa seigneurie augmenter et acroistre, courust le pays d'Anjou jusques à la rivière de Mayenne. Mais quant il ouyt que Thierry, conte de deçà Mayenne, assembloit gens pour le combatre, il se retira en Bretaigne.

(1) Saint Mainbœuf est mort vers 654, et Louis-le-Debonnaire en 840. Bourdigné ne se trompe ici que de deux siècles environ. L'évêque qui occupait alors le siége d'Angers était Dodon.

Il est à noter sur ce passage, que pour lors en Anjou y avoit deux contez, dont l'une tenoit le conte Thierry avecques la ville d'Angiers, et l'autre tenoit encores le roy en ses mains, laquelle l'on appeloit la conté d'oultre Mayenne, et estoit le principal siége à Chasteauneuf (1). Et ceste conté donna le roy Charles au jeune Robert, qui depuis (pour la deffence et tuition du royaulme contre la fureur et infidélité des Normans lors payens) fut faict conte de Paris, duquel réciteray cy après la très noble postérité, aydant Nostre Seigneur.

De ceste division du conté d'Anjou deçà Mayenne et oultre Mayenne parlent bien ou long Odo, abbé de Mairemoustier, et Thomas de Loches, deux très notables hystoriens.

L'an XIIJ[e], mais selon les cronicques de Bretaigne IIIe du régne Charles le chaulve, les Normans payens prindrent la ville de Nantes d'assault en mettant hommes, femmes et enfans à l'espée, sans que églises ne lieux sainctz en pussent aucuns garentir. Et mesmes l'évesque de Nantes, nommé Cohard, eut par eulx la teste trenchée en l'église cathédralle, ainsi qu'il célébroit la messe. Ce glorieux martyr après son décès ne mist en oubly l'église de Sainct-Pierre d'Angiers, en laquelle il avoit esté enfant de cueur. Car après qu'il eut receu martyre, son vénérable corps fut prins par quelque ung qui (peult estre) le vouloit ailleurs transporter, et fut caché en une barque ou nacelle en du feurre. Mais aussi tost qu'il y fut, la nacelle commença à monter amont la rivière de Loyre, et sans ayde que du vouloir de Dieu fut à Angiers transporté. Et icelluy corps arrivé, les cloches des églises sans ayde se prennent à sonner, et de tout le peuple et clergié en grant révérence fut receu et porté en l'église de

(1) L'Anjou en effet était alors divisé en deux comtés. Le comté d'outre-Maine fut gouverné par Robert-le-Fort, et ensuite par Eudes son fils, comme faisant partie du duché de France qu'ils possédaient.

Le comté d'en deçà-Maine était du domaine de nos rois qui ne tardèrent pas à y placer des comtes héréditaires.

Châteauneuf, chef-lieu du comté d'outre-Maine, portait le nom de Séronne, *Salumnum*, *Selonna*.

monseigneur sainct Pierre d'Angiers, en laquelle de présent il est honnorablement enchassé et révéré. Arriva le corps du sainct évesque à Angiers, selon qu'ilz treuvent en plusieurs pancartes, l'an de grâce huyt cens cinquante et trois, et selon la cronicque de Bretaigne l'an huyt cens quarante et trois.

L'an sixiesme du régne de Charles le chaulve, qui fut environ l'an de grâce huyt cens quarante et six, eut si grant famine ès Allemaignes, que ung filz par fain qui le tourmentoit s'efforça de manger son propre père.

L'an XVe dudict Charles le chaulve, roy de France, Lothaire empereur, son frère, du nom duquel Austrasie print dénomination de Lorraine *(quasi regnum Lotharij)* renonça au monde et se feist moyne.

Environ l'an dixhuytiesme d'icelluy roy, les Normans infidelles et barbares coururent le pays d'Anjou et assaillirent la ville d'Angiers. Mais le bon conte Thierry leur résista, et si vaillamment sa ville deffendit, que les pervers infidelles furent contrainctz d'eulx retirer. Puis traystreusement faignirent eulx en aller en Bretaigne, mais deux ou trois jours après retournèrent, et trouvèrent la ville d'Angiers despourveue de deffence. Si la prindrent d'assault en mettant à mort hommes, femmes et enfans, en hayne de la foy chrestienne. Et mesmes le bon conte Thierry (nepveu du roy sainct Charlemaigne et frère de Rolland), lequel estoit jà vieil et décrépit, comme celluy qui avoit quatre-vingtz ans passé, fut par eulx bruslé tout vif. Et ainsi par martyre fina sa vie l'an de Nostre Seigneur huyt cens cinquante et neuf ou environ (1).

(1) Angers fut brûlé par les Normands en 853 et 854.

Chapitre treiziesme.

Comment le roy Charles le Chaulve recouvra la ville d'Angiers sur les Normans, et fut trente-neuviesme conte d'Anjou. Et du roy Néomenius de Bretaigne qui assiegea la ville d'Angiers, devant laquelle il fut miraculeusement occis par monseigneur sainct Maurille, jadis évesque d'icelle ville. Et comment Heruspogius, roy de Bretaigne, eut, de don du roy Charles, le conté d'Anjou, par la mort duquel le conté retourna à la couronne de France.

Les piteuses nouvelles de la prinse d'Angiers par les infidelles, et vertueuse mort du conte Thierry parvindrent bientôt jusques aux oreilles de son cousin Charles le chaulve, roy de France, lequel, grosse armée assemblée, s'en vint à Angiers, et les Dannoys (en icelle ville pour lors tyrannysans) assaillit, lesquelz ne peurent l'assault et puissance des François soustenir; parquoy ilz se rendirent par composition, qui fut telle qu'ilz s'en retourneroient en leur pays, promettans jamais ne guerroyer France. Et ainsi vuydèrent les Normans la ville d'Angiers, en laquelle le roy Charles entra, prenant d'icelle et de tout le pays d'Anjou possession, duquel il fut XXIXe conte. Depuis y séjourna par quelque temps, pendant lequel il feist remettre les corps messeigneurs sainct Aulbin et sainct Lezin en leurs lieux, lesquelz pour doubte des Normans avoient esté ostez et cachez en terre. Et ce faict, le roy s'en retourna. Mais peu de temps après, Néomenius, roy de Bretaigne, sachant le conte Thierry estre décédé, voulant à soy attribuer le conté d'Anjou, assembla grant ost et vint assaillir la ville d'Angiers, pour lors de prince et gensd'armes desgarnye; car le roy Charles s'en estoit allé. Et pour ce qu'il ne se doubtoit de leur venue, n'avoit laissé léans aucune garnison pour la deffendre.

De sa venue non préméditée furent les Angevins esbahys, toutesfois ilz deffendirent leur ville vaillamment; mais (ainsi que récite Vincent l'hystorial) à Néomenius tenant le siége devant la ville

d'Angiers, s'apparut monsieur sainct Maurille (jadis évesque d'Angiers), vestu en habit pontifical et le frappa de son baston pastoral en la teste, dont il fut si attainct de mal qu'il acoucha malade, et peu de temps après trespassa. Ainsi eurent les Angevins protecteur leur glorieux évesque monseigneur sainct Maurille qui (par la grâce de Nostre Seigneur en leur grande nécessité, bien cinq cens ans après son trespas) les vint deffendre et secourir, et pour eulx combatant leur acquist victoire. Et pour ce s'en donnent garde ceulx qui vouldront assaillir ou faire dommage au pays d'Anjou, qu'ilz ne sentent la fureur divine, car Dieu et monseigneur sainct Maurille sont aussi puissans qu'ilz étoient pour lors. Ainsi levèrent les Bretons leur siége de devant Angiers à leur grant confusion, et y perdirent leur roy.

Après la mort de Néomenius roy de Bretaigne, succéda au royaulme son filz Heruspogius (1), lequel voluntairement vint vers le roy de France, et à luy se soubzmist. En grâce et faveur de ceste amour et obéyssance, le roy Charles luy donna le conté d'Anjou, dont il fut XXXe conte. Mais guères n'en jouyt; car ung baron de Bretaigne sien cousin, nommé Salomon, luy mena dure guerre, soy disant plus proche à succéder à la couronne de Bretaigne que n'estoit son père Néomenius. Tant fut débatue ceste querelle que enfin Heruspogius, roy de Bretaigne et conte d'Anjou, y fut occis. Auquel son cousin Salomon au royaulme de Bretaigne succéda.

Quant Salomon se veit roy de Bretaigne paisible, affin de mieulx en mieulx son royaulme confermer, et acquérir les plus grandes alliances qu'il luy seroit possible, si se tira vers Charles, roy de France, luy réquérant avoir son alliance et confédération, pour la-

(1) Erispoë fut-il comte d'Anjou ? Bourdigné l'assure, et Bodin l'accepte. Cependant nous n'avons vu nulle part que ce prince ait pris cette qualité. Il paraît seulement certain qu'il fut maître durant quelque temps de la partie de l'Anjou située entre la Loire et la Mayenne. Dans un titre rapporté par Lobineau, on lit : *Ego Erispoë princeps Britanniæ provinciæ et usque ad Medanum fluvium*, et plus bas : *Dominante Erispoë in totam Britanniam et usque ad Medanum fluvium.* Cette possession partielle fondée sur la conquête ne justifie pas le titre de comte d'Anjou. (Lobineau, preuves, p. 55.)

quelle mieulx obtenir, de son bon gré luy quicta et rendit le conté d'Anjou et ville d'Angiers, que icelluy roy Charles avoit donnée à Heruspogius roy de Bretaigne, son prédécesseur. Ainsi retourna le conté d'Anjou à la très noble couronne de France.

En ce temps les Normans ayant regret au pays d'Anjou, nonobstant les promesses que avoient faictes de non plus le guerroyer, avecques grosse puissance y retournèrent; mais le roy Charles les chassa de rechef et de tout son royaulme. A quoy faire le secourut vaillamment Salomon, roy de Bretaigne.

Chapitre quatorziesme.

Comment Charles le Chaulve, roy de France, constitua Torquatius grant forestier et gouverneur d'Anjou, pour sa vertu et proesse.

Le magnanime Charles le chaulve, roy de France et empereur, pour certaines bonnes causes, eut tant qu'il vesquit ceste coustume que jamais ne faisoit estime d'homme tant fust grant seigneur, noble, ou d'ancienne extraction, s'il n'estoit vertueux ou de quelques bonnes grâces doté, mais les sages et discretz, courageux et hardis chevaliers, de quelque qualité ou récente noblesse qu'ilz feussent, aymoit et tenoit chers, et de tant plus estimoit il ceulx qui de générosité de ligne procédans, avoient leur gentillesse naturelle de no-

blesse de meurs enrichie. Mais ung homme noble de génération, s'il n'estoit plus acomply de vertu et bonnes meurs que ung autre, il le réputoit moins à priser que ung laboureur. Cela estoit cause que chascun se vouloit mettre en avant et monstrer homme de bien, pour sa grâce acquérir. Car quant et à qui il voyoit estre bien employé, il n'y avoit prince au monde plus large ne habandonné. Aussi tous ceulx qui se sentoient gens de valeur et de haulte entreprinse, voulentiers eulx retiroient par devers luy.

Advint en ce temps que au pays rennoys et Bretaigne gauloise, estoit ung gentil homme Torquatius ou Torculphus appellé, lequel pour le déduyt de la chasse se tenoit en une forest, et vivoit assez solitairement, sans fréquenter villes, citez ou assemblées de gens, et avoit le nom d'estre ung très vaillant chevalier. Et pour ce le roy Salomon de Bretaigne, qui preud'homme estoit, son pays bien vouloit gouverner et maintenir en justice, adverty de la preud'hommie d'icelluy Torquatius, l'envoya quérir, luy bailla en office de préfect à gouverner la ville de Rennes et le pays rennoys. En laquelle charge vertueusement s'acquita, administrant justice sans porter faveur, ne avoir acception de personnes. Parquoy d'aucuns des plus grans du pays rennoys encourut l'indignation, lesquelz se plaignirent de luy, en luy mettant sus plusieurs offences, lesquelles jamais n'avoit commises ne pensées, ce que porta mal patientement Torquatius. Parquoy la charge à luy commise au roy rendue, délibéra laisser le pays de Bretaigne, combien que le roy Salomon, qui sa loyaulté congnoissoit, le cuydast assez retenir, ce néantmoins jamais ne s'y voulut arrester, congnoissant l'ingratitude de ce peuple qui luy rendoit mal pour bien.

Torquatius par ung juste courroux son pays naturel habandonnant, par les rapportz des autres chevaliers et commune renommée, informé de la grant libéralité et begnivolence du roy Charles vers les bons chevaliers qui à luy s'adressoient, assez asseuré de sa personne estre tel que entre les gentilz hommes du roy Charles ne obtiendroit le derrenier lieu, vint en France où il avoit autrefois esté, et milité en sa jeunesse soubz l'empereur Loys le dé-

bonnaire; parquoy il eut meilleur courage de y retourner et se vint rendre au roy Charles, qui de bon cueur le reçeut.

En plusieurs guerres servit Torquatius le roy de France, mesmes contre les Dannoys. Si le trouva le roy tant à son gré, que pour récompenser partie de ses labeurs et vaillances, luy donna l'office de forestier de sa délectable et spacieuse forest de Nyd de merle, en laquelle estoit située la bonne ville d'Angiers : ce que Torquatius voulentiers accepta; pour ce que toute sa vie avoit esté nourry en forestz, et se délectoit plus en chasses de bestes sauvages, et en lieux secretz adventureux et solitaires, que en autres passetemps qu'il peust avoir. Et oultre ce le roy luy donna le gouvernement de la ville d'Angiers, du pays et conté d'Anjou de déça Mayenne (1). En laquelle charge (ainsi que en toutes autres à luy commises il avoit de coustume) soy acquita si bien et diligemment qu'il acquist grant honneur, et estoit tenu des Angevins comme père et protecteur du pays, en aussi grant révérence et amour comme se il eust esté leur conte hérédital. Mais pour ce que j'ay cydessus parlé du conté d'Anjou de déça Mayenne, puis que la matière s'y adonne, je vueil bien en parler ung peu plus avant pour monstrer que en ce temps y avoit en Anjou deux contez.

(1) Il est constant que Torquatus fut nommé forestier des limites de la Bretagne et de l'Anjou, mais il est douteux qu'il ait été investi héréditairement du comté d'Anjou d'en deçà Maine.

Chapitre quinziesme.

De Robert, conte d'Anjou, du conté d'oultre Mayenne, et de Eude d'Anjou qui fut roy de France
Et comment la postérité et lignée des contes d'Anjou règne encore de présent en France.

Il est à noter en cest endroit (puis que l'hystoire nous en présente l'opportunité) que en ce temps que Torquatius estoit forestier et gouverneur d'Anjou, le roy Charles le chaulve, lequel jamais ne fut las de honorer et enrichir bons chevaliers, avoit donné le conté d'Anjou oultre Mayenne (duquel le siége principal estoit en la ville de Chasteauneuf) à ung jeune prince nommé Robert, lequel, comme plusieurs veullent dire, estoit yssu des ducz de Saxonne. Ce Robert conte du conté d'Anjou oultre Mayenne, fut pour sa vaillance constitué mareschal de France, et luy fut donné le conté de Paris. Il deffendit en son temps vigoureusement le royaulme contre les Dannoys, et tant fist que de son temps il fut l'ung des plus prisez et honorez chevaliers de France, et qui plus travailla à chasser les infidelles hors du royaulme. De la mort d'icelluy conte sont oppinions diverses, car aucuns ont voulu dire qu'il fut occis en une bataille, que luy et le duc d'Acquitaine eurent contre les Dannoys, environ le décès de l'empereur et roy Charles le chaulve. Les autres ont voulu dire qu'il vesquit jusques au règne du roy Loys fait néant (1). Mais en quelque temps qu'il décédast, il est certain qu'il laissa deux enfans ses héritiers; desquelz Hugues (2) l'aisné fut conte

(1) Robert-le-Fort fut tué à Brissarthe, près Châteauneuf, en Anjou, en 866, suivant les annales de saint Bertin, 867, selon Rheginon, 869, d'après le *gesta Nortmanorum*. Charles-le-Chauve lui avait donné le gouvernement d'entre la Seine et la Loire.

(2) Eudes et non pas Hugues.

Robert II, fils de Robert-le-Fort, n'eut pas en partage l'Aquitaine. Eudes et Robert II furent élus rois de France, l'un en 889, le second en 922, durant les révoltes qui éclatèrent contre le légitime souverain Charles III, dit le Simple. Hugues Capet fut arriére-petit-fils de Robert-le-Fort.

de Paris et d'Anjou, et le puisné, nommé Robert, comme son père fut partagé en Acquitaine; et tous deux furent preux et hardys chevaliers.

En leur temps advint que les Francoys, voyans les guerres intestines pulluler, et les ennemys de la couronne eulx mettre en avant pour grever le royaulme, considérans telz malheurs leur advenir par la trop grant jeunesse et imbécillité de leur roy Charles, qui depuis eut le seurnom de simple, eulx assemblèrent à conseil; et pour l'utilité publicque, délibérèrent que leur roy (qui pour lors estoit jeune enfant soubz la tutelle du roy d'Angleterre, son oncle maternel) ne estoit suffisant ne capable de gouverner et entretenir ung tel royaume; parquoy délibérèrent de faire ung autre roy. Si regardèrent par entr'eulx celluy qui à leur advis pourroit estre plus convenable et suffisant à ceste dignité recevoir. Et après qu'ilz eurent bien advisé aux proesses, vertus, meurs, et qualitez de tous les princes, ilz n'en trouvèrent de plus propice pour telle charge excercer que le noble Eude d'Anjou, filz de Robert conte d'Anjou et de Paris. Parquoy d'ung commun accord le esleurent roy, luy baillèrent l'administration du royaume, qui par faute de gouverneur estoit en très grant dangier de souffrir plusieurs tribulations. Et fut le conte d'Anjou Eude couronné roy de France par l'archevesque de Sens. Et après qu'il fut pacifique roy sans aucune contradiction, il disposa si bien les affaires du royaulme, que les Francoys se tenoient heureux d'avoir tel prince recouvert, et disoient que Dieu le leur avoit envoyé pour toutes choses en bon ordre restituer. Il vaincquit par plusieurs fois les Dannoys, et les répulsa hors du royaulme de France, et tant qu'il vesquit tint son royaulme en paix et justice. Il régna par le temps de neuf ans. Quant il congneut sa fin approcher, il fist convocquer ses proches parens et héritiers présumptifz, mesmes Robert d'Anjou, duc d'Acquitaine, son frère, et leur remonstra comment il n'estoit roy de droicte ligne, mais seullement avoit esté esleu par les barons pour subvenir aux affaires du royaulme. Parquoy il les pria, et par serment les astraignit, que sans querelle ne débat, laisseroient le jeune roy Charles de son royaulme paternel paisiblement jouyr,

comme ilz sçavoient bien que par droicte ligne luy appartenoit. Peu après de maladie succumbé, rendit le bon roy Eude son esperit à son créateur, sans laisser aucuns hoirs de sa chair, parquoy le conté d'Anjou oultre Mayenne et autres successions, escheurent à son frère Robert. Et fut ce l'an de grâce huyt cens quatrevingtz XIX.

Ce magnanime roy Eude d'Anjou, meu de dévotion envers le glorieux confesseur monseigneur sainct Germain, en son temps évesque de Paris, fist faire une très belle et riche chasse d'or et pierres précieuses, en laquelle honnorablement il fist poser le corps du glorieux sainct.

Aprés le trespas du roy Eude, son frère Robert, duc d'Acquitaine, filz de Robert conte d'Anjou, se voulut faire roy de France, nonobstant que le roy Eude, son frère, par sa derniére volunté luy eust deffendu, comme cy dessus avez ouy. Mais Robert d'Anjou alléguoit pour ses raisons, que son frère Eude estoit décédé paisible roy de France sans laisser aucuns enfans, parquoy de droicte ligne, comme au plus prochain héritier, le royaulme luy appartenoit. A ce luy donnoit faveur et ayde Hebèrt, conte de Vermandoys, duquel Robert avoit la seur espousée. Mais tous les autres barons de France, suyvant l'auctorité du testament du roy Eude (par lequel il déclairoit ses héritiers non devoir succéder au royaulme) tindrent le party de Charles le simple, dont s'ourdit grant débat et contemption entre les parties, tant que mortelle bataille par entr'eulx s'ensuyvit, en laquelle fut occis Robert d'Anjou, et partant le royaulme à Charles demoura. De la mort duquel Robert eut le conte de Vermandoys, son beau frère, si grant dueil, que depuis il fist mourir le roy Charles le simple en sa prison.

Ce Robert d'Anjou duc d'Acquitaine, ainsi que dessus avez ouy, mis à mort, laissa deux enfans bien jeunes, sçavoir est : Hue (1) conte de Paris, qui depuis fut appellé le grant, et Gaultier, lequel pour sa preud'hommie endura beaucoup de travaulx, car il ayma mieulx estre banny et exillé en grant dangier de sa personne, que en obtempérant

(1) Hugues.

aux folles blandices d'une dame, enfraindre ne tacher sa loyaulté, ainsi que plus au long récite la très louable hystoire de l'éloquent Jehan Bocace, florentin.

Cestuy Hue le grant, filz de Robert d'Anjou duc d'Acquitaine, espousa Haygonde seur du second Othon empereur. Et en icelle engendra entre autres ses enfans Hue surnommé Cappet. Lequel entreprenant ce que son ayeul Robert n'avoit sceu acomplir, le royaulme de France à soy appropria, duquel la postérité règne de présent en ce noble royaulme. Et par ce appert que la directe ligne d'Anjou a tousjours depuis régné, et règne encores en France, et n'a failly en ligne masculine, jà soit qu'elle ayt esté transferée de cousin à cousin, comme elle fut à Philippe de Valoys. Mais nous laisserons icy à parler des contes d'Anjou oultre Mayenne, pour retourner aux contes d'Anjou de déça Mayenne, desquelz est nostre principalle matière, pour ce qu'ilz tenoient Angiers, la ville capitalle d'Anjou. Et pourtant sont ilz en ces présentes Annalles et cronicques nommés simplement au renc des contes d'Anjou, sans faire nombre de ceulx de oultre Mayenne.

Chapitre seiziesme.

Comment Charles le Chaulve, roy de France, maria le noble chevalier Terculius à damoyselle Perronnelle de Bourgongne, et en ce faisant leur donna la ville d'Angiers et le conté d'Anjou. Et comment Terculius mourut laissant son filz Ingelgerius successeur de son conté d'Anjou et autres seigneuries : lequel Ingelgerius deffendit la dame de Gastinoys, sa maraine, des crimes de adultère et homicide.

Pour revenir à parler du noble Torquatius et de sa postérité, duquel je avoye interrompu le propos pour racompter de la noblesse des contes d'Anjou oultre Mayenne et de leur royalle lignée, je treuve que le vaillant chevalier Torquatius, gouverneur d'Anjou, avoit ung filz qu'il avoit tousjours nourry avecques soy en son hôtel; lequel estoit puissant, bien formé de corps, hardy et vertueux de courage, nommé Terculius ou Tercules (1). Et l'avoit son père dès sa jeunesse introduict et apprins à souffrir tous travaulx corporelz et endurer toutes malaises, que gens de guerre peuvent porter, parquoy il s'estoit faict fort et robuste; et qui sçavoit ayséement et sans estre grevé endurer fain, soif, froid et chauld, et autant luy estoit coucher aux champs sur la terre, comme sur lict et oreillers en chambre tendue et tapicée. Oultre n'estoit aucun qui plus adroit se feist à cheval que luy, ne qui plus asprement assaillist son ennemy, ou qui plus seurement s'en deffendist. Bref il estoit de ceulx que demandoit et aymoit le roy Charles, car toutes les conditions qu'il appetoit estre en ung homme estoient en cestuy, et sembloit que nature ne l'eust mis tel sur terre que pour complaire à l'ymagination du roy. Son père Torquatius, qui jà vieil estoit, et qui assez se congnoissoit en gens de façon, apperçeut clèrement par ses meurs qu'il seroit au roy Charles très agréable, pour ce luy envoya il honnes-

(1) Tertulle.

tement acompaigné; lequel le roy begninement reçeut, et luy donna plusieurs charges et conduictes en ses guerres, lesquelles en si grant prudence et hardiesse excerçea qu'il en acquist la grâce du roy, honneur et renom immortelz. Cependant décéda son père Torquatius, aux héritages et offices duquel il succéda; mais le roy désirant plus hault le élever qu'il n'avoit faict son feu père, le maria avecques une fille de son sang, nommée Perronnelle, fille du duc de Bourgongne, et luy donna le mariage faisant la conté d'Anjou déça Mayenne, la seigneurie de Chasteaulandon, et plusieurs terres en Gastinoys; le tout par héritage. Par ainsi fut Terculius ou Tercules XXXIe conte d'Anjou, mais il ne vesquit longtemps depuis, laissa Ingelgerius, filz de luy et de damoyselle Perronnelle(1) de Bourgongne, son héritier, lequel la contesse de Gastinoys avoit levé de sur les sainctz fons de baptesme, et en l'honneur de son seigneur et espoux qui tel nom portoit l'avoit nommé Ingelgerius.

Environ ce temps décéda par poyson de son médecin à luy baillée, le redoubté roy et empereur Charles le chaulve ès Italles, en la ville de Mantoue, et demoura son corps sept ans en la ville de Lyon, jaçoit que Annonius die que fut à Verselle. Depuis fut apporté en France et mis en l'église de Sainct-Denys.

Ce jeune enfant Ingelgerius par naturelle inclination, avoit imprimez en soy les meurs et conditions de son père, car jà si jeune ne fut qu'il n'aymast les armes, se délectoit en harnoys et chevaulx. Pourtant fut fort aymé du roy Loys le baulbe, et des autres roys qui de son temps régnèrent en France, car de ses tendres et juvenilles ans, il monstroit une générosité et noblesse de courage oultre le commun maintien et usage des jeunes gens. Si ne vueil pas icy taire une adventure qui en son XVIe an luy arriva.

Vray est que Ingelgerius, conte de Gastinoys, mary de la dame qui avoit tenu Ingelgerius conte d'Anjou sur les fons de baptesme, une nuyt estant couché avecques sa femme, trespassa auprès d'elle sans que la bonne dame s'en apperçeust jusques au matin que elle le

(1) D'autres disent Pétrouille.

trouva expiré. Si appella les gentilz hommes et damoyselles de son hôtel, et leur monstra leur seigneur mort en son lict, dont tous et toutes menèrent grant dueil, car il estoit de chascun prisé et aymé, par espécial de la bonne contesse sa femme, laquelle en cuyda bien mourir de dueil. Les obsèques et funérailles du conte de Gastinoys acomplies, ung chevalier de son lignage de plusieurs appellé Gontran, accusa la contesse des cas qui s'ensuyvent : et premier d'adultère, et comment elle s'estoit meffaicte en mariage vers son espoux, et que pour maintenir plus facillement et à son ayse ceste vie lubrique et deshonneste, elle avoit meurtry son seigneur par ce forfaict et confisqué tout son héritage, et demandoit que à soy (comme au plus prochain héritier) fust adjugé. De ceste calumnieuse et diffamable accusation fut la dame de Gastinoys tant courroucée et marrie (avecques le dueil qu'elle avoit de la perte de son seigneur), qu'elle eust bien voulu estre soubz terre que jamais personne ne l'eust veue; elle offroit soy purger par serment des crimes imposez, mais son adversaire ne luy voulut recevoir, disant que l'offre qu'elle faisoit ne estoit suffisante.

De ce débat et querelle fut Loys le baulbe (1), roy de France, adverty; et pour ce qu'il avoit fort aymé le seigneur de Gastinoys en son vivant, il luy fut dur à passer ouyr dire qu'il avoit esté occis si traystreusement. Aussi luy fut par ses barons conseillé, que la congnoissance d'ung tel cas luy appartenoit. Pour ces raisons manda le roy à la vefve et aux barons gastinoys, et pareillement à messire Gontran, partie adverse de la dame, que à certain jour eussent à eulx trouver devant luy à Chasteaulandon, et qu'il vouloit avecques ses princes et barons décider de leurs querelles.

Au jour assigné ne deffaillirent les parties, se trouvèrent devant le roy accompaignez notablement, tous vestuz en dueil. A messire Gontran, pour ce que accusateur estoit, fut commandé parler. Lequel contre la dame les crymes que cy dessuz avez ouyz proposa. Et

(1) Louis-le-Bègue.

de ce gecta son gaige contre la dame ou aultre qui vouldroit sa querelle soustenir, et fit ses conclusions et demandes touchant la forfaicture d'héritage comme il sçeut bien faire. Puis après la dame parla, faisant dénégation des cas à elle imposez, et offroit, ainsi qu'elle disoit, tout ce que une dame vefve povoit offrir, sçavoir est : faire serment solennel que l'accusation estoit faulce. Mais messire Gontran ne se contentoit de ce, offrant en champ de bataille contre tout homme son dire soustenir, et prouver par son corps que ainsi estoit. Si fut la matière assez longuement débatue par les barons, plusieurs raisons alléguées d'ung costé et d'autre. Mais en fin fut déclairé que eu esgard à la coustume observée en France, puis que l'accusateur vouloit par bataille prouver son dire et gecter son gaige, la dame se devoit pareillement deffendre par ung champion, qui le combat pour elle entreprensist.

De ceste sentence fut la povre dame fort esbahye, et piteusement tous ses parens, amys et gentilz hommes de son hostel regarda, pour veoir s'il y avoit quelcun qui pour sa querelle soustenir se mist en avant ; mais il n'y eut celluy qui en monstrast semblant. Non pas pourtant qu'ilz eussent mauvaise estime de la dame, mais pour la grant vaillance, force et vigueur qui estoient en son adversaire; car pour certain cestuy Gontran estoit bien tenu l'ung des plus rudes chevaliers de toute la contrée, et qui plus estoit à doubter; parquoy n'y avoit celluy qui contre luy osast entreprendre le combat. Quant la dame voit que tous ses amys luy failloient de secours, elle fut si désolée qu'elle se pasma de douleur et angoisse. Là fut son filleul Ingelgerius (1), conte d'Anjou, présent, lequel povoit avoir pour lors seize ans acomplis. Voyant sa mère spirituelle en si grant perplexité, son très noble cueur ne peut plus souffrir de luy veoir porter tant d'ennuy. Parquoy tout esmeu se vint gecter à genoulx devant le roy, et luy dist: Sire, quant tous les barons de

(1) Ce duel eut lieu vers 892, non pas sous Charles-le-Chauve, comme le dit Bodin, ni sous Louis-le-Bègue, ainsi que l'assure Bourdigné. Il paraît à peu près certain qu'Ingelger ne fut investi de l'Anjou héréditairement qu'après 892. (Voir l'*Anjou et ses Monuments*, tome 1er.)

vostre court pourroient souffrir devant leurs yeulx veoir opprimer une povre dame vefve, destruyre en corps, biens et renommée, je suis celluy qui de tout mon povoir y vouldrois obvier, et son droit maintenir. Comment pourroys je doncques endurer de veoir ceste noble et vertueuse dame mal traicter et laydanger, laquelle tant d'honneur me voulut faire, que de sur les fonz de baptesme me leva; mesmement quant je congnois qu'elle est innocente des cas et crimes à elle imposez par ce chevalier, qui là est, comme celluy qui fréquente en sa maison du vivant du feu conte son mary, qui ay clèrement veu et congneu l'amour de laquelle ilz s'entre aymoient, et la loyaulté que ceste dame luy portoit. Ces choses considérées m'ont meu de venir devant vostre royalle présence desdire et contrarier messire Gontran des parolles accusatoires qu'il a proférées, et maintiens que des crimes de meurtre et adultère elle est innocente, et que à grant tort messire Gontran l'a accusée; et de ce contre luy gecte mon gaige. Lequel Gontran receut; dont le roy fut bien marry, car trop aymoit Ingelgerius pour le beau commencement de vaillance et proesse qui estoit en luy, et luy dist: Mon amy, jeunesse et peu d'advis font aucunesfois à ceulx dedans lesquelz se logent, entreprendre si haultes choses que puis succombent soubz le faix; pour ce pensez ung peu en l'affaire que vous entreprenez, et congnoissez que vous estes encores bien jeune, peu usité de guerre, pour combatre ung tel chevalier comme Gontran. D'autre part je treuve à vous fort estrange de commencer voz premières armes par ung camp de bataille mortelle: et pourtant mon amy soyez mieulx advisé, pensez ung peu à voz affaires. Très noble roy, dist le conte, je vous rendz grâces des prudentes et discrètes remonstrances que vous a pleu me faire; je congnois que la bonne amour que avez à moy le vous fait dire. Ce non obstant je vous supplye me octroyer ce combat, le juger estre fait à heure présente, car le plus tost vault le meilleur. Considère vostre royalle seigneurie, que Nostre Seigneur qui vint en ce monde pour tesmoigner vérité, est aussi puissant comme il estoit lors que par l'enfant Daniel fist la bonne Susanne délivrer de ses faulx accusateurs. Ces parolles dictes, le roy triste et dolent le combat ac-

corda; et n'y eut celluy en la place à qui les larmes ne tombassent des yeulx, voyans ce jeune seigneur soy mettre pour l'amour de la dame en si grant adventure, comme de combatre ung si robuste chevalier comme Gontran; et le plaignoit chascun, disant que c'estoit trop grant dommage d'envoyer ung tel enfant à sa mort. Bref le roy et tous les princes le plaignoient, mesmes la bonne contesse de Gastinoys, pour la délivrance de laquelle il entreprenoit la bataille, en avoit si grant pitié que à peu que le cueur ne luy partoit.

Le roy voulant faire droit et équité aux parties, lendemain à heure de dix heures du matin la bataille assigna, et pour l'heure ne fut faicte autre chose. La dame de Gastinoys ce jour festoya le conte d'Anjou son filleul, le remercyant de l'entreprise qu'il avoit faict pour elle, et luy remonstrant le tort de son accusateur et l'innocence d'elle. Davantage le pryoit de combatre hardyement, et l'asseuroit de la victoire, comme celluy qui pour soustenir vérité combatoit.

Ainsi passa ce jour et la nuyt ensuyvante. Au bien matin se leva le jeune conte d'Anjou; de sa marraine print congé, laquelle en grans pleurs et larmes en la garde de Nostre Seigneur le recommanda, lors s'en alla à l'église dévotement ouyr messe, se recommander à Dieu. Puis ses aulmosnes et offertes distribuées, se garnissant du victorieux signe de la croix, monta à cheval, acompaigné de plusieurs nobles de son sang et gentilz hommmes de Gastinoys, et au camp de bataille entra, auquel il trouva son adversaire tout prest de l'assaillir. Lors fut la dame de Gastinoys mandée, et furent les sermens acoustumez prins d'une part et d'autre; puis s'entrecoururent sus les deux champions par grant impétuosité. Si fut telle l'adventure que Gontran attaignit le conte Ingelgerius sur son escu, si que il le faulça tout oultre. Le conte le frappa si puissamment, que ses escu et harnoys ne le garantirent qu'il ne luy passast la lance au travers du corps et l'abatit de son cheval par terre. Lors descendit Ingelgerius, et à Gontran couppa la teste, laquelle il présenta au roy, qui plus en fut joyeulx que s'il luy eust fait présent d'une cité. Alors fut la dame de Gastinoys mise à pleine délivrance, laquelle humblement en remercya le roy. Puis vint accoller et baiser son filleul Ingelgerius et

moult le remercya ; si firent tous les gentilz hommes de Gastinoys pour la délivrance de leur dame, et disoient tous que Dieu estoit bien vray juge, qui par ung jeune enfant avoit voulu vérité estre manifestée.

Chapitre dixseptiesme.

Comme le conte d'Anjou Ingelgerius fut rémunéré de la contesse de Gastinoys, sa marraine. Et des dons et advantages que le roy luy feist. Et comment il espousa la niepce de l'évesque de Tours. Et comment il alla par force quérir le glorieux corps de monseigneur sainct Martin qui estoit en garde à Auxerre, et le rapporta à Tours. Et du décès et sépulture d'icelluy.

A grant triumphe et honneur fut conduict le jeune conte d'Anjou à son logis, par plusieurs barons et chevaliers, tant d'Anjou, de Bourgongne que Gastinoys. Et n'y avoit celluy qui ne désirast à le veoir, et qui en le voyant ne s'esmerveillast de la victoire qu'il avoit obtenue, veu sa jeunesse et la grant puissance et hardiesse dont son adversaire estoit renommé. Au lendemain matin la dame de Gastinoys, en récompense du très agréable service que luy avoit faict son filleul, le conte d'Anjou, par l'auctorité du roy, du vouloir de ses parens, amys et barons de Gastinoys, luy acreut sa seigneurie de Chasteau-landon, et luy donna plusieurs beaulx fiefz et chastellenies en Gastinoys; desquelles le conte d'Anjou fist dèslors hommage au roy. Et les gentilz hommes de Gastinoys qui d'iceulx fiefz et chastellenies

tenoient leurs terres, en la présence du roy et de la dame en firent hommage au conte, leur nouveau seigneur. Puis print la dame congé du roy et du conte d'Anjou, les remerciant débonnairement, s'en retourna en son pays, où depuis vesquit religieusement en jeusnes, prières, aumosnes, et autres œuvres vertueuses.

Peu de temps après le roy à Paris retourné, luy fut rapporté que les Normans infestoient merveilleusement les pays d'Orléans et Touraine; parquoy les Tourengeaulx, pour la crainte d'eulx, avoient transporté le corps du glorieux monseigneur sainct Martin en la ville d'Auxerre, prians l'évesque de la ville qui pour lors estoit le leur garder. Ce que débonnairement l'évesque leur promist faire, et mist la chasse du glorieux sainct près la chasse de monseigneur sainct Germain en l'église d'Auxerre; en laquelle église faisoient tous les jours plusieurs miracles, lesquelz les chanoynes d'Auxerre attribuoient à monsieur sainct Germain, et les chanoynes de Tours les attribuoient à monseigneur sainct Martin. Pour faire fin à ce grâcieux débat, les chanoines tant de Tours que d'Auxerre, prindrent ung lépreux, le constituèrent entre les deux chasses de sainct Germain et de sainct Martin, puis en prières et oraisons requirent à Dieu qu'il luy pleust leur donner quelque démonstrance de leur différent. Si advint que le lépreux se trouva tout sain et guary du costé qui estoit devers la chasse de monseigneur sainct Martin, et l'autre demoura taché de lépre comme au paravant. Parquoy tournèrent le costé malade du lépreux devers la chasse de monseigneur sainct Martin, si fut incontinent du tout guary. Et combien que monseigneur sainct Germain feist tous les jours d'aussi grans miracles que cestuy, toutesfois pour l'heure le glorieux sainct Germain voulut bien faire honneur à son hoste monseigneur sainct Martin, qui de pays loingtain l'estoit venu visiter.

Mais pour revenir au propos, quant le roy de France fut adverty des incursions des infidelles Normans, pour à leur fureur résister ne sçeut mieulx y pourveoir que de commettre pour le pays deffendre le jeune conte d'Anjou Ingelgerius, duquel la vaillance et magnanimité luy estoient assez congneues. Parquoy du conseil de ses ba-

rons le jeune conte d'Anjou appellé, luy pria d'entreprendre ceste charge, et pour luy donner courage de ce faire luy donna la viconté d'Orléans, et la préfecture ou provosté de Touraine. Parquoy le conte d'Anjou ceste charge acceptant, vint vers Orléans et Touraine, où plusieurs batailles eut contre les Dannoys, et par plusieurs fois des pays à luy commis les déchassa, tant que en brief fut le renom de sa vaillance espandu par tout le royaulme. Qui fut cause que deux notables prélatz frères, l'ung nommé Adalandus, évesque de Tours, l'autre Raymo, évesque d'Orléans, luy donnèrent en mariage une jeune pucelle leur niepce, vertueuse, noble et bien emparentée. Et avecques l'auctorité du roy luy donnèrent pour héritage toutes les terres qu'ilz avoient, tant en Orléannois que en Touraine, entre lesquelles estoit la ville d'Amboyse, dont le chastel avoit esté par les Dannoys abatu. Mais à la requeste des prélatz, le roy le feist refaire fort et puissant, et de toutes choses à chasteau nécessaires habundamment le garnit, puis en bailla la seigneurie et possession au conte d'Anjou; lequel y mist bonne garnison, y laissa cappitaine Robert Haymon, grant terrien en ce pays là, et de Ingelgerius homme lige à cause de sa seigneurie d'Amboyse. Ce faict, en son conté d'Anjou retourna, et eut grant amytié et confédération avecques le conte d'Anjou de oultre Mayenne, nommé Eude. Et tant s'entre aymèrent qu'ilz se donnoient secours en toutes leurs guerres: car quant les Dannoys le pays d'Anjou deça Mayenne infestoient, Eude secouroit Ingelgerius; et quant les Bretons molestoient Anjou oultre Mayenne, Ingelgerius donnoit secours au conte Eude, et ainsi par ces deux princes fut vigoureusement le conté d'Anjou deffendu.

Quelque temps après, la fureur des Dannoys reffrennée, les Tourengeaulx désirans le corps de leur glorieux patron monseigneur sainct Martin, estre restably en leur ville et église, envoyèrent leurs légatz devers l'évesque d'Auxerre, luy pryant que son plaisir fust le sainct reliquaire qu'il avoit receu en garde leur restituer. Mais l'évesque d'Auxerre, lors Abuarus ou Aumarès nommé, le reffusa rendre, dont les Tourengeaulx furent en merveilleuse tristesse. Et en moult grans pleurs et larmes regrettoient leur glorieux patron et pro-

tecteur, de la présence duquel se voyoient frustrez. Lors, d'ung commun accord, envoyèrent devers le roy de France leurs ambassadeurs, requérir qu'il luy pleust commander à l'évesque d'Ausserre leur rendre le corps de leur patron. Et quant les ambassadeurs des Tourengeaulx furent venuz vers le roy, ilz trouvèrent que les Ausserroys avoient pareillement envoyé leurs déléguez devers luy, prier que du glorieux corps de Monseigneur sainct Martin ne souffrist leur église estre dessaisie, et avoient les Ausserroys jà parlé au roy. Parquoy quant les Tourengeaux luy firent la requeste pour laquelle ilz estoient venuz, le roy leur respondit assez froidement que quant le glorieux corps seroit en quelque ville hors son royaulme, il essayeroit de toute sa puissance à le recouvrer, mais que Tours transféré estoit de son royaulme, parquoy luy estoit tout ung en laquelle de ses villes le corps d'icelluy glorieux amy de Dieu feust révéré.

Après avoir les ambassadeurs de Tours ouye la responce du roy et rapportée en leur ville, l'on ne veit jamais mener tel dueil que firent les Tourengeaulx de tous estatz et sexe. Ainsi que estoient en ceste angoisse, de tout ayde destituez, ne sceurent à qui recours avoir fors au noble Ingelgerius conte d'Anjou, leur grant préfect. Pour ce déléguèrent des plus suffisans d'entr'eulx, pour aller devers luy ambassader. Ainsi que les déléguez s'apprestoient pour aller, veirent le noble Ingelgerius entrer en leur église, lors congneurent bien que Dieu le leur avoit amené.

Après que le conte d'Anjou eut en l'église de Sainct-Martin fait ses dévotions, il se tourna devers les Tourengeaulx, qui là estoient assemblez pour luy faire leur requeste, les blasma fort qu'ilz ne pensoient de recouvrer le corps de monseigneur sainct Martin, qui jà par si longtemps estoit hors de leur église. Lors les Tourengeaulx en grans larmes luy respondirent que l'évesque d'Ausserre ne leur vouloit rendre. Puis luy dirent que le roy leur avoit respondu, et qu'ilz n'avoient plus espoir de le ravoir, fors par luy; et qu'ilz sçavoient bien que Dieu l'avoit là amené, car à l'heure qu'il estoit entré en l'église ilz dépeschoient ambassadeurs pour envoyer devers luy, touchant

ceste matière, affin que ce qu'ilz ne povoient obtenir par prières et requestes il leur feist avoir à main armée.

A la prière des Tourengeaulx (pour ce qu'elle estoit juste) voulentiers se condescendit le conte Ingelgerius; puis en Anjou s'en retourna, et feist assemblée de six mil hommes de cheval, et print son chemin vers Ausserre. Et les sainctz évesques, sçavoir est : Adeland de Tours, Loup d'Angiers, Raymo d'Orléans, et Mainoldus du Mans estoient demourez en la ville de Tours, lesquelz commandèrent le peuple et le clergié jeusner, et prier Dieu qu'il luy pleust conduyre le conte que nul ne luy peust mal faire.

Si chevauchèrent tant le conte et les nobles Angevins qu'ils arrivèrent à Ausserre (1), et se reposèrent une nuyt. Le lendemain le conte et les siens, armez à couvert, entrèrent en l'église pour faire leurs oraisons. Quant ilz veirent la châsse de monseigneur sainct Martin, le conte, qui bon et dévot prince estoit, ne se sceut tenir de plorer. Si manda quérir l'évesque d'Ausserre. Et quant il fut venu, il luy pria qu'il luy rendist le corps du glorieux sainct Martin, ou qu'il l'emporteroit, bon gré malgré que en eussent les Ausserroys. De ceste demande, et veoir tant de gens en armes, fut l'évesque fort esbahy, et demanda au conte délay d'en parler à son conseil jusques au lendemain matin : ce que le conte luy octroya. L'évesque se conseilla aux citoyens et autres, là présens, et eust bien voulu trouver moyen que le corps sainct n'eust esté rendu. Mais craignans le conte, par le conseil des évesques de Troyes et de Toul présens, appoinctèrent qu'il seroit rendu. Au bien matin tout le peuple assemblé, les Ausserroys présentèrent au noble conte d'Anjou le désiré corps de

(1) Le récit de Bourdigné sur Ingelger est assez fidèle, mais les événements y sont déplacés. Rétablissons-en l'ordre.

Naissance d'Ingelger en 876.

Son duel avec Gontran vers 892.

Prise de possession du Gâtinois, de la vicomté d'Orléans, de la préfecture royale de Tours, de la terre allodiale d'Amboise, vers 892, et du comté d'Anjou d'en deçà Maine, après 893.

Son expédition à Auxerre vers 912.

Sa mort vers 913.

monseigneur sainct Martin, dont le conte les remercia. Puis envoya quérir l'abbé, religieux et chanoines qui le avoient en Bourgongne apporté, lesquelz vindrent chanter une messe de monseigneur sainct Martin. La messe dicte, le très noble conte dévotement print le sainct corps d'une part, et les évesques et religieux de l'autre commencèrent à venir leur chemin. Et tout le clergié chantoit hymnes et louanges à l'honneur de Dieu et de son glorieux confesseur. Lors apparut grant miracle, car la châsse de monseigneur sainct Germain, sans que aucun luy touchast se leva de son lieu, et conduysit son bon hoste jusques à la porte de son église.

Ainsi recouvrèrent les Tourengeaulx par l'ayde du conte d'Anjou le corps de leur glorieux prélat, le apportèrent à Tours, et le remisrent en son lieu; à la venue duquel furent faictz plusieurs miracles. Entre autres, deux truans fuyoient de paour d'estre guaris, pour ce qu'ilz disoient que s'ilz estoient sains, qu'ilz seroient contrainctz labourer pour gaigner leur vie, et que en l'estat qu'ilz estoient trouvoient assez qui leur donnoit; mais ilz ne peurent si tost fuyr que la vertu du benoist sainct ne les anticipast, par laquelle furent tous deux guariz. Lequel miracle divulgué, au lieu où ilz avoient esté guariz fut édiffié une église en l'honneur de monseigneur sainct Martin, laquelle l'on appelle la chapelle blanche, comme il appert ès annalles de France. Et par ainsi furent malgré eulx les deux truans guariz, qui est une exception de ceste reigle de droit, *que beneficium non confertur in invitum.*

Quant les Tourengeaulx veirent que par le moyen du conte d'Anjou avoient recouvert si précieux trésor, ils nommèrent (pour éternelle mémoire) le conte trésorier de leur église, luy donnèrent pour luy et ses successeurs au conté une chanoynerie en l'église Sainct-Martin à Tours; oultre luy donnèrent ung os du corps monseigneur sainct Martin, duquel il eut grant joie, et l'apporta en sa ville d'Angiers en une église fondée en l'honneur de monseigneur sainct Martin, en laquelle ce précieux reliquaire, richement enchâssé, est honnorablement révéré et gardé. Environ ce temps les habitans de Rouen advertiz de la sainctеté et bonne renommée d'icelluy conte Ingel-

gerius, luy envoyèrent les corps de sainct Lau et de sainct Ronfare, pour la crainte qu'ilz avoient que les Dannoys les ravissent. Lesquelz sainctz reliquaires le bon conte dévotement en grant honneur receut, les mist en son église et oratoire de Saincte-Geneviefve, qu'il avoit fait construyre en son chasteau d'Angiers. Après plusieurs louables œuvres acomplies, le vertueux conte estant en la ville de Chasteauneuf en Anjou (1), pour visiter son amy Eude, conte d'Anjou oultre Mayenne, une maladie le print, de laquelle affoibly rendit son esperit à Nostre Seigneur l'an de grâce huyt cens LXXVIII. Et fut son corps par son ordonnance porté inhumer en l'église de monseigneur sainct Martin de Tours, au grant regret du conte Eude et de tous les barons et nobles d'Anjou.

(1) Suivant Bodin, Ingelger mourut en 888; suivant nous, en 913. (Voir l'*Anjou et ses Monuments*, t. Ier) Quoiqu'il en soit de la vérité de l'une ou de l'autre de ces dates, toujours est-il qu'Eudes avait un titre autrement élevé que celui de comte d'outre-Maine depuis 887, date de son élection à la royauté, et un siége autrement important que celui de Châteauneuf en Anjou. La visite d'Ingelger à son ami Eudes nous semble apocryphe, le *Gesta consulum* d'ailleurs n'en dit rien, d'où je conclus qu'il est fort douteux qu'Ingelger soit mort à Châteauneuf d'Anjou, ville qui ne portait pas ce nom au IXe siècle et que Bourdigné aura confondue avec l'un des faubourgs de Tours appelé Châteauneuf, renfermant l'église même de Saint-Martin dans laquelle Ingelger fut inhumé.

Chapitre dixhuitiesme.

De Foulques surnommé le Roux, conte trente troisiesme d'Anjou. Et comment les deux contéz d'Anjou furent réuniz, et fut ledict Foulques conte unique. Et du mariage d'icelluy avecques la fille du seigneur de Loches.

Le vertueux Ingelgerius décédé, Foulques son filz, dict le roux, luy succéda (1); lequel fut très hardy et entreprenant chevalier. Il estoit de si grant cueur et de si hault courage qu'il n'estoit chose si difficille qui ne luy semblast légière à faire. Il estoit diligent, et qui povoit plus souffrir de travail que ung autre. D'ung vice estoit entaché, car il aymoit ung peu trop folles femmes. En son temps, Raoul de Bourgongne voyant Charles le simple roy de France prisonnier du conte de Vermandois, le royaulme occupa et tint quelque espace de temps. Et pourtant que Foulques le roux luy appartenoit de lignage, à cause de dame Perronelle de Bourgongne son ayeulle, icelluy Raoul (2), comme roy de France, donna au conte Foulques son cousin le conté d'Anjou de oultre Mayenne, que tenoit le conte Robert d'Anjou, qui naguères avoit esté occis en une bataille contre le roy Charles le simple. Par ainsi fut Foulques le roux seul et unique conte d'Anjou, au détriment et dommage de Hue le grand, filz d'icelluy Robert d'Anjou, auquel Hue à tiltre de succession appartenoit le conté d'Anjou oultre Mayenne. Ceste donnaison accorda le roy Charles et la eut fort agréable. Davantage donna à Foulques les ab-

(1) En 913. Voir l'*Anjou et ses Monuments*.

(2) Bodin fait honneur de cette cession à Eudes, élu roi de France en 887; le *Gesta consulum Andegavensium* à Hugues de Bourgogne, plus connu sous le nom de Hugues-le-Grand, le Blanc et l'Abbé, père de Hugues-Capet; Bourdigné à Raoul ou Rodulphe de Bourgogne, beau-frère de Hugues-le-Grand. Quoiqu'il en soit, il est certain que le comté d'Anjou d'outre-Maine fut donné au commencement du Xe siècle par un des grands ducs de France à Foulques-le-Roux appartenant à la famille des Ingelgériens.

bayes de Sainct-Aulbin et Sainct-Lezin d'Angiers, dont aucuns se pourroient esmerveiller comment Foulques le roux, qui conte et homme belliqueux estoit, povoit tenir les abbayes. Mais (ainsi que l'on peult veoir en la vieille cronicque de Sainct-Denys) en ce temps là les abbayes estoient données aux bons cappitaines, lesquelz en prenoient le revenu que de présent prennent les abbez, et faisoient nourrir les clercs ou religieux qui estoient commis à faire le divin service. De ces advantages que le roy feist au conte Foulques d'Anjou eurent plusieurs des nobles de France envie, laquelle eust longtemps persévéré, n'eust esté que les Normans et Bretons coururent le pays d'Anjou, et n'y eut aucun qui voulust soy entremettre de deffendre le conte fors luy. A quoy faire eut si merveilleuses peines que le labeur qu'il y print estaignit l'envieuse hayne de ses ennemys et malveillans. De ce conte estoient plusieurs esbahiz comme il povoit fournir à tant de guerres; mais une chose luy aydoit moult, car il estoit libéral et habandonné. Et en quelque lieu qu'il congnoissoit ung bon chevalier ou vaillant homme de guerre, par ses grans dons et libéralité le gaignoit et attrayoit à soy, entretenoit et nourrissoit: pour ce estoit il appellé en son temps le père des gensd'armes. Il ne se hasta soy marier, car l'amour qu'il avoit à aucunes dames et damoiselles le empescha. Mais toutesfois par le conseil de ses amys, luy estant aagé de cinquante ans ou environ, espousa la fille du prince Garnier de Tours, nommée Roscille, qui belle jeune damoiselle estoit. Lequel Garnier au conte d'Anjou pour le mariage de sa fille donna les seigneuries de Loches, de Villevars et la Haye en Touraine. Grant terrien estoit cestuy Garnier, car il avoit en sa possession XXIII ou XXIIII que villes, que chasteaulx ès pays de Touraine et Aquitaine.

Cestuy Foulques le roux vesquit longuement, et de sa femme Roscille eut trois filz, sçavoir est : Ingelgerius IIe du nom, Guy, qui fut à l'église, et Foulques qui luy succéda, lequel fut appellé le bon. Ingelgerius qui le premier de ses enfans estoit fut beau, débonnaire et gracieux. A ses amis humble, doulx et bening, fier et rude à ses ennemys, combien que de son temps fust tenu le plus beau jeune

prince de France, le mieulx aymé des dames. Toutesfois jamais n'y adonna son courage, tout son cueur estoit aux armes et à courir rompre lances, et à faire saillir ses grans destriers : c'estoit l'espérance de ses parens et confédérez, la grant crainte et terreur de ses adversaires. Luy estant encores en son adolescence fist trois batailles contre les infidelles, desquelles retourna victorieux. Mais finablement fut occis en une journée qui fut faicte à Charolles contre les Normans, dont fut grant dueil et plainte par tout le royaulme de France, par espécial au pays d'Anjou, car pour lors n'eust on sceu trouver au monde jeune chevalier, qui donnast plus grant estime de sa vertu au temps futur que luy. Si fut son corps porté inhumer en l'église Sainct-Martin de Chasteauneuf (1). Le deuxiesme filz de Foulques le roux eut à nom Guy, qui fut évesque de Soissons; lequel entre ses faictz mémorables tira de prison le roy Loys (que les vieilles croniques appellent ultra marin, qui fut filz de Charles le simple) d'entre les mains des Normans, et demoura hostage pour luy. Le troisiesme filz de Foulques le roux eut nom Foulques comme son père, duquel nous parlerons cy après.

Foulques le roux des travaulx de guerres et grant aage affoibly, commença à congnoistre sa mort. Lors, soy repentant des delictz et follies de sa jeunesse, s'adonna du tout aux sainctes et charitables œuvres acomplir, à penser comment il pourroit satisfaire de ses forfaictz, pour avoir en fin rémission de ses faultes et la vie éternelle. Parquoy envoya quérir révérent père en Dieu monseigneur Hervé, évesque d'Angiers, lequel vint vers lui. Quant furent ensemble, le bon conte Foulques en grant contriction au sainct prélat tous ses péchez racompta, humblement en cria miséricorde à Nostre Seigneur. Parquoy le bon évesque luy donna absolution, en luy enjoignant telle pénitence qu'il veit estre à faire. Peu après le conte Foulques considérant que par longtemps avoit tenues les abbayes de Sainct-Aulbin et Sainct-Lezin d'Angiers (laquelle abbaye de Sainct-Lezin est à présent le collége de monseigneur sainct Jehan Baptiste

(1) Saint-Martin de Châteauneuf à Tours.

d'Angiers), d'icelles avoit par don de prince print le revenu, craignant que de ce sa conscience feust chargée, à icelles abbayes donna la belle pièce dicte pour lors Chirrace, laquelle de présent l'on appelle Sainct-Remy sur Loyre (1), et aux povres et indigens fist départir plusieurs grandes aumosnes. Puis trespassa en Nostre Seigneur l'an de grâce neuf cens XVIII (2). Du temps d'icelluy Foulques mourut Eude, conte d'Anjou oultre Mayenne, lequel pour sa prudence fut esleu par tous les barons roy de France, pour la jeunesse et incapacité de Charles le simple, après avoir ledict Eude administré par neuf ans le royaulme.

Chapitre dixneuviesme.

Comment après la mort de Foulques le Roux, son filz Foulques le Bon succéda au conté : lequel fut très dévot à monseigneur sainct Martin, et comment il porta Nostre Seigneur JésuChrist en forme de ladre.

Le vaillant conte Foulques le roux décédant, laissa héritier de toutes ses possessions Foulques le bon, le plus jeune de ses enfans, car Ingelgerius son premier filz fut occis en sa jeunesse. Le second nommé Guy fut homme d'église, évesque de Soissons. Parquoy à

(1) La charte de donation existe et a été reproduite dans l'Anjou et ses Monuments, t. Ier, au chapitre de Foulques-le-Roux.

(2) En 938. Art de vérifier les dates.

Foulques le plus jeune la succession paternelle entièrement demoura. De ce prince l'on ne sçauroit racompter toutes les louenges. Il fut paciffique, doulx et bening. En sa jeunesse fut instruict ès lectres latines et musique, il ayma l'église, les personnes ecclésiastiques, eut en grant révérence monseigneur sainct Ovan qui vivoit en ce temps, et luy fist à Tours, près l'église monseigneur sainct Martin, bastir ung habitacle pour soy loger. En icelle église le fist précenteur et maistre d'escolle. Ce conte n'eust aucunes guerres en son temps, car les Normans estoient appaisez et leur duc Rollo qui s'estoit faict chrestien, et espousé la fille du roy Charles le simple; par ce ne guerroyoient plus les Angevins. D'autre part les Bretons par le vouloir du roy, avoient esté faictz tributaires et subgectz aux Normans, lesquelz tant les opprimoient, qu'ilz ne eussent osé esmouvoir aucuns tumultes. Par ainsi les Angevins des incursions des Bretons et Normans délivrés, pour lors vivoient en paix et seureté. Le conte Foulques, comme bon prince, mist toute son estudie à restablir et remettre en bon estat le pays d'Anjou; commanda à labourer les terres, et nourrir bestes en grant habundance, dont le pays par les courses et rapines des ennemys estoit fort desgarny. Lors commencèrent les laboureurs du pays d'Anjou à labourer leurs terres seurement, et deffouer hayes, buissons et espines, qui par le temps des guerres et faultes de labourage y estoient nourris. Pourtant que la terre avoit longuement reposé, elle fut si fertille et habundante à apporter bledz, vins et autres fruictz, que tous les voysins et habitans d'icelle en estoient esmerveillez. Cela fut cause que plusieurs qui demouroient ès régions circonvoysines vindrent habiter ou pays d'Anjou; par ainsi fut bien tost la terre peuplée mieulx que jamais n'avoit esté.

En ce temps advint que le conte Foulques se trouva malade, mais, par le conseil de monseigneur sainct Ovan, se recommanda à monseigneur sainct Martin, et luy envoya son offerte, parquoy il se trouva incontinent guary. A ceste cause conceut très grant dévotion vers monseigneur sainct Martin, de laquelle donnoit enseignes et testifications certaines, car il se fist mettre au nombre des confraires,

et à grant honneur se attribuoit de avoir une chanoynerie léans. A toutes les solennitez et festes de monseigneur sainct Martin assistoit en cueur au service et heures canonialles, vestu en habit clérical, assis entre les chanoynes. Avecques eulx chantoit pseaulmes, hymnes et respons, comme celluy qui sur toutes choses ès offices et cérimonies ecclésiasticques se délectoit. Combien que générallement à toutes églises eust dévotion, et que à plusieurs fist de grans dons et présens, toutesfois à l'église de monseigneur sainct Martin de Tours estoit sa singulière affection, et y vouloit estre au service à toutes les festes; puis s'en retournoit en Anjou, lequel moult aymoit. Et quant quelque solennité de monseigneur sainct Martin approchoit, il venoit à Tours en la maison de quelque povre chanoine ou chappellain, et commandoit dresser son logis, moult richement le faisoit tapisser, meubler et garnir de vivres. Incontinent la feste passée s'en alloit, et donnoit tout ce qu'il avoit faict apporter léans, tant meubles que vivres à son hoste. Et quant il avoit une foys logé chez ung, l'autre foys qu'il retournoit il logeoit chez l'autre, affin que chascun des serviteurs de monseigneur sainct Martin gaignast en sa venue.

Advint que à une solennité de monsieur sainct Martin, Loys, filz de Charles le simple, qui pour lors estoit roy de France, arriva à Tours. Et après qu'il fut reposé, il vint à l'église de monsieur sainct Martin, en laquelle pour lors l'on faisoit le divin service. Et à l'heure estoit le conte d'Anjou en cueur, revestu de aornemens ecclésiasticques, psalmodyant comme les autres chanoynes. Et quant aucuns braves et jeunes esservellez, qui pour lors estoient entour le roy, veirent le conte en tel estat, ilz le monstrèrent au roy par mocquerie, luy disant que le conte Foulques estoit devenu prestre. Et le roy mesme s'en rist et mocqua, ascentant aux sotereaulx oultrecuydez qui estoient environ luy, tourna à dérision et mocquerie ce que le dévot conte faisoit par religion et saincteté; disoient tous que ce ne estoit honneur à luy qui deust vestir les armes, et tenir l'espée au poing, de affubler les aornemens cléricaulx et faire office de prestre ou de moyne. Ainsi disoient le roy et ses gens du conte d'Anjou. Quant le conte le sceut, non par courroux ou par vengeance,

mais pour leur remonstrer qu'ilz estoient abusez, manda au roy ung escript contenant ces motz: Au roy de France le conte d'Anjou, salut. Congnoissez, monseigneur, que ung roy non lectré est ung asne couronné. Quant le roy eut ouy la teneur des lectres, il ne se peut tenir de souspirer, et dist : Vrayement il a raison, car aux roys, ducs et contes, est science plus propice et convenable que à leurs inférieurs et vassaulx; car de tant que ung homme est constitué en plus grant dignité, de tant doit il estre mieulx lectré, moriginé et entendu, et pour certain le conte d'Anjou à peu de parolles nous a bien remonstré nostre follie. La lettre du conte et la réponce qu'on fist au roy, furent cause que ceulx qui par avant du conte se mocquoient, congneurent leur erreur et eulx repentirent de ce qu'ilz avoient dict. Depuis eurent en grant révérence celluy qui à grant tort avoient mocqué et desprisé.

Ce bon et dévot conte Foulques de toutes pars qu'il arrivoit à Tours, aussi tost qu'il veoit les clochers de l'église de monseigneur sainct Martin descendoit de sur son cheval, et les genoulx à terre faisoit son oraison, requérant à Dieu par les mérites de monseigneur sainct Martin, luy estre donnée rémission de ses péchez. Si luy advint ung jour, ainsi qu'il chevauchoit par le pays de Touraine faisant à chascun justice, et appaisant entre ses subgectz toutes noises et discordz, après qu'il eut passé et quelque peu eslongné le port de la Pille, advisa l'église de monseigneur sainct Martin; si saillit jus de son cheval et à genoulx en grant contriction, larmes et souspirs son oraison commencea. Tous les nobles, barons et chevaliers qui avecques luy estoient eulx arrestèrent pour l'attendre. Après que le conte eut finé son oraison, il se leva, si veit à sa dextre ung homme fort piteux à regarder, ayant les pieds et les mains tous pourris, le visage couvert de boutons et grosses pustulles de lépre, et tout son corps, depuis la teste jusques aux piedz, découlant de liqueur et infection lépreuse, tant que pour la pitié et difformité de luy les gens du conte n'en osoient approcher et de le regarder seullement avoient horreur. Alors se print le malade, à voix basse et enrouée, requérir au conte que luy fist miséricorde. Le conte, qui piteux et humain

fut toute sa vie, de luy s'approcha, mettant la main à la bourse pour luy faire aulmosne, mais le malade lui remonstra qu'il ne voulait or ne argent, mais lui dist: Seigneur je ne vueil ceste aulmone, mais auroys bien vouloir d'estre porté en l'église du confesseur de Dieu sainct Martin, pourtant que je ne me puis ayder pour les piedz et jambes que j'ay corrompuz de lépre. Je te prie au nom de Dieu que tu m'y portes, car se je y estoys, peult estre que quelque homme de bien en rémission de ses péchez, me feroit mettre au lieu ou les ladres sont herbergez, et pour l'honneur de Dieu me feroit administrer mes nécessitez. Le bon prince, ouye la requeste du lépreux au nom de Dieu, il s'approcha de luy, et le plus doulcement que possible luy fut, le couvrit de son manteau, (duquel pour ce faire se devestit) et le chargea begninement sur ses espaulles. Et pourtant que le malade disoit que il ne povoit endurer à estre à cheval, le bon Foulques le porta à pied comme environ de deux lieues. Dequoy ses gentilz hommes et serviteurs, congnoissans le grant aage et foyblesse de leur seigneur, furent moult esbahys; les ungs mocquans, autres collaudans la fervente dévotion de leur prince, ploroient de pitié. En ceste guise arrivèrent à l'église de monseigneur sainct Martin, en laquelle devant le corps du glorieux sainct le bon seigneur mist et posa son fardeau. Si tost que le lépreux fut à terre, l'on ne le veit plus. La nuyt prochaine, comme les chanoynes chantoient matines, le conte en habit clérical y assistant, estant assis en sa chaire près celle du déan (1), (ainsi que il pleut à Dieu) s'endormit. En son dormant luy sembla veoir devant luy ung révérend prélat vestu de robbe blanche; ayant le visage reluysant comme feu, ses yeulx sembler deux cleres estoilles, et tenoit par la main le lépreux que le conte avoit le jour devant apporté en l'église de léans. Et comme le conte se esmerveillast de ceste vision, le prélat luy dist: Foulques, ne t'esbahys, je suis ton patron Martin, le lépreux que tu vois est Nostre Seigneur Jésuchrist (2); lequel en ses membres

(1) Dean, Doyen.

(2) Beaucoup sans doute auront la raillerie sur les lèvres à la lecture de ce passage, et cependant ces pieuses légendes ont adouci la misère des pauvres. En présentant le lépreux

as par plusieurs fois soustenu et substanté, mais ce jour passé as mérité le porter sur tes espaulles. Soyes adverty que comme ton humilité n'a eu honte de lui faire corporel service sur terre, aussi sa bénignité n'aura en mespris de te récompenser au célestiel royaulme. Et ces parolles dictes la saincte vision se disparut. Le conte resveillé, Dieu humblement remercia de la doulce vision qu'il luy avoit monstrée, disant: O sire Dieu, comme grandes sont tes miséricordes, qui pour petis et inutiles services promectz le loyer éternel! Oncques pour ce ne se orgueillit le conte, ains de plus en plus sa dévotion et humilité augmenta; et tant avoit de fiance à monseigneur sainct Martin, lequel il appelloit son maistre, que quand il voyoit quelque malade qui trop luy faisoit de pytié, il l'appelloit et luy disoit ces motz : Allez à mon maistre monseigneur sainct Martin, et luy dictes: Foulques nous envoye vers vous, et vous supplie humblement que en faveur de luy qui est vostre serviteur, nous vueillez vers Dieu de vos prières secourir. Lesquelz exaulcez, et leurs demandes impétrées, sains et joyeulx en leurs maisons retournoient.

Peu de temps après la saincte apparition du lépreux et vision dessusdicte, comme le dévotieux prince Foulques le bon eust, le jour d'une feste de monseigneur sainct Martin, assisté au divin service, chanté et psalmodié comme les autres chanoynes ses confrères, se alla agenouiller devant l'évesque de Tours; de luy receut les sainctz sacremens de pénitence et de l'autel, puis se assist en une chaire; en laquelle de maladie attainct, en confessant et invocant le nom de Jésuchrist, entre les bras des prestres et chanoynes pour luy pleurans et faisans maintz regretz à Dieu son créateur, son vertueux esperit rendit, l'an de grâce neuf cens quarante et neuf (1). Loys quatriesme du nom (appellé ès anciennes cronicques le transmarin) régnant en France, et révérend père Collatobus évesque d'Angiers. Et

comme la personne même du Sauveur, n'était-ce pas déifier les malheureux, les relever de leur abjection et obliger les grands à les aimer, à les respecter et à les soulager. Le scepticisme pourra rire, mais la charité s'empressera d'admirer.

(1) En 958 (*Art de vérifier les dates*), sous le règne de Lothaire.

fut le corps d'icelluy conte Foulques (qui pour ses vertueux actes et charitables œuvres fut appellé le Bon) inhumé en l'église de monseigneur sainct Martin de Tours, en grans pleurs et lamentations, non seullement du clergié, mais aussi de tous les nobles et populaire, tant d'Anjou que de Touraine. Icelluy conte en sa ville d'Angiers, du costé appellé oultre Mayenne, fonda une abbaye de dames moniallles, leur fist faire une belle église et bien douée, qui de présent (1) est appellée Nostre Dame du Ronceray; auquel lieu par avant n'estoit, fors seullement ung petit oratoire soubz terre. L'entrée duquel par longtemps à esté close et murée, mais en l'an de grâce mil cinq cens vingt et sept a esté retrouvé et ouvert ledict oratoire: lequel chascun peult veoir soubz le grant autel de l'église du Ronceray. L'on tient communément que c'est le propre lieu auquel monseigneur sainct Melaine, évesque de Rennes, présens les prélatz messeigneurs sainct Aulbin d'Angiers, Mars de Nantes et Victor du Mans, célébra la messe etleur bailla le précieux corps de Nostre Seigneur à recevoir. Lequel sainct Mars pour certaine cause receut et ne le usa, ains le cacha en son sein; dont arriva le miracle duquel j'ay cy dessus parlé au temps du règne de Clovis. Et affin que le vertueux conte Foulques laissast quelques remonstrances et enseignemens de la grant amour qu'il avoit à son bon maistre monseigneur sainct Martin, il composa plusieurs responds et l'histoire que l'on chante d'icelluy confesseur en saincte église aux jours de ses festivitez.

(1) Auparavant cette abbaye se nommait Sainte-Marie de la Charité; le nom du Ronceray lui fut donné à cause d'une ronce trouvée dans la petite chapelle souterraine, découverte en 1527.

Chapitre vingtiesme.

Comment après Foulques le Bon, Geoffroy son filz fut trente cinquiesme conte d'Anjou : lequel occist le géant près Paris : pourquoy il fut appellé Grisegonnelle. Et comment il secourut le roy Lothaire : pour rémunération de quoy luy fut donnée l'office de Seneschal de France pour luy et ses successeurs, contes d'Anjou.

Ce très noble, très sainct et débonnaire prince Foulques le bon passé de ceste misérable vie à la gloire immortelle, laissa de la contesse Eheberge, son espouse, trois beaulx filz, desquelz le plus aagé fut nommé Geoffroy; lequel après la mort du conte Foulques son père à ses seigneuries succéda. Le second eut nom Guy, qui fut évesque du Puy, sainct homme et religieux. L'autre fut nommé Drogo, lequel son père le conte Foulques avoit engendré en sa vieillesse, pour ce l'aymoit il chèrement. Adonc le fist endoctriner en toutes libéralles sciences, tant qu'il fut le plus docte et mieulx lectré de son temps; et par le vouloir de Hugues roy de France à son frère Guy en l'évesché du Puy fut successeur.

Ce prince Geoffroy fut de moyenne grandeur, car de son temps plusieurs estoient plus haulx que luy, mais il n'en estoit aucun mieulx formé ou proportionné de membres. Il avoit les bras longs, gros et plains de nerfz; desquelz les coups estoient plus à craindre que d'homme que l'on veist, car n'attaignoit jamais homme à plain coup qu'il ne luy convint tumber par terre. Il fut crainct et redoubté sur tous les chevaliers du royaulme de France; et s'il estoit puissant de corps et hardy de courage, aussi estoit il sage, discret et de grant conseil, secret en ses affaires, car quant il entreprenoit quelque chose jamais à personne ne s'en descouvroit. On estoit esbahy que l'on oyoit racompter ses vaillances premier que l'on eust ouy parler de l'entreprinse d'icelles. Il estoit libéral et habandonné à toutes gens, par espécial aux gens de guerre; et communément il se vestoit de

drap de petis pris, et autant que le bon Foulques son père estoit mansuet et béning, autant estoit Geoffroy courageux et adonné aux armes. Il n'estoit jamais las de secourir ses amys, ne de confondre et guerroyer ses ennemys. Pour sa vaillance fut de Lothaire et de Hue roy de France, porte enseigne en toutes leurs batailles.

Au temps d'icelluy Geoffroy, le duc Huastendanus, saxon, par l'espace de trois ans guerroya les Gaulles, spéciallement ès parties maritimes; puis soy retira vers Gardus et Hilduinus, consulz de Flandres qui ses cousins estoient, avecques une armée de quinze ou seize mille Dannoys. Après qu'il fut reposé quelque temps, plus grant excercite que devant assembla; à son secours vint ung chevalier géant nommé Bethelgulphus (1) de grandeur et force merveilleuse, et lors coururent les Dannoys le pays de France, faisans plusieurs rapines et courses. Voyans que aucun ne leur venoit à l'encontre, délibérèrent de venir à Paris, ce qu'ilz firent; et en passant, prindrent d'assault le chasteau de Montmorency, lequel voyans assis en lieu fertile et dé-

(1) Il y a bien des erreurs à rectifier dans ce chapitre XX qui nous obligent à rétablir les faits.

« Vers 998, Otton, IIe roi de Germanie et empereur d'occident, fait une irruption en » France à la tête de 60,000 hommes, porte le fer et le feu jusqu'aux portes de Paris; mais » bientôt il est obligé de se retirer. Lothaire et Hugues-Capet le poursuivent jusqu'à Sois- » sons; il perd dans sa retraite la plus grande partie de son arrière-garde qui est taillée en » pièces ou se noie au passage de la rivière d'Aisne (*Art de vérifier les dates*).

Voilà le fond historique sur lequel nos écrivains du moyen-âge ont brodé divers épisodes à l'avantage de Geoffroy Grisegonelle qui très certainement rendit des services signalés à Lothaire, et qui mérita pour lui et sa postérité le titre de grand-sénéchal de France (Duhaillan, page 148.

Il est bien vrai qu'il y eut un combat singulier sous les murs de Paris; Richer, auteur contemporain, en parle, mais au lieu de citer Geoffroy, il mentionne le nom de Ivo, et puis les circonstances du combat sont différentes de celles indiquées dans le *Gesta* et dans Bourdigné. Quoiqu'il en soit nous devons dire que la légende de Bourdigné est écrite en pierre, si je puis parler de la sorte, sur l'une des arcades du XIe siècle de l'ancienne abbaye de Saint-Aubin (la Préfecture). Voir l'*Anjou et ses Monuments*, au chapitre Geoffroy Grisegonelle, tome 1er.

Quant à ce qui regarde le géant, il faut savoir que nos pères avaient toujours le soin de représenter leur ennemi sous une taille colossale, afin de se grandir eux-mêmes davantage après la victoire.

lectable le fortifièrent, proposans y faire long séjour. Le géant qui en leur ost estoit venu, alloit chascun jour devant Paris provocquer les chevaliers françoys combatre contre luy main à main. Ce que plusieurs nobles chevaliers firent l'ung après l'autre, mais tous les desconfit et occist. Quant le roy veit la perte de ses gens, il deffendit que aucun ne saillist plus contre le géant; puis, pour pourveoir et résister aux assaulx des ennemys, manda ses barons eulx trouver vers luy à Paris, dedans la feste de Penthecoste prochainement: ce qu'ilz firent. Entre autres Geoffroy, conte d'Anjou, pour au mandement royal obéyr se mist à chemin et tira droict à Orléans, auquel lieu ouyt nouvelles certaines de cest horrible géant Bethelgulphus, et de plusieurs nobles chevaliers françoys par luy occis, aucuns desquelz estoient amys du conte, dont il eut grant regret, et jura bien à part soy s'en venger; toutesfois n'en donna riens à congnoistre à ceulx qui avecques luy estoient, ains leur fist entendre qu'il vouloit aller pour quelque secret parler à un Dannoys sien amy, lequel estoit au camp des ennemys à Montmorency. Pour ce commanda il à son maistre d'hostel qu'il menast tout son train à Chasteaulandon, et qu'il y seroit tost après; mais que pour l'heure ne vouloit compaignie que de deux ou trois de ses gentilz hommes, sçavoir : ung homme d'armes et deux archers. Le maistre d'hostel acomplit son commandement; et allèrent vers Chasteaulandon. Le conte d'Anjou, acompaigné d'ung chevalier et deux archers, sans plus, vint ce jour loger à Estampes, sans à aucun se faire congnoistre. Lendemain matin se mist le conte à la voye, et tant chevaucha qu'il arriva près Paris à ung moulin qui estoit sur la rivière de Seine, et pour ce que il ne vouloit entrer pour ceste heure en la ville, il se logea dedans le logis du meusnier. Le soir fist préparer ung basteau pour passer luy et son cheval, et ceste nuyt reposa léans sans estre congneu. Au bien matin se fist armer le conte, et entra au basteau qui pour luy estoit apresté, fist amener son cheval par ses gens, et par le meusnier son hoste se fist traverser la rivière de Seine. Si ne fut il pas si tost descendu à terre que il ne veist le géant armé et monté qui venoit (comme de coustume) improperer aux Françoys que ilz ne le oseroient combatre.

Lors que le géant veit le conte armé, il gecta ung si merveilleux cry que les gens du conte, et le meusnier mesmes qui tous les jours le veoit, en furent effrayez. Le conte leur commanda rentrer en leur barque, pour ce qu'il ne vouloit que l'on dist qu'il eust eu compaignie pour combatre ung homme seul. Lors monte le conte sur son cheval, vint contre le géant, et le géant contre luy. De grant force estoient les deux parties, combien que le conte feust de moindre corpulence, toutesfois estoit il fort et robuste, oultre ce estoit mieulx séant et plus à dextre à cheval que n'estoit son adversaire. Si fut leur jouste telle que le géant attaignit le conte sur son escu, et le faulça au travers, mais la lance passa joignant le costé sans prendre en chair, et blessa fort le cheval en une cuisse. Le conte qui bien congnoissoit à quel homme il avoit à faire y employa cueur et force, et de sa lance si au vif le assigna qu'il la luy passa au travers du corps, et si vigoureusement le poulsa qu'il l'abatit par terre, puis parfist son poindre, s'en revint sur le géant, lequel tout navré mettoit peine à soy relever, et de cruelle face et furieux semblant regardoit le conte comme en le menassant. Quant le conte veit sa contenance mist pied à terre, et le heurta du corps si roydement, car *jà* se relevoit, qu'il le porta de rechief par terre tout estendu, tant que l'espée qu'il tenoit luy cheut du poing. Le conte la print et d'icelle luy trancha la teste, puis sur le cheval du géant monta par ce que le sien estoit navré, et avecques le chef de son adversaire revint à sa barque et se feist remener au moulin ou il avoit couché.

Plusieurs tant nobles, bourgeois que marchans, estoient ceste matinée montez sur les murs, tourelles, eschauguectes et clochers des églises de Paris pour veoir venir le géant, ainsi que tous les matins avoit acoutusmé, car il n'y avoit celluy qui ne désirast à le veoir pour sa grandeur. Ainsi que ilz le regardoient et le s'entremonstroient, veirent le conte d'Anjou saillir de sa nef, et monter à cheval pour le combatre, dont chascun de ceulx qui les regardoient fut esmerveillé. Bien veirent qu'il y procédoit de grant hardiesse, toutesfois ne sçavoient ilz qui il estoit, mais encores furent ilz plus esmerveillez, quant ilz veirent la victoire luy estre demourée. Lors descendirent

plusieurs d'eulx en la ville disans par grant lyesse à tous ceulx qu'ilz rencontroient, que ilz venoient de veoir le spectacle de David et Goliad. Puis leur racomptèrent que le géand Bethelgulphus avoit esté par ung chevalier occis; dont tous les habitans de la ville de Paris, rendirent grâce à Nostre Saulveur et Rédempteur Jésuchrist, qui de l'horrible monstre les avoit délivrez, et désiroient tous grandement à congnoistre le bon chevalier qui le avoit combatu, affin de le honnorer de tout leur povoir. Quant le conte d'Anjou fut retourné au moulin, il appella le meusnier, si luy dist: Bel hoste, vous vous en yrez à la bonne ville, et vous ferez mener vers le noble roy de France, et de par ung sien chevalier et amy luy présenterez la teste de ce mauldit et malheureux Dannoys, je croy que vous serez moult bien reçeu. Seigneur, dist le meusnier, ce message feray je très voulentiers; mais je suis certain que l'on me demandera votre nom, pour ce vous prie de me dire qui vous estes. Amy, dist le conte, mon nom ne povez sçavoir, fors que je suis ung chevalier bien amy et serviteur du roy de France. Atant monte le conte d'Anjou à cheval, après avoir largement contenté son hoste le meusnier. S'en alla à Chasteaulandon à ses gens qui le attendoient, deffendant expressément à ceulx qui l'avoient acompaigné qu'ilz ne divulgassent riens de ceste besongne.

Le conte d'Anjou party pour aller à Chasteaulandon, le meusnier chez qui il avoit logé vint à Paris, apportant du Dannoys la teste, laquelle au roy présenta de par ung chevalier. Quant le roy demanda qui il estoit, le meusnier luy afferma que il ne sçavoit, car jamais ne le avoit vu jusques au jour précédent, mais bien dist que se il le voyoit qu'il le congnoistroit bien entre tous les autres de sa court. Surquoy ne sceut le roy que penser, fors que il dist que si le conte d'Anjou eust été en ce lieu, qu'il eust facillement creu que ce eust il esté luy qui eust fait ceste entreprinse, mais puis qu'il n'y estoit ne sçavoit qui doubter. Moult fut ceste teste de géant regardée des gentilz hommes et populaire qui là estoient, et grandement fut prisé le chevalier qui tel monstre avoit occis. Lors fist le roy donner au meusnier tant d'or et d'argent que il en fut riche toute sa vie, et

luy enchargea le roy, que il ne faillist à venir vers luy quant il le manderoit. Ainsi retourna le meusnier chargé de richesses devers sa femme, laquelle en fut moult joyeuse, remerciant Dieu le créateur qui leur avoit donné à loger ung tel hoste, dont tant de bien leur estoit venu. Quant les Dannoys veirent leur géant mort, ilz cuydèrent bien enrager de despit, et de courroux que ilz eurent bruslèrent le chasteau de Montmorency, lequel au paravant avoient fortiffié. Ilz coururent jusques à Soissons et à Senlis pillans et robans tout ce que ilz trouvoient, et estoient délibérez faire pis, mais les barons de France s'assemblèrent à Paris, devers le roy qui les avoit mandez pour y pourveoir. Quant ilz furent tous arrivez, le roy voyant l'assemblée de tant de nobles barons fut moult reconforté. Si luy souvint du chevalier qui luy avoit envoyé la teste du géant. Lors manda quérir le meusnier qui l'avoit apportée; lequel au mandement du roy venu, luy fut commandé regarder en l'assemblée des princes, s'il congnoistroit celluy qui le géant avoit combatu. Là estoient tous les princes, contes et barons de France chascun en son ordre; entre lesquelz estoit le conte Geoffroy d'Anjou, vestu d'une robbe (que pour le temps de lors l'on appelloit *gonnelle*) laquelle estoit de ung drap grys que communément au pays d'Anjou l'on appelle *bureau*. Le meusnier ayant bien regardé de costé et d'autre tous les princes et seigneurs qui là estoient, recongneut le conte d'Anjou son hoste, si se mist à genoulx et dist au roy: Sire, cestuy cy à ceste grise gonnelle a occis le mauldit géant en ma présence, et est celluy qui la teste vous en envoya. Lors se leva le roy Lothaire et vint embrasser le conte Geoffroy, moult le remercya; et tous les barons luy portèrent très grant honneur, et commencèrent trestous à rire du meusnier qui si bien remerché le avoit. Dèslors fut le conte appellé du roy et des barons Geoffroy Grisegonnelle, ou grise robbe, et dèslors le roy au conte et à ses hoyrs contes d'Anjou, donna la séneschaucée de France. A l'heure que le roy estoit avecques les princes de son royaulme, luy vindrent nouvelles que les Dannoys en très grant nombre s'estoient parquez en la vallée de Soissons, et que depuis quelque temps une grande multitude de Flamens s'estoient adjoinctz avesques leur armée.

Le roy des nouvelles de ses ennemys adverty, son conseil assembla, déclaira ce que les messagiers luy avoient rapporté, en leur remonstrant le grant dommage que les Dannoys, Saxons et Flamens avoient jà faictz et tous les jours faisoient au povre peuple en détruysant le pays. Et que ce estoit vergongne aux seigneurs françoys souffrir gens estrangés conquester leur pays, veu que leurs prédécesseurs l'avoient conquis et si bien gardé à l'espée ; pour ce eussent à adviser s'ilz estoient délibérez donner la bataille aux ennemys et les chasser hors du royaulme.

Quant le roy eut mis ceste matière en termes, les seigneurs qui là estoient furent en moult grant anxiété et différent d'oppinions, tant que plusieurs d'iceulx respondirent au roy qu'il avoit très bon droict, et luy procédoit de très noble cueur vouloir secourir son pays et deffendre ses subgectz, mais estoit de nécessité assembler plus grant excercite, mander gens de toutes pars pour venir au secours, et différer la bataille jusques à une autre fois que ilz seroient plus fors. De ces parolles fut le roy mal content. Lors se leva le conte d'Anjou disant : Seigneurs, je ne sçay ou vous fondez de vouloir plus différer la bataille, congnoissez qu'il y a deux moys que vous eussiez combatuz voz ennemys plus aisément que maintenant, car depuis ce temps leur armée est toujours accreue ; davantage ilz ont destruyct voz terres et contrées, pillez les biens de vous et de voz subgectz par faulte de résistence. Certes ce a esté à nous grant faulte de les souffrir ravir et prendre, mais encores serons nous plus à vitupérer si nous souffrons qu'ilz les emportent hors de nostre pays pour enrichir le leur. Pensez, beaulx Seigneurs, que les povres marchans et laboureurs, lesquelz de leurs ouvrages et travaulx nous nourrissent et entretiennent , n'ont espoir que en Dieu et nostre secours. Comment souffrerons nous destruyre devant noz yeux ceulx que nous sommes tenuz garder ; nous payent ilz les tailles, subsides et servitutes affin de nous reposer et vivre oysifz en séjour et délices. Nenny, certes, beaulx Seigneurs, mais est pour leur tenir et administrer justice, les deffendre de leurs ennemys à la force de noz bras, ainsi que à la force des leurs par leur travail et labeur nous secourent

et deffendent de nécessité. Je ne sçay dequoy vous avez crainte; il est décrété par le créateur que tous hommes mourront, parquoy ne fault avoir paour de mourir; mais devons bien craindre et avoir paour de mourir laschement comme méchantes gens et recreuz. Parquoy, Messeigneurs, ces choses considérées, aussi que nostre longue souffrance augmente puissance et courage aux ennemys, je suis d'oppinion que plustost huy que demain allons leur présenter le combat; mais que chascun de nous face bien son debvoir, en adviengne au surplus au vouloir de Nostre Seigneur.

Quant le conte d'Anjou eut dit ce que cy dessus avez ouy, le roy et tous les princes en furent d'accord, et trouvèrent son oppinion très bonne , parquoy conclurent d'aller combatre leurs ennemys. Si firent mettre ordre en leurs affaires, puis à ung matin partirent de Paris, et tant chevauchèrent qu'ilz arrivèrent en la vallée de Soissons, si près de leurs ennemys que il n'y avoit plus que du férir. Et quant les Dannoys et Saxons les virent, grant bruit démenèrent et cryèrent aux armes. Lors le conte d'Anjou par le commandement du roy ordonna six batailles, dont les premières faisoient l'advantgarde, les deux autres la bataille, et la dernière faisoit l'arrièregarde, en laquelle estoit le roy avecques grans nombre de bons chevaliers, lesquelz devoient secourir les autres batailles en nécessité.

Les batailles ordonnées, commencèrent les cappitaines françoys virillement assaillir leurs adversaires, et rudement sur eulx deschargèrent, et les Saxons et Dannoys les receurent aux fers des lances. En la première poincte eut cruelle occision, et furent tant chargez ceulx de l'advantgarde de France, que si n'eust esté le grant cueur qu'ilz avoient, ilz eusssent prins la fuyte. Moult souffrirent et endurèrent de travail. Ce que apperceut le roy, lequel manda hastivement au conte Geoffroy (qui en la bataille estoit, portant la royalle bannière) que secourust l'advantgarde. Lors le vaillant conte d'Anjou au mandement du roy obéit; du signe de la croix prémuny, donna les esperons à son coursier, qui bien tost le porta en la plus grant presse de la bataille, où là fist Geoffroy merveilles de sa main. Car depuis qu'il fut arrivé il ne cessa de occir Saxons et Dannoys, et tant feist

que les Françoys (peu par avant presque desconfitz) prindrent courage, si que leur force en doubla de moictié. Et suyvant la vaillance et proesse du conte d'Anjou, si vaillamment combatirent les Dannoys, Saxons et Flamens que ilz les mirent en fuyte et demourèrent les François victorieux; et des adversaires se tindrent heureux qui peurent eschapper. Mais ilz ne sceurent tant faire que d'entreulx ne demourast cinq mille gens de bien, desquelz le moindre pensoit bien valloir ung bon cappitaine. Ainsi fut délivré le royaulme des ennemys par la proesse de Geoffroy Grisegonnelle, conte d'Anjou. Adonc s'en retournèrent les François joyeusement en leurs pays, enrichiz des despouilles des adversaires.

Chapitre vingtuniesme.

Comment Geoffroy Grisegonnelle, conte d'Anjou, et ses Angevins prindrent le chasteau de Melun d'assault. Et du combat entre Geoffroy et ung baron, nommé Nertholde. Et de la fondation de l'église de Nostre Dame de Loches.

Après le décès des roys Lothaire et Loys, Hue, surnommé Capet, tint le royaulme. Il eut en grant honneur le conte Geoffroy. Si luy conferma l'office de grant séneschal de France, tant pour luy que ses successeurs, contes d'Anjou. Cestuy Hue ne régna guères, ains décéda le sept ou huytiesme an de son régne, laissant à son filz Robert la couronne de France. Cestuy roy Robert avoit espousée

Constance, fille de Guillaume d'Arle et de dame Blanche d'Anjou, seur de Geoffroy Grisegonnelle et fille de Foulques le bon. Robert au commencement de son régne eut plusieurs contraires, mesmes des princes de son royaulme refusans luy obéyr. Entre autres le conte Eude de Chartres print le chasteau de Melun (1) sur le conte Bouchart, dont le roy fut fort desplaisant, car il aymoit le conte Bouchart. Si manda à Eude que restituast le chasteau par luy prins au conte Bouchart, oultre qu'il eust à luy livrer Gaultier, cappitaine du lieu, lequel (en trahissant Bouchart son seigneur) luy avoit vendu et livré le chasteau, combien que son maistre luy eust baillé en garde pour la fiance qu'il avoit en luy. Du mandement royal acomplir fut le conte de Chartres reffusant, parquoy le roy grant ost assembla, menant Richard duc de Normandie avecques soy, et alla assiéger le chasteau de Melun, lequel contre luy fut vigoureusement deffendu; et y tindrent les roy et duc de Normandie le siége trois mois sans dommager la place. Ce que voyant le roy de France manda au conte Geoffroy Grisegonnelle le venir secourir.

Geoffroy obéyssant au mandement du roy esleut en son pays d'Anjou trois mil hommes de guerre, gens de faict et haulte entreprinse, et avecques ceste compaignie alla au siége de Melun, et quant il fut près de là, envoya ses mareschaulx des logis choisir place pour parquer son ost: mais de bref ses mareschaulx retournèrent vers luy dire n'avoir trouvé près du chasteau lieu descouvert ou peussent tendre leurs pavillons, obstant la multitude de peuple qui y affluoit. Et quant le conte d'Anjou entendit ceste responce il regarda ses gens, puis en soubzriant dist: Compaignons, à ce que je voy si voulons avoir logis il le nous fault gaigner, et pour ce je suis d'advis (si voyez que bien soit) que nous allons donner l'assault au chasteau, et que par force essayons d'y entrer et gaigner hostel. Aux parolles du

(1) Bourdigné transpose ici le fait de la prise de Melun où l'on ne voit pas du reste dans l'histoire qu'un conte d'Anjou ait figuré. Le siége de Melun eut lieu en 999 (Art de vérifier les dates). Geoffroy Grisegonelle était mort en 987, dans la première année du règne de Hugues Capet. Notre annaliste se trompe donc en faisant vivre Geoffroy sous le règne de Robert, fils dudit Hugues.

conte furent ses gens obéyssans, et hastivement prennent leurs armes et s'apprestent pour la place assaillir. Eulx apprestez au mellieu des François passèrent, et soubz la conduycte du chevaleureux conte au chastel livrèrent si impétueux assault, que malgré la garnison entrèrent dedans, faisant merveilleuse occision de ceulx qu'ilz trouvèrent en deffence. Et après qu'ilz eurent cherché tout le chasteau et prins prisonniers tous ceulx qui dedans estoient, ouvrirent les portes au roy qui à grant joye entra: et moult fut des Françoys prisée la proesse du vaillant conte et Angevins, qui en demy jour avoient mys à fin ce que l'ost de France et Normandie n'avoient sceu faire en trois moys.

Quant le roy Robert eut quelque peu séjourné au chasteau de Melun, il le rendit au conte Bouchard; et fut pendu le traystre qui le chastel avoit vendu au conte de Chartres. Atant fut donné congé aux gensd'armes, et s'en retournèrent les princes répéter leurs contrées, fors le conte d'Anjou, que le roy luy mena veoir la royne Constance, sa niepce, auquel donna et à ses successeurs à perpétuité l'office de grant maistre de France. Après que le conte Geoffroy eut par quelque temps esté festoyé du roy et de la royne, il print congé d'eulx et s'en retourna en son pays d'Anjou, auquel il rencontra les messagiers du conte de Rennes (lequel estoit son alié) qui le supplyèrent venir secourir en une bataille qu'il avoit prinse contre le conte de Nantes.

Geoffroy qui moult aymoit le conte de Rennes et hayoit le conte de Nantes, son ennemy, fut bien tost conseillé de cest affaire. Si respondit et promist aux Rennoys secourir leur conte, acompaigné de deux ou trois mil gens de bien en estat, qu'il fault ennemy mortel assaillir. De la responce du conte d'Anjou furent le conte de Rennes et les siens fort resjouys, et dirent: Puisque Geoffroy s'en entremect, ne perdrons jamais pied de terre. En ceste espérance attendirent les Rennoys le secours d'Anjou. Le conte Grisegonnelle, qui oncques sa foy ne mentit, assembla ses gens, et vers le conte de Rennes se transporta, qui grant joye eut de sa venue, et moult l'honnora et ses barons aussi, et estoient les Bretons et Angevins en aussi grant amour

et familiarité comme s'ilz eussent esté frères. Adonc se mirent sur les champs pour chercher le conte de Nantes, lequel pareillement les quéroit avecques grant puissance. Et tant approchèrent les batailles qu'elles s'entrerencontrèrent, et donnèrent l'ung sur l'autre hardyement et de bon courage; mais en fin par la proesse du conte d'Anjou furent les Nantoys desconfitz (1).

Ceste bataille faicte contre les Nantoys retourna le conte Geoffroy en Anjou délibérant pour le temps advenir soy reposer. Mais fortune ne luy donna loysir, car il n'eut séjourné ung mois à Angiers que le roy Robert ne l'envoyast quérir pour aller devers luy, et fut l'achoison telle: Ung suisse ou allemant nommé Edelthedus, soy disant de la lignée des roys Pharamond et Clovys, alié de Othon, roy d'Ytalie, descendit en France, et commença assaillir Loraine et toute la France orientalle, affermant le royaulme à soy appartenir à droit hérédital. Et pour ce assembla le roy Robert son armée, mandant ses princes venir à son secours, lesquelz n'y faillirent. Entre autres se y trouva le bon Geoffroy d'Anjou, lequel du roy, de la royne sa niepce et de tous les princes fut bien receu et honnoré, car il leur sembloit que quand ilz le avoient, tousjours leurs affaires se portoient bien. L'armée preste à marcher, le roy partit de Paris tirant vers Loraine, pour rencontrer ses ennemys qui y tenoient les champs, et ne attendoient sinon combat. Tant chevauchèrent les Françoys, qu'ilz rencontrèrent leurs adversaires en barbe si près qu'ilz s'entrevoyoient bien. Lors qu'ilz estoient prestz de combatre, plusieurs prélatz, tant de France que d'Allemaigne, se entremirent de faire la paix et accorder les princes, et pour ce allèrent les prélatz en ambassade vers les

(1) Le combat entre le comte de Nantes Guerech, d'une part, et Conan, Ier comte de Rennes, soutenu par Geoffroy Grisegonelle, d'autre part, eut lieu, suivant l'Art de vérifier les dates, dans la lande de Conquereux, en 981.

La même lande devint le champ de bataille, en 992, de Foulques Nerra avec Conan Ier, qui y périt le 27 juin. Richer appelle ce lieu du combat Bruerech.

Le reste du chapitre doit être considéré comme fabuleux. Je le répète, Geoffroy ne vivait plus quand Robert régna. Cependant la ceinture de Notre-Dame de Loches mérite quelques lignes. Voir la note suivante.

Ce que Bourdigné dit au sujet de la comtesse Adèle est historique.

deux parties. Enfin fut accordé que aucuns des princes françoys yroient parler à Edelthedus sçavoir qu'il vouloit dire, et furent commis des plus grans barons de France, entre lesquelz fut le conte d'Anjou. Et quant ilz furent les ungs devant les autres, Edelthedus commença à parler et soy plaindre que Robert jouissait du royaulme de France à tort, et que à luy, estant du lignage de Pharamond et Clovys, telle dignité par droict appartenoit; et pour mieulx colorer son dire alléguoit que quant Hue Cappet, père de Robert, avoit usurpée la couronne de France sur Charles de Loraine et frère du roy Lothaire, il luy avoit promis de luy laisser l'administration, honneurs et revenuz du royaulme toutes fois et quantes que par luy en seroit requis, luy laissant seullement le conté de Paris, avecques les autres charges et offices que tenoit durant son vivant Hue le grant son père, et que tous les barons de France ou la plus grant part estoient présens à l'accord ainsi fait, mesmes les ducz Henry de Loraine, Richard de Normandie, et Geoffroy conte d'Anjou. Et si aucun d'eulx vouloit dire que ainsi ne fust, il le arguoit de parjure et estoit prest le prouver en champ de bataille par ung sien chevalier contre celluy qui le vouldroit desdire. Quant les princes françoys ouyrent Edelthedus ainsi parler, ilz se regardèrent l'ung l'autre et se teurent quelque peu, mais le conte Grisegonnelle n'eut la pacience d'attendre la responce des autres, ains courroucé et marry du reprouche et connice de l'allemant à luy et autres princes de France, hastivement respondit: Je ne fuz jamais en lieu où l'on me voulust accuser de foy mentie que ne m'en deffendisse, et jà ne seray, si à Dieu plaist. Et pour ce, sire Edetheldus qui nous en avez accusez, ne pensez par telz moyens dominer sur nous, ou nous cuyder estonner de parolles, car si tous les autres consentoient, je seul le vouldrois contredire à ce que dictes que le roy et autres sommes parjures et menteurs de foy; je vous responds qu'il n'en est riens, et suis appareillé nous en deffendre. Oultre vueil maintenir que jamais feu monseigneur Hugues, roy de France, ne vous fist la promesse que vous maintenez; de tout me deffendray en bataille à l'ayde de Dieu contre tous ceulx qui vostre dire vouldroient soubstenir. A ceste parolle Bertold, frère

du duc de Saxonne, qui estoit tenu pour le plus puissant chevalier qui pour lors fust en toutes les Allemaignes, saillit avant, et dist au conte d'Anjou: Sire conte, qui voulez contredire ce que monseigneur, qui cy est, a dit, voyez moy cy tout prest de prouver par mon corps contre le vostre que ce qu'il a maintenu cy devant est vérité. Je suis prest de m'en deffendre, dist le conte. A ces motz se tirèrent avant les prélatz, et bien essayèrent à faire demourer l'entreprinse, mais possible ne fut, car des champions n'estoit celluy qui ne s'attendist bien triumpher sur son ennemy. Pareillement les Allemans qui congnoissoient la force et puissance de leur chevalier Bertold estoient les plus ayses du monde, et disoient que au conte d'Anjou ne seroit possible résister à la force de Bertold qui de tant de batailles mortelles estoit retourné victorieux. Les prélatz qui là estoient imposèrent loy au combat, qui fut telle que si Bertold venoit au dessus de sa bataille, le conte d'Anjou et les autres barons tiendroient à Edelthedus la foy qu'il maintenoit luy avoir promise. Et si le conte demouroit victorieux, Edelthedus et ses gens s'en retourneroient sans plus dommager le pays et aucune chose demander ou quereller au royaulme de France. Quant tout ce fut accordé, les princes et prélatz Françoys retournèrent vers le roy, auquel comptèrent comme le combat estoit entreprins, et qu'il ne restoit fors qu'il leur assignast jour à sa voulenté pour acomplir leurs armes. Quant le roy entendit le bon vouloir et entreprinse du conte d'Anjou, les larmes luy vindrent aux yeulx, et dist: Ha! noble et chevaleureux conte d'Anjou, je voy bien que jamais ne serez las de faire service au royaulme de France; certes le prince se peult bien dire heureux qui a telz fleurons en sa couronne. Atant leur assigna le roy tel jour que bon luy sembla.

Renommée par tout vollante fut tost parvenue à la noble et vertueuse royne Constance et la feist certaine du combat entreprins, dont la bonne dame, considérant l'aage du conte d'Anjou son oncle, jà vieil et cassé, eut grant dueil et gecta maintes larmes. Enfin voyant que c'estoit force que la querelle fust par ce moyen décidée, elle entra dedans son oratoire, et là fut longtemps à prier Dieu dévo-

tement qu'il luy pleust à son oncle donner victoire. Son oraison finée, elle ouvrit ung petit escrin estant en son oratoire, et tira de dedans la moictié de la ceinture de la glorieuse Vierge Marie, laquelle l'empereur Charles le chaulve avoit apportée de Constantinople, et au conte son oncle l'envoya, luy priant que en grant honneur et révérence la mist à son col sur sa chair nue à l'heure du combat; et que en ce faisant elle avoit espérance que la glorieuse Vierge luy donneroit victoire de son ennemy. En grant honneur receut le conte d'Anjou ceste ceinture, et de bon cueur la royne sa niepce remercia, et plus fut joyeulx de ce présent que qui luy eust donné mille marcs d'or. Lors attacha la ceinture à son col, qui de moytié sa force et proesse augmenta. Et quant le jour du combat assigné fut venu, Bertold richement armé et acompaigné se trouva au camp, oultrageusement menassant son adversaire; et pour vray n'en faisoit compte ne estime, car il ne luy estoit advis qu'il y eust chevalier au monde qui d'armes le sceut oultrer. A peu qu'il ne voulait jà dire que le conte Geoffroy ne oseroit soy trouver en champ devant luy. Alors il entra en la place acompaigné de grant nombre de princes et barons françoys.

Quant les deux champions s'entrevirent, ilz brochèrent les chevaulx des esperons, et l'ung contre l'autre coururent, les lances baissées; et par grant force et vertu s'entreattaignirent, en rompant leurs lances jusques ès poings, mais tant bien seoient à cheval que l'ung ne l'autre ne cheut. Puis mettent les mains aux espées et moult felonneusement s'entreassaillent, comme ceulx qui mieulx eussent aymé mourir que de estre récréans. Le bon Geoffroy Grisegonnelle monstra bien lors sa vaillance, et tous les nobles et chevaliers présens n'eussent jamais pensé que en homme de son aage eust esté la moytié de la proesse et agilité qui estoit en luy.

Tant se combatirent les deux princes, que le plus sain d'eulx avoit jà tant donné et reçeu de coups qu'il avoit meilleur mestier de soy reposer que de combatre, car en plusieurs parties de leurs corps découroit le sang en habundance. Le conte Geoffroy se voyant ainsi mal mener, pensa en soy mesmes qu'il s'en vengeroit.

Si frappa Bertold si grant coup sur la teste qu'il le tumba par terre, mais Bertold fut bien tost sur piedz relevé, et le conte le voyant à pied descendit et luy vint courir sus. Là, fut la bataille des deux plus aspre qu'elle n'avoit esté paravant, si que ceulx qui les regardoient ne sçavoient lequel devoit estre vainqueur; et pour vray la bataille fut longtemps en doubte, tant que Geoffroy d'ung coup qu'il gecta couppa la conroye de la cuirace de Bertold, puis recouvra ung autre si puissant coup qu'il luy mist les entrailles au vent: lors cheut Bertold mort; dont les Françoys eurent grant joye, et les Allemans grant tristesse, lesquelz sans piller en leur région retournèrent, ainsi qu'avoient promis. Et les Françoys prindrent le conte d'Anjou et le menèrent à l'église rendre grâces à Dieu, puis firent penser de ses playes. Après qu'il fut guary, le roy s'en retourna à Paris, et l'emmena avecques luy. Après que le roy et la royne le eurent bien festoyé, il print congé d'eulx. De la royne sa niepce, obtint en don la partie de la ceinture de Nostre Dame qu'elle luy avoit paravant envoyée, et la porta à Loches (1), auquel lieu il fonda une église de Nostre Dame, en laquelle ordonna chanoynes pour faire le service divin, et léans laissa la ceinture, laquelle encores aujourd'huy l'on

(1) La ceinture de Loches n'a pu être donnée par Constance, épouse de Robert, à Geoffroy Grisegonelle, lorsqu'elle était reine, puisque ce dernier n'existait plus alors, comme je l'ai dit ci-dessus. Elle n'a pu lui être donnée à l'instant du combat avec Berthold, puisque ce combat est fabuleux, mais il est possible et très croyable que Constance, nièce du comte d'Anjou, lui ait remis, avant d'être reine, cette relique. Quoiqu'il en soit, on l'avait en vénération du temps de Bourdigné, vers 1529. L'abbé de Marolles qui écrivait en 1680, assure que de son temps on la voyait dans le trésor de Loches, sous la garde du baron de Prulli, qui était alors maréchal d'Humières, seigneur d'Azai-le-Féron; et cependant nous savons que Louis XI la fit renfermer dans une châsse et qu'il fonda, vers l'an 1472, au Puy-Notre-Dame, un corps de chapelains en son honneur. Nous savons enfin par Thibaudeau, dans son *histoire du Poitou,* que le 26 mars 1638, Louis XIII manda la sainte ceinture du Puy-Notre-Dame, afin de la placer sur le corps de la reine, Anne d'Autriche, grosse de Louis XV.

Ainsi, vers le même temps, cette relique était à Loches et au Puy-Notre-Dame. Cette apparente absurdité s'explique : en effet on appelait saintes ceintures de très longs rubans, ornés d'émaux creusés dans lesquels on déposait une parcelle de la ceinture véritable de la Vierge, de telle sorte qu'il pouvait y avoir, au moyen de cette division, autant de saintes ceintures que de parcelles. — Geoffroy Grisegonelle mourut en 987 et non en 1010.

y peult veoir en grant révérence gardée. Et après tant de vertueuses œuvres parachevées, le valleureux prince Geoffroy Grisegonnelle rendit son âme à Dieu son créateur, l'an de Nostre Seigneur mille et dix, et fut en grant pompe et solennité inhumé en l'église de monseigneur sainct Martin de Tours, près le lieu auquel le conte Foulques le bon, son père, avoit paravant esté inhumé. Il avoit eu pour compaignie et espouse dame Adelle, laquelle est enterrée en l'église conventuelle de Sainct-Aulbin d'Angiers, près le grant autel, comme fonderesse de plusieurs beaulx bénéfices de léans. Du mariage desquelz Geoffroy et Adelle yssirent plusieurs enfans, mais tous décédèrent le père vivant, exceptez Maurice, qui jà estoit homme belliqueux et en sa force, et Foulques qui estoit encore jeune. Et ne régna Maurice que ung an ou environ, parquoy aucuns qui ont escript les croniques d'Anjou, ont laissé cestuy et ont passé de Geoffroy Grisegonnelle à icelluy Foulques, comme s'il n'y eust eu autre conte en Anjou entre eulx deux. Mais toutesfois au livre intitulé *Gesta comitum andegavensium*, il le met filz de Grisegonnelle, et au renc des contes d'Anjou XXXVIe. On list que monseigneur sainct Julien le martyr fut filz de ce Geoffroy conte d'Anjou.

Chapitre vingtdeuxiesme.

De Maurice (1), trentesixiesme conte d'Anjou. Et des guerres qu'il eut contre Landry de Dunoys, lequel il vainquit. Et des enseignemens qu'il donna à son frère Foulques, au lict de la mort.

Maurice, lequel pour son sçavoir, valeur et prévoyance fut appellé le sage, estoit filz du conte Grisegonnelle, et luy succéda au conté d'Anjou, duquel fut XXXVIe conte. Mais de cestuy Maurice ont esté plusieurs oppinions, pour ce que aucuns ont voullu dire que incontinent après la mort de Geoffroy Grisegonnelle, son filz Foulques luy succéda, et par ainsi de Maurice ne disent riens, le passant soubz silence comme s'il n'avoit esté, et croy que ceste erreur procède pourtant que icelluy Maurice ne régna que environ d'ung an ou quinze moys, et que Foulques son frère luy succéda au conté. Autres qui ont esté d'oppinion que Maurice régna après Grisegonnelle ont erré : disant que Foulques, surnommé Nerra, estoit filz de icelluy Maurice et non de Geoffroy Grisegonnelle, laquelle erreur ne se peult soustenir, pourtant que les anciennes lettres et enseignemens nous donnent à congnoistre le contraire, et entre autres, l'attestation de Foulques Renchin, conte d'Anjou, commençant au latin : *Ego, Fulco, comes qui fui filius, etc.* Laquelle attestation est gardée en l'abbaye de monseigneur Sainct-Aulbin d'Angiers, et contient que Foulques Nerra fut filz d'icelluy Grisegonnelle, aussi en fait foy l'épitaphe de la contesse Adelle, femme et espouse d'i-

(1) Bodin et Duhaillan n'ont pas admis Maurice au nombre des comtes d'Anjou, il y a lieu de croire que c'est à tort. Voir l'*Anjou et ses Monuments*, t. Ier, chapitre Maurice. Quant aux dates, elles sont assez incertaines. Cependant Maurice n'ayant régné que deux ans, il s'ensuit que Foulques-Nerra dut lui succéder vers 989. Les dates de Bourdigné sont erronées.

celluy Grisegonnelle, comme dit est mère dudict Foulques, et commence l'épitaphe en ceste façon :

Adelle tumba presente recondinus ossa
Sarcophago villi quondam fuerant tumulata, etc.

Et peu après vers le meillieu dudict épithaphe sont les deux mêtres qui s'ensuyvent.

Ejus sponsa fuit qui dictus Grisagonella
Fulconem genuit qui vicit plurima bella, etc.

Et par ce, clèrement appert que Geoffroy et Adelle engendrèrent ledict Foulques, mais pour ce que Maurice mourut sans enfans, et que Foulques son frère luy succéda qui estoit encore jeune, plusieurs ont cuydé qu'il feust son filz, parquoy ilz ont erré. Pour revenir à la vérité de l'hystoire, cestuy conte Maurice après son père Geoffroy fut conte d'Anjou, et eut pour espouse la niepce du conte Raymond de Poictiers, de laquelle n'eut aucuns enfans dont soit mémoire. Maurice fut lectré, sage et vertueux prince qui moult ayma paix et concorde. Il fut plus proffitable à ses subgectz par doctrine et science que s'il eust esté plus belliqueux, car en lieu de leur monstrer et apprendre le mestier de la guerre et des armes, il les instruisoit et enseignoit en bonnes loix et coustumes, et leur monstroit comment ilz devoient vivre légallement. En ce peu de temps qu'il vesquit il esleva plusieurs de ses amys en hault degré, et se estudioit fort à exaulcer et mettre en avant ceulx qu'il sçavoit qui luy seroient loyaulx et secourables.

Contre Maurice se esleva ung nommé Landry de Dunoys, homme mauvais et de peu de foy, car par l'auctorité du conte Geoffroy Grisegonnelle il avoit eu plusieurs biens et dignitez, mais il rendit à son filz mal pour bien, et fort le guerroya, espérant par l'ayde et secours de Eude, conte de Champaigne et seigneur d'une partie de Touraine, oster au conte Maurice la seigneurie d'Amboyse. Le

conte Maurice résista à Landry et ses alliez, tant que en ses seigneuries demoura pacifique, et moult secoururent Maurice deux nobles hommes frères, l'ung nommé Archambault de Busançoys, et l'autre Sulpice, trésorier de Saint-Martin de Tours. Ces deux luy furent très loyaulx et le servirent bien en ceste guerre, car ilz estoient seigneurs en partie de la ville d'Amboyse, en laquelle avoient une maison forte, bien garnie et avitaillée, de laquelle ilz dommageoient souventesfois les gens de Landry. Et Guelduyn, seigneur de Saulmur, qui (pourtant qu'il tenoit plusieurs fiefz du conte Eude de Champaigne) guerroyoit pareillemment le conté d'Anjou, en faisant maintes incursions et rapines ou pays de Vallée

Pendant ces émotions de guerres, le conte Maurice de grefve maladie attainct, congnoissant la mort corporelle luy estre très prochaine, se fist, ainsi que ung bon chrestien, administrer tous les ecclésiastiques sacremens; puis fist venir devant luy son frère Foulques et luy dist ainsi: «Mon frère, mon amy, mon créateur me fait ceste grâce de me donner à congnoistre ma mort, dont je le mercie; et pour ce que par raison tu me dois succéder, je vueil bien ce pendant que Dieu me donne encores quelque peu de vie, te donner quelques enseignemens, lesquelz si tu les gardes bien te pourront estre salutaires.

« Mon frère, je vueil qu'il te souvienne que toute ma vie j'ay travaillé à acquérir des amys : congnoissant que c'est grant trésor et richesse, et que la maison qui a plusieurs amys ne doit estre réputée povre ne faillie, et pour ce te conseille que tu tiennes chers ceulx qui nous ont esté loyaulx, et entre autres ayme et te conseille à Archambault et au trésorier son frère. Estudie tousjours à enrichir gens de bien, et ne fais estime si les mauvais en ont envie, car richesse ne peult estre sans envie. Et pour faire fin, tu as assez ouy parler des haulx et vertueux faictz de noz ancestres, je te prie non dégénérer de leur valeur et preudhommie. Peu après ces motz proférez, le sage et vertueux conte Maurice rendit son âme à Dieu, l'an de grâce mil et douze, régnant Robert roy de France, et révérend père Rothard séant au siége épiscopal d'Angiers.

Chapitre vingtroisiesme.

De Foulques surnommé Nerra (1) qui fut trenteseptiesme conte d'Anjou, et des batailles qu'il eut contre Eude, conte de Champaigne, et Landry de Dunoys, duquel Landry la maison estant à Amboyse fut abatue et rasée. Et comment le conte Foulques bailla au seigneur Lisoys de Bazoges les cappitaineries de Loches et d'Amboyse.

Au vertueux, lectré et pacifique conte Maurice, succéda au conté d'Anjou le très belliqueux prince Foulques (surnommé Nerra) son frère, lequel pour le commencement qu'il vint à tenir terre, eut plusieurs ennemys qui bien luy firent pratiquer le proverbe commun qui dit, que à nouveau prince nouvelle guerre. Car à la persuasion du malcongnoissant et ingrat Landry de Dunoys, Eude conte de Champaigne, et Guelduyn, conte de Saumur, mettoient toute leur puissance de oster au conte Foulques Amboyse, Loches et tout ce qu'il avoit au pays de Touraine. Et bien avoient espérance de ce faire, pour ce que le noble Archambault de Busançoys estoit puis naguères trespassé, lesquel en son vivant avoit bien soustenu les affaires des contes d'Anjou au pays de Touraine; et n'y avoit plus que le trésorier Sulpice son frère, lequel pour Foulques gardoit et deffendoit tousjours au mieulx qu'il povoit le pays d'Amboyse, et demouroit vers luy en bonne et loyalle foy et alliance, mais pour la perte de son frère estoit ung peu foible, et avoit bon mestier de secours.

De ce le conte adverty assembla le plus grant excercite qu'il peut, et ne reffusant aucun péril pour son amy Sulpice secourir arriva avecques son ost à Amboyse, auquel lieu sçeut par le trésorier que ses ennemys s'estoient retirez. Parquoy (non voulant avoir pour

(1) Foulques Nerra succède à Maurice, son frère, vers 989. L'Art de vérifier les dates indique 987, parce qu'il passe sous silence les deux ans de règne de Maurice.

néant, levè armée) entra en leur pays pour les rencontrer et combatre, et par devant Blays passant, vint se parquer devant le Chasteaudun (1), qui estoit des terres de ses ennemys. Et lors que les Dunoys veirent les Angevins, saillirent de leur chasteau et leur donnèrent ung alarme, auquel ne gaignèrent guères, car ilz furent recueilliz aux fers des lances et poinctes des espées. Fièrement se combatirent les Angevins et Dunoys tout ce jour, tant que la nuyt les départit. Si se retirèrent d'un costé et d'autre; màis quant les Dunoys veirent que les Angevins se retiroient, ilz firent une charge sur eulx par derrière et en blessèrent aucuns. Quant les Angevins se sentirent surprins et suyviz de leurs ennemys, ilz se ouvrirent en faisant passage aux Dunoys, puis tout à coup se cloyrent sur eulx, les enfermèrent et les occirent et détrenchèrent à leur voulenté, si que jamais leurs compaignons ne les sçeurent secourir. Si leur donnèrent les Angevins la chasse jusques en leur chasteau, et en prindrent plusieurs prisonniers tant hommes d'armes que gens de pied, entre lesquelz estoient vingt chevaliers, et plusieurs autres gens de nom. Le conte et ses gens couchèrent ceste nuyt au camp où avoit esté la bataille, puis retournèrent à Amboise, en laquelle ville Landry de Dunoys, ennemy du conte, avoit un chasteau ou manoir bien fortifié, lequel le conte assaillit, et combien qu'il fust vaillamment deffendu, si furent les gens de Landry tant pressez qu'ilz veirent bien que résistance ne les pourroit garentir. D'autre part considérant que de Landry ne auroient secours, et que si le conte les prenoit d'assault, tout le monde ne les sauveroit qu'il ne les fist mourir, pourquoy envoyans messagiers par devers luy demandèrent composition; laquelle leur fut accordée par le conte. Et fut dict que les gens de Landry sortiroient hors du manoir leurs vies sauves, et mettroient la place ès mains du conte, lequel pour ce leur donnoit congé d'emporter leurs bagues, ce que fut faict. Quant les gens de Landry furent hors d'icelluy manoir, le conte Foulques fist mettre le feu dedans, et abatre et raser la maison jusques à en desmolir et

(1) La victoire de Foulques Nerra à Châteaudun eut lieu entre 990 et 992.

arracher les fondemens, en se vengeant des desplaisir et dommages qu'il avoit faictz et procurez faire au conte Maurice son frère et à luy. Ces choses faictes, le conte d'Anjou passant la rivière de Loyre, s'en vint en une maison qu'il avoit faict bastir lors Karament, maintenant ville Morand appellée.

Or y avoit il grosse compaignie de gens d'armes en la ville de Tours, pour empescher que le conte ne retournast en son pays d'Anjou; mais toutesfois quant il luy plaisoit il alloit et venoit de Amboise à Angiers, car quant il estoit à Amboise, il alloit au chasteau de Samblançay qu'il avoit fait fermer, et par la terre d'ung sien amy nommé Hugues de Alvoye (qui seigneur estoit d'ung chasteau appellé Chastillon et de sainct Christofle) entroit le conte Foulques au pays de Vallée, et malgré la garnison qui à Tours se tenoit pour l'empescher descendoit en son pays d'Anjou. Pour ce que lors Merebeau et Loudun estoient des appartenances du conté d'Anjou, le conte Foulques bien souvent y résidoit; et quant il y estoit ne donnoit aucun repos à ses ennemys, mais tous les jours faisoit courses sur eulx tant que les habitans de Saumur, de Montsoreau, de Chynon et de l'Isle-Bouchard, ne estoient si hardiz de yssir hors de leurs places pour la crainte de luy. Le plus du temps ne sçavoient riens de sa venue, et pour ce jour et nuyt estoient en doubte, et leur estoit tousjours advis qu'ilz le voyoient à leurs portes. Quant le conte vouloit, par la terre de Guennon qui estoit seigneur de Noastre, il retournoit en sa ville de Loches sans le dangier de Eude ne de ses autres adversaires.

Pour vray le conte Foulques en haultes entreprinses, hardiesse, bénignité, libéralité et miséricorde estoit ung autre César, estimé de ceulx qui le congnoissoient, et estoit si secourable à ses amys que quant il en sçavoit quelcun estre en nécessité, il laissoit ses propres affaires pour le secourir, et avoit proposé en soy de jamais ne faillir à ses ennemys de guerre, et à ses amys de secours; et sur toutes choses désiroit soy trouver en bataille bien assailly et empressé des adversaires, affin qu'il peust leur monstrer sa grant force et vaillance. En ce temps Guelduyn soy disant de la lignée des Dannoys, lequel

estoit homme de foy du conte de Bloys, tenoit le chasteau de Saumur avecques toutes les deppendances d'icelluy, lequel Guelduyn estoit ennemy de Foulques, et l'ung de ceulx qui avoit conspiré luy faire perdre ce qu'il avoit en Touraine; parquoy délibéra le conte de soy revencher, et de allier à soy tous ceulx qu'il congnoissoit estre belliqueux et de haultę entreprinse. Et entre les autres fut par indisseluble amytié conjoinct à Herbert conte du Maine, qui preux et hardy chevalier estoit, et qui bien secourut le conte Foulques en plusieurs grans affaires.

Et pour ce que pour lors florissoit la renommée de Lysoys de Bazongiers (1), nepveu du viconte de Saincte-Susanne, belliqueur et vaillant cappitaine, le conte d'Anjou fist tant qu'il le gaigna de son party, par ce que les ennemys du conte Foulques, Eude conte de Champaigne, et Guelduyn seigneur de Saulmur vouloient à Lisoys tollir quelques héritages qu'il avoit en Touraine; et n'estoit homme qui le conte Foulques ne pratiquast et tirast aysément à soy par sa libéralité, car il estoit si habandonné qu'il sembloit avoir de veu et serment ne reffuser jamais à homme chose qui fust en sa puissance de donner. Quant Lisoys fut venu vers le conte et luy eut faict le serment de fidélité, le conte luy communiqua plusieurs de ses affaires et en eut son conseil, lequel il trouva très bon, et prisa le seigneur Lisoys trop plus que devant. Car il congneut par ce que Lisoys avoit prudence et hardiesse que guères de gens n'ont ensemble, veu que prudence procède de transquillité, de courage et de sens rassis, jouxte l'oppinion du philosophe disant: *que anima quiescendo a passionibus fit sciens et prudens*, et hardiesse procède de colère et de chaleur, qui bien souvent font entreprendre choses haultaines et non précogitées.

Quant le conte Foulques eut trouvé le seigneur Lisoys à son gré, il le fist son lieutenant en ses guerres, et luy bailla les cappitaineries de Loches et d'Amboyse, en commandant à tous ses vassaulx, gens-

(1) Lysois de Bazougers, dans le Maine, près de la Flèche, devint, vers l'an 1005, l'un des fidèles de Foulques Nerra, qui le nomma châtelain d'Amboise et de Loches.

d'armes et subgectz, nobles ou autres que à icelluy Lisoys obéissent comme à soy mesmes, et que l'acompaignassent en armes par tous lieux, toutesfois et quantes qu'il luy plairoit les appeller.

Ce qu'ilz firent de bon cueur pour la proesse et sagacité dont il estoit renommé.

Lisoys ayant receu la charge et gouvernement de ces deux places comme bon serviteur, mist peine à congnoistre les meurs du conte son seigneur, la nature et conditions des commis soubz sa charge, et pareillement les secretz conseilz de ses ennemys. Ayant ces choses congneues pourveut bien diligemment à tout, car il fut très obéissant aux commandemens du conte son seigneur, à ses subgectz humain et débonnaire. Par son travail, vigilance et labeur tant exploicta, en gardant et deffendant ses amys et alliez, et guerroyant ses ennemys, qu'il commença à estre prisé, craint et redoubté de ses adversaires, et bien voulu, aymé et désiré de ses subgectz. Lisoys congnoissant que les habitans de Blays, Chaulmont et de la terre Sainct-Aignan estoient ennemys du conte d'Anjou son seigneur, leur feist forte et mortelle guerre, en ravissant tout ce qu'il trouvoit leur appartenir, et bruslant les chasteaulx, maisons et places d'eulx et de leurs alliez. Le plus souvent le conte Foulques estoit en personne aux courses et charges que faisoit Lisoys; puis quant luy plaisoit s'en retournoit en Anjou, pour ce que par sur tous les pays il en aymoit l'aer, et plus voulentiers y faisoit sa demeure que ailleurs.

Chapitre vingtquatriesme.

Comment Conan, duc de Bretaigne, commanda à ses quatre filz entrer ou pays d'Anjou pour y faire la guerre, lesquelz par le conte Foulques furent desconfitz devant Angiers : et deux des enfans dudict duc de Bretaigne occis. Et comment les seigneurs de France s'entremirent de faire la paix entre le duc et le conte d'Anjou.

Orgueil qui tousjours l'on maistre deçoit acompaigné de cupidité et envye esmeurent le courage de Conan, pour lors duc de Bretaigne, à mener guerre au pays d'Anjou, combien que au par avant Foulques, qui pour lors en estoit conte par bonne amour et aliances, eust à Conan donné sa seur, par ce moyen présumoit on que entre eulx auroit paix perpétuelle; toutesfois Conan non content de ses terres et possessions, voulut augmenter et accroistre sa seigneurie et occuper le conté d'Anjou oultre Mayenne sur Foulques son beau frère, non obstant la foy et aliance qu'ilz avoient ensemble. Et bien pensoit Conan y parvenir et à plus haulte chose s'il eust entreprins, car il se tenoit fort et moult se fioit en quatre filz qu'il avoit qui tous estoient bons chevaliers et hardis.

Advint ung jour que le roy de France Robert avoit mandé ses princes eux trouver vers luy à Orléans (1), parquoy Foulques du mandement du roy adverty en belle compaignie vers Orléans alla; et quant il fut arrivé il sçeut que le roy n'y estoit encore venu, si se logea au meilleur logis de la ville en attendant la venue du roy. Et quant le duc de Bretaigne Conan sçeut que son beau frère le conte

(1) L'Art de vérifier les dates place la surprise d'Angers par les enfants de Conan en 980 et attribue à Geoffroy Grisegonnelle la belle défense de notre ville en cette occasion.

Bourdigné attribue ce fait d'armes à la personne de Foulques Nerra et sous le règne de Robert.

Bodin admet cette version, mais il place le fait au temps de Hugues Capet; et nous partageons entièrement son avis, appuyé de l'autorité du *Gesta consulum*.

d'Anjou n'estoit plus à Angiers, et qu'il estoit allé à Orléans vers le roy, il appella ses quatre filz et leur donna charge que à certain jour qu'il assigna, entrassent en armes au pays d'Anjou, et qu'ilz essayassent prendre le chasteau d'Angiers, lequel par aucuns traystres domesticques du conte leur devoit être baillé. Quand le duc de Bretaigne eut bien au long déclairé à ses enfans ce qu'ilz devoient faire, il s'en alla vers le roy à Orléans comme les autres princes, pour faire semblant de ne estre coulpable de ce que ses filz feroient en Anjou, et affin que le conte son beau frère ne se peust plaindre de luy. Le dùc de Bretaigne arrivé à Orléans, ainsi que fortune voulut, fut logé en l'hostellerie où estoit logé le conte d'Anjou. Ung jour comme le duc de Bretaigne estoit allé à son secret, deux ou trois de ses plus familiers et privez gentilz hommes estans avec luy, leur commença à compter que dedans trois jours ses filz courroient tout le pays d'Anjou, et qu'ilz avoient intelligence avecques aucuns des gens du conte Foulques qui leur devoient livrer le chasteau d'Angiers, et racomptoit le duc à ses gens la façon et manière de l'entreprinse. Foulques qui pour lors en une autre chambre secrette estoit, de laquelle l'on povoit bien ouyr et entendre tout ce que disoit le duc de Bretaigne, ayant entendu ces parolles qui assez fascheuses luy furent, fist celler ses chevaulx, puis, faignant aller à Chasteaulandon à luy appartenant, de Orléans partit. Et à grans journées chevaucha, tant que au deuxiesme jour arriva à Angiers, et entra secrettement en son chasteau, si que de aucun ne fut apperçeu qui le eust sçeu congnoistre. Aussi tost qu'il fut arrivé il fist prendre tous ceulx qu'il sçavoit estre coulpables de la trahyson ; les fist mettre en seure garde, puis fist amatz de gens, et se tint si secrettement que aucun ne sçeut qu'il feust venu, fors ses gens qui avecques luy estoient en son chasteau.

Au jour à eulx assigné ne faillirent les Bretons, ains coururent et pillèrent le costé d'Anjou devers eulx, faisant occisions et rapines. Or est il que au dessoubz et au pied du chasteau d'Angiers passe le profond fleuve de Mayenne, lequel entre les fleuves qui tombent en la mer occidentalle n'a petit renom, et sur icelluy fleuve de Mayenne

(pour le traverser) sont ponts et arches. Jusques là coururent les Bretons sans résistence, car toute ceste partie de la ville d'Angiers qui est oultre la rivière de Mayenne du costé de Bretaigne (ouquel cartier est l'église de la Trinité avecques l'abbaye du Ronceray, les couventz des Carmes et des Augustins) n'estoit pour lors close à murailles, mais estoient seullement les faulxbourgx de la ville. Quant les Bretons eurent passé le pont et arches de Mayenne, ilz vindrent à l'une des portes de la ville qui lors estoit, laquelle de présent l'on appelle la porte Chapellière, et de là sur la rive du fleuve de Mayenne s'espandirent, en la place laquelle (pour l'habondance des boys et buchers qui y sont) l'on appelle le port Lignier; et vindrent les enfans du duc et leurs gens au pied du chasteau d'Angiers jusques à la tour qui depuis fut nommée *escache Breton*, et bien cuydoient pour l'absence du conte avoir tout gaigné. Foulques voyant ses ennemys si délibérez d'exécuter leur mauvaise voulenté, saillit avecques plusieurs chevaliers et écuyers qui en sa compaignie estoient, et se print à crier *Anjou*, et rua aussi hardyement entre ses adversaires comme ung loup affamé en ung bergeail. Ses gens vigoureusement le suyvirent, et à l'exemple de leur seigneur si vaillamment combatirent que les Bretons furent sur la place desconfitz et mis en désordre. Ceulx qui se peurent sauver se sauvèrent à la fuyte, mais guères n'en eschappa qu'ilz ne feussent mors ou prins; et entre les nobles qui furent occis y moururent deux des filz du duc de Bretaigne. Les autres deux y furent prins avecques maintz autres barons et nobles personnages de grant renom, lesquelz captifz furent logez au chasteau d'Angiers, non pas victorieux comme ilz s'attendoient la matinée d'icelluy jour, mais comme prisonniers et esclaves du conte, lequel à très grant tort vouloient spolier et bannir de sa juste seigneurie et droit patrimoine.

Après que Dieu eut ainsi donné au conte Foulques victoire contre les Bretons ses adversaires, il retourna en diligence à Orléans, et y arriva le jour que le roy estoit arrivé, et vint descendre devant la salle en laquelle pour lors estoient le roy et les ducz de Bretaigne et Normandie. Pour l'heure Foulques avoit avecques soy ung chevalier,

lequel chevauchoit ung beau coursier qu'il avoit gaigné à la bataille d'Angiers sur Alain, filz aisné du duc de Bretaigne. Quant les Bretons qui là estoient le veirent ilz le congneurent bien, si demandèrent au chevalier qui luy avoit baillé le cheval. Il respondit qu'il avoit estoit esté conquesté à Angiers sur l'ung des filz du duc Conan, à la bataille en laquelle deux des filz d'icelluy Conan avoient esté occis, et deux détenuz prisonniers. Quant les Bretons entendirent ces nouvelles ilz les racomptèrent à leur seigneur, lequel en cuyda bien mourir de dueil, et toute la nuyt ensuyvante ne fist que regreter ses enfans, plaignant piteusement leur chevaleureuse jeunesse estre tost abolie. Quand vint au matin, le duc de Bretaigne se trouva au lever du roy, et en grans larmes et pleurs du conte d'Anjou, luy requist vengeance, tant qu'il esmeut plusieurs des assistans à avoir compassion de luy. Si fut mandé le conte d'Anjou, lequel ne se feist prier de venir; fut interrogé du cas que le duc Conan luy imposoit. De face et contenance asseurée deffendit sa cause, racomptant comment il estoit venu aux affaires et mandement royal, pensant son pays d'Anjou estre en seureté et pacience; et les enfans du duc de Bretaigne estoient venuz sans deffiances, piller son pays et meurtrir ses subgectz jusques aux portes d'Angiers, parquoy s'il leur en estoit mal prins n'en povoit par raison estre reprins. Si bien remonstra le conte d'Anjou son bon droit, que le roy et assistans ne le sçeurent blasmer ne que dire. Finablement par le moyen du roy et du duc de Normandie qui avoit espousée Judic, fille de Conan, et par les remonstrances de plusieurs autres princes et prélatz, l'appoinctement du conte d'Anjou et du duc Conan fut faict, par lequel le conte rendit au duc ses deux filz qu'il tenoit prisonniers, et les autres seigneurs et barons de Bretaigne captifz furent mis à rançon, et promist le duc de Bretaigne jamais ne guerroyer le conte d'Anjou ne son pays.

Chapitre vingtcinquiesme.

Comment la guerre recommença entre le conte d'Anjou et le duc Conan. Et de la cautelle des Bretons, et de la prinse de leur duc par les Angevins. Et comment en la lande des Conquéreurs furent occis plusieurs nobles de Bretaigne, et entre autres le vicomte Haymon et le duc Conan et Allain, son filz.

Regret paternel et appétit de vengeance ne laissèrent guères reposer le duc de Bretaigne (1) depuis qu'il fut retourné en son pays: car jour et nuyt ne faisoit que penser comment il se pourroit venger du conte d'Anjou qui ses enfans avoit occis, et d'autre part le conte d'Anjou, qui bien congnoissoit ce que Conan sçavoit faire, se tenoit tousjours sur ses gardes et deffences, considérant que à ung ennemy reconcilié ne fault avoir fiance. Et pour ce que il se gardoit de luy, le duc ne povoit trouver moyen luy faire desplaisir, dont à peu près qu'il ne enrageoit. Si ne se peut plus garder qu'il ne monstrast et descouvrist sa félonnie, car il commença à faire courses sur les pays de Foulques, et Foulques sur les siens; tous les dommages et ennuys que l'ung povoit faire à l'autre ilz les faisoient. Combien que plusieurs prélatz et barons, tant d'ung costé que d'autre, s'entremeissent de les appoincter, et pour ce faire feissent plusieurs ouvertures, jamais toutesfois n'y sçeurent parvenir, et ne demandoient les deux parties que le combat pour mettre fin à toutes leurs querelles. En toutes façons délibéroient par une mortelle bataille sçavoir lequel des deux seroit maistre ou varlet.

Ceste inhumaine et furieuse bataille (2) fut tant appetée des deux parties, qu'ilz s'entreenvoyèrent messagiers pour ce faire, et accorder où ilz se rencontreroient. Tant exploictèrent les messagiers que le

(1) Conan le Tort.

(2) Cette bataille eut lieu le 27 juin 992.

jour fut assigné et la place choisie au lieu du *Concret*. Lors se fournirent les deux princes de gensd'armes, et assemblèrent leurs armées pour eulx trouver au jour assigné au lieu convenu. Mais les Bretons voulans user d'astuce et cautelle vindrent premiers à la place du combat, et, par certains pyonniers et lamballays qu'ilz avoient en leur ost, firent au meillieu du camp un grand et assez profond fossé, et le couvrirent de rameaulx et fouillars, affin que les Angevins ne l'apperceussent. Quant ilz eurent parachevé se retirèrent. Le lendemain matin qui estoit le jour que devoit estre la bataille, les Angevins de l'autre costé du fossé arrivèrent au camp; et quant les Bretons le sçeurent, devant eulx se vindrent parquer, le fossé toutesfois entredeux, et faignoient de n'oser approcher plus près. Les Angevins voyans leurs adversaires devant eulx commencèrent approcher d'eulx pour les combatre. Les Bretons (qui les vouloient faire tomber en la fosse appareillée) faignirent eulx desrenger pour fuyr, et les Angevins, voyans leur contenance et qu'ilz quictoient la place, eurent paour que les Bretons leur eschappassent sans coup férir. Si donnent les esperons à leurs chevaulx et roydement picquent après eulx pour les aconsuyvre, sans eulx prendre garde de la fosse que les Bretons avoient faicte, pour ce qu'elle estoit couverte de fouillars, clayes et rameaulx. Ainsi advint que les clayes fondirent soubz eulx, et tomba une grant quantité d'Angevins dedans icelle fosse, des plus vaillans et hardis qu'ilz feussent en l'armée. Les Bretons voyans leur cautelle venir à effect, et les Angevins cheuz en leur fosse, retournèrent hastivement sur eulx à grant cry, et plusieurs en ceste fosse occirent.

Là y eut griefve et mortelle bataille, des Bretons assaillans ceulx qui en leur machine estoient tombez, et des Angevins qui les deffendoient à leur povoir; mais ilz eurent beaucoup à souffrir, et tant furent pressez que le cheval de leur conte fut tué entre ses jambes, et luy porté par terre en grant dangier de sa vie, mais il fut tost secouru par ses gens, et luy fut amené ung puissant cheval et remonté; puis regarda ses gens à l'entour de soy et veit que les Bretons les menoient trop mal. Si en eut grant dueil, et leur escrya: « Qu'est ce

cy, compaignons, vous qui par votre vaillance en tant de pesantes batailles avez esté victorieux, faut il que maintenant une fraulde et hostille cautelle admortisse voz belliqueux courages. Or reprenez cueur, mes amys, et considérez que noz ennemys nous craignent, et nous estiment plus gens de bien que eulx, puis que par force ou puissance qu'il sentent en eulx n'ont osé nous assaillir, mais seullement par malice et subtilité en nous cuydant vaincre par sourprinses.»

A ces parolles les Angevins comme d'ung grant travail reposez ou resveillez de quelque pesant somme, prindrent nouvelle force, et les ungs à l'ayde des autres le fossé passèrent, et vindrent à combatre leurs adversaires main à main; et y eut de grans faictz d'armes d'ung costé et d'autre, car Foulques et Conan combatoient par si invétérée hayne et obstiné courage, que chascun d'eulx eust mieulx aymé mourir que d'espargner ou donner lieu à son ennemy. Toutesfois après long combat la victoire tourna devers les Angevins, desquelz ce néantmoins furent plusieurs occis, mais des Bretons n'en reschappa que bien peu, car tant avoient pertinacement combatu que aucun d'eulx n'avoit voulu fuyr.

Entre les mors fut trouvé le duc Conan moult navré, car il avoit une main couppée et plusieurs autres playes, et bien paroissoit à le veoir qu'il ne s'estoit reposé ce pendant que les autres combatoient. Si fut prins et rendu au conte Foulques qui l'envoya prisonnier à Angiers, dont fut depuis au pourchatz du duc de Normandie délivré, mais jamais n'eut amour au conte d'Anjou ni aux Angevins, ne eulx pareillement à luy.

Cestuy Conan (ainsi que disent les cronicques de Bretaigne) retourné en son pays, eut grant guerre contre ung seigneur nantoys appellé Haymon le viconte, lequel Haymon appella en son ayde le conte d'Anjou pour ce qu'il congnoissoit qu'il n'aymoit Conan, et le conte le secourut voulentiers. Adonc le conte et Haymon assemblez ordonnèrent de leurs batailles, et se misrent sur champ pour chercher Conan, lequel rencontrèrent en une lande appellée la lande des Conquéreurs; et là, entre Conan et le conte Foulques et Haymon y eut si mortelle bataille, que la pluspart de la noblesse de Bretaigne

y demoura. Entre autres y furent occis le duc Conan et son filz aisné Allain. Et combien que Haymon le viconte par le secours des Angevins obtint la victoire, toutesfois fut il occis et demoura en la place. Après ceste cruelle bataille le conte Foulques retourna en Anjou, vengé et délivré de son ancien ennemy Conan, lequel luy avoit tant fait en son temps de destourbier et ennuy. Depuis la mort d'icelluy duc Conan, les Bretons ne guerroyèrent plus le pays d'Anjou, et demoura le conte Foulques en paix quant à eulx.

Chapitre vingtsixiesme.

Comment le conte Foulques fist en l'archevesché de Tours, près Loches, bastir une église en l'honneur des célestes séraphins et chérubins. Et comment il alla à Romme impétrer la dédicace, laquelle l'archevesque de Tours luy refussit, et occist le tyrant Crescentius au pays de Romanie, lequel guerroyoit le pape et usurpoit le patrimoine de l'église rommaine.

Après plusieurs guerres et mortelles batailles par le conte Foulques d'Anjou menées à fin, Dieu luy feist ceste grâce de luy faire avoir souvenance du salut de son âme. Lors proposa pour la rémission de ses péchez, faire édiffier une église en l'honneur de Dieu et des vertus célestes Séraphins et Chérubins; ce qu'il mist à effect. Car en l'archevesché de Tours, à demye lieue de Loches ou environ, il fist bastir une très belle église, laquelle parachevée et garnye de ce qui luy estoit nécessaire, pria l'archevesque de Tours qu'il voulsist icelle

église dédier. Ce que l'archevesque refusa faire, disant que le conte (en faisant bastir l'église) avoit usurpé du dommaine de son église de Tours.

Du reffus de l'archevesque fut le conte fort courroucé. Si trouva qu'il devoit aller ou envoyer à Romme vers le pape pour cest affaire. Adonc vers Romme print son chemin, à grande compaignie de ses barons et gentilz hommes. Et là arrivé, vers le sainct père s'en alla, auquel après la révérence faicte racompta la cause de sa venue, luy pryant humblement qu'il luy pleust commettre quelque notable prélat pour son église (au reffus de l'archevesque de Tours) dédier et béneistre. Le pape la requeste du conte voulentiers accorda, et pour la renommée de proesse qu'il avoit ouye d'icelluy, grandement le recueillit et festoya. Après plusieurs parolles le pape se plaignit au conte d'ung tyrant nommé Crescentius, lequel près de Romme se tenoit et occupoit par force plusieurs terres du sainct siége apostolique; et tous les marchans et pélérins venans à Romme (qu'il povoit prendre) destroussoit ou meurtrissoit. Oultre remonstra le pape au conte d'Anjou comment il avoit plusieurs fois admonnesté icelluy Crescentius de soy désister de sa mauvaise vie, dont il n'avoit riens voulu faire, mais par obstiné vouloir avoit faict encores pis que par avant, et pour ce l'avoit excommunié et anathématizé, mais il n'en faisoit estime; et que pour luy et ses complices ne avoient les pélerins seur accès de venir à Romme, parquoy affectueusement luy recommandoit la querelle des sainctz apostres, comme ainsi qu'il avoit tout son temps milité pour le monde, que pareillement à la nécessité se voulust monstrer chevalier pour saincte Eglise.

Le conte Foulques, entendue la plaincte et requeste, luy respondit que combien que il ne feust venu à Romme en espérance de guerroyer, toutesfois il ne vouldroit souffrir fouller l'Eglise, ni les priviléges d'icelle amoindrir, et qu'il feroit ce qu'il luy seroit possible de faire pour la correction du tyrant: dont le pape le remercia. Ainsi se passa ce jour en devises et joyeusetez.

Lendemain au matin se leva le conte d'Anjou, et soy et ses gens fist armer; puis monta à cheval et se fist guider au lieu où se tenoit

Crescentius le tyrant, et envoya ung sien hérault devers luy dire que le conte d'Anjou venoit à luy parler de par le sainct père, luy mandant les causes de sa venue. Quant Crescentius ouyt le messager du conte d'Anjou, il luy fist responce que retournast dire à son maistre que ne laissast à s'en retourner, et qu'il n'entreroit en son chasteau et ne parleroit à luy. De la responce du tyrant fut le conte d'Anjou fort irrité, si jura *par les âmes Dieu,* qui estoit son serment, qu'il luy remonstreroit son oultrage. Lors commanda ses gens rompre les portes du chasteau de Crescentius et entrer dedans à force. Les gens du conte obéyrent à son commandement, et se prindrent à rompre la porte, mais le tyrant Crescentius se trouva sur la muraille, pour sa porte deffendre. Quant le conte d'Anjou veit et sçeut que c'estoit luy, il commanda à ses archers à luy tirer; lesquelz ne faillirent, car l'ung luy passa ung traict au travers du col, et l'autre luy donna dedans l'estomac; et de ces deux coups cheut le tyrant mort du hault des murs ès fossez. Lors les habitans du chasteau vindrent au conte Foulques à mercy, luy rendant la place, et le conte les reçeut au nom du pape. Ce faict, s'en retourna à Romme où il trouva le sainct père au palais de Lateran, auquel il racompta la mort du tyrant Crescentius et la prinse de son chasteau, dont le pape et cardinaulx, et générallement tout le clergié eurent grant joye et moult en remercièrent Dieu en sonnant cloches et chantant *Te deum laudamus.*

Quant le conte d'Anjou eut assez séjourné à Romme, il pria le sainct père qu'il pensast en la requeste que luy avoit faicte, oultre que il luy pleust octroyer quelques relicques de corps sainctz pour apporter en ses pays, ce que le pape luy octroya. Si luy donna les corps des martyrs sainct Daire et sainct Crisant, lesquelz le conte fist apporter en son église de Loches; et depuis qu'il eut fondé l'abbaye de Beaulieu (2) près Loches, il fist en icelle abbaye transférer les corps d'iceulx sainctz martyrs, lesquelz y sont gardez en grant révérence. Oultre bailla le sainct père auctorité et puissance à ung cardinal de

(1) L'abbaye de Beaulieu, près Loches, fut fondée vers 1007.

l'église rommaine, nommé Pierre, homme de grant saincteté, d'aller avecques le conte dédier son église, ce qu'il fist. Atant print congé le conte d'Anjou du sainct père (lequel donna sa bénédiction à luy et sa postérité) et vint en France, le cardinal Pierre avec luy, lequel il mena à Loches, où, en la présence de plusieurs évesques (qui de bon cueur pour l'amour du conte assistèrent) à l'église dédier. Ce faict, le cardinal print congé du conte pour s'en retourner, et le conte luy fist plusieurs beaulx et riches présens; si le conduysit jusques hors de ses terres, en soy humblement recommandant à la sainctеté du pape, le remerciant de l'honneur et bon recueil qu'il luy avoit faictz.

Chapitre vingtseptiesme.

Comment le conte d'Anjou alla en Hierusalem, et du veu qu'il fist de édiffier une église au nom de monseigneur sainct Nicolas, en son pays d'Anjou, et des sainctz reliquaires qu'il apporta de Hierusalem, et la façon comment il les eut. Et la fondation de l'abbaye de Beaulieu, près Loches.

Le hardy et belliqueur conte Foulques, considérant qu'il avoit esté en tant de mortelles batailles, et cause de la mort de plusieurs chrestiens et grande effusion de sang humain, craignant le jugement de Dieu et dampnation éternelle, proposa aller en Hierusalem visiter le Sainct Sepulchre de Nostre Seigneur, et essayer à en apporter quelques reliquaires, pour enrichir les monastères et églises qu'il avoit en ses pays fondés et vouloit fonder. Le conte en son sainct

propos continuant print congé de la contesse son espouse, à laquelle il laissa ses deux enfans en garde, sçavoir est : Geoffroy qui fut surnommé Martel, et une fille qui eut nom Adelle, puis partit d'Angiers bien acompaigné, alla à Romme vers le pape, qui bénignement le reçeut, et moult loua son bon vouloir (1). Quant le conte voulut partir pour soy aller embarquer à Venise, le pape luy donna sa bénédiction, avecques certaines lettres; lesquelles il envoyoit à l'empereur de Constantinople. Atant partit le conte et monta sur mer pour son voyage parfaire, et eurent le premier jour assez beau temps, mais au second une tempeste leur survint, qui toute clarté et veue de soleil leur osta ; puis, par la fureur des vens la mer oultre mesure enflée, commença à agiter leur navire çà et là. Si tonnoit et esclairoit de telle sorte, qu'il sembloit que ce jour deust estre le dernier des humains, et que tous les élémens eussent conspiré la mort du conte et de ses compaignons. Ainsi qu'ilz estoient en cest inévitable péril constituez, chascun d'eulx attendant l'heure prochaine de sa mort, invoquoient les sainctz ausquelz ilz avoient tousjours eu affection plus singulière, et comme entre autres les nautonniers, à voix flébile et lamentable, souvent réclamassent en leur ayde le glorieux monseigneur sainct Nicolas, l'appellant leur pére protecteur, et auxiliateur de tous mariniers, le conte les entendant se tourna humblement à implorer l'ayde du benoist confesseur, luy promectant s'il luy plaisoit en ceste nécessité le délivrer de mort, que luy retourné en son pays d'Anjou, feroit construire une église en son nom, en laquelle mettroit des prestres, ausquelx assigneroit rentes et revenuz, pour faire le service divin à tousjoursmais.

Le veu du conte ouyt et exaulça Nostre Seigneur, et à son suppliant le glorieux sainct Nicolas ne denya son ayde, car ce veu par le conte faict, incontinent fut la mer appaisée et transquille, et la sérénité de l'aer retourna si à coup que tous ceulx qui estoient au

(1) Bourdigné transpose ici les faits; aussi renvoyons-nous le lecteur, pour les remettre en ordre, à l'Art de vérifier les dates. Ce premier voyage à la Terre-Sainte eut lieu avant l'an 1007.

navire furent esmerveillez dont povoit estre venue si subite mutation, l'attribuant plus à miracle que à chose naturelle. Si ne leur fut seullement la tempeste cessée, mais davantage leur fut donné vent prospère et à eulx favorable, lequel paisiblement les rendit en Constantinople; et là se trouvèrent le duc de Normandie (1) et le conte d'Ajou, qui grant feste firent l'ung à l'autre. Puis après que le conte d'Anjou eut visité l'empereur et présenté les lettres que le pape luy envoyoit, il remonta sur mer, et par ses journées fist tant que en la saincte terre arriva, et depuis qu'il descendit à terre il vint à pied jusques aux portes de Hierusalem, èsquelles ne luy fut permis d'entrer, tant que pour luy et pour ceulx qui avecques luy estoient eust payé grant tribut, pluz que l'on ne luy demandoit. Les infidelles apperçeurent la dévotion du conte, et sçeurent qu'il estoit l'ung des plus estimez princes de France, et pensèrent le mocquer, affin de le reprocher aux autres princes chrestiens. Et pour exécuter leur mauvais vouloir, quant le conte d'Anjou leur demanda le Sainct Sépulchre luy estre monstré, ilz l'en refuserent plainement; lors offrit le conte grant somme d'or pour le y laisser entrer, mais ne se y voulurent consentir, sinon que le conte feist ce qu'ilz disoient faire faire aux autres princes chrestiens. Le conte (pour le désir qu'il avoit de y entrer) leur promist qu'il feroit tout ce qu'ilz vouldroient. Lors luy dirent les Sarrazins que jamais ne souffreroient qu'il y entrast s'il ne juroit de pisser et faire son urine sur le Sépulchre de son Dieu. Le conte qui mieulx eust aymé mourir de mille mors (si possible luy fust) que l'avoir faict, voyant toutesfois que autrement ne luy seroit permis de entrer à veoir le sainct lieu auquel il avoit si charitable affection, pour la visitation duquel il estoit par tant de périlz et travaulx de loingtain pays là arrivé, leur accorda ce faire: et fut convenu par entre eulx qu'il entreroit le lendemain. Ce soir se reposa le conte d'Anjou en son logis, et au lendemain matin print

(1) Ce fut à un autre voyage de la Terre-Sainte que Foulques rencontra le fameux Robert le Diable, duc de Normandie, c'est-à-dire en 1035.

une petite fiolle de verre assez plate, laquelle il remplit de pure, nette et redolente eaue rose (ou vin blanc selon l'oppinion d'aucuns) et la mist en la braye de ses chausses, et vint vers ceulx qui l'entrée luy avoient promise. Et après avoir payé telle somme que les pervers infidelles luy demandèrent, fut mis au vénérable et de luy tant désiré lieu du Sainct Sépulche, auquel Nostre Seigneur après la triumphante passion reposa, et luy fut dict que acomplist sa promesse, ou que l'on le mettroit dehors. Alors le conte soy disant prest de ce faire, destacha une esguillette de sa braye, et faignant pisser, espandit de ceste clère et pure eaue rose sur le Sainct Sépulchre. Dequoy les payens, cuydans pour vray que il eust pissé dessus, se prindrent à rire et mocquer disant l'avoir trompé et abusé. Mais le dévot conte d'Anjou ne songeoit en leurs mocqueries, estant en grans pleurs et larmes prosterné devant le Sainct Sépulchre, requérant humblement à Nostre Seigneur JésuChrist rémission de ses péchez, et qu'il luy pleust luy octroyer povoir de emporter une pièce de la pierre de son monument (1). Adonc s'approcha le conte pour le Sainct Sépulchre baiser, et lors la clémence divine monstra bien qu'elle avoit le bon zèle du conte très agréable, car la pierre du Sépulchre qui dure et solide estoit, au baiser du conte devint molle et flexible comme cyre chauffée au feu; si mordit le conte dedans et en apporta une grant pièce en la bouche, sans que les infidelles se en apperçeussent, et après tout à son ayse visita les autres sainctz lieux; puis par or et argent qu'il donna aux gardes, fist tant qu'il obtint d'eulx quelque peu du bois de la vraye croix, et une portion de la conroye de laquelle Nostre Seigneur JésuChrist eut les mains liées au jour du sainct vendredy. Puis garny de ces sainctz reliquaires, en la garde et protection de Dieu s'en retourna en France. Quant il fut en ses pays, en l'honneur de Dieu et commémoration de son Sainct Sépulchre, fonda près la ville de Loches une abbaye nommée Beaulieu, en laquelle église mist ceste précieuse pierre que Dieu luy avoit permis apporter du Sainct Sépulchre et la pièce de la conroye, et ce peu du

(1) Cette anecdote est appuyée sur des preuves authentiques.

bois de la vraye croix qu'il avoit apporté des parties de oultre mer, donna à son église de Amboyse, en laquelle fist apporter de Poictiers le corps de monseigneur sainct Florentin. Et par le conseil de Sulpice, trésorier de Sainct-Martin de Tours, mist en l'église de Amboyse chanoynes, ausquelz il assigna rentes et revenuz pour eulx vivre, et faire léans le service divin.

En ce temps, icelluy Sulpice, trésorier de Sainct-Martin, pour ce que une partie du temps se tenoit à Amboyse, pourtant que son patrimoine y estoit, ayant toutesfois tousjours le cueur et affection à monseigneur sainct Martin son maistre, fist à Amboyse construire une tour si haulte, que quant il estoit aux haultes fenestres d'icelle, il povoit bien veoir l'église de monseigneur sainct Martin de Tours, distant de Amboyse de sept lieues ou environ.

Pareillement en ce temps Humbert, abbé de Sainct-Aulbin d'Angiers, fonda et fist édiffier l'église de Sainct-Aulbin des Ponts de Sée sur le fleuve de Loyre, distant de la ville d'Angiers de une lieu ou environ. Et à la requeste d'icelluy abbé Humbert, l'évesque d'Angiers, qui pour lors estoit nommé Raynaldus, homme de saincte vie, la dédia, ainsi qu'il appert par l'attestation dudit évesque, laquelle est gardée ès pencarthes et trésor de l'abbaye de monseigneur sainct Aulbin d'Angiers. La fondation de laquelle église de Sainct-Aulbin des Pontz de Sée faicte agréable à Foulques Nerra, la ratiffia et signa de son seing.

Chapitre vingthuitiesme.

Comment le conte Foulques abatit deux places appartenant à Gueldugn, seigneur de Saumur, et fist édiffier la ville de Montrichard, et de la mortelle bataille qui fut à Pontlevoy, entre luy et le conte de Champaigne. Et comment icelluy conte d'Anjou print la ville de Saumur.

Le conte Foulques de son voyage de oultre mer retourné, fut de ses barons, vassaulx et subjectz à grant honneur reçeu, car il estoit l'ung des princes du monde le mieulx aymé de ses gens, pour ce qu'il les soustenoit et deffendoit contre tous qui guerroyer les vouloient; et ne leur eust ou sçeu faire si petite injure, qui fust venue à sa congnoissance, que tout soubdain ne l'eust fait réparer. A ceste cause estoit il aymé, bien voulu et désiré de tous ses hommes et vassaulx.

Advint ung jour, après que le conte fut reposé de son voyage et grans affaires despesché, ses subgectz se plaignirent à luy, que par ung an et demy qu'il avoit esté absent de ses pays, Eude, conte de Champaigne, Guelduyn, seigneur de Saulmur, et Geoffroy le jeune, seigneur de Sainct-Aignan, avoient faict plusieurs courses et pilleries sur ses terres et subgectz, usurpé de son fief et seigneurie; et entre autres choses Guelduyn avoit saisy la place et court de Sainct-Pierre de Pontlevoy, et y avoit mis garnison de gensd'armes et de vivres pour soy fortiffier et tenir contre tout le monde, combien que la forteresse fust de la seigneurie du conte Foulques.

Le conte entendant les rapportz et doléances de ses hommes, touchant les injures que en son abscence on leur avoit faictes, ravissement de ses biens, terres et seigneuries, si fut fort courroucé; combien qu'il eust proposé ne faire jamais guerre contre les chrestiens, toutesfois le grief et oultrage qu'il voyoit que ses ennemys luy avoient faict, et les plainctes de ses subgectz et vassaulx le esmeurent à soy remettre aux armes, et reprendre sa pristine férocité, jà par

dévotion désacoustumée. Parquoy ses gensd'armes assemblez, vint à une montaigne qui est près de la rivière du Cher, et la place de Rebeau qui estoit entre la montaigne et le Cher abatit et rasa, pareillement la place de Nantolle ; lesquelles deux places estoient de la seigneurie de Guelduyn de Saulmur, et ou fief de l'archevesque de Tours. Ce faict, pour tousjours faire frontière à ses ennemys et tenir subgectz, fist le conte Foulques édiffier la place de Montrichard, de laquelle bailla la cappitainerie et garde à Roger du Mont trésor. Et quant le conte Eude de Champaigne fut adverty que le conte d'Anjou avoit fait fermer et construire la forteresse de Montrichard, il pensa bien que cela ne venoit que au détriment et nuysance de luy et des siens, pourtant luy fut conseillé qu'il devoit raser et abatre la place, laquelle au temps advenir luy povoit faire gros ennuy. Le conte Eude trouva ce conseil très bon, pour ce manda il tous ses vassaulx, amys et alliez que le vensissent secourir en armes à toute leur puissance, et tant fist qu'il assembla assez grant exercite pour combatre le roy de France en ung jour. Le conte Foulques fut adverty que ceste armée estoit sur champs pour aller mettre le siége devant sa place de Montrichard, si assembla ses gensd'armes et alliez, mesmes manda à Herbert conte du Meine, qui son grant amy et confédéré estoit, le venir secourir en ceste bataille. Le conte du Meine voulant acomplir la prière de son amy Foulques, assembla tant de gens qu'il en peut avoir, et le vint secourir. Les Angevins et Manceaulx ensemble ne craignirent riens le conte de Champaigne ne leurs ennemys, quoy que l'on leur eust fait rapport de leur merveilleuse armée. Pour certain ces deux nations de Angevins et de Manceaulx estoient peuples belliqueux et hardiz, qui estoient nourriz aux armes, et qui plus avoient de coustume de demourer aux champs soubz tentes et pavillons que en villes, maisons ou palais, car à toute heure leur falloit avoir le harnoys vestu, pour deffendre leur pays des incursions des Bretons et Normans qui souvent les venoient resveiller.

Il est à croire pendant que le conte d'Anjou assembloit son ost, que le conte de Champaigne ne dormoit, car il avoit amassé quatre

fois plus de gens que les contes d'Anjou et du Meine, parquoy ne luy estoit advis que iceulx contes le osassent attendre en bataille. En ceste présumption et fiance passa la rivière de Beuron et tira vers Pontlevoy. Le conte d'Anjou de ce adverty partit de Amboyse, et (pour Eude rencontrer) vers Pontlevoy s'en vint. Le conte du Meine venoit après, costoyant la rivière du Cher : si chevauchoient les deux contes en ordre de bataille. Le conte de Champaigne acertené de leur venue, fut esmerveillé de leur entreprinse, veu que avecques si peu de gens qu'ilz avoient en leur armée estoient si hardys de le suyvir ou attendre pour combatre. Dèslors commença le conte de Champaigne à avoir paour, combien qu'il fust homme courageux et entreprenant, mais pour l'heure son cueur luy prédisoit sa mauvaise fortune. Au contraire estoit il du conte Foulques, car il estoit aussi joyeulx et délibéré comme s'il fust allé à quelque feste ou convy. Lors que chascune des parties veit ses adversaires si proches qu'il ne restoit plus que à frapper, leurs batailles hastivement ordonnées, les chefz et cappitaines à briefz mots encouragèrent leurs gens de bien faire. Et ce fait, le conte Foulques, lequel conduysoit l'avantgarde de son armée, vint frapper sur les gens du conte de Champaigne, lesquelz courageusement les recueillirent. Là, y eut très dure et cruelle bataille (1). Et combien que le conte d'Anjou eust moins la quarte partie de gens que le conte de Champaigne, toutesfois ilz estoient de si grant cueur qu'ilz se contenoient, en sorte que leurs ennemys ne gaignoient guères sur eulx. Moult leur valloit la présence de leur conte, lequel faisoit de son corps tout ce que ung preux et vaillant chevalier doit faire. Si estoit advis à ses ennemys qu'il estoit en plus de vingt endroits de la bataille, et que partout ou ilz alloient ilz ne rencontroient que luy. Si dirent bien par entr'eulx que si le conte d'Anjou vivoit, qu'il les mettroit tous à la fuyte; et pourtant dix ou douze d'eulx des mieulx montez et armez, délibérèrent de l'occire, et pour

(1) La bataille de Pontlevoy eut lieu dans une plaine, le 6 juillet 1016.
Voir dans Bouquet, t. XI, *p.* 631.
Voir encore l'Art de vérifier les dates.

ce faire rompirent la presse et tous ensemble vindrent charger sur le conte Foulques, et luy occirent son cheval entre les jambes et le portèrent en terre. Le conte se voyant abatu eut grant dueil, si se releva soubdainement l'espée au poing, et contre ceulx qui l'assailloient vaillamment se deffendit. Ses gens estoient à l'entour de luy qui moult se penoient le secourir et remettre à cheval, mais la presse y estoit si grande qu'il ne leur estoit possible; toutesfois le deffendirent si bien que ses ennemys ne eurent la puissance de mettre à exécution leur mauvaise entreprinse. Ce pendant que tout le faix de la bataille estoit tourné sur le conte Foulques, l'on rapporta au conte du Meine le dangier auquel il estoit; et quant ce entendit, il en fut moult dolent. Si broche des esperons, et avecques quatre cens hommes d'armes bien montez et tous gens de bien, vint chocquer la bataille du conte de Champaigne. A l'arrivée duquel furent le conte Eude et ses gens bien estonnez, et tant qu'ilz perdirent tout courage et espérance, car il leur sembloit n'avoit guères qu'ilz avoient tout gaigné et qu'ilz estoient au dessus de leur bataille, et maintenant se voient mal mener et verser par terre, et par gens d'armes frais et reposez, lesquelz povoient encore souffrir beaucoup de peine et travail premier que estre lassez. Et quant le conte du Meine fut en la bataille, il chercha tant le conte d'Anjou, qu'il le trouva à pied où il combatoit ses ennemys, et ses gens à l'entour de luy qui vaillamment le deffendoient. Et quant le conte du Meine veit le conte d'Anjou son bon amy en ce dangier, il se habandonne à tous périlz pour le rescourre, de tel courage et hardiesse frappe sur ses ennemys, que ceulx qui le conte Foulques avoient entreprins de tuer furent occis en la place, et le conte fut malgré ses ennemys remonté. Adonc se voyant à cheval fut bien joyeulx, et moult remercia le conte du Meine de son secours, si luy dist qu'il avoit ce jourd'huy veue telle heure que il avoit grant paour qu'il le secourust trop tard. Et ces parolles dictes, recommencent les deux contes la bataille plus aspre et mortelle qu'elle n'avoit esté de tout le jour, et ne peurent les adversaires supporter les assaulx qui lors leur furent donnez. Le conte de Champaigne voyant la fortune tourner

sur luy, donne des esperons et le plus secrettement qu'il peut se tire hors de la bataille. Mais cela ne peut estre si secret que ses gens ne l'apperçeussent, lesquelz furent incontinent mis en désarroy, et tournèrent les gens de cheval en fuyte, laissans les gens de pied de toute espérance despourveuz; desquelz les Angevins et Manceaulx ne eurent aucune mercy, mais en occirent autant que ilz en trouvèrent. Et les deux contes Foulques et Herbert, avecques leurs gens de cheval, poursuyvirent long temps le conte Eude et sa gensd'armerie; desquelz plusieurs occirent et plusieurs prindrent prisonniers. Quant ilz eurent tant donné la chasse à leurs ennemys que bon leur sembla, ilz retournèrent au camp de la bataille, auquel estoient demourez mors de six à sept mille de leurs adversaires, sans ceulx qui avoient esté occis à la chasse qui longuement avoit duré. Si pillèrent les tentes et bagaiges de leurs ennemys, et emportèrent grant richesses, lesquellez esgallement aux Angevins et Manceaulx furent départies. Ce faict, chargez de despouilles retournèrent à Amboyse, auquel lieu le conte par quelque temps festoya les Manceaulx; et de là retourna en Anjou, et Herbert en son pays du Meine (1).

L'année ensuyvant le conte Foulques voyant que Eude de Champaigne, son mortel ennemy, avoit assez à faire à soy deffendre du duc de Lorraine qui luy fesoit la guerre, pour tousjours tenir subgecte la ville de Tours (de laquelle il désiroit moult avoir la seigneurie), fist construyre la forteresse de Montbudel, et dedans mist bonne garnison; ce que venu à la congnoissance du conte de Champaigne, habandonna la guerre qu'il avoit au pays de Lorraine et s'en vint à Tours pour Montbudel assiéger et démolir, car il sçavoit bien que par ceste forteresse seroient les habitans de Tours trop destraictz et affoibliz. Pour ce fist il commandement à tous ses gens de se trouver vers luy en armes devant icelle place de Montbudel. Au mandement du conte de Champaigne, entre les autres se trou-

(1) Depuis cette bataille les comtes d'Anjou eurent pour cri de guerre le mot *Rallie*, en mémoire du ralliement fait par Herbert *éveille-chien*, comte du Maine.

vèrent Geoffroy, seigneur de Sainct-Aignen, et Guelduyn, seigneur de Saulmur, lequel y mena toute sa garnison et gens de guerre qu'il avoit assemblez pour sa ville deffendre. Et devant la place de Montbudel leur siége myrent, mais il n'y gaignèrent riens, car léans estoient pour le conte d'Anjou grant nombre de bons combatans qui bien la place deffendirent. Quant Foulques sçeut pour vray que Montbudel estoit assiégé, assembla sa chevalerie, et par le pays et vallée print son chemin pour aller donner secours à ses gens qui assiégez estoient; mais passant devant Saulmur luy souvint que l'on luy avoit dit que Guelduyn, seigneur de léans, estoit allé au siége de Montbudel avecques ses hommes de guerre. Si pensa Foulques d'assaillir la ville de Saulmur, et en advertit ses gensd'armes, lesquelz furent d'oppinion qu'il le devoit faire, luy disans que jamais n'en aurait meilleur marché. Lors passèrent les Angevins la rivière de Loyre, et à ung matin se trouvèrent près la ville de Saulmur, laquelle vigoureusement assaillirent. Léans estoient demourez aucuns des souldards de Guelduyn, qui au mieulx que possible leur fut la ville deffendirent, mais les Angevins persévérans en leur assault la prindrent et par force y entrèrent. Les gens de Guelduyn voyans avoir perdu la ville se retirèrent dedans la tour et forteresse, et la voulurent tenir contre les Angevins, mais le conte leur fist donner si vif assault qu'ilz furent hors de tout espoir de povoir résister. Si se conseillèrent par entr'eulx de ce que ilz avoient à faire, et bien disoient que les Angevins estoient gens belliqueux, si arrestez et fermes en leur oppinion que jamais ne se désisteroient de leur entreprinse, tant qu'ilz en feussent venuz audessus; oultre sçavoient se ilz se laissoient prendre d'assault, qu'ilz seroient occis sans miséricorde; et pourtant ces choses considérées demandèrent à parler au conte, si luy dirent: Sire, souffres que nous en aillons noz vies et biens sauves, et nous délivre des mains de tes gensd'armes et nous te rendrons ceste tour, et s'il te plaist te servirons en tes affaires comme nostre souverain seigneur. Le conte considérant miséricorde estre à préférer à rigueur, humainement les receut et leurs bagues sauves les laissa aller et fist conduyre où bon leur pleut. Ceulx

qui voulurent demourer en son service il les receut et bénignement les traicta (1).

Moult fut le conte joyeulx d'avoir prins la ville de Saulmur (qui si près de sa bonne ville d'Angiers estoit) sur son ennemy mortel Guelduyn qui tant luy avoit fait d'ennuy, et encores de présent estoit allé contre luy assiéger sa place de Montbudel. Ainsi fut la gentille et bien assise ville de Saulmur prinse par le conte d'Anjou, lequel mist dedans bonne garnison de gensd'armes preux et loyaulx, lesquelz luy promirent contre tous la garder et deffendre. Puis partit le conte tirant vers Montbudel, et passant par devant Chynon print l'ung des gens du conte Eude par lequel fut adcertené du grant ost qui estoit devant Montbudel. Lors Foulques, oultre passant entre l'isle Bouchard et Noastre, feist faire ung pont de bastaulx par sur lequel luy et ses gens passèrent la rivière de Vienne, et de là vint mettre le siège devant la forteresse de Montbason. Quant le conte de Champaigne le sceut, il leva le siége de devant Montbudel, et avecques toute son armée vint pour secourir Montbason. Lors que Foulques sceut le siége de Montbudel estre levé il en fut fort ayse, car il ne demandoit autre chose. Si liéve pareillement son siége de Montbason et vient au devant de Eude délibéré le combatre, et en une prée (qui estoit lieu pour luy fort propice) parqua son ost, et le conte Eude de l'autre part. Si furent quelque temps les armées l'une devant l'autre, et s'entre voyoient à toute heure, toutesfois ne se présentèrent en bataille, combien que le conte Eude eust trois fois plus de gens que le conte d'Anjou; parquoy d'ennuy se départans Eude s'en alla à Tours et Foulques en sa ville de Loches.

(1) Le Saumurois fut réuni au comté d'Anjou en 1025.

Chapitre vingtneuviesme.

Comment Foulques fist en la présence du roy Robert occire ung flateur nommé Hugues de Beauvais, qui avoit mis discention entre le roy et la royne Constance, sa femme, laquelle royne estoit niepce de Geoffroy Grisegonnelle et cousine du conte Foulques Nerra.

Pour ce temps régnoit en France le filz de Hue Capet, nommé Robert, contre lequel plusieurs de ses barons conspirèrent et de ceulx mesmes qui par icelluy Robert, ses père et ayeul avoient esté eslevez de povreté en honneur et grans dignitez; entre lesquelz le grant ennemy du conte d'Anjou, Eude de Champaigne, fut l'ung des principaulx, mais il en fut pugny de brief, car en une bataille qu'il eut vers Lorraine fut occis, et fut apporté inhumer à Mairemonstier: par ainsi fut le conte Foulques de grant encombrier délivré. Cestuy Eude eut ung filz nommé Thibault, qui fut conte de Chartres et de Touraine, duquel parlerons cy après. Mais pour retourner à nostre propos, cestuy roy Robert (ainsi que cy dessus est déclairé) avoit espousé dame Constance, fille de Guillaume, conte d'Arle et de Blanche d'Anjou, laquelle Blanche estoit seur de Geoffroy Grisegonnelle, et par tant estoit elle cousine de Foulques conte d'Anjou; et moult s'entreaymoient la royne et le conte. Si advint en ce temps que ung séminateur de zizanie nommé Hugues de Beauvays, entra en la grâce du roy si que le roy ne se gouvernoit plus que par luy, et qui l'eust reffusé de acomplir son vouloir incontinent encouroit l'indignation du roy. Si le feist le roy conte de Paris, et tant luy donna de auctorité qu'il n'estoit aucun qui voulsist obtenir quelque chose du roy qui ne s'acointast de Hugues de Beauvais, car il faisoit aymer et hayr au roy tous ceulx que bon luy sembloit, ce que bien monstra. Car pour ce que la royne Constance en parloit, et estoit desplaisante que le roy croyoit et se fioit plus en luy que en tous

les princes, luy donnant dignitez et honneurs qui ne luy appartenoient, Hugues, courroucé de ce que la royne s'en plaignoit, mist telle discention et divorse entre le roy et elle que le roy ne la vouloit veoir, combien qu'il l'aymast moult au paravant, et d'elle eust quatre beaulx enfans.

La royne se voyant méprisée et haye du roy à l'appétit de Hugues de Beauvais, ne sçeut à qui se plaindre fors à son cousin le conte d'Anjou, auquel elle envoya messagier secret et loyal pour l'advertir du mauvais traictement que à l'appétit de Hugues le roy son mary luy faisoit. Foulques adverty de ces nouvelles, fut moult courroucé du desplaisir de sa cousine. Et après toutes recommandations, luy manda qu'elle feist bonne chère et que de brief elle seroit vengée de Hugues, et que jà ne sçauroit estre monté en sa haulte auctorité que l'on ne l'en feist bien descendre.

La responce du conte d'Anjou ouye, la royne fut toute reconfortée, elle congnoissant son cousin d'Anjou tel qu'il viendroit bien à chef de ceste entreprinse. Le messagier de la royne retourné, Foulques pensant comment il se gouverneroit en cest affaire, appella douze de ses chevaliers, lesquelz il congnoissoit hardis et entreprenans plus que autres de son hostel, et leur enchargea qu'ilz allassent à la court du roy Robert, puis secrettement leur dist ce qu'ilz avoient à faire.

Ces douze chevaliers partirent d'Anjou, et à la court du roy Robert allèrent. Si y furent quelque espace de temps attendans opportunité d'exécuter leur entreprinse. Ung jour vint que le roy alla en la chasse acompaigné de son grant gouverneur Hugues, lequel ne le laissoit jamais de loing. Les chevaliers du conte d'Anjou prindrent leurs harnoys, se armèrent à couvert, vindrent en la forest où le roy estoit allé chasser. Si cherchèrent tant qu'ilz le rencontrèrent, et Hugues de Beauvays avecques luy. Lors les chevaliers d'Anjou, la révérence premièrement au roy faicte, prindrent Hugues et luy trenchèrent la teste, combien que le roy deffendist assez que l'on ne luy fist aucun mal. Ainsi misérablement mourut Hugues le

flateur (1). De la mort duquel le roy fut fort desplaisant, et se feist assez enquérir qui estoient et dont estoient saillis ceulx qui l'avoient occis: mais il n'en sceut avoir nouvelles. Si en eut quelque temps le roy grant dueil et moult le regreta, mais en fin congneut que celluy Hugues luy faisoit faire des folies plusieurs, et maintes choses qui venoient au dommage, perte et détriment de luy et de son royaulme, parquoy plus légièrement en passa sa tristesse; et depuis se réconcilia avec la royne son espouse, et mieulx la ayma que devant. Peu de temps après mourut le bon et dévot roy Robert, auquel Henry, son filz, de ce nom premier, succéda, combien que la royne Constance sa mère, voulust que son filz Robert le puisné régnast après Robert son père. Mais les barons de France ne le voulurent consentir, dont procéda guerre entre la mère et le filz qui eust longuement duré, mais la bonne dame Constance alla de vie à trespas, et fut portée inhumer à Sainct-Denys en France près le roy Robert son mary.

(1) Cet assassinat eut lieu avant l'année 1007 et ce fut pour racheter ce crime que Foulques fit bâtir l'abbaye de Beaulieu, près de Loches. Bourdigné déroge encore à l'ordre chronologique. La reine Constance était nièce de Foulques et non pas sa cousine. (Art de vérifier les dates.)

Chapitre trentiesme.

Comment Foulques, conte d'Anjou, pour acomplir son veu qu'il avoit fait sur mer en son voyage de Hierusalem, feist édiffier l'abbaye de monseigneur sainct Nicollas lès Angiers. Et comment en allant veoir le lieu pour la faire édiffier, en passant par devant la fontaine Pied de Boulet à Angiers, son cheval tumba; et autres matières.

Foulques se voyant délivré de plusieurs ses ennemys, et que pour l'heure avoit repos et pacience quant aux armes, car de toutes ses entreprinses estoit si bien venu au dessus qu'il n'y avoit plus homme au royaulme qui contre luy osast soy eslever, ne voulut néantmoins estre oyseux; mais proposa puis qu'il avoit paix en ses pays (qui est don de Dieu) qu'il applicqueroit son temps à sainctes et dévotes opérations. Advint ung jour, comme il estoit en son chasteau d'Angiers aux fenestres qui ont veue sur la rivière de Mayenne, et pensant à acomplir un veu qu'il avoit autresfois fait à monseigneur sainct Nicollas en grant péril et crainte de mort, qui estoit que s'il plaisoit à Dieu luy promettre de son voyage retourner, il feroit en son pays d'Anjou édiffier une église en l'honneur de Dieu et de monseigneur sainct Nicollas.

Ainsi que il délibéroit en quel lieu il la pourroit faire, et en soy mesmes pensoit quel lieu luy seroit pour ce plus convenable, il apperceut trois colombes vollans de devers la cité d'Angiers par sus la rivière de Mayenne, et portans quelques rameaulx en leur bec, aller au lieu ou de présent est l'église de monsieur sainct Nicollas, puis retourner en la cité, et ce diverses fois réitérer comme si elles y eussent voulu faire leurs nidz. Le conte les ayant plusieurs fois regardées, appella aucuns de ses plus privez et familiers, et leur monstra ce qu'il veoit, et davantage leur dist qu'il luy sembloit que c'estoit le vouloir de Dieu que au lieu où les colombes portoient les rameaulx, il feist édiffier son église de monseigneur sainct Nicollas,

laquelle il proposoit de brief commencer. Et pour ceste augure et démonstrance de colombes, feist le conte nettoyer et curer la place où il avoit veu voller les colombes, laquelle pour ce temps estoit toute en hayes et buyssons; puis commanda à chercher massons, charpentiers et autres maneuvres pour faire icelle construire. A certain jour, comme le conte vouloit aller veoir la place en laquelle il devoit faire bastir, affin de y mettre gens en oeuvres, il monta à cheval, et en descendant de son chasteau par la cité à la descente que de présent l'on appelle l'eschalle de Pierre, venoit vers la porte de la ville laquelle de présent l'on appelle la porte Chappelière. Et quant il fut près du pied de la descente, au lieu où est la fontaine que l'on appelloit pour lors fontaine Bouillante, maintenant est nommée la fontaine Pied de Boullet, le cheval sur lequel il estoit cheut si rudement qu'il se cuyda tuer, et le conte mesmes fut en grant dangier de sa personne, mais Dieu par sa grâce le préserva. Adonc luy relevé et monté à cheval se print à soubzrire, et dit: Par les âmes Dieu, je voy bien que c'est le dyable qui me veult destourber l'oeuvre charitable que j'ay entreprinse, et pour laquelle de présent me suis mis à chemin, mais il n'y a rien gaigné, car en l'église que j'ay entreprins de construyre, et ne avoys intention de y mettre fors quelque petite quantité de prestres pour servir à Dieu, mais en despit de l'ennemy des humains qui m'a cuydé empescher, je y assembleray plusieurs moynes qui seront nourriz et fondez, pour jour et nuyt chanter et faire le service de Dieu.

Ces parolles dictes, paracheva le conte son chemin, et mercha et divisa la place en laquelle feist bastir l'église et abbaye de Sainct-Nicollas, ès faubourgs de la ville d'Angiers; et icelle église ennoblit de religieux et abbé de l'ordre de monsieur sainct Benoist, et leur donna des reliques de monsieur sainct Nicollas, lesquelles il avoit du Bar apportées. Aussi leur donna il plusieurs revenuz et possessions, et non tant comme il avoit bien voulenté, car les grans affaires desquelz il fut prévenu l'empeschèrent (1).

(1) L'abbaye de St-Nicolas fut fondée en l'an 1020.

Chapitre trenteuniesme.

Comment Foulques print Montbason et le seigneur de Sainct-Aignan, et des villes par icelluy édiffiées tant en Anjou, en Poicton que en Touraine. Et comment de rechief il entreprint le chemin de Hierusalem, au retour duquel il décéda.

Après que le conte Foulques eust fait bastir l'église de monsieur sainct Nicollas lèz Angiers, l'on luy rapporta que le sire de Sainct-Aignan menoit tousjours guerre à ses subgectz, en pillant et destruysant par meurtres et larrecins ses terres de Touraine. Le conte adverty de ces oultrages assembla ses gensd'armes et partit d'Angiers; puis par sa ville de Saulmur passa, et de là alla assaillir la place de Montbason (1) laquelle il print d'assault, et la bailla en garde à Guillaume de Myrebeau. Puis par ung nommé Arrauld de Brusteil et ses complices, fut mys ès mains du conte le seigneur de Sainct-Aignan son ennemy mortel, qui tant luy avoit fait d'ennuy. Et quant Foulques le tint, il l'envoya à Loches en prison, et le bailla en garde à ceulx mesmes qui le luy avoient livré, leur commandant qu'il fust bien traicté et qu'il eust tout ce qu'il demanderoit. De là alla le conte à Amboyse, et feist le mariage de son sénéchal Lisoys avecques la niepce du seigneur Sulpice, trésorier de Sainct-Martin de Tours, et leur donna en mariage le chasteau d'Amboyse (2) avecques ses deppendances, la terre et seigneurie de Vernoil, et plusieurs autres. Davantage le recommanda à son filz Geoffroy, et luy chargea le tenir tousjours en son service et entretenir l'estat qu'il luy avoit donné; et à Lisoys pria que servist aussi loyaulment son filz qu'il avoit luy. La solennité des nopces passées, le conte délibéra aller à Loches pour délivrer le seigneur de Sainct-Aignan, et conclurre quelque bon

(1) La prise du château de Montbazon eut lieu en 1039.

(2) Foulques donna Amboise en 1039 à son sénéchal Lisoys.

appoinctement par entr'eulx. Mais pendant que le conte estoit en ce penser luy en vindrent piteuses nouvelles, car l'on luy dist que icelluy seigneur de Sainct-Aignan estoit mort subitement, et que l'on l'avoit trouvé mort en son lict de la prison où il estoit, dont le conte eut grant dueil, car vaillant et hardy chevalier estoit. A la vérité sa mort fut telle que Arrauld de Brusteil et autres qui l'avoient en garde, craignans que quelque bon accord se trouvast entre le conte d'Anjou et leur maistre Geoffroy de Sainct-Aignan, et que eulx accordez leur maistre se vengeast de la faulceté qu'ilz luy avoient faicte, parquoy icelluy Arrauld de Brusteil et ses complices, une nuyt, entrèrent en la chambre en laquelle le seigneur Geoffroy de Sainct Aignan dormoit, et le estranglèrent. Puis donnèrent entendre au conte d'Anjou que il estoit mort par quelque accident, et faignirent estre bien marrys, car ilz sçavoient bien que si le conte Foulques eust sceu leur mauvaistie les eust fait honteusement mourir; car il estoit l'ung des princes du monde qui justice mieulx entretenoit.

En ce temps estoient les subgectz et le pays du conte d'Anjou en si grande pacience, que il n'estoit homme si hardy de leur faire oultrage dont le bon seigneur estoit bien ayse. D'autre part il voyoit son filz Geoffroy qui pour ung jeune homme estoit preux, hardy et courageux, et aussi bien conditionné et garny de bonnes meurs que prince du royaulme de France. Pareillement voyoit sa fille Adelle, ou, selon les autres Engeberge, femme de Geoffroy, seigneur de Gastinoys, laquelle avoit jà deulx beaulx filz. De ce se reputoit Foulques heureux et fort tenu à Dieu. Pour auquel rendre grâces, délibéra d'aller pour la deuxiesme, ou selon les autres troisiesme fois, en Hierusalem en pélérinage visiter le Sainct Sépulchre de Nostre Seigneur (1). Adonc assembla ses barons, et après leur avoir faict plusieurs raisonnables et nécessaires remonstrances, leur recommanda ses enfans, leur pryant estre loyaulx à son filz Geoffroy, lequel luy devoit succéder au conté. Puis congé d'eulx prins, à grand regret de son pays partit; et avecques l'ayde de Dieu fist tant par ses jour-

(1) Ce voyage à Jérusalem se fit en 1039.

nées que en Hierusalem arriva, puis son pélérinage en grans larmes et contriction parfist le Sainct Sépulchre et précieuse croix de Nostre Seigneur adorer, et plusieurs grandes aulmosnes aux hospitaulx et povres chrestiens de oultre mer distribuées et départies, en France retourna. Il print son chemin par la ville de Metz, en laquelle de maladie, vieillesse et long travail abatu, à Dieu rendit son esprit, l'an de grâce mil quarante (1), régnant pour lors en France le roy Henry premier du nom, et révérend père en Dieu Hubert, séant au siége espiscopal d'Angiers. Duquel conte d'Anjou fut le corps ouvert, et les intestines mises en sépulture en l'église de Metz, soubz une tombe que l'on appelle encore de présent le sépulchre du conte d'Anjou. Mais à la vérité ilz n'en ont que les entrailles, car le corps embasmé et confict de précieux unguens fut apporté à Loches, au monastère qu'il avoit fait construyre, auquel en grant magnificence et pompe funèbre, par les prélatz circonvoysins (au grant dueil et regret de tous ses barons et vassaulx) fut inhumé. Ce prince Foulques estoit grant édifficateur, car en Anjou édiffia les villes qui s'ensuyvent: Durestal, Baugé, Chasteaugontier, et autres places. Et en Touraine, Montrichard, Chaulmont, Monttrésor, Sainct-Maure et plusieurs autres. Et au pays de Poictou Myrebeau, Monstereul, Faye, Passavant, Maulévrier. Et maintz autres édiffices et fortes places fist le bon seigneur Foulques Nerra édiffier en son temps.

(1) Foulques Nerra mourut le 21 juin 1040.

Chapitre trentedeuxiesme.

Comment le conte Geoffroy (1) fortiffia ses places, puis mist le siége devant la ville de Tours, lequel il leva pour aller combatre Thibault, conte de Chartres. Et de la merveilleuse bataille qui fut entr'eulx, en laquelle icelluy conte de Chartres fut desconfit et prins.

Le magnanime et redoubté conte d'Anjou Foulques, de ce mortel monde (comme bon est à croyre) à la gloire éternelle évocqué, le puissant et belliqueux prince Geoffroy, son filz surnommé Martel, luy succéda et fut d'Anjou XXXVIIIe conte. Il ne dégénéra de la proesse de ses prédécesseurs, car tout son cueur fut aux armes, et devant luy ne après ne fut en sa lignée homme plus courageux, et en tous ses affaires adjoustoit diligence et solicitude merveilleuse. Il avoit ceste condition que bien souvent ne prenoit garde à qui il faisoit desplaisir, et quant il avoit faict force ou oultrage à quelcun, ses privez et familiers luy disoient qu'il en estoit blasmé, et luy remonstroient que plusieurs hommes disoient mal de luy, et il respondoit que ce n'estoit sa faulte, mais celle de ceulx qui parloient de luy, et que les hommes ne sçavoient bien parler, et que s'ilz disoient mal de luy, ilz ne faisoient sinon ce qu'ilz avoient de coustume. Au commencement de son règne, plusieurs des habitans du pays d'Anjou se plaignirent à luy des contes de Poictou et de Chartres, lesquelz (ainsi qu'ilz disoient) les avoient fait piller et oultrager en passant par leurs pays. Et quant le conte eut ouy la plaincte de ses gens; il qui colère et aysé à esmouvoir estoit, fut tost esprins de yre. Si dist que jamais les ancestres du conte de Chartres n'aymèrent les siens, comme bien parut du temps de Foulques son père et de Eude de Champaigne, père d'icelluy conte Thibault, lesquelz toute leur vie eurent guerre ensemble, mais que la querelle

(1) Geoffroy naquit le 14 octobre 1006.

avoit trop duré, mais qu'il falloit que le conte Thibault et luy la meissent à fin.

Geoffroy ayant par la plaincte et rapportz de ses gens prins occasion de guerre, assembla ceulx que il pensoit estre ses amys, et avecques grosse bende de gensd'armes d'Angiers partit, et passant par Saulmur devant Tours arriva pour sçavoir si léans estoient quelques gens de guerre qui saillissent pour les combatre. Et quant il fut au pied des murs, voyant que ilz ne s'esmouvoient et ne faisoient aucun semblant de saillir, vint à Amboyse. Là estant, fist réparer et fortiffier la ville et chasteau, puis y mist bonne garnison soubz la conduicte du vaillant Lisoys son seneschal, et pareillement mist bonnes garnisons à Loches et à Montbason.

Lisoys qui jamais ne fut oyseux, tous les jours avecques sa garnison faisoit courses, et par feu et glayve le conté de Blays (à Thibault conte de Chartres appartenant) destruysoit. Semblablement ceulx de la garnison de Montbason démolirent les places circonvoysines, lesquelles estoient à leurs ennemys, et gastèrent tout le pays jusques à Chynon. Et la garnison de Loches avecques le cappitaine Rogier Dyablerie, ayant la charge de Montrichard, coururent et pillèrent tout le pays de Pontlevoy, Sainct-Aignan et Chaulmont jusques à la rivière de Cussonne.

Ainsi festoyoit le conte Geoffroy ses ennemys. Et après qu'il eut départy ses gensd'armes ès places et chasteaulx, rassembla le plus grant ost qu'il fut possible et partit de Amboyse, laissant le seigneur Lisoys avecques deux cens hommes d'armes, et quinze cens hommes de pied pour la garde d'icelle ville et chasteau; et pour tousjours infester ceulx de Blays s'en vint avecques grande et puissante armée mettre le siége devant la ville de Tours, délibérant n'en partir tant que il la eust prinse par force ou par famine. La nouvelle du siége de Tours parvenue au conte de Chartres qui seigneur en estoit, il fut bien marry. Si manda gensd'armes de toutes pars, tant ses parens, alliez, que autres souldoyers dont il peut finer, et assembla telle armée qu'il avoit gens plus quatre fois que le conte d'Anjou n'en avoit à son siége. Se voyant tant de gens en armes,

proposa venir lever le siége de Tours et surprendre le conte Geoffroy. De ceste entreprinse fut tost adverty le seigneur Lisoys, lequel hastivement les nouvelles ouyes partit d'Amboyse et vint au siége de Tours, auquel il trouva le conte Geoffroy avecques ses barons devisans de leur siége. Et après luy avoir fait la révérence, luy dist que le conte de Chartres avoit assemblé grant armée des pays de Bourgongne, de Chartres et de Blays, et avecques toute sa puissance le venoit assaillir. Geoffroy entendant le séneschal Lisoys, assembla son cocseil pour soy enquérir que il avoit à faire. Le conseil assemblé, apres que Lisoys eust mis la matiere en termes, la plus grant partie des barons, pour le désir qu'ilz avoient de prendre la ville de Tours, ne estoient d'oppinion que l'on deust lever le siége de devant, disans que par adventure le conte de Blays faignoit assembler armée, affin de faire que les Angevins eulx désistassent d'assaillir icelle ville de Tours, et quant ilz l'auroient levé, ilz peussent plus aysément avitailler et renforcer la garnison qui léans estoit. D'autre part remonstroient le grant prouffit et honneur que seroit pour le conte s'il povoit avoir la seigneurie d'icelle ville, veu qu'il avoit jà ou pays de Touraine plusieurs possessions et fortes places, et que le pays estoit contigu et en la proximité de la seigneurie de Saumur et de son conte d'Anjou, parquoy il seroit seigneur de toute la contrée, depuis Blays jusques en Bretaigne. Et de ceste oppinion estoit bien le conte Geoffroy. Si en fut demandé le conseil à Lisoys qui prudent homme estoit, congnoissant en faictz de guerre, lequel leur dist : Certes, beaulx seigneurs, il me semble que veu le péril qui y est éminent, vous ne devez souffrir voz ennemys entrer en vostre terre sans venir au devant d'eulx pour les combatre, et devez choysir lieu pour la bataille qui vous soit propice et convenable; les assaulx et siéges de villes sont longs, et y consume l'on grant temps et richesses, encores en fin à grant peine peult on parvenir à son entreprinse. Quant ainsi seroit que vous auriez prins d'assault ceste ville, encore vous fauldroit il combatre vostre ennemy qui vous vient assaillir, et si vous perdiez la bataille, seroit perdu tout ce que vous auriez gaigné au paravant. Pour ce suis d'advis que levez vostre siége, assemblez voz

garnisons et venez au devant de voz ennemys, car si Dieu permet, comme je espère, que vous ayez la victoire, soyez seurs que non pas sans plus la ville de Tours, mais aussi tout le pays de Touraine est vostre. Les victoires donnent les villes et chasteaulx, mais les villes et chasteaulx ne donnent les victoires. Les Tourengeaulx se tiennent fors et deffendent leur ville contre vous, attendant le secours de leur seigneur le conte de Blays (1) et de son armée, et si nous sommes vainqueurs, ils n'auront plus d'espérance de estre secouruz, parquoy vous rendront la ville.

Le conseil du prudent et sage Lisoys sembla bon et prouffitable à toute l'assistance, parquoy fut tout soubdainement le siege levé de devant la ville de Tours; et manda le conte à tous les cappitaines de ses garnisons, que le vensissent à tout leur povoir hastivement à sa nécessité secourir, ce qu'ilz firent. Ainsi que le conte Geoffroy Martel faisoit ses mandemens pour ses barons et vassaulx assembler, luy vindrent nouvelles que Thibault, conte de Chartres et de Blays, avecques grant armée, passant par Pontlevoy et Montrichard, estoit descendu près du fleuve du Cher; et le bestial qu'ilz avoient trouvé ès pastures sur la rivière avoient prins et ravy, et ès prez Sainct-Quentin devant Bleret fist dresser ses tentes et pavillons pour soy refreschir et reposer. Et lors que le conte Geoffroy fut adverty de la venue de ses ennemys, après qu'il eut ses gensd'armes assemblez, il renvoya le séneschal Lisoys à Amboyse ordonner sa garnison et faire amatz de gens pour revenir d'heure le secourir à la bataille; puis partit de devant Tours, et du premier jour vint au giste à Montlandays, et le lendemain les armées chevauchèrent l'une contre l'autre en ordre de bataille.

Et comme ilz fussent si près les ungs des autres qu'ilz s'entrepovoient bien voir, le conte d'Anjou craignant que ses gens eussent paour de la grant multitude de leurs ennemis, lesquelz estoient quatre fois plus que eulx, les voulut bien encourager et leur dist: Mes chevaliers et compaignons, vous voyez devant vous ceulx que

(1) Bourdigné écrit Blays, mais on doit dire Blois.

vous cherchez, et pour lesquelz trouver estes venuz icy, et pourtant il n'est plus temps de reculler, ne se monstrer paresseux ou acouardiz; chassez toute crainte et timidité, car crainte efféminе les courages des plus vaillans hommes, et les rend imbécilles et amolliz; et ne vous rabaisse le cueur le grant nombre de voz ennemys et leur copieuse armée, congnoissans que le grant nombre ne fait pas la victoire, car Dieu la donne à qui il luy plaist, et est en sa puissance de faire que ung de nous en chassera mille et deux en feront fuyr dix mille. Et pour ce, mes amys, combatez vaillanment, au demourant laissez faire Nostre Seigneur, car je suis seur que au jourd'huy nous donnera triumphante victoire. Ces motz dictz, fut desployée la bannière du conte, en laquelle au dessus de l'escu de ses armes estoit pourtraicte l'ymage et semblance de monseigneur sainct Martin. Si commanda que elle marchast avant et que chacun la suyvist (ainsi que récite Radulphus Glaber, grant hystorien). Lors commencèrent clairons, trompettes et tambours à sonner et faire mélodieuse tempeste pour les gensd'armes animer à la bataille. Et ce fait, n'y eut plus tarde que les gens de cheval ne commençassent le combat. Hardyement assaillirent les Angevins leurs ennemys, et courageusement furent par eulx receuz. Moult se fioient les Chartrains en leur grant multitude, et les Angevins en la force de leur conte et de leurs bras. Les deux advantgardes joignirent leurs puissances ensemble, et tant oultrageusement et obstinéement combatirent, que si les batailles ne fussent approchées pour les secourir, peu en feust demouré de tous les deux costez. Et quant les batailles des Angevins et Chartrains, èsquelles estoit la fleur de toute la chevalerie, furent assemblez, l'on peut bien y veoir ung cruel passetemps, car de sang espandu estoit telle habundance que les gens de pied y estoient jusques à my jambe.

Le conte d'Anjou ses gensd'armes encourageant, les admonestoit de leur souvenir de la proesse de leurs prédécesseurs qui autresfois avoient le conte de Chartres et ses alliez vaincuz en la mortelle bataille de Pontlevoy, et qu'ilz estoient assez puissans pour en faire encores autant. Le conte d'Anjou, comme bon cappitaine, ayant bien encouragé ses chevaliers, et à son advis assez fait office de conte et

chef de guerre, voulut pareillement exercer office de homme d'armes, car il se vint mettre au premier fronc et plus dangereux lieu de la bataille où il fist merveilles, et tant qu'en peu d'heures fut congneu de tous ses ennenis, en sorte qu'il n'y avoit celluy qui ne luy fist place. Et pour néant ne fut il surnommé Martel, car ainsi que le martel abaisse et confond ce surquoy il frappe, pareillement confondoit et abatoit par terre le conte Martel tous ceulx sur lesquelz il assénoit ses coups. Ce pendant qu'ilz estoient en ce conflict et que l'on ne sçavoit dire ausquelz devoit tourner la victoire, arriva le bon séneschal Lisoys, lequel regardant la bataille veit que le dextre costé des Angevins avoit trop à souffrir; si tourna ceste part avecques trois cens lances tous hommes preux et hardiz, lesquelz à course de cheval frappans sur leurs ennemis, en portèrent de la première poincte plus de cinq cens par terre, et pour ce que frais et reposez estoient, chargèrent si aprement sur leurs ennemys qu'ilz leur firent perdre place. Les Angevins voyans le noble secours des Amboysiens qui leur estoit venu, et que leurs ennemys les Chartrains commençoient à faire mauvaise contenance, le cueur leur creut de moytié. Si ne monstrèrent qu'en tout le jour eussent porté peine ne travail, car ilz assaillirent si fièrement leurs ennemys (que eulx voyans surprins de tous costez) tournèrent en fuyte et désordre. Le conte Geoffroy et ses gens à poincte d'esperons les poursuyvent, et mesmement le seigneur Lisoys et ses Amboysiens, desquelz les chevaulx estoient encores tous frais, et les chargent de si près que plusieurs y furent occis en fuyant; toutefois ne y eut il grant occision, car tous ceulx qui voulurent eulx rendre furent prins à mercy par le vouloir du conte d'Anjou. Et quant le conte de Chartres veit que sur ces gens estoit la desconfiture tournée, il se mist à la fuyte avecques le demourant de son armée, et fuyant ça et là arrivèrent à ung bois nommé Braye près de la salle Haistuyn, auquel lieu (pour l'espesseur du bois pensant estre à sureté) demourèrent. Mais Lisoys avecques les gens de cheval d'Anjou et d'Amboyse les suyvirent et prindrent aysément pourtant que obstans les buyssons et espines qui estoient ou bois de Braye, les chevaulx des Chartrains ne povoient courir. Si

furent prins le conte de Chartres et bien cinq cens chevaliers avecques luy qui en ce bois s'estoient retirez. Le conte de Chartres prins, fut présenté au conte Geoffroy qui fut fort joyeulx de sa prinse. Si l'envoya à Loches pour quelque temps, puis le fist mener prisonnier en son chasteau d'Angiers. Les Angevins voyans leurs ennemys tournez à desconfiture, tant qu'ilz ne trouvoient plus de résistance, s'assemblèrent tous à l'entour de leur conte, lequel leur commanda d'aller piller le camp et tentes des Chartrains, ce qu'ilz firent voulentiers meuz de bonne dévotion, et trouvèrent léans de grans richesses et despouilles, car en l'armée du conte de Chartres y avoit plusieurs barons de grant estime. Pareillement y trouvèrent grant habundance de vins et viandes dont repeurent et se tindrent bien ayses, aussi en avoient ilz bien mestier, car las et travaillez estoient. Tout le reste de ce jour passèrent en grant joyeuseté et lyesse, en rendant humblement grâces à Dieu et à monseigneur sainct Martin qui leur avoient octroyée ceste belle victoire.

De ceste bataille, tant du butin que des prisonniers, furent les Angevins et Amboysiens riches à jamais, car l'on estime que XVII ou XVIII cens chevaliers y furent prisonniers, sans les autres de moindre estoffe, lesquelz estoient en si grant quantité qu'il n'estoit Angevin ne Amboysien qui n'eust deux ou trois captifz.

Chapitre trentetroisiesme.

Comment le conte Geoffroy Martel fist réédiffier l'église de Sainct-Nicollas lès Angiers, et comment il délivra Thibault, conte de Chartres, lequel luy bailla pour sa ranson les villes et chasteaulx de Tours, Chynon et Langeays. Et oultre lui promist et iura tenir plusieurs articles en ce chapitre contenus. Et de l'édiffication du chasteau Regnault par le filz du seigneur de Chasteaugontier ès Anjou.

Le conte Geoffroy (1) de sa bataille victorieux à Angiers retourné, ayant en mémoire la dévotieuse et fervente affection, que le vertueux conte Foulques son père avoit au glorieux confesseur monseigneur sainct Nicollas, ou nom duquel avoit fait édiffier une église ès faulxbourgs de sa ville d'Angiers, et en sa dernière voulenté luy avoit enchargé de entretenir, doter et enrichir le lieu ; ce qu'il fist. Car voyant que icelle église de Sainct-Nicollas que son père avoit fait bastir, estoit édiffiée comme une chose pressée et hastive, la fist réédiffier et construire depuis les fondemens, et la fist amplier et faire plus magnificque que elle n'estoit, en donnant aux religieux et abbés maintz beaulx priviléges et revenuz. Et toute celle année vacquant aux sainctes œuvres de charité et miséricorde, ne eut le conte Geoffroy aucunes guerres, ains vesquirent luy et les siens en paix et repos, sans que aucun de leurs voysins se osast ingérer à leur faire desplaisir ou les molester.

Ce temps pendant Thibault, conte de Chartres, estant en la prison du conte Geoffroy, luy fist faire plusieurs ouvertures pour le mettre à délivrance, en payant par luy telle ranson que par leurs conseilz seroit advisé. Mais le conte Geoffroy n'en vouloit ouyr parler, et n'estoit délibéré d'en prendre or ne argent, parquoy le

(1) Je ferai observer ici que les faits et gestes de Geoffroy Martel rapportés par Bourdigné sont appuyés sur des documents généralement authentiques.

conte de Chartres estoit en merveilleuse peine, craignant que le conte d'Anjou le voulust faire mourir; parquoy employa tous ses amys pour en faire parler à icelluy conte d'Anjou, et mesmement fist tant que le roy de France luy en rescripvit, et en fut tant pressé de tous costez qu'il fut content de y entendre. Si fut le traicté fait, et accordé tel que le conte de Chartres seroit mis à délivrance, et que pour sa ranson bailleroit au conte d'Anjou le conté de Touraine, avecques les villes et chasteaulx de Tours, de Chynon et Langeays, jura solennellement ce qui s'en suyt: Premier, que purement et sans aucune réservation luy laissoit la ville et chasteau de Tours, avecques les autres chasteaulx et villes dessus déclairées, et tous les fiefz et seigneuries d'icelles avec leurs appartenances et deppendances. Secondement, luy afferma que le conté de Touraine se estendoit en prenant devers occident depuis la rivière du Thoued (laquelle passant par entre la ville de Saumur et l'abbaye de Sainct-Florent, tombe ou fleuve de Loyre) jusques aux hayes de Blymarce dictes de Sainct-Cir. Tiercement, jura que par luy ou par autre ne procureroit ou feroit procurer que le conte d'Anjou ne ses successeurs, perdissent aucune part ou portion du conté et seigneurie de Touraine. Quartement, que il ne bastiroit ou ne feroit bastir ou fermer chasteau ne forteresse à sept lieues près des places et forteresses du conte d'Anjou. Après cest accord faict, les chasteaulx et villes de Touraine mis en la main du conte d'Anjou, fut le conte de Chartres mis à délivrance; et par ung moyen fut fait l'appoinctement entre le conte d'Anjou, Guelduyn de Saumur et Geoffroy, seigneur de Chaulmond, son filz, par lequel Guelduyn et son filz Geoffroy quictèrent au conte d'Anjou et ses successeurs la ville et seigneurie de Saumur, et le conte leur rendoit les fiefz et terres que autresfois ilz avoient tenuz oultre la rivière de Vienne, avecques la disme de Sainct-Cir: et par ainsi demoura Geoffroy conte de Touraine et d'Anjou et seigneur de Saumur.

Pour lors au service du conte d'Anjou estoient deux jeunes gentilz hommes, enfans du seigneur de Chasteaugontier, nommé Regnauld; desquelz l'aisné, nommé Regnauld comme son père, fut

par le conte Geoffroy faict chevalier, lequel depuis qu'il eut receu l'ordre de chevalerie, vaillamment se porta et fist plusieurs belles entreprinses d'armes, lesquelles honnorablement mena à fin, et se maintint si vaillamment que grant renommée acquist, tant que le bruyt de luy parvint jusques à son frère qui moult en eut grant joye. Comme désirant et convoyteux d'estre émulateur de la fraternelle vertu, requist au conte Geoffroy (lequel estoit son parrain, et levé de sur les fons de baptesme et imposé son nom) qu'il le fist chevalier, et pleust luy donner quelque place ou seigneurie dont il peust vivre et entretenir son estat. Le conte d'Anjou voyant la bonne voulenté de son filleul, voulut bien obtempérer à sa requeste, et à grant honneur le fist chevalier; puis pour soy entretenir luy donna le lieu de Carament, pour lors Villemorand appellé, lequel son père Foulques avoit fait édiffier; pareillement à luy et ses successeurs donna toute la terre depuis les hayes de Blymarce, dictes de Sainct-Cir, jusques au Plaisseys, à la charge de faire en ceste terre édiffier un chasteau ou forteresse qui seroit à l'entrée du conté de Touraine, et en la marche et frontière de Blays, Amboyse, Vendosme, et Chaulmond. Ce que Geoffroy de Chasteaugontier promist faire, et à ceste charge du conte son parrain receut telle terre; et comme preux et vaillant chevalier se maintint et gouverna.

Si luy advint au deuxiesme an après qu'il eut receu l'ordre de chevalerie, que son père, lequel estoit pour lors ès parties d'oultre mer, décéda en la ville de Hierusalem, et le propre jour du décès de son père, son frère aisné estant à Chasteaugontier en Anjou trespassa aussi; et par ainsi à icelluy Geoffroy advindrent toutes les seigneuries de ses père et frère, lequel de la perte de ses deux personnages en si peu de temps advenue, fort triste et courroucé fut par longtemps; si qu'il ne vouloit prendre aucun reconfort. Quant sa douleur fut quelque peu adoucie, il vint vers le conte d'Anjou son parrain, et de ses terres luy fist hommage. Le conte qui bien se congnoissoit en gens, voyant les bonnes meurs qui estoient en ce jeune seigneur son filleul fut tout joyeulx, et le prisa et estima tant qu'il luy donna en mariage une très noble pucelle de grant paren-

tage nommée Béatrix, laquelle estoit la plus belle fille que l'on trouvast pour le temps, et estoit niepce de la contesse d'Anjou sa femme, dont Geoffroy de Chasteaugontier se tint moult honnoré, et moult en remercia le conte son parrain. Si fut la solennité des nopces célébrée à Angiers, laquelle finie Geoffroy emmena sa femme en sa ville de Chasteaugontier, qui est une ville en Anjou distant d'Angiers de dix lieues ou environ assise sur le fleuve de Mayenne, par sur lequel en chalons et batteaulx l'on peult aller à Angiers, et y mener et ramener marchandises. Icelluy seigneur de Chasteaugontier fut receu à grant honneur en sa ville, si fut pareillement sa femme, laquelle en la première année de son mariage se trouva grosse d'enfant, dont son mary fut très joyeulx, et la mena à l'esbat en ses terres de Touraine, où (pour acomplir la promesse faicte au conte son parrain) commença à bastir ung puissant chasteau. Ce pendant que l'on y besongnoit à toute diligence, sa femme acoucha d'ung beau filz, dont Geoffroy fut si joyeulx qu'il oublia prèsque tout le dueil de la mort de ses père et frère. Mais en l'honneur et révérence d'iceulx fist son enfant nommer Regnauld, pour ce que tel nom portoient. Cest enfant noblement engendré et noblement nourry, fut acomply et instruict en toute noblesse, et quant il eut aage il fut tenu hardy et entreprenant chevalier en faictz de guerre, prudent et discret en conseil. Et de l'heure de sa nativité luy donna son père le chasteau qu'il faisoit bastir, et pour l'amour de luy le nomma chasteau Regnauld, lequel nom encores retient.

A semblable estoit pour lors au service du conte d'Anjou, ung jeune escuyer du pays du Meine nommé Foulques de Tournay, lequel le conte aymoit fort pour sa proesse. Si le voulut advantager et récompenser des agréables services qu'il luy avoit faictz, et pour ce luy donna au pays de Touraine une belle maison bien garnie, laquelle encores de présent, à cause d'icelluy Foulques de Tournay, est appellée la mote Foulques. Avecques ceste maison plusieurs terres et fiefz au pays de Amboyse luy donna.

Chapitre trentequatriesme.

De la mortelle guerre qui fut entre Geoffroy Martel, conte d'Anjou et de Touraine, et Guillaume, conte de Poicton, pour le pays de Xaintonge, en laquelle les Poictevins furent desconfitz et leur conte prins, et furent lyez des cordes qu'ilz avoient apportées pour lyer les Angevins. Et comment moyennant bonne ranson le conte Guillaume fut délivré.

Le sage et moral Sénéque dit que les hommes vivroient pacifiquement sur terre, qui auroit osté ces deux dissilabes *meum* et *tuum*, qui est à dire tien et mien, car de ces deux motz procèdent infinies noyses et querelles, et pourtant que quant aucun vendicque quelque chose et autre le cuyde empescher, il faut que le discord vuyde et appoincte guerre et batailles, et mesmes entre les princes et grans seigneurs, lesquelz n'ont justice que l'espée, et en toutes choses attribuent à eulx autant de droit comme ilz ont de force, ainsi que tous les jours bien apparoist. Mais pour à nostre propos revenir, par ces deux motz entre les contes d'Anjou Geoffroy et Guillaume de Poictou se esmeut grant guerre; car Guillaume par force et puissance le conté de Xaintonge occupoit, le disant à soy appartenir à quelque tiltre qu'il allégoit. Le conte d'Anjou de sa part disoit que il avoit esté à ses ancestres en ligne maternelle. Et pour ce que en ligne masculine n'y avoit plus d'hoirs, le disoit à soy appartenir par succession comme plus proche héritier. A cause de ce débat (lequel par l'espace de quatre ou cinq ans dura), arrivèrent plusieurs inconvéniens et dommages ès pays d'Anjou et de Poictou. Car le conte Guillaume tout le pays de Geoffroy Martel estant en sa proximité destruysoit, et entre autres Mireballoys, Loudunoys, et jusques à Saulmur pilloit et gastoit; et d'autre part le conte d'Anjou pour revenche couroit le pays de Poictou jusques à la rivière de Cluynon et au delà, et tout ce qui estoit à l'entour de la ville de Poictiers avecques les faulxbourgs brusla et destruysit. Et quant les deux contes

eurent fait maintes courses l'ung sur l'autre, ils s'advisèrent que tous ces pillages et embrâsemens n'estoient que destruction de pays et subgectz, et pour ce délibérèrent d'eulx combatre puissance contre puissance affin de imposer fin par armes à leur querelle.

Geoffroy confermé en ceste oppinion, manda à Amboyse Lisoys son séneschal, et combien que il fust jà vieil et aagé, toutesfois ne le desprisa il, mais en grant honneur le receut, considérant que les pesantz faictz et difficilles entreprinses ne sont exécutées et menées à fin seullement par force et puissance corporelle, mais aussi par expérience, prudence et bon conseil dont vieillesse n'est privée ne despourveue, mais mieulx que jeunesse garnye.

Lisoys et autres barons d'Anjou et de Touraine vers le conte arrivez, il leur racompta son affaire ainsi que cy dessus avez ouy réciter, et le droit que il prétendoit en la conté de Xaintonge, et oultre leur dist que les Xaintongeoys désiroient plus qu'il feust leur seigneur, et avoient meilleure affection à luy que au conte de Poictiers, et que plusieurs fois luy avoient promis que s'il povoit conduyre son armée jusques devant la ville de Xaintes luy ouvreroient les portes et le recevroient à seigneur.

Quant les barons par le rapport de leur conte, furent acertenez du bon vouloir que les Xaintongeoys avoient à luy, ilz furent tous d'oppinion que le conte levast grosse armée et tirast vers Xaintonge pour son héritage recouvrer, et si le conte de Poictiers luy vouloit contredire ou empescher le passage qu'il feust combatu. L'oppinion de son conseil ouy, le conte d'Anjou manda tous ses gensd'armes amys et alliez, lesquelz ne luy faillirent, mais se trouvèrent vers luy en grant nombre; et le conte Geoffroy qui veilloit pour son affaire, feist tant qu'il tira facillement le viconte de Thouars en son alliance pour quelque querelle qu'il avoit contre le conte Guillaume, et dèslors en la compaignie d'icelluy Raoul de Thouars, par le pays de Poictou, vers Xaintonge dresse son armée, bien garnie et équippée de gens de bien et bons combatans tant de pied que de cheval.

Ce pendant que le conte d'Anjou assembloit ses gens, le conte de Poictou ne dormoit, car de sa personnne estoit homme belliqueux

et hardy qui avoit grans alliances d'amys, et pareillement grans trésors et richesses pour payer souldoyers et gens de guerre, et pour ce eut il à son ayde plusieurs nations circonvoisines, comme Lymosins, Angoulmoys, Périgords, Auvergnatz, Gascons, Tholosiens et autres, tant que la multitude d'eulx estoit innumérable. Eulx assemblez ouyrent nouvelles certaines que les Angevins venoient contre eulx. Et quant ilz sçeurent le nombre des Angevins estre des deux pars moindre que le leur, ilz desprisèrent, et cuydoient les avoir jà vaincus, et mesmes les Poictevins avoient apporté chascun son licoul ou cordeau, disans ce estre pour emmener et lier les Angevins prisonniers qu'ilz prendroient en ceste bataille. Lors marchèrent le conte de Poictiers et ses gens contre les Angevins et Tourengeaulx, lesquelz de leur venue advertiz vers eulx s'adressèrent en ung village nommé Chef de Voultonne, situé sur ung rocher, prenant son nom du fleuve de Voultonne que aucuns appellent Charantonne, où le conte Guillaume dressa son armée, duquel lieu povoit veoir bien loing à l'entour de luy, et là attendit la venue de Geoffroy Martel et ses gens, qui tousjours approchoient d'eulx marchans en ordre de bataille. Quant l'excercite qui au secours du conte de Poictiers estoit venu, sceut que les Angevins marchoient si hardyement, ilz furent tous esbahis de leur courage, veu qu'ilz estoient si peu de gens, et disoient les chevaliers par entr'eulx, qu'il falloit bien dire que les Angevins et Tourangeaulx fussent belliqueux et hardys de les oser attendre en champ de bataille, et y eut plusieurs d'eulx qui perdirent courage, et ramenoient à mémoire le bonheur et félicité en guerre des Angevins et de leur conte, lesquelz n'avoient jamais perdu bataille. Avec ce, moult les espaouroit la victoire qu'ilz avoient obtenue du puissant conte de Chartres Thibault, lequel par eulx fut desconfit et prins, combien qu'il eust innumérables gensd'armes en son ost. Ces choses considérées les mettoient en grant craincte et deffiance, tant que plusieurs d'entr'eulx eussent bien voulu estre hors de là; mais d'autre part leur donnoit courage la vaillance du conte de Poictiers, et la grant multitude de gens qu'ilz estoient, les vaillances que autresfois avoient faictes leurs ancestres. Davantages

disoient que ce leur tourneroit à grant honte et deshonneur s'ilz ne povoient deffendre leurs terres, femmes et enfans, et chasser une poignée de gens qui si peu les estimoient qu'ilz les venoient assaillir jusques en leurs pays, et oultre mettoient en avant la mocquerie que l'on feroit d'eulx d'avoir fait si grosse assemblée et tant de esmotions, et en fin s'en départir sans coup férir.

Ainsi qu'ilz estoient entre paour et espérance constituez, les armées s'entre apperçeurent. Lors les princes d'Acquitaine, lesquelz avecques le conte Guillaume estoient, le asseurant de la victoire veu la petite quantité que estoient les Tourangeaulx et Angevins, luy dirent que il ne devoit plus attendre qu'il ne frappast sur eulx. Et quant le conte de Poictiers entendit l'exhortation de ses gens, il descendit en une plaine belle et spacieuse bien propice à batailler et là ordonna ses batailles. Et les Poictevins voyans en leur armée si grant habundance de gens, commencèrent à eulx resjouyr et faire grant bruyt, cuydans jà estre victorieux, et desjà devisoient des ransons de leurs prisonniers; et plus se soulcyoient de départir le butin et despouilles de leurs ennemys qu'ilz ne faisoient de les combatre, car, ainsi qu'ilz pensoient, il ne restoit plus que de les lier et emmener. Et quant le conte d'Anjou veist ses ennemys descendre contre luy en bataille, combien que ilz fussent en nombre infiny, toutesfoys ne se effraya de rien, mais ses gens en bataille ordonna. Si mist ses archiers et gens de pied devant, leur commandant que marchassent doulcement pas à pas affin de non eulx mettre hors d'aleine, et les enseigna bien qu'ilz advisassent à ne tirer leurs traictz en vain, et que le plus tost qu'il leur seroit possible commençassent à dommager leurs ennemys. Moult bien les encouragea et admonnesta, combien qu'ilz fussent assez rusez et usitez en guerre, et en telz actes ne eussent que faire d'estre preschez ou apprins, comme en plusieurs autres batailles eussent esté victorieux. Puis vint le conte Geoffroy à ses hommes d'armes, leur remonstra comment ilz devoient combatre sans eulx séparer, affin que les ennemys ne peussent entrer en eulx, et comment ilz devoient secourir les gens de pied, et plusieurs autres remonstrances leur faisoit pour tousjours leur croystre cueur et vouloir de hardyement

combatre. De l'autre costé estoit le conte de Poictiers avecques ses gens, ausquelz il commanda que encloyssent les Angevins de toutes pars de paour qu'ilz fouyssent, envoya garder les passages affin de arrester les fuyans. Mais les Angevins qui à la fuyte ne pensoient, ains à virillement combatre leurs ennemys, par leurs archiers feirent à coups de traict commencer la bataille, qui longuement dura avant que le traict leur faillist. Le traict failly, les gens de pied d'une part et la gend'armerie de l'autre entreprindrent la besongne. Merveilleux bruyt et tempeste estoit de ouyr le heurt des harnoys l'ung contre l'autre, et pareillement le hennir des chevaulx et le froisseys des lances. Certes grant pitié et horreur estoit de ouyr les plainctes, cris et lamentations des navrez, desquelz plusieurs piteusement implorant l'ayde et secours de leurs compaignons se laissoient tomber à leurs pieds, et douloureusement gémissans, par leurs profondes et ouvertes playes, mettoient hors leurs dolentes et fatiguées âmes.

Le conte Martel et Angevins, qui en la première poincte estoient, firent à force ouvrir la bataille de leurs ennemys, et dedans eulx se lancent, tuent et abatent tous ceulx qu'ilz rencontrent, et les Tourangeaulx qui les suyvent n'en font moins. Vaillamment assaillent les Angevins et Tourangeaulx, et courageusement deffendent les Poictevins, les ungs par ardeur de conquester pays, les autres par convoitise de garder ce qu'ilz ont conquesté asprement combatent. Le conte Geoffroy voyant que à l'entour de la bannière du conte Guillaume estoient grant nombre de Aquitaniens, tous bons chevaliers, qui tout le faix de la bataille soustenoient, s'adressa à eulx, leur livra grant assault. Et lors une bande de chevaliers Tourangeaulx, voyans leur conte si vertueusement combatre, se frappèrent après luy, et si fièrement sur les Aquitaniens ruèrent que de ceste venue la bannière du conte de Poictiers fut ruée par terre, pour laquelle relever se advancèrent les Poictevins et moult y travaillèrent. Mais les gens de pied d'Anjou qui là estoient leur contredirent, et là y eut bien batu, mais en fin les Angevins gaignèrent et emportèrent icelle bannière, faisant grant occision des Poictevins et de leurs

alliez, lesquelz voyans la bannière de leur conte perdue et ravie furent si effrayez que les Gascons et Lymosins tournèrent en fuyte. Et bientost après les autres les suyvirent, fors aucuns Poictevins qui cuydèrent tenir quelque peu, mais ilz ne arrestèrent, au moyen que le conte et ses gens en faisoient trop grant meurtre et abat ne ayans plus à faire que à eulx. Le faix de la bataille tourné sur eulx ne peurent plus endurer, ains se misrent en fuyte laissant leur bon conte Guillaume griefvement navré sur le camp.

La multitude des occis assez tesmoignoit le sang courant par icelle plaine, car s'il eust pleu sang trois jours et trois nuytz la terre n'en eust esté plus arrousée qu'elle estoit.

Les Angevins voyans leurs ennemys fuyr les suyvirent à poincte de esperons. Vray est que les Tourangeaulx en prenoient plusieurs prisonnniers, mais tant comme la chasse dura les Angevins n'en prindrent ung à ranson; car tous ceulx qu'ilz povoient aconsuyvir mettoient à mort sans rémission, et tant les suyvoient de près qu'ilz ne leur donnoient loysir de reprendre leur aleine, et estoient si lassez qu'ilz se laissoient tomber à terre, et là estoient incontinent occis. Pour certain fut ceste journée cruelle et diverse pour les Poictevins, lesquelz pour la plus grant partie furent tuez ou prins. Et ceulx que l'on print prisonniers furent par droit jugement liez et garrotez des cordes qu'ilz avoient apportées pour lyer leurs adversaires, et entre les autres fut prins le conte Guillaume, lequel tout le jour avoit vaillamment combatu comme bien paroissoit, car il estoit en plusieurs endroitz de son corps périlleusement navré.

Après la chasse, Geoffroy Martel et les siens retournèrent au lieu où avoit esté le combat, et reposèrent là ceste nuyt, et assemblèrent les corps de ceulx qui ce jour avoient esté occis, et les mettoient l'ung sur l'autre à grans monceaulx, et en firent tauldis contre le vent de bise qui pour lors moult asprement souffloit. Le lendemain matin le conte d'Anjou partit du camp et hastivement chevaucha devers Xaintes, mais les habitans de la ville qui jà avoient ouy les nouvelles comment il avoit vaincu les Poictevins, vindrent au devant de luy, et luy apportèrent les clefz d'icelle, en luy faisant toute

obéissance, et le recevant comme leur seigneur et conte. Ainsi entra le conte d'Anjou en sa ville de Xaintes, en laquelle par quelque temps luy et son armée se reposèrent, firent guarir leurs playes et blessures, et furent des Xaintongeoys humainement festoyez et receuz.

Par long temps tint Geoffroy Martel le conte de Poictiers en prison, et tant que par l'advis des seigneurs et prélatz fut fait appoinctement entre eulx, par lequel le conte Guillaume laissa au conte d'Anjou le conté de Xaintonge et le pays de Bordeloys. Et de ce receut icelluy conte d'Anjou à homme et vassal, lequel luy en feist hommage, et par ce moyen fut le conte de Poictiers délivré, lequel s'en retourna en sa terre ou guères depuis sa délivrance ne vesquit; dont les Tourangeaulx et Angevins ne furent marriz; car ilz avoient en luy rude et mauvais voysin, et qui en son temps plusieurs maulx leur avoit faictz. Ainsi fut finée la bataille entre les Angevins et Aquitaniens, ainsi que bien au long est déclairé en la cronicque intitulée *gesta comitum andegavensium*. Combien que en aucune autre cronicque aye leu que ceste bataille fut faicte par Geoffroy Martel du vivant de Foulques Nerra son père, et que icelluy Foulques en fut fort marry contre son filz, et en eurent querelle ensemble, toutesfois la première oppinion me semble la plus vray semblable.

Chapitre trentecinquiesme.

Des merveilleux signes et visions qui apparurent au conte Geoffroy Martel et à sa femme eulx estans au lieu de Vendosme, parquoy ilz firent édiffier une abbaye audict lieu, en laquelle le conte colloca la saincte larme, laquelle il avoit apportée de oultre mer. Et oultre fondèrent l'église de Sainct-Georges appellée la Chappelle au Conte, et y ordonnèrent chanoines.

Certain temps après ces batailles, le conte d'Anjou et tous ses pays estant en bonne pacience, sans aucune esmotion de guerre, le conte se déduysoit et esbatoit par ses villes, chasteaulx et seigneuries, aucunesfois en Anjou, l'autre en Touraine, l'autre en Vendosmoys ou en Xaintonge, et menoit avec luy la contesse Agnès son espouse, laquelle fort aymoit. Si advint ung jour que eulx estant couchez en leur chasteau de Vendosme, à ung matin quelque peu avant le jour, (pour ce qu'il ne povoit dormir) de son lict se leva, et pour ce que la matinée estoit paisible et attrempée sans vent ou orage, il ouvrit une fenestre, et là se acoulda regardant le ciel tant cler et azuré, et si magistrallement diapré de resplendissantes estoilles que la radieuse clarté s'en espandoit sur la terre, représentant à peu près la lumière du soleil. Mais il n'y eut guères esté quant la contesse sa femme se esveilla, et quant elle ne le trouva plus au lict elle l'appella, et le conte luy respondit que pour ce que il ne povoit dormir, se estoit levé et mis à une fenestre, à laquelle pour la doulceur et attrempance de l'aer il prenoit merveilleuse délectation. Lors la bonne dame se leva, et sa robbe de nuyt prinse vint à icelle fenestre tenir compaignie à son seigneur. Ainsi qu'ilz estoient ensemble tenans propos de plusieurs choses, et regardoient vers la ville qui près la montaigne estoit. Et oultre icelle estoit une belle plaine, au meillieu de laquelle estoit une fontaine belle et claire où ceulx de là entour alloient quérir l'eaue. Ainsi que le conte et la contesse par passetemps à ceste fenestre prenoient l'air en

contemplant la sérénité du ciel et des estoilles, ilz veirent une grant estoille en forme d'une lance militaire tomber des cieulx dedans ceste fontaine qui en ceste plaine estoit, dont fort s'esmerveillèrent, et ainsi que ilz en parloient veirent tost après tomber une autre en icelle fontaine, qui estoit de pareille forme comme la première, dont ilz furent tous esbahys, et demandoient l'ung à l'autre que cela povoit signifier. Tiercement veirent une autre estoille de la mesmes façon, clarté et grandeur que chascune des premières tomber au propre lieu et fontaine que estoient les autres. Se le conte et la contesse avoient eu merveilles de veoir les deux précédentes estoilles ainsi cheoir en terre, encore furent ilz plus esbahys de la troisiesme; bien disoient entr'eulx que telle vision n'estoit sans grant importance. Lors se ostèrent de la fenestre et se apprestèrent pour aller ouyr messe, et ce pendant le jour vint. Si descendirent de leur chasteau et entrèrent en l'église de monseigneur sainct Martin, située près icelle fontaine, et là firent devant eulx célébrer une messe de la Trinité en mémoire des trois estoilles qu'ilz avoient veues tomber ainsi qu'il est dit cy dessus.

Moult pensa le conte en sa vision, et à plusieurs prélatz et gens lettrez la déclaira, se conseillant à eulx que ce povoit signifier et qu'il avoit à faire sur ce. Tous ceulx ausquelz le conte révéloit ce qu'il avoit veu estoient d'une oppinion, disans qu'il leur sembloit que le conte au lieu où il avoit veu tomber les troys estoilles, devoit construyre une église en l'honneur de la glorieuse et saincte Trinité, et que sur la fontaine fist ériger l'autel d'icelle, en instituant en ce lieu religieux, gens de bonne vie, qui jour et nuyt célébreroient le divin service, et pryeroient Dieu pour les âmes de luy et de la contesse son espouse (qui fut compaigne en la vision) et de leurs parens. Le conte voulant obéyr aux oppinions des sages et dévotz prélatz qui ce luy conseilloient, y fist faire une très belle et dévotieuse église, et près d'icelle feist édiffier celles et maisons pour les religieux, et acoustra le lieu de ce qu'il falloit pour une abbaye. Puis du monastère de Mairemonstier requérant avoir des moynes pour mettre en son abbaye de nouveau fondée, feist tant vers l'abbé d'icelluy monstier

qu'il luy en donna xxv, lesquelz le conte Geoffroy mist en son abbaye de Vendosme en instituant l'ung d'iceulx abbé, et léans mist la précieuse relique de la sainte larme de Nostre Seigneur qu'il avoit apportée de oultre mer, auquel lieu l'on la peult encores de présent veoir gardée en grant révérence. Et la contesse d'Anjou fist au hault de la montaigne édiffier l'église de monsieur sainct Georges, et voulut qu'elle fust appellée la chapelle du conte. Léans ordonna chanoines, et donnèrent le conte et son espouse, tant à l'abbaye de la Trinité que à l'église de Sainct-Georges, plusieurs beaulx revenuz et priviléges. Et furent faictes ces fondations environ l'an de Nostre Seigneur mil XLVII.

Chapitre trentesixiesme.

Comment le conte d'Anjou guerroya le duc Guillaume de Normandie, et print sur luy Allençon et Donfront. Et de l'édiffication de l'église de Sainct-Saulveur-lèz-Angiers. Et de la cautelle que feist le duc Guillaume pour recouvrer Donfront.

Par long espace de temps fut le conte d'Anjou à repos, et ce pendant fist de grans biens aux églises, les dota et enrichit tant que à jamais en apparaistront les enseignes. Puis soustenant la partie du conte Hebert pour quelque occasion à ce le mouvant, eut querelle contre Guillaume le bastard, duc de Normandie, et à grant puissance entra en ses pays, et ès éveschez de Says et Evreulx fist de grans dommages,

mettant tout au feu et à l'espée. Et d'arrivée sur le seigneur de Bellesme print Donfront, puis passa oultre et print la ville et chasteau d'Allençon, mist bonne garnison dedans; puis pour quelques affaires vers le roy de France qui l'avoit mandé se retira. Mais le duc Guillaume ce pendant ne reposa, car avecques la plus puissante armée qu'il peut assembler vint mettre le siége devant Allençon, et de grant puissance la ville assaillit laquelle par ce peu d'Angevins qui estoient dedans fut vaillamment deffendue, mais finablement voyant ne la povoir plus tenir, et que toutes choses nécessaires pour deffence de ville leur failloient, la rendirent par composition et s'en allèrent leurs corps et biens sauves. Guillaume ayant reprins la ville d'Allençon sur les Angevins, proposa recouvrer la ville de Donfront, si y vint mettre le siége, ce que la garnison qui estoit dedans fist incontinent sçavoir au conte d'Anjou, luy mandant que hastivement les vensist secourir, ou qu'ilz seroient contrainctz de rendre la place. Quant le conte d'Anjou sceut que ses gens estoient assiégez en Donfront, il partit avecques bonne puissance pour les aller secourir. Le duc Guillaume sceut sa venue, si envoya trois de ses chevaliers parler à luy et leur enchargea ce qu'ilz diroient, desquelz l'ung nommé Roger de Montgommery approchant de l'ost de Geoffroy, dist à aucuns de l'ost qu'il estoit messagier du duc Guillaume qui l'envoyoit parler au conte d'Anjou. Si fut incontinent mené en sa tente, et après la révérence faicte, luy dist : Sire conte, monseigneur vous fait par moy sçavoir que si vous apportez vivres aux assiégez de Donfront, qu'il est tout prest de les recepvoir, et ad ce que ne ayez la peine de tout, demain au bien matin viendra jusques icy sçavoir pourquoy vous estes venu, et pour le congnoistre sera monté sur ung bayard, et aura ung escu vermeil et une guimple de damoyselle au bout de sa lance pour essuyer le visage à ceulx qui se trouveront en sa voye. Le me promettez vous ou nom de votre seigneur, dist le conte d'Anjou: Oui, sire, par ma foy, respondit le chevalier. Et je vous prometz ma foy, dist le conte, que s'il y vient il me trouvera monté sur ung coursier blanc et ung escu pendu à mon col qui sera d'or sans autre divise, là luy compteray les causes de ma venue.

Voulentiers luy feray la responce, dist missire Roger. Atant s'en partent les messagiers du duc de Normandie: et quant ilz furent retournez vers leur seigneur, ilz luy dirent ce que le conte d'Anjou luy mandoit, puis l'advertirent qu'il estoit venu en grant puissance de bons gensd'armes, et que la rencontre d'ung tel homme estoit fort à doubter. De ces nouvelles ne fut le duc fort resjouy, et commanda faire bon guet à son siége, pensant toute la nuyt comment il pourroit trouver moyen de destourner le conte d'Anjou de venir secourir Donfront. Et le conte de l'autre part fist bien guetter son camp, délibéré de recepvoir le lendemain le duc Guillaume au fer de sa lance.

Si laisse ung peu à parler du conte d'Anjou et du duc de Normandie, pour traicter d'une bataille qui advint devant Angiers durant que le conte Geoffroy menoit la guerre en Normandie.

Vray est que lors que le conte d'Anjou Geoffroy guerroyoit le duc Guillaume le bastard, le conte de Sainct-Saulveur se estoit retiré en Bretaigne, et ne osoit soy trouver en son pays pour quelque hayne que le duc Guillaume avoit contre luy. Et quant il sçeut que le conte d'Anjou menoit la guerre aux Normans, pensant faire chose agréable à Guillaume affin de recouvrer sa grâce, assembla jusques à deux mille Normans, et pour ce qu'il sçavoit que le conte Geoffroy estoit absent de sa contrée, qui avoit emmené toute sa chevalerie avecques luy, voulut faire la guerre au pays d'Anjou; et passant par les Pontz-de-Sée depuis Bretaigne jusques ès portes d'Angiers, pilla et ravit ce qu'il trouva et se vint parquer devant icelle ville, pensant que aucun ne oseroit soy monstrer devant luy. Quant les Angevins veirent leurs ennemys jusques devant leurs portes, ilz eurent conseil ensemble, et combien que toute la noblesse d'Anjou fust en Normandie avecques le conte, et qu'il n'y eust pour lors à Angiers que les plebéiens et mécaniques, toutesfois ne voulurent ilz monstrer que ilz eussent le cueur failly ne recréant; ains se misrent en armes, et saillirent de leur ville par le portail Sainct-Jehan (qui est une vieille porte à présent condampnée, qui encores apparoist près le portail sainct Aulbin) et là devant rencontrèrent leurs ennemys; et y eut

d'une part et d'autre asprement combatu, et sembloit à veoir les Angevins qu'ilz eussent esté toute leur vie nourriz aux armes. Tant continuèrent leur bataille que la nuyt les départit, et rentrèrent les Angevins en leur ville, et le conte de Sainct-Saulveur et ses gens demourèrent en la place de la bataille. Mais lendemain matin quant le conte congneut la grant occision qui le jour précèdent avoit esté faicte de ses gens, il deslogea en haste; et par le chemin qu'il estoit venue retourna en Bretaigne. Les habitans d'Angiers voulurent saillir pour recommencer la bataille, mais ne trouvèrent plus à qui parler. Lors firent ensevelir ceulx qui avoient esté occis, et furent trouvez mors d'ung costé que d'autre de mille à douze cens hommes qui furent mis en terre devant icelle porte, au champ auquel ilz avoient esté occis; et là fut construicte une église (à présent prieuré) nommé Sainct-Saulveur. Mais pour retourner au propos délaissé, le conte Geoffroy (après avoir renvoyé les messagiers du duc de Normandie), la nuyt en grant espérance de victoire passée, bien matin se leva, la messe ouyt, puis print la souppe en vin et se fist bien armer, et commanda tous ses gens estre en armes en attendant le duc de Normandie: mais c'estoit pour néant, car le duc n'estoit délibéré de y aller. Et pour tousjours destourner le conte d'Anjou de secourir la place de Donfront, il envoya deux souldoyers devers le camp du conte d'Anjou, et leur enseigna ce que ilz devoient dire. Et quant ilz furent près d'icelluy camp, l'on leur demanda qui ilz estoient, ilz respondirent qu'ilz estoient souldoyers de la garnison que le conte d'Anjou avoit laissée pour la garde de Donfront, et que ilz s'en alloient par composition, pour ce que la place (ainsi qu'ilz donnoient à entendre) avoit le jour devant esté rendue au duc de Normandie.

Et quant le noble et vaillant conte d'Anjou ouyt ces nouvelles, il les crut, et tant en fut courroucé que merveilles, puis dist à ses barons: Nous attendions le duc de Normandie pour néant, il nous à monstré pour ce coup qu'il est plus fin que nous, et qu'il en feroit bien d'autres si l'on luy souffroit. Or nous en retournons, car de cuyder reprendre la place sur luy puis qu'il est dedans ce seroit folie, car il aura tous les jours secours et renfort de ses gens, mais en fin

leś feray venir à raison. Lors partit le conte Geoffroy pour s'en retourner, mais il eut rencontre sur chemin, car le viconte de Néelle estoit embusché en ung bois pour le cuyder surprendre. Le conte d'Anjou et ses gens chevauchoient armez, parquoy quant ilz rencontrèrent leurs ennemys en embusche ruèrent sur eulx sans estre esbahys, les contraignirent après grant occision de eulx retirer et leur quitter le passage. Le duc Guillaume sachant que le conte d'Anjou s'en alloit, il le poursuyvit ainsi comme s'il le eust chassé, dont Geoffroy eut grant despit, et se retira en ung bois qui estoit sur le chemin, là ordonnant ses gens en bataille attendant le duc Guillaume, lequel marcha franchement contre luy. Et à l'assemblée de ces deux princes y eut fière et mortelle bataille, en laquelle le duc Guillaume n'eut du meilleur, et fut contrainct de soy retirer à Ambrières. Si demourèrent mors sur le camp les trois meilleurs cappitaines qui fussent en son armée, sçavoir est Amaulry de Flamencaire, Robert de Beau-Mesnil, et Aymart conte d'Aumalle. Et quant le duc Guillaume fut à Ambrières, il commanda la place fortifier, laissa bonne garnison dedans pour faire frontière à ses adversaires. Le conte d'Anjou adverty y alla, et priut la place d'assault et la pilla, puis la fist desmollir et raser. Et ce faict, retourna en son pays, mettant tout ce qu'il rencontra au feu et à l'espée. Et quant on luy cuydoit remonstrer que c'estoit pitié de faire telle destruction, il respondoit qu'il n'estoit assez vengé, et que les Normans en avoient bien autresfois fait autant ou plus en son conté d'Anjou. Ainsi laissa le conte Geoffroy Normandie, et en sa ville d'Angiers fut reçeu à grant honneur. Luy acertené que les habitans d'Angiers avoient donné la bataille au conte de Sainct-Saulveur, les remercia moult et leur en sceut très bon gré, disant que une autre fois en son abscence ne aura plus de paour que sa ville ne soit bien gardée et deffendue.

Chapitre trenteseptiesme.

Comment Guerin, seigneur de Craon, par courrour qu'il eut contre le conte Geoffroy Martel, alla faire hommage de sa baronnie de Craon au duc de Bretaigne; parquoy guerre s'ourdit entre le duc et le conte, et de la mort d'icelluy baron de Craon. Et comment le conte d'Anjou disposa d'icelle seigneurie après la mort de Guerin.

Pour lors (ne sçay pour quelle achoyson), estoit grant discention entre le conte Geoffroy et ung sien vassal nommé Guérin, baron de Craon, parquoy icelluy Guérin s'en alla vers le duc de Bretaigne luy faire hommage de sa terre de Craon (1), luy remonstrant que d'ancienneté elle estoit tenue de ses prédécesseurs ducz de Bretaigne, mais que les contes d'Anjou par force en avoient usurpé l'obéyssance. Le duc de Bretaigne très joyeulx de ces nouvelles, sans autrement se enquérir de ce que Guérin luy disoit, à son hommage le reçeut, et luy promist ayde vers et contre tous. Et pour tousjours confermer l'aliance fut donnée Berthe, seulle fille et héritière de icelluy Guérin, à sire Robert seigneur de Vitré, qui très débonnaire et vaillant chevalier estoit. Le conte d'Anjou sachant ceste alliance faicte en son préjudice, courut le pays de Craonnois et y fist plusieurs dommages, et Guérin pareillement, qui courageux et entreprenant estoit, fist plusieurs courses et ribleries sur le pays d'Anjou oultre Mayenne. Et lors le conte d'Anjou, les barons de son conté assemblez, leur compta comment Guérin de Craon avoit laissé son hommage pour soy advouer du duc de Bretaigne, et davantage avoit couru et pillé son pays d'Anjou, leur demandant d'iceulx forfaictz justice et jugement, lesquelz barons respondirent que Guérin de Craon estoit l'ung des barons d'Anjou aussi bien que eulx, et que en son absence ou (pour le moins) sans l'avoir fait évoquer ne oseroient asseoir ju-

(1) Guérin porta son hommage à Conan, duc de Bretagne, vers l'an 1051.

gement. Alors se leva Hugues, surnommé le Bourguignon, chevalier de grant proesse qui en tous les affaires du conte d'Anjou s'estoit tousjours monstré loyal serviteur, lequel jugea Guérin se estre forfaict contre son seigneur, et par raison avoir perdu sa terre, laquelle il tenoit du conte d'Anjou. Ce jugement fut tantost rapporté à Guérin de Craon, qui moult dolent en fut. Si fist amener devant luy deux Angevins, lesquelz estoient en ses prisons, si leur dist: Compaignons, je vous quicte de vostre ranson et me faictes deux messages: l'ung au conte d'Anjou, auquel direz que je luy mande que contre luy n'ay forfaict ne commis trahyson, en tournant à l'hommage de monseigneur le duc de Bretaigne, et qu'il n'est homme au monde, s'il m'en vouloit accuser, contre lequel je ne m'en deffendisse par bataille en quelque court de prince que ce feust. L'autre message sera à missire Hugues le Bourguignon, auquel direz que le jugement qu'il a fait en mon absence contre moy est faulx et desraisonnable, et où je le trouveray en armes, que je luy monstreray que ce a esté à luy mal et iniquement jugé. Les deux prisonniers messagiers du baron de Craon, très joyeulx d'avoir en ceste guise gaigné leurs ransons, ainsi qu'il leur fut enchargé firent leurs messages au conte d'Anjou et à Hugues Bourguignon. Le conte n'en fist grant estime et commanda festoyer les messagiers, mais Hugues Bourguignon respondit, que où ilz rencontreroient l'ung l'autre qu'il avoit bien intencion de soustenir contre luy son jugement.

En ce temps le duc de Bretaigne, grant puissance de gensd'armes assemblée, vint en la ville de Craon délibéré de courir et dommager le pays d'Anjou; mais il ne luy fut permist d'exécuter sa mauvaise entreprinse, par ce que de maladie soubdaine attainct, en icelle ville de Craon subitement mourut. Et son successeur duc de Bretaigne, que aucuns appellent Cohel, eut tant d'affaires qu'il n'eut loysir de mener la guerre en Anjou; parquoy demoura Guérin de tout secours despourveu. Adonc le conte d'Anjou soy ensaisina de sa terre, et fut Guérin contrainct de soy retirer à Vitré vers son gendre. Là estant, se plaignit fort des griefz et oultrages que le conte d'Anjou

luy faisoit, avecques l'ayde du seigneur de Vitré et de ses alliez mist sus une grosse armée et entra en Anjou, et sachant le conte Geoffroy estre lors pour quelques affaires (au chasteau de Brochesac en Anjou) empesché, vint courir jusques aux portes d'Angiers. Ce que fut en poste mandé au conte, lequel vint en diligence, mais Guerin et ses gens s'estoient jà retirez. Toutesfois le conte les poursuyvit et trouva près du port de Espinatz (1) où ilz se reposoient. Guerin de la venue du conte adverty, remonta à cheval et encouragea ses gens de faire comme luy. Lors s'entreapprochent les armées, et coururent sus les ungs aux autres, et commença entreulx très mortelle bataille, en laquelle plusieurs furent navrez et occis. Si advint que Hugues le Bourguignon et Guerin de Craon apperçeurent l'ung l'autre, lesquelz pour la hayne qu'ilz avoient entreulx s'entreassaillirent. Si fut la fortune telle que Guerin de Craon rompit sa lance, mais Hugues l'attaignit si au ferme qu'il luy passa la lance au travers du corps, et l'abatit de son cheval par terre. Lors furent ses gens tournez à desconfiture, desquelz aucuns prindrent leur seigneur Guerin pour le cuyder sauver, mais il estoit si blessé qu'il trespassa entre leurs mains, dont fut dommage car il estoit hardy et courageux chevalier, qui en son temps s'estoit trouvé en maintz bons affaires, et bien avoit monstré sa hardiesse d'avoir si longue espace de temps maintenu la guerre contre ung si puissant seigneur comme estoit le conte d'Anjou. Si fut emporté le corps de luy en sa ville de Craon, et honnorablement inhumé en l'église de Sainct-Clément.

Le conte Geoffroy poursuyvant sa fortune arriva en la ville de Craon, laquelle il trouva grandement perturbée pour la perte de leur seigneur, et y entra sans résistence; puis manda aux vassaulx et subgectz qui d'icelle seigneurie tenoient, que ilz venissent devers luy, ce qu'ilz firent. Là assemblez, il leur remonstra les grandes faultes que leur seigneur Guerin avoit faictes contre luy, par lesquelles il avoit perdu sa terre, et pour ce leur déclaira qu'il la prenoit par confiscation; et dèslors la donna à Hugues le Bourguignon,

(1) Epinard, non loin d'Angers. Cette rencontre eut lieu vers l'an 1051.

et luy en fist faire et recevoir les hommages au grant préjudice et intérest de Robert, sire de Vitré, qui avoit la fille et seulle héritière de Guerin espousée, de laquelle il avoit deux enfans, ung filz nommé André, et une belle fille nommée Agnès. Ainsi fut le vaillant chevalier Hugues faict nouveau seigneur de Craon. Mais quelque temps après, le sire de Vitré vint en doulceur et humilité remonstrer au conte d'Anjou comment il avoit espousée la seulle héritière de Guerin seigneur de Craon, et en avoit deux enfans dont y avoit une fille preste à marier, et qu'il luy pleust que ses enfans qui ne estoient en riens coulpables ne fussent privez de la succession de leur ayeul.

Le conte, qui béning et miséricordieux estoit, considérant d'une part la requeste et apparent droit du sire de Vitré, et d'autre part la donnaison d'icelle baronnie de Craon par luy faicte à son loyal chevalier missire Hugues le Bourguignon; voulant aux deux satisfaire, donna Agnès, fille du seigneur de Vitré et de dame Berthe de Craon en mariage à Hugues; et voulut que tant que le seigneur de Vitré et Berthe sa femme vivroient, et qu'ilz vouldroient eulx tenir au chasteau de Craon, en ce cas icelluy Hugues leur gendre leur laisseroit le chasteau pour leur demeure, et que ce pendant icelluy sire de Vitré seroit tenu deffendre Hugues. Et ainsi fut l'appoinctement faict par entreulx.

Chapitre trentehuitiesme.

Comment après que le conte Geoffroy Martel eut institué ses deux nepveux ses héritiers, il se rendit religieux en l'abbaye de Sainct-Nicollas lèz Angiers, en laquelle il mourut et fut inhumé. Et de la translation de son corps et dédication d'icelle église de Sainct-Nicollas faicte par le pape Urbain cinquiesme.

Après que le conte d'Anjou eut quelque peu séjourné en la ville de Craon il retourna à Angiers, et pour ce qu'il se sentoit vieil et cassé, et n'avoit aucuns enfans pour le secourir en ses affaires, il manda quérir ung sien nepveu nommé Foulques, enfant puisné de sa seur Adelle et du seigneur Geoffroy de Chasteaulandon, et le fist chevalier en l'an mil soixante (1). Puis l'envoya son lieutenant au pays de Xaintonge avecques bonne compaignie, pour une querelle qu'il avoit contre ung nommé Pierre Dedonense. Et n'avoit pour lors icelluy Foulques que dixsept ans, ainsi qu'il appert par une attestation de luy gardée en l'église de monseigneur sainct Aulbin de Angiers, et jà estoit icelluy Foulques moult estimé de chevalerie, et plus que n'estoit son frère aisné appellé Geoffroy le Barbu.

Ung demy an ou environ après karesme se monstra la lune aussi noire comme ung charbon estainct, qui donna au peuple grant esbahyssement, et disoient plusieurs que cela dénotoit mort de grant prince. En ce temps devint le conte d'Anjou maladif, et tous les jours alloit visiter l'église de monseigneur sainct Nicollas, laquelle il avoit fait parfaire ès faulxbourgs d'Angiers, et y avoit grant affection. Ung jour le bon seigneur congnoissant approcher sa fin, fist ses deux nepveux Geoffroy le Barbu et Foulques Rechin venir en sa présence, avecques les barons d'Anjou, de Touraine et de Xaintonge. Et quant ilz furent devant luy, il leur dist: Beaulx seigneurs, l'homme qui ne

(1) Cette cérémonie eut lieu le jour de la Pentecôte de l'an 1060 à Angers.

pense que du temps présent sans avoir esgard au futur, est plus à comparer à une créature brute que raisonnable, et pour ce ma conscience me admoneste de penser au temps à venir, et mettre peine de sauver mon âme, laquelle de brief doit devant son créateur estre présentée pour recevoir le loyer qu'elle aura mérité; je sçay bien que toute bonne inspiration vient de Dieu, dont ne vueil résister au Sainct Esperit. J'ay eu des honneurs terriens autant que prince de France; et encores qui plus me resjouyst, je pense (quant aux hommes) avoir vescu jusques à cy sans reproche. Mais quant je considère que tous honneurs mondains ne sont que vent et brouée, que bon gré mal gré il faut tout laisser, et ne sçait on quant, j'ayme trop mieulx voluntairement que par force me conformer au vouloir de Nostre Seigneur, et prendre voye salutaire, par laquelle puisse parvenir au désiré royaulme de gloire éternelle. A ceste cause, mes bons barons et vassaulx, je vous ay fait assembler pour disposer devant vous de mes terres et possessions; considérant que le sainct Evangille dit: que ung chameau passeroit plus tost par le chas d'une aguille, que ung riche n'entreroit au royaulme des cieulx, je ne vueil estre si adhérant aux richesses transitoires, que j'en perde la joye pardurable. Pourtant voicy mes deux nepveux et héritiers que je laisse mes successeurs en tout ce que Dieu m'a donné, par ainsi que ilz facent acomplir ce qu'ilz trouveront par escript touchant ma dernière voulenté. Ilz sont jeunes et ont bien besoing d'amys et de bon conseil, je les vous recommande comme voz seigneurs. Si j'ay contre aucuns de vous mesprins ou forfaict, je vous en requiers pardon et suis tout prest l'amender à vostre gré. A ces parolles achevées se voulut le conte mettre à genoulx devant ses barons, mais ilz le relevèrent, et en grandes larmes et pleurs le regardoient sans luy povoir mot dire. Si n'y avoit celluy en tout le chasteau qui ne pleurast de la pitié qu'ilz avoient de leur conte, fors luy qui estoit plus joyeulx que long temps au paravant n'avoit esté, et bien monstroit que Dieu l'inspiroit, et qu'il ne laissoit pas le monde à regret. Lors le bon prince prenant ung gracieux congé de ses nepveux et barons, sans vouloir souffrir que aucun luy feist compaignie, s'en vint rendre en

l'abbaye de Sainct-Nicollas lez Angiers, et en grant révérence et humilité se prosterna devant l'abbé, luy requérant l'habit de religion de monsieur sainct Benoist. Ce que le bon abbé de Sainct-Nicollas débonnairement luy octroya, et larmoyant luy bailla, dont tous les religieux ploroient de pitié, de veoir leur seigneur et fondateur, l'ung des plus crains et redoubtez princes qui feust en la chrestienté, estre faict leur frère et compaignon de religion, et en rendoient grâces à Dieu. Ainsi fut le preux et hardy conte Geoffroy Martel fait moyne en l'abbaye de monseigneur sainct Nicollas. En laquelle priant à Dieu de luy avoir mercy, en son habit de religion dévotement trespassa en Nostre Seigneur, l'an de grâce mil soixante et ung. A grans regretz et gémissemens de ses barons fut son corps inhumé ou chappitre de icelle abbaye, régnant pour lors Philippe premier du nom roy de France, et révérend père en Dieu Geoffroy séant ou siége épiscopal d'Angiers. Et depuis, sçavoir est l'an mil quatre vingtz et dix, furent les os d'icelluy Geoffroy translatez du chappitre en l'église, et au lieu ouquel de présent l'on voit sa sépulture honnorablement colloquez, en la présence du sainct père Urban, pape du nom cinquiesme (1) lequel pape, à la requeste du bon père Noel pour lors abbé de léans, dédia icelle église, et remist à tous chrestiens qui tous les ans à pareil jour que icelle église fut dédiée assisteroient au service, la septiesme partie de leurs pénitences.

Sur la tombe d'icelluy Martel fut mis l'épitaphe qui s'ensuyt :

Dum viguit tua, dum valuit martelle potestas.
Fraus latuit, pax magna fuit, regnavit honestas.

Qui vault autant à dire comme : Tant que la puissance de Geoffroy Martel a esté en force et vigueur, fraulde ne s'est osé apparoistre, et ont régné paix et honnesteté : qui est ung très honneste et glorieux épitaphe pour la renommée d'ung prince perpétuer et rendre immortelle.

(1) C'est Urbain II.

Chapitre trenteneufviesme.

Comment Geoffroy le Barbu et Foulques Rechin, nepveur du conte Geoffroy Martel, partagèrent ses successions, et des oultrages que faisoit Geoffroy le Barbu aux religieux de Mairemonstier; parquoy il fut excommunié du pape et privé de ses seigneuries. Et comment il fut prisonnier de son frère Foulques, lequel occupa toutes ses seigneuries. Et du mariage d'icelluy Foulques d'Anjou avecques la fille du seigneur de Bourbon.

Le vertueux prince Geoffroy Martel décédé (1), ses deux nepveux Geoffroy et Foulques ses possessions partagèrent. Geoffroy eut Touraine et Xaintonge, et Foulques eut Anjou et Gastinoys, et se tint à Angiers, où sagement avecques ses barons se gouverna; et Geoffroy fist sa résidence à Tours, lequel par légièreté d'esperit ou mauvais conseil, feist plusieurs choses indignes d'ung tel prince. Et entre autres eut peu de révérence aux personnes ecclésiastiques. Il eut alliance avecques Helye, seigneur de la Flèche, à qui par droit appartenoit le conté du Meine. Toutesfois Guillaume duc de Normandie par force et puissance le voulut occuper, mais Geoffroy secourut Helye, et si vaillammant conduysit l'affaire que Guillaume duc de Normandie déchassé, mist Helye en paciffique possession d'icelluy conté du Meine.

Le pays du Meine rendu à Helye, Geoffroy le Barbu retourna en Touraine, auquel lieu ouyt dire que les religieux de l'abbaye de Mairemonstier avoient esleu ung abbé nommé Bartholomer. De ce fut Geoffroy mal content, et aux religieux manda qu'ilz ne povoient faire ou eslire abbé par leur auctorité, et que c'estoit luy qui devoit donner leur abbaye; et pour ce deffendoit à icelluy Bartholomer qu'il ne feust si hardy de accepter telle charge, si de luy ne prenoit le baston pastoral. Quant les religieux de Mairemonstier entendirent

(1) Le 14 novembre 1060.

le commandement du conte ilz furent bien esbahis. Si assemblèrent leurs amys, et devant eulx proposèrent la matière. Mais après plusieurs argumens faictz d'une part et d'autre, ne trouvèrent par conseil qu'ilz deussent eulx assubgecter à ce que demandoit le conte, et que depuis le temps que monseigneur sainct Martin y establit abbé ne fut en eulx prétendue telle servitude; puis cherchèrent les beaulx privilèges qu'ilz avoient, tant apostolicques que impériaulx et royaulx, et advisèrent par entreulx que bon seroit de les aller monstrer à leur conte Geoffroy, et que peult estre iceulx veus se retireroit de son entreprinse. Lors furent déléguez l'abbé eslu avecques quatre ou cinq des plus anciens religieux de léans, lesquelz se transportèrent vers Geoffroy, luy exibèrent leurs octroys et privilèges de princes, et luy pryèrent que son plaisir feust les laisser jouyr de leurs libertez et franchises, et que c'estoit luy, qui leur seigneur estoit, qui les devoit garder et deffendre si ung autre les vouloit enfraindre. Le conte en son oppinion obstiné respondit que il ne vouloit veoir leurs priviléges, et que n'en avoit à faire, mais qu'ilz feussent asseurez s'ilz ne faisoient son vouloir qu'il les destruyroit et feroit ardoir leur monastère et ce que seroit dedans. Lors les religieux de la desraisonnable responce du conte fort désollez, essayèrent par les prières de plusieurs gens de bien à divertir le conte de son propos : mais il ne fut possible; car tant estoit troublé et empesché de yre et de despit que plus voyoit raison luy contrarier et plus persistoit en sa fureur. Et ne fut content de menasser, mais mist ses menasses à effect : car où il peut sçavoir estre les possessions des moynes de Mairemonstier il y alloit, et emportoit et ravissoit tout ce qu'il y trouvoit, et mesmes les vivres dont eulx et leurs serviteurs devoient estre substantez, les voulant faire mourir de fain. Brief toutes les inhumanitez qu'il povoit leur faisoit, et tant que ses domestiques mesmes estoient esmerveillez comment il avoit le cueur de ce faire.

Les povres religieux longuement souffrirent les griefz et oultrages que leur faisoit le conte, et tous les jours pryoient Dieu qu'il luy pleust le révocquer de son oultrageux vouloir; et pour mieulx leur réqueste impétrer ordonnèrent une procession, et avecques eulx

prindrent povres, mandians, lépreux et autres misérables personnes qu'ilz nourrissoient pour l'honneur de Dieu, et les menèrent de Mairemonstier processionnellement jusques à Sainct-Martin de Tours, réquérant à Dieu en grans pleurs et soupirs, que par les mérites de monseigneur sainct Martin luy pleust adoulcir et mitiger la fureur de leur persécuteur, affin que par sa violence le sainct lieu ne feust destruit, dont en fin son âme feust perdue et dampnée. Néantmoins ilz pryoient pour néant, car le conte estoit endurcy. Quant les religieux veirent que le conte ne s'amolissoit, ilz mandèrent au bon père Hugues, abbé de Clugny, l'affliction en laquelle ilz estoient, et luy prièrent que feist en son abbaye faire oraison pour eulx; et davantage, qu'il luy pleust venir jusques à Mairemonstier pour les reconforter. Le bon abbé Hugues ayant des abbés et moynes de Mairemonstier compassion vint devers eulx, et au mieulx qu'il peut les reconforta. Puis avecques Bartholomer esleu abbé et les plus vénérables religieux de léans vindrent vers le conte, et à ses piedz se prosternèrent, luy supplyant que par miséricorde cessast les persécuter. Mais le conte aussi mal piteux que ung tigre ou lyon affamé, ne se contenta, sans plus, de reffuser leur requeste, ains davantage les injuria et fist chasser de sa présence, et de plus en plus contre eulx se enflamma, et plus de mal leur feist que par avant. Les religieux non ayans puissance de plus en endurer, pour derrenier reffuge au sainct père de Romme allèrent faire leurs plainctes; lequel eut pitié de la grant rigueur que leur tenoit leur conte, le admonnesta de soy en désister, dont ne voulut riens faire, parquoy le pape indigné le anathématiza et déclaira privé de ses contez et seigneuries, lesquelles il sentencia appartenir à Foulques son frère et héritier. Oncques pour tout ce ne se corrigea Geoffroy; mais Dieu qui est vray juge exaltant les humbles et humiliant les orgueilleux ne voulut plus souffrir la tyrannie de Geoffroy, et permist que Foulques Rechin, conte d'Anjou (estant adverty de la rebellion et inhumanité de son frère, et comment pour avoir mesprisé obéyr au mandement du pape estoit excommunié), levast une grosse armée pour aller courir sus à son frère et mettre ses terres et seigneuries en sa main: dont le roy de France adverty l'en voulut

destourner et secourir Geoffroy. Le conte d'Anjou incité donna au roy Chasteaulandon et Gastinoys, affin qu'il ne le secourust contre luy et par ainsi laissa le roy Philippe faire aux deux frères ce que bon leur sembla sans soy en empescher, ainsi que l'on peult lyre ès annalles de France. Et lors entra le conte d'Anjou en Touraine, et en chassa son frère et print la seigneurie de la ville. Ce pendant le conte Geoffroy en ses autres places se retira, faisant grant assemblée de gensd'armes, et en Anjou vint pour guerroyer son frère Foulques, lequel quant il sceut sa venue alla au devant de luy; et se rencontrèrent les deux armées près de Brochesac en Anjou (1). Lors Foulques et ses gens se frappèrent en leurs ennemys, lesquelz ne tindrent, ains tournèrent le dos, habandonnans leur seigneur Geoffroy au meillieu de la bataille; lequel fut prins et livré à son frère qui l'envoya en prison, en laquelle ung temps détenu fut tant affligé de dueil et mélencolie qu'il perdit entendement et tourna en raige et forsennerie et par l'espace de trente ans en cest estat fut tenu captif; et privé de liberté corporelle et mentalle, fut sur luy congneu le juste jugement de Dieu, car celluy fut soubzmis au servage d'ung homme qui par avant plusieurs serviteurs de Dieu par tyrannie vouloit rédiger en servitude. Et pour ce que il vouloit sur l'église seigneurir et ravir ses biens, fut de sa propre et héréditaire seigneurie déchassé et mys hors. Et tint le conte d'Anjou son frère toutes ses terres et seigneuries par force et violence.

Environ ce temps icelluy Foulques conte d'Anjou fut marié avecques la fille de Lancelin, seigneur de Baugency, de laquelle il eut une fille qui fut mariée au duc Alain de Bretaigne, laquelle après le décès de son mary alla en Hierusalem, et demoura religieuse en l'église de Saincte-Anne où elle fina sa vie. Après la mort d'icelle fille de Baugency, Foulques espousa la fille du seigneur de Bourbon nommée Ermengarde, de laquelle il eut Geoffroy dit Martel, second du nom, et une fille.

(1) Cette bataille eut lieu l'an 1068. La terre de Brissac appartenait alors au comte d'Anjou.

Puis quelque temps après Foulques, pour aucun scrupule de consanguinité, habandonna sa femme, et se remaria à Bertrande, seur de Amaulry de Montfort, conte d'Evreux, laquelle ne fut oncques de gens de bien louée, fors en beaulté dont elle excédoit toutes femmes de son temps; de laquelle Bertrande eut Foulques, lequel luy succéda au conté d'Anjou (et depuis fut roy de Hierusalem), pour ce que le vaillant prince Geoffroy Martel son frère estoit décédé sans enfans, lequel s'il eust vescu aage parfaict, il eust bien esté l'honneur et gloire du noble lignaige dont il estoit yssu.

Chapitre quarantiesme.

Comment Guillaume, duc d'Aquitaine, recouvra le pays de Xaintonge sur le conte d'Anjou. Et comment le conte d'Anjou se deffist des contes du Meine et de Blays, qui vouloient délivrer son frère Geoffroy malgré luy. Et des guerres qu'il eut contre plusieurs seigneurs estans pour lors à Amboyse.

Foulques les possessions de son frère Geoffroy occupant eut plusieurs affaires, car les barons de Touraine voyans les choses perturbées refusoient à luy obéyr, et la plus grant partie d'eulx tenoient le party de Geoffroy, disans que à tort l'avoit son frère emprisonné. Durans ces troubles, Guillaume duc d'Acquitaine (qui depuis mena vie héremitaine), successeur de Guillaume, que le conte Geoffroy Martel avoit prins prisonnier, voyant les deux frères en discord vint mettre

le siége devant la ville de Xaintes, laquelle (pour ce que les habitans ne peurent avoir secours de leur seigneur) luy fut rendue. Ainsi perdirent ceulx d'Anjou la seigneurie de Xaintonge.

En ce temps Helye de la Flèche, conte du Meine, mémoratif, et non ingrat du grant secours et ayde que luy avoit fait Geoffroy le Barbu contre le duc de Normandie, assembla grosse armée, et fist tant qu'il atira le conte de Blays en son aliance; et entrèrent ces deux contes avecques leurs armées au pays de Touraine, et envoyèrent sommer Foulques de remettre en liberté le conte Geoffroy le Barbu, ou autrement luy signifioient la guerre mortelle. Quant le conte d'Anjou ouyt la deffiance et veit le grant appareil de guerre que les deux contes faisaient contre luy, et d'autre part se voyant mal obéy de ses barons, et mesmes que sa ville d'Angiers avoit deu estre trahie (toutesfois les traystres congneuz avoient esté prins et pugniz); à ceste cause ne avoit le conte Foulques fiance en guères de gens, et eut paour que à la venue de ses ennemys ses barons voullussent eulx révolter contre luy. Si se appensa d'une subtilité: car il envoya ses ambassadeurs vers le conte de Blays. Si luy manda que se il le vouloit laisser en paix il deviendroit son homme de la conté de Touraine, et luy en feroit hommage. Le conte de Blays qui autre chose ne demandoit en fut très content: et moyennant ceste promesse se retira, laissant Helye conte du Meine avecques son armée: lequel se voyant seul ne osa attendre la puissance du conte d'Anjou et retourna en son pays. Ainsi se deffist Foulques Rechin de ses ennemys; lesquelz ainsi séparez, congnoissant avoir temps et opportunité, alla à Amboyse, et Arnoul de Melun qui avoit la garde du manoir du prince osta de sa charge.

Pour le temps estoient à Amboyse trois seigneurs, lesquelz n'avoient grant amour l'ung à l'autre, et chacun d'eulx avoit maison deffensable. Sçavoir est Arnoul de Melun, garde de la maison du conte, Sulpice, seigneur de la Tour de Pierre, et Foulques de Thorigné ou Tournay, seigneur de la Mote Foulques, lequel le conte Martel avoit là hérité. Desquelz Arnoul avecques sa bende tenoit le party de Geoffroy le Barbu; Foulques de Thorigné tenoit le party du conte,

et Sulpice comme sage ne s'entremettoit d'eulx. Sulpice estoit preux et hardy chevalier, ayant ung frère nommé Liziard qui n'estoit de moindre vertu que luy. Ces deux frères se aymoient et secouroient en tous leurs affaires, et contre tous qui eulx ou l'ung d'eulx vouloient molester, jaçoit que de plusieurs feussent assailliz, toutesfois se deffendoient si bien qu'ilz ne perdoient riens du leur, combien que le conte Foulques les ayans suspectz se fut plusieurs fois efforcé les chasser d'Amboyse.

Foulques, seigneur de la Mote, pensant que la gloire de Sulpice estoit rabaissement de la sienne, impétra du conte de lever une armée contre Sulpice, luy donnant entendre qu'il estoit son adversaire et qu'il favorisoit son frère. Ce que le conte creut ayséement, et par tant Foulques de la Mote, par la permission du conte levant grosse bende de gensd'armes, dommageoit les pays de Sulpice, et pareillement Sulpice les siens. Moult bien aydoit à Sulpice Thibault des Roches, lequel par son port et batteaulx luy et ses gens passoit la rivière de Loyre pour aller dommager ses ennemys. Mais après qu'ilz eurent quelque temps guerroyé, ilz prindrent Trèves, pendant lesquelles Sulpice, aucun assault ne doubtant, fut prins des gens du conte Foulques, et par eulx amené en prison à Angiers; de laquelle peu après délivré vint à Tours vers le conte Foulques, qui bien le cuyda tirer de son party et contraindre de tenir ses terres de luy, et luy en faire hommage. Ce que reffusa faire Sulpice, disant qu'il estoit homme du conte de Blays, auquel ne faulceroit sa foy. Foulques ouye sa response proposa le remettre en prison, lequel de ce adverty en l'église de monsieur sainct Martin se retira, auquel lieu ung sien amy nommé Salmon, seigneur de Lavardin, le vint quérir, et saulvement le mena jusques aux Roches. Adonc là estant eut nouvelles certaines que sa tour d'Amboyse estoit rendue au conte d'Anjou, dont fut moult desplaisant, parquoy il se retira en la Soullongne où grant compaignie de gensd'armes amassée grevoit fort les pays du conte, et gastoit la région entre la rivière du Cher et Angeran, et de Montrichard jusques à Tours. Toutesfois en fin fut l'appoinctement fait entre le conte Foulques et Sulpice, auquel furent tous ses

biens, qui prins avoient esté, restituez. Si fut estably Robert d'Avaise cappitaine de la tour d'Amboyse, par telle condition que si le conte rompoit la paix faicte entre luy et Sulpice, Robert devoit secourir Sulpice contre le conte. Et si Sulpice la rompoit, Robert devoit ayder à le chasser hors d'Amboyse, et bailla Sulpice son filz au conte en hostage de ceste paix tenir.

Chapitre quaranteuniesme.

De la mort de Sulpice et délivrance de son filz. Et de plusieurs accords faictz à Amboyse entre les gouverneurs de la ville d'Amboyse. Et comment la relique du bras de monseigneur sainct Nicollas fut apportée à Angiers. Et des reliques par le conte Foulques données en l'église Sainct-Lau; et prinse de la Flèche, et autres matières.

Peu de temps après, ainsi que Sulpice retournoit d'Angiers veoir le conte, il fut frappé de maladie, de laquelle en brief trespassa en la maison de sa seur au lieu des Roches, laissant le gouvernement de ses hommes et seigneuries à son frère Liziard. Les obsèques de Sulpice faictes, Liziard requist le conte qu'il luy pleust délivrer son nepveu, filz de Sulpice, qui luy avoit esté baillé en hostage. Le conte congnoissant Liziard estre ung vaillant cappitaine, et duquel il auroit bien à faire en ses guerres, luy accorda ce qu'il voulut et délivra le filz de Sulpice, receut les hommages de luy. Et pour faire les alliances, maria Liziard avecques la fille du seigneur de la Mote

Foulques, et par ce traicté bailla le conte à Aymery de Suron garde de son domicille, dont entre luy, Robert d'Avaise et Hugues de Chaulmont se esmeut grant différent, qui tant monta que trois des domestiques de Hugues de Chaulmont, par ung pertuys faict au fondz de la tour entrèrent en icelle, et puis tirèrent leurs compaignons en hault et prindrent la tour, et chassèrent ceulx qui dedans estoient de par Robert d'Avaise. La femme mesmes d'icelluy Robert de nouvel acouchée, firent porter dehors. De laquelle prinse Robert et Aymery furent fort mal contens. Si assemblèrent des gens du conte tant qu'ilz en peurent avoir, et assiégèrent la tour : toutesfois Hugues fist tant qu'il y entra, et renforça la garnison de vivres et de gens, et tous les jours assailloient Robert et Aymery les gens de Hugues, et Hugues et les siens se deffendirent et moult dommagèrent leurs adversaires. Ce que venu à la congnoissance du conte Foulques, à Amboyse se transporta, et parla à Hugues de Chaulmont, luy remonstrant qu'il estoit jeune chevalier, et qui ung jour povoit parvenir à grans choses, et qu'il gaigneroit plus estre en sa grâce que en sa hayne. Lors se rendit Hugues au conte et luy feist hommage de ses terres, luy promettant loyaulté, et le conte bénignement le receut, et appaisa le discord qui estoit entre luy Robert et Aymery. Si se tint quelque temps à Amboyse en mettant ordre à ses besongnes, puis alla pour quelques affaires se tenir à Angiers, et fist plusieurs biens à l'église de monseigneur sainct Nicollas, laquelle ses ayeul et oncle avoient fait édiffier.

En son temps Arnauld de Montsoreau religieux d'icelle abbaye de Sainct-Nicollas, fut envoyé en ambassade devers Roger duc de Calabre, et obtint de luy partie du bras du glorieux confesseur monseigneur sainct Nicollas, lequel il avoit entre autres reliquaires de plusieurs sainctz, lequel avecques l'atestation du duc Roger apporta en l'abbaye Sainct-Nicollas lèz Angiers, auquel lieu de l'évesque et tout le clergié, du conte et des nobles, et générallement de tout le peuple fut honnorablement receu, et depuis richement enchassé comme de présent en icelle on le peult veoir.

Peu après, pour quelque querelle, le conte Foulques alla mettre le

siége devant le chasteau du Loir où long temps fut, mais en fin le print par force; auquel lieu trouva le trésorier de l'église du Mans ayant certains coffretz ou châsses fermées à clef: lesquelles le conte luy osta, et luy en demanda les clefz. Lesquelles le trésorier dist ne avoir et estre demourées au Mans. Si offrit au conte Foulques tout son bien pour luy rendre iceulx coffretz. Mais le conte voulant sçavoir qu'il y avoit dedans, arracha les serrures et ouvrit les coffretz, èsquelz il trouva la maschouère de monseigneur sainct Julian, évesque du Mans, avecques plusieurs os du corps de sainct Guingaloys. Après avoir leu les brevetz escriptz sur iceulx reliquaires, et les noms des glorieux sainctz dont ilz estoient, il eut grant frayeur et luy esmeut tout le sang. Lors en grant révérence se inclina les cuydant baiser, mais il ne luy fut possible, car la teste luy tourna le devant derrière, et sentit une merveilleuse angoisse. Ce que voyans ses gens le blasmèrent et reprindrent, disans que il desplaisoit aux glorieux sainctz dequoy il avoit touché leurs reliques, et le admonnestoient les rendre au trésorier du Mans, affin de recouvrer santé. Mais le conte nonobstant la grant douleur qu'il sentoit, jura qu'il ne les rendroit jamais, et deust il présentement mourir, mais les apporteroit en une église de son pays d'Anjou, en laquelle les feroit honnorablement garder et révérer. Ces parolles de bonne affection proférées, le conte ne sentit plus de douleur. Si partit sur l'heure, et en grant honneur et habundance de luminaire à Angiers les apporta, et colloca en son église de Sainct-Lau lèz son chasteau.

Le conte Foulques se voyant ung peu à repos, eut souvenance comment le conte du Meine avoit autrefois levé armée pour le guerroyer à l'appétit de Geoffroy son frère, parquoy il assembla ses gensd'armes et alla assaillir la ville de la Flèche, appartenant à icelluy conte du Meine, laquelle il print d'assault et pilla (1). Puis à Angiers retourné, donna à l'église de monseigneur sainct Maurice la terre et seigneurie du Plesseys au Gramoyre.

(1) Cette prise eut lieu dans l'année 1081.

Chapitre quarantedeuxiesme.

Des guerres que eut le noble Geoffroy Martel, filz du conte Foulques. Et comment il délivra de prison son oncle Geoffroy le Barbu, lequel le fist son héritier. Et de la mort piteuse de icelluy Geoffroy Martel. Et comment la contesse d'Anjou habandonna son mary et s'en alla avecques le roy Philippe. Et plusieurs autres matières.

En ce temps estoit en grant bruyt Geoffroy Martel, filz du conte Foulques et de dame Ermengarde de Bourbon, car il estoit sage, froid et constant, néantmoins hardy et belliqueux. Lequel voyant les seigneuries de son père perturbées, et ses vassaulx contre luy rebeller, délibéra résister à la puissance et mauvais vouloir de ses ennemys; et tant fist que aucuns par sa débonnaireté et prudence à luy se reconsilièrent, les autres dompta par force d'armes, et les autres par crainte rendit obéyssans. Et jà estoit la chose à ce venue que Geoffroy Martel sollicitoit le roy de France de luy rendre Chasteaulandon. Et d'autre part avoit signifié la guerre au duc Guillaume d'Acquitaine s'il ne luy rendoit le conté de Xaintonge, pour la crainte dequoy Guillaume fist faire à Poictiers pour la seureté de sa ville deux puissantes tours: l'une à l'entrée de la ville, et l'autre près son palais.

Pour abréger, estoit icelluy Martel de chascun qui le congnoissoit crainct, redoubté et aymé, et son père Foulques pour l'amour de luy, duquel toutesfois ses barons avoient jà mauvaise estime; pour ce qu'il avoit délaissé sa loyalle espouse de Bourbon pour en espouser une autre, dont (entre autres) estoit Geoffroy Martel bien dolent de veoir sa bonne mère ainsi répudiée (1). Ce que congnois-

(1) Elle était fille d'Archambaud IV, sire de Bourbon, et se nommait Ermengarde. Foulques IV dit le Réchin, l'avait épousée l'an 1070; il la répudia l'an 1081, par ordre du pape Grégoire VII, pour cause de parenté.

sant Bertrande sa marrastre, luy pourchassoit tous les desplaisirs qu'il luy estoit possible; et bien s'en appercevoit Geoffroy, mais aucun semblant n'en monstroit, néantmoins se tenoit tousjours sur ses gardes pour résister à l'astuce féminine. Et affin d'avoir contre les aguetz d'elle et ses autres ennemys quelque bon appuy et support pour le secourir, maria une sienne seur nommée Helizabet, avecques Hugues de Chaulmond, lequel estoit preux et vaillant chevalier, bien des conditions d'icelluy Martel, et en mariage la seigneurie d'Amboyse et la terre de Montrichard leur donna.

Ses choses conduysoit Geoffroy par si grant prudence, qu'il venoit à chef de toutes ses entreprinses, tant que de sa renommée eut notice Geoffroy le Barbu, son oncle, (estant pour lors en prison) lequel s'en resjouyt autant que s'il eust esté son filz. Si l'envoya quérir et luy dist : Mon nepveu, le bruyt qui de toi court m'a tout reconforté et a resveillé mes espritz comme d'ung grief somme; je suis très joyeulx dequoy tu ne forlignes de l'ancienne preud'hommie de tes prédécesseurs, et pour ce tu as jà aage pour avoir estat et maintien de chevalerie, je te donne de bon cueur la terre à moy appartenant de la succession de mon oncle Martel, laquelle injustement ton père m'a ostée. De ce le mercia moult Geoffroy. A l'heure le fist mettre hors de prison, le laissant aller où bon luy sembloit, mais il avoit tousjours gens qui se prenoient garde de luy, car la mélencolie qu'il avoit eue et la longueur de la prison luy avoient moult diminué l'entendement. En ce temps Foulques et son filz Martel assiégèrent le chasteau des Roches et le prindrent, combien que on le jugeast imprenable.

Pareillement eut Geoffroy Martel plusieurs guerres contre Guillaume le Roux, filz de Guillaume le Bastard, lequel pour lors tenoit le duché de Normandie; parquoy à grant puissance entra en sa terre, et brusla tout le pays de Seays et prochaine place d'icelluy. En ce temps Helye, conte du Meine et seigneur de la Flèche, désirant avoir l'acointance du conte de Anjou, donna à femme à icelluy Martel une seulle fille qu'il avoit, et avecques elle luy promist le

conté du Meine : mais pour la trop grant jeunesse de la fille, le mariage ne peut estre acomply ne parfaict.

En cest an, qui fut de Nostre Seigneur l'an mil cent et huyt, par quarante jours et plus fut veue au ciel une commette fort enflammée au commencement, mais vers la fin tourna en obscurité, puis les quarante jours passez se disparut. Et peu de temps après le noble et chevalereux adolescent Geoffroy Martel, au pourchatz de sa marrastre Bertrande fut occis au chasteau de Cande (1) en trahyson, et disoient plusieurs que le conte Foulques son père en estoit consentant, tant estoit abusé de ceste Bertrande. Toutesfois n'est facille à croire le père avoir donné consentement au meurtre d'ung sien si vertueux filz, considéré du père la vieillesse, et du filz la louable et bien moriginée adolescence. Si fut le corps d'icelluy Martel inhumé près le corps de Geoffroy Martel son prédécesseur, en l'église de monseigneur sainct Nicollas lèz Angiers.

Environ ce temps ou peu avant le conte Foulques estant à Tours, à une solennité de Penthecoste, le roy Philippe de France y arriva, lequel voyant la grant beaulté de la contesse en fut surprins, et luy promist si elle vouloit habandonner le conte et le suyvre, qu'il la feroit couronner royne de France. La misérable femme attraicte par les promesses du roy, fut de légier séduicte, et son espoux habandonné, clandestinement se fist mener à Orléans où le roy Philippe l'attendoit ; lequel pour elle sa loyalle espouse délaissant, longuement en adultère l'entretint, et d'elle trois enfans engendra (2). Le pape Urban de ce adverty, l'admonnesta reprendre son espouse et laisser Bertrande ; ce que le roy fist pour doubte des censures ecclésiastiques. Et le bon vieillard Foulques, qui à grant tort avoit délaissé la fille de Bourbon sa légitime femme (par juste vengeance divine) de son espouse et son noble filz Martel privé, qui par raison devoit estre l'appuy de sa vieillesse, print si grant mélencolie en soy que jamais n'en

(1) Candé, dans l'arrondissement de Segré. Geoffroy Martel fut blessé à mort le 19 mai 1106, et non pas en 1108.

(2) Cet enlèvement eut lieu l'an 1092.

put être consolé, et de dueil et tristesse tumba en maladie, de laquelle languissant décéda, environ l'an de Nostre Seigneur mil cent et dix (1). Loys le Gros régnant pour lors roy de France, et révérend père Regnauld de Martigné, évesque d'Angiers.

Cestuy Foulques pour la dévotion que il avoit à l'église Sainct-Lau lèz Angiers, donna aux chanoynes la prévosté de Bouchemeine et le port Thibauld, qui de Thibauld de Orléans (2) par avant seigneur avoit prins dénomination. Pareillement leur donna Foulques certaines distributions de sel et pescheries sur les fleuves de Loyre et de Mayenne. Aussi dict on icelluy Foulques avoir fondé le prieuré de la fontaine Sainct-Martin au diocèse du Mans.

Bertrande du roy de France délaissée en Anjou retourna, et veult on dire que elle fist réédiffier le chasteau d'Angiers en la manière qu'il est de présent, car au par avant (pour ce que les contes se tenoient aucunesfois en Touraine) l'on n'avoit grandement édiffié à Angiers; et aussi qu'elle fist refaire l'église de monseigneur sainct Maurice d'Angiers telle que l'on la voit maintenant; ce que ne vueil nyer, mais je suis seur avoir leu que Hubert, évesque d'Angiers, avecques l'ayde de Hubert viconte de Vendosme, son père, avoit fait réédiffier icelle église d'Angiers, jà par antiquité ruyneuse. Et ce peult l'ung et l'autre compatir, car révérend père Hubert peut bien en son temps icelle église réparer, et la contesse Bertrande la peut après faire réédiffier de nouveau (3).

Cestuy conte Foulques, par l'exhortation du roy de France, chassa de son siége Raoul archevesque de Tours ; pour ce que icelluy Raoul maintenoit que le roy ne devoit conférer les éveschez de son royaulme.

(1) Foulques mourut le 14 avril 1109, à l'âge de 66 ans, et fut enterré au prieuré de Lesvières, près Angers.

(2) Le père de ce Thibault étant venu camper en Frémur dans l'ancien camp dit de César, il se pourrait que son fils l'ait accompagné et eut donné à cette occasion son nom au port Thibault.

(3) Cette opinion de Bourdigné concorde très-bien avec la date généralement assignée par les archéologues à la grande nef de la cathédrale (commencement du XIIe siècle.)

Le supplayement de la cronicque de Gregoire de Tours, dit que à cause de l'adultère du roy Philippe avecques la contesse d'Anjou, le roy perdit le droit qu'il avoit de donner les éveschez de son royaulme; et fut par le pape dévolue l'auctorité au conte d'Anjou de conférer l'évesché d'Angiers.

Chapitre quarantetroisiesme.

Des meurs et vertus de Foulques, quarantiesme conte d'Anjou, qui depuis fut roy de Hierusalem. Et comment il fut marié à la fille de Helye de la Flèche, conte du Meine; parquoy le conté du Meine luy escheut. Et de la prinse d'Amboyse par le roy d'Angleterre. Et comment le conte d'Anjou la reprint sur luy.

Foulques Rechin de ce monde trespassé, laissa ung filz nommé Foulques (1) comme luy, yssu du mariage de luy et de Bertrande de Montfort. Il ne ensuyvit les meurs de ses père et mère, mais sembla de conditions à son deffunct frère Geoffroy Martel. Il fut chevalereux et hardy, sage, discret, bon catholicque, doulx et gracieulx aux gens d'église. Ses amys en biens et honneurs esleva, et les mauvais opprima à son pouvoir: disant que soustenir les mauvais estoit faire injure aux bons. Au commencement de son régne, Hugues de Chaul-

(1) Foulques V, né en 1092, succéda à son père en 1109 dans le conté d'Anjou, mais il en avait été déjà investi dès l'année 1106 par le roi Philippe Ier.

mond, auquel Geoffroy Martel avoit donné sa seur en mariage, luy vint faire hommage des seigneuries d'Amboyse et de Montrichard que son beau frère Geoffroy luy avoit baillées en partage, à quoy le conte le receut et le retint en son amytié. Après, pour certaine cause il assiégea Pruillé, mais il ne le print, car Eschevard seigneur du lieu vint à luy à mercy. Adonc le miséricordieux conte le laissa en paix et luy rendit toute sa terre. Le seigneur de Montbason nommé Jehan luy vendit sa place de Montbason, laquelle il paya content. Le seigneur de Monstreul (1) se voulut rebeller contre luy, mais il l'assaillit et print sa ville, et le eut bien deshérité s'il eust voulu; toutesfois eut il pitié et luy rendit tout par ainsi qu'il y auroit garnison de par luy en son chasteau.

Tant discrétement et par bon conseil faisoit Foulques ses affaires, qu'il estoit bien tenu l'ung des plus prudens et attrempez princes du monde. Parquoy Helye conte du Meine et seigneur de la Flèche, non ayant héritier fors une seulle fille, se pensa qu'il seroit heureux d'avoir ung tel successeur que Foulques; parquoy luy fist parler de prendre sa fille en mariage, et qu'il luy donneroit le conté du Meine. Foulques considérant la fille belle et bonne, et que l'aliance seroit le prouffit et utilité de ses pays et subgectz se y accorda. A grande solennité espousa ceste belle fille nommée Sebille, laquelle avoit autresfois esté accordée à son feu frère Geoffroy Martel. Et par ce mariage escheurent les contez d'Anjou et du Meine soubz ung seigneur (2). Pour lors Henry roy d'Angleterre estant en Normandie estoit bien courroucé de l'aliance de Helye conte du Meine avecques Foulques d'Anjou, car voulentiers eust usurpé le conté du Meine sur Helye, mais la crainte de Foulques l'empeschoit, parquoy il avoit grosse rancune contre luy. Et Foulques pareillement congnoissant sa mauvaise voulenté ne l'aymoit et se gardoit de luy, et pour ce qu'il sçavoit bien que il estoit son ennemy, il empeschoit en toutes façons qu'il ne augmentast sa seigneurie en France, et tousjours

(1) Montreuil sur le Thouet, arrondissement de Saumur.

(2) Foulques hérita du Maine l'an 1110.

contredisoit à ses entreprinses, tant qu'il estoit advis au roy d'Angleterre que par tout où il alloit il trouvoit le conte d'Anjou prest à luy nuyre. Et pourtant, dist il maintesfois à ses barons, qu'il congnoissoit bien que jamais, tant que le conte Foulques vivroit, il ne pourroit faire son prouffit ne venir audessus de ses intencions, et pour ce luy vouloit trop grant mal, et par toutes voyes prétendoit luy porter nuysance; et par or, argent et autres présens sollicitoit les barons de ses pays d'Anjou, du Meine et de Touraine de eulx rebeller contre luy. Mais Foulques qui sage et appercevant estoit mettoit ordre par tout, tant que son ennemy ne pratiquoit riens sur luy. Si advint ung jour, ainsi que le conte Foulques estoit en Touraine empesché pour quelque différent entre luy et Jehan de Montbason, le roy d'Angleterre levant grosse armée, à Amboyse se transporta, trouva la ville et chasteau despourveuz de gensd'armes, car les gardes qui la charge en avoient estoient pour lors avecques le conte, ne y trouva aucune résistence, ains entra dedans à son vouloir et mist au chasteau garnison de par luy; et tous les gens du conte d'Anjou qu'il trouva léans fist prendre et envoya prisonniers à Alençon: puis grosse garnison d'Angloys et Normans à Amboyse laissée, en ses pays se retira. Luy absenté, ses gensd'armes que il avoit laissez au chasteau d'Amboyse commencèrent à faire plusieurs injures et oultrages aux habitans du lieu, violoient et ravissoient leurs femmes et filles, et emportoient leurs biens sans leur donner heure de pacience. Les habitans d'Amboyse envoyèrent hastivement devers le conte d'Anjou luy remonstrer la captivité en laquelle ilz estoient, et qu'il luy pleust les secourir. Le conte courroucé des nouvelles, avecques sa compaignie à Amboyse se transporta, et entra en la ville malgré la garnison qui de par le roy d'Angleterre y estoit, mettant à l'espée tous les Angloys et Normans que il peut rencontrer; puis assiégea la tour, laquelle luy fut rendue par telle composition que les gens du roy d'Angleterre ystroient hors leurs vies sauves. Et ainsi le conte d'Anjou la ville d'Amboyse des mains des Angloys délivra et affranchit.

Chapitre quarantequatriesme.

Comment le conte Foulques assembla ses gensd'armes pour aller à Alençon délivrer ses gens que le roy d'Angleterre tenoit prisonniers, et les noms de plusieurs barons qui estoient en la compaignie tant du roy d'Angleterre que du conte d'Anjou. Et de la belle victoire que obtint icelluy conte contre le roy Henry.

Le conte d'Anjou considérant l'oultrage que luy avoit faict le roy d'Angleterre, molestant ses pays par armes et prenant ses gens prisonniers, fut bien courroucé, et jura que de bref luy rendroit la pareille et recouvreroit ses gens ou il mourroit en la peine. Lors assembla ses gensd'armes, et vers Alençon alla pour ses gens délivrer qui là estoient prisonniers, et manda aux barons d'Anjou et du Meine qu'ilz le suyvissent pour le secourir si mestier en estoit. Ainsi alla le conte ès pays de Henry roy d'Angleterre, lequel pour lors séjournoit à Seays. L'on luy rapporta que le conte d'Anjou le venoit assaillir et qu'il estoit jà au pays du Perche. Si manda tous ceulx qui tenoient de luy et que il pensoit estre ses amys que vensissent à son secours, et se y en trouva tant que toute la terre en estoit couverte; car plusieurs princes vindrent à son mandement et amenèrent toute leur puissance. Et premier y vint Guillaume, filz du conte de Flandres, Estienne conte de Mortaigne et son frère Thibauld conte de Blays, qui estoient proches parens du roy d'Angleterre, jeunes chevaliers désirans d'acquérir honneur. Pareillement y vindrent Raoul de Peronne, Rothard du Perche, Robert de Bellesme et Guillaume de Malles, avecques grande multitude d'autres, tant gens de pied que de cheval, Bretons, Angloys, Flamans, Normans et autres nations. Adonc se voyans en si grant nombre n'eurent paour fors que le conte d'Anjou fuyst, par quoy proposèrent de enclorre tout son parc affin que personne n'en yssist. Le conte d'Anjou estoit en son parc, lequel estoit bien fortiffié, et avoit de hardys et vaillans chevaliers en sa compaignie.

Premier y estoit Hugues de Mathefelon et Thibauld son filz, Foulques de Craon, Maurice de Creand, Foulques de Chemillé, Hugues de Alloye, Jaquelin de Maillé et ses quatres frères (1), Adelin de Semblançay, Hugues de Chaulmond, dit d'Amboyse, Gosselin de Saincte-Maure et ses deux frères Hector de Richebourg et Andry de Baugé, et venoient encores plusieurs autres à son secours, et entre autres de son conté du Meine quatre puissans barons à grant compaignie, sçavoir est: les seigneurs de Laval et Sillé, et les barons de Sablé et de Mayenne, desquelz attendoit le conte leur venue de jour en jour.

Au matin eut le roy Richard conseil avecques ses gens pour sçavoir qu'il estoit de faire. Les vieulx chevaliers et qui plus avoient veu de la guerre, furent d'oppinion que l'on devoit clorre et enfermer le conte d'Anjou en son parc et luy oster tous vivres, sans luy donner loysir ne puissance de combatre ou ordonner ses batailles; mais les jeunes chevaliers dirent que ce seroit honte, veu leur grant nombre, de différer à combatre leurs ennemys qui n'estoient que une poignée de gens. Et combien que l'oppinion des jeunes fust légière et doubteuse, toutesfois obtint elle lieu, car le roy la trouva à son gré. Et lors les contes de Flandres, de Mortaigne et de Blays (2) partirent de l'ost (3) devant tous les autres avecques grant nombre de gensd'armes pour aller assaillir le conte en son parc, et vindrent jusques à la cloaison d'icelluy, asprement l'assaillirent à arcs, arbalestres, dards et javelotz. Si y trouvèrent bonne résistence: toutesfois le conte ne voulut saillir sur eulx, pour ce que le secours qu'il attendoit n'estoit encores venu: ains seullement ses gens encouragea de vaillamment combatre et deffendre leur fort, attendant la venue de leurs compaignons. Et quant les gens du conte veirent la grant multitude de gensd'armes qui estoit en l'ost du roy Henry, ilz furent esmerveillez et dirent au conte: « Sire, comment pourrons nous résis-

(1) Cette famille n'est pas éteinte.

(2) Blois.

(3) *Ost* signifie armée.

ter à si grosse armée, veu qu'ilz sont dix contre ung de nous. » Le conte soy fiant en la puissance de Dieu et de son bon droit, en l'amour et bonne affection que ses barons avoient à luy, leur respondit: « Mes amys et compaignons, ne vous esbahyssez de la multitude de voz ennemys, car Dieu est tout puissant de faire peu de gens victorieux sur plusieurs; en multitude et habundance de peuple ne gist la victoire, car du ciel procède toute force et puissance. Noz ennemys viennent vers nous, eulx asseurans et ayant fiance en leur grant nombre, et par leur fierté et orgueil nous veullent spollier et destruire; bataillons doncques pour justice, pour noz vies et nostre terre, et mettons en Nostre Seigneur toute nostre espérance, et il les abaissera devant nous. Et pour ce, mais que vous pensez que Dieu soit pour vous, ne les craignez; car il n'est en ce monde que ung seul à craindre, qui est Nostre Seigneur, lequel donne grâce aux humbles et humilie les orgueilleux. Noz ennemys disent qu'ilz sont si puissans qu'il n'est aucun qui à leur force puisse résister, et nous estiment trop peu; mais ilz ne sçavent quelz gens nous sommes, car ilz ne nous ont encore veuz en besongne. Faisons doncques qu'ilz congnoissent par expérience les coups et force des bras des Tourangeaulx, Angevins et Manceaulx. Et je vous asseure, faisant votre devoir, que Dieu est auprès de nous prest de nous secourir. Si toute leur armée estoit icy pour nous assaillir, je ne conseillerois de sortir sur eulx, mais je voy seullement trois jeunes oultrecuydez, lesquelz pensans avoir tout gaigné, sont de leur ost desfrengez pour nous envahyr, et croy qu'il leur est advis que nous ne les oserions attendre; mais ilz sont abusez, car je ne les estime non plus que autant de chiens qui nous voudroient espouventer par leurs abboys, et leur donneray à congnoistre qu'ilz n'ont pas trouvé gens pour estre espaourez par telz nouveaulx avantcoureurs comme ilz sont. Et pourtant, mes amys, monstrons leur que nous avons veu de la guerre comme eulx, et leur faisons comparer leur oultrecuydance qui les a amenez. » Lors le conte appella Hugues de Mathefelon et Thibauld son filz, et leur commanda prendre cent hommes d'armes et deux cens archiers, et aller repoulser les trois jeunes contes qui les assail-

loient. Au commandement du conte voulentiers obéyrent Hugues et son filz, et avecques leurs gensd'armes et archiers vindrent au devant de leurs ennemys. Là vigoureusement bataillèrent, mais la multitude des adversaires estoit si grande que les Angevins furent contrainctz eulx retirer. Ce que voyant le conte envoya hastivement Regnauld de Chasteaugontier, Adelin de Semblançay et Jaquelin de Maillé avecques ses frères, et encores cent hommes d'armes et deux cens archiers pour Hugues de Mathefelon et son filz secourir. Lesquelz arrivez à la bataille livrèrent si dur assault aux trois contes qu'ilz estoient tous prestz de tourner le dos, lors que l'avant garde du roy les vint secourir; et là y eut de tous costez vaillamment bataille: mais les Angevins et Tourangeaulx estoient en si petit nombre qu'ilz furent contrainctz eulx retirer. Tout ce ne amoindrit le courage du conte, mais plustost l'accreut et augmenta en yre et fureur. Si appella Hugues d'Amboyse, Josselin de Saincte-Maure, Geoffroy de Montresor, Berlay de Monstereul et Jehan d'Alloye, et leur bailla trois cens chevaliers et deux cens hommes de pied; puis les envoya secourir ses barons qui jà commençoient à eulx retirer. En ceste envahie y eut cruelle occision d'ung costé et d'autre, mais plus furent dommagez les gens du roy que ceulx du conte, parquoy commençoient à reculler. Quant le roy veit reculler ses gens, il pensa que toute l'armée du conte feust assemblée contre eulx, parquoy manda à Raoul de Perronne et au conte du Perche, qui sa bataille conduysoient, qu'ilz eussent à secourir leur avant garde. Lors marcha la bataille du roy en bonne ordonnance contre les gens du conte. Si estoit demouré le roy en son arrière garde avecques sa grande compaignie de gensd'armes qu'il sembloit que tout le monde y feust. Le conte d'Anjou voyant que la bataille du roy marchoit contre ses gens, envoya le sire de Richebourg à leur secours avecques cinq cens hommes de cheval et mille piétons, tous gens de bien; lesquelz meslez avecques la bataille du roy d'Angleterre en firent merveilleux abat, et combatirent de telle sorte que combien que les gens du roy fussent dix contre ung, toutesfois ne povoit on congnoistre lequel avoit le meilleur; et faisoient si grant bruyt et noyse, tant de coups

de lances et d'espées qu'ilz ruoyent l'ung sur l'autre, comme de escryer leurs crys et enseignes que l'on les povoit ouyr de bien loing. Ainsi qu'ilz estoient en ce merveilleux et mortel conflict, les barons du Meine, lesquelz venoient au secours de leur conte, approchoient de la bataille et bien congneurent, tant par le cry et noyse qu'ilz ouyrent que par les postes et coureurs qui les venoient haster, que le conte et ses ennemys estoient meslez ensemble; dont ilz furent bien marriz, disans par entr'eulx qu'ilz estoient malheureux d'avoir tant tardé à secourir leur seigneur, et que ce leur sera tourné à couardise et à mauvaistie, et eurent moult grant paour que par leur deffault se ensuyvist aucun inconvénient en l'armée du conte. Lors en une belle et frondeuse vallée descendent de leurs chevaulx, et les ressanglent et mettent à poinct; puis prennent leurs armes, mettans leurs gens en ordre comme pour entrer en bataille. Et en tel estat les font marcher en quatre bendes vers leurs ennmys: En la première estoit Lysiard, seigneur de Sablé, et ses gens; en la deuxiesme Robert de Sillé avecques les siens; en la trosiesme Gaultier de Mayenne et Juhel, son filz, qui preux et vaillant chevalier estoit, du nom duquel est encore sa seigneurie appellée Mayenne-Juhel; et en la quatriesme estoit Guy, seigneur de Laval, avecques bonne bende de gens de cheval et de pied. Quant les batailles des barons du Meine approchèrent et celles d'Angleterre y eut grant bruyt, car chascun cryoit son enseigne et enhortoit ses gens de bien faire. Si frappent les quatre batailles des Manceaulx en quatre endroitz de la bataille d'Angleterre, et moult se portèrent vaillamment, et mesmes les archiers qu'ilz avoient qui de leur traict plusieurs de leurs ennemys navrèrent et occirent. Entre autres Thibauld, conte de Blays (1), fut frappé d'ung traict au front, parquoy se retira la bataille car le sang qui de sa playe yssoit luy tolit la veue. Lors contraignirent les Manceaulx par vifve force la bataille du roy d'Angleterre reculler, et la renversèrent sur l'arrière garde. Ce que voyant le roy d'Angleterre cuyda bien enrager: car au matin ne pensoit que ses ennemys osassent attendre la première poincte de son armée, les-

quelz se deffendent si bien que ses gens branslent devant eulx. Si haste son arrière garde, et le premier la lance baissée vient frapper en la bataille du baron de Sable (1), et ses gens à grant puissance le suyvent. Là, eurent les Tourangeaulx, Angevins et Manceaulx tant d'affaires que à peu qu'ilz ne furent desconfitz. Et quant le conte sceut la grant foulle qui estoit sur ses gens, et que le roy d'Angleterre avecques toute sa puissance estoit arrivé à la bataille, il mande à ses gensd'armes que combatent hardiement et qu'il vient les secourir. Lors à grant son de tabours et trompettes monte le conte à cheval, acompaigné du conte de Vendosme, du viconte de Saincte-Susanne, Pierre de Pruillé, Guillaume de Mirebeau, Geoffroy de Doue (2), Peloquin de l'Isle-Bouchard, Regnauld de Viers, Hugues de Beaufort, et plusieurs autres barons, chevaliers et escuyers. Et ainsi que le hérault qu'il avoit envoyé annoncer sa venue à ses gensd'armes faisoit son message et ne l'avoit encores achevé, le conte avecques toute sa gensd'armerie arriva en la bataille, et s'escria tant qu'il peut: « O mes amys et très vaillans chevaliers, estendez voz bras, rappellez vos courages, reprenez voz forces et vertuz, voyez moy cy vostre conte et seigneur, qui aujourd'huy vueil estre vostre frère d'armes; je ne quiers avoir plus d'avantage que vous, ne ne vous requiers de faire chose impossible, mais seullement vous vueil prier que facez ainsi que me verrez faire.» Lors couche le conte sa lance, et le premier que il attainct gecte mort par terre. Puis mect la main à l'espée, et en donne si grans coups çà et là qu'il confond tout ce qu'il peut attaindre. Et quant ses gens, tant à pied que à cheval, voyent sa prouesse, il n'est celluy d'eulx à qui force et courage n'en accroisse de moictié, et de joye qu'ilz eurent en hardissant l'ung l'autre escryent leurs ennemys à mort, et si desmesuréement chargent sur eulx, que à vifve force leur font tourner le dos. Et quant le roy d'Angleterre veit ses gens en dessarroy il les rappelle, et par dictz et par faictz leur cuyde donner courage et les rassembler, mais ce fut

(1) Sablé.
(2) Doué.

pour néant; car ilz estoient jà si desconfitz que jamais ung d'eulx ne voulut retourner, ains s'en fuyrent tant qu'ilz peurent en la ville de Seays (1); en laquelle à grant haste entrèrent pour eulx saulver, et pareillement le roy d'Angleterre, lequel monstra qu'il fuyt à grant regret, car le derrenier de tous tourna le dos, et jà estoient tous ses gens retirez en la ville quant il y entra. Et après que le conte et ses gens eurent chassez leurs ennemys jusques à la nuyt obscure, ilz retournèrent sur le champ où avoit esté la bataille, et là trouvèrent estre demouré plus de vingt mille hommes mors. Une chose admirable et presque miraculeuse y estoit advenue, car des gens du conte n'estoient cinquante occis, encore de ceulx qui occis estoient n'y avoit prince, baron ne chevalier, dont ilz rendirent grâces à Dieu. Si furent les gens du conte enrichiz des despouilles de leurs ennemys; et celle nuyt firent grant chère à leurs despens. Or avoient ilz grant nombre de prisonniers, lesquelz pour estre plus seurement enfermèrent en une abbaye, laquelle près de là estoit, et firent bon guect toute la nuyt environ eulx (2).

En l'an mil cent XXIII, trespassa en l'abbaye monsieur sainct Aulbin deux notables personnages religieux, dont le premier se nomme Marbodus et l'autre Gerardus, tous deux natifz d'Anjou. Ledict Marbodus fut institué évesque de Renes au concille de Tours par le pape Urbain. Il institua l'université en la ville d'Angiers, et fist moult de proffitz en cest pays d'Anjou. A la fin se rendit moyne en l'abbaye Sainct-Aulbin, et trespassa le XVe jour de septembre l'an mil cent XXIII. Sa vie a approuvé saincte et canonique le bon Ulgerius, évesque d'Angiers, et en a fait plusieurs beaulx dictez comme on peut veoir en l'église de Sainct-Aulbin. En icelluy an trespassa le IIIIe jour de novembre, en icelle abbaye de Sainct-Aulbin, monsieur sainct Gerard, moyne de ladicte abbaye; de qui la vie fut si austère que il avoit en chascune jambe, cuisses, bras, rains et ventre deux anneaulx de fer, à l'estomac une masse de plombée, aux rains une grosse pierre pen-

(1) Séèz.
(2) Cette bataille eut lieu près d'Alençon, en décembre 1118.

due à chesnes de fer. Il fut enterré par l'évesque d'Angiers, nommé Rainal, et l'abbé Hamelin. En sa vie et à son sépulchre sont faitz infiniz miracles. Après ce les Raines (1) eurent mandement du pape que le corps de leur évesque Marbodus leur fust rendu et que les religieux eussent à leur bailler ung autre évesque. Lesdictz religieux ce voyant, ne sçurent qui leur bailler pour leur évesque que ledict abbé Hamelin : et s'en allèrent avec le corps dudict Marbodus et avec ledict Hamelin, abbé dessusdict, pour estre leur évesque. Et fut institué abbé de ladicte abbaye Robert de la Tour Landri qui en son temps fut très vertueux et notable personnage.

Chapitre quarantecinquiesme.

De la précieuseté du conte d'Anjou vers ses ennemys prisonniers. Et de la reconsiliation et alliance du roy d'Angleterre et d'icelluy conte. Et des mariages qu'ils firent de leurs enfants. Et de la fondation des abbayes du Louroux et d'Asnières, et autres matières.

Lendemain de la journée se leva le conte d'Anjou bien matin, et manda aux religieux de l'abbaye qui estoit là près que se préparassent à célébrer le service de la glorieuse mère de Dieu : lequel il vouloit ouyr pour ce qu'il estoit samedy, qui est le jour que l'on fait plus communément commémoration de la glorieuse dame. Après

(1) Habitants de Rennes.

que le conte fut apresté il vint en l'église d'icelle abbaye, en laquelle à peine peut il entrer, pour ce que léans estoit plus de mille hommes liez et enchaisnez, et le conte demanda qu'ilz estoient. Si luy fut respondu que c'estoient les prisonniers de ses gens, lesquelz avoient esté prins le jour devant en la bataille. De ce fut très mal content le conte, et se tourna devers ses gensd'armes, leur disant : « Ha ! mes amys, que avez vous faict ; ignorez vous l'église estre maison de Dieu et d'oraison. Comment avez vous esté si hardiz d'en faire une prison ; ne craignez vous l'ÿre de Dieu qui exercez cruaulté en son église ; sçavez vous pas que l'église est nostre mère, et nous sommes ses enfans, ouytes vous jamais dire que ès décretz et constitutions de l'église et sainctz pères est deffendu de non tirer ung malfaicteur ou criminel hors de l'église de paour d'enfraindre la franchisse et liberté d'icelle ; réquerez à Dieu merçy de son église violée, car le crime n'est petit. » Lors commanda à ses maistres d'hostelz que l'on apportast grant foison de vins et viandes, puis feist délyer les prisonniers, et boyre et manger tout à leur ayse ; et après sans payer aucune rançon les envoya délivrés en leur pays, et paya du sien propre leur rançon à ceulx qui les avoient prins en la bataille. Les prisonniers retournez vers leur seignenr racomptèrent la courtoysie et libéralité du conte d'Anjou, et moult se louèrent de luy, dont le roy d'Angleterre fut esmerveillé, et tint ce faict à grant noblesse de cueur (1). Si seut bon gré au conte ; et dèslors commença à désirer et pourchasser d'avoir son alliance. Ce que après fut fait : car Guillaume d'Angleterre, qui après Henry (comme son héritier) devoit obtenir son royaulme, print à femme la fille du conte d'Anjou, et Mathilde, fille du roy d'Angleterre, après la mort de l'empereur Henry son espoux fut mariée avecques Geoffroy le Bel, filz du conte Foulques d'Anjou, duquel mariage yssit très belle lignée comme cy après sera déclairé.

L'on list en plusieurs hystoires que environ ce temps l'empereur

(1) Il y a dans cette action quelque chose qui nous rappelle la délivrance des prisonniers de Saint-Florient-le-Vicil par le généreux Bonchamp.

Henry ayant contriction et desplaisance de ses péchez, habandonnant l'empire et toute gloire mondaine, alla hors le pays en telle heure que depuis ne fut veu de personne qui le congneust, fors à l'Hostel-Dieu d'Angiers : auquel lieu il fina sa vie (1). Et soubz le séel de confession le révéla, parquoy icelle Mathilde sa femme, qui fille estoit d'Angleterre (pour ce que de luy n'avoit eu aucuns enfans), vers ses parens retourna, laquelle, comme cy dessus est dit, fut donnée en mariage à Geoffroy le Bel, filz de Foulques conte d'Anjou.

Du temps d'icelluy Foulques eut le roy de France mortelle guerre contre le conte d'Auvergne, en laquelle Foulques le servit deux voyages qu'il y fut, et acquist grant los et bruyt de tous les gensd'armes par sa vaillance et prouesse.

En ceste saison estoient les chrestiens seigneurs du royaulme de Hierusalem, auquel avoient ordinairement guerre contre les Turcs, parquoy tous les jours plusieurs princes et chevaliers de la chrestienté se croysoient pour y aller.

Entre les autres dévotz et méritoires actes du conte Foulques, il fonda l'abbaye de l'Oratoire au pays d'Anjou, laquelle l'on appelle le Loroux (2). Et environ ce temps où peu devant fut mise sus l'ordre des Templiers, lequel dura jusques au règne de Philippe le Bel roy de France.

Quelque temps après, comme environ l'an de Nostre Seigneur mil cent trente et neuf, fut par Berlay de Monstereul, seigneur de Monstereul-Bellay en Anjou fondée l'abbaye de Asnières de l'ordre saint Benoist.

(1) La mort de l'empereur Henri à l'Hôtel-Dieu d'Angers est sans fondement.

(2) Foulques, après un voyage en Terre Sainte, fit bâtir, l'an 1121, l'abbaye cistercienne du Loroux (arrondissement de Baugé). Loroux vient de *oratorio* oratoire.

Chapitre quarantesixiesme.

Comment Bauldouyn, roy de Hierusalem, envoya vers le roy de France luy prier que luy transmist quelque sage et vertueux prince, lequel espouseroit sa fille et auroit son royaulme après luy. Et de la vision que Foulques eut luy estant à Tours Et comment il passa la mer et espousa la fille du roy Bauldouyn et fut roy de Hierusalem. Et de plusieurs victoires qu'il eut contre les Turcs, et de sa mort.

En ce temps que le noble et vertueux prince Foulques seigneurioit et régissoit en paix et justice les contez d'Anjou, de Touraine et du Meine, et que la renommée de sa proesse florissoit par l'universel monde, estoit lors en Hierusalem ung roy vaillant et hardy chevalier nommé Bauldouyn, lequel soy voyant vieil et cassé, non ayant hoir masle de sa chair pour luy succéder et son royaulme deffendre, qui sans intermission estoit infesté des Turcs et des Sarrazins, envoya devers le roy de France une ambassade, luy requérant que son plaisir feust luy envoyer quelque prince de son royaulme qui feust sage, vertueux et hardy, pour gouverner son pays, et qu'il luy donneroit une sienne fille à femme et le royaulme de Hierusalem après sa mort; et de ce très affectueusement pryoit le roy de France pour l'honneur de Dieu et augmentation de la chrestienté.

Le roy de France après avoir ouy les ambassadeurs hierosolimitains assembla son conseil, et leur mist la matière en termes. Après plusieurs oppinions, les assistans convindrent que eu esgard à la requeste du roy de Hierusalem, aux meurs, preud'hommie et estat de Foulques, conte d'Anjou, il n'estoit au royaulme de France homme plus capable d'estre envoyé en la Terre Saincte, pour le royaulme de Hierusalem obtenir. que icelluy conte Foulques; et telles raisons alléguoient: Premièrement, il estoit nécessité y envoyer homme belliqueux, hardy et entreprenant pour tous les jours estre en armes et maintenir la guerre; et le conte d'Anjou estoit tel,

comme celluy qui toute sa vie s'estoit plus délecté aux armes que à autre passetemps, et à qui Dieu avoit donné de belles victoires. Secondement, disoient que le conte estoit veuf et que seroit ung beau party pour luy que la fille du roy de Hierusalem avecques le royaulme qu'on luy présentoit. Tiercement, disoient que le conte d'Anjou ne se pourroit excuser qu'il laissast ses terres de par deçà despourveues de seigneur, veu que de sa feue femme il avoit deux beaulx filz, jà grans, puissans et hardys chevaliers, lesquelz pourroient ses pays gouverner et deffendre; et par ainsi toutes choses considérées, advisèrent de faire sçavoir ces nouvelles au conte d'Anjou et l'envoyer quérir, lequel vint au mandement du roy. Et quant les ambassadeurs sceurent sa venue et quel homme il estoit, ilz se tindrent heureux s'ilz le povoient avoir et l'emmener avecques eulx; parquoy allèrent au devant de luy, et après la révérence faicte, luy offrirent la fille du roy leur maistre avecques la couronne de Hierusalem, luy suppliant de l'accepter et aller avecques eulx pour la saincte foy soustenir, et ès parties d'oultre mer la chrestienté augmenter. Le conte, entendue l'offre que les ambassadeurs luy faisoient, les receut bénignement. Et après avoir sceu la bonne voulenté du roy, respondit aux ambassadeurs que l'offre qu'ilz luy avoient faicte avoit très agréable, et remercyoit le roy de Hierusalem et eulx, et que après avoir faict ung voyage en ses pays pour disposer de ses affaires estoit délibéré de s'en aller avecques eulx. Les ambassadeurs, ouye la responce du conte, furent très joyeulx, et humblement le remercièrent, et lors s'en alla le conte en Anjou et au Meine. Et ses barons convoquez, leur déclaira son partement dont furent très dolens. Si leur recommanda ses enfans et mist ordre en ses affaires. Puis avoir prins congé d'eulx, vint à Tours pour pourveoir aux affaires du pays, comme avoit fait en Anjou et au Meine. Et le jour de la Penthecouste assista au service divin en l'église cathédralle de Tours, et là print la croix de la main de l'archevesque; puis le service finy, alla en son chasteau et y fut tout ce jour, pensant au voyage qu'il avoit entreprins. Ainsi qu'il estoit aux fenestres du chasteau, acompaigné de deux hommes d'église, et regardoit devers l'abbaye de Mairemonstier en

ung instant voit icelluy monastère tout en feu et en flamme, dont il eut grant dueil, et aux prestres qui avecques luy estoient dist : « Hélas ! mes amys, je voy grant pitié, le monastère de Mairemonstier brusle. » A la plaincte du prince les prestres vindrent à la fenestre, regardèrent vers Mairemonstier, si leur fut advis que toute l'abbaye estoit en feu, si que la flamme en dominoit jà la plus haulte partie. Lors ung d'iceulx à icelle abbaye se transportant en diligence, hault et bas regarda et ne veit apparence ou esmeute de feu, mais que toutes choses estoient paisibles et en l'estat qu'elles avoient de coustume d'estre, et léans se enquiert se ilz ont veu aucun feu. L'on luy respond que non, dont il est fort esbahy, et vers le conte d'Anjou retourna, luy certiffiant venir de Mairemonstier où tout estoit bien, et que de feu n'estoit aucune nouvelle. De ce le conte moult esmerveillé leur dist: « Beaulx seigneurs, je ne suis seul qui ay ce veu, car veu en avez autant comme moy. Mais puis que ainsi est que feu ne flamme n'apparoissent en ceste abbaye, il faut bien dire que c'est quelque vision que Dieu nous monstre, et vous prye m'en dire votre oppinion. » Lors l'ung des prestres qui preud'homme et sçavant estoit, respondit au prince : « Sire, vous dictes vray que ceste vision vient de Dieu : vous sçavez que aujourd'huy l'on fait la solennité et commémoration de la descense du Sainct Esperit sur les apostres, lequel descend sur eulx en espèce de feu, et par tant que ce jour Dieu vous a fait ceste grâce de vous envoyer le Sainct Esperit, par la visitation duquel avez prins la croix et voué le sainct pélérinage de oultre mer, pour ce que avez reçeue ceste grâce que Dieu vous a envoyée débonnairement et sans luy résister, Dieu vous a bien voulu faire démonstrance des bons religieux de Mairemonstier, sur lesquelz pareillement est le Sainct Esperit descendu, et ne doubtez, monsieur, que c'est le feu que aujourd'huy, avez veu sur icelle abbaye : et telle est mon oppinion touchant la signifiance de ce que Dieu nous a fait apparoir. » Au conte pleut moult fort la saincte interprétation du bon prestre touchant la vision qu'il avoit eue, et dèslors en avant eut en grant révérence les religieux et le lieu de Mairemonstier, et lendemain les alla veoir, leur manifestant la vision que il avoit eue de leur monastère, dequoy les dévotz abbé

et religieux rendirent grâces et louenges à Dieu, et de plus en plus vers luy se humilièrent. Et après que le conte d'Anjou eut bien à tous les affaires de ses pays pourveu, alla prendre congé du roy de France qui moult le honnora, et de là print son chemin devers Hierusalem : auquel lieu, Dieu aydant, sain et délibéré arriva, où du roy et des princes à grant honneur fut reçeu. Et peu de temps après espousa l'une des filles du roy, et luy fut confermée la promesse du royaulme de Hierusalem; et dèslors pour la vieillesse et débilité du roy print le conte Foulques tout le gouvernement et administration du royaulme : néantmoins estoit il obéyssant au roy son beau père comme si ce eust esté le père qui l'avoit engendré. Si commença à faire fortiffier les places du royaulme, et commettre pour les garder gens loyaulx et de bonne foy; et quant quelque débat sourdoit entre les princes chrestiens, il l'appaisoit et les mettoit à ung; et si aucun d'eulx estoit des infidelles assailly, il l'alloit secourir; tant que les princes se tenoient heureux de sa venue oultre mer, et disoient que Dieu les avoit visitez d'avoir envoyé ung tel personnage pour gouverner et deffendre le royaulme et eulx.

Ainsi se maintenoit Foulques vertueusement, et grant grâce acquéroit du roy et de tous les barons. Cependant le roy Bauldouyn décéda, et lors tous les princes convindrent en Hierusalem, et après les obsèques de leur bon roy Bauldouyn, prindrent Foulques d'Anjou et le instituèrent roy, ainsi que par avant luy avoit esté promis; et sans aucune contradiction le jour de l'exaltation Saincte Croix, en septembre l'an de grâce mil cent trente et ung (1), le firent par le patriarche luy et sa femme couronner roy et royne de Hierusalem à grant lyesse et solennité.

Après le couronnement du roy Foulques, les Turcs et Sarrazins, craignans la prudence, sens et hardyesse dont il estoit renommé, espyoient en toutes façons luy faire desplaisir et encombrier, comme sachans bien (se il vivoit) qu'ilz auroient un rude voysin en luy.

En ce temps les barons et seigneurs d'Anthioche requirent au roy

(1) Foulques fut couronné roi de Jérusalem le 14 septembre 1131.

qu'il luy pleust venir jusques en leur ville pour quelques différens qui estoient entr'eulx, car la princesse d'Anthioche, vefve du jeune Bonamond, vouloit deshériter sa fille. A quoy faire plusieurs princes, et entre autres le conte de Tripple (1), luy favorisoient. Quant le roy entendit la prière des barons d'Anthioche, il alla ceste part où il fut reçeu à grant joye. Et ung jour comme il visitoit le pays, il fut assailly du conte de Tripple, lequel tenoit le party de la vefve princesse d'Anthioche; et combien que le roy fust prins au despourveu, toutesfois il se deffendit si vaillamment que force fut au conte de Tripple prendre la fuyte, si fut prins et occis plusieurs de ses gens, puis retourna le roy à Anthioche, et mist toutes les forteresses du pays en sa main, y ordonnant bons cappitaines; puis retourna en Hiérusalem, où guères ne séjourna que l'on luy vint dire que grant nombre de Turcz descendans du royaulme de Perse, estoient entrez en Anthioche et gastoient le pays. Lors ordonna le roy son armée et venoit vers Anthioche, mais quant il fut à Sayette, la contesse de Tripple, laquelle estoit seur de la royne sa femme, vint au devant de luy, et luy pria à grans pleurs et larmes qu'il luy pleust de venir secourir son mary, lequel estoit assiégé en son chasteau de Montferrat par le seigneur de Halappe, turc. Le roy Foulques ayant pitié de sa belle seur, laissa son chemin d'Anthioche pour aller secourir le conte de Tripple. Le prince de Halappe adverty de la venue du roy, ne fut si hardy de l'attendre, ains leva son siége de devant Montferrat et retourna en son pays. Et quant le roy sceut le conte de Tripple estre délivré, il retourna vers Anthioche pour le pays secourir. De Anthioche approchant les seigneurs vindrent le recevoir en grant révérence et le menèrent en leur ville, où certaines nouvelles vindrent que les Turcz sachans sa venue avoient passé le grant fleuve d'Euffratte et s'estoient retirez vers Hallappe en ung lieu nommé Clanestrine. Le roy Foulques sachant ces nouvelles, hastivement tira celle part et alla loger en ung chasteau nommé Harent, où il fut adverty que ses ennemys estoient près. Et lors fist le roy armer ses gens et secret-

(1) Tripple pour Tripoli.

tement marcher vers les [illegible]. et sans aucun bruyt de trompes ou tabours vont charger sur eulx moult vigoureusement. Et les Turcz se voyans surprins, le mieulx que possible leur fut en bataille se rengerent, et pour la grant multitude qu'ilz estoient assez longuement se deffendirent, toutesfois en fin furent desconfitz et chassez hors du champ, auquel en demoura de mors plus de trois mille. Là gaignerent le noble roy Foulques et ses gens moult d'honneur et richesses, puis joyeusement en Anthioche retournerent remercier Dieu de leur victoire. Ainsi que le roy séjournoit en Anthioche, les seigneurs et barons du pays qui moult aymoient leur jeune princesse, fille de Bonamond, prierent au roy qu'il luy donnast mary tel qu'il congnoissoit estre nécessaire pour la terre deffendre. De ce fut le roy content, et pensa en soy mesmes que le conte de Poictiers avoit ung filz, nommé Raymond, qui vaillant chevalier estoit: pour ce despescha une ambassade, et manda icelluy Raymond venir en Hierusalem ayder aux autres princes à secourir la foy, et qu'il luy donneroit à femme la princesse d'Anthioche. L'ambassade despeschée, retourna le roy en Hierusalem, auquel lieu séjournant avecques plusieurs de ses princes et barons Gaultier, seigneur de Césaire (1), vint vers luy devant tous les seigneurs qui là estoient et luy dist que Hue, conte de Jaffes (2), luy estoit traystre et avoit machiné sa mort, et estoit prest ce prouver contre luy en champ de bataille, et de ce gecta son gage. Quant le conte de Jaffes ouyt l'accusation du seigneur de Césaire le desmentit et dist qu'il s'en deffendroit; et de ce gecta pareillement son gage, et fut la bataille jugée entre eulx à certain jour: auquel Gaultier seigneur de Césaire comparut en personne, mais le conte de Jaffes ne si trouva ne autre pour luy, parquoy du roy et de tous les barons là assistans fut icelluy conte de Jaffes jugé estre attainct et convaincu de trahyson. Luy fait certain du jugement que le roy et ses barons avoient fait de luy, eut tel despit qu'il se rendit aux Turcz de Ascalonne (3), leur promettant ayde et secours contre

(1) Césarée.
(2) Jaffa.
(3) Ascalon.

les chrestiens. Dequoy les Turcz plus animez sortirent d'Ascalonne et pillèrent et coururent le pays à l'entour d'eulx. De ce le roy Foulques adverty, adressa son armée vers Jaffes pour la ville assiéger, mais les habitans congnoissans sa puissance et la grant faulte de leur conte, ne voulurent souffrir d'estre assiégez, ains en grant humilité vindrent eulx rendre au bon plaisir du roy et luy apportèrent les clefz de leur ville, dont le conte de Jaffes fut plus indigné que par avant; et de ceste querelle fussent ensuyviz plusieurs inconvéniens, se n'eust esté le patriarche de Hierusalem, lequel vint humblement remonstrer au roy que ce discord estoit à la confusion de toute la chrestienté, et advancement de ses ennemys, et pour ce luy prioit pour l'honneur de Dieu mettre sus le courroux qu'il avoit contre le conte de Jaffes : ce que le roy accorda. Et lors le patriarche fist venir le conte de Jaffes requérir pardon au roy ; lequel miséricordieux estoit voulentiers, luy pardonna pour la faulte qu'il avoit faicte soy alliant des Turcz. Les barons le jugèrent estre par trois ans banny du royaulme de Hierusalem, et les trois ans passez, il pourroit retourner en son conté de Jaffes, et d'icelluy prendre les honneurs et revenuz comme paravant. Ainsi que icelluy conte de Jaffes estoit à faire apprester ses besongnes pour soy en aller, estant en son hostellerie en Hierusalem où lors il jouoit aux tables et eschecz, entra d'adventure ung chevalier, natif de Bretaigne, lequel voyant le conte, sans mot parler, print le tablier auquel il jouoit, qui massif estoit et pesant, et en donna si grant coup sur la teste au conte de Jaffes qu'il l'abatit par terre. Oultre le frappa plusieurs autres coups dont il le navra en divers lieux et le laissa comme mort. Lors courut le bruyt par la ville que le conte de Jaffes avoit esté meurtry à son logis, et disoient plusieurs que le roy de Hierusalem l'avoit fait faire pour la suspection de trahyson que il avoit sur luy. Le roy Foulques (qui bien pensoit estre chevalier sans reproche) entendant le blasme duquel on le notoit en fut bien marry. Et pour monstrer qu'il n'en estoit coulpable , envoya quérir les barons du royaulme, si leur pria faire le jugement du malfaicteur. Lors les barons le condampnèrent à estre desmembré. Ce que accorda le roy , mais il deffendit

[illegible] afin qu'il [illegible] jusques [illegible] de ce faire, [illegible] d'avoir fait de [illegible] qu'il avoit a luy. Et [illegible], si [illegible] de ses playes. Depuis [illegible]

Peu de temps après, les Turcz de Damas voyans comment le roy Foulques les opprimoit, envoyerent ambassade devers luy pour requerir treves ung an : lesquelles octroyées moyennant qu'ilz rendroient au roy Foulques tous les prisonniers, hommes et femmes, qu'ilz avoient prins quant ilz conquirent la ville de Belinas. Ce que fut accordé des Turcz, et furent tous les prisonniers chrestiens rendus au roy Foulques. Environ ce temps arriva en Hierusalem Raymond de Poctiers que le roy Foulques avoit envoyé querir : et luy fut donnée a femme la jeune princesse, fille de Boemond, à cause de laquelle il fut prince d'Anthioche.

Cependant que les chrestiens estoient en feste et joye pour les nopces du prince Raymond, le connestable du royaulme de Damas envoya au roy de Hierusalem le requérir qu'il le secourust contre le prince de Hallappe qui luy faisoit la guerre, et que en le secourant il luy rendroit la ville de Belinas, laquelle puis naguères avoit esté prinse sur les chrestiens. Et oultre pour souldoyer ses gens luy donneroit toutes les sepmaines vingt mille besans d'or, et que pour toutes ces choses acomplir bailleroit bons pleiges et hostages. Le roy ouye ceste requeste se conseilla : et luy fut dit par son conseil qu'il devoit acomplir la requeste du connestable, tant pour recouvrer la ville de Belinas que pour tousjours grever le prince de Hallappe qui estoit l'ung des grans ennemys que eussent les chrestiens en toute Surie, et qui plus leur portoit de dommage. Parquoy pour le prouffit de toute la chrestienté le devoit opprimer et confondre à son povoir. Le roy voulant croyre son conseil, marcha avecques son ost et

se joignit au connestable de Damas. Et quant le prince de Hallappe, qui jà estoit entré ès terres de Damas, sceut que le roy de Hierusalem venoit contre luy, il fut bien esbahy et ne le voulut attendre en bataille, mais hastivement retourna en ses pays. La vérité de sa fuyte sceue en l'ost, le roy demanda au connestable de Damas qu'il luy tint promesse. Et le connestable luy respondit que la ville de Belinas ne luy povoit rendre, si premier ne la conquestoit, car depuis peu de temps le filz du roy de Damas par despit de son père l'avoit mise ès mains du seigneur de Hallappe.

Lors entre le roy de Hierusalem et le connestable de Damas fut accordé que sans départir leur armée ilz yroient assaillir la ville de Belinas, et que jusques à ce qu'ilz la eussent prinse, le connestable payeroit au roy la somme d'or par luy promise toutes les sepmaines. Ainsi fut par eulx la ville de Belinas assiégée : et courageusement assaillie et batue. Et par ceulx de dedans vaillamment deffendue, attendans secours de leur seigneur le prince de Hallappe. Après plusieurs bateries et assaulx le connestable de Damas parla à ceulx de dedans, et leur remonstra la puissance du roy de Hierusalem, et comment le prince de Hallappe ne l'avoit osé attendre ; et que cependant que les choses estoient encores en cest estat ilz auroient facillement quelque bon appoinctement du roy Foulques, mais s'ilz attendoient que l'on les print d'assault, tout l'or du monde ne les sauveroit qu'ilz ne fussent tous mis à l'espée. Tant prescha le connestable de Damas ceulx de la garnison de la ville, qu'ilz furent d'assentement de rendre la ville, par ainsi qu'il leur seroit permis de eulx en aller leur vies et bagues sauves : ce que leur fut accordé. Par ainsi fut la ville de Belinas rendue au roy de Hierusalem, lequel la délivra à celluy qui en estoit seigneur paravant qu'elle fust prinse des Turcz : puis retourna le roy en Hierusalem, bien content du connestable de Damas pour ce que bien luy avoit tenu sa promesse. Quant le roy se vit à repos et qu'il ne avoit plus de guerre, il fist fermer plusieurs chasteaulx pour tousjours fortifier son pays et après luy print vouloir de se venir tenir en Acre. Et ung jour comme le roy et la royne alloient eulx esbatans à la chasse, par fortune se leva ung lièvre devant eulx.

Ce que voyant le roy, pour ce qu'il se sentoit monté à l'advantage, donna les esperons à son cheval et courut après à bride avallée; mais l'adventure fut telle que le cheval cheut, et fut le roy si blessé tant de la cheute que d'ung glaive qu'il tenoit en sa main, que ce jour mesmes, bon catholicque et de ses péchez repentant, trespassa, au grant regret et dueil de la royne sa femme et de tous les princes et barons de la Terre Saincte, et par espécial des gens d'armes, car oncques roy ne fut tant aymé de ses gens de guerre qu'il estoit. Et fut le jour de Pasques Fleuries inhumé en l'église du Sainct Sépulchre, près son prédécesseur le preux Godeffroy de Boullyon : environ l'an de nostre Seigneur mil cent XLIIII (1), après qu'il eut régné en Hierusalem douze ans acompliz, combien que aucuns veullent dire que ce fut l'an mil cent quarante et sept. Mais leur révérence sauve, car Bauldouyn, filz d'icelluy Foulques, qui luy succéda au royaulme de Hierusalem, fut couronné l'an mil cent quarante et quatre ; régnant pour lors en France Loys sixiesme du nom, et revérend pére en Dieu Olgerius séant au siége épiscopal d'Angiers.

Ce roy Foulques de sa seconde femme (2), fille du roy Bauldouyn de Hierusalem, laissa deux filz : Sçavoir est Bauldouyn et Amaulry, qui l'ung après l'autre furent roys de Hierusalem, et en leur temps vaillamment guerroyèrent contre les Turcz pour l'augmentation de la saincte foy chrestienne. Mais je laisse à parler d'eulx et de leurs faictz, pour ce qu'ilz sont descriptz assez au long ès cronicques des roys de Hierusalem, et aussi que ce n'est ma matière, et reviens à Geoffroy, filz de Foulques, conte d'Anjou, et son successeur oudict conté.

(1) Foulques, après un règne de onze ans et deux mois, mourut le 13 novembre 1142.
(2) Nommée Melissende.

Chapitre quarantesceptiesme.

Du discord entre les deux filz du roy Foulques, Geoffroy le Bel et Helye. Et de l'appoinctement fait entre Estienne, conte de Boulongne, et Henry d'Anjou, touchant le royaulme d'Angleterre, et de la conqueste de Normandie par icelluy Henry. Et comment le conte d'Anjou alla oultre mer au secours du roy de Hierusalem son frère. La prinse de Monstreul Beclay, et le trepas du conte d'Anjou.

Foulques abandonnant la terre de sa nativité et ses très délectables contez d'Anjou, Touraine, et le Meine, pour aller oultre mer la chrestienté secourir, laissa de sa première espouse, fille du conte du Meine deux beaulx filz : desquelz l'aisné estoit nommé Geoffroy, et le plus jeune Helie, lequel pour son partage eut le conté du Meine. Mais ainsi que communément discords surviennent entre frères, Helie par jeune conseil irrita son frère contre luy, et luy voulut faire la guerre comme non content de son partage, mais il n'eut l'advantage, car son frère le print et l'envoya en prison à Tours, en laquelle fut long temps détenu : puis le délivra, mais il ne vesquit guères depuis sa délivrance (1). Par ainsi toute la succession paternelle à Geoffroy demoura.

Cestuy Geoffroy qui pour l'élégance de son personnage fut surnommé le Bel (2), ainsi que dit est dessus, espousa Mathilde, fille du roy d'Angleterre, vefve de l'empereur Henry (3); de laquelle Mathilde il engendra trois beaulx filz, sçavoir est Henry (4) qui fut roy d'Angleterre et conte d'Anjou, Guillaume surnommé Longue espée, et Geoffroy dit Plantagenest (5).

(1) Cet Helye, suivant le *Gesta consul. Andegav.*, fut inhumé à Saint-Serge d'Angers. Son décès arriva le 15 janvier 1151.

(2) Il portait également le surnom de *Plantagenet* parce qu'il mettait d'ordinaire un genet sur son bonnet.

(3) Henri V.

(4) Qui depuis fut le fameux Henri II.

(5) C'est à tort que Bourdigné lui donne ce surnom.

L'on list que le conte Geoffroy entre autres dons de grâce qu'il avoit, estoit bien lectré et instruict ès lettres latines : et par tant n'estoit il esbahy quant il se trouvoit entre gens clercz.

Advint que le roy Henry d'Angleterre, père de Mathilde femme du conte Geoffroy, décéda, et Etienne conte de Boulongne, nepveu de icelluy Henry, le royaulme usurpa, et se fist couronner roy : combien que par droit appartint à Mathilde contesse d'Anjou qui seulle fille estoit du roy deffunct. Et pour ce icelle Mathilde comme femme vertueuse passa en Angleterre, et plusieurs destourbiers et ennuys fist au conte Estienne. Et cependant Geoffroy son mary ne dormoit pas, car luy et son filz Henry faisoient la guerre en Normandie. Et combien que le conte Geoffroy eust eu plusieurs discentions contre ses barons d'Anjou, toutesfois quant ilz le virent en nécessité, vaillamment le secoururent, si bien que en bref temps il conquist toute Normandie ; et au roy de France fut par le conte d'Anjou et son filz Henry donné Gisors et Deuxin le Normand, affin qu'il ne luy nuysist en icelle conqueste. Le conte Geoffroy ayant conquis Normandie qui par droit appartenoit à la contesse Mathilde son espouse, envoya son filz Henry en Angleterre pour secourir icelle Mathilde sa mère contre le roy Estienne. Mais l'appoinctement d'entreulx fut fait moyennant le roy de France; qui fut tel que Estienne tiendroit le royaulme sa vie durant, et luy mort Henry d'Anjou luy succéderoit: dont furent les parties contentes.

En ce temps le conte Geoffroy sceut que Amaulry, roy de Hierusalem, qui son frère de père estoit, souffroit plusieurs molestes et infestations de guerres par les Turcs; parquoy proposa le secourir et se croysa, et pareillement un vaillant chevalier nommé Guy de Lusignan : puis passèrent la mer, et en Hierusalem arrivèrent ; auquel lieu ilz furent par le roy Amaulry honnorablement receuz et recueilliz. Moult estoit joyeulx de le voir par delà : et après qu'ilz eurent visité les sainctz lieux, nouvelles vindrent au conte d'Anjou que le Turc Norandin (lequel avoit fait plusieurs dommages aux chrestiens) estoit pour lors avecques grosse armée en une ville nommée la Bogye, dont le conte fut bien aise; si jura son serment

jamais ne retourner en France qu'il n'ayt fait entreprinse d'armes contre les mescréans: dont le roy son frère luy sceut bon gré. Atant parlèrent les deux frères et allèrent avecques leur armée droit où l'on leur dist que estoit Norandin, et de plaine venue assaillirent si rudement la ville où il estoit qu'ilz l'emportèrent d'assault en mettant à l'espée tous les Turcz qu'ilz y trouvèrent, mais Norandin se sauva à la fuyte. Puis le conte d'Anjou, après avoir prins congé du roy son frère, retourna en Anjou, et depuis son retour fist plusieurs biens à l'église de Sainct-Nicollas lez Angiers et pareillement à celle de monseigneur sainct Aulbin d'Angiers (1).

En ce temps de Monstreul Berlay (2) estoit seigneur un chevalier nommé missire Girauld Berlay, filz du bon chevalier Berlay qui si bien secourut le roy Foulques en ses guerres. Cestuy Girauld faisoit plusieurs exactions et violences aux églises et abbayes estant en son territoire, et entre autres pilloit fort une terre appellée Mayron, appartenant à l'abbé et couvent de monseigneur sainct Aulbin d'Angiers, et contraignant tous les habitans et subgectz d'icelle terre de Mayron luy payer toutes les sepmaines huyt solz par teste. Et quant le bon abbé de Sainct-Aulbin, nommé Robert, sceut les oultrages que le seigneur de Monstreul Berlay faisoit à ses gens, il alla vers luy portant plusieurs lettres des dons, priviléges et franchises concédez à son abbaye, tant par les empereurs, roys de France, que par les contes d'Anjou, espérant que après qu'il les auroit monstrées à icelluy Girauld, il cesseroit de vexer et piller ses subgectz. Ce fut pour néant: car l'on luy dist que le seigneur de Monstreul estoit enfermé en sa tour et qu'il ne parleroit à luy. L'abbé voyant qu'il ne povoit entrer léans retourna à Angiers, et au conte Geoffroy se plaignit des oultrages que l'on luy faisoit. Lors manda le conte au seigneur de Monstreul qn'il estoit adverty des violences qu'il faisoit aux gens d'église et à leurs possessions, et qu'il eust à soy en dé-

(1) La plupart des documents les plus authentiques ne font aucune mention de ce voyage de Geoffroy-le-Bel à la Terre-Sainte.

(2) Montreuil-Bellay, arrondissement de Saumur.

sister. Et oultre qu'il réparast les dommages que il avoit faictz, ou qu'il seroit contrainct luy faire faire par force. Girauld du mandement du conte d'Anjou ne fist estime, car il se fioit tant en la force de son chasteau de Monstreul qu'il ne luy estoit advis que personne luy sceust porter nuysance. Et quant le conte d'Anjou sceut son obstination, il assembla ses gensd'armes et alla devant Monstreul mettre le siége, et y fut l'espace d'un an (1) chascun jour luy donnant l'assault premier que le povoir prendre. Enfin le seigneur de léans et la forteresse print, et fist abatre et raser sa grosse tour (2) en laquelle il avoit si grant fiance, et envoya icelluy Girauld prisonnier au chasteau de Saulmur sur Loyre. Ainsi qu'il le tenoit prisonnier, ung jour le conte estant à son repos, s'apparut à luy ung vénérable prélat, lequel luy dist ces motz ung, deux, trois fois: « Honnorable Geoffroy, envoye vers Girauld que tu tiens en prison, et le contrains de rendre les faulces lettres qu'il a touchant la terre de Mayron, et restitue icelle terre à son ancienne liberté et franchise. » Geoffroy par ceste vision admonesté envoya vers Girauld, et de luy retira toutes les lettres qu'il avoit touchant icelle seigneurie de Mayron, et les impostz et tailles qu'il avoit mises dessus. Et quant le conte le sceut, il les apporta en l'abbaye de monsieur sainct Aulbin d'Angiers, et aux religieux de léans compta la vision qui luy estoit arrivée touchant lesdictes lettres, affermant croyre monsieur sainct Aulbin s'estre à luy apparu. Lors fist le conte assembler l'abbé et religieux en chappitre, puis devant eulx fist lyre les lettres lesquelles il avoit retirées d'icelluy Girauld. De la lecture et contenu desquelles furent tous les assistans esmerveillez, oyans l'inhumanité et faulceté qui en elles estoient, et jugèrent tous icelles lettres estre faulces et devoir estre bruslées. Lors le conte d'Anjou, comme par despit et horreur de ce que dedans estoit contenu, les gecta dedans le puys de l'abbaye. Mais de paour que aucun les en tirast pour dommager les religieux,

(1) Ce siége dura trois ans. Trois ans devant une bicoque! quelle ignorance dans l'art des siéges!

(2) L'an 1150.

les en fist tirer et brusler devant luy, et restitua la terre de Mayron à sa liberté et franchise; et de ce bailla lettre auctentique aux religieux de Sainct-Aulbin, laquelle est ou trésor de léans, signée de Geoffroy, conte d'Angiers et de ses trois filz, c'est assavoir Henry, duc de Normandie, Geoffroy et Guillaume, et de Normandus évesque d'Angiers.

Peu de temps après Geoffroy conte d'Anjou venant de veoir le roy de France retournoit en Normandie, et passant par certain ruisseau l'eaue luy sembla si clère et belle que voulenté eut de soy baigner dedans pour la grant ardeur qui ce jour estoit. Et combien que ses gens luy remonstrassent assez le dangier où il se mettoit; toutesfois ne les voulut croyre, et se despouilla tout nud et baigna. Et tout subit la fiebvre le print, parquoy il fut contrainct demourer malade au chasteau du Loyr; de laquelle maladie, non sans grant regret des siens, décéda, environ l'an de Nostre Seigneur mil cent cinquante (1), Loys le jeune roy de France régnant, et révérend père en Dieu Normandus séant ou siége épiscopal d'Angiers. Le corps duquel Geoffroy le Bel fut honnorablement porté en l'église du Mans, et là fut inhumé en grant pompe funèbre, présens ses trois enfans.

(1) 1151, le 7 de septembre. Son corps fut inhumé dans la cathédrale du Mans. Une table de cuivre émaillé fixé sur l'un des piliers le représentait tenant son épée nue de la main droite, et de l'autre son écu dont le champ portait d'azur à quatre lionceaux d'or rampans et lampassés de gueules.

Chapitre quarantehuitiesme.

Comment Henry d'Anjou espousa dame Alienor, duchesse d'Acquitaine, de laquelle il eut plusieurs enfants. Et de la bataille qui fut apparcillée entre les deux roys qui fut appaisée sans coup frapper. Et comment Richard, filz d'icelluy Henry, laissa son père et se allya avecques le roy de France, et de la mort d'icelluy Henry d'Anjou.

Loys, surnommé le Jeune, roy de France, avoit pour lors espousée une dame de grant noblesse nommée Alienor, fille et héritière du bon duc d'Acquitaine monseigneur sainct Guillaume, et d'icelle avoit eu deux filles. Toutesfois pour quelque légière cause de consanguinité trouvée entre eulx se fist séparer d'elle. Et fut à chascun d'eulx congé donné de eulx remarier à qui bon leur sembleroit.

De ceste séparation fut la bonne dame Alienor tant courroucée qu'elle en cuyda mourir, et toute désolée retourna en son pays d'Acquitaine. Henry d'Anjou, duc de Normandie, ouye la nouvelle et bien informé de la beaulté et honnesteté de la dame, envoya devers elle ses ambassadeurs la demander par mariage. La dame, pour ce qu'elle estoit encore en sa douleur respondit au commencement qu'elle n'estoit délibérée d'entendre à parolles de mariage, disant que après avoir espousé ung roy de France ne devoit jamais espouser autre. L'ambassadeur du roy Henry qui sage et bien emparlé estoit, luy remonstra qu'elle estoit femme qui grant terre avoit à tenir, et que tost pourroit avoir dommage en ses pays et possessions si elle n'avoit qui la secourust. Puis luy remonstra la grant puissance du duc son seigneur, lequel venoit à estre roy d'Angleterre, et oultre les possessions qu'il avoit, et qu'il seroit le plus riche prince de la chrestienté; et plusieurs autres choses luy racompta l'ambassadeur qui la inclinèrent à escouter et entendre à ce mariage; lequel fut conclud. Dequoy le duc Henry acertené vint en Acquitaine et de brief la dame

espousa (1), combien que le roy de France cuydast assez destourber la besongne. Ainsi fut Henry, duc de Normandie et de Guyenne, conte d'Anjou, du Meine et de Touraine, qui n'estoit peu de chose. Mais fortune luy voulant encores plus de bien, par mort imposa fin au règne de Estienne d'Angleterre. Après le décès duquel Henry luy succéda au royaulme, et furent luy et sa femme couronnez roy et royne d'Angleterre (2), et oultre ce luy donna Dieu très belle lignée, car il engendra en madame Alienor son espouse quatre filz. Sçavoir est : Henry, Richard, Geoffroy et Jehan ; et quatre filles, dont l'une fut mariée au roy de Castille, de laquelle yssit dame Blanche qui fut mère de monseigneur sainct Loys, roy de France. La seconde fut espouse de l'empereur de Constantinoble. La tierce fut mariée au duc de Saxonne dont yssit Othon empereur d'Allemaigne ; et la quarte espousa le conte de Tholose.

Le roy Loys, depuis qu'il eut laissée son espouse Alienor, fut mariée avecques une dame nommée Constance, laquelle mourut, puis en tierces nopces espousa Alys, fille du conte de Champaigne, de laquelle il engendra ung filz qui luy succéda au royaulme, lequel fut appellé Philippe Dieu donné (3).

En ce temps fut fait le mariage de Geoffroy, filz d'icelluy roy d'Angleterre, avecques la fille et seulle héritière de Conan, duc de Bretaigne, avecques laquelle il reçeut icelluy duché. Les roys de France et d'Angleterre ensemble confédérez voulurent corroborer leur alliance, et pour ce faire fut entr'eulx accordé le mariage de Henry, filz du roy d'Angleterre, avecques dame Marguerite de France, seur du roy Philippe. Et par cest accord de mariage le roy de France rendit à Henry Veuxin le Normand par ainsi qu'il luy retourneroit si sa seur décédoit sans enfans. Mais Henry le jeune mourut avant que le mariage fust acomply entre luy et icelle Margarite de France, parquoy le roy Philippe demanda au

(1) Ce mariage eut lieu en 1152.
(2) L'an 1154.
(3) Philippe-Auguste.

roy Henry d'Angleterre qu'il luy rendist Veuxin puisque le mariage de leurs enfans n'avoit esté consumé. Ce que Henry (ne sçay pour quelle achoyson) refusa faire, parquoy entre les deux roys fut conçeue grant hayne. Adonc le roy de France levant grosse armée, entra en Acquitaine et print les chasteaulx de Yssouldun et de Cravant, et vint devant Chastel Raoul. Le roy Henry, de ce adverty, assembla grosse puissance et vint au devant de luy, et vis à vis l'ung de l'autre estoient dressées leurs tentes et pavillons. Et lors qu'ilz estoient à commencer la bataille, Nostre Seigneur miséricordieux ne voulut permettre deux puissans princes chrestiens mener à fin leur furieuse et cruelle entreprinse (aussi pour certain eust ce esté à jamais dommage irréparable pour la chestienté). Mais luy pleut amollir leurs cueurs par deux légatz apostolicques, lesquelz se trouvèrent entre les deux armées; lesquelz pour lors délayans la bataille, enfin les deux roys accordèrent, et l'accord faisant, proposèrent de aller au commencement de l'esté prochain, oultre la mer, au secours des chrestiens estant en la Terre Sainncte.

Ainsi départirent les deux roys, et vint le roy Henry à Poictiers; auquel lieu séjournant arriva le miracle d'ung misérable homme nommé Cothereau, lequel ayant perdu tout son avoir au jeu des detz, en blasphemant Nostre Seigneur et sa glorieuse mère, gecta une pierre contre la représentation d'icelle, et attaignit l'ymage de l'enfant qu'elle tenoit embrassé et luy rompit ung bras dont saillit grant habondance de sang, duquel plusieurs malades furent guaris. Et le malheureux ne demoura de son malfaict impugny, car incontinent fut du dyable possédé, lequel l'estrangla en la place. Et quelque temps après que l'on pensoit que toutes choses fussent appaisées, Richard, pour lors filz aisné du roy Henry, print d'assault sur le conte de Tholose le chasteau de Moysac, et feist plusieurs guerres en ses pays, parquoy le conte de Tholose qui n'avoit puissance résister contre Richard, demanda secours au roy de France comme son seigneur. Et le roy de France courroucé de l'oultrage que l'on faisoit à son vassal, pour gréver le roy d'Angleterre print chasteaulx Raoul et Montrichard à icelluy appartenant, et Henry d'autre part

brusla Dreux et autres places estans de la seigneurie du roy Philippe : Et y avoit grant appareil de guerre entre les deux roys se n'eust esté l'yver qui les départit. Si furent entr'eulx trèves accordées jusques à certain temps, pendant lequel Richard qui avoit mis son cueur en dame Margarite de France, seur du roy, requéroit instamment son père d'accorder le débat qui estoit entre le roy Philippe et luy, et demander ceste belle fille pour estre sa femme, laquelle avoit autresfois esté accordée à son frère Henry qui décédé estoit. Ce que Henry délayant faire, Richard le habandonna et se retira vers le roy Philippe, luy faisant hommage de son duché de Acquitaine et autres ses seigneuries pour lesquelles il luy devoit hommage. Considérez que fist amour au cueur de ce jeune prince qui luy feist habandonner son propre père pour soy aller rendre à son mortel ennemy.

En ce temps le roy de France et Richard, Margarite, seur du roy, résidans à Angiers, y arriva chose miraculeuse d'ung prestre célébrant messe, entre les mains duquel après la consécration du corps de Nostre Seigneur fut veu ung très bel enfant tout vif.

Environ l'an de Nostre Seigneur mil cent quatre vingtz et six, le roy Philippe assembla grans ostz pour le roy Henry combatre, lequel de riens ne se doubtoit. Pour lors résidoit au Mans, mais quant il sceut la venue de Philippe, il partit de là et alla à Chinon, cuydant entrer en Acquitaine pour assembler une armée. Ce ne luy fut permis, ains fut prins de une maladie de laquelle décéda, environ l'an de Nostre Seigneur mil cent quatre vingtz et sept (1). Et fut son corps honnorablement inhumé à Frontevaulx (2). Régnant pour lors Philippe Dieu donné roy de France, et révérent père en Dieu Eugène évesque d'Angiers.

En ce temps ès villes d'Angiers et du Mans fut si impétueuse creue et inundation d'eaues que plusieurs édiffices furent subvertiz et grant nombre de personnes occis et noyez.

(1) Henri II, né au Mans le 5 mars 1133, mourut le 6 juillet 1189 dans le château de Chinon.

(2) La statue sépulcrale de ce monarque existe encore à Fontevrault.

Ce roy Henry fut vers le pape accusé d'avoir fait mettre à mort le glorieux monsieur sainct Thomas de Cantorbie, mais en la présence de deux légatz apostolicques députez pour en faire l'enqueste, s'en purgea et exempta par serment, parquoy en fut déclairé excusé et absoubz.

Chapitre quaranteneuviesme.

Comment le roy de France restitua à Richard, roy d'Angleterre et conte d'Anjou, les seigneuries qu'il avoit ostées au roy Henry d'Anjou, son père. Et des adventures qui advindrent à icelluy Richard au commencement de son règne. Et du voyage que les deux roys, de France et d'Angleterre, firent oultre mer. Et batailles qu'ilz eurent sur les Turcs, et autres matières.

Au roy Henry d'Angleterre, conte d'Anjou et du Meine, succéda son filz Richard, d'aucuns surnommé Cueur de lyon, auquel Philippe, roy de France, rendit voluntairement les seigneuries du Meine, de Touraine, et chasteau Raoul, lesquelles il avoit conquises sur le roy Henry, père de icelluy Richard. En récompense de ceste bonté, Richard donna au roy Philippe les chasteaulx de Yssouldun, Cressac et d'Allonne, et partant furent les roys bons amys.

A icelluy Richard, roy d'Angleterre et conte d'Anjou, le premier an de son règne advindrent deux merveilleuses adventures, car ainsi qu'il entroit en la ville de Gisors, le chasteau du lieu auquel il devoit

aller loger fut en ung instant bruslé et mis en cendre avecques grant portion de la ville. Le lendemain, ainsi qu'il yssoit hors d'icelle, et jà estoient tous ses gens passez par sur le pont d'une des portes seurement sans dangier, et quant le roy Richard vint à passer, le pont fondit soubz luy, et tomba tout à cheval dedans les fossez, qui fut cause de donner à penser à plusieurs que quelques inconvéniens luy estoient de brief à venir.

Les roys de France et d'Angleterre alliez ensemble, partirent pour passer la mer et aller combatre les Turcs. Si chevauchèrent ensemble jusques à Vezelay, puis eulx départans, Philippes tira à Gennes, et Richard à Marceille pour monter sur mer. Si eut Richard vent à gré, et par le plaisir de Nostre Seigneur arriva en Chippre, auquel lieu il trouva sa seur que le roy de Sicille avoit espousée, laquelle fort joyeuse de la venue du roy son frère, voyant qu'il estoit encores à marier, feist le mariage de luy avecques la belle Bérangière, fille du roy de Navarre.

De là partant, Richard arriva devant Acre, et trouva que le noble roy de France et son armée estoient jà arrivez devant icelle ville et l'avoient assiégée, et moult fut joyeulx le roy de France de la venue du roy Richard. Eulx assemblez firent si rudement batre la ville d'Acre de tous costez que Salladin, grant empereur des Turcz, qui léans estoit, feist requérir les deux roys d'avoir composition, ce que luy fut accordé; qui fut telle que les Turcs livreroient icelle ville de Acre aux chrestiens, et s'en pourroient aller où bon leur sembleroit, leurs vies et bagues saulves. Oultre promettoit le turc Salladin rendre la vraye croix de Nostre Seigneur, qui pour lors estoit en sa possession et la mettre ès mains du roy de France. Pareillement devoit rendre tous les prisonniers chrestiens que il tenoit en ses prisons, et de ce faire bailla Salladin bons hostages. Et atant s'en allèrent les Turcs de dedans la ville d'Acre, et les chrestiens y entrèrent. Salladin délivré délivra plusieurs prisonniers chrestiens, ainsi comme il avoit promis. Le jour venu qu'il avoit promis de mettre la vraye croix ès mains du roy de France, il trouva excuse et demanda autre délay qui luy fut accordé; mais il deffaillit encore de promesse, parquoy les deux roys

commandèrent les Turcz qui leur estoient demourez en hostage décapiter : ce que fut faict.

A ung matin fut rapporté au roy Richard et au duc de Bourgongne (qui pour lors estoient ensemble) que les Turcs estoient sailliz de Hierusalem pour faire quelques courses, et avoient laissé la ville soubz la garde de quelque peu de infidelles sur lesquelz elle seroit facillement prinse. Le roy et le duc, ce voyage entreprenans, leurs armées ordonnèrent, et fut par entre eulx accordé que Richard avecques les siens meneroit l'avant garde et le duc l'arrière garde. Or, ne sçay pour quelle occasion, le duc de Bourgongne (le négoce entreprins délaissé) avecques son armée s'en alla dont il estoit party. Ce que congnoissant, Richard moult courroucé retourna en Acre. Puis dressant son armée vers l'isle de Chippre, vertueusement l'assaillit, et en brief la conquist. Puis fut Richard adverty que les Turcs avoient prins la ville de Jaffes, et plusieurs chrestiens détenoient prisonniers, lesquelz avoient jà lyez pour envoyer captifz et esclaves en estranges pays. Le roy Richard, ayant compassion et pitié des chrestiens, y mena son armée, d'assault print la ville, et les prisonniers chrestiens délivra. Grant nombre de Turcs mist à mort sans aucun espargner, qui fut cause que ès parties de oultre mer le roy Richard fut fort craint et doubté. Pareillement plusieurs navires des Turcs pilla où il acquist grant avoir, dont il feist construyre le fort chasteau d'Escalonne (1) pour la deffence des chrestiens.

Le roy Richard estant oultre mer feist espouser la royne, veufve de Guy de Lusignan, au conte de Champaigne qui son parent estoit, lequel à ceste cause fut couronné roy de Hierusalem et de Chippre.

Ces haulx affaires par Richard achevez, eut vouloir retourner en ses pays, parquoy entre les princes chrestiens et Salladin pourchassa trèves de deux ans. Puis après (ayant esté quatre ans en la Terre Saincte, menant la guerre contre les infidelles) monta sur mer, cuydant retourner en France. Mais par fortune et tempeste fut gecté ou pays d'Austriche, et furent par orage ses navires presque toutes pé-

(1) Ascalon.

ries; mais, par le vouloir de Dieu, le roy Richard avecques peu de ses gens se sauva. Ouquel duché d'Austriche Richard fut détenu prisonnier par l'espace d'ung an et plus. Puis moyennant grant somme de deniers fut mis à délivrance et en Angleterre retourna.

En ce temps par quelque faulx rapport ou autre ymagination avoit le roy de France Philippe conceu grant hayne à l'encontre de icelluy Richard. Et pour ces raisons alléguoit que eulx estans oultre mer les gens de Richard avoient eu débat et noyse à l'encontre des siens et leur avoient denié les vivres. Oultre que Richard avoit plusieurs fois tenu parolles d'espouser sa seur Marguerite de France, et ce non obstant avoit espousé la fille de Navarre. Pour ces occasions délibéra Philippe, roy de France, priver Richard des terres qu'il tenoit de luy. Adonc entra en Normandie, conquestant pays et prenant prisonniers comme en juste guerre. Cependant Jehan surnommé Sans terre, frère de Richard, au roy de France se allya. Richard, pour lors estant en Angleterre, sceut le mesnage que le roy de France faisoit en ses pays, si passa la mer, et vint en Normandie. A son arrivée, trouva que le roy de France avoit levé grant finance sur les gens d'église de ses pays, et faisoit icelle finance emmener vers Paris. Si chargea Richard sur ceulx qui avoient la conduycte et toute leur osta. De là entra en Veuxin et en Beauvoisin, pillant et bruslant le pays; et comme l'évesque de Beauvais et Guillaume de Marle luy cuydoient résister, il les print prisonniers.

En ce temps, fut rapporté au roy Richard que certain chevalier du pays de Lymosin avoit trouvé en terre un grant trésor, c'est à sçavoir des ymages d'ung empereur et sa femme avecques leurs filz et filles, tous d'or massifz séans à une table d'or. Richard convoitant avoir ce trésor, vint la première sepmaine de la Passion en Lymosin. Si s'enquist du chevalier qui le trésor avoit trouvé, que l'on luy enseigna en certain chasteau là emprès. Si alla Richard le chasteau assaillir, et ung jour comme il se esforçoit y entrer par force, et encourageoit ses gens de vaillamment assaillir, ung archer estant au dedans de la place, voyant la contenance de Richard, le congneut estre le seigneur des autres; luy adressa ung traict duquel si griefvement le

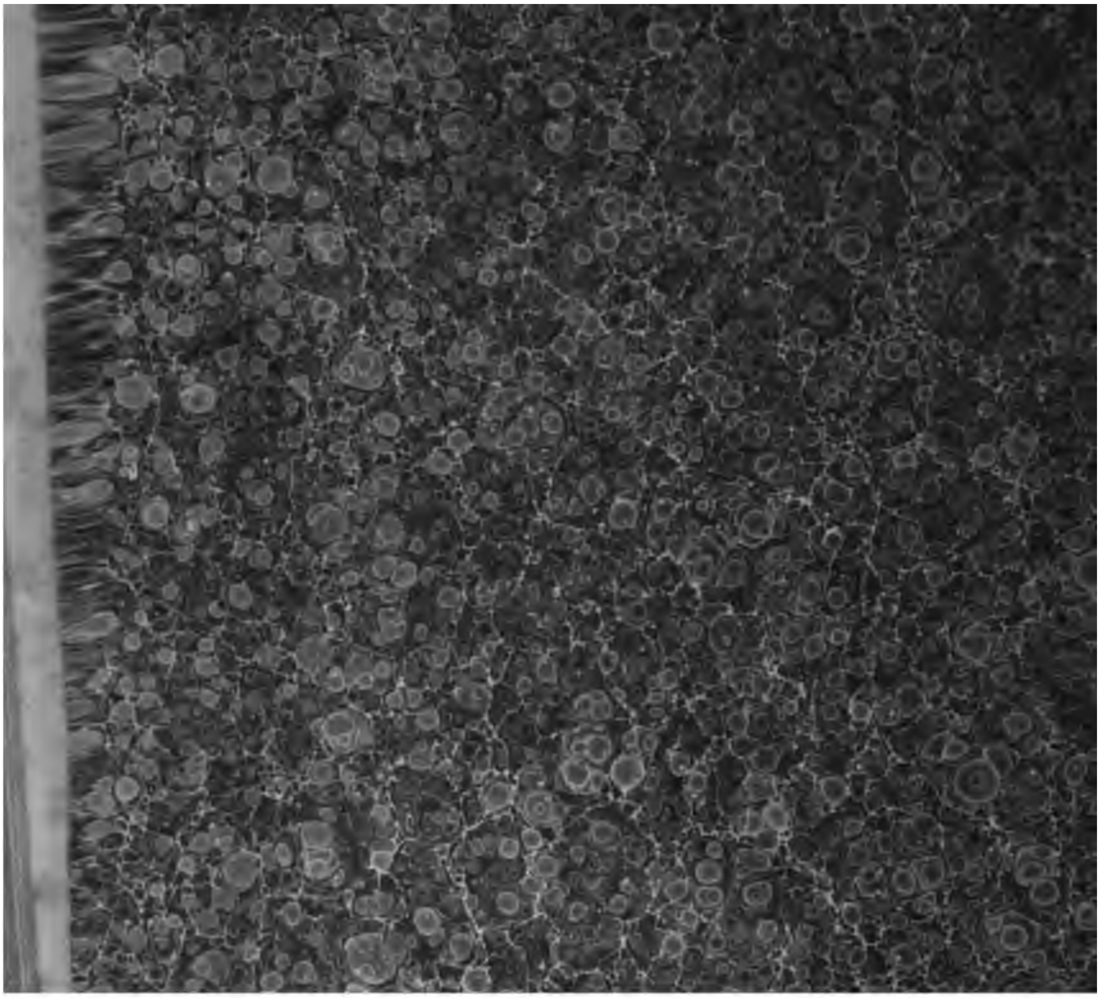

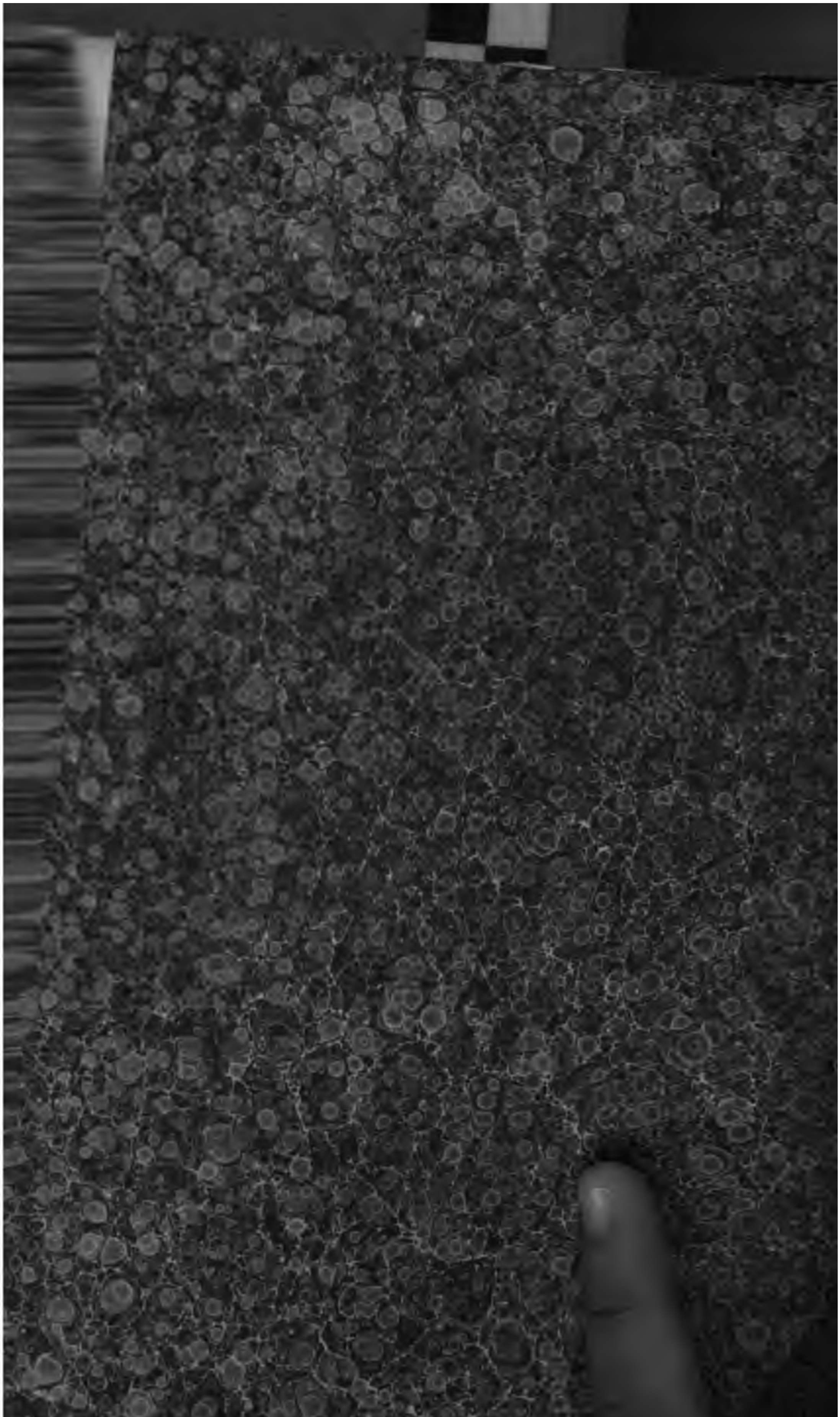

Stanford University Libraries
3 6105 011 663 379

DATE DUE

APR 2 4 1985

NOV 1 5 1999

STANFORD UNIVERSITY LIB
STANFORD, CALIFORN
94305